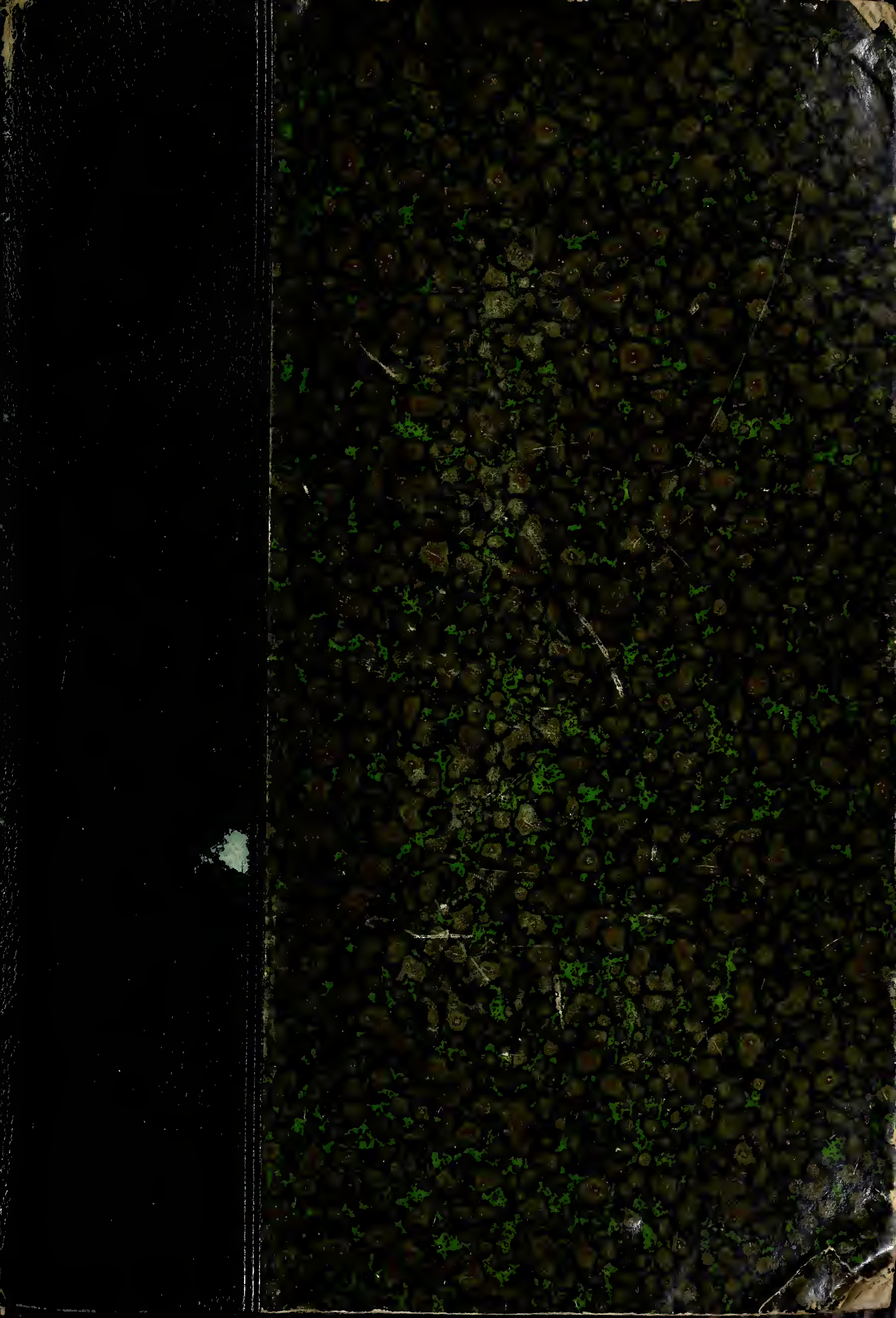
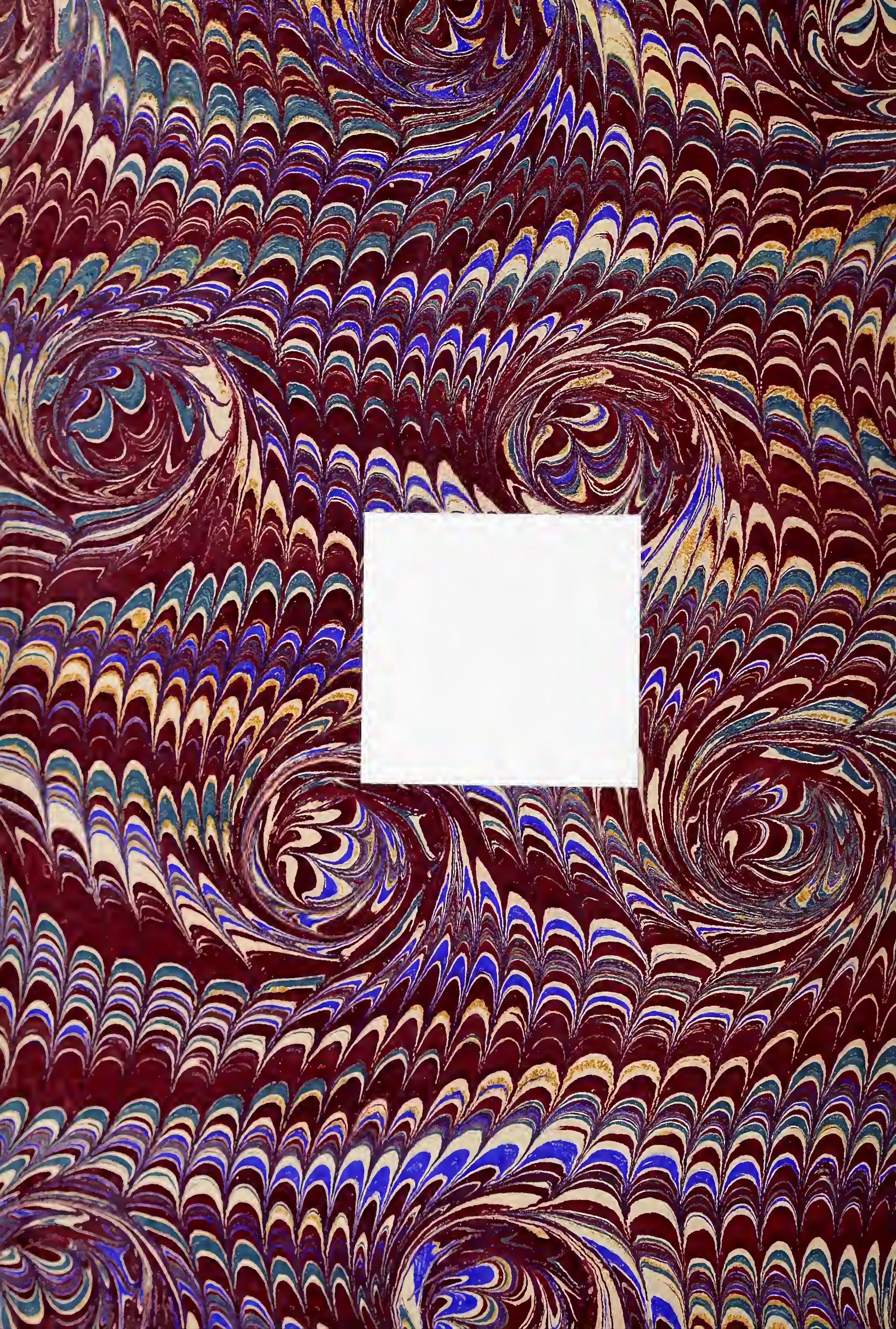
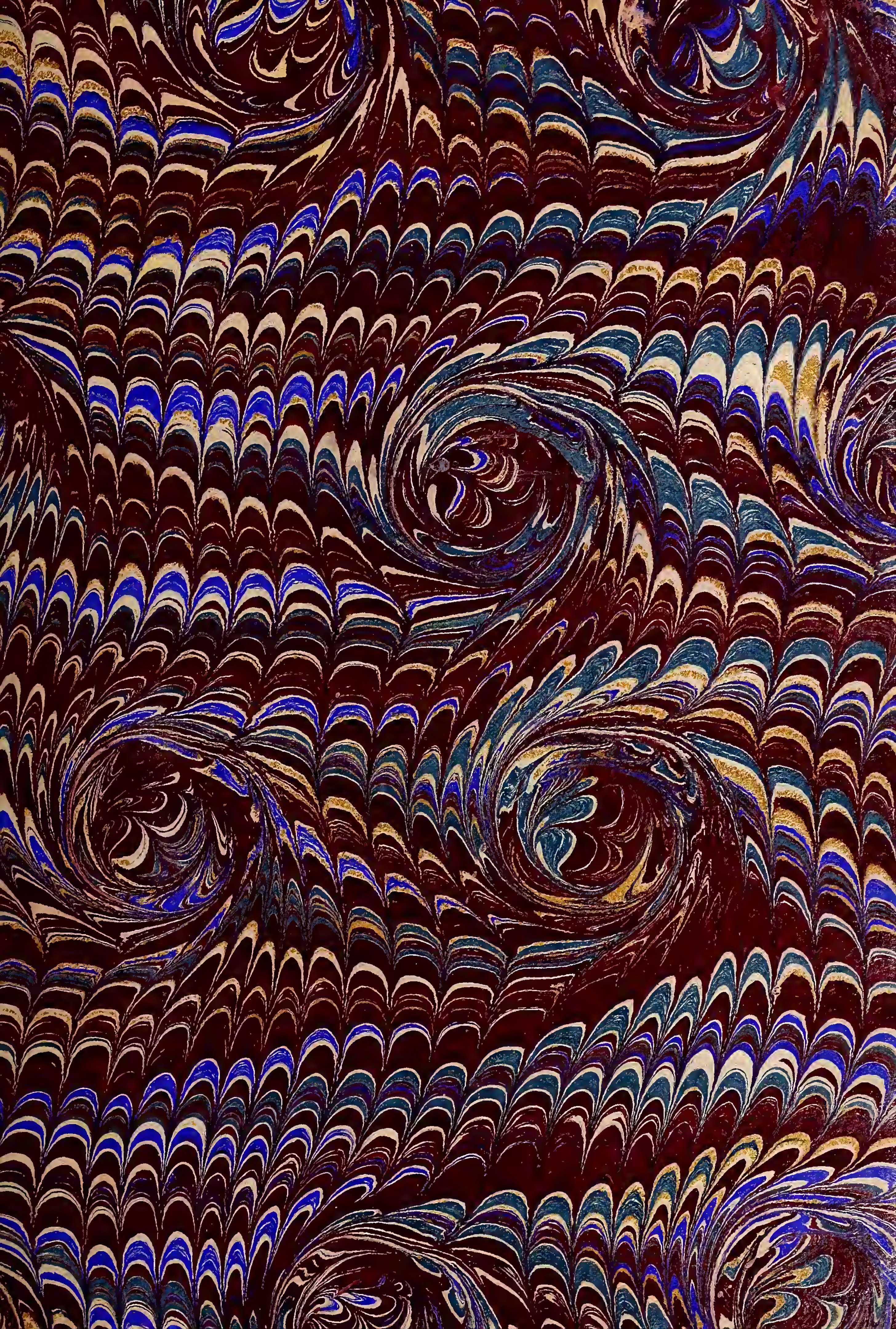






INVENTAIRE GÉNÉRAL

DES

RICHESSES D'ART DE LA FRANCE

PARIS

MONUMENTS RELIGIEUX

TOME III

PARIS. — TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 1097.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

INVENTAIRE GÉNÉRAL

DES

RICHESSES D'ART

DE LA FRANCE

PARIS

MONUMENTS RELIGIEUX

TOME TROISIÈME



PARIS
LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
RUE GARANCIÈRE, 8

1901

ÉGLISE

DE

SAINT-PIERRE DE CHAILLOT

ÉGLISE

DE

SAINT-PIERRE DE CHAILLOT

HISTOIRE. — *Cette église est située rue de Chaillot. Son existence était déjà constatée au onzième siècle. Il résulte, en effet, d'une bulle du pape Urbain II, qu'elle dépendait, depuis* 1097, *du prieuré de Saint-Martin des Champs. Elle a été restaurée sous Louis XIV, à l'époque où l'on érigea le village de Chaillot en faubourg de Paris, sous le nom de* Fauxbourg de la Conférence. *Son sanctuaire fut rebâti en* 1654. *En* 1661, *Nicolas Quintaine, curé de la paroisse, et, en* 1728, *Noël du Bray, prêtre, laissèrent des terres et quelques rentes à l'église. On reconstruisit vers* 1740 *la nef et le portail qui tombaient en ruine. La principale cloche fut donnée par Louis XVI et Marie-Antoinette, en* 1777, *M. Michel Besnières étant curé.*

Devenu propriété nationale en 1790, *l'édifice fut vendu, le* 8 *fructidor an IV, et racheté par la ville de Paris de madame veuve de Bricourt, par acte administratif du* 24 *septembre* 1821, *moyennant une somme principale de* 38,000 *francs et une rente perpétuelle de* 530 *francs sur l'État, au nom et au profit de la Fabrique, pour l'acquittement de services religieux dont l'immeuble se trouve grevé.*

L'église étant devenue par la suite absolument insuffisante aux besoins du culte, on songea à lui en substituer une plus vaste et plus en rapport avec l'importance de la paroisse. Mais les démarches faites dans ce but à plusieurs reprises ayant toutes échoué, il fallut se borner à rechercher les moyens d'agrandir la surface de l'ancien monument. Une maison située en bordure de l'avenue Marceau, et attenant à son chevet, ayant été, sur ces entrefaites, mise en vente, il se fonda une Société immobilière anonyme qui en fit l'acquisition le 31 *juillet* 1886. *L'immeuble fut immédiatement livré à la pioche des ouvriers, et l'on érigea, sur son emplacement, une chapelle dont le sous-sol renferme une crypte. La chapelle est dédiée à Notre-Dame des Victoires, et la crypte sert de chapelle des Catéchismes. Cette construction a été élevée sous la direction et d'après les plans de M. Paul* MARBEAU, *architecte de la Fabrique. Les travaux, commencés le* 2 *août* 1886, *ont été complétement terminés le* 24 *janvier suivant. On démolit ensuite le mur du fond du bas côté de gauche, et l'on prolongea ce bas côté, qui actuellement pourtourne le chœur; puis on ouvrit en cet endroit une grande baie par laquelle on accède dans la nouvelle chapelle.*

BIBLIOGRAPHIE : *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris,* par l'abbé LEBEUF, édit. H. Cocheris. — *Description historique de la ville de Paris,* par PIGANIOL DE LA FORCE.

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR.

FAÇADE PRINCIPALE.

Elle se compose de trois parties correspondant à la nef et aux bas côtés. La partie centrale est élevée d'un étage, les parties latérales ne possèdent qu'un rez-de-chaussée; toutes trois sont limitées par des pilastres. Au rez-de-chaussée de la partie centrale s'ouvre, entre deux pilastres doriques, une baie rectangulaire encadrée d'un chambranle à crossettes. Le premier étage présente une

baie aveugle flanquée de pilastres d'ordre corinthien; cette partie de l'édifice est couronnée par un fronton triangulaire dont le tympan est occupé par une gloire composée de rayons et de nuages, au milieu desquels apparaissent des têtes de chérubins. Chacune des parties latérales est percée d'une porte rectangulaire et dominée par un entablement complet. Au-dessus de la porte existe une fenêtre cintrée.

TOUR.

Cette tour est située sur le flanc droit du monument. Elle est construite sur plan carré et comprend un rez-de-chaussée surmonté de trois étages. Le rez-de-chaussée est ajouré d'une fenêtre cintrée, et le premier étage d'une barbacane. Le deuxième étage est tout uni, et le troisième est percé, sur chacune de ses faces, de deux baies plein cintre munies d'abat-son. Le tout est couronné par une terrasse limitée par une balustrade pleine.

CHAPELLE NOTRE-DAME DES VICTOIRES.

Elle s'accuse extérieurement, sur l'avenue Marceau, par un mur construit en pierres de taille et divisé en trois parties, conformément au plan intérieur qui comporte une nef et des bas côtés.

La partie centrale est terminée par un pignon. Le soubassement présente trois baies ogivales dans lesquelles sont pratiquées des fenêtres rectangulaires qui éclairent la crypte. Dans le tympan de ces baies se trouvent des écussons contenant les emblèmes symbolisant les trois vertus théologales. Le premier écusson porte une croix; il est accompagné d'une branche de chêne et d'une palme. Le deuxième renferme une ancre et se détache au-dessus d'un mât autour duquel s'enroule une plante marine. Le troisième est flanqué d'une palme et d'une branche d'églantier chargée de fleurs; au centre est sculpté un cœur. La partie supérieure du mur est pourvue de trois baies plein-cintre dont les pieds-droits reposent sur une moulure ornée de bâtons rompus.

Au-dessus des deux parties latérales règne une balustrade pleine établie à la hauteur de la naissance du pignon.

Dans la partie latérale de gauche est ménagée une porte rectangulaire surmontée d'une petite fenêtre de même forme. Dans l'autre partie s'ouvre une grande baie plein cintre munie d'une porte en chêne à deux vantaux. Cette dernière partie est épaulée par un contre-fort décoré d'un écusson suspendu à une patère par un nœud de ruban et portant une croix renversée et accostée de deux clefs.

INTÉRIEUR.

NEF.

Elle communique avec les bas côtés par six arcades en anse de panier et reçoit le jour par six fenêtres plein cintre qui viennent en pénétration dans une voûte également en anse de panier.

La quatrième arcade de gauche est encadrée d'une boiserie en chêne datant du dix-huitième siècle. La partie supérieure est occupée par un cartouche accompagné de palmes et de branches de chêne, et contenant deux clefs disposées en croix.

CHAIRE A PRÊCHER.

La chaire à prêcher est adossée au troisième pilier de droite. La tribune est terminée par un cul-de-lampe et affecte la forme rectangulaire. Elle se compose de trois pans encadrés d'une moulure ornée d'oves. Le pan central est légèrement cintré; au milieu est placé le triangle symbolique de la Sainte Trinité entouré de rayons. Le dossier est tout uni. L'abat-voix est soutenu par deux consoles et couronné par un vase à flammes avec guirlandes retombant de chaque côté. L'escalier se développe autour du pilier; il est limité par des panneaux identiques avec ceux de la tribune. Au-dessus du limon règne un tore de feuilles de laurier.

Cette chaire est peinte en marbre blanc avec filets et ornements dorés; elle a été exécutée à la fin du siècle dernier.

BAS COTÉS.

Leurs murs sont tout unis, et leur voûte est semblable à celle de la nef.

BAS COTÉ DE GAUCHE.

Saint Pierre et saint Paul conduits au supplice. — Toile. — H. $2^m,50$. — L. $1^m,60$. — Par LEFEBVRE (CHARLES).

Saint Pierre, tunique blanche et manteau jaune, est conduit garrotté par un homme en courte tunique bleue qui le menace du poing. Saint Paul, tunique bleue et manteau blanc rejeté en arrière, lui serre les mains avant de s'éloigner et lui montre le ciel. L'apôtre des Gentils a le poignet gauche enchaîné. Il est accompagné d'un soldat couvert d'un manteau rouge et dont l'épée est dégaînée. Deux autres soldats, dont on ne voit que la tête, suivent les deux saints. On aperçoit au fond

un centurion à cheval donnant des ordres.

Signé à droite : Ch. Lefebvre.

Cette toile a figuré au Salon de 1876 sous le nº 1247; elle a été donnée par l'auteur à la Fabrique.

Saint Pierre ressuscitant Tabithe. — Toile. — H. 3m,90. — L. 3 mètres. — Par Smith (Constant-Louis-Félix). — 1826 (date de la commande).

Tabithe est étendue sur un lit et enveloppée dans un linceul que saint Pierre soulève de la main droite, en montrant le ciel de la main gauche. L'apôtre est vêtu d'une tunique bleue et d'un manteau jaune. Trois femmes sont groupées à gauche de la composition, l'une à genoux, les deux autres debout; leurs regards expriment l'étonnement. La première porte une robe rouge et un manteau gris ramené sur sa tête en guise de voile; elle a les mains jointes. La deuxième est en robe verte. On n'aperçoit que la tête de la troisième. Une quatrième femme se tient à gauche en robe bleue, manteau rouge, les mains jointes et les yeux fixés sur saint Pierre.

Signé à droite : F. Smith.

L'Adoration des Mages. — Toile. — H. 3 mètres. — L. 3m,90. — Par Gosse (Nicolas-Louis-François).

La Vierge, robe rouge, manteau bleu et voile blanc, est assise à droite de la composition; elle contemple avec amour son divin Fils, qu'elle tient sur ses genoux et présente aux rois mages. Saint Pierre, tunique violette et manteau brun, est assis à sa gauche, les mains croisées, les yeux attachés sur l'enfant Jésus dont un des mages, drapé de blanc, baise les pieds. Les deux autres mages se tiennent derrière le précédent; l'un d'eux porte un vase, et l'autre un coffret. Celui-ci est vêtu d'une tunique bleue, celui-là est coiffé d'un turban jaune et recouvert d'une tunique rouge et d'un riche vêtement de dessus bleu; le troisième est habillé de bleu. A gauche, des serviteurs portant des présents.

Signé : N. Gosse pinxit, 1827.

Salon de 1827 (Nº 467).

BAS COTÉ DE DROITE.

Ce bas côté ne se prolonge pas au delà de la naissance du chœur et se termine par un mur plan contre lequel s'appuie un autel dédié à sainte Geneviève.

Il contient trois tableaux.

Saint Pierre délivré de prison. — Toile. — H. 3m,20. — L. 3m,25. — Par Dubufe (Claude-Marie).

Saint Pierre, vêtu d'une robe jaune et tenant un manteau rouge dans la main gauche, se dirige vers la porte de sa prison, guidé par un ange qui vole au-dessus de lui. A gauche et à droite, deux soldats endormis.

Signé : Dubufe.

Salon de 1827 (Nº 350).

Saint Mauriee. — Toile. — H. 2m,39. — L. 2m,70. — Par Delaval (Pierre-Louis). — 1824 (date de la commande).

Saint Maurice est debout, à gauche de la composition, en courte tunique bleu foncé, la tête et les épaules couvertes d'une peau de lion; il tient dans la main droite l'aigle de la légion thébéenne surmontée d'une croix. Saint Exupère, dont on ne voit que le haut du corps, pose la main droite sur son épaule et lui montre le ciel de la main gauche. A droite est assis un personnage, en courte tunique marron et manteau de pourpre, qui tend les bras vers saint Maurice et l'invite à sacrifier aux faux dieux. A droite de ce personnage se trouvent trois hommes dont deux sont assis et l'autre debout. Le premier porte une tunique rouge et présente les images des dieux païens. Les deux autres sont vêtus d'une courte tunique bleue.

La fuite en Égypte. — Toile. — H. 3 mètres. — L. 4 mètres. — Par Vignaud (Jean).

La Sainte Famille traverse le Jourdain dans une barque conduite par un batelier. La Vierge porte l'Enfant Jésus dans ses bras. Elle a une robe rouge, un manteau bleu et un voile blanc. Saint Joseph est vêtu d'une tunique bleue et d'un manteau marron. Le batelier a une courte tunique rouge; sa tête est coiffée d'un turban bleu et rouge. Au-dessus de la barque planent deux anges, l'un habillé de bleu et l'autre de jaune.

En arrière-plan et à gauche, sur la rive, des soldats romains poursuivent des femmes qui s'enfuient épouvantées en emportant leurs enfants.

Au fond, les toits d'une ville et des montagnes.

Salon de 1824 (Nº 1719).

CHAPELLE SAINTE-GENEVIÈVE.

Cette chapelle est installée au fond du bas côté droit. Elle est élevée d'une marche au-dessus du sol de l'église et close par une grille en fonte avec panneaux séparés par

des pilastres très-étroits et frise en haut et en bas. Ces panneaux sont décorés d'un médaillon central, accompagné de culots et de palmes. Le médaillon renferme une croix grecque. Les pilastres et les frises sont remplis par des épis de blé et des bluets. Tous les ornements sont dorés.

Le tombeau de l'autel est flanqué de deux colonnes cannelées et rudentées d'ordre ionique qui encadrent une niche voûtée en cul-de-four abritant une statue en plâtre de production industrielle représentant sainte Geneviève. Les colonnes reposent sur un dé dont la hauteur est la même que celle du tombeau; elles supportent un entablement couronné par deux consoles renversées et surmontées d'une palmette. L'entablement fait ressaut au droit des colonnes; sa frise est couverte de rinceaux. Les écoinçons formés par la niche sont occupés par un S et un G entrelacés et accompagnés de rameaux de laurier. Entre la niche et les colonnes existent deux panneaux portant des emblèmes religieux sculptés en plein bois. Le mur à droite et à gauche de l'autel est dissimulé par une boiserie limitée par des pilastres de même ordre que les colonnes et terminée par un entablement dont les lignes se raccordent à celles de l'entablement précédent. Le tombeau de l'autel est en marbre blanc; le reste est en bois peint en blanc avec filets d'or.

CHŒUR.

Il s'ouvre sur la nef par un arc triomphal dont le bandeau ne s'élève pas jusqu'à la voûte. L'espace compris entre ce bandeau et la voûte est rempli par une peinture représentant :

Dieu le Père entouré des vieillards de l'Apocalypse. — Toile marouflée. — H. 3 mètres. — L. 8m,60. — Par De Bay (Auguste-Hyacinthe). — 1844 (date de la commande).

Dieu le Père, drapé de bleu, est assis au centre sur un trône. A ses pieds, l'Agneau et les quatre figures symbolisant les évangélistes. De chaque côté du trône sont agenouillés les vieillards, vêtus de longues robes blanches.

Signé : Aug. de Bay.

Le sanctuaire affecte la forme polygonale. La première travée est pleine et renferme une figure d'ange.

Dans la travée de gauche :

L'Ange de la bonne nouvelle. — Peinture murale. — H. 2m,50. — L. 1m,20. — Par Hesse (Nicolas-Auguste). — 1843 (date de la commande).

Il est debout, vêtu de blanc, et tient dans la main gauche un étendard sur lequel on lit : *Gloria in excelsis Deo.*

Signé : A. Hesse.

Travée de droite :

L'Ange du Jugement. — Peinture murale. — H. 2m,50. — L. 1m,20. — Par Hesse (Nicolas-Auguste).

Il est habillé de blanc, et s'avance vers la gauche en tenant un étendard sur lequel on lit : *Gloria tibi, Domine.*

Les deuxième et troisième travées de gauche, ainsi que la travée du fond, sont percées de grandes baies ogivales ouvertes, les deux premières sur les bas côtés, la dernière sur une chapelle en cours d'exécution.

Les deuxième et troisième travées de droite sont percées chacune d'une fenêtre. Les baies et les fenêtres forment pénétration dans une voûte dont les nervures viennent retomber sur des culs-de-lampe. La voûte est peinte en bleu avec semis d'étoiles et médaillons contenant un agneau blanc sur fond d'or; le centre est marqué par une clef pendante.

SACRISTIE.

La Vierge entre sainte Madeleine et saint Jérôme. — Toile. — H. 1m,80. — L. 1m,30. — Copie, du dix-huitième siècle, du tableau de Corrége, du Musée de Parme.

Une plaque de marbre noir scellée dans le mur de la sacristie porte l'inscription suivante :

IN NOMINE DOMINI AMEN.

Maistre Nicolas Qvintaine, de la ville de Coustances en Normandie, Prestre Bachelier en theologie et greffier de lvniversité de Paris a enseigné 18 ans les lettres humaines et la philosophie dans le collège de Harcovrt, est décédé en sa 71. année le 17 décembre 1661. Cvré de St Pierre de Challiot, fauxbovrg de la Conference, a laquelle Eglise il a laissé le depost de son corps et les marqves svivantes de sa piété, et plvsievrs avtres contenves en son testament passé P. devat Hvart et Mvret Nores le 15e décembre 1661.

Le Sr testateur a dóné a la cvre de Challiot larpent de terre qvil a acqvis de ses deniers faict clore de mvrailles et faict planter en Vignes et arbres avec son ter-

CEAV HORS LE D. IARDIN QVIL A AVSSI ACQUIS ET DÉLAISSÉ A SES SUCCESSEVRS CVRÉS Pr EN IOVIR, A PERPÉTUITÉ, A CONDITION DE PAYER ANNVELLEMENt 30 £ TZ A LOEVRE ET FABRICQVE DE LAD. EGLISE. ET DE CHANTER ET FAIRE CHANTER AVSSI PAR CHACVN AN A PERPÉTUITÉ EN LAD. EGLISE 2 MESSES HAVTES DE REQVIEM Por LAME DV TESTATEVR ET DE SES PARENS ET BIEN FAICTEVRS; LA PREMIERE AV IOr ANIVERSAIRES DE SON DECEDZ QVI FVT LE 17 OV LE IOr DE SON INHVMATION QVI FVT LE 19e DÉCEMBRE 1661; LAVTRE LE 17 OV 18 IVIN SIX MOIS APRES, ET AINSI DAN EN AN; ET EN CHASCVNE DESD MESSES SERONT DICTES LES ORAISONS DEVS QVI INTER APOSTOLICOS SACERDOTES, DEVS VENIÆ AC LARGITOR ET FIDELIVM, NOCTVRNE DE L'OFFICE DES MORTS ET LES LAVDES, ET A LA FIN DES MESSES LIBERA ET DEPROFVNDIS AVEC LESD ORAISONS; LESD MESSES SERONT ANONCÉES AU PROSNE LE DIMANCHE PRÉCEDAN SES SUCCESSEURS FFRONT LA PRIÈRE AVX 4 BÔNES FESTES DE LÂNÉE; SERA FOVRNY PAR LA FABRIQVE 2 CIERGE ET AVTRES CHOSES NÉCESSAIRES Por LA CELEBRAon DESD SERVICES, ET 20 SOL Por CHASQUE MESSE AVX DEVX ECCLESIASTIQVES QVI AIDERÔT A CHANTER LES SERVICES. DE PLVS A DÔNÉ P SOND TESTAMÊT A CESTE EGLISE 100 £, UNE FOIS PAYÉ ET 3 CENS LIVRES Por AYDER A FAIRE BASTIR LA CHAPELLE DE Ste HIPOLITE MARTIRE PLUS A FÔDÉ VNE BOURCE DANS LE COLEGE DVD HARCOVRT Por Y FAIRE ESTVDIER VN DE SES PARENS OV VN PAVRE DE LA PROVINCE. IL A FÔDÉ A PERTUITÉ VN CATÉCHISME TOVS LES DIMANCHES DANS L'EGLISE DE St NICOLAS DE CONSTANCES LIEV DE SA NAISSANCE. LED Sr TESTATEUR A DÔNÉ PLVS DE CINQ MIL LIVRES AVX PRISÔS HOSPITAVs ET MONASTAIRES DE PARIS Por PARTICIPER A LEURS PEINES ET PRIÈRES ET A CELLES DE CEVX QUI LISÊT A CESTE INTENon DIRONT PAR CHARITÉ Por LE REPOS DE SON AME UN PATER ET AVE ET UN REQUIESCAT IN PACE. AINSI SOIT-IL.

CHAPELLE NOTRE-DAME DES VICTOIRES.

Cette chapelle est construite en bois, sauf son pignon dont nous avons parlé dans la description extérieure. Elle communique avec le bas côté de gauche par une grande baie plein cintre et comporte une nef et des bas côtés. La nef se compose de cinq travées, et chaque travée comprend une arcade surbaissée au-dessus de laquelle est pratiquée une baie plein cintre couronnée par une sorte d'attique orné de lobes où sont peintes des branches d'églantier chargées de fleurs sur fond vert. La première arcade de droite donne sur un escalier qui descend dans la crypte, et les trois arcades centrales de droite et de gauche s'ouvrent sur les bas côtés. Entre chaque fenêtre existe un panneau mouluré et surmonté d'un arc trilobé. Les panneaux sont peints en vert; au-dessus règne une frise interrompue par les fenêtres et occupée par des lobes dont la décoration est semblable à celle des lobes des attiques susmentionnés. Les écoinçons des arcades sont remplis par des rosaces accompagnées de palmettes.

Les bas côtés sont recouverts d'un toit en pente; leurs murs sont revêtus d'une tenture fond bleu.

L'autel est installé au fond contre le mur pignon; il est en chêne. Le devant est composé de cinq arcatures ornées de billettes et reposant sur des colonnettes. Le fond est couvert d'arabesques d'or sur fond bleu. Le tabernacle est rectangulaire et affecte la forme d'un pignon dont les rampants portent des crochets, et le sommet un fleuron; dans son axe est percée une petite porte plein cintre flanquée de deux colonnettes supportant une archivolte décorée de billettes.

VITRAUX.

BAS COTÉ DE GAUCHE.

Troisième baie :

L'Institution du Rosaire. — Vitrail. — H. 2m,60. — L. 1m,50. — Par OUDINOT (EUGÈNE-STANISLAS).

Ce vitrail a été offert à l'église Saint-Pierre de Chaillot en exécution des dernières dispositions du comte Napoléon de Champagny, en son vivant député du Morbihan et président du Conseil de Fabrique de cette paroisse, 1876.

BAS COTÉ DE DROITE.

CHAPELLE SAINTE-GENEVIÈVE.

Les Ames sauvées du Purgatoire. — Vitrail. — H. 2m,60. — L. 1m,50. — Par OUDINOT (EUGÈNE-STANISLAS).

On lit sur ce vitrail :

OFFERT A L'ÉGLISE PAR DES PAROISSIENS.
1876.

CHOEUR.

Deuxième travée à droite :

La Vocation de saint Pierre. — Vitrail. — H. 2m,80. — L. 1m,40. — Par VIGNÉ (JOSEPH).

Troisième travée :

Saint Pierre guérissant un boiteux — Vitrail. — H. 2m,80. — L. 1m,40.

On lit l'inscription suivante :

VICT-BALTARD, ARCHITECTE, AUG. HESSE ET VIGNÉ, DÉCORATEURS-PEINTRES-VERRIERS. PARIS 1842.

BAS COTÉ GAUCHE DU CHOEUR

La délivrance de saint Pierre. — Vitrail. — H. 2m,80. — L. 1m,40.

Signé : AUGUSTE HESSE et VIGNÉ. Paris, 1845.

Deuxième baie :

Mort d'Ananias. — Vitrail. — H. 2m,80. — L. 1m,40.

Ces deux derniers vitraux ornaient les deux fenêtres de gauche du chœur avant la transformation de cette partie de l'édifice. Un cinquième vitrail, représentant la *Transfiguration*, occupait la fenêtre ouverte dans la travée du fond. Ce vitrail, qui sera ultérieurement utilisé, est provisoirement en dépôt dans les magasins de l'église; il a été, comme les précédents, exécuté par VIGNÉ, d'après les cartons de HESSE.

CHAPELLE NOTRE-DAME DES VICTOIRES.

Les treize fenêtres sont closes par des vitraux encadrés d'une large bordure chargée d'arabesques et portant au centre un médaillon renfermant un emblème religieux rappelant les mystères du Rosaire.

Ces vitraux ont été exécutés, en 1887, par M. DIDRON.

CRYPTE.

Elle est installée sous la chapelle Notre-Dame des Victoires et construite en beton. Les cinq travées dont elle se compose sont séparées par des pilastres soutenant des corbeaux sur lesquels reposent les poutrelles en fonte du plafond.

Sur l'autel :

Mater Dolorosa. — Groupe plâtre. — H. 1m,40. — L. 1m,50. — Par SANSON (JUSTIN-CHRYSOSTOME).

La Vierge, drapée et voilée, tient sur ses genoux le cadavre de son divin Fils.

Signé à gauche : SANSON, 1869.

Salon de 1869 (N° 3698).

L. MICHAUX,

MEMBRE DE LA COMMISSION.

Paris, 1er *août* 1887.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE.

NOTA. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *p.*, peintre, *p. verr.*, peintre verrier.

ÉGLISE

DE

SAINT-GERMAIN DE CHARONNE

ÉGLISE

DE

SAINT-GERMAIN DE CHARONNE

Histoire. — *Si cette église est une des plus modestes que renferme Paris, elle en est aussi une des plus anciennes. Elle porte principalement la trace des styles des quinzième et seizième siècles; mais certaines de ses parties semblent remonter au douzième et même au onzième siècle, notamment les piliers qui soutiennent la tour. Suivant l'abbé Lebeuf, elle a dû être bâtie sur l'emplacement d'un oratoire élevé par les Parisiens pour rappeler quelque miracle accompli par saint Germain, évêque d'Auxerre, lors de l'un de ses voyages en Grande-Bretagne.*

L'édifice a été autrefois plus vaste qu'il ne l'est aujourd'hui, mais plusieurs de ses travées ont été détruites par l'incendie. Le portail a été restauré vers le commencement de ce siècle; il est situé sur la façade latérale sud et devait être primitivement établi à l'ouest, dans l'axe de la grande nef. La clef de voûte de la première travée du bas côté de droite, travée par laquelle on accède dans le monument, porte un écusson, en partie effacé, datant du dix-huitième siècle.

DESCRIPTION

EXTÉRIEUR.

L'église Saint-Germain de Charonne est entourée sur trois de ses faces par un cimetière, et trois des travées de sa façade sud sont enclavées dans les bâtiments de l'ancienne mairie, affectés depuis l'annexion des communes suburbaines au bureau de bienfaisance. L'entrée principale s'ouvre en regard de la rue Saint-Blaise (XXe arrondissement).

FAÇADE SUD.

Elle comprend quatre travées d'inégale largeur séparées entre elles par des contreforts d'assez forte saillie. Le portail en occupe la première travée et se compose de deux pilastres doriques supportant un fronton triangulaire. Entre les pilastres est pratiquée une grande baie plein cintre encadrée d'un chambranle mouluré. Dans la deuxième travée est installée une petite tourelle octogonale renfermant l'escalier qui conduit au clocher. Les deux dernières travées sont ajourées de fenêtres ogivales à meneaux; leurs contre-forts sont soutenus par des arcs-boutants et couronnés par des pinacles ornés d'arcs trilobés et de crochets.

TOUR.

La tour s'élève au-dessus de la deuxième travée du bas côté de droite. Elle est flanquée, à ses quatre angles, de contre-forts et affecte la forme carrée. Chacune de ses faces est percée d'une baie plein cintre munie d'abat-son.

FAÇADE OUEST.

Elle présente un pignon épaulé par quatre contre-forts dont les glacis viennent s'amortir à la naissance du comble. Entre les deux premiers contre-forts de gauche existe une baie ogivale dont la partie inférieure est murée.

FAÇADE NORD.

Cette façade se compose d'un pignon semblable au précédent. Elle possède trois baies ogivales à meneaux. Le contre-fort de gauche

est dominé par un pinacle avec arcs trilobés et crochets.

INTÉRIEUR.

L'édifice comporte une nef et deux bas côtés terminés par des chapelles.

NEF.

Le premier pilier de droite est peu élevé et très large; son chapiteau est orné de feuillages. Il est flanqué de quatre colonnes engagées qui reçoivent les retombées d'arcs doubleaux et celles d'un arc ogival qui occupe la deuxième travée et sépare la nef du collatéral de droite. Le deuxième pilier, du même côté, est composé de faisceaux de colonnes à chapiteaux décorés de feuilles de chou. Les autres piliers sont de forme octogonale, et leurs pans sont limités par des baguettes supportant de petits arcs trilobés. Chaque travée est recouverte d'une voûte d'arête avec nervures et clefs.

Première travée, sur le mur pignon :

Le Christ en croix. — Toile. — H. $2^m,65$. — L. $1^m,75$. — D'après Prud'hon. — Par Dulong (Jean-Louis). — Copie, dans les proportions de l'original du tableau conservé au Musée du Louvre (N° 457. Catal. F. Villot. Édit. de 1872).

CHAIRE A PRÊCHER.

Elle est adossée au deuxième pilier de gauche. La tribune est octogonale; elle repose sur un cul-de-lampe très-simple, et ses angles sont renforcés par des chutes de feuilles de laurier. Dans le pan du milieu sont sculptés des attributs religieux : calice, crosse épiscopale, croix patriarcale, encensoir et évangile, le tout accompagné de palmes. L'abat-voix est coiffé d'un dôme surmonté d'une boule crucifère soutenue par quatre consoles renversées en guise de piédouche. L'escalier contourne le pilier; il est clos par une balustrade pleine composée de panneaux séparés par des chutes de feuilles de laurier semblables à celles des pans de la tribune.

Deuxième travée, à droite, au-dessus de l'arcade :

Le Christ mort couché sur son linceul. — Toile. — H. $0^m,68$. — L. $1^m,97$. — D'après Philippe de Champaigne. — Par mademoiselle Hautier (Eugénie). — 1864 (date de la commande). — Copie, dans les proportions de l'original, du tableau conservé au Musée du Louvre (N° 79. Catal. F. Villot. Édit de 1869)

Dans le pilier de droite de la troisième travée a été scellée une plaque commémorative en pierre qui se trouvait autrefois dans la tour, et qui porte, en caractères gothiques, l'inscription suivante :

LAN MIL.CCC. ET LX. LE DIMECHE DEVAT LA
SAINT GERMAIN
LE XXVIIe JO^r DE JUILLET FU LEGLISE DE
CHARONNE DEDIEE
PAR REVEREND PERE EN DIEU MONS^r GUILLE
EVESQUE
DE PARIS ET ORDONNA QUE LA DÉDICASSE SEROIT
DORENAVANT LE DIMENCHE DEVANT LA
SAINT GERMAIN ET DONNA A TOUX CEULX QUI
LADITE EGLISE VISITEROIENT. XL JOURS
DE VRAY PARDON,
ET. LAN. MIL.CCC. ET XXVIII, LE XXIe JOUR
DE MARS. REVEREND. PERE. EN. DIEU.
MONS^r JAQUES. EVESQUE. DE. PARIS.
Y DONNA. QUARANTE. JOURS. DE
VRAY PARDON.

BAS COTÉS.

BAS COTÉ DE GAUCHE.

Les arcs doubleaux et les nervures des voûtes descendent, du côté du mur, sur des culs-de-lampe ornés, le premier de feuilles de persil, le deuxième de petits arcs trilobés, le troisième de têtes de chérubins.

Sur le mur pignon est scellée une plaque de marbre blanc portant l'inscription suivante, gravée en lettres d'or :

429

St GERMAIN, ÉVÊQUE D'AUXERRE
PATRON DE CETTE ÉGLISE
PASSANT PAR CHARONNE, Y RENCONTRA
ET Y BÉNIT POUR LA PREMIÈRE FOIS
Ste GENEVIÈVE DE NANTERRE.

Deuxième travée :

L'Incrédulité de saint Thomas. — Toile. — H. 1 mètre. — L. $1^m,20$. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Le Christ écarte son manteau et prend la main de saint Thomas, à qui il fait toucher sa plaie. Le manteau de Jésus est blanc.

Saint Thomas est drapé de marron. Derrière lui se trouvent deux personnages, l'un vêtu de rouge et l'autre de gris.

Ces figures sont représentées à mi-corps.

BAS COTÉ DE DROITE.

Les nervures et les arcs doubleaux des voûtes reposent, du côté du mur, sur des piliers semblables aux piliers correspondants de la nef. C'est dans la première travée de ce bas côté que se trouve l'entrée de l'édifice.

Sur le mur pignon est scellée une plaque de marbre blanc semblable à la précédente, présentant une inscription ainsi conçue :

1450
L'EGLISE DE CHARONNE
A ÉTÉ CONSACRÉE, LE 16 JUILLET
PAR MGR GUILLAUME CHARTIER
ÉVÊQUE DE PARIS.

La voûte de la deuxième travée, au-dessus de laquelle se dresse le clocher, est beaucoup plus basse que celles des autres travées.

Deuxième travée :

Saint Fiacre. — Toile. — H. 1m,50. — L. 0m,60. — École française. — Dix-huitième siècle.

Le saint est représenté, en habit de son Ordre, au milieu d'un jardin, la main droite sur son cœur, le bras gauche pendant et rejeté en arrière, les yeux levés vers le ciel. Près de lui, contre un arbre, une bêche.

CHŒUR.

Il occupe la quatrième travée de la nef centrale.

Derrière le maître-autel :

Saint Germain bénissant sainte Geneviève. — Toile. — H. 2m,25. — L. 1m,78. — Attribué à SUVÉE (JOSEPH-BENOÎT).

Saint Germain est debout, à droite, devant son siége, les yeux levés vers le ciel, la main droite étendue au-dessus de sainte Geneviève, agenouillée à ses pieds, les mains jointes. Le saint prélat est coiffé de la mitre et porte sa crosse épiscopale dans le bras gauche ; il a une robe blanche, une chape jaune doublée de rose et une étole jaune avec bordure d'or. La sainte est vêtue d'une robe blanche serrée à la taille par une ceinture bleue frangée d'or, et sa tête est couverte d'un voile léger. Derrière elle, sa mère, en robe rouge, manteau bleu et voile blanc. Au fond, plusieurs spectateurs dont on ne voit que la tête.

CHAPELLE SAINT-BLAISE.

Elle est placée à gauche du chœur, dans le prolongement du bas côté de gauche.

Sur le mur, à gauche :

La Vierge et l'Enfant Jésus sur des nuages. — Toile. — H. 2m,24. — L. 1m,32. — D'après BERNARDO STROZZI. — Par COSSMANN (HERMANN-MAURICE). — 1864 (date de la commande). — Copie, dans les proportions de l'original, du tableau conservé au Musée du Louvre (N° 406. Catal. BOTH DE TAUZIA. Édit. 1877).

CHAPELLE DE LA VIERGE.

Cette chapelle se trouve à droite du chœur, et fait pendant à la précédente.

A gauche de l'autel :

Sainte Catherine d'Alexandrie. — Toile. — H. 1m,66. — L. 1 mètre. — D'après RAPHAEL. — Par Mme D'AVALLON (ATHALIE). — 1866 (date de la commande). — Copie, dans les proportions de l'original, du tableau conservé au Musée du Louvre (N° 376. Catal. BOTH DE TAUZIA. Édit. 1877).

A droite :

Sainte Marguerite. — Toile. — H. 1m,66. — L. 1 mètre. — D'après RAPHAEL. — Par Mme BOUTERWEK. — 1866 (date de la commande). — Copie réduite du tableau conservé au Musée du Louvre (N° 367. Catal. BOTH DE TAUZIA. Édit. 1877).

Sur le mur, à droite :

La sainte Famille. — Toile. — H. 1m,57. — L. 1m,60. — D'après LE TITIEN. — Par Mme LISLE (MARIE). — 1866 (date de la commande). — Copie, dans les proportions de l'original, du tableau conservé au Musée du Louvre (N° 441. Catal. BOTH DE TAUZIA. Édit. 1877).

VITRAUX.

BAS COTÉ DE GAUCHE.

Fenêtre de la troisième travée :

Quatre médaillons renfermant les figures de saint Pierre, saint Paul, saint Benoît et saint Vincent de Paul. — Vitrail. — H. 4 mètres. — L. 2m,20. — Par MARQUIS. — 1849.

BAS COTÉ DE DROITE.

Fenêtre de la troisième travée :

Saint Germain. — Vitrail. — H. 4 mètres. — L. 2^{m},20.

Signé : Marquis, à Paris, 1849.

CHOEUR.

Saint Joseph, la Vierge et Jésus. — Vitrail. — H. 2^{m},50. — L. 1^{m},35. — Par Marquis. — 1849.

CHAPELLE SAINT-BLAISE.

Sainte Julienne et sainte Geneviève. — Vitrail. — H. 2 mètres. — L. 1^{m},20. — Par Marquis. — 1849.

CHAPELLE DE LA VIERGE.

L'Annonciation et le Couronnement. — Vitrail. — H. 2 mètres. — L. 1^{m},20. — Par Marquis. — 1849.

L. MICHAUX,
MEMBRE DE LA COMMISSION.

Paris, le 15 *août* 1887.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE.

NOTA. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *éb.*, ébéniste; *lith.*, lithographe; *gr.*, graveur; *orf.*, orfèvre; *p.*, peintre; *p. verr.*, peintre verrier; *sc.*, sculpteur.

ÉGLISE

DE

SAINT-DENIS DE LA CHAPELLE

ÉGLISE

DE

SAINT-DENIS DE LA CHAPELLE

Histoire. — *D'après Félibien, cet édifice aurait été construit sur l'emplacement d'une retraite où sainte Geneviève s'arrêtait, avec les jeunes filles de sa compagnie, quand elle se rendait à Saint-Denis pour y célébrer les vigiles au tombeau des martyrs. Cette retraite ou oratoire dépendait alors d'un hospice. L'église fut primitivement dédiée à sainte Geneviève. L'authenticité de cette dédicace est attestée par plusieurs documents. Un acte d'affranchissement accordé, en* 1229, *aux habitants de la Chapelle par Odon, abbé de Saint-Denis, l'appelle* Capella S. Genovefæ. *Le* Pouillé *de Paris du treizième siècle la désigne sous le même titre, et des Indulgences de* 1397 *et de* 1446 *la dénomment* Ecclesia S. Genovefæ Capellæ S. Dionysi prope Parisios. *Elle fut incendiée, en* 1358, *par les gens du roi de Navarre et les Anglais, et eut à subir d'importantes détériorations pendant les guerres de religion de la fin du seizième siècle. C'est devant cette église que plusieurs citoyens de la Chapelle, le maire de cette commune en tête, furent massacrés, en janvier* 1791, *par des chasseurs des Barrières qu'ils venaient pour reconnaître. Cet épisode a été reproduit par une gravure dont une épreuve existe au Musée Carnavalet. La gravure a été exécutée par Prieur.*

La construction de l'édifice paraît remonter au commencement du treizième siècle, mais de cette époque, il ne reste plus actuellement que le chœur. La nef est du siècle suivant. La sacristie a été élevée en 1644, *et le portail date du dix-huitième siècle. L'église fut fermée, en* 1861, *après l'achèvement de Saint-Bernard qui devait la remplacer, mais on s'aperçut bientôt que le nouvel édifice était à lui seul insuffisant aux besoins du culte, et l'on rouvrit les portes de l'ancien quelque temps après.*

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR.

L'église est située rue de la Chapelle, 96. Ses façades latérales et son chevet sont enclavés dans des propriétés particulières.

FAÇADE PRINCIPALE.

Elle se divise en trois parties, conformément au plan intérieur, qui comporte une nef et des bas côtés. La partie centrale présente quatre pilastres doriques supportant un entablement dont la frise est ornée de triglyphes. Au-dessus s'élève un fronton triangulaire terminé par une croix. Le tympan du fronton est orné d'un écusson avec couronne royale, de palmes et de guirlandes. Dans l'axe est pratiquée une porte rectangulaire avec chambranle et corniche, supportée par deux consoles. Au-dessus, existe un œil-de-bœuf circulaire accompagné d'une draperie dont les extrémités sont relevées et accrochées à deux patères. A droite et à gauche de la porte, entre les pilastres, se trouvent deux tables saillantes d'inégale grandeur, séparées entre elles par une moulure établie à la hauteur de la corniche de la porte.

Les parties latérales, qui accusent extérieurement les bas côtés, sont disposées légèrement en retrait de la partie centrale. Chacune d'elles est ajourée d'une baie rectangulaire surmontée d'une table saillante que protège une corniche placée sur deux consoles et couronnée par un fronton circulaire. Sur la table saillante se détache une guirlande.

TOUR.

La tour se dresse au-dessus de la cinquième travée du collatéral de droite. Elle est bâtie sur plan carré et se compose de deux étages. Le premier étage est épaulé par des contre-

forts, et chacune de ses faces présente une baie ogivale aveugle. Dans le deuxième étage sont percées des baies rectangulaires munies d'abat-son. Au-dessus de la tour règne une balustrade dont les quatre angles sont marqués par des piédestaux supportant un vase d'amortissement.

INTÉRIEUR.

NEF.

La nef est recouverte d'une voûte en berceau, et séparée des bas côtés par cinq arcades ogivales dont les colonnes ont $2^m,90$ de haut seulement. Les crochets qui décorent les chapiteaux de ces colonnes sont brisés pour la plupart. De la porte d'entrée, on accède directement dans la nef. Au-dessus de la troisième colonne de gauche :

Saint Ambroise. — Toile. — H. 1^m. — L. $0^m,75$. — École française. — Dix-huitième siècle.

Le saint évêque est assis et en train d'écrire, un manuscrit posé sur ses genoux. Il est coiffé d'une mitre et porte une chape bleue doublée de blanc et une étole blanche ornée d'étoiles bleues. Derrière lui se tient un personnage, drapé de rouge. Au fond, des tablettes chargés de volumes.

Au-dessus de la quatrième colonne :

Saint Augustin. — Toile. — H. 1^m. — L. $0^m,75$. — École française. — Dix-huitième siècle.

Il est représenté assis, la tête mitrée, en robe blanche, manteau rouge, le coude droit appuyé sur une table, une plume à la main, la main gauche posée sur son cœur, les yeux levés vers le ciel.

CHAIRE A PRÊCHER

La chaire à prêcher occupe le troisième entre-colonnement de droite. La tribune affecte la forme d'un rectangle flanqué, à droite et à gauche, d'une partie demi-circulaire soutenue par un cul-de-lampe qui vient s'engager dans un soubassement carré. La face principale de la tribune est occupée par un bas-relief représentant l'aigle de saint Jean aux ailes déployées au-dessus d'un Évangile placé au milieu de nuages. Les deux parties demi-circulaires portent chacune une guirlande de fleurs dont les extrémités sont accrochées à des patères et retombent de chaque côté. La face postérieure renferme le chiffre de sainte Geneviève et celui de saint Denis entrelacés et accompagnés de rameaux de laurier. Le soubassement est accosté de deux consoles renversées, et sa face principale comprend un panneau encadré d'une moulure à oves et contenant le monogramme de la Vierge sculpté au centre d'une couronne de laurier. Le soubassement est séparé de la tribune par un tore de feuilles de laurier. L'abat-voix a la même forme que la tribune; il est plan et repose sur deux colonnettes ioniques, cannelées dans leur partie supérieure, unies et ornées de serviettes dans leur partie inférieure. Cette chaire est en bois de chêne; elle a été exécutée dans le dix-huitième siècle.

Au-dessus de la troisième colonne à droite :

Saint Jérôme. — Toile. — H. 1^m. — L. $0^m,75$. — École française. — Dix-huitième siècle.

Il est penché sur un pupitre et écrit. Sa robe est blanche et son manteau vert olive. Au fond, des livres.

Au-dessus de la quatrième colonne :

Saint Léon le Grand. — Toile. — H. 1^m. — L. $0^m,75$. — École française. — Dix-huitième siècle.

Assis, robe bleue, manteau blanc doublé de rouge, étole bleue, une plume dans la main droite, un manuscrit dans la main gauche, les yeux levés vers le ciel. A hauteur de son oreille, vole une colombe, emblème du Saint-Esprit. Au fond, sur des rayons, des livres.

Les quatre figures ci-dessus sont représentées à mi-corps.

BAS COTÉS.

Ils sont surmontés d'un plafond plat et éclairés par des fenêtres plein-cintre pratiquées dans les quatre dernières travées et par les deux fenêtres de la façade principale.

BAS COTÉ DE GAUCHE.

Première travée.

La pêche miraculeuse. — Toile. — H. $1^m,90$. — L. $2^m,20$. — Copie d'après Raphael. — Auteur inconnu.

Quatrième travée.

Le Christ descendu de la croix. — Peinture sur bois. — H. $0^m,95$. — L. $1^m,20$. — École flamande. — Dix-septième siècle.

Un homme, drapé de rouge et coiffé d'un bonnet rose, tient le Christ sous les bras, tandis qu'une femme, robe rouge, corsage bleu, manteau jaune et foulard rose, le tient

par les pieds. A droite, la Vierge, robe vert olive et voile blanc, s'affaisse entre les bras de deux femmes; la première, robe jaune et voile blanc; la seconde, robe et manteau rouges. Derrière, une autre femme, robe lilas et voile blanc, la tête dans les mains et pleurant. A droite, sainte Madeleine, corsage rouge et manteau blanc, s'incline, les mains jointes. On aperçoit derrière elle la tête d'un homme. Aux pieds de la Vierge, un crâne humain.

Cinquième travée.

L'Adoration des mages. — Peinture sur bois. — H. $0^m,72$. — L. $1^m,02$. — École flamande. — Dix-septième siècle.

La Vierge, robe rose et voile blanc, est assise à gauche sur un banc, l'Enfant Jésus sur les genoux. Un des trois rois Mages est prosterné à ses pieds et offre au Messie un vase en cuivre ciselé; il a un manteau jaune, une pèlerine blanche et un collier d'or enrichi de pierres fines. Un enfant, vêtu de vert et à demi agenouillé derrière lui, soulève le pan de son manteau et porte un cierge allumé. A la gauche du groupe divin se trouvent les deux autres rois. L'un, en manteau rouge, avec pèlerine de fourrure et riche collier, s'incline et présente un coffret; il est accompagné d'un enfant, habillé de blanc, qui tient un cierge dans la main droite et une calotte rouge ornée de plumes dans la main gauche. Le dernier roi, un nègre, est debout, une espèce de cassolette dans les mains; il a un turban blanc, une robe vert pâle, un baudrier rouge rehaussé d'or et un glaive au côté.

A gauche de la composition, saint Joseph, tunique rouge, manteau vert, les mains tendues vers le divin Enfant. Près de lui, un guerrier cuirassé, tête nue, écharpe rouge en bandoulière, haut-de-chausses rouge à crevés, les yeux attachés sur le Christ, la main droite à la hanche, la gauche posée sur un bouclier. En arrière-plan, des soldats et des curieux. Au fond, à droite, des maisons.

BAS COTÉ DE DROITE

Première travée.

Jésus-Christ guérissant un boiteux. — Toile. — H. $2^m,50$. — L. $1^m,30$. — attribué à RESTOUT (JEAN-BERNARD).

Jésus montre le ciel de la main gauche et étend la main droite au-dessus d'un boiteux à demi couché à terre et soutenu par une jeune fille. Le Christ est vêtu d'une tunique rouge et d'un manteau bleu. L'infirme a le torse nu, les jambes couvertes par une draperie bleue et blanche, les bras écartés, les mains ouvertes et le regard attaché sur le Sauveur. La jeune fille porte une robe blanche.

A gauche, survient un homme drapé de rouge, dont les traits marquent la surprise à la vue du miracle. Au fond s'élèvent des colonnes, derrière lesquelles on aperçoit deux personnages vêtus de rouge.

CHŒUR.

Le chœur est installé dans le prolongement de la nef. Il occupe deux travées terminées par un mur plan et recouvertes de voûtes en ogive.

Sur le pilier de gauche :

Sainte Geneviève guérissant sa mère. — Médaillon bronze. — H. $0^m,35$. — L. $0^m,28$. — Par M. COTTE (NARCISSE).

La sainte est debout, la main gauche sur un seau posé sur la margelle d'un puits; elle touche de la main droite les yeux de sa mère agenouillée devant elle, les mains jointes.

Signé à droite : N. COTTE, 1885.

Le maître-autel est situé au fond. Il est en bois et affecte la forme d'un tombeau. Sur le devant sont sculptés les chiffres de sainte Geneviève et de saint Denis entrelacés et inscrits dans une couronne formée de palmes et de feuilles de laurier. Le retable comprend un panneau encadré d'une moulure ornée de feuilles d'acanthe et renfermant un bas-relief composé d'attributs divers, tels que mitre, crosse, étole, houlette, couronne royale, croix, avec palmes et rameaux de laurier. Le retable est couronné par un entablement.

De chaque côté de l'autel s'ouvre une porte rectangulaire donnant accès à la sacristie. Ces portes sont munies d'un chambranle mouluré et surmontées d'une frise couverte de rinceaux et d'une corniche à oves dont les extrémités reposent sur des consoles terminées par une chute de feuilles de chêne; elles ne possèdent qu'un seul battant et comportent un panneau rectangulaire avec partie demi-circulaire en haut et en bas et branches de lierre dans les écoinçons. Le retable et les portes sont peintes en blanc avec ornements d'or.

Au-dessus du retable et des portes :

Saint Denis, sainte Geneviève, Jeanne d'Arc, saint Eleuthère et saint Rustique. — Toile. — H. 4^m. — L. $4^m,75$. — Par M. CHAIGNON (ALPHONSE).

Saint Denis est debout, à gauche, en robe violette, surplis blanc avec dentelles, chape rouge et étole blanche, sa crosse épi-

scopale dans le bras gauche; il présente sa tête coiffée de la mitre et entourée d'une auréole. Derrière lui, saint Eleuthère et saint Rustique causent ensemble. Le premier est drapé de brun et porte une palme et un livre. Le second a une tunique grise et pose la main droite sur son cœur.

A droite, et devant l'apôtre des Gaules, est agenouillée sainte Geneviève, en robe jaune ocre, corsage rouge, voile blanc, une houlette dans la main droite, un cierge dans la main gauche. Derrière elle, Jeanne d'Arc, vêtue d'un jupon rouge orné d'écussons blancs, couverte d'une cuirasse, l'épée au côté, la tête nue, les cheveux flottant sur ses épaules, le bras droit pendant, une oriflamme dans la main gauche. Au deuxième plan est prosternée, les mains jointes, une femme en robe et voile noirs avec béguin blanc.

Au sommet de la composition plane un ange drapé de vert et portant un phylactère.

Au fond et au centre, la cathédrale de Saint-Denis.

Signé à gauche : A. CHAIGNON, 78.

CHAPELLE DE LA VIERGE.

Elle est installée dans le prolongement du bas côté. L'autel est placé au fond; il est en bois peint en imitation de marbre blanc, et affecte la forme d'un tombeau ; au centre existe un médaillon accompagné de branches de laurier et portant le monogramme de la Vierge.

Au-dessus est creusée une grande niche voûtée en cul-de-four qui occupe toute la largeur de la chapelle. Cette niche est flanquée de pilastres cannelés d'ordre dorique et possède une archivolte décorée d'oves; la partie inférieure est recouverte d'une draperie peinte avec semis de fleurs; la partie supérieure, au-dessus de la moulure d'imposte, présente des petits caissons carrés contenant des rosaces d'or sur fond bleu. Les moulures sont peintes en blanc. La niche abrite un groupe en plâtre de fabrication industrielle représentant la Vierge et l'Enfant Jésus.

CHAPELLE DE SAINT-JEAN.

Cette chapelle est située à droite du chœur ; elle fait pendant à la précédente et offre une disposition semblable, avec cette différence que le fond de la niche est peint uniformément en vert. La niche contient une statue en plâtre de fabrication industrielle, représentant saint Jean.

Paris, le 1er *septembre* 1887.

L. MICHAUX

MEMBRE DE LA COMMISSION.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE.

NOTA. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *éb.*, ébéniste; *lith.*, lithographe; *gr.*, graveur; *orf.*, orfèvre; *p.*, peintre; *p. verr.*, peintre verrier; *sc.*, sculpteur.

ÉGLISE

DE

NOTRE-DAME DE LA CROIX

DE MÉNILMONTANT

ÉGLISE

DE

NOTRE-DAME DE LA CROIX

DE MÉNILMONTANT

Histoire. — *Cette église doit son origine à une chapelle que l'un des curés de Belleville avait fait construire, en* 1833, *pour parer à l'insuffisance de l'église Saint-Jean-Baptiste et faciliter ainsi l'exercice de leurs devoirs religieux aux habitants de cette commune, dont l'importance augmentait chaque jour.* (Voir la description de Saint-Jean-Baptiste de Belleville.) *L'édifice est placé en contre-bas de la rue Ménilmontant. Sa façade principale est située sur la rue Julien Lacroix, dans l'axe de la rue Étienne Dolet; sa façade latérale de gauche s'étend sur la rue d'Eupatoria; sa façade latérale de droite est en partie enclavée dans des propriétés particulières. On accède au porche qui le précède par un triple perron de cinquante marches; son érection a été déclarée d'utilité publique par un décret en date du* 25 *octobre* 1853. *L'emplacement qu'il occupe provient, pour partie, de terrains acquis des sieurs Perrond et Sagnier, au prix de* 31,600 *francs, par acte du* 13 *août* 1851, *passé devant Mᵉ* Gozzoli, *notaire à Belleville, conformément à un décret du* 10 *mai précédent, relatif au redressement de la rue de la Mare et à la formation d'une place publique; d'un terrain acquis de la dame Bardou, moyennant* 8,700 *francs, par acte administratif du* 25 *août* 1852; *d'un autre terrain acquis le même jour des époux Gautié, moyennant* 9,514 *francs; et enfin de terrains plus considérables, expropriés sur les sieurs Guillaume, Bigle, Bequerel, Romain, Gautié, Bardoux, Gauthier, Lamarch, Millot, Maillot et Sonneville, par jugement du* 10 *mai* 1854, *en vue de la construction de l'église. Les indemnités de dépossession furent fixées par décision du jury des* 27 *et* 28 *juin* 1855.

Les plans de l'édifice ont été dressés par M. Heret *(Louis-Jean-Antoine), architecte de la ville de Paris, adoptés par une délibération du Conseil municipal du* 17 *avril* 1863 *et approuvés par un arrêté préfectoral, en date du* 27 *du même mois.*

Les travaux ont été entrepris en 1863, *mais les événements de* 1870-1871 *en retardèrent l'exécution, et ils ne purent être complétement terminés qu'en* 1880. *Cependant une partie du monument avait été livrée au culte dès* 1869.

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR.

L'église Notre-Dame de la Croix a été conçue et décorée dans le style roman du onzième au douzième siècle. Une des dispositions les plus originales adoptée par l'architecte résulte de l'emploi du fer dans la construction des voûtes et des planchers. L'édifice mesure 96ᵐ,85 dans sa plus grande longueur, et 37ᵐ,85 dans sa plus grande largeur; il couvre une surface totale de 3,195ᵐ,46. Le clocher compte 78 mètres de hauteur depuis le sol jusqu'à l'extrémité de la flèche; la nef et les transepts ont 20ᵐ,50 de hauteur.

PERRON.

Il est limité par une balustrade pleine avec piédestaux à la hauteur des trois paliers et candélabres en fonte sur chaque piédestal. La

partie inférieure des murs est construite en meulière avec chaînes et séparée de la partie supérieure par un large boudin qui se continue sur la façade latérale de gauche dont il limite le soubassement. La partie supérieure est en pierres de taille.

FAÇADE PRINCIPALE

Elle présente un porche divisé en trois parties correspondant à la nef et aux bas côtés et flanqué de deux constructions demi-circulaires renfermant, celle de gauche, la chapelle des *Fonts baptismaux*, et celle de droite, la chapelle du *Calvaire*. Le porche sert de base à une tour octogonale dominée par une flèche en pierre de même forme. La partie centrale comporte un rez-de-chaussée et un étage; elle est terminée par un pignon dont les rampants reposent sur onze arcatures plein cintre, et encadrée par deux petits avant-corps qui accusent extérieurement les tourelles dans lesquelles sont établis les escaliers conduisant au clocher. Les pieds-droits des arcatures suivent le rampant du pignon et s'appuient sur de petites consoles. Dans l'axe du rez-de-chaussée est pratiquée une grande baie plein cintre dont l'ébrasement contient trois colonnettes avec chapitaux feuillagés supportant des arcs concentriques, ornés de dents de scie, de palmettes et de losanges.

Cette baie est surmontée d'une archivolte chargée de bâtons rompus en forme de chevrons; les naissances de l'archivolte reposent sur des culs-de-lampe, et le linteau est soutenu par des corbeaux.

Dans le tympan :

La descente de Croix. — Bas-relief. — Pierre. — H. 1^m,80. — L. 3^m,15. — Par M. TOURNOIS (JOSEPH). — 1867. — Date de la commande.

La Vierge, drapée et voilée, est assise au milieu de la composition, le corps de son Fils étendu sur ses genoux. A ses pieds une couronne d'épines. De chaque côté, deux saintes femmes prosternées, parmi lesquelles on remarque sainte Madeleine, les cheveux épars et la tête dans les mains.

Signé sur le linteau : TOURNOIS.

La porte est en chêne à deux vantaux renforcés par des pentures en fer forgé.

Chacun des avant-corps est percé de deux barbacanes rectangulaires.

Au-dessus du rez-de-chaussée règne une corniche supportée par des corbeaux. Cette corniche se prolonge en pourtournant l'édifice et en s'interrompant seulement au droit des contre-forts. Le premier étage est ajouré d'une grande baie plein cintre flanquée de deux colonnes placées dans l'ébrasement et recevant les retombées de deux arcs concentriques dont l'un est tout uni et l'autre décoré de bâtons rompus. L'archivolte est chargée de billettes. La partie supérieure de cette baie est occupée par une grande rose, et la partie inférieure par sept petites arcatures plein cintre séparées par des colonnettes et surmontées de dais affectant la forme d'un pignon triangulaire fleuronné. Le dais de l'arcature centrale fait saillie sur les autres et abrite une statue représentant :

La Vierge. — Statue. — Pierre — H. 2^m,60. — Par M. TOURNOIS (JOSEPH). — 1875. — Date de la commande.

Elle est drapée et voilée, les bras pendants, les mains jointes, la tête légèrement inclinée en arrière, les yeux levés vers le ciel.

Le centre de la rose est marqué par un quatrefeuille inscrit dans un cercle relié à la moulure extérieure par une série de bâtons rompus en forme de chevrons. La moulure est ornée de boutons. Le quatrefeuille encadre une grande croix de pierre qui est élevée sur un socle placé au-dessus du dais de l'arcature centrale. Dans la partie supérieure du pignon est installé un cadran d'horloge dont la moulure est décorée de dents de scie. Au sommet se dresse une croix. Le premier étage des avant-corps est éclairé par deux barbacanes en plein cintre. La barbacane supérieure s'ouvre au-dessous d'une archivolte inscrite dans un pignon triangulaire. Le porche étant construit sur plan carré et la tour sur plan octogonal, il existe aux quatre angles des parties laissées libres qui sont occupées par quatre lanternons circulaires présentant chacun huit arcades supportant un toit conique fleuronné et orné de zones alternativement unies et découpées en forme d'ardoises. Entre les arcades viennent s'ajuster des colonnettes à chapiteau feuillagé.

Chacune des parties latérales est limitée par un contre-fort surmonté d'une espèce de pyramidion avec colonnettes engagées et toit imbriqué et fleuronné. Le rez-de-chaussée est pourvu d'une baie plein cintre et d'un œil-de-bœuf circulaire. La baie est surmontée d'une archivolte chargée de billettes; dans son ébrasement sont deux colonnettes qui reçoivent des arcs concentriques dont l'un est orné de bâtons rompus et l'autre de petites arcatures et de boutons.

Dans le tympan de la baie de gauche

La Présentation au Temple. — Bas-relief. — Pierre. — H. 1 mètre. — L. 1m,85. — Par M. BARTHÉLEMY (RAYMOND).

Le grand prêtre, revêtu de ses habits sacerdotaux et suivi de deux lévites, vient recevoir la Vierge que lui présente sa mère. La Vierge s'avance, les mains jointes; sainte Anne est drapée et voilée. Derrière se tient saint Joachim, un bâton de voyage à la main.

Signé à droite : Rd BARTHÉLEMY, 1870.

Tympan de la baie de droite :

La Fuite en Égypte. — Bas-relief. — Pierre. — H. 1 mètre. — L. 1m,85. — Par M. CHAMBARD (LOUIS-LÉOPOLD). — 1867. — Date de la commande.

La Vierge, drapée et voilée, l'Enfant Jésus dans ses bras, est montée sur un âne et précédée de deux anges qui lui indiquent la route. Derrière elle vient saint Joseph, un bâton de voyage à la main.

Ces bas côtés sont couronnés par une balustrade à jour formée de quatre petites arcatures plein cintre. Au-dessus se développe un arc-boutant qui relie le premier étage de la partie centrale aux parties latérales et vient s'amortir à la base du pyramidion. Le vide de l'arc-boutant est rempli par des claustras en pierre.

TOUR.

Elle est épaulée par des contre-forts à glacis et composée de huit pans d'inégale largeur. Les quatre pans placés diagonalement à son axe sont pourvus d'une barbacane rectangulaire ; les autres offrent chacun une grande baie plein cintre dont l'archivolte descend sur des colonnettes engagées. Dans cette baie sont ménagées deux ouvertures plein cintre munies d'abat-son et limitées par des colonnettes semblables à celles de l'archivolte. La corniche s'appuie sur des arcatures plein cintre. La flèche est divisée en quinze zones alternativement unies et imbriquées. Au milieu des quatre pans principaux se détache une grande croix sculptée en pleine pierre. A la base de la flèche existent huit lucarnes plein cintre formées d'un pignon fleuronné et de colonnettes à chapiteau feuillagé. Les lucarnes des pans les plus étroits ont plus d'importance que les autres et sont dominées par un toit pyramidal; leurs colonnettes sont disposées à l'aplomb des contreforts.

Les chapelles installées à droite et à gauche du porche s'accusent extérieurement par un mur demi-circulaire, dont les trois travées sont ajourées de baies plein cintre et séparées entre elles par des contre-forts à glacis. La balustrade qui couronne cette partie de l'édifice est établie sur le prolongement de celles des parties latérales du porche et présente la même décoration qu'elles. L'archivolte des baies est ornée de pointes de diamants; elle se retourne horizontalement à la hauteur de la naissance des arcs desdites ouvertures et vient buter contre les contre-forts.

FAÇADES LATÉRALES.

Elles possèdent, jusqu'aux transepts, sept travées divisées par des contre-forts et ajourées de baies plein cintre dont les archivoltes sont couvertes de pointes de diamants et se profilent horizontalement à hauteur de la naissance des arcs. Au-dessus s'étend une balustrade semblable à celle déjà mentionnée. Cette balustrade est interrompue au droit de chaque contre-fort.

Le sol de la rue d'Eupatoria étant beaucoup moins élevé que le niveau du terrain sur lequel s'étend la façade latérale de droite, on a établi sur la façade latérale de gauche un soubassement dont chaque travée possède une baie plein cintre aveugle. Dans la dernière travée est ménagée une baie rectangulaire à meneaux. La corniche qui limite le soubassement est établie sur le prolongement de la balustrade des perrons. La partie qui s'élève au-dessus des chapelles et au-dessus de la première travée des collatéraux offre un pignon semblable à celui de la façade, mais ajouré seulement de trois baies plein cintre et d'un œil-de-bœuf circulaire. Les six travées qui viennent à la suite sont munies chacune de deux baies géminées plein cintre avec colonnettes à chapiteau feuillagé et archivolte décorée de billettes. Les glacis des contre-forts s'amortissent contre une corniche soutenue par des arcatures dont les retombées s'appuient sur des consoles. Le chéneau qui règne au-dessus de cette partie de l'édifice est supporté par de petits corbeaux.

TRANSEPTS.

Ils présentent un pignon épaulé par des contre-forts terminés par de petits clochetons identiques avec ceux des contre-forts des parties latérales du porche. Dans la partie supérieure se trouve une grande baie aveugle encadrée d'un chambranle formé d'un double rang de dents de scie. Cette baie renferme une rose composée d'un cercle central d'où rayonnent de petites colonnettes supportant des arcatures

plein cintre qui se relient à la moulure extérieure par une série de petits cercles. Au milieu de la rose existe une grande croix portant, celle du transept de gauche la tête du Christ, et celle du transept de droite la tête de la Vierge. Dans la partie inférieure du pignon sont pratiquées trois baies plein cintre dont une, celle du milieu, est plus grande que les deux autres. La partie centrale est occupée par sept arcatures circonscrites entre deux moulures horizontales.

BATIMENTS CORRESPONDANT AU CHOEUR.

Le chœur est flanqué de deux bâtiments rectangulaires contenant les sacristies. Ces bâtiments sont composés de cinq travées pourvues de contre-forts semblables aux précédents; celui de gauche possède un rez-de-chaussée et deux étages; celui de droite n'a qu'un rez-de-chaussée et un étage.

BATIMENT DE GAUCHE.

Dans la première travée du rez-de-chaussée est pratiquée une porte plein cintre donnant accès à un vestibule, d'où part un escalier conduisant à l'intérieur du monument. Cet escalier sert à racheter la différence de niveau déjà signalée. Les quatre autres travées sont percées chacune d'une baie rectangulaire à meneaux dans laquelle est engagée une colonnette à chapiteau feuillagé. Le premier étage est éclairé par des baies semblables à celles des collatéraux. Au-dessus s'ouvrent des baies géminées en plein cintre. Les pieds-droits de ces dernières ouvertures reposent sur une moulure. La balustrade qui couronne ce bâtiment se trouve à la même hauteur que celles des basses nefs et présente le même dessin qu'elles.

VESTIBULE DE GAUCHE.

Il comporte deux parties de forme rectangulaire et recouvertes de voûtes d'arête dont les nervures s'appuient sur des colonnes à chapiteau feuillagé. Au fond de la première partie s'ouvre une porte conduisant à une crypte fort simple servant de salle de catéchisme. Dans la seconde est installé un escalier en pierre dont la rampe est ajourée et ornée de colonnettes. Dans le tympan de la porte ouverte sur le bas côté du chœur :

L'Adoration des Mages. — Bas-relief. — Pierre — H. 1 mètre. — L. 1m,85. — Par M. Denécheau (Séraphin). — 1867. — Date de la commande.

La Vierge est assise, à gauche de la composition, de profil, drapée et voilée, l'Enfant Jésus sur ses genoux. Près d'elle, saint Joseph debout. A droite, trois rois Mages. Le premier, vieillard à longue barbe, est agenouillé au pied du divin Enfant et lui offre une coupe; le deuxième, un roi nègre, tête couronnée, se prosterne et présente également une coupe ; le troisième s'incline, les bras croisés sur la poitrine.

BATIMENT DE DROITE.

Le rez-de-chaussée de ce bâtiment correspond au premier étage du bâtiment de gauche. La première travée est occupée par une baie en plein cintre surmontée d'une double archivolte. L'archivolte intérieure est ornée de petites arcatures tréflées avec feuillage au centre; l'archivolte extérieure est décorée de losanges et de feuillage.

Dans le tympan :

Jésus portant sa croix. — Bas-relief. — Pierre. — H. 1 mètre. — L. 1m,85. — Par M. Leenhoff (Ferdinand). — 1867. — Date de la commande.

Le Christ s'avance en portant sa croix ; il étend la main droite vers trois saintes femmes qui se tiennent sur son passage. Autour de sa taille est roulée une corde dont les extrémités sont tenues par un homme que l'on aperçoit à peine. L'une des saintes femmes est agenouillée, les mains jointes, les yeux tournés vers le ciel ; la deuxième a les bras croisés sur la poitrine ; la troisième a les bras pendants, les mains jointes; ces deux dernières sont debout. Toutes trois sont drapées et voilées. Un homme aide le Christ à porter sa croix. Un soldat en courte tunique, glaive au côté, marche en avant, précédé d'un bourreau tenant un marteau et une corde.

Les autres travées ont reçu la même décoration que celles du bâtiment de gauche.

VESTIBULE DE DROITE.

Par cette porte, on arrive dans un petit vestibule rectangulaire dont les murs sont divisés en trois travées par des colonnes qui reçoivent des arcs plein cintre venant en pénétration dans une voûte en berceau. Cette voûte est renforcée par des arcs doubleaux en fer dont les naissances s'appuient sur des corbeaux. Dans la travée centrale du fond est ménagée une baie plein cintre par laquelle on pénètre dans le bas côté du chœur.

CHEVET.

Il comporte cinq parties, deux parties droites correspondant aux bâtiments dont il a été parlé plus haut, et trois parties en hémi-

cycle accusant intérieurement des chapelles absidales dédiées à la Vierge, à saint Louis et à sainte Geneviève. La chapelle de la Vierge est placée dans l'axe de l'édifice et présente plus d'importance que les deux autres. Les deux premières parties n'ont qu'une travée, et cette travée est absolument semblable à celles des façades latérales des mêmes bâtiments. La partie inférieure des deux parties demi-circulaires qui viennent à la suite est ajourée d'une baie plein cintre au-dessus de laquelle sont pratiquées trois baies de même forme dont une, celle du centre, est plus haute que les deux autres. Ces baies ont des archivoltes ornées de dents de scie. La corniche de la balustrade qui couvre ces deux parties se raccorde à la corniche et à la balustrade des bâtiments voisins. La chapelle de la Vierge possède cinq travées limitées par des contre-forts et pourvues chacune de deux arcades plein cintre dont la partie supérieure contient un œil-de bœuf, et la partie inférieure deux baies géminées. Les deux arcades sont séparées par une colonnette. Leur archivolte retombe intérieurement sur une tête humaine et extérieurement sur les glacis des contre-forts. Dans le soubassement sont réservées des baies rectangulaires à meneaux. Cette partie du monument est terminée par une frise architravée décorée de consoles. Au-dessus s'élèvent les murs supérieurs du chœur et des bas côtés dont les travées sont percées de fenêtres semblables aux fenêtres correspondantes des façades latérales.

INTÉRIEUR

L'église Notre-Dame de la Croix comporte un porche, une grande nef et des bas côtés qui se prolongent au delà du chœur jusqu'à l'abside, où sont installées les trois chapelles ci-dessus mentionnées. Les bas côtés desservent des chapelles latérales.

PORCHE.

Il se divise en trois travées correspondant à la nef et aux bas côtés et s'ouvre à droite et à gauche sur les deux chapelles dont nous avons déjà parlé. Chaque travée est recouverte d'une voûte d'arête dont les arcs doubleaux, fort saillants, retombent sur des colonnes engagées. Les arêtes de la voûte centrale s'appuient sur des têtes saillantes.

CHAPELLE DES FONTS BAPTISMAUX.

Cette chapelle est construite sur plan demi-circulaire et recouverte d'une voûte d'arête dont les arcs doubleaux et les nervures descendent sur des colonnettes à chapiteau feuillagé.

La cuve baptismale est en pierre; elle affecte la forme d'une coupe dont la moulure de couronnement fait une assez forte saillie et s'appuie sur quatre colonnettes isolées. Cette moulure est chargée de billettes. A la hauteur des chapiteaux de ces colonnettes se développe une frise ornée de consoles. Le pied de la cuve est couvert d'entrelacs.

CHAPELLE DU CALVAIRE.

Même disposition que la précédente.

Dans la porte du tabernacle de l'autel.

Jésus portant sa croix. — Peinture sur cuivre avec fond d'émail bleu. — H. 0m,45. — L. 0m,38. — Par M. Balze (Paul-Jean-Étienne). — 1875. — Date de la commande.

Le Christ, tunique bleue et manteau rouge, s'avance de profil en portant sa croix. Sur son passage se tient la Vierge, en robe rouge, manteau vert et voile blanc, les mains croisées, les yeux attachés sur lui.

NEF.

La tribune des orgues est installée au-dessus du porche. Elle est close par une balustrade en pierre composée d'arcatures et de colonnettes. Au centre de la balustrade se trouve une petite niche abritant un cadran d'horloge.

La nef se compose de six travées percées d'arcades plein cintre, limitées par des colonnes auxquelles sont adossées des colonnettes qui viennent en pénétration dans les chapiteaux et s'élèvent jusqu'à la naissance des voûtes. Les arcs doubleaux et les nervures sont en fer ajouré. Les arcades sont surmontées d'archivoltes ornées de feuilles. La partie inférieure est occupée par un triforium composé de colonnettes.

CHAIRE A PRÊCHER.

Cette chaire est installée dans le sixième entre-colonnement de droite. La tribune repose sur un cul-de-lampe feuillagé et soutenu par une colonnette; elle est demi-circulaire et comporte cinq panneaux limités par des colonnettes terminées par des culs-de-lampe. Chaque panneau est mouluré et contient une croix dont les bras sont chanfreinés. Sur les colonnettes s'appuie une petite corniche ornée de créneaux renversés. Le dossier est simplement mouluré. L'abat-voix est supporté par des arcs plein cintre dont les retombées descendent sur des colonnettes; il est couronné par une moulure crénelée. On monte à la tribune par deux escaliers munis chacun d'une balustrade dont la main courante est posée sur des colonnettes entre les-

quelles se développent de petites arcades plein cintre. La chaire est en bois de chêne. Elle a été exécutée, en 1879, par M. Quénart, d'après les dessins de M. Héret.

BAS COTÉS

Ils sont recouverts de voûtes d'arête. Les bas côtés contiennent un chemin de la croix sur lave émaillée exécuté, en 1875, par M. Gillet, d'après les cartons de M. Hussenot (Joseph).

CHAPELLES.

Les chapelles sont construites sur plan rectangulaire et surmontées chacune d'une voûte d'arête dont les nervures s'appuient sur des têtes humaines. Elles sont dépourvues de toute décoration.

TRANSEPT

Le transept a la même hauteur que la nef et présente deux travées. La travée correspondant aux collatéraux a reçu une décoration semblable à celle de cette partie de l'édifice. La partie inférieure de la deuxième travée est tout unie. Dans la partie supérieure se trouvent les baies dont il a été parlé dans la description extérieure. Le mur du fond est décoré d'un triforium établi à la même hauteur que ceux de la nef. Ce triforium se compose de huit colonnettes.

TRANSEPT DE GAUCHE.

CHAPELLE DU SACRÉ-COEUR.

Rien à signaler.

TRANSEPT DE DROITE.

CHAPELLE SAINT-JOSEPH.

Le tombeau de l'autel offre trois panneaux encadrés de colonnettes.

Premier panneau.

Le Songe de saint Joseph. — Peinture sur cuivre. — H. 0m,45. — L. 0m,38. — Par M. Balze (Paul-Jean-Étienne). — 1875. — Date de la commande.

Saint Joseph est couché sur un lit de parade; il se réveille à l'appel de l'ange qui vient lui ordonner de fuir avec la Vierge et l'Enfant Jésus. Le saint est en tunique vert pâle et manteau marron. L'ange est vêtu d'une tunique rose et d'un manteau violet doublé de jaune, dont il relève les plis de la main gauche.

Deuxième panneau.

L'Enfance de Jésus. — Peinture sur cuivre. — H. 0m,45. — L. 0m,38. — Par M. Balze (Paul-Jean-Étienne).

Saint Joseph et l'Enfant Jésus sont en train de scier une planche posée contre un établi. Le saint est en tunique vert pâle, et Jésus en tunique violette. Sur l'établi, un maillet.

Troisième panneau.

La Mort de saint Joseph. — Peinture sur cuivre. — H. 0m,45. — L. 0m,38. — Par M. Balze (Paul-Jean-Étienne).

Saint Joseph est étendu sur un lit, la poitrine nue, les jambes couvertes par une draperie marron. Jésus, tunique violette et manteau bleu, se penche vers lui et lui prend la main. Au pied du lit, un socle sur lequel sont posées une lampe allumée et une cruche.

CHŒUR.

Le chœur est élevé de trois marches au-dessus du sol de la nef et possède deux travées semblables à celles de la nef et cinq travées en hémicycles recouvertes de voûtes d'arête. Il est clos, du côté de la nef, par une grille en fer forgé d'un dessin très-simple et séparé des bas côtés par une boiserie composée de panneaux limités par des montants et divisés en deux parties horizontales par des traverses. Les montants et les traverses sont chanfreinés. La partie inférieure est tout unie, la partie supérieure renferme une croix inscrite dans un arc plein cintre. Le maître-autel est en pierre et précédé de quatre marches. Le devant est décoré de cinq petites arcatures avec colonnettes engagées formant des niches.

Première niche :

Saint Louis. — Peinture sur cuivre. — H. 0m,50. — L. 0m,28.

Tunique et manteau agrafé sur l'épaule droite, la tête couronnée, un sceptre dans la main droite, une couronne d'épines dans la main gauche.

Deuxième niche :

Saint Jean. — Peinture sur cuivre. — H. 0m,50. — L. 0m,28.

Drapé, le bras droit replié, la main ouverte, un Évangile dans la main gauche.

Troisième niche :

La Vierge. — Peinture sur cuivre. — L. 0m,50. — 0m,28.

Drapée et voilée, les bras pendants, les mains ouvertes, les yeux levés vers le ciel.

Quatrième niche :

Sainte Madeleine. — Peinture sur cuivre. H. 0m,50. — L. 0m,28.

Drapée, les cheveux dénoués et flottants, un ciboire à la main.

Cinquième niche :

Sainte Hélène. — Peinture sur cuivre. — H. 0^m,50. — L. 0^m,28.

Riche robe serrée à la taille par une ceinture et manteau rehaussé d'une large bordure; la tête couronnée, le bras droit replié et l'index tendu vers le ciel, une croix dans le bras gauche.

Toutes ces figures se détachent en or sur un fond d'émail bleu. Elles ont été exécutées, en 1875, par M. Triouillier, d'après les cartons de M. Balze (Paul-Jean-Étienne).

BAS COTÉS DU CHOEUR.

Ils possèdent quatre travées. La première présente une arcade plein cintre dans laquelle est percée une porte rectangulaire qui s'ouvre sur les vestibules dont il a été question dans la description extérieure; au-dessus sont pratiquées deux baies géminées plein cintre. Dans la quatrième est ménagée une porte rectangulaire surmontée d'une corniche et donnant accès dans les sacristies. Les autres travées sont unies.

CHAPELLE DE LA VIERGE.

Cette chapelle est installée à l'extrémité de l'abside, sur le prolongement de la nef et du chœur dont elle a la largeur. Elle est précédée de trois marches et possède sept travées, dont deux rectangulaires et cinq disposées en hémicycle. Entre ces travées s'élèvent des colonnes soutenant les retombées des arcs doubleaux et celles des nervures de la voûte. L'autel est en pierre et placé au fond de l'hémicycle. Le devant comporte deux petites arcades entourées de bâtons rompus et surmontées d'archivoltes ornées de boutons.

Dans la première arcade :

Le Christ sur les genoux de la Vierge. Peinture sur cuivre. — H. 0^m,45. — L. 0^m,64.

La Vierge est assise, le corps de son divin Fils étendu sur ses genoux. Elle est drapée et voilée, les bras pendants, les mains ouvertes, les yeux levés vers le ciel. A gauche, est prosternée sainte Madeleine, les cheveux flottants, les bras croisés sur la poitrine. A droite se tient saint Jean, les mains jointes, le regard attaché sur Jésus.

Deuxième arcade :

La Mise au tombeau. — Peinture sur cuivre. — H. 0^m,45. — L. 0^m,64.

Saint Jean d'Arimathie et saint Nicodème portent le Christ. Au fond, la Vierge, drapée, voilée, les bras écartés, les yeux levés vers le ciel.

Ces figures se détachent en or sur un fond d'émail bleu. Elles ont été exécutées, en 1875, par M. Triouillier, d'après les cartons de M. Balze (Paul-Jean-Étienne).

Première travée de gauche.

L'Annonciation. — Toile marouflée. — H. 6^m,50. — L. 2^m,87. — Par M. Monchablon (Xavier-Adolphe).

La Vierge, drapée et voilée de blanc, est à droite de la composition. Les bras pendants, les mains ouvertes, les yeux baissés, elle écoute avec recueillement les paroles de l'ange Gabriel. L'envoyé céleste est debout sur des nuages, en tunique rouge et manteau violet roulé autour des reins; il tient dans la main droite un long bâton au bout duquel s'épanouit une fleur de lys et montre le ciel de la main gauche. Au-dessus, dans un nuage lumineux, la colombe, emblème du Saint-Esprit. A gauche, un ange vêtu d'une tunique rouge pâle et d'un manteau jaune flottant, une lance dans la main droite, les yeux tournés vers Dieu le Père assis sur des nuages au sommet de la toile. Au milieu, un deuxième ange, drapé de lilas, les bras croisés et présentant une couronne d'épines. A droite, un troisième ange, drapé de violet et tenant une lance. Ces trois anges sont en partie cachés par les nuages. Dieu le Père, tunique violette et manteau rouge flottant, les bras écartés, les mains ouvertes, les yeux baissés vers la terre.

Signé à gauche : A. Monchablon, 1882.

Salon de 1882, n° 1905.

Première travée à droite :

La Visitation. — Toile marouflée. — H. 6^m,50. — L. 2^m,87. — Par M. Machard (Jules-Louis).

La Vierge, robe rouge, manteau bleu et voile blanc, gravit des degrés taillés dans un rocher au sommet duquel s'élève la maison de sainte Élisabeth. Celle-ci, robe rouge, manteau lilas et voile blanc, vient au-devant de sa cousine et tend les bras vers elle. Sur le pas de la porte de la maison apparaît Zacharie, drapé de rouge et coiffé d'un turban vert pâle. On aperçoit, au deuxième plan, à droite, dans un sentier encaissé, saint Joseph arrivant, monté sur un âne et vêtu d'une tunique jaune et d'un manteau bleu; il a un bâton de voyage dans la main gauche et place la main droite au-dessus de ses yeux pour mieux voir au loin. La maison est coiffée d'un dôme et présente un mur percé de deux fenêtres. Contre ce mur vient s'appuyer un

grand arc qui se développe au-dessus du chemin que suit saint Joseph. Au pied du rocher, une fontaine à laquelle une femme agenouillée est en train d'emplir une amphore. Cette femme porte une robe bleue et un voile marron; elle a les yeux tournés vers la Vierge.

Signé à gauche : J. Machard, 1880.

Deuxième travée à droite :

La Vierge au pied de la croix. — Toile marouflée. — H. 6m,50. — L. 2m,87. — Par M. Machard (Jules-Louis).

Le Christ est étendu sur la croix. La Vierge, robe rouge, manteau bleu et voile blanc, s'affaisse au pied de la croix, entre les bras de deux femmes, l'une agenouillée, robe jaune et foulard blanc; l'autre debout, robe lilas et voile marron. Saint Jean, placé à gauche, tend les bras vers le Sauveur et attache sur lui des yeux remplis de larmes; il est vêtu d'une tunique rouge. Sainte Madeleine est représentée à droite dans l'attitude de la plus profonde douleur; elle porte une robe lilas et un manteau jaune; ses cheveux flottent dans son dos.

Signé à gauche : J. M. 1882.

Deuxième travée à droite :

L'Assomption. — Toile. — H. 6m,50. — L. 2m,87. — Par M. Monchablon (Xavier-Alphonse).

La Vierge, robe bleue, manteau et voile blancs, est transportée sur des nuages, les bras tendus vers le ciel. Elle est escortée par six anges, dont trois à droite et trois à gauche. Le premier ange de droite est vêtu de jaune et tient par la main le deuxième qui est habillé de rose; le troisième est drapé de rouge et croise les bras sur sa poitrine. Seul, le premier ange de gauche est visible; il est vêtu de violet et joint les mains. Au dessus se trouve un ange en tunique rouge qui présente une fleur de lys et montre la Vierge à des hommes et à des femmes groupés autour d'un tombeau ouvert. Au premier plan et à gauche sont agenouillés un homme et une jeune femme dont les yeux sont attachés sur la Vierge. L'homme a les bras pendants, les mains ouvertes; il porte une tunique verte et un manteau rouge. La femme a les mains jointes; elle porte une robe bleue, un manteau jaune et des manchettes de dentelles.

Près d'eux, et debout, un homme drapé de marron, les bras repliés sur la poitrine, le menton appuyé sur sa main droite, dans l'attitude de la méditation. Viennent ensuite trois personnages dont le haut du corps seul est visible. A droite, deux hommes prosternés au pied du tombeau; l'un, longue barbe, tunique rouge pâle et la tête dans ses mains; l'autre, tunique jaune, manteau gris. Derrière, deux hommes et une femme. L'un des deux hommes, tunique rouge et manteau gris, tient une coupe. La femme, robe bleue et manteau jaune, se penche vers lui et suit du regard l'ascension de la Vierge. Du deuxième homme, on ne voit que la tête. On aperçoit en arrière-plan trois autres personnages dont l'un, drapé de rouge, et de face, cache sa tête dans ses mains, tandis que les deux autres tendent les bras en l'air.

Signé à droite : Alph. Monchablon. 1882.

CHAPELLE SAINT-LOUIS.

Cette chapelle est située à gauche de la précédente et sur le prolongement du bas côté; elle se divise en deux parties, dont l'une est de forme rectangulaire et recouverte d'une voûte d'arête, et l'autre élevée sur plan circulaire et coiffée d'une demi-calotte sphérique. Les archivoltes des trois fenêtres qui l'éclairent sont chargées de petites rosaces.

CHAPELLE SAINTE-GENEVIÈVE.

Elle se trouve sur le prolongement du bas côté de droite et offre la même disposition que la chapelle précédente. L'autel est disposé au fond de l'hémicycle; il est en pierre. Le devant est divisé en trois panneaux par de simples pilastres.

Dans la première partie :

Sainte Geneviève bergère. — Peinture sur cuivre. — H. 0m,60. — L. 0m,42. — Par M. Balze (Paul-Jean-Étienne) et Mlle Balze (Anie).

La jeune bergère est assise sur un petit tertre, au pied d'une croix en pierre, et garde ses moutons en filant du chanvre. Elle est vêtue d'une jupe brune, d'un corsage rouge et d'un voile noir; à son cou est suspendu un médaillon; sa tête est auréolée. Un de ses moutons vient appuyer la tête sur ses genoux; deux autres sont couchés au bord d'un petit ruisseau auquel un quatrième est en train de se désaltérer. Au fond, la campagne. A l'horizon, le mont Valérien.

Signé à gauche : Paul Balze et Anie Balze. 1875.

Deuxième panneau :

Sainte Geneviève et saint Germain. — Peinture sur cuivre. — H. 0m,60. — L. 0m,42. — Par M. Balze (Paul-Jean-Étienne) et Mlle Balze (Anie).

Saint Germain, accompagné d'un diacre, bénit sainte Geneviève agenouillée à ses pieds, les mains jointes. Le saint évêque est revêtu de ses habits sacerdotaux : mitre sur la tête, robe jaune, chape verte doublée de violet, étole et manipule blancs; il tient sa crosse dans la main gauche. La sainte porte une robe bleue et un voile blanc. Le diacre est vêtu de blanc et croise les bras sur sa poitrine. Derrière sainte Geneviève se trouve sa mère, en robe marron, voile blanc, et son père en tunique grise, les mains croisées. Au fond, à gauche, le portail d'une église.

Signé à gauche : Paul Balze et Anie Balze, 1875.

Troisième panneau :

Sainte Geneviève à la défense de Paris. — Peinture sur cuivre. — H. 0m,60. — L. 0m,42. — Par M. Balze (Paul-Jean-Étienne) et Mlle Balze (Anie).

Sainte Geneviève, debout sur l'avant d'une barque, montre aux assiégés les sacs qu'elle leur amène et leur désigne le ciel. Elle est vêtue d'une robe violette serrée à la taille par une ceinture à laquelle pend une aumônière, et sa tête est coiffée d'un chaperon rouge. Le batelier qui conduit l'embarcation a le torse nu et porte un pantalon vert. Parallèlement à cette barque s'en avance une seconde, également remplie de sacs. Au fond, les murailles de la ville au sommet desquelles apparaissent les assiégés.

Signé à droite : Paul Balze et Anie Balze, 1875.

Dans la première travée à gauche :

Jésus guérissant les malades. — Toile. — H. 6m. — L. 3m,90. — Par Granger (Jean-Périn). — 1827. — Date de la commande.

Jésus, tunique rouge et manteau bleu, est assis au pied d'un rocher, la main gauche posée sur ses genoux, la main droite étendue au-dessus de la tête d'une vieille femme aveugle accompagnée de son fils, et à laquelle il rend la vue. Cette femme est à demi agenouillée et tend les bras vers Jésus. Elle a une robe lilas pâle et un manteau marron ramené sur la tête en guise de voile. Son fils, dont on ne voit que le haut du corps, la soutient en la regardant. Derrière elle se trouve un homme drapé de bleu qui élève les bras en l'air, dans l'attitude de l'étonnement. Au premier plan, à gauche, un groupe d'infirmes. Un aveugle, la poitrine nue, les jambes couvertes d'un manteau gris, est soutenu par un homme en tunique lilas, manteau rouge et turban blanc. Un paralytique assis à terre, et appuyé sur ses béquilles, implore l'assistance du Christ; il a la poitrine nue, un manteau rouge roulé autour de la taille et un foulard blanc sur la tête.

A droite, au premier plan, est assise une femme qui tient sa fille sur ses genoux et la serre contre sa poitrine, en attachant des yeux humides de larmes sur un des disciples de Jésus dont elle a l'air d'invoquer l'intervention. La jeune fille est enveloppée dans un manteau bleu et coiffée d'un foulard jaune; elle a les traits flétris par la maladie et appuie sa tête sur l'épaule de sa mère dont elle entoure le cou de ses bras. Le disciple a une tunique marron et un manteau vert qu'il relève de la main gauche. Derrière lui se tiennent deux personnages causant ensemble. On aperçoit, en arrière-plan, un homme en tunique bleue, manteau rouge pâle et turban blanc, qui écarte les bras et paraît stupéfait à la vue du miracle. Au fond, des montagnes au pied desquelles s'étend le lac de Tibériade.

Première travée de gauche :

Jésus dans les limbes. — H. 6m. — L. 3m,90. — Par Delorme (Pierre-Claude-François).

Jésus, poitrine nue, draperie blanche autour des reins, descend dans les limbes, les bras tendus en l'air et les yeux levés vers le ciel. Le milieu de la composition est occupé par un groupe composé d'une femme, d'un vieillard et d'un enfant. La femme, robe bleue, corsage rouge et voile blanc, est agenouillée, de profil, les mains jointes. Le vieillard s'incline; il a le torse nu et porte une draperie sombre roulée autour des reins. A son bras gauche se tient l'enfant qui est vêtu d'une petite draperie rouge. A droite, et sur le même plan, se trouvent trois vieillards, en longue tunique blanche, dont l'un joue de la harpe.

En bas de la toile, des réprouvés s'agitant au milieu des flammes et tendant leurs bras vers le Christ.

Salon de 1819 (no 312).

Ces deux tableaux proviennent de l'église Notre-Dame.

VITRAUX.

Les fenêtres et les œils-de-bœuf sont tous munis de verrières d'ornements exécutées, en 1867, par M. Ména.

Paris, le 15 *septembre* 1887.

L. MICHAUX,
MEMBRE DE LA COMMISSION.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE

Nota. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *éb.*, ébéniste; *gr.*, graveur; *lith.*, lithographe; *orf.*, orfèvre; *p.*, peintre; *p. verr.*, peintre verrier; *sc.*, sculpteur.

ÉGLISE

DE

SAINT-MICHEL

DES BATIGNOLLES

ÉGLISE

DE

SAINT-MICHEL DES BATIGNOLLES

Histoire. — *Cette église a été érigée, en* 1857, *d'après les plans et sous la direction de* Boileau (Louis-Auguste). *Ce n'était primitivement qu'une simple chapelle, et elle était alors dédiée à saint Jean. La Ville de Paris en fit l'acquisition de MM. de la Planche, curé de la paroisse, Chantepie et consorts, moyennant* 158,857 *fr.* 63 *c., suivant traité, en date des* 6, 7, 8, 9 *et* 15 *janvier* 1862, *passé devant Me Delapalme, notaire.*

DESCRIPTION.

L'édifice est de style gothique; il est construit en moellon et charpente, et couvre une superficie de 981 mètres environ. Sa façade, qui seule est dégagée des propriétés voisines, porte le numéro 14 de la rue Saint-Jean et s'élève dans l'axe du passage Saint-Michel.

EXTÉRIEUR.

FAÇADE PRINCIPALE.

Elle est précédée d'un porche dont la largeur est la même que celle du monument. Dans l'axe s'ouvre une porte rectangulaire surmontée de trois petites ouvertures et couronnée par un arc plein cintre dont l'archivolte est ornée de créneaux. Le linteau repose sur des corbeaux. L'arc est inscrit dans une espèce de pignon dont les sommiers viennent s'appuyer sur des pilastres doriques. De chaque côté de la porte s'étend un mur percé de trois petites baies plein cintre, closes par des vitraux de couleur. Ce porche est flanqué, à droite et à gauche, de deux portes rectangulaires donnant accès à des couloirs qui isolent l'édifice des constructions voisines. Au-dessus du porche, et en retrait, s'élève le mur de face du monument. Celui-ci est divisé en trois parties.

La partie centrale accuse extérieurement la forme de la voûte ogivale de la première travée de la nef. Au milieu est ménagé un œil-de-bœuf circulaire. Les deux autres extrémités sont terminées par une partie rampante; elles sont tout unies.

INTÉRIEUR.

L'église Saint-Michel se compose d'une grande nef, de bas côtés et d'un chœur terminé par une partie polygonale.

NEF.

Elle présente trois travées séparées entre elles par des piliers carrés dont les angles sont renforcés par des colonnettes supportant des corbeaux sur lesquels reposent des voûtes à pendentifs. Les voûtes sont ajourées d'une ouverture polygonale.

CHAIRE A PRÊCHER.

La chaire est installée dans le troisième entre-colonnement de droite; elle est conçue dans le style ogival du treizième siècle. La tribune est de forme hexagonale et repose sur un cul-de-lampe composé de grands crochets renversés qui viennent se réunir sur un pilier décoré d'arcatures. La corniche inférieure est chargée de feuillage. Chaque pan comporte trois arcatures fleuronnées et trilobées dont les colonnettes viennent s'engager dans un glacis imbriqué au-dessous duquel existent quatre rosaces à quatre lobes chacune. Les trois pans du centre sont limités par de petits contre-forts soutenant un faisceau de colon-

nettes servant de piédestal à des statuettes en bois représentant :

Saint Jean. — Statuette. — Bois. — H. 0^m,36.

Drapé, les yeux levés vers le ciel, un évangile dans la main droite, la main gauche placée sur son cœur. A ses pieds, et à gauche, un aigle.

Saint Matthieu. — Statuette. — Bois. — H. 0^m,36.

Il relève le pan de son manteau de la main gauche et présente un évangile de la main droite. A ses pieds est agenouillé un ange, les mains jointes.

Dans l'arcature centrale du pan du milieu :

Le Christ. — Statuette. — Bois. — H. 0^m,36.

Il est drapé, bénit de la main droite et tient un évangile dans la main gauche.

Cette statuette est placée sur un cul-de-lampe.

Saint Luc. — Statuette. — Bois. — H. 0^m,36.

Drapé, les yeux tournés vers le ciel, un évangile à la main. A ses pieds est couché un bœuf ailé.

Saint Marc. — Statuette. — Bois. — H. 0^m,36.

Drapé, le bras droit replié sur la poitrine, un évangile dans la main gauche. A ses pieds, un lion ailé.

Toutes ces statuettes sont ceintes d'une auréole; elles sont placées sous un dais composé d'arcs trilobés inscrits dans des pignons à fleurons et crochets.

Dans la corniche supérieure de la tribune courent des branches de lierre.

Le dossier est décoré d'un grand arc ogival trilobé. L'abat-voix affecte la même forme que la tribune; il est couronné par un pinacle à fleurons et crochets, épaulé par des arcs-boutants qui correspondent à chaque pan et viennent buter contre de petits pinacles.

L'escalier est à double rampe, et les rampes sont décorées de petites arcatures ogivales.

La chaire est en chêne; elle a été exécutée, en 1860, par M. Méchin.

BAS COTÉS.

Chaque travée est munie de deux fenêtres ogivales accouplées et recouverte de demi-voûtes en arc de cloître.

BAS COTÉ DE GAUCHE.

Deuxième travée.

A gauche des fenêtres :

Le Martyre de saint Quirin. — Toile cintrée. — H. 3 mèt. — L. 2 mèt. — Par M. Bernay (Louis).

Saint Quirin est debout, et de face, sur une roche. Un soldat lui arrache son manteau, tandis qu'un homme le retient et qu'un autre lui attache les pieds. Le Saint porte une tunique blanche et un manteau marron. Le soldat est cuirassé et casqué. Le premier homme a pour tout vêtement une draperie sombre roulée autour des reins. Le deuxième est chaussé de sandales et a les reins couverts d'une draperie lilas. Un personnage, agenouillé à gauche du martyr, porte à ses lèvres le pan de sa tunique et écarte une femme et un enfant qui veulent s'approcher. Ce personnage a une draperie rouge autour de la taille; la femme est vêtue d'une robe blanche et d'un manteau bleu; l'enfant porte une petite draperie bleue. A terre sont jetées une crosse et une mitre. Au fond, des soldats et des curieux.

Signé à droite : L. Bernay, 1856.

A droite :

Saint François. — Toile. — H. 1^m,80. — L. 1^m,25. — D'après Le Guide. Par madame d'Avallon (née Athalie Adoue). Copie d'après le tableau appartenant à l'église des Pères de l'Oratoire, à Naples.

Troisième travée.

A gauche des fenêtres :

Le Baptême du Christ. — Toile ogivale. — H. 2^m,60. — L. 1^m,90. — Par mademoiselle Rousseau (Caroline).

Le Christ, tunique blanche et manteau rouge, la tête baissée et les bras croisés sur la poitrine, est debout au milieu du Jourdain. Saint Jean, draperie brune roulée autour des reins et ramenée sur son épaule droite, tient une coquille au-dessus de la tête du Sauveur et porte une croix à banderole dans le bras gauche. A gauche, au deuxième plan, un personnage, assis, drapé de marron, le menton appuyé sur la main droite, la main gauche posée sur son genou. Derrière lui, plusieurs personnages. A droite, un homme et une femme tenant un enfant. L'homme est assis, une peau de mouton sur les épaules. La femme est agenouillée, les mains jointes; elle a un manteau bleu relevé sur sa tête en guise de voile. Au fond, la campagne.

Cette toile a été donnée, en 1877, par son auteur.

A droite :

La Présentation au Temple. — Toile. — H. 2 mèt. — L. 1m,10. — École espagnole (dix-septième siècle).

Le grand prêtre, debout au sommet des marches du temple, tend les bras vers sainte Marie qui est agenouillée à ses pieds et lui présente l'Enfant Jésus couché dans un lange. Le grand prêtre est mitré; il porte une robe blanche et une courte tunique rose bordée d'or et ouverte sur les côtés. La Vierge est vêtue d'une robe rose et d'un manteau bleu. Derrière elle, saint Joseph, tunique bleue et manteau rouge, la main droite sur le cœur, une branche de lys dans la main gauche. Derrière le grand prêtre, un homme et une femme dont on n'aperçoit que la tête. Au deuxième plan, quelques curieux. Au fond, une arcade.

Cette toile a été offerte par l'abbé Marcelli, ancien curé de la paroisse.

BAS COTÉ DE DROITE.

Première travée.

Dans la première travée est percée une grande baie flanquée de colonnettes et surmontée d'un arc en accolade qui donne accès à une chapelle installée dans une petite construction rectangulaire et renfermant les Fonts baptismaux.

Deuxième travée.

A droite des fenêtres :

La femme adultère. — Toile. — H. 4m,50. — L. 2m,35. — Par M. Bernay (Louis).

Le Christ, debout au milieu de la composition, montre le ciel de la main droite et place son bras gauche entre la femme adultère prosternée à ses pieds, la face contre terre, et le mari de celle-ci qui la menace du poing. Le Sauveur est couvert d'une tunique rose et d'un manteau bleu. La femme est vêtue d'un corsage blanc et d'une robe bleue. L'homme est drapé de rouge. Une jeune fille agenouillée, à gauche, implore l'intervention de Jésus en faveur de la coupable. Un vieillard tend les bras vers elle. Une femme pleure, la tête dans ses mains.

Signé à droite : L. Bernay, 1858.

Entre les deux fenêtres :

Saint François d'Assise. — Toile. — H. 0m,70. — L. 0m,59. — Copie moderne d'après le tableau de Cigoli conservé au Musée du Louvre (n° 112 Catal. Both de Tauzia, édit. 1877).

A gauche :

Saint Michel terrassant le démon. — Toile. — H. 2m,68. — L. 1m,60. — D'après Raphael. — Par M. Cossmann (Maurice), 1858 (date de la commande). — Copie, dans les proportions de l'original, du tableau conservé au Musée du Louvre (n° 370 Catal. Both de Tauzia, édit. 1877).

Troisième travée.

A droite des fenêtres :

La Vierge et l'Enfant Jésus. — Toile. — H. 2m,20. — L. 1m,38. — D'après Francesco de Bianchi. — Par Mlle Oppezzi de Cherio, 1859 (date de la commande). — Copie, dans les proportions de l'original, du tableau conservé au Musée du Louvre (n° 70. Catal. Both de Tauzia, édit. 1877).

A gauche :

La Visitation. — Toile. — H. 2 mèt. — L. 1m,10. — École espagnole (dix-septième siècle).

La Vierge, suivie de saint Joseph, s'avance vers la gauche, au-devant de sa cousine qui vient à sa rencontre. Elle est vêtue d'une robe rouge et d'un manteau bleu, et pose la main droite sur son cœur. Saint Joseph a une tunique rose pâle et un manteau jaune ocre; sainte Élisabeth porte une robe de couleur foncée et un manteau jaune ramené sur sa tête en guise de voile; elle étend le bras droit vers la Vierge. A sa droite, un petit chien blanc. Derrière elle, Zacharie, tunique rouge, manteau vert roulé autour des reins, les bras croisés sur la poitrine. En arrière-plan, à gauche, deux têtes de femme. Au sommet, la colombe symbolisant le Saint-Esprit. Au fond, le pilier d'une arcade laissant voir quelques maisons.

Cette toile a été donnée à la paroisse par l'abbé Marcelli.

Cette travée dessert la chapelle du Sacré-Cœur qui est établie dans une petite construction semblable à celle qui renferme les Fonts baptismaux.

CHŒUR.

Le chœur est élevé d'une marche au-dessus du niveau du sol de la nef. Il est terminé par une partie polygonale qui contient le maître-autel. Dans le pan central est pratiquée une

niche abritant un groupe de production industrielle représentant *Saint Michel terrassant le dragon*. Les deux autres pans sont ajourés chacun d'une baie munie d'un vitrail. Les baies et la niche sont ogivales et ornées d'un arc trilobé.

CHAPELLE DE LA VIERGE.

Cette chapelle est située dans le prolongement du bas côté de gauche et comporte une travée semblable à celles dudit bas côté. Elle est terminée par un mur plan contre lequel est adossé l'autel.

A gauche des fenêtres :

La Sainte Famille. — Toile. — H. 2 mèt. — L. 1^m,10. — École espagnole (dix-septième siècle).

La Vierge, robe rose, manteau bleu et voile blanc, est assise à gauche, l'Enfant Jésus sur ses genoux, les pieds posés sur un fût de colonne. A droite, saint Joseph, tunique verte et manteau jaune, la main droite repliée sur sa poitrine, le bras gauche pendant, la main ouverte et les yeux attachés sur le Christ. A gauche, deux anges ailés. Au sommet, des têtes de chérubins au milieu de nuages lumineux.

A droite :

L'Annonciation. — Toile. — H. 2 mèt. — L. 1^m,10. — École espagnole (dix-septième siècle).

La Vierge, robe rose et manteau bleu, est agenouillée près d'une espèce de lutrin. Devant elle, l'ange Gabriel, vêtu d'une tunique bleu pâle serrée à la taille par une ceinture rose, et porté sur des nuages, lève la main droite vers le ciel et présente une fleur de lys de la main gauche. A droite, une colonne cachée en partie par une draperie sombre. Au sommet de la composition, Dieu le Père, tunique blanche, manteau rose, appuyé sur un globe et accompagné d'anges.

Ces deux toiles ont été données par l'abbé Marcelli.

Au-dessus de la deuxième fenêtre :

Le Christ aux Oliviers. — Toile. — H. 0^m,90. — L. 0^m,60. — École italienne (dix-septième siècle).

Le Christ est agenouillé à gauche, en tunique rouge pâle et manteau bleu, les mains jointes, les yeux levés vers le ciel. Un ange, courte tunique rose et manteau bleu flottant, lui présente un calice de la main droite et lui montre de la main gauche une croix que soutient un second ange à peine visible. Ces deux anges sont debout sur des nuages. Au sommet planent trois autres anges dont l'un porte trois clous, et l'autre une couronne d'épines.

CHAPELLE SAINT-JOSEPH.

Elle est placée dans le prolongement du bas côté de droite et fait pendant à la précédente. L'autel et le retable sont en bois peint en blanc et composés de panneaux décorés de petites arcatures trilobées.

A droite des fenêtres :

Jésus au milieu des docteurs. — Toile. — H. 2 mèt. — L. 1^m,10. — École espagnole (dix-septième siècle).

Jésus, tunique brune et manteau rouge, est assis, à gauche, sous un dais précédé de quelques marches et flanqué de colonnes sur lesquelles retombe une draperie vert olive. Devant lui six docteurs, trois assis et trois debout. Le premier a une tunique blanche, un manteau rouge à festons; il se tourne vers le deuxième dont on ne voit que la tête. Le troisième, tunique bleu pâle, porte la main droite devant ses yeux pour mieux distinguer l'enfant divin et tient un livre ouvert sur ses genoux. Des trois autres, on ne voit que le haut du corps. Tous sont coiffés d'un turban. En arrière-plan, surviennent sainte Marie et saint Joseph que la colonne de gauche soustrait aux regards du Christ. La Vierge est drapée de bleu et saint Joseph de rouge pâle. Au fond, derrière le dais, deux têtes d'homme.

Ce tableau a été donné à la paroisse par l'abbé Marcelli.

VITRAUX.

CHAPELLE DE LA VIERGE.

Première fenêtre :

Le Couronnement de la Vierge. — Vitrail. — H. 3^m,50. — L. 1^m,15. — Par M. Chabot (1866).

Deuxième fenêtre :

L'Assomption. — Vitrail. — H. 3^m,50. — L. 1^m,15. — Par M. Chabot.

CHAPELLE SAINT-JOSEPH.

Première fenêtre :

Saint Joseph et Jésus. — Vitrail. — H. 3^m,50. — L. 1^m,15. — Par M. Chabot.

Deuxième fenêtre :

La Mort de saint Joseph. — Vitrail. —

H. 3m,50. — L. 1m,15. — Par M. Chabot.

CHOEUR.

Fenêtre de gauche :

L'Archange Raphaël. — Vitrail. — H. 3m,50. — L. 1m,15. — Par M. Hirsch (Charles-Émile), 1870.

Fenêtre de droite :

Saint Michel. — Vitrail. — H. 3m,50. — L. 1m,15. — Par M. Hirsch.

L. MICHAUX,
MEMBRE DE LA COMMISSION.

Paris, le 1er *octobre* 1887.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE.

Nota. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *p.*, peintre, *p. verr.*, peintre verrier.

ÉGLISE

DE

SAINT-MARTIN DES MARAIS

ÉGLISE

DE

SAINT-MARTIN DES MARAIS

Histoire. — *L'église Saint-Martin a été érigée, en* 1854, *sur les plans de* Gallois (Paul), *architecte des hospices de Paris, avec le produit d'une souscription ouverte parmi les habitants du quartier du Château-d'Eau. Elle a été inaugurée le* 31 *janvier* 1856.

DESCRIPTION.

L'édifice est conçu dans le style roman byzantin; il s'élève rue des Marais, nº 36. Sa construction ne comporte que du moellon et de la charpente. Sa plus grande longueur est de 45 mètres et sa plus grande largeur de 20 mètres.

EXTÉRIEUR.

FAÇADE PRINCIPALE.

Elle se divise en trois parties, conformément au plan intérieur qui comporte une grande nef et deux bas côtés. La partie centrale présente un rez-de-chaussée et un premier étage séparés entre eux par une moulure ornée de créneaux; elle est limitée par deux montants et terminée par un pignon dont les rampants reposent sur de petites arcatures plein cintre. Dans l'axe du rez-de-chaussée existe une arcade plein cintre dans laquelle est pratiquée une baie rectangulaire précédée de trois marches et encadrée d'un large chambranle, dont la moulure extérieure est chargée de pointes de diamants. Le tympan de l'arcade contient une croix grecque accompagnée de rinceaux formés de ceps de vigne et d'épis de blé. L'archivolte s'appuie sur de petites consoles décorées de dents de scie et de feuillage. De chaque côté de cette baie est ménagée une barbacane. Au-dessus sont inscrits deux quatrefeuilles contenant, celui de gauche, un casque accosté de deux étoiles, et celui de droite, une mitre accompagnée de deux croix grecques.

Au centre du premier étage se trouve un œil-de-bœuf aveugle de forme circulaire, dans lequel se détache une croix. Cet œil-de-bœuf est couronné par une archivolte semblable à celle de la baie du rez-de-chaussée.

Les deux parties correspondant aux bas côtés sont épaulées extérieurement par un petit contre-fort et terminées par une corniche établie sur le prolongement de la moulure du rez-de-chaussée de la partie centrale. Chacune d'elles est pourvue d'une arcade plein cintre dans laquelle s'ouvre une baie rectangulaire, élevée de trois marches. Les extrémités de l'archivolte qui surmonte les arcades se retournent horizontalement. Au-dessus sont réservées trois petites baies plein cintre accouplées, dont les pieds-droits reposent sur un glacis supporté par quatre consoles.

FAÇADES LATÉRALES ET CHEVET.

La façade latérale de gauche s'étend sur la cour de la propriété voisine; elle est tout unie. La façade latérale de droite et le chevet sont masqués par des constructions particulières.

INTÉRIEUR.

VESTIBULE.

La nef est précédée d'un petit vestibule de chaque côté duquel est établie une chapelle rectangulaire renfermant, celle de gauche, les Fonts baptismaux, et celle de droite, un autel dédié au Sacré-Cœur.

CHAPELLE DES FONTS.

Les Fonts baptismaux occupent le centre de la chapelle. La cuve est oblongue et affecte la forme d'une étoile; elle est soutenue par un piédestal rectangulaire dans lequel viennent

s'engager des colonnettes qui sont taillées en triangles et lui donnent ainsi la forme de la cuve elle-même. Le couvercle est en cuivre ciselé avec cabochons de différentes couleurs. La cuve et le piédestal sont en marbre blanc.

Sur le mur de gauche :

Sainte Catherine de Sienne. — Toile. — H. 1^m,20. — L. 0^m,90. — Copie moderne de l'école italienne du dix-septième siècle.

CHAPELLE DU SACRÉ-COEUR.

Sur le mur de gauche :

La Vierge tenant l'Enfant Jésus. — Toile. — H. 1^m,30. — L. 0^m,95. — Ecole française.—Dix-neuvième siècle.

La Vierge, robe rose et manteau bleu, est debout et de face, sur un globe porté sur des nuages. L'enfant Jésus est nu et présente un phylactère.

Mur de droite :

Le Baptême de Jésus-Christ. — Toile. — H. 1^m,50. — L. 1 mèt. — École française. — Dix-huitième siècle.

Le Christ, manteau bleu roulé autour des reins, est au milieu du Jourdain, les bras croisés sur la poitrine. Saint Jean, debout à droite, courte tunique vert pâle et manteau rouge, tient une coquille remplie d'eau au-dessus de sa tête et s'apprête à le baptiser. Derrière le Messie, deux anges tenant une serviette dépliée; l'un drapé de lilas et l'autre de rose. Au sommet de la composition plane la colombe symbolisant le Saint-Esprit. Au-dessus, apparaît, au milieu de nuages lumineux, Dieu le Père, drapé de blanc et les bras écartés. A droite et à gauche, des têtes de chérubins.

SALLE DES CATÉCHISMES.

La tribune sur laquelle est installée la salle des catéchismes est supportée par deux colonnes à chapiteau feuillagé et limitée par une balustrade ajourée de quatrefeuilles. Au-dessus de cette balustrade se développent trois arcades occupées chacune, dans leur partie inférieure, par trois baies plein cintre surmontées d'un fronton aigu. La grande arcade centrale est plein cintre et séparée des deux autres par des pilastres disposés à l'aplomb des colonnes ci-dessus mentionnées. Les deux autres arcades suivent la courbe de la voûte. Les baies sont ornées d'arcs trilobés dans leur partie supérieure. Arcades et baies sont munies de vitraux de couleur et closent ainsi la salle des catéchismes du côté de la nef. Cette salle ne comporte aucune décoration.

NEF.

Elle comprend cinq travées limitées par des piliers carrés accostés de quatre colonnes en bois, à chapiteau feuillagé. Les colonnes, placées parallèlement à l'axe de l'édifice, reçoivent les retombées des arcs plein cintre qui séparent la nef des bas côtés. Les autres supportent les arcs doubleaux des voûtes d'arête de la nef et les soffites du plafond qui recouvre les bas côtés. Au-dessus de chaque arcade s'ouvrent trois petites baies plein cintre accouplées.

BAS COTÉS.

Le plafond est plat et pourvu d'ouvertures carrées. Les murs sont tout unis.

Au-dessus de la porte d'entrée :

La Résurrection de Jésus-Christ. — Toile. — H. 2^m,17. — L. 1^m,60. — Copie moderne, dans les proportions de l'original, du tableau d'ANNIBAL CARRACHE, conservé au Musée du Louvre (n° 125 Catal. Both de Tauzia, édit. 1877).

Première travée :

Sainte Geneviève ramenant les Francs aux remparts. — Toile. — H. 3^m,40. — L. 2^m,75. — Par GRENIER SAINT-MARTIN (FRANÇOIS).

Sainte Geneviève est debout au milieu de la composition, en robe vert pâle et voile blanc, un crucifix dans la main droite, la main gauche levée vers le ciel. A gauche, se trouvent deux guerriers. Le premier est casqué, vêtu d'une courte tunique et de braies bleues; il a la main droite appuyée sur le pommeau d'une épée dégaînée dont la pointe est en terre; une jeune femme en jupon brun l'enlace de ses bras. L'autre, dont on ne voit que le haut du corps, tient une lance. A droite sont groupés quatre autres soldats, dont deux sont agenouillés et deux debout. Le premier porte une draperie marron roulée autour des reins; il serre un arc dans la main gauche et tend la main droite vers la patronne de Paris. Le deuxième a les mains croisées sur la poitrine; à son bras gauche est passé un bouclier orné d'une couleuvre. Le troisième est casqué et drapé de rouge; il baisse la tête et joint les mains. Le dernier est également casqué et drapé de marron; il brandit un poignard.

Cette toile a figuré au Salon de 1819, sous le n° 53.

Deuxième travée :

Vision de saint Augustin. — Toile. — H. 4 mèt. — L. 3m,40. — Par GAILLOT (BERNARD).

Saint Augustin est agenouillé dans un jardin, les yeux levés vers le ciel, la main droite posée sur un livre ouvert que tient son ami Alipe, debout à sa droite, la tête penchée. Tous deux ont une tunique blanche. Alipe est, en outre, couvert d'un manteau rouge. A droite, un banc en marbre sur lequel est jeté un manteau lilas. Au sommet, trois anges. L'un deux, tunique blanche, est assis à gauche sur des nuages, les mains croisées. Les deux autres sont à droite et planent. Le premier est vêtu de bleu et montre saint Augustin au second, qui porte une tunique rose et joint les mains.

Signé à gauche : GAILLOT, 1819.

Salon de 1819, n° 47.

Ce tableau provient de l'église Notre-Dame des Victoires.

Troisième travée :

Le rachat des captifs. — Toile. — H. 2m,80. L. 3m,25. — Par REVERCHON (ANDRÉ).

Saint Just, évêque de Lyon, est debout au milieu de la composition; il ordonne de délivrer un captif debout devant lui, et inscrit le nom du captif sur un livre que lui présente un enfant de chœur. Le prélat est coiffé d'une mitre et porte une soutane violette, un surplis, une étole et une chasuble blanche. L'enfant de chœur a une soutane rouge et un surplis orné de dentelles. Le captif a le torse nu et les reins couverts d'une sorte de pagne blanc ; il lève les bras en l'air comme pour remercier le ciel, tandis qu'un jeune homme, vêtu d'une courte tunique rose, s'agenouille à ses pieds et rompt les liens qui l'entravent. A gauche sont groupés des hommes, des femmes et des soldats. A droite, se pressent des captifs, qui semblent implorer l'intervention du prélat. Parmi les premiers, on remarque un homme drapé de rouge, assis, en avant, les mains jointes; une jeune fille, vêtue et voilée de blanc, qui tend les mains vers l'évêque, et une femme en robe lilas qui pose la main gauche sur l'épaule d'un jeune enfant couvert d'une courte tunique rose. On distingue au milieu des captifs un père et sa fille assis au premier plan. Le père, draperie vert pâle autour des reins; la fille, robe rose, les mains posées sur l'épaule de son père et la tête appuyée sur ses mains. Viennent ensuite deux vieillards, un homme et une femme : l'homme, tunique jaune serrée à la taille, cheveux tombant sur le cou, appuyé sur un bâton; la femme, robe bleu pâle et voile blanc, les mains jointes, les yeux au ciel. Près d'eux, un enfant. Au fond, en arrière-plan, est assis un consul romain drapé de pourpre, la main gauche posée sur le bras de son siége, un manuscrit roulé dans la main droite. Derrière lui, des colonnes et une draperie rouge.

Signé à droite : A. REVERCHON, 1846.

Salon de 1846 (n° 1523).

Quatrième travée :

La Sainte Famille. — Toile. — H. 1m,57. — L. 1m,60. — Copie moderne, dans les proportions de l'original, du tableau du TITIEN conservé au Musée du Louvre (n° 441, Catal. Both de Tauzia, édit. 1877).

BAS COTÉ DE DROITE.

Au-dessus de la porte d'entrée :

Mort de saint Meinrad, patron de l'abbaye d'Einsielder. — Toile. — H. 2m,45. — L. 1m,45. — Par PERRIN (ÉMILE).

Le saint, revêtu d'un habit blanc, est surpris lisant dans la campagne par deux hommes au torse nu qui le jettent à terre et s'apprêtent à le poignarder. Son livre s'échappe de ses mains, et il tend la main droite en avant. Au-dessus de lui volent deux corbeaux.

Signé à droite : ÉMILE PERRIN, 1845.

Salon de 1845 (n° 1321).

Première travée :

Sainte Geneviève priant le ciel d'apaiser un orage qui tombe sur ses moissons. — Toile. — H. 3m,40. — L. 2m,75. — Par GRENIER SAINT-MARTIN (FRANÇOIS).

La sainte, robe blanche serrée à la taille par une courroie et manteau violet, est agenouillée à droite, au pied d'un arbre, la main droite levée vers le ciel, le bras gauche pendant. Derrière elle, un homme accompagné de sa femme et de sa fille. L'homme a la tête coiffée d'un chapeau de paille; il porte une tunique rouge et un manteau marron. La femme est vêtue d'une robe lilas ramenée sur sa tête en guise de voile; elle a les mains jointes. La jeune fille est agenouillée; elle enlace son père de la main droite et cache sa tête dans son bras gauche. Au deuxième plan, à gauche, une femme, robe rouge et manteau bleu, fuyant, son enfant dans les bras. Au fond, les champs.

Salon de 1822 (n° 611).

Cette toile décorait autrefois l'église Saint-Étienne du Mont.

Deuxième travée :

Vision de sainte Monique. — Toile. — H. 4 mèt. — L. 3^m,40. — Par GAILLOT (BERNARD).

Sainte Monique est étendue sur son lit et recouverte d'une draperie rose. A son chevet, un ange, tunique blanche et écharpe rose, lui montre le ciel. Près du lit est placée une table sur laquelle sont posés une lampe, un livre ouvert et un crucifix. A gauche de la composition, en arrière-plan, saint Augustin, vêtu de blanc et écrivant, les yeux tournés vers le ciel. Au-dessus de lui, une colombe planant dans un ciel lumineux et trois anges, dont deux portent une crosse épiscopale, tandis que le troisième présente une mitre.

Salon de 1822 (n° 514).

Ce tableau était placé autrefois dans l'église Notre-Dame des Victoires.

Troisième travée :

Saint Paul. — Toile. — H. 3^m,30. — L. 2 mèt. — Par MAURIN (EUGÈNE).

Il est debout, en tunique blanche et manteau lilas, un livre ouvert dans la main droite, la main gauche appuyée sur la garde d'une épée dont la pointe est en terre. Derrière lui, des fragments de colonnes.

Signé à gauche : E. MAURIN FILS, 1845.

Quatrième travée :

L'Annonciation. — Toile. — H. 3^m,19. — L 2^m,22. — Copie moderne, dans les proportions de l'original, du tableau du GUIDE conservé au Musée du Louvre (n° 311, Catal. Both de Tauzia, édit. 1877).

CHŒUR.

Le chœur est clos du côté de la nef par une grille en cuivre ciselé avec panneaux ornés de rinceaux. Il comprend deux parties, dont l'une affecte la forme rectangulaire et l'autre la forme hexagonale. Les travées de la seconde partie sont séparées par des colonnettes supportant la retombée des nervures de la demi-coupole. La travée centrale est occupée par les orgues, les quatre autres travées sont ajourées chacune d'une baie munie de vitraux.

Le maître-autel est en pierre et disposé au fond de la première partie. La table repose sur quatre colonnettes au fût de marbre. Entre ces colonnettes existent des panneaux recouverts de mosaïque et contenant un médaillon en or sur fond vert. Le médaillon du milieu est occupé par une croix grecque, les autres par des rinceaux. Le tabernacle a 0^m,85 de hauteur. Sa face principale est terminée par un pignon fleuronné dont les rampants s'appuient sur des arcatures en plein cintre et dont les sommiers descendent sur des colonnettes de marbre. La porte est en cuivre ciselé; elle présente une croix enrichie d'incrustations et surmontée d'un petit médaillon renfermant un agneau qui se détache sur fond rouge. Les faces latérales du tabernacle sont unies, et leur corniche est également soutenue par des arcatures semblables aux précédentes. Le tabernacle sert de piédestal à un ciborium en cuivre ciselé dont chaque côté offre un pignon soutenu par des colonnettes et des piliers carrés. Dans les pignons sont inscrits des arcs trilobés. Le ciborium est dominé par une *Jérusalem* et coiffé d'un dôme ajouré. Le gradin principal a la même hauteur que le tabernacle; il est divisé en six parties par des colonnettes au fût de marbre qui reçoivent les retombées d'arcs en plein cintre, surmontées d'archivoltes chargées de billettes. Chaque partie est décorée de mosaïque et comporte un médaillon accompagné de rinceaux sur fond d'or.

La grille du sanctuaire, le maître-autel et le ciborium sortent des ateliers de la maison Chertier.

A droite et à gauche de la première partie sont établies des stalles en chêne exécutées, en 1881, par MM. Moisseron et André, d'Angers. Le devant est formé de panneaux limités par des sortes de petits contre-forts, et chaque panneau renferme deux tables saillantes. Les dossiers sont décorés de panneaux semblables. Chaque stalle est séparée par des colonnettes dont les bases s'appuient sur les accotoirs et recouverte d'un dais composé d'un pignon et d'un toit imbriqué, dont les rampants viennent s'amortir contre des colonnettes. Les pignons et les colonnettes sont couronnés de fleurons. Les miséricordes sont ornées de feuillages.

Les stalles sont interrompues par les portes donnant accès aux sacristies. Ces portes sont en chêne et à double vantail; elles sont flanquées de piliers carrés et terminées par un fronton triangulaire aigu, dont le tympan est rempli par un médaillon circulaire portant une croix grecque. Le fronton et les piliers sont couronnés par un fleuron. La porte de gauche s'ouvre sur la sacristie des mariages, et celle de droite sur la sacristie des messes.

ORGUES.

Les orgues sont placées derrière le maître-autel, dans la partie en hémicycle. Le buffet est en chêne; il se compose d'un soubasse-

ment et de deux colonnes à chapiteau feuillagé qui reçoivent les sommiers d'une espèce de pignon dans lequel est inscrit un arc trilobé. La corniche du pignon est ornée de dents de scie; au-dessus se développe une crête composée de palmettes.

CHAPELLE SAINT-MARTIN.

Cette chapelle est installée dans le prolongement du bas côté de gauche. Elle est séparée dudit bas côté par une grille en bois ajourée formée d'arcatures trilobées et fermée à droite et à gauche par une boiserie comportant quatre panneaux encadrés de montants et couronnés de frontons aigus. Cette clôture est beaucoup plus élevée que la grille et s'y raccorde par une console renversée et feuillagée. La grille et les boiseries sont en chêne; elles ont été exécutées, en 1881, par MM. Moisseron et André, d'Angers.

Sur le mur.

Le martyre de saint Laurent. — Toile. — H. 4m,50. — L. 3m,85. — Par M. Cuny (Léon).

Saint Laurent est étendu sur un gril en fer par deux bourreaux, dont l'un lui tient les bras et l'autre les jambes, tandis qu'un troisième, à demi agenouillé, souffle sur le brasier. Le saint est nu. Le premier bourreau a une tunique vert pâle, une ceinture et des chaussures rouges; le deuxième a la tête ceinte d'un bandeau et porte une courte tunique jaune pâle, une ceinture blanche et des chaussures marron; le troisième est vêtu d'une espèce de maillot rouge à jupe jaune pâle; il s'appuie de la main gauche sur le gril et protége sa barbe de la main droite. Un prêtre, à longue barbe blanche, manteau rouge doublé de vert pâle et coiffure rouge, présente au saint martyr une statuette en bronze de Minerve. A gauche, un homme vêtu de rouge apporte un fagot. A droite, se trouve un officier romain à cheval, couvert d'une tunique rouge et coiffé d'une peau de lion qui retombe dans son dos. A gauche, en arrière-plan, se dresse un tribunal sur lequel est assis l'empereur Valérien accompagné de quatre conseillers. L'empereur est vêtu de pourpre; il est accoudé sur son siége et semble donner un ordre aux bourreaux. Les conseillers sont debout et vêtus de rouge; l'un d'eux a les yeux fixés sur saint Laurent, les trois autres tournent la tête en arrière. Au pied du tribunal se tiennent un homme et une femme. La femme a les mains jointes; l'homme est appuyé sur un bâton; il regarde le consul, auquel il semble reprocher le martyre de saint Laurent. On aperçoit au fond des soldats qui s'approchent avec leur étendard.

Signé à gauche : Léon Cuny, 1830.
Salon de 1831 (n° 422).

CHAPELLE DE LA VIERGE.

Elle est établie dans le prolongement du bas côté de droite. Son entourage est semblable à celui de la chapelle précédente.

A droite de l'autel.

Les Funérailles de la Vierge. — Toile. — H. 0m,57. — L. 0m,39. — Esquisse du tableau exécuté, en 1819, par Abel de Pujol, pour l'église Notre-Dame.

Cette toile a été donnée par un paroissien.

SACRISTIES.

SACRISTIE DES MARIAGES.

Elle est de forme rectangulaire. La partie supérieure de ses murs est peinte en vert pâle, avec filets rouges simulant les assises, et la partie inférieure est recouverte d'un petit lambris à panneaux circonscrits par des montants et des traverses chanfreinés. A gauche se dresse une cheminée encadrée de colonnettes engagées soutenant une frise et une corniche, sur laquelle repose un toit imbriqué et couronné d'une crête composée de merlons. Cette crête est interrompue par un piédestal supportant une statue en plâtre, de production industrielle, représentant *La Vierge et l'Enfant Jésus.* La frise est ornée d'arcatures plein cintre, dont les retombées reposent sur de petites consoles feuillagées. Entre chaque arcature s'épanouit une rosace.

Contre le mur, à droite, est établi un chapier dont la hauteur est la même que celle du lambris. Ce meuble est d'ailleurs décoré de panneaux semblables à ceux dudit lambris. Au-dessus s'élève un motif décoratif formant niche et présentant une arcade plein cintre encadrée de deux colonnettes supportant une corniche ornée de dents de scie et de rais de cœur. Dans les écoinçons se détachent des rosaces accompagnées de rinceaux. Le fond est peint en couleur lie de vin. Au centre se trouve une console feuillagée sur laquelle est posé un buste représentant

M. l'abbé Bruyère. — Buste. — Marbre. H. 0m,70. — Par M. Chapu (Henri-Michel-Antoine).

Il est en soutane, chape et surplis; sur sa soutane est attaché l'insigne de chevalier de la Légion d'honneur.

Signé à droite : H. Chapu.

Sur le socle de ce buste est gravée l'inscription suivante :

A M. L'ABBÉ BRUYÈRE
CURÉ FONDATEUR DE L'ÉGLISE SAINT-MARTIN
LA FABRIQUE RECONNAISSANTE

Au-dessous, dans le soubassement, est scellée une plaque de marbre violet portant cette inscription :

B. BRUYÈRE
CURÉ DE SAINT-MARTIN
1856-1870

De chaque côté du motif ci-dessus décrit existe une armoire formant saillie et dont les panneaux sont séparés par des montants couronnés d'un fleuron. Les boiseries qui décorent la sacristie sortent des ateliers de MM. Moisseron et André.

Le plafond de cette sacristie est percé de deux ouvertures carrées, closes par des vitraux de couleur.

SACRISTIE DES MESSES.

Mur du fond.

Le Christ en croix.— Toile. — H. 0m,40. — L. 0m,30. — Par M. Langlois (A.).

Le Christ est étendu sur la croix, au milieu d'une couronne de fleurs.

Signé à gauche : A. Langlois, 1856.

L'Espérance. — Toile. — H. 0m,40. — L. 0m,40. — Par M. Langlois (A.).

Une statuette représentant l'Espérance est placée au centre d'une couronne de fleurs.

Signé à gauche : A. Langlois, 1856.

VITRAUX.

CHOEUR.

Deuxième fenêtre à gauche.

Sainte Geneviève. — Vitrail. — H. 1m,80. — L. 0m,60.

Deuxième fenêtre à droite.

Saint Martin. — Vitrail. — H. 1m,80 L. 0m,60.

CHAPELLE SAINT-MARTIN.

Saint Martin partageant son manteau. — Médaillon. — Diam. 0m,80.

CHAPELLE DE LA VIERGE.

L'Annonciation. — Médaillon. — 0m,80.

Ces quatre vitraux sont modernes.

L. MICHAUX,
MEMBRE DE LA COMMISSION.

Paris, 15 octobre 1887.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONO RAPHIE.

Nota — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *éb.*, éhéniste; *lith.*, lithographe; *gr.*, graveur; *orf.*, orfévre; *p.*, peintre ; *p. verr.*, peintre verrier; *sc.*, sculpteur.

ÉGLISE

DE

NOTRE-DAME DE BERCY

ÉGLISE

DE

NOTRE-DAME DE BERCY

Histoire. — *La première église que la commune de Bercy avait fait ériger, en* 1824, *d'après les plans de* Chatillon (André-Marie), *a été incendiée le* 25 *mai* 1871; *mais* Hénard (Antoine-Julien), *auquel fut confié, en* 1873, *le soin de sa reconstruction, put en utiliser les murs restés debout, de telle sorte que le nouvel édifice présente à peu près les mêmes dispositions que l'ancien.*

DESCRIPTION.

L'église Notre-Dame de Bercy occupe le centre de la place de la Nativité (XII[e] arrondissement), et sa façade principale s'élève dans l'axe de la rue de Dijon. Elle est construite en pierres de taille et mesure 39 mètres de long sur 18 mètres de large.

EXTÉRIEUR.

FAÇADE PRINCIPALE.

La façade principale se compose de trois parties qui accusent extérieurement la grande nef et les deux bas côtés. La partie centrale fait une légère saillie sur les deux autres; elle est terminée par un pignon et précédée d'un porche auquel on accède par un perron de sept marches. Le porche est formé de quatre colonnes doriques supportant un entablement couronné par un fronton triangulaire. La frise de l'entablement est chargée de triglyphes. Le plafond est divisé en trois caissons rectangulaires moulurés correspondant aux entrecolonnements. Au fond, s'ouvre une grande baie rectangulaire encadrée d'un chambranle et surmontée d'une corniche dont les extrémités reposent sur des consoles. Le chambranle et la corniche sont ornés d'oves.

De chaque côté de cette baie est creusée une niche voûtée en cul-de-four abritant une statue.

Dans la niche de gauche ;

Saint Pierre. — Statue. — Pierre. — H. 1^{m},80. — Par Valette (Jean).

Il est drapé, tient des clefs dans la main droite, et un manuscrit à moitié déroulé dans la main gauche.

Signé sur le socle: J. Valette, 1867.
Salon de 1867 (n° 2490).

Dans la niche de droite :

Saint Paul. — Statue. — Pierre. — H. 1^{m},80. — Par M. Roubaud (Louis-Auguste).

Drapé, les bras croisés, la main droite appuyée sur le pommeau d'une épée dont la pointe est à terre.

Signé sur le socle: Roubaud jeune, 1872.
Salon de 1872 (n° 1835).

Les parties correspondant aux bas côtés sont unies.

FAÇADES LATÉRALES.

Ces façades ne présentent aucune décoration. Elles sont ajourées de quatre fenêtres plein cintre. Dans l'axe de celle de gauche est pratiquée une porte rectangulaire à la-

quelle on monte par un double perron de huit marches.

TRANSEPTS.

Ils sont établis à l'alignement des bas côtés. Leur partie inférieure est percée d'une baie plein cintre et leur partie supérieure d'une grande arcature demi-circulaire.

TOUR.

Cette tour est érigée derrière le chœur de l'église. Elle comprend un rez-de-chaussée et deux étages, dont un étage d'attique. La face principale est pourvue, au rez-de-chaussée, d'une porte rectangulaire au-dessus de laquelle se trouve une fenêtre de même forme. Le premier étage est éclairé par quatre baies plein cintre. L'étage d'attique supportait autrefois un clocher; il est couronné par une flèche élevée sur plan quadrangulaire et recouverte en ardoises. La tour est en partie enclavée dans des constructions où sont installées les sacristies.

INTÉRIEUR.

PORCHE INTÉRIEUR.

Cette partie de l'édifice possède la même largeur que la nef et ne comporte aucune décoration. Elle s'ouvre sur la nef par trois arcades cintrées dont les sommiers reposent sur des piliers carrés. Au-dessus est établie la tribune des orgues.

NEF.

La nef communique avec les bas côtés par six arcades semblables aux précédentes; elle reçoit le jour par quatre baies cintrées. Au-dessus des arcades se développe une frise peinte sur toile. Le plafond est plat et divisé en compartiments rectangulaires par des poutrelles en bois.

CHAIRE A PRÊCHER.

La chaire occupe le cinquième entrecolonnement de droite. La tribune est octogonale et repose sur un cul-de-lampe supporté par un pilier également de forme octogonale; chacun de ses pans est encadré de moulures et renferme un petit cadre à crossettes orné d'une croix à son centre. La partie supérieure de la tribune est décorée d'oves et la partie inférieure d'un tore composé d'entrelacs. Le dossier comporte trois panneaux d'inégale largeur. Dans le panneau central existe une porte rectangulaire contenant un cadre à crossettes et portant une amphore et une étoile. Les deux autres panneaux sont limités extérieurement par des colonnes cannelées sur lesquelles vient s'appuyer l'abat-voix que couronne une crête de palmettes. On arrive à la tribune par un double escalier à rampe droite clos par une balustrade pleine dont les panneaux sont ornés alternativement de branches de rosier et de lys ajourés. Les rampants de l'escalier viennent buter contre des pilastres surmontés d'un amortissement en pomme de pin. La chaire est en bois de chêne; elle a été exécutée, en 1873, dans les ateliers de M[lle] Lecœur, sur les dessins de Hénard.

BAS COTÉS.

Ils sont recouverts par un toit en pente et terminés par un mur dans lequel est pratiquée une baie plein cintre donnant accès aux transepts.

BAS COTÉ DE GAUCHE.

Première travée; premier entrecolonnement :

Les disciples d'Emmaüs. — Toile. — H. 3m,50. — L. 2m,50. — Par Janet-Lange (Ange-Louis).

Cette toile décorait autrefois le chœur de l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou.

(Voir *Inventaire général des richesses d'art de la France.* Paris. Monuments religieux, tome I, page 166.)

Deuxième travée; troisième entrecolonnement :

L'Annonciation. — Toile. — H. 2m,75. L. 1m,95. — Par Hallé (Daniel).

La Vierge, robe rouge et manteau bleu, est agenouillée sur un tabouret à droite de la composition; les mains croisées sur la poitrine, la tête baissée. Près d'elle est placée une table dont les pieds sont sculptés et dorés. Sur cette table sont posés un livre et un vase contenant un bouquet de roses et une branche de lys. A gauche, l'ange Gabriel porté sur des nuages, vêtu d'une tunique rose serrée à la taille par une ceinture bleue et d'un manteau jaune flottant; il pose la main gauche sur son cœur et montre le ciel de la main droite. Au sommet, la colombe symbolisant le Saint-Esprit entourée de rayons. Au pied de la table, un tabouret sur lequel est jetée une draperie blanche et bleue.

Signé à droite : D. Hallé, 1659.

Cette toile était primitivement placée dans l'ancienne église Saint-Ambroise.

Troisième travée; cinquième entrecolonnement.

Jésus consolant les Saintes Femmes. — Toile. — H. 3m,20. — L. 2m,50. — Par LAIR (JEAN-LOUIS-CÉSAR).

Jésus, couronné d'épines et portant sa croix, rencontre les Saintes Femmes et leur montre le ciel. Il est couvert d'une tunique rose et d'un manteau bleu. Autour de ses reins est roulée une corde dont les extrémités sont tenues par un homme qui marche devant lui en le regardant avec des yeux chargés de colère. Cet homme a une courte tunique verolive; ses bras et ses jambes sont nus. Il est précédé par un enfant, en tunique blanche, qui s'avance les bras en avant, la tête tournée vers le Christ. Les Saintes Femmes sont groupées à droite. Deux d'entre elles se tiennent par la main. La première est coiffée d'un foulard blanc et vêtue d'une robe vert pâle; elle baisse la tête et appuie son menton sur sa main droite. La deuxième, robe blanche, cheveux flottants et les yeux levés vers le ciel, enlace de son bras gauche sa fille qui se blottit contre elle et attache sur le Sauveur un regard attristé. La jeune fille a une robe blanche et un manteau rouge. La troisième femme, dont on ne voit que le haut du corps, pleure, la tête dans ses mains. Une quatrième est agenouillée en avant des précédentes, vue de dos, en robe jaune et manteau blanc; elle embrasse un petit enfant nu qu'elle serre dans ses bras.

On aperçoit, en arrière-plan, le haut du corps de deux autres femmes dont l'une porte un enfant.

Au fond, des soldats.

Salon de 1822 (n° 761).

Cette toile décorait autrefois l'ancienne église Saint-Ambroise.

Quatrième travée; septième entrecolonnement.

Jésus guérissant un possédé. — Toile. — H. 3m,30. — L. 2m,50. — Par FROSTÉ (SÉBASTIEN).

Le Christ, debout à droite, étend la main au-dessus d'un possédé renversé à terre et maintenu par un homme. Le Sauveur porte une tunique blanche et un manteau rouge; le possédé est à peine couvert par une draperie blanche; l'homme est à demi drapé de jaune et coiffé d'un turban blanc à raies rouges. A droite du Christ et un peu en arrière, un disciple vêtu d'une tunique rouge. Aux pieds du possédé, deux pierres. Au fond, des colonnes et quelques arbres.

Signé à droite : FROSTÉ, 1824.

Salon de 1824 (n° 678).

Cette toile provient de l'église Notre-Dame des Blancs-Manteaux.

BAS COTÉ DE DROITE.

Première travée; premier entrecolonnement :

Jésus-Christ guérissant l'aveugle de Jéricho. — Toile. — H. 3m,30. — L. 2m,45. — Par COLSON (GUILLAUME-FRANÇOIS).

Jésus, debout au centre, les yeux levés vers le ciel, impose la main droite à un aveugle à demi agenouillé à ses pieds. Il est vêtu d'une tunique rouge et d'un manteau bleu passé sur l'épaule gauche. L'aveugle porte une draperie jaune roulée autour des reins; il est présenté par une femme en robe vert pâle, manteau jaune et foulard blanc. En arrière-plan, à gauche, un homme drapé de lilas pâle écarte les bras, dans l'attitude de la surprise. A gauche, des disciples, dont deux seulement sont visibles en entier. L'un, vu de dos, les mains jointes, porte un manteau rouge qui laisse voir la partie inférieure d'une tunique verte. L'autre est de face, les bras croisés sur sa poitrine; il est drapé de jaune ocre. Derrière eux, une tête de femme voilée de blanc. Au fond, à droite, le mur d'un édifice. A gauche, un porche.

Signé à droite : COLSON, 1835.

Salon de 1835 (n° 424).

Deuxième travée; troisième entrecolonnement :

La Résurrection. — Toile. — H. 3m,40. — L. 2m,10. — Par PERRON (LOUIS-ALEXANDRE).

Jésus, draperie blanche roulée autour des reins, s'élève au-dessus de son tombeau les bras écartés, les mains ouvertes, les yeux tournés vers le ciel. Au pied du tombeau, dont la pierre est renversée, et à gauche, deux soldats, l'un debout, casqué, tunique rouge, manteau vert, fuyant les bras en l'air, les yeux tournés vers le Christ; l'autre, à demi couché à terre, tunique bleu pâle, manteau rouge, la main gauche sur son poignard, le bras droit en avant, le poing fermé, la bouche ouverte, les yeux attachés sur le Sauveur.

Sur le bord du tombeau, à droite, est assis un ange, robe blanche et manteau rose flot-

tant, le bras droit levé vers le ciel. A terre, un bouclier et un casque.

Signé à gauche : A. PERRON, 1827.

Cette toile provient de l'ancienne église Saint-Ambroise.

Troisième travée; cinquième entrecolonnement.

Les Saintes Femmes au tombeau.— Toile. — H. 3^m,30. — L. 2^m,50. — Par BIARD (AUGUSTE-FRANÇOIS) [1].

Trois femmes entrent dans la grotte où se trouve le tombeau du Christ. La première, vue de dos, robe rouge, manteau vert et voile rose, porte une amphore et regarde avec étonnement un ange, vêtu de rose, debout près du sépulcre, la main levée vers le ciel. La deuxième femme, de profil, robe bleue et manteau jaune foncé, étend le bras droit en avant et tient une cruche dans la main gauche. La troisième enlève son voile; à ses pieds est posée une cassolette. A terre, une lance.

Cette toile décorait autrefois l'ancienne église Saint-Ambroise.

Quatrième travée; septième entrecolonnement.

Jésus et la Samaritaine. — Toile. — H. 3^m,10. — L. 2^m,25.— École française (dix-neuvième siècle).

Jésus, tunique rose et manteau bleu passé sur l'épaule gauche, est assis à droite près d'un puits, le coude gauche appuyé sur la margelle, la main droite tendue vers la Samaritaine. Celle-ci, debout à droite, un vase à la main, semble écouter ses paroles avec recueillement. Elle porte une riche robe bleue, et ses bras sont ornés de bracelets. En arrière-plan, à droite, une arcade laissant apercevoir au loin les deux tours d'un édifice. A gauche, au fond, trois disciples causant.

CHŒUR.

Le chœur est établi à la croisée des transepts, et s'ouvre sur la nef par un grand arc plein cintre. Il est terminé par une partie en hémicycle voûtée en cul-de-four et divisée dans la partie inférieure en cinq panneaux peints en imitation de marbre. La demi-coupole est peinte en bleu.

STALLES.

De chaque côté sont disposées des stalles en chêne exécutées, en 1873, dans les ateliers de mademoiselle Lecœur, d'après les dessins de HÉNARD. Ces stalles sont composées de panneaux simplement moulurés; les dossiers sont couronnés par des espèces de pignons dans lesquels sont inscrits des cercles contenant une étoile. A la base de chaque rampant se trouve une palmette.

TRANSEPT DE GAUCHE.

CHAPELLE DU SACRÉ-COEUR.

Derrière l'autel :

Jésus ressuscitant la fille de Jaïre. — Toile. — H. 4 mèt. — L. 3 mèt. — Par CAZES (PIERRE-JACQUES).

[1] La commande de ce tableau à BIARD est surprenante ; aussi a-t-elle motivé de la part de la direction des Beaux-Arts la demande de quelques explications. L'auteur de la monographie, M. Michaux, ancien directeur du service des Beaux-Arts à la Préfecture de la Seine, s'est empressé de renseigner M. le Directeur des Beaux-Arts sur l'origine des *Saintes Femmes au tombeau.* Les détails que donne M. Michaux sont curieux.

« Paris, le 2 avril 1883.

« En réponse à votre lettre du 30 mars dernier, j'ai l'honneur de vous informer que c'est sans hésitation aucune que j'ai remplacé le nom de BRIARD par celui de BIARD (Auguste-François) dans la monographie de l'église Notre-Dame de Bercy. J'ai eu jadis l'arrêté de commande entre les mains; il portait la date de 1843 et fixait le prix du tableau à 3,000 francs. (Voir l'*Inventaire de la Ville, Édifices religieux,* t. III, p. 212.)

« L'ancienne église Saint-Ambroise a été démolie seulement vers 1868. J'ai fait déposer alors au magasin de la Ville les tableaux divers qu'elle renfermait, et j'en ai fait la répartition entre plusieurs autres églises. C'est ainsi que Notre-Dame de Bercy a reçu, après 1870, celui de François BIARD. Le choix de l'auteur des *Comédiens ambulants,* des *Honneurs partagés,* de marines diverses, etc., pour exécuter un tableau religieux m'a surpris comme vous, lorsque j'ai fait, en 1853, lors de ma prise de possession du service des Beaux-Arts de la ville de Paris, le relevé des anciennes commandes; mais ce choix a été réellement fait, et a eu pour résultat naturellement un tableau très-médiocre. Quoi qu'il en soit, vous pouvez donner le bon à tirer, avec l'indication du nom de BIARD, sans craindre de commettre une erreur.

Veuillez agréer, etc.

« L. MICHAUX. ».

La fille de Jaïre est assise à gauche sur son lit, vêtue de blanc, les jambes protégées par une couverture jaune, les yeux fixés sur le Christ qui lui tient la main, debout près d'elle, en tunique rose et manteau bleu. A la tête du lit se tient une femme, robe rouge, cheveux flottants, les bras écartés, dans l'attitude de la surprise. Derrière le Sauveur est agenouillé un homme, tunique blanche, manteau vert pâle doublé de rouge et rejeté en arrière, les bras pendants. Au deuxième plan, à droite, un vieillard, tunique bleue et manteau rouge, dont le regard marque l'étonnement. Au fond, un pilier et un œil-de-bœuf à demi caché par une draperie blanche retenue par une corde.

Ce tableau provient des magasins du Musée du Louvre.

TRANSEPT DE DROITE.

CHAPELLE DE LA VIERGE.

Derrière l'autel :

Le Songe de saint Joseph. — Toile. — H. 3m,80. — L. 2m,30. — Par GAILLOT (BERNARD).

Au premier plan, à gauche, saint Joseph, tunique rouge, dormant, assis sur le sol et accoudé sur un meuble recouvert d'une draperie bleue. Près de lui, des outils de charpentier. Un ange, robe blanche et ceinture bleu pâle, lui apparaît, tenant une branche de lys dans la main droite et lui montrant de la gauche l'Enfant Jésus couché à droite, en arrière-plan, sur un lange, au milieu de rayons, les bras écartés et entouré d'anges en adoration. Au fond, à gauche, sous un grand appentis, deux hommes sciant un tronc d'arbre.

Signé à droite : GAILLOT, 1824.

Salon de 1824 (nº 685).

Cette toile était placée autrefois dans l'ancienne église Saint-Vincent de Paul.

Paris, le 1er *novembre* 1887.

L. MICHAUX

MEMBRE DE LA COMMISSION.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE.

NOTA. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *éb.*, ébéniste; *lith.*, lithographe; *gr.*, graveur; *orf.*, orfèvre; *p.*, peintre; *p. verr.*, peintre verrier; *sc.*, sculpteur.

ÉGLISE

DE

SAINT-ANTOINE DES QUINZE-VINGTS

ÉGLISE

DE

SAINT-ANTOINE DES QUINZE-VINGTS

Histoire. — *Les bâtiments occupés aujourd'hui par l'hôpital et l'église des Quinze-Vingts avaient été construits, en* 1701, *pour y loger les Mousquetaires Noirs. Ils furent achetés, en* 1779, *par le cardinal de Rohan, grand aumônier de France, qui y transféra l'hospice fondé vers* 1260, *par saint Louis, dans la rue Saint-Honoré, vis-à-vis de la rue de Richelieu. La chapelle fut louée, en* 1801, *par la Ville de Paris, pour servir de succursale à l'église Sainte-Marguerite; mais, comme la population du faubourg Saint-Antoine s'était sensiblement accrue, on dut, dans la suite, l'ériger elle-même en paroisse.*

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR.

L'édifice est situé dans une cour à laquelle on accède par une porte cochère portant le numéro 26 de la rue de Charenton. Son chevet seul est dégagé et ne présente d'ailleurs aucune décoration.

INTÉRIEUR.

L'église se compose d'une nef précédée d'un vestibule rectangulaire, et terminée par un chœur en hémicycle. Dans le vestibule est installée une chapelle dédiée à saint Antoine. A gauche de la nef s'étend un bas côté renfermant un autel consacré à la Vierge.

VESTIBULE.

On y arrive par un couloir qui longe le mur de droite de la nef.

CHAPELLE SAINT-ANTOINE.

L'autel est établi à gauche de la porte d'entrée du vestibule.

Dans le retable :

Saint Antoine. — Toile. — H. 1m,60. — L. 1m,30. — École française. — Dix-huitième siècle.

Il est debout, en habit de moine, son capuchon ramené sur la tête, les bras croisés sur la poitrine, un bourdon dans la main droite, les yeux levés vers le ciel. Un rayon éclaire sa figure. A ses pieds, un porc. Fond de paysage.

Au-dessus du vestibule sont établis deux étages de tribunes. Le premier contient les orgues; il communique avec une galerie située à droite de la nef et placée au-dessus du couloir par lequel on arrive dans l'église. Cette galerie s'ouvre sur la nef par trois fenêtres cintrées, correspondant à celles qui sont pratiquées dans le mur de gauche de ladite nef.

NEF.

La nef est éclairée par trois baies cintrées ouvertes à gauche; elle est recouverte d'un plafond plat.

Sur les murs sont scellées plusieurs plaques commémoratives en cuivre, dont la plus ancienne et la plus importante porte l'inscription suivante :

Fondateurs et Bienfaiteurs
de l'Église de l'Hôpital royal des Quinze-Vingt
et époques des fondations.

Jean Dumoutier Fadre, M^{d} et Bourgeois de Paris, et Jeanne Fadre, sa f^{e} 7 janvier 1385.
Henry Prevost, Bourgeois de Paris, 15 mai 1542.
Maire Marchand, Maître-couvreur, 2 mai 1558.
Nicolas Le Plastre, maître et administr^{r} de cet hôp^{al}, et Cath^{e} Colard, sa f^{e} 16 décembre 1576.
Raoullin, Marguillier, M^{d} et Bourgeois de Paris, et Jeanne Fournier, sa f^{e} 29 juin 1578.
Guillaume Clément, f^{re} aveugle de cet hôpital, et Germaine Boulard, sa f^{e} 8 décembre 1598.
Vincent Delmontz, f^{re} aveugle, et Marguerite Formont, sa f^{e}, et Nabuchodon^{sor} Evezard, premier mari de ladite d^{e} Formont, 25 janvier 1602.
François Sauvaige, Bourgeois de Paris, et Marg^{te} Coppin, sa f^{e}, 1621.
Noble homme Denis Lebrun Cons^{er} du Roi et auditeur en sa Chambre des Comptes a Paris, l'un des gouv^{rs} de cette Maison, et dame Germaine L'Aisné, sa f^{e} 30 mars 1624.
Martin Baquet, Heleine de la Bistrade, sa f^{e}, Marg^{te} Baquet leur fille, f^{e} de Louis Lambert, maitre ordinaire en la Chambre des Comptes, 2 avril 1625.
Jérosme Bontemps, f^{re} aveugle de cet hop^{al}, 4 janvier 1631.
Honorable F^{e} Marie Imbert, v^{e} de Martin Gerosme, Cons^{er} pour le Roi, 8 avril 1634.
Guillemette Guillot, soeur voyante de cet hop^{al}, v^{e} de Pierre Richard, f^{re} aveugle 1637.
Thomase Figuere, v^{e} de Mre Thomas Testart, Maitre et Administrateur de cet hop^{al} 1640.
Dame Étiennette Dufour, fille de Mre Hier Dufour, Cons^{er} au Parlement, v^{e} de Mre Louis de Varelet, chevalier, seigneur de Gibercourt 16 juillet 1650.
Mre Gabriel Choard, Avocat au Parlement, 4 aout 1652.
Dame Marie Lambert, f^{e} de ch^{bre} de la Reine Mère du Roi, v^{e} de M^{el} de Danse, éc^{er}, 7 février 1667.
Anne Police, v^{e} de Louis Foubert, f^{re} aveugle, 21 juin 1681.
Anne de Furne, v^{e} de Noble Homme Ant^{e} Brulon, secret^{re} de la Ch^{bre} de S. M. 26 juin 1683.
Henri Gorin, Bourgeois de Paris, et Edme Odon, sa f^{e} 29 mars 1685.
Vénérable et Discrette Personne Clément Vadel Orge, Prêtre de l'Év^{ché} de Lizieux, 1686.
Sébastien Romain et Anne Coquet, sa f^{e} 3 octobre 1696.
Jean Riton, officier et dame Françoise Poissant, sa f^{e} 6 mars 1699.
Germain Lecoq, patissier de la bouche du Roi, et Marie Remy, sa f^{e}, 1er juillet 1707.
Dame Renée Françoise Boucot, v^{e} de Mre Carles Barrier de Tercy, 7 décembre 1740.
Marg^{te} Bruneaux, v^{e} de F^{ois} Barillon, officier du Roi, et de F^{ois} Doringue, peintre 1742.



A la mémoire d'Anne de Hoey, décédée le 23 avril 1612.
A celle de Jean-Bap^{te} Leclerc, sieur de la Brosse, Cons^{er} secrétaire du Roi, Maison, couronne de France, décédé a Béziers, 14 aout 1622.
A celle de François Lefebvre, Cons^{er} du Roi et M^{e} des Comptes, en son vivant Protecteur dudit hopital, décédé le 22 juillet 1673.

gravé par Drouët fils, 1780.

CHAIRE A PRÊCHER.

Elle est adossée contre le mur de droite, près du chœur. La tribune est de forme rectangulaire; elle repose sur une corniche très-saillante, au-dessous de laquelle se développe une frise qui, elle-même, s'appuie sur un cul-de-lampe composé de trois assises en encorbellement terminées par un amortissement circulaire. Chacun de ses pans est encadré de pilastres cannelés, d'ordre ionique. Le pan du milieu est occupé par une tête de femme aveugle, aux cheveux épars, et entourée de nuages et de rayons. Les deux autres pans contiennent chacun une couronne de feuilles de laurier. La frise est chargée de guirlandes de fleurs et de fruits accrochées à des patères; la corniche est ornée de modillons, et l'amortissement de feuilles d'acanthe. Le dossier est simplement mouluré. L'abat-voix affecte la même forme que la tribune; il est surmonté d'un couronnement dont le dessin rappelle celui du cul-de-lampe. La chaire est en chêne; elle date de la fin du dix-huitième siècle.

BAS COTÉ DE GAUCHE.

Ce bas côté s'ouvre sur la nef par trois arcades; il est recouvert d'une voûte en anse de panier supportée par une corniche très-saillante et ajouré dans sa partie supérieure de quatre œils-de-bœuf ovales.

CHAPELLE DE LA VIERGE.

L'autel est établi au fond du collatéral. Il est en bois peint en imitation de marbre blanc et affecte la forme d'un tombeau. Le devant porte le chiffre de la Vierge sculpté au milieu de rayons. Au-dessus s'ouvre une niche voûtée en cul-de-four, et pratiquée sous un grand arc plein cintre dont l'archivolte repose sur deux petits pilastres ioniques. L'archivolte est très-large, et ornée de têtes de chérubins. La niche abrite une statue de production industrielle, représentant la Vierge et l'Enfant Jésus. A droite de l'autel, se trouve une plaque commémorative en marbre blanc, portant en lettres d'or l'inscription suivante :

A LA SAINTE
ET GLORIEUSE MÉMOIRE
DE MONSEIGNEUR DENIS AUGUSTE
AFFRE
ARCHEVÊQUE DE PARIS
FRAPPÉ A MORT
SUR LA PLACE DE LA BASTILLE
LE 25 JUIN 1848.
LE BON PASTEUR DONNE SA VIE POUR SES BREBIS...
QUE MON SANG SOIT LE DERNIER VERSÉ.

CHŒUR.

Cette partie de l'édifice reçoit le jour par six baies cintrées ; elle est pourvue d'une voûte en anse de panier, et la partie inférieure de ses murs est dissimulée sous un haut lambris en chêne à panneaux moulurés.

Le maître-autel est situé au fond. Il est de forme rectangulaire et en bois peint en imitation de marbre blanc.

Le devant est limité par des pilastres doriques ornés d'épis de blé et de ceps de vigne sortant d'un culot. Entre les pilastres se trouve un cadre mouluré au centre duquel se détache une croix cerclée et entourée de rayons ; aux quatre angles sont fixées des patères d'où partent des rinceaux.

L'autel est flanqué de deux piédestaux carrés supportant des colonnes cannelées d'ordre corinthien recevant un entablement couronné d'un fronton triangulaire. La frise présente un petit cartouche, fond bleu, qui est accompagné de rameaux de laurier et se détache sur un lambrequin. Le cartouche porte le monogramme du Christ.

Le tympan du fronton contient le triangle symbolique de la sainte Trinité avec rayons et nuages. Tous les ornements sont dorés.

Ce motif sert d'encadrement à une toile représentant :

Le Baptême de Clovis.—Toile. H. 3m,10. L. 2m,50. — Par DUBOIS (FRANÇOIS).

Saint Remy, de face, une coquille dans la main droite, le bras gauche levé en l'air, les yeux tournés vers le ciel, s'apprête à baptiser Clovis debout dans une piscine, de profil, la tête inclinée et les bras croisés sur sa poitrine. Le saint prélat a la tête coiffée d'une mitre ; il a une robe blanche, un surplis blanc orné de dentelles, une chape dorée et doublée de rouge. Le Roi porte une draperie blanche roulée autour des reins. Sainte Clotilde est agenouillée à droite, sur un coussin bleu à glands d'or, les mains jointes, les yeux fixés sur l'archevêque, les cheveux nattés et ramenés sur sa poitrine. Elle est vêtue d'une robe bleue ; sa tête est ceinte d'une couronne enrichie de pierres fines, qui retient un voile d'étoffe légère. Derrière Clovis, des guerriers ; derrière sainte Clotilde, des suivantes. Au fond, une arcade.

Signé à droite : FRANÇOIS DUBOIS, 1829.

Mur de gauche :

La Mise au tombeau. — Toile. — H. 3m,40. — L. 2m,50. — Par JOLLIVET (PIERRE-JULES).

Deux hommes, de profil, portent le Christ étendu sur un linceul, et s'apprêtent à le descendre dans le tombeau. L'homme de gauche est vêtu d'une courte tunique sombre et d'un petit manteau blanc rejeté sur l'épaule gauche ; ses bras et ses jambes sont nus. L'autre a autour des reins une draperie jaune qui retombe à terre. A gauche, un personnage, de face, drapé de rouge et coiffé d'un turban vert, écarte les bras et attache sur le Christ un regard attristé. Au deuxième plan, en haut des degrés qui descendent à la sépulture, la Vierge, accompagnée de saint Jean et de sainte Madeleine. La Vierge est de face, en robe rose, manteau bleu et voile blanc, les bras écartés, les mains ouvertes et les yeux levés vers le ciel, dans l'attitude d'une douloureuse résignation. Saint Jean, tunique jaune ocre et manteau brun, la tête inclinée à gauche, les yeux fermés, les mains jointes. La Madeleine, robe rouge, manteau gris rejeté en arrière, la tête dans les mains et pleurant. Au premier plan, à droite, la pierre du tombeau. A gauche, sur la dernière marche, un vase en cuivre ciselé sur lequel est jetée une draperie blanche.

Salon de 1841 (n° 1055).

Mur de droite.

Dernière communion de saint Louis. — Toile. — H. 3m,40. — L. 2m,50. — Par Gassies (Georges).

Saint Louis, agenouillé, à gauche, sur un lit, les mains croisées sur sa poitrine, s'apprête à prendre l'hostie que lui présente un évêque debout devant lui, un ciboire dans la main gauche. Le saint Roi porte une tunique blanche et un manteau bleu fleurdelysé et doublé d'hermine; il est soutenu pas un moine vêtu de blanc. Le prélat est revêtu d'une chape rouge dont l'écusson est orné de dessins de différentes couleurs. Au pied du lit est agenouillée, les mains jointes et la tête baissée, une jeune femme en robe bleue. A sa droite, se trouve une table recouverte d'un tapis bleu frangé d'or, et sur cette table sont déposés une couronne royale, un sceptre, un manuscrit, et un encrier dans lequel trempe une plume. Derrière le moine une tête de guerrier casqué. A droite, au deuxième plan, quatre enfants portant un dais. Au fond, une draperie relevée, et laissant apercevoir au loin la plage et la mer avec quelques navires.

Signé à droite : Gassies, 1819.

Ce tableau a figuré au Salon de 1819, sous le nº 493.

Paris, le 15 novembre 1887.

L. MICHAUX,

MEMBRE DE LA COMMISSION.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE.

NOTA. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *éb.*, ébéniste; *lith.*, lithographe; *gr.*, graveur; *orf.*, orfévre; *p.*, peintre; *p. verr.*, peintre verrier; *sc.*, sculpteur.

ÉGLISE

DE

SAINT-ÉLOI

ÉGLISE

DE

SAINT-ÉLOI

HISTOIRE.— *Sur l'emplacement même où cette église a été construite, il s'en élevait une autre qui avait été érigée, en* 1856, *par les soins et aux frais de M. l'abbé Denys, premier curé de la paroisse. Cet édifice devint la propriété de la Ville de Paris, à la suite d'un décret déclaratif d'utilité publique, en date du* 25 *décembre* 1861, *suivi d'un jugement d'expropriation rendu le* 8 *février* 1862, *et moyennant une indemnité de dépossession de trois cent quinze mille francs que la Fabrique s'est engagée à rembourser au moyen de soixante-deux payements trimestriels. Mais le monument menaçait de s'écrouler, et sa démolition en fut ordonnée. L'église actuelle a été édifiée en* 1880. *Elle porte le n°* 38 *de la rue de Reuilly ; sa façade seule est en pierre, le reste est en charpente et plâtre.*

FAÇADE PRINCIPALE.

Elle présente un mur pignon divisé par des chaînes en trois parties correspondant à la nef et aux bas côtés. Dans l'axe de la partie centrale s'ouvre une porte ogivale pratiquée dans une sorte de petit pignon dont les extrémités des rampants se retournent horizontalement et reposent sur deux pilastres. Au-dessus est inscrite une grande rose aveugle, composée de pilastres dont les bases viennent se réunir en un point central et dont les chapiteaux supportent de petits arcs plein cintre. Les parties de droite et de gauche sont pourvues chacune d'une porte rectangulaire surmontée d'une fenêtre de même forme. Au-dessus des portes et des fenêtres se trouve une moulure formant larmier.

INTÉRIEUR.

L'église comprend une nef terminée par un chœur rectangulaire et des bas côtés desservant des chapelles, la plupart sans vocable. Les collatéraux pourtournent le chœur, pour aboutir à deux chapelles absidales installées à droite et à gauche, et dédiées, la première à la Vierge, et la seconde à saint Éloi.

NEF.

La nef comporte huit travées, séparées par des piliers en bois sur lesquels viennent s'appuyer les retombées d'arcs en ogive ; elle est recouverte d'un plafond plat divisé en compartiments et revêtu d'une décoration polychrome.

CHAIRE A PRÊCHER.

La chaire est établie dans le sixième entre-colonnement de droite. La tribune affecte la forme d'un carré avec pans coupés; elle est soutenue par quatre petites arcades plein cintre supportées par des piliers reposant sur un soubassement peu élevé. Chacune de ses faces est encadrée de pilastres et présente un médaillon contenant, celui du milieu une croix accompagnée de rinceaux, et les autres, le monogramme du Christ accosté de la première et de la dernière lettre de l'alphabet grec. L'abat-voix a la même forme que la tribune et s'appuie également sur des colonnes. L'escalier est droit, et la balustrade se compose de petits arcs rampants et de piliers. La chaire à prêcher est de fabrication moderne; elle est en bois blanc peint en couleur chêne.

BAS COTÉS.

Les bas côtés s'ouvrent sur les passages par des arcades semblables à celles qui limitent la nef. Leurs travées sont limitées par des murs de refend, et chacune d'elles est éclairée par des vitraux en grisaille.

BAS COTÉ DE GAUCHE.

Première travée.

CHAPELLE DES FONTS

Mur de droite.

La Sainte Famille.— Toile.— H. 0^m,87. — L. 0^m,97.— D'après FELICE RICCIO. —Par mademoiselle HUET (ERNESTINE), 1859. — Date de la commande. — Copie, dans les proportions de l'original, du tableau conservé au Musée du Louvre. N° 334. (Catal. Both de Tauzia, édit. 1877.)

Troisième travée.

Mur de droite.

Saint Augustin enlevé au ciel. — Toile. — H. 2^m,05. — L. 1^m,40. — Par NICOLET (P.).

Saint Augustin, la main droite repliée sur sa poitrine, un cœur enflammé dans la main gauche et les yeux levés vers le ciel, est porté sur un nuage, accompagné d'un ange qui le soutient. Le saint évêque d'Hippone a une robe blanche, une étole rose, un manteau rouge bordé d'or et doublé de soie vert pâle. L'ange est vêtu d'une tunique blanche et d'un manteau brun flottant. A droite, se dresse une colonne dont une partie est voilée par le nuage. Au pied de cette colonne, un évangile à demi ouvert, une mitre et une crosse épiscopale.

Signé à droite : P. NICOLET, 1768 [1].

Cette toile a été donnée, en 1859, à l'église Saint-Éloi, par M. Norbert Estibal.

Quatrième travée.

Mur de droite.

Abraham et Melchisédech. — Toile. — H. 2 mètres. — L. 1^m,40. — École française. Dix-huitième siècle.

Melchisédech est debout à droite, devant une table aux pieds sculptés; il pose la main gauche sur son cœur et présente, de la main droite, un pain à Abraham, qui s'apprête à le recevoir. Le premier a une robe blanche, une tunique violette avec bordure et effilés d'or, et un petit vêtement de dessus, jaune, à dessins rouges. Le deuxième est coiffé d'un casque orné de plumes roses, et porte une cuirasse richement ciselée qui laisse voir la jupe d'une courte tunique rouge; ses jambes sont nues, et ses pieds sont chaussés de bottines marron foncé. A gauche, est à demi agenouillé, les bras pendants et les jambes nues, un homme dont la tête est couverte d'un foulard blanc et le torse protégé par une tunique brune et un manteau rouge roulé autour des reins. Derrière Abraham, quelques guerriers. Au fond, une arcade.

Sixième travée.

Mur de gauche.

La Vierge, saint Jean, la Madeleine. — Toile. — H. 1^m,28. — L. 1^m,92. — Pastiche, d'après VAN DYCK.

Mur de droite.

Jésus apparaissant à la Madeleine sous la figure d'un jardinier. — Toile. — H. 1^m,50. — L. 1^m,21. — D'après LESUEUR. — Par mademoiselle PASQUIOU-QUIVORON (MARIE). — 1868. — Date de la commande. — Copie, dans les proportions de l'original, du tableau conservé au Musée du Louvre. — N° 519. — Catal. F. Villot, édit. 1872.

Septième travée.

Mur de droite.

La Conception immaculée de la Vierge. Toile. — H. 1^m,50. — L. 1 mètre. — D'après MURILLO. — Copie réduite du tableau conservé au Musée du Louvre. — N° 539. — Catal. Both de Tauzia, édition 1877.

BAS COTÉ DE DROITE.

Première travée.

Mur de gauche.

Le Mariage mystique de sainte Catherine d'Alexandrie. — Toile. — H. 1^m,05.— L. 1^m,02.— D'après LE CORRÉGE.— Par M. CASTELNAU (ALEXANDRE-EUGÈNE). — 1869. — Date de la commande. — Copie, dans les proportions de l'original, du tableau conservé au Musée du Louvre. — N° 19. — Catal. Both de Tauzia, édit. 1877.

Deuxième travée.

CHAPELLE DU SACRÉ-COEUR

Mur de gauche.

Le Sacré-Cœur.— Toile.— H. 2 mètres. — L. 1^m,30. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Le Christ, debout et de face au milieu de

[1] P. Nicolet était membre de l'Académie de Saint-Luc. Il a pris part aux expositions de 1764 et de 1774 (P. M.)

la composition, la tête légèrement inclinée à gauche, présente sa main droite et tient un cœur enflammé dans la main gauche. Il porte une tunique rouge et un manteau bleu entr'ouvert. De chaque côté et en haut, des têtes de chérubins.

Donné, en 1859, à l'église Saint-Éloi, par M. Norbert Estibal.

Mur de droite.

La Descente de croix. — Toile. — H. 1 mètre. — L. 0m,60. — Copie réduite, moderne, d'après le tableau de Rubens.

Troisième travée.

Mur de gauche.

Saint Germain et saint Vincent.—Toile. — H. 2m,14. — L. 1m,64. — D'après Vien. — Par madame Bénard (née Anaïs Desgranges). — 1868. — Date de la commande. — Copie, dans les proportions de l'original, du tableau conservé au Musée du Louvre. — N° 634. — Catal. F. Villot, édit. 1872.

Mur de gauche.

Abraham et Melchisédech. — Toile. — H. 2 mètres. — L. 1m,40. — École française. — Dix-huitième siècle.

Melchisédech est à droite; il présente le pain et le vin à Abraham qui s'avance vers lui, les bras ouverts. Le prêtre du Très-Haut est coiffé d'une mitre et vêtu d'une robe blanche, d'une tunique rouge à franges d'or et d'un petit vêtement de dessus bleu, ouvert sur le côté et frangé d'argent. Le patriarche porte un casque orné de plumes blanches, une tunique blanche et un manteau jaune. Au premier plan, à droite, un homme agenouillé, tunique blanche, tient un petit ballot qu'il s'apprête à déposer à terre, où sont déjà placés plusieurs objets, notamment une aiguière. En arrière-plan, un autel. Au fond, plusieurs personnages, parmi lesquels on distingue des guerriers.

Sixième travée.

Mur de gauche.

Sainte Marguerite.—Toile.— H. 1m,78. — L. 1m,22. — D'après Raphael. — Par madame Schneider (Félicie). — 1868. — Date de la commande. — Copie, dans les proportions de l'original, du tableau conservé au Musée du Louvre. — N° 367. — Catal. Both de Tauzia, édit. 1877.

CHŒUR.

Cette partie de l'édifice possède deux travées dans le sens de la longueur, et trois dans le sens de la largeur. Chaque travée comporte une arcade ogivale identique avec les précédentes ; toutefois, celles du fond sont divisées en deux parties par une colonnette supportant deux arcs trilobés.

CHAPELLE DES CATÉCHISMES.

Cette chapelle est installée à gauche du monument dont elle est séparée par un étroit passage. Elle renferme trois toiles.

Mur de gauche.

Apparition de Jésus-Christ sur le mont Thabor. — Toile. — H. 2m,90. — L. 1 mètre. — Attribué à Restout (Jean).

Jésus, vêtu de blanc, debout, en arrière-plan et au milieu de la composition, montre le ciel à quatre de ses apôtres placés à ses pieds. Le premier, à droite, drapé de gris, s'incline devant lui, les bras croisés sur la poitrine. Le deuxième, un vieillard, tunique bleue et manteau jaune, est assis, de profil, les bras tendus en avant. Le troisième, tunique verte et manteau rouge, écarte les bras et tient les yeux attachés sur le Messie. Le quatrième, tunique vert pâle et manteau rose, se prosterne et joint les mains. A droite et sur le même plan que le Christ, Moïse debout, tunique bleu pâle et manteau jaune ocre, la main droite appuyée sur les tables de la loi, la main gauche tendue en avant.

Saint Éloi donnant le voile à une novice. — Toile. — H. 2m,35. — L. 1m,70.— Par M. Viancin (E.).

Saint Éloi, debout, à droite, et assisté de deux clercs, pose un voile sur la tête d'une jeune fille agenouillée à ses pieds, les mains croisées sur la poitrine, la tête légèrement baissée, les yeux fermés. Le saint a la tête coiffée d'une mitre blanche enrichie de pierres fines; il porte une robe blanche, une dalmatique bleue frangée d'or, un manteau vert et une étole jaune. La jeune novice est vêtue de blanc. Les deux clercs ont une robe noire et un surplis blanc; l'un porte une croix et l'autre la crosse épiscopale. A gauche, en arrière-plan, cinq religieuses, trois debout et deux agenouillées, vêtues de noir avec guimpe blanche. Derrière saint Éloi, une draperie verte et rouge. Au fond, une arcade.

Signé à gauche : E. Viancin, 1857.

La Vision de Jacob. — Toile. — 2m,10. — L. 1m,75. — École italienne. — Dix-huitième siècle.

Jacob est couché à gauche, au milieu de la campagne, le corps à peine protégé par une draperie rose, la main droite posée à terre, la gauche appuyée sur son genou. A droite et à gauche, de grands arbres. On aperçoit à droite, dans une éclaircie, un escalier que des anges descendent. Fond de paysage avec quelques moutons en train de paître. A l'horizon, une chaîne de montagnes.

VITRAUX.

Chœur.

Fenêtre centrale.

La Vierge apparaissant à saint Éloi. — *Le Mariage de la Vierge.* — *La Fuite en Égypte.* — Vitrail. — H. 3m,50. — L. 1m,45. — Par M. Chabin. — 1877. — Date de la commande.

Paris, le 1er décembre 1887.

L. MICHAUX,

MEMBRE DE LA COMMISSION.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE

NOTA. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *éb.*, ébéniste; *gr.*, graveur; *lith.*, lithographe; *orf.*, orfèvre; *p.*, peintre; *p. verr.*, peintre verrier; *sc.*, sculpteur.

ÉGLISE RUSSE

ÉGLISE RUSSE

Histoire. — *Le premier édifice religieux consacré, à Paris, au rite catholique grec, était situé rue de Berri, n° 12. Il avait été ouvert en 1820; mais il était fort modeste et ne répondait plus aux besoins de la colonie russe établie sur les bords de la Seine. L'aumônier de l'Ambassade, l'archiprêtre J. Wassilieff, eut alors la pensée d'en faire élever un plus vaste et plus riche, et sollicita l'autorisation d'organiser une souscription dans le but de réunir la somme nécessaire à la réalisation de son projet. L'empereur Alexandre, en la lui accordant, s'inscrivit au nombre des souscripteurs et lui fit remettre* 200,000 *francs. Le Saint-Synode de Russie envoya une pareille somme, et le reste fut offert par les Russes résidant à Paris.*

M. Wassilieff fit acheter un terrain provenant de l'ancien parc Beaujon, et l'on posa, le 19 *février* 1859 *(style russe,* 3 *mars), la première pierre de la nouvelle église, dont les plans avaient été fournis par M.* Kouzmine, *professeur de l'Académie des Beaux-Arts de Saint-Pétersbourg. Les travaux, dirigés par M.* Strom *(Jean-Basile), membre de l'Académie, durèrent deux années et demi. L'édifice a été consacré, le* 30 *août (*11 *septembre)* 1861, *par Mgr Léonce, coadjuteur du métropolitain de Saint-Pétersbourg. Il a coûté* 1,200,000 *francs, y compris l'achat du terrain et la construction de deux maisons destinées au logement des membres du clergé attaché à l'église.*

Bibliographie. — *Description de l'église russe de Paris*, in-4°. — Paris, 1861. — Imprimerie Paul Dupont.

DESCRIPTION.

L'église russe est située rue Daru, dans l'axe de la rue Pierre-le-Grand. Elle est conçue dans le style byzantino-moscovite et affecte la forme d'une croix grecque. Au-dessus de la nef s'élève un dôme pyramidal. La façade principale est précédée d'un parvis; entre les bras de la croix sont établies quatre tourelles surmontées d'un campanile. Le monument a 28 mètres de longueur sur 28 mètres de largeur. La grande coupole atteint 30 mètres d'élévation à l'intérieur et 48 à l'extérieur. Les dessins des peintures d'ornement ont été empruntés à l'église Sainte-Sophie de Constantinople.

EXTÉRIEUR.

FAÇADE PRINCIPALE.

PARVIS.

Le parvis se détache en avant du bras de la croix ouest. Il est de forme rectangulaire, et l'on y accède par onze marches. Chacun de ses côtés présente un arc trilobé dont les naissances viennent s'appuyer sur des piliers composés de colonnettes torses et de pilastres ornés de médaillons disposés en entrelacs et renfermant des palmettes et des croix grecques alternées. Les arcs sont chargés de rinceaux. Les baies sont closes par des portes vitrées. Le parvis est couronné d'un dôme en pierre au-dessus duquel se dresse une sorte de lanternon formé d'arcades aveugles en plein cintre, et d'un dôme bulbeux dont les nervures sont décorées d'un tore de fruits. Les dômes sont dorés.

BRAS DE LA CROIX OUEST.

Il s'accuse extérieurement par deux constructions dont l'une est élevée sur plan rectangulaire et l'autre sur plan pentagonal. La première est terminée par une corniche supportée par des arcatures et dominée par un grand fronton circulaire, limité par deux petits piliers carrés dont la face principale porte une croix inscrite dans un losange.

Dans le tympan du fronton :

Dieu bénissant. — Peinture sur fond d'or. — H. 4^{m},50. — L. 6^{m}. — Par Beidemann (Alexandre-Georges), 1862.

Dieu le père, tunique rouge et manteau bleu, est assis, de face, sur un siége recouvert d'étoffes de différentes couleurs. Il bénit de la main droite et présente un évangile de la main gauche.

A droite et à gauche de cette figure s'enroulent des rinceaux au milieu desquels se trouvent deux médaillons contenant une croix grecque.

Cette peinture a été exécutée, par un procédé particulier, en silicate allemand (wasserglas), et selon le modèle de l'antique iconographie byzantine. On en trouve des modèles au mont Athos.

La deuxième construction est adossée à la précédente; elle est recouverte d'un toit pyramidal dont le sommet vient s'amortir au-dessous de la corniche ci-dessus mentionnée.

TOURELLES.

Les tourelles ont la forme d'un octogone irrégulier et se divisent en trois parties inégales. La première partie est ceinte d'une corniche dont les lignes se raccordent à celles de la corniche du bras de la croix; elle est percée, sur deux de ses faces, d'une petite baie plein cintre très-étroite. La deuxième partie a la même hauteur que les piliers qui flanquent le fronton; deux de ses pans sont ajourés d'œils-de-bœuf circulaires; tous sont encadrés de moulures. La troisième partie est peu élevée et décorée d'arcatures aveugles à plein cintre.

Le campanile qui couronne ces tourelles est pourvu d'une flèche pyramidale et d'un dôme bulbeux soutenu par une espèce de piédestal à huit pans. Il présente des baies trilobées et plein cintre alternées. Quatre des pans de la flèche sont munis d'une lucarne rectangulaire à fronton circulaire. Le piédestal qui supporte le dôme est décoré de cannelures.

FAÇADES LATÉRALES
ET POSTÉRIEURES.

Elles ont reçu la même disposition que la façade principale, avec ces seules différences qu'elles sont dépourvues de parvis et que le tympan de leur fronton ne renferme aucun ornement.

DOME PRINCIPAL.

Il se compose de huit pans réguliers et repose sur un soubassement décoré d'arcatures. Chacun de ces pans offre une baie géminée plein cintre surmonté d'un arc trilobé. La flèche est percée sur chacune de ses faces de deux lucarnes superposées, identiques avec celles des flèches des tourelles. Le dôme et le piédestal qui terminent la flèche sont également semblables à ceux décrits ci-dessus.

Les cinq dômes sont dorés et portent une double croix.

INTÉRIEUR.

PARVIS.

Au fond se trouve une baie plein cintre dans laquelle est pratiquée une porte donnant accès au vestibule intérieur. Cette porte est de forme rectangulaire ; sa corniche est chargée d'entrelacs, de palmettes, de perles et de pirouettes.

Dans le tympan :

La Vierge et l'Enfant Jésus. — Peinture murale sur fond d'or. — H. 1m,50. — L. 2m,60. — Par M. Beidemann (Alexandre-Georges), 1862.

La Vierge est de face, en robe verte et manteau rouge, les bras écartés et les mains ouvertes. Son manteau est relevé sur la tête en guise de voile. Devant elle se tient l'Enfant Jésus, en tunique blanche et en manteau vert pâle, bénissant de la main droite et présentant un évangile de la main gauche.

Ces deux figures sont représentées à mi-corps, au centre d'un médaillon entouré de rinceaux.

BRAS DE LA CROIX OUEST.

Les deux parties du bras de la croix sont séparées entre elles par quatre colonnes supportant les sommiers de trois arcs plein cintre. Deux de ces colonnes sont engagées dans le mur, à droite et à gauche; leurs fûts sont en stuc imitant le marbre rouge.

La première partie sert de vestibule. Elle est coiffée d'une coupole demi-sphérique, et ses murs sont divisés en panneaux de différentes couleurs disposés au-dessus d'un soubassement. Panneaux et soubassement sont revêtus de stuc. La coupole est ornée de croix d'or sur fond lilas, avec encadrement bleu et or.

La deuxième partie est, pour ainsi dire, comprise dans la nef. Elle est recouverte d'une coupole demi-sphérique soutenue par deux pendentifs. L'écran ou remplage qui surmonte la triple arcade dont il a été parlé plus haut est couvert de rinceaux en grisaille sur fond rouge brique. Au milieu de ces rinceaux se trouvent trois médaillons circulaires.

Médaillon central :

Figure du Christ. — Peinture murale sur fond d'or. — Diam. 0m,60. — Par M. Sorokine (Eugraphe-Simon), 1862.

Elle est de face et se détache sur une serviette.

Pendentifs :

Un Chérubin personnifiant les puissances célestes. — Peinture murale sur fond d'or. — H. 2m,50. — L. 2m,50. — Par M. Sorokine (Eugraphe-Simon), 1862.

Cet ange est peint avec les couleurs de l'arc-en-ciel. Il a six ailes, dont deux sont déployées et quatre repliées.

Dans la coupole :

Jésus sur la montagne. — Peinture murale sur fond d'or. — H. 4m. — L. 6m,45. — Par MM. Sorokine (Eugraphe-Simon) et Bronnikoff (Théodore-André), 1862.

Le Christ est représenté assis de face, au milieu de la composition, en tunique rouge et manteau bleu, la main droite levée vers le ciel, la main gauche posée sur son genou. Il est entouré de ses disciples, six à droite et six à gauche. Parmi les apôtres de droite, quatre sont assis et deux debout : le premier de face, tunique blanche, manteau rouge, les bras croisés; le deuxième, drapé de vert pâle et mains jointes; le troisième, de face et placé un peu en arrière, tunique bleue et manteau rouge; le quatrième est assis sur une pierre, le menton appuyé sur la main droite, en tunique verte et manteau rouge pâle; le cinquième a une tunique violette et un manteau bleu roulé autour des reins; le sixième porte une tunique blanche et un manteau rose.

Le premier des apôtres placés à la gauche de Jésus est drapé de rouge; il est assis de profil, les bras croisés sur ses genoux. Le deuxième, tunique verte et manteau jaune pâle, a les mains jointes. Le troisième, enveloppé dans un manteau rose, met la main droite derrière son oreille pour mieux entendre les paroles du Maître. Le quatrième est à peine visible. Le cinquième est drapé de vert. Le dernier est vêtu d'une tunique blanche et d'un manteau bleu dont il relève les pans de la main gauche ; son bras droit est pendant.

De chaque côté de la deuxième partie s'ouvre une porte pratiquée au fond d'un hémicycle et donnant accès à des pièces de débarras installées dans les tourelles. Ces parties en hémicycle sont pourvues d'une calotte demi-sphérique occupée par un grand médaillon fond bleu, entouré d'entrelacs et contenant le monogramme du Christ accosté de la première et de la dernière lettre de l'alphabet grec. Le tout est encadré de bandes concentriques simulant l'arc-en-ciel.

Au-dessus de la porte de gauche, dans un cadre d'or formé de coquilles et d'arcatures :

La fuite en Égypte. — Toile marouflée. — H. 0m,94. — L. 1m,17. — Par M. Cheremetieff (Basile-Pierre), 1885.

Saint Joseph conduit par la bride l'âne sur lequel sont montés la Vierge et l'Enfant Jésus, et indique le chemin qu'ils doivent suivre. La Vierge est enveloppée dans un manteau bleu ramené sur sa tête en guise de voile; saint Joseph porte une tunique rouge, un manteau vert et un chapeau de paille. A gauche, un groupe de palmiers ; à droite, la campagne.

Signé, à droite : B. Cheremetieff.

Au-dessus de la porte de droite, dans un cadre semblable au précédent :

Les Pèlerins d'Emmaüs. — Toile marouflée. — H. 0m,94. — L. 1m,17. — par M. Cheremetieff (Basile-Pierre), 1885.

Jésus-Christ arrête deux de ses disciples qu'il vient de croiser sur le chemin. Le Sauveur est drapé de blanc. L'un des disciples est vêtu d'une tunique rouge et d'un manteau vert pâle. Le second a une tunique marron, un manteau bleu et un chapeau rond; il porte un bâton dans la main droite, et de la main gauche désigne une maison dont on aperçoit le péristyle. Au fond, la campagne.

Signé à gauche : Cheremetieff.

NEF.

La nef affecte la forme d'un carré dont les quatre côtés sont séparés par des piliers disposés diagonalement, et terminés par des pendentifs supportant une immense coupole. Elle s'ouvre sur les bras de la croix, par de grands arcs en plein cintre. La partie inférieure des pieds-droits de ces arcs et celle des piliers sont ornées de panneaux en stuc semblables à ceux du vestibule. La partie supérieure des pieds-droits des arcs, ainsi que leur intrados, sont encadrés d'une bordure composée de feuilles d'or sur un fond bleu, et présentent une série de médaillons en forme de boucles vert argent se détachant sur un fond d'or, et renfermant des croix grecques

et des palmes alternées. La partie supérieure des piliers est ornée de peintures.

Pilier de gauche, du côté du vestibule :

Saint Philippe, métropolitain de Moscou. — Peinture murale sur fond d'or. — H. 2m,90. — L. 0m,92. — Par BEIDEMANN (Alexandre-Georges), 1866.

Le prélat est coiffé d'une mitre blanche surmontée d'une croix d'or, et vêtu d'une robe vert foncé sur laquelle est jetée une chape fond jaune doublée de bleu et enrichie de dessins rouges et bleus. Autour de son cou sont passées deux étoles, l'une sur la robe et l'autre sur la chape. La première étole est bleue et la seconde est blanche, avec des croix dorées. Saint Philippe a les yeux levés vers le ciel et tient dans la main droite un livre dont la couverture est richement décorée.

Pendentif :

Saint Marc. — Peinture murale sur fond d'or. — H. 3m. — L. 3m. — Par M. SOROKINE (Eugraphe-Simon), 1866.

De face et lisant, en tunique blanche et manteau bleu.

Pilier de droite :

Jonas, métropolitain de Moscou. — Peinture murale sur fond d'or. — H. 2m,90. — L 0m,92. — Par BEIDEMANN (Alexandre-Georges), 1866.

Le prélat pose la main gauche sur son cœur et bénit de la main droite. Il porte une robe lilas et une chape vert pâle ornée de croix d'argent, avec bordure formée de rinceaux d'or. L'une de ses étoles est rouge, et l'autre blanche.

Pendentif :

Saint Luc. — Peinture murale sur fond d'or. — H. 3m. — L. 3m. — Par M. SOROKINE (Paul-Simon)[1], 1866.

L'Évangéliste est de face, en tunique blanche et manteau rouge cerise roulé autour de la taille. Il a un style dans une main et un manuscrit dans l'autre.

Pilier de gauche du côté du sanctuaire :

Saint Pierre, métropolitain de Moscou, — Peinture murale sur fond d'or. — H. 2m,90. — L. 0m,92. — Par BEIDEMANN (Alexandre-Georges), 1866.

Il bénit de la main droite et tient un bâton pastoral dans la main gauche. Sa robe est bleue, sa chape fond rouge avec rinceaux or et argent. L'étole de dessous est rouge et bordée d'argent, l'étole de dessus est blanche.

Pendentif :

Saint Jean. — Peinture murale sur fond d'or. — H. 3m. — L. 3m. — Par M. SOROKINE (Eugraphe-Simon), 1866.

Il lève la main droite vers le ciel et présente un manuscrit de la main gauche. Sa tunique est blanche et son manteau vert.

Pilier de droite :

Alexis, métropolitain de Moscou. — Peinture murale sur fond d'or. — H. 2m,90. — L. 0m,92. — Par BEIDEMANN (Alexandre-Georges), 1866.

Il est représenté avec un livre richement relié à la main, une robe rouge, une chape bleu pâle rehaussée de dessins d'or, et coiffé d'une mitre blanche terminée par une croix. Sa première étole est rouge, avec une bordure d'or; sa seconde étole est blanche.

Pendentif :

Saint Marc. — Peinture murale sur fond d'or. — H. 3m. — L. 3m. — Par M. SOROKINE (Eugraphe-Simon), 1866.

Le corps de face et la figure de trois quarts, un style dans la main droite et les yeux baissés sur un parchemin déroulé qu'il tient dans la main gauche; tunique blanche et manteau brun.

COUPOLE.

La partie inférieure de la coupole offre une espèce de zone couverte de peintures représentant :

La Vierge accompagnée des douze prophètes personnifiant l'Ancien Testament. — Peinture murale sur fond d'or. — H. 3m. — Circ. 30m. — Par WASSILIEFF[2], 1866.

Au-dessus du sanctuaire :

La Vierge et l'Enfant Jésus.

La Vierge est assise de face sur un siége de marbre blanc, en robe bleue et manteau rouge relevé sur sa tête, en forme de voile, les bras écartés, les mains ouvertes, les yeux baissés. L'Enfant Jésus est vêtu d'une tunique blanche et d'un manteau vert pâle; il bénit de la main droite.

A droite de la Vierge :

Zacharie.

Le prophète s'avance, une lampe dans la

[1] Paul-Simon et Eugraphe-Simon Sorokine étaient frères.

[2] Il ne nous a pas été possible de découvrir le prénom de cet artiste.

main droite et un parchemin déroulé dans la main gauche. Il a une tunique blanche et une espèce de dalmatique bleue à dessins d'or.

Sainte Élisabeth.

La sainte porte une robe rouge pâle, un manteau vert et un voile rouge; elle a les bras croisés sur la poitrine et présente un manuscrit.

Ézéchiel.

Tunique vert olive et manteau rouge, la main droite sur son cœur, un parchemin dans la main gauche.

Aggée.

Tunique blanche et manteau bleu, les bras croisés, un manuscrit dans la main droite.

Malachie.

Il marche, les bras écartés, un manuscrit dans la main droite ; sa tunique est vert pâle et son manteau rose.

Michée.

Couvert d'une tunique violette et d'un manteau jaune ocre, il a les bras écartés et tient un parchemin dans la main droite.

A gauche de la Vierge :

Siméon.

Le vieillard s'approche de la Vierge, le bras droit en avant, un manuscrit dans la main gauche. Il a une tunique bleu pâle, un vêtement de dessus jaune et un manteau bleu foncé.

Sainte Anne.

La sainte est vêtue d'une robe violet pâle, d'un manteau marron et d'un voile vert. Elle a un parchemin dans la main droite.

Daniel.

Le prophète est représenté le bras droit replié, la main ouverte, un parchemin dans la main gauche. Il porte une tunique verte, un vêtement de dessus jaune et un manteau bleu.

Jérémie.

Il a le bras gauche replié et tient un manuscrit dans la main droite. Sa tunique est lilas pâle et son manteau marron.

Habacuc.

Il porte une tunique blanche et un manteau vert et s'avance en écrivant.

Isaïe.

Tunique vert pâle et manteau rouge, le bras droit replié, la main ouverte et tournée vers le ciel, un manuscrit roulé dans la main gauche, un autre posé sur le bras.

David.

Le saint roi est vêtu d'une tunique bleu pâle, d'un vêtement de dessus blanc serré à la taille par une riche ceinture et d'un manteau de pourpre agrafé sur l'épaule droite. Sa tête est ceinte d'une couronne d'or. Il présente un parchemin de la main droite et met la main gauche sur son cœur.

Tous ces personnages sont séparés entre eux par un palmier.

Au-dessus de la zone s'ouvrent les fenêtres dont il a été fait mention dans la description extérieure.

Dans la coupole :

Jésus-Christ. — Peinture murale sur fond d'or. — Diam. 7^m. — Par M. Sorokine (Eugraphe-Simon), 1866.

Le Christ est assis de face, sur des nuages, au milieu d'une gloire céleste, en tunique rose et manteau bleu; il a les yeux baissés, les bras écartés, et bénit. A ses pieds se trouvent six chérubins ailés personnifiant les puissances célestes. Au fond, l'arc-en-ciel.

TRANSEPT NORD.

Il a reçu la même disposition et la même décoration ornementale que le bras de la croix ci-dessus décrit.

PREMIÈRE PARTIE.

Contre le pilier de droite, du côté du sanctuaire, dans un cadre en cuivre richement ciselé :

L'Ascension. — Peinture sur cuivre. — H. 0^m,65. — L. 0^{m}40. — Par M. Beidemann (Alexandre-Georges).

Jésus-Christ, tunique rouge et manteau vert pâle, est assis au sommet de la composition, au milieu d'une gloire. Il bénit de la main droite et tient un manuscrit roulé dans la main gauche. A ses pieds, et de chaque côté, un ange aux ailes déployées, vêtu de blanc. La Vierge debout et de face, les bras écartés, les mains ouvertes, en robe grise et manteau grenat frangé d'or.

Signé, à droite, du monogramme de l'auteur, accompagné de la date de l'exécution de l'œuvre . 1867.

Donné, en 1867, par M. Mitroffann Mazurine, tuteur de l'église.

Dans la coupole :

L'Adoration des bergers. — Peinture murale sur fond d'or. — H. 4m. — L. 6m,55. — Par M. Sorokine (Paul-Simon), 1862.

La Vierge, assise au milieu de la composition, découvre et présente l'Enfant Jésus à l'adoration des bergers. Elle a une robe bleue et un manteau rouge pâle. Près d'elle est agenouillée sainte Anne, les bras étendus, les mains ouvertes, en robe lilas, manteau bleu et voile blanc, rayé de gris. A gauche, se tient saint Joseph, les mains jointes, en tunique bleue et manteau jaune ocre. A droite se trouvent trois bergers. Le premier est agenouillé, les mains croisées sur la poitrine, un bâton dans le bras droit; il est vêtu d'un manteau brun et d'une tunique bleu pâle serrée à la taille par une ceinture bleu foncé. Derrière lui, un enfant en tunique blanche et manteau vert présente un coffret. Le deuxième berger, tunique et turban blancs, se prosterne en contemplant le divin Enfant. Le troisième est adossé contre une barrière, les bras et les yeux levés vers le ciel; sa tunique est blanche et son manteau bleu. Un manteau marron est posé sur la barrière, et contre elle est appuyé un bâton. Au deuxième plan et derrière la crèche sont deux anges aux ailes déployées; l'un, tunique blanche et manteau rose, les bras croisés; l'autre, tunique bleue et manteau vert pâle, les mains jointes.

Dans les pendentifs :

Un Chérubin. — Peinture murale sur fond d'or. — H. 2m,50. — L. 2m,50. — Par M. Sorokine (Eugraphe-Simon), 1864.

Semblable à celui ci-dessus décrit.

Au-dessus de l'arcade, dans le médaillon central :

La Vierge tenant l'Enfant Jésus. — Peinture murale. — Diam. 0m,60. — Par M. Bronnikoff (Théodore-André), 1862.

La Vierge est représentée à mi-corps, en robe bleue et manteau lilas relevé sur sa tête. L'enfant Jésus a une tunique rouge et un manteau vert; il bénit de la main droite et présente une croix de la main gauche.

Hémicycle de droite.

A gauche :

Sainte Marie-Madeleine. — Toile marouflée sur fond d'or. — H. 2m,19. — L. 1m,05. — Par M. Beidemann (Alexandre-Georges), 1869.

La sainte est vêtue d'une robe bleu pâle, d'un manteau gris et d'un voile blanc; elle porte une espèce d'amphore.

Au-dessus de la porte donnant dans la sacristie de gauche :

La Vierge. — Toile marouflée sur fond d'or. — H. 0m,90. — L. 1m,05. — Par M. Beidemann (Alexandre-Georges), 1867.

Elle est peinte à mi-corps, en robe bleue, manteau rouge avec effilés d'or et voile blanc, la tête baissée et les mains croisées sur son cœur. Derrière elle, les instruments de la Passion.

A droite :

Saint Jean. — Toile marouflée sur fond d'or. — H. 2m,19. — L. 1m,05. — Par M. Beidemann (Alexandre-Georges), 1867.

Tunique verte, manteau rouge, le bras droit replié, la main gauche sur son cœur.

DEUXIÈME PARTIE.

Au fond :

Jésus-Christ marchant sur les flots. — Toile marouflée. — H. 2m,60. — L. 5m,50. — Par M. Bogoluboff (Alexis-Pierre), 1872.

Jésus, tunique rouge pâle et manteau bleu, la tête auréolée et la main tendue au-dessus des flots, s'avance vers la gauche au-devant d'une barque en détresse montée par ses douze apôtres. Un de ceux-ci entoure le mât de ses bras, un second cherche à maintenir la voile dans laquelle le vent s'engouffre, d'autres sont agenouillés, les mains jointes, et implorent l'intervention divine.

Signé, à droite : Alexis Bogoluboff.

Cette toile a été offerte à l'église par l'auteur.

TRANSEPT SUD.

Même disposition que le précédent.

PREMIÈRE PARTIE.

Contre le pilier de gauche, du côté du sanctuaire, dans un cadre en cuivre ciselé :

L'Ascension. — Peinture sur cuivre. — H. 0m,49. — L. 0m,35. — Par M. Beidemann (Alexandre-Georges).

Jésus est debout sur des nuages, au sommet de la composition, en tunique rouge et manteau vert, les bras écartés, les mains ouvertes. De chaque côté de lui est agenouillé un ange déroulant un phylactère. L'ange de gauche a une tunique vert pâle et un manteau rose; celui de droite est drapé de rose.

Au-dessous et au milieu, la Vierge debout et de face, les bras écartés, les yeux levés vers le ciel, en robe bleue et manteau brun. La Vierge est accompagnée de plusieurs apôtres, au milieu desquels on remarque sainte Madeleine. Celle-ci est à gauche, en robe verte et manteau rouge, les mains jointes, les yeux tournés vers le Christ. Cinq des apôtres sont visibles en entier. Le premier, à gauche, a un manteau jaune dont il tient le pan de la main droite; il lève la tête vers le ciel et porte la main gauche devant ses yeux. Le deuxième, vu de dos, est drapé de blanc. Le premier apôtre, à droite, a les yeux baissés, le bras droit replié, la main fermée, le bras gauche pendant, un manuscrit roulé à la main. Le deuxième est de profil; il croise les bras sur sa poitrine; sa tunique est blanche et son manteau jaune. Le troisième est drapé de violet; il tend le bras droit en avant et tient un parchemin dans la main gauche.

Signé à droite du monogramme de l'auteur, suivi de la date de 1868.

Donné par l'impératrice Marie-Alexandrowna.

Dans la coupole :

Entrée de Jésus-Christ à Jérusalem. — Peinture murale sur fond d'or. — Par M. Bronnikoff (Théodore-André), 1862.

Jésus s'avance, monté sur un âne, précédé d'un enfant et escorté de ses disciples. Il est vêtu d'une tunique rose et d'un manteau bleu, et tient une palme à la main. L'enfant a une tunique blanche et un manteau blanc à raies rouges. Cinq des disciples seulement sont visibles en entier, deux à gauche et trois à droite. Le premier porte une tunique verte et un manteau jaune; le deuxième, une tunique blanche et un manteau rouge; le troisième, une tunique blanche et un manteau vert; le quatrième, une tunique blanche et un manteau bleu; le cinquième, une tunique grise et un manteau marron. Tous agitent des palmes en marchant. A gauche de la composition, au premier plan, s'arrête une jeune femme accompagnée de deux enfants. La femme a une robe violette, un manteau vert et un voile blanc roulé autour de la tête; elle tient un de ses enfants sur le bras gauche et pose la main droite sur l'épaule du second.

Dans les pendentifs :

Un Chérubin. — Peinture murale sur fond d'or. — H. 2m,50. — L. 2m,50. — Par M. Sorokine (Eugraphe-Simon), 1866.

Semblable aux précédents.

Au-dessus de l'arcade, dans le médaillon central :

La Vierge tenant l'Enfant Jésus. — Peinture murale. — Diam. 0m,60. — Par M. Sorokine (Eugraphe-Simon), 1862.

La Vierge a une robe bleue et un manteau rouge. L'Enfant Jésus porte une tunique rouge et un manteau vert; il enlace de ses bras le cou de sa Mère.

Dans l'hémicycle de gauche :

La Vierge. — Toile marouflée sur fond d'or. — H. 2m,19. — L. 1m,05. — Par Beidemann (Alexandre-Georges), 1867.

Elle est de trois quarts, la main droite sur son cœur, le bras gauche tendu en avant. Sa robe est bleue et son manteau rouge.

Au-dessus de la porte donnant accès à la sacristie de droite :

Jésus-Christ. — Toile marouflée sur fond d'or. — H. 0m,90. — L. 1m,05. — Par M. Beidemann (Alexandre-Georges), 1867.

Il est représenté à mi-corps, de face, en tunique rouge et manteau bleu, bénissant de la main droite et présentant un évangile de la main gauche.

A droite :

Saint Jean-Baptiste. — Toile marouflée sur fond d'or. — H. 2m,19. — L. 1m,05. — Par M. Beidemann (Alexandre-Georges), 1867.

Le Précurseur est de trois quarts, le bras droit replié, la main ouverte, un manuscrit dans la main gauche. Il est couvert d'une tunique en poils de chameau sur laquelle est jeté un manteau vert.

DEUXIÈME PARTIE.

Au fond :

La Prédication de Jésus sur le lac de Tibériade. — Toile marouflée. — H. 2m,60. — L. 5m,50. — Par M. Bogoluboff (Alexis-Pierre), 1872.

Le Christ est debout sur l'avant d'un bateau et s'adresse à la foule groupée sur les bords du lac. Des hommes et des femmes sont debout, d'autres sont assis sur des barques poussées sur la plage. Au fond, à gauche, une ville. A droite, au premier plan, une cruche posée sur une épave; au fond s'approche un groupe d'hommes montés sur des chameaux.

Signé, à droite : Alexis Bogoluboff

Cette toile a été donnée à l'église par l'auteur.

BRAS DE LA CROIX EST.

SANCTUAIRE.

Le sanctuaire est installé dans le bras de la croix est. Il est élevé de trois marches au-dessus du niveau du sol du reste de l'édifice, dont il est séparé par une cloison en bois de chêne ou *iconostase*.

ICONOSTASE.

Elle comporte sept travées. La travée centrale est beaucoup plus large que les autres et présente une porte à deux vantaux ajourés et décorés de rinceaux sculptés qui encadrent six médaillons. Cette porte est appelée *porte Sainte* ou *porte Royale;* elle s'ouvre sous un arc trilobé dont les sommiers reposent sur des colonnes torses. Les écoinçons sont occupés par des têtes de chérubins se détachant au milieu de rinceaux.

VANTAIL DE GAUCHE.

Médaillon supérieur de forme cintrée :

L'Archange Gabriel. — Peinture sur bois (fond d'or). — H. 0m,33. — L. 0m,20. — Par M. SOROKINE (Eugraphe-Simon), 1862.

L'archange est représenté à mi-corps, de profil et tourné à droite, en tunique blanche serrée à la taille et manteau violet, la main droite levée vers le ciel, une croix dans la main gauche.

Médaillon central :

Saint Jean. — Peinture sur bois (fond d'or). — Diam. 0m,19. — Par M. SOROKINE (Eugraphe-Simon).

De profil, il écrit sur un parchemin posé sur une tablette qu'il tient de la main gauche. Sa tunique est blanche et son manteau vert.

Médaillon inférieur.

Saint Marc. — Peinture sur bois (fond d'or). — Diam. 0m,19. — Par M. SOROKINE (Eugraphe-Simon).

Tunique blanche, manteau bleu, un style dans la main droite, un manuscrit dans la main gauche, les yeux tournés vers le ciel.

VANTAIL DE DROITE.

Médaillon supérieur de forme cintrée :

La Vierge. — Peinture sur bois (fond d'or). — H. 0m,33. — L. 0m,20. — Par M. SOROKINE (Eugraphe-Simon).

Elle est de face, en robe bleue, manteau rouge ramené sur la tête, en guise de voile, les yeux baissés, les bras croisés sur la poitrine.

Médaillon central :

Saint Matthieu. — Peinture sur bois (fond d'or). — Diam. 0m,19. — Par M. SOROKINE (Eugraphe-Simon).

Tunique blanche, manteau brun, un style dans la main droite, les yeux fixés sur un parchemin qu'il tient dans la main gauche.

Médaillon inférieur :

Saint Luc. — Peinture sur bois (fond d'or). — Diam. 0m,19. — M. SOROKINE (Eugraphe-Simon).

Il est en tunique blanche, manteau rouge cerise, et écrit.

Les six autres travées sont disposées au-dessus d'un soubassement, trois à droite et trois à gauche de la porte principale. Chacune d'elles est flanquée de colonnes torses qui soutiennent un arc trilobé. La deuxième travée de droite et la deuxième travée de gauche sont percées chacune d'une porte.

Première travée de gauche, en partant de la porte principale :

La Vierge. — Toile sur fond d'or. — H. 1m,80. — L. 0m,76. — Par M. SOROKINE (Eugraphe-Simon), 1862.

La Vierge, robe bleue, manteau rouge et voile blanc, est assise sur un siége incrusté d'argent et recouvert d'un coussin d'étoffe verte, le bras droit replié, un manuscrit dans la main gauche.

Deuxième travée :

Saint Étienne. — Toile sur fond d'or. — H. 1m,80. — L. 0m,76. — M. SOROKINE (Eugraphe-Simon).

Drapé de blanc, les yeux levés vers le ciel, une pierre dans une main, la palme dans l'autre.

Troisième travée :

Saint Nicolas, évêque de Mire en Lycie. — Toile sur fond d'or. — H. 1m,80. — L. 0m,76. — Par M. SOROKINE (Eugraphe-Simon).

Il bénit de la main droite et tient un évangile dans la main gauche. Sa robe est violette, et son manteau bleu doublé de lilas est enrichi de dessins d'or; sa première étole est rouge frangée d'or, et sa seconde étole est blanche.

Première travée de droite, en partant de la porte principale :

Le Christ. — Toile sur fond d'or. — H. 1m,80. — L. 0m,76. — Par M. Sorokine (Eugraphe-Simon).

Le Christ, tunique rouge et manteau bleu, est assis de face sur un siége semblable à celui de la Vierge. Il a le bras droit replié et présente un évangile de la main gauche.

Deuxième travée :

Saint Michel. — Toile sur fond d'or. — H. 1m,80. — L. 0m,76. — Par M. Sorokine (Eugraphe-Simon).

L'archange est debout sur des nuages, une épée dans la main droite, une lance dans la main gauche. Il est vêtu d'une tunique blanche, et sa poitrine est protégée par une cuirasse.

Troisième travée :

Saint Alexandre Newski. — Toile sur fond d'or. — H. 1m,80. — L. 0m,76. Par M. Sorokine (Eugraphe-Simon).

Le souverain porte une tunique verte, une cuirasse et un manteau bleu bordé et doublé de fourrure. Il a les yeux tournés vers le ciel, les bras croisés, la main droite sur son cœur.

L'iconostase est terminée par une corniche saillante richement ornée, au-dessus de laquelle règne une espèce d'attique composé de sept travées correspondant aux précédentes.

Dans la travée centrale, au-dessus de la porte Sainte :

La Trinité. — Toile sur fond d'or. — H. 1m,15. — L. 1m,15. — Par M. Sorokine (Paul-Simon), 1862.

La Trinité est symbolisée par trois anges devant lesquels vient se prosterner un homme. L'ange du milieu est debout, de profil et vêtu de blanc; il étend la main droite en avant. Celui de gauche est assis, de face, en tunique blanche et manteau bleu, les bras croisés sur ses genoux. Le troisième ange, tunique lilas et manteau jaune, est assis sur une pierre, dans la même attitude que le précédent. L'homme est en tunique blanche et manteau rose.

Au deuxième plan, à gauche, un arbre dont les branches couvrent presque entièrement la partie supérieure de la composition. A droite, au fond, une table recouverte d'une nappe blanche et chargée de plats.

Première travée à gauche, en partant de la travée centrale :

Saint Jean-Baptiste. — Toile sur fond d'or. — H. 0m,90. — L. 0m,66. — Par M. Bronnikoff (Théodore-André), 1862.

Le saint est de trois quarts, drapé de violet, les bras croisés sur la poitrine, la main droite posée sur son cœur. Il présente une coupe d'où sort le Christ.

Deuxième travée :

David.—Toile sur fond d'or. —H. 0m,90. L. 0m,66. — Par M. Bronnikoff (Théodore-André).

Le saint roi est couvert d'une tunique blanche et d'un manteau de pourpre agrafé sur l'épaule droite. Sa tête est coiffée d'un turban blanc. Il a un style dans la main droite et un parchemin dans la main gauche.

Troisième travée :

Moïse. — Toile sur fond d'or. — H. 0m,90. — L. 0m,66. — Par M. Bronnikoff (Théodore-André).

Moïse est drapé dans un manteau vert pâle, et sa tête est couverte d'un voile blanc. Il porte les tables de la loi.

Première travée de droite, en partant de la travée centrale :

Saint André. — Toile sur fond d'or. — H. 0m,90. — L. 0m,66. — Par M. Bronnikoff (Théodore-André).

Tunique verte et manteau rouge, le bras droit replié, un manuscrit roulé dans la main gauche.

Deuxième travée :

Constantin le Grand. — Toile sur fond d'or. — H, 0m,90. — L. 0m,66. — Par M. Bronnikoff (Théodore-André).

L'Empereur a une tunique lilas pâle et un manteau bleu bordé d'argent et agrafé sur l'épaule droite. Sa tête est ceinte d'une couronne enrichie de pierres précieuses. Il présente une croix.

Troisième travée.

Saint Wladimir. — Toile sur fond d'or. — H. 0m,90. — L. 0m,66. — Par M. Bronnikoff (Théodore-André).

Le grand prince de Kiew est représenté les yeux levés vers le ciel, une croix dans la main gauche, couvert d'une cotte de mailles et d'un manteau rouge retenu sous le menton par une agrafe ornée de pierres précieuses.

Toutes ces figures sont peintes à mi-corps.

Dans la coupole :

La Cène. — Peinture sur fond d'or. — H. 4m. — L. 6m,55. — Par M. Sorokine (Eugraphe-Simon), 1862.

Jésus, tunique rose et manteau bleu pâle, est debout et de face au milieu de la composition, un calice dans la main droite, la main gauche posée sur son cœur. De chaque côté de lui sont groupés six disciples. Le premier, à gauche, est de face, en tunique blanche et manteau rouge, les bras pendants, les mains jointes. Le deuxième, tunique verte et manteau gris, est de profil, les mains croisées sur la poitrine. Le troisième, tunique jaune et manteau bleu, est également de profil, les bras pendants. Le quatrième est de trois quarts, en tunique rouge et manteau brun. Le cinquième est de profil; sa tunique est blanche et son manteau vert. Les deux précédents sont en partie cachés. Le sixième est à peine visible. Le premier apôtre, à droite, est de profil, les bras pendants, les mains ouvertes; il est drapé de jaune. Le deuxième, tunique bleue et manteau jaune ocre, est de face. Le troisième est représenté de trois quarts, les bras croisés sur la poitrine, en tunique verte et manteau rouge pâle. Le quatrième, tunique blanche et manteau vermillon, est de profil, le bras droit pendant, la main ouverte, le bras gauche dissimulé sous les plis de son manteau. Le cinquième est drapé de vert. Le dernier est un peu en arrière, à gauche du Christ et de face, en tunique marron et manteau gris. Au fond, une table recouverte d'une nappe blanche.

Dans les pendentifs :

Un Chérubin. — Peinture murale sur fond d'or. — H. 2m,50. — L. 2m,50. — Par M. Sorokine (Eugraphe-Simon), 1862.

Semblable aux précédents.

Dans le sanctuaire, à droite et à gauche, en entrant, est suspendue une croix composée de huit panneaux en bois, de 0m,26 de haut sur 0m,22 de large, peints, en 1883, par M. Nicolas Dimitrieff, dit Orenbureski.

CROIX DE GAUCHE.

Branche supérieure.

Saint Basile.

Le saint est debout, en tunique et dalmatique blanches, mitre et étole rouges. Il bénit de la main droite et tient un évangile dans la main gauche.

Saint Nicolas.

Robe blanche richement ornée, chape rouge et étole jaune; il bénit de la main droite et porte un livre dans la main gauche.

Bras gauche :

La Naissance de la Vierge.

Sainte Anne est couchée à gauche, dans un lit à couverture bleue et rideaux rouge pâle. Elle a les bras croisés sur la poitrine et les yeux attachés sur sa fille, qu'une femme présente à Zacharie. La femme a une robe violette, Zacharie une tunique verte et un manteau marron. Aux pieds de la femme sont placés un plat de cuivre et une cruche. Au deuxième plan, une seconde femme en robe bleu pâle prépare des langes qu'elle dépose sur un fauteuil.

La Présentation au Temple.

La Vierge gravit les degrés du Temple et tend les bras vers le grand prêtre, qui s'avance au-devant d'elle. Marie a une robe blanche, et le grand prêtre est vêtu de blanc. En bas des marches est agenouillée sainte Anne, la main droite sur son cœur, le bras gauche pendant, en robe bleu pâle et voile blanc. Derrière elle se tient Zacharie, en tunique blanche et manteau marron, un genou en terre, les mains appuyées sur un bâton. A gauche, au premier plan, cinq personnes, dont deux femmes présentant des bouquets. Au sommet, des anges effeuillant des roses.

Bras droit :

L'Annonciation.

La Vierge, robe bleu pâle, manteau rose et voile blanc, est assise à droite devant une espèce de pupitre, les bras écartés, les mains ouvertes. Elle écoute avec recueillement la salutation de l'archange qui lui apparaît sur un nuage, vêtu de blanc, la main droite levée vers le ciel, une branche de lis dans la main gauche. Au sommet, le Saint-Esprit dans un rayon. Au fond, une fenêtre ouverte sur la campagne.

La Mort de la Vierge.

La Vierge est étendue, drapée et voilée, sur un lit, au pied duquel sont placés quatre cierges allumés. Le grand prêtre, accompagné de ses clercs, récite des prières. Le Christ, drapé de rouge, est accoudé à la tête du lit. Un homme, assis au premier plan, en tunique blanche et manteau vert, brûle des parfums; un second se prosterne.

Branche inférieure :

Saint Pierre et saint Paul.

Ils sont debout. Saint Pierre, de profil, tunique verte et manteau marron, met la main droite sur son cœur et porte des clefs dans la main gauche. Saint Paul, de face, tunique bleue et manteau rouge, a les bras croisés, la main droite appuyée sur le pommeau d'une épée dont la pointe est en terre, un manuscrit dans la main gauche.

Saint Alexandre Newski.

Tunique jaune, cuirasse, culotte bleue et manteau de pourpre doublé d'hermine, la main droite sur son cœur, une croix dans la main gauche.

CROIX DE DROITE.

Branche supérieure :

La Trinité.

Dieu le Père, tunique rouge et manteau bleu, est assis à droite sur des nuages, un monde dans la main gauche, la main droite tendue en avant. En face de lui est assis le Christ, tunique rose et manteau bleu pâle, une croix dans la main droite, la main gauche sur ses genoux. Au sommet plane la colombe, symbolisant le Saint-Esprit.

L'Ascension.

Le Christ, tunique rose et manteau bleu, monte au ciel, les bras écartés, les mains ouvertes. Il est escorté de deux anges vêtus de blanc. A ses pieds, des hommes et des femmes, les uns agenouillés, les autres debout, les bras croisés ou tendus vers le ciel.

Bras gauche :

La Naissance du Christ.

Jésus est couché, à gauche, sur un peu de paille. Près de lui, la Vierge, robe bleue et manteau rouge, écarte les langes qui le recouvrent, et le contemple avec amour. Au deuxième plan, saint Joseph, tunique blanche et manteau bleu pâle, est accoudé sur la barrière qui limite l'étable. Au sommet, des anges et des chérubins entourés de nuages.

La Présentation au Temple.

Le grand prêtre, robe bleue et manteau rouge, tient l'Enfant Jésus dans ses bras. A ses pieds est agenouillée, les mains jointes, la Vierge, en robe rose et manteau blanc. Saint Joseph, tunique blanche et manteau rouge, présente deux colombes. Sainte Anne est debout, à gauche de la Vierge, drapée de blanc, les mains croisées sur sa poitrine.

Bras droit :

Le Baptême du Christ.

Jésus est au milieu des eaux du Jourdain, les mains croisées sur la poitrine. Saint Jean, debout sur une pierre, au bord du fleuve, verse de l'eau sur sa tête et porte une croix dans le bras gauche; il est couvert d'une peau de mouton sur laquelle est jeté un manteau rouge. Au sommet, le Saint-Esprit. Au fond, la campagne.

Jésus apparaît à ses disciples.

Jésus, tunique rose et manteau bleu pâle, descend vers la terre, accompagné de deux personnages dont l'un est drapé de rose et l'autre de bleu. Ce dernier porte des tablettes. Trois de ses disciples, couchés à terre, se réveillent et paraissent surpris à cette vue.

Branche inférieure :

Entrée de Jésus à Jérusalem.

Jésus, tunique rouge et manteau bleu, est monté sur une ânesse suivie de son âne Il est escorté de ses disciples portant des palmes.

Invention de la Croix.

Une croix est dressée au milieu de la composition, sur un soubassement assez élevé. Au pied de la croix se tient un moine vêtu de blanc. Au premier plan est agenouillée sainte Hélène. L'Impératrice porte un manteau de pourpre doublé d'hermine et un voile blanc sur lequel est posée une couronne d'or. Autour d'elle, des hommes et des femmes agenouillés et debout. A gauche, les colonnes d'un temple En avant, un homme portant un cierge.

HÉMICYCLE DE GAUCHE.

Au-dessus de la porte :

Saint Serge. — Peinture sur cuivre doré, de forme ovale. — H. 0m,70. — L. 0m,60. — Par M. BEIDEMANN (Alexandre-Georges), 1866.

Il est de face et à mi-corps, couvert d'un manteau brun, la main droite sur son cœur, un livre et un chapelet dans la main gauche.

Mur de droite :

Saint Mitroffann, évêque de Voronesge. — Peinture murale sur fond d'or. — H. 2m,19. — L. 1m,05. — Par M. BEIDEMANN (Alexandre-Georges), 1867.

Tunique lilas foncé, étole noire, le bras droit replié, un bâton pastoral dans la main gauche.

HÉMICYCLE DE DROITE

Au-dessus de la porte :

Saint Nicolas Newski. — Peinture sur cuivre doré, de forme ovale. — H. 0m,70. — L. 0m,60. Par M. Beidemann (Alexandre-Georges), 1866.

Il est représenté à mi-corps, en cuirasse et manteau de pourpre doublé d'hermine, la main droite sur son cœur, une croix dans la main gauche.

Mur de gauche :

Saint Joseph. — Peinture murale sur fond d'or. — H. 2m,19. — L. 1m,05. — Par M. Beidemann (Alexandre-Georges), 1867.

Il porte une tunique et un manteau lilas foncé et une étole bleue, met la main droite sur son cœur et présente de la main gauche un parchemin sur lequel sont inscrits les titres des chansons qu'il a composées pour l'église.

HÉMICYCLE DU FOND.

Le Christ accompagné des quatre liturgistes : saint Jean Chrysostome, saint Jacques, évêque de Jérusalem, saint Basile et saint Grégoire, pape. — Peinture murale sur fond d'or. — H. 2m,19. — L. 9m,70. — Par M. Sorokine (Eugraphe-Simon), 1862.

Le Christ, tunique rose, manteau bleu et pallium jeté sur les épaules, est assis sur des nuages, au centre de la composition, de face, les bras écartés, les mains ouvertes. A ses pieds, des chérubins peints en rouge.

Les quatre liturgistes sont debout : saint Jean et saint Jacques à la droite du Sauveur, saint Basile et saint Grégoire à sa gauche. Saint Jean Chrysostome porte une tunique grise rayée de rouge et de bleu, une chape pâle à croix blanche, une première étole bleue et une deuxième blanche ; il a le bras droit replié et tient un livre dans la main gauche.

Saint Jacques a une tunique vert pâle, une chape rose doublée de jaune ocre, une première étole blanche et une deuxième rouge ; il présente un livre.

Saint Basile déroule un manuscrit ; sa tunique est vert pâle, sa chape jaune ornée d'étoiles roses et doublée de rouge ; son étole de dessus est blanche et celle de dessous est rouge avec des croix d'or.

Saint Grégoire a le bras droit replié et porte un livre dans la main gauche. Il a une tunique vert pâle à raies bleues, une chape jaune pâle doublée de rose, une étole blanche et une autre rouge.

Les cinq figures ci-dessus sont placées chacune au centre d'un panneau circonscrit par une bordure bleue, au-dessus d'un soubassement lilas foncé.

COUPOLE.

La Sainte Trinité. — Peinture murale sur fond d'or. — H. 3m. — L. 7m. — Par M. Sedoff (.....), 1872.

Dieu le Père est assis, à droite, sur des nuages, en tunique rouge et manteau vert, la main droite étendue au-dessus de la terre, un monde dans la main gauche. Le Christ est assis à gauche, une croix dans la main droite, la main gauche posée sur ses genoux. Il est vêtu d'une tunique rouge pâle et d'un manteau bleu. Au sommet, au milieu de nuages, la colombe symbolisant le Saint-Esprit.

Derrière l'autel se dresse une croix processionnelle en argent, exécutée d'après le modèle fourni par M. Bogoluboff. Cette croix porte au centre le Christ entouré des quatre évangélistes peints par M. Bronnikoff.

CRYPTE.

La crypte affecte sensiblement la même forme que l'église elle-même. Ses murs sont peints en blanc avec filets rouges accusant les assises de pierre.

Le sanctuaire est élevé de deux marches et séparé de la nef par une balustrade en chêne composée de colonnes torses.

L'iconostase est également en chêne sculpté et se divise en sept travées comme celle de l'église. La porte Royale est à deux vantaux ajourés ; elle est pourvue d'un chambranle doré et orné d'épis de blé et de feuilles de vigne. Chaque vantail comporte trois médaillons encadrés de rinceaux.

VANTAIL DE GAUCHE.

Médaillon supérieur :

L'Archange Gabriel. — Toile marouflée sur fond d'or. — H. 0m,66. — L. 0m,30. — Par M. Rubio (Louis).

L'archange est vêtu de blanc, de profil et tourné à droite. Il montre le ciel et présente une branche de lis.

Signé : Rubio.

Médaillon central :

Saint Marc. — Toile marouflée sur fond d'or. — Diam. 0m,40. — Par M. Rubio (Louis).

Tunique bleue et manteau rouge, il est de

profil et écrit sur un parchemin posé sur une tablette. Derrière lui apparaît la tête d'un lion.

Signé, sur la tablette : RUBIO.

Médaillon inférieur :

Saint Luc.—Toile marouflée sur fond d'or. —Diam. 0^m,40.—Par M. RUBIO (Louis).

Tunique verte et manteau marron rejeté sur l'épaule gauche, un style dans une main et une tablette dans l'autre. A sa gauche, la tête d'un bœuf.

Signé, sur la tablette : RUBIO.

VANTAIL DE DROITE.

Médaillon supérieur :

La Vierge. — Toile marouflée sur fond d'or. — H. 0^m,66. — L. 0^m,30. — Par M. RUBIO (Louis).

La Vierge est vêtue d'une robe blanche et d'un manteau bleu ramené sur sa tête, en forme de voile. Elle est de profil, la main droite en avant, la main gauche sur le cœur.

Signé, en bas : RUBIO.

Médaillon central :

Saint Matthieu. — Toile marouflée sur fond d'or. — Diam. 0^m,40. — Par M. RUBIO (Louis).

L'évangéliste porte une tunique marron clair et un manteau bleu passé sur l'épaule droite. Il tient un parchemin sur lequel il a les yeux fixés. Derrière lui se tient un ange, les bras croisés.

Médaillon inférieur :

Saint Jean. — Toile marouflée sur fond d'or. — Diam. 0^m,40. — Par M. RUBIO (Louis).

Il a la tête de profil, le corps de trois quarts, en tunique bleu pâle et manteau rouge, un manuscrit à la main. Près de lui, une tête d'aigle.

Les quatre Evangélistes sont représentés à mi-corps.

Dans les écoinçons se détachent des têtes de chérubins.

Toutes les travées sont couronnées d'un arc trilobé dont les retombées s'appuient sur des colonnes torses.

Première travée de gauche :

La Vierge et l'Enfant Jésus. — Toile marouflée sur fond d'or. — H. 1^m,68. — L. 0^m,62. — Par M. RUBIO (Louis).

La Vierge a une robe bleue et un manteau rouge. L'Enfant Jésus porte une tunique lilas et un manteau jaune ; de ses bras il enlace le cou de sa Mère.

Signé, à gauche : RUBIO.

Deuxième travée, sur la porte latérale :

L'Archange Gabriel. — Toile marouflée sur fond d'or. — H. 1^m,68. — L. 0^m,62. — Par M. RUBIO (Louis).

Il est debout sur des nuages, de profil, les ailes déployées, en tunique blanche bordée de bleu, et montre de la main droite le lis qu'il tient dans la gauche.

Signé, à gauche : RUBIO.

Troisième travée :

Saint Pierre. — Toile marouflée sur fond d'or. — H. 1^m,68. — L. 0^m,62. — Par M. RUBIO (Louis).

Il est de profil, la main droite sur le cœur, des clefs dans la main gauche. Il porte une tunique bleu pâle et un manteau rouge.

Signé, à gauche : RUBIO.

Première travée de droite :

Le Christ. — Toile marouflée sur fond d'or. — H. 1^m,68. — L. 0^m,62. — Par M. RUBIO (Louis).

Jésus est de face, bénit de la main droite et tient l'Évangile dans la main gauche. Il a une tunique rose et un manteau bleu.

Signé, à gauche : L. RUBIO.

Deuxième travée, sur la porte latérale :

Saint Étienne. — Toile marouflée sur fond d'or. — H. 1^m,68. — L. 0^m,62. — Par M. RUBIO (Louis).

Le saint porte une tunique blanche et une étole bleue. Il tient un encensoir dans une main et des pierres dans l'autre.

Signé, à gauche : L. RUBIO.

Troisième travée :

Saint Paul. — Toile marouflée sur fond d'or. — H. 1^m,68. — L. 0^m,62. — Par M. RUBIO (Louis).

L'apôtre a une tunique bleue et un manteau rouge passé sur l'épaule gauche. Il croise les bras, présente un manuscrit de la main droite et serre de la main gauche la poignée de son épée.

Signé, à gauche : L. RUBIO.

L'iconostase est surmontée d'une corniche ornée de feuillage et de rais de cœur.

La coupole du sanctuaire est peinte en bleu et parsemée d'étoiles d'or.

De chaque côté, en avant de l'iconostase, est pratiquée une voûte plein cintre. Chacune d'elles est décorée de trois médaillons

VOUTE DE GAUCHE.

Médaillon de gauche :

Saint Wladimir. — Toile marouflée sur fond d'or. — Diam. 0m,47. — Par M. Rubio (Louis).

Le Saint est de trois quarts et vêtu d'une tunique bleue. Sa tête est ceinte d'une couronne d'or enrichie de perles fines.

Médaillon central.

Isaïe. — Toile marouflée sur fond d'or. — Diam. 0m,47. — Par M. Rubio (Louis).

De face, en tunique blanche et manteau bleu.

Médaillon de droite :

Saint Jean Chrysostome. — Toile marouflée sur fond d'or. — Diam. 0m,47. — Par M. Rubio (Louis).

De face, tunique bleue et chape rouge bordée d'or.

Paris, le 15 *janvier* 1888.

VOUTE DE DROITE.

Médaillon de gauche.

Saint Jean-Baptiste. — Toile marouflée sur fond d'or. — Diam. 0m,47. — Par M. Rubio (Louis).

Il est de face et couvert d'une peau de mouton.

Médaillon central :

Moïse. — Toile marouflée sur fond d'or. — Diam. 0m,47. — Par M. Rubio (Louis).

De profil, tunique bleue

Médaillon de droite :

Saint André. — Toile marouflée sur fond d'or. — Diam. 0m,47. — Par M. Rubio (Louis).

De trois quarts, il porte une tunique violette et un manteau gris à raies marron.

L'iconostase qui décore la crypte provient de la chapelle de la rue de Berri.

L. MICHAUX
MEMBRE DE LA COMMISSION

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE.

Nota. — L'abréviation *arch.* signifie architecte ; *éb.*, ébéniste ; *lith.*, lithographe ; *gr.*, graveur, *orf.*, orfévre ; *p.*, peintre ; *p. verr.*, peintre verrier ; *sc.*, sculpteur.

TEMPLE DES BILLETTES

TEMPLE DES BILLETTES

Histoire. — *La rue dans laquelle s'élève cet édifice s'appelait au treizième siècle rue des Jardins. Elle échangea plus tard son nom contre celui de rue où* Dieu fut bouilli *ou du* Dieu Bouliz, *en mémoire d'un sacrilége commis, le* 12 *avril* 1290, *par un Juif qui l'habitait. Ce Juif, du nom de Jonathas, avait jeté une hostie consacrée dans une chaudière d'eau bouillante, après l'avoir percée de coups de canif. Il fut condamné pour ce fait à être brûlé vif, et sa maison, ainsi que tous ses biens, furent confisqués au profit de Philippe le Bel. Le Roi donna une partie de la maison à un bourgeois de Paris, Reignier Flaminge, qui fit bâtir sur son emplacement une chapelle dite* Chapelle des Miracles. *Cette construction fut autorisée par une bulle du Pape datée du* 17 *juillet* 1295. *Le reste de la maison de Jonathas fut abandonné, en* 1299, *aux Frères de la Charité de Notre-Dame, venus à Paris pour y fonder un établissement semblable à celui qu'ils possédaient à Boucheromont, dans le diocèse de Châlons-sur-Marne. Ces religieux avaient été institués, en* 1286, *par Guy de Joinville, seigneur de Dongueux ou de Dongiers, pour desservir un hôpital de malades. Leur Ordre ne fut reconnu qu'en* 1346 *par le pape Clément VI.*

L'origine du nom des Billettes, sous lequel on les désigna, n'a jamais été établie d'une façon bien précise. On croit communément qu'ils le durent aux petits scapulaires ou billettes qu'ils portaient sur leurs habits.

Peu de temps après leur installation à Paris, Guy de Joinville obtint de Reignier Flaminge la cession de la chapelle des Miracles, et ils devinrent ainsi propriétaires de la totalité des biens du Juif Jonathas.

La construction des maisons qui vinrent bientôt se grouper autour du couvent modifia sensiblement le niveau de la rue des Jardins, de telle sorte que la chapelle se trouva, en 1408, *en contre-bas de la chaussée. Les religieux firent alors reconstruire une nouvelle église et de nouveaux cloîtres, et, comme leur chapelle primitive était devenue souterraine, ils la convertirent en cimetière. Les Frères de la Charité, s'étant dans la suite relâchés de leur austérité, furent remplacés par les Carmes réformés de l'Observance de Rennes. Ces derniers devinrent acquéreurs des biens des Billettes en vertu d'un contrat passé le* 24 *juillet* 1631. *L'église fut réédifiée, en* 1754, *d'après les plans du Frère* Claude, *de l'Ordre de Saint-Dominique.*

Le couvent devint propriété nationale en 1790. *Une partie en fut vendue les* 17 *août* 1793 *et* 20 *ventôse an III. L'église a été rachetée, le* 26 *novembre* 1800, *moyennant* 73,000 *fr. du sieur Leroy de Boisaumarye par la Ville de Paris, aux termes d'un acte reçu par Me Noël, notaire à Paris. Son acquisition avait été autorisée par un décret impérial en date du* 28 *juillet de la même année. Elle a été affectée, en* 1812, *au culte luthérien de la confession d'Augsbourg.*

Bibliographie. — *Dictionnaire historique de la ville de Paris et de ses environs,* par Hurtaut et Magny. Paris, 1779

DESCRIPTION.

Le Temple des Billettes est à l'alignement de la rue des Billettes, entre les numéros 16 et 18. Sa superficie est de 378 m. 40 cent.; celle du cloître qui l'accompagne est de 254 m. 55 cent.

EXTÉRIEUR.

FAÇADE PRINCIPALE

Elle comprend trois parties limitées par des pilastres et accusant intérieurement la grande nef et les bas côtés.

Le rez-de-chaussée de la partie centrale présente une fausse baie plein cintre, dans laquelle est percée une baie cintrée close par une porte en chêne à deux vantaux. La grande baie est flanquée de pilastres et pourvue d'un chambranle mouluré. Les pilastres supportent un entablement dont la frise est armée de triglyphes et dont la corniche fait une assez forte saillie. Le premier étage est ajouré d'une baie plein cintre pratiquée entre des pilastres correspondant à ceux du rez-de-chaussée. Cette partie est dominée par un fronton triangulaire à modillons dont le tympan est rempli par un écusson accompagné de branches de palmier. Au centre du cartouche se détache une croix.

Au sommet du fronton est établi un acrotère sur lequel s'élève une croix en pierre.

Les parties latérales ne possèdent qu'un rez-de-chaussée percé d'une baie cintrée. La frise de leur entablement est décorée de palmes croisées et retenues par un nœud de ruban. Ces deux parties sont reliées à la précédente par des ailerons qui viennent buter contre de petits socles portant un vase à flammes.

Les pilastres du rez-de-chaussée de la façade sont d'ordre dorique; ceux du premier étage de la partie centrale sont d'ordre ionique.

En arrière du fronton, au-dessus de la deuxième travée de la nef, se dresse un campanile élevé sur plan hexagonal et recouvert d'un dôme elliptique. Chacune de ses faces est ajourée d'une baie plein cintre.

FAÇADES LATÉRALES.

Elles sont en partie enclavées dans les constructions voisines.

CHEVET.

Le chevet affecte une forme presque circulaire et fait saillie sur les façades latérales. Il possède trois étages de baies plein cintre et se divise en cinq travées séparées par des pilastres.

Les baies du rez-de-chaussée et celles du premier étage sont aveugles. Les premières sont surmontées d'une archivolte dont les retombées descendent sur une moulure limitant le soubassement. Celles du premier étage et celles du deuxième sont munies d'un chambranle orné d'une clef.

INTÉRIEUR.

Le Temple comprend une grande nef terminée par un chœur et flanquée de bas côtés dans lesquels sont établis deux étages de galeries.

NEF.

Cette partie de l'édifice présente cinq travées dont les pilastres cannelés, d'ordre dorique, soutiennent un entablement à modillons. Elle est éclairée par des baies formant pénétration dans une voûte en plein cintre soutenue par des arcs doubleaux, dont les naissances viennent s'appuyer sur la corniche de l'entablement, à l'aplomb des pilastres.

TRIBUNE DES ORGUES.

La tribune des orgues est installée au-dessus d'un tambour en menuiserie occupant la première travée et formant vestibule. Elle est close du côté de la nef par une balustrade supportée par quatre grandes consoles. Le buffet est de forme rectangulaire et composé de trois parties d'inégale largeur encadrées de pilastres élevés sur un haut soubassement. La partie centrale comprend elle-même trois parties séparées par deux montants chargés d'arabesques. Au pied de chacun de ces montants se trouve une console de $0^{m},70$ servant de piédestal à des statuettes représentant :

Celle de gauche :

L'Espérance. — Statuette. — Plâtre. — H. $0^{m},85$. — École française. — Vers 1840.

Elle est représentée sous les traits d'un ange ailé vêtu d'une longue tunique, portant un Évangile dans la main droite et appuyant la main gauche sur une ancre.

Celle de droite :

Un ange ailé tenant un phylactère. — Statuette. — Plâtre. — H. $0^{m},85$. — École française. — Vers 1840.

Même costume que le précédent.

La partie inférieure des trois divisions de la partie centrale est fermée par des panneaux dont la hauteur est la même que celle des consoles sur lesquelles sont placées les statuettes ci-dessus. Le panneau central est

orné d'une rosace accompagnée de rinceaux, et inscrite dans un rectangle entouré de fleurs. Les deux autres panneaux sont remplis par un bas-relief représentant :

Un ange assis sur une branche d'acanthe. Bas-relief. — Plâtre. — H. 0m,50. — L. 0m,60. — École française. — Vers 1840.

Il tient l'extrémité de la branche d'une main et présente des feuilles de vigne de l'autre. La branche d'acanthe a la forme d'une crosse épiscopale.

Les pilastres qui limitent les trois parties du buffet supportent un entablement dont la frise est couverte de rinceaux et de têtes de chérubins. Au-dessus se dresse, en guise de fronton, un cartouche que soutiennent :

Deux anges. — Groupe. — Plâtre. — H. 0m,50. — L. 0m,80. — École française. — Vers 1840

Ces deux anges sont assis sur des consoles renversées et reliées entre elles par une guirlande de fruits. L'ange de gauche tient une croix, et celui de droite une colombe.

Les statuettes et les bas-reliefs ci-dessus sont peints en couleur de chêne.

BAS COTÉS.

Les bas côtés s'ouvrent sur la nef par des arcs surbaissés et sont éclairés par des baies percées à leurs extrémités. Les galeries sont limitées par des balustres moulurés et tournés soutenant une main courante; ils possèdent quatre travées recouvertes de voûtes cintrées avec pénétration. La galerie inférieure n'a été établie qu'en 1812.

CHŒUR.

Le chœur est élevé d'une marche au-dessus du sol de la nef. Il comporte cinq travées séparées par des pilastres semblables à ceux de la nef. Ses fenêtres ont reçu intérieurement la même décoration qu'extérieurement. Elles forment pénétration dans la voûte sphérique. La partie inférieure des murs est revêtue d'un lambris en menuiserie.

L'autel est placé à l'entrée; il n'a reçu aucune décoration.

CHAIRE A PRÊCHER.

La chaire à prêcher est placée à droite. Elle est en chêne et de forme rectangulaire. Le soubassement est décoré, sur deux de ses faces, de trois candélabres antiques reliés entre eux par des guirlandes de fleurs formant festons. Au-dessus de ces guirlandes se détache une tête de chérubin. La tribune repose sur un socle orné d'étoiles et de branches de palmier. Les trois panneaux offrent chacun une couronne de fleurs accostée de palmes et contenant une croix grecque entourée de rayons. Le dossier est formé d'un panneau plein encadré de pilastres soutenant deux consoles renversées sur lesquelles repose un abat-voix rectangulaire. Au centre du plafond se trouve la colombe symbolisant le Saint-Esprit.

Cette chaire à prêcher a été exécutée vers 1840.

CLOITRE.

Ce cloître date du quinzième siècle. Il comporte six travées dans le sens de la longueur parallèlement à l'axe du temple et trois travées dans le sens de la largeur. Les arcs doubleaux, les nervures des voûtes et les archivoltes des arcades viennent s'appuyer sur des culs-de-lampe dont les sculptures ont aujourd'hui disparu. Les clefs situées à la rencontre des murs portaient primitivement des écussons aux armes de France. Le côté gauche du cloître a été restauré en 1885, mais les nervures, les culs-de-lampe et les clefs sont restés à l'état d'épannelage.

SACRISTIE.

La sacristie est située sur le flanc droit du temple. Elle se divise en deux parties communiquant entre elles par une grande baie rectangulaire.

Au-dessus de la porte d'entrée :

La Sainte Famille. — Toile. — H. 1m,70. — L. 1m,45. — École italienne. — Dix-septième siècle.

La Vierge, robe rouge et manteau bleu, est assise à gauche. Elle porte l'Enfant Jésus dans ses bras et incline la tête au-dessus de lui. Saint Joseph, drapé de jaune ocre, est assis à droite, les jambes croisées et les mains posées sur ses genoux. Il contemple le divin Enfant. Au sommet planent des chérubins.

Donné par le comte Rapp, en 1818.

A gauche de la porte :

Le bon Samaritain. — Toile. — H. 1m,35. — L. 1m,80. — École italienne. — Dix-septième siècle.

Le bon Samaritain tient un verre et s'apprête à panser les plaies d'un voyageur que soutiennent un homme et une femme. Le Samaritain est agenouillé; il a une tunique bleue, un manteau et un turban rouges. Le voyageur porte une draperie blanche roulée autour des reins; il est étendu sur un man-

teau rouge. L'homme est drapé de marron, et la femme est vêtue de jaune. En arrière-plan, et à droite, deux personnages causent ensemble. L'un d'eux a un gros livre sous le bras.

Cette toile a été offerte, en 1815, par la comtesse Walther.

A droite :

Jésus-Christ guérissant l'aveugle de Jéricho. — Toile. — H. 1m,35. — L. 1m,80. — École flamande. — Dix-septième siècle.

Jésus impose la main à un jeune homme. Il a une tunique rouge et un manteau bleu. L'aveugle a les reins couverts d'une draperie blanche, le front ceint d'un foulard, les épaules protégées par un manteau gris retenu par une courroie. Derrière le Christ, un apôtre, tunique bleue et manteau rouge, les mains jointes, et deux femmes dont la tête seule est visible. L'aveugle est accompagné d'une femme, en robe bleue et manteau rouge, qui pose la main gauche sur son cœur et tient les yeux attachés sur le Messie. Tous ces personnages sont représentés à mi-corps.

Donné, en 1815, par la comtesse Walther.

A droite de la grande baie :

La Transfiguration. — Toile. — H. 0m,74. — L. 0m,50. — Réduction d'après le tableau de RAPHAEL conservé, à Rome, au Musée du Vatican.

A gauche :

Jésus et la Samaritaine. — Toile. — H. 0m,83. — L. 0m,62. — École italienne. — Dix-septième siècle.

Jésus, tunique rouge et manteau bleu, est assis, le coude droit appuyé sur la margelle d'un puits, la main gauche étendue vers la Samaritaine qui l'écoute avec recueillement. Celle-ci est vêtue d'une robe blanche et d'un manteau rose pâle dont elle relève les plis de la main gauche; sa tête est couverte d'un foulard blanc. A ses pieds est posée une cruche. Au deuxième plan, à gauche, apparaissent quatre disciples causant ensemble. A droite, des arbres; au fond, la campagne et les colonnes d'un temple en ruine.

Le Christ mort. — Peinture sur bois. — H. 0m,47. — L. 0m,51. — École italienne. — Dix-septième siècle.

Le Christ est assis sur un linceul et adossé à un rocher. A ses pieds, une couronne d'épines, trois clous et une petite pioche. Deux anges ailés, appuyés contre une colonne brisée, pleurent en le contemplant. L'un est drapé de rouge; l'autre est vêtu d'une tunique marron et d'un manteau bleu.

Descente de croix. — Toile. — H. 0m,77. — L. 0m,53. — Réduction d'après le tableau de RUBENS, dans la cathédrale d'Anvers.

Mur, en face de la porte d'entrée.

La Cène. — Toile cintrée. — H. 2m,10. — L. 1m,85. — École française. — Dix-huitième siècle.

Le Christ, tunique rose et manteau bleu, est assis à table, au milieu de ses disciples. Il a les yeux levés vers le ciel, prend un calice de la main droite et bénit de la gauche. A sa droite sont placés cinq de ses disciples, parmi lesquels on remarque saint Jean et Judas. Saint Jean est de profil, les mains croisées sur la poitrine, en tunique vert olive et manteau rouge. Le deuxième est debout, drapé de bleu pâle, le bras gauche replié, la main ouverte. Le troisième est assis et vêtu d'une tunique jaune. Le quatrième est à demi agenouillé sur le banc, les mains jointes; sa tunique est bleue et son manteau rouge. Judas est assis au bout de la table, en tunique vert foncé et manteau jaune ocre; il serre un sac d'écus dans la main droite.

A gauche du Maître sont groupés saint Pierre et quatre autres disciples. Saint Pierre porte une tunique bleue et un manteau jaune; il a les mains jointes. Le deuxième est drapé de jaune. Du troisième on ne voit que la tête. Le quatrième a une tunique verte et un manteau gris. Le cinquième a les jambes repliées; il est vêtu d'une tunique bleue et d'un manteau rouge. Au premier plan, un bassin et une cruche en grès. Au-dessus de la table est suspendue une lampe. Au fond s'étend une draperie blanche.

Donné, en 1821, par le baron Mathieu de Faviers.

La Prédication de saint Jean. — Peinture sur bois. — H. 0m,78. — L. 1m,80. École hollandaise. — Dix-septième siècle.

Saint Jean, drapé de blanc, est debout au pied d'un arbre, la main droite étendue vers la foule, une croix avec banderole dans la main gauche. A ses pieds, un mouton; derrière lui, une barrière. A droite et à gauche, des hommes et des femmes de toutes les nations, les uns assis, les autres debout. On remarque, au premier plan, un homme en tunique rouge, manteau blanc et capulet rouge, les

bras croisés, les yeux fixés sur le Précurseur. A droite, un personnage à demi agenouillé, les bras croisés, en riche tunique blanche bordée d'or et manteau de pourpre. Puis viennent deux rois, dont l'un, en robe écarlate et turban blanc, la main droite posée sur l'épaule d'un enfant drapé de violet et coiffé d'un turban blanc. Près de lui se tient une femme en robe verte à brandebourgs dorés.

Ecce Homo. — Toile. — H. $1^{m},05$. — L. $0^{m},90$. — École italienne. — Dix-septième siècle.

Le Christ a les mains liées et la tête couronnée d'épines; il est couvert d'une draperie vert olive rejetée en arrière et retenue par une courroie. Un homme, drapé de rouge, lui présente un roseau.

Un Saint. — Toile. — H. 1 m. — L. $0^{m},82$. — École française. — Fin du dix-huitième siècle.

Il est représenté à mi-corps, de face et lisant, en tunique vert pâle et manteau jaune ocre.

Luther. — Toile. — H. $0^{m},82$. — L. $0^{m},50$. — Copie d'après une peinture de l'École allemande.

L. MICHAUX,

MEMBRE DE LA COMMISSION.

Paris, le 15 *février* 1888.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE.

NOTA. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *éb.*, ébéniste; *lith.*, lithographe; *gr.*, graveur; *orf.*, orfèvre; *p.*, peintre; *p. verr.*, peintre verrier; *sc.*, sculpteur.

ÉGLISE

DE

SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE

ÉGLISE

DE

SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE

Histoire. — *L'église Saint-Julien-le-Pauvre doit son origine à un oratoire élevé, dans les premiers siècles de notre ère, près de la porte du faubourg méridional de la Ville, à l'endroit même que l'église occupe aujourd'hui. L'édifice religieux primitif existait déjà au sixième siècle, car saint Grégoire de Tours en fait mention dans ses écrits. Si l'on s'en rapporte à certains auteurs, il aurait été construit par saint Germain l'Auxerrois et mis par lui sous le vocable de saint Julien de Brioude. Il fut pillé, au neuvième siècle, lors de l'invasion des Normands. Compris, au onzième siècle, parmi les églises dont Henri Ier dota la cathédrale de Paris, il passa, peu après, avec la maison hospitalière qui lui était annexée, sous la protection des laïques qui s'en attribuèrent la possession. Étienne de Vitry et Hugues de Muntcler en étaient les propriétaires au douzième siècle. Le premier abandonna gratuitement ses droits au monastère de Longpont, près Montlhéry, à la suite d'un vœu qu'il avait fait, lors de son retour des Croisades. Le second fit, dans le même temps, une cession semblable à la même maison, qui se trouva ainsi en possession du tout. C'est dans l'acte rédigé à l'occasion de cette donation qu'on lit, pour la première fois, que l'église était placée sous l'invocation de saint Julien de Brioude et de saint Julien, évêque du Mans, surnommé le Pauvre à cause de sa charité envers les malheureux. Les Religieux convertirent l'hôpital en prieuré et démolirent l'oratoire pour ériger à sa place l'église actuelle. L'Université tint ses assemblées générales dans ce prieuré, du treizième au seizième siècle. Par un traité, en date du 13 avril 1655, les moines de Longpont cédèrent leur établissement à l'Hôtel-Dieu, et le titre prioral fut éteint par la ratification accordée par Louis XIV à cette convention, en juin 1697. A partir de cette époque, l'église fut desservie par un chapelain nommé par le curé de Saint-Séverin. Les deux premières travées ont été détruites en 1675, à l'exception de la partie correspondante au bas côté, qui a été murée et transformée en sacristie. Le portail primitif disparut en même temps et fut remplacé par celui qui existe actuellement. L'église fut fermée pendant la Révolution, et servit de magasin à sel jusqu'en 1805, époque à laquelle on la rendit à l'Hôtel-Dieu. Ouverte de nouveau au culte, en 1826, elle a été définitivement abandonnée vers 1878.*

Bibliographie. — *Dictionnaire historique de la Ville de Paris et de ses environs*, par Heurtaut et Magny. In-8°. Paris, 1779.

Itinéraire archéologique de Paris, par P. de Guilhermy, in-12. Paris.

Documents inédits sur l'histoire de France. — Statistique monumentale de Paris, par Albert Lenoir, in-8°. Paris, 1867.

DESCRIPTION.

L'église est orientée. Sa façade principale est située dans la cour d'une maison particulière portant le n° 11 de la rue Saint-Julien-le-Pauvre; ses bas côtés et son chevet s'élèvent dans la cour de l'ancien Hôtel-Dieu.

EXTÉRIEUR.

FAÇADE PRINCIPALE.

Cette façade présente un aspect peu harmonieux. Sa partie gauche semble, à première

vue, avoir été masquée par les deux premières travées du bas côté septentrional ; mais, en réalité, elle n'a jamais existé.

Dans l'axe de la nef s'ouvre une porte rectangulaire, au-dessus de laquelle se développe un entablement supporté par des pilastres doriques. La frise de l'entablement est chargée de triglyphes. Au-dessus s'élève un grand fronton triangulaire ajouré d'un œil-de-bœuf circulaire.

FAÇADE LATÉRALE DE GAUCHE.

Elle comporte quatre travées. Les travées qui accusent extérieurement les bas côtés sont limitées par des contre-forts à glacis, et percées chacune d'une baie ogivale, surmontée d'une archivolte dont les extrémités se retournent horizontalement à la hauteur de la naissance de l'ogive. Le mur qui correspond à la nef possède quatre baies de même forme, mais sans archivolte.

FAÇADE LATÉRALE DE DROITE.

Cette façade est dépourvue de contre-forts. Elle est munie de quatre baies. A la naissance du chevet se dresse une tourelle carrée renfermant un escalier conduisant dans les combles. Cette tourelle est recouverte d'un toit aigu en ardoises; ses murs sont unis.

CHEVET.

Il se compose de trois parties semi-circulaires correspondant à la nef et aux collatéraux. La partie centrale est divisée en trois travées par des contre-forts à glacis ornés d'une moulure établie à la hauteur de celle du soubassement Chaque travée contient deux étages de fenêtres. Les ogives de ces baies sont contournées par une archivolte semblable à celles des fenêtres du bas côté de gauche. Le toit repose sur une corniche à denticules.

L'abside nord est éclairée par deux baies entre lesquelles vient s'ajuster un contre-fort. Le mur de l'abside sud est uni; il est ajouré d'une seule fenêtre.

INTÉRIEUR.

L'église Saint-Julien-le-Pauvre comporte une grande nef terminée par un chœur en hémicycle et des bas côtés desservant des chapelles absidales de même forme.

NEF.

Elle comprend quatre travées limitées par des colonnes, et s'ouvre sur les collatéraux par des arcs à plein cintre. Quatre colonnes, détruites dans le dix-septième siècle, sont surmontées aujourd'hui de chapiteaux doriques; les quatre autres ont leurs chapiteaux ornés de feuilles d'eau. La nef est recouverte d'une voûte en berceau. Au-dessous des fenêtres règne une moulure.

Au-dessus de la porte principale :

Jésus guérissant les malades. — Toile. — H. 4m,50. — L. 3m,20. — Par Leroy (Prudent-Louis).

Jésus, tunique rose et manteau bleu clair, est debout et de trois quarts, sur les premières marches d'un temple. Il étend les mains au-dessus de la tête d'un malade qui est couché sur une couverture gris pâle, et que trois hommes déposent à ses pieds. Deux de ces hommes sont à genoux. Le premier, de profil, tunique bleue et manteau rouge, tient le bras gauche du malade; le deuxième, vu de dos, et à demi couvert par une draperie blanche, soulève ses pieds; le troisième, tunique lilas, le tient sous les bras. A terre, un bâton.

Le Christ est accompagné de quatre disciples, l'un à sa droite, l'autre à sa gauche et deux derrière lui. Le premier est enveloppé dans un manteau rouge; il a les mains jointes. Le deuxième, saint Jean, tunique brune, a le bras gauche replié sur sa poitrine. Les deux derniers causent ensemble; on ne voit que leur tête.

A gauche, au premier plan, une jeune femme, robe blanche et manteau rouge pâle, soutient un infirme, assis devant elle, de profil, les bras tendus vers le Christ. L'infirme porte une draperie vert olive roulée autour des reins. On aperçoit, au deuxième plan, un homme à demi agenouillé sur la rampe de l'escalier, un bâton à la main et le corps penché en avant pour mieux voir; il est vêtu d'un manteau marron, et sa tête est coiffée d'un foulard blanc à raies rouges. A droite, s'avance un homme drapé de rouge soutenant un malade couvert d'une tunique bleue. En arrière-plan, à gauche, les colonnes du temple; à droite, le porche d'un édifice; à l'horizon et au centre, des montagnes.

Signé à gauche : L. Leroy, 1845.

Cette toile a figuré au Salon de 1845, sous le nº 1090.

BAS COTÉS.

Ils sont recouverts de voûtes en arc de cloître dont les nervures viennent s'appuyer extérieurement sur un faisceau de trois colonnettes à chapiteau feuillagé.

BAS COTÉ DE GAUCHE.

Troisième travée :

De Monthyon. — Statue. — Marbre. — H. 2 m. — Par Bosio (François-Joseph).

Il est représenté vêtu de son costume de conseiller d'État, les bras écartés, dans l'attitude d'un homme qui va au-devant de quelqu'un.

Signé à droite, sur le socle : Le Bon Bosio.

Sur le piédestal est gravée l'inscription suivante :

A LA MÉMOIRE
D'ANTOINE, JEAN-BAPTISTE, ROBERT, AUGET
DE MONTHYON, BARON DE MONTHYON,
CONSEILLER D'ÉTAT
DONT L'INÉPUISABLE BIENFAISANCE
ET L'INGÉNIEUSE CHARITÉ
ONT ASSURÉ
APRÈS SA MORT, COMME DURANT SA VIE,
DES ENCOURAGEMENTS AUX SCIENCES,
DES RÉCOMPENSES AUX ACTIONS VERTUEUSES,
DES SOULAGEMENTS A TOUTES LES MISÈRES
HUMAINES,
NÉ LE 23 DÉCEMBRE 1733,
MORT LE 29 DÉCEMBRE 1820.

Ce marbre ornait autrefois le porche de l'ancien Hôtel-Dieu, élevé sur le parvis Notre-Dame. Il a été transporté dans l'église Saint-Julien-le-Pauvre, lors de la démolition de l'ancien Hôtel-Dieu, le nouvel édifice n'offrant aucun emplacement convenable pour recevoir la statue de Monthyon.

BAS COTÉ DE DROITE.

Troisième travée :

Un homme à demi couché dans un tombeau. — Bas-relief. — Pierre. — H. 1m,50. — L. 1m,19. — École française. — Quinzième siècle.

De profil et enveloppé dans un linceul, il se soulève de son tombeau, les mains jointes, et semble adresser à un Christ en croix, placé devant lui, une prière dont les paroles sont gravées sur un phylactère.

Ses armoiries sont sculptées aux quatre coins du bas-relief, dans un trèfle gothique.

Ce personnage, ainsi que l'indique l'inscription tracée dans la partie inférieure du bas-relief, est un sieur Henry Rousseau, avocat en Parlement, seigneur en partie de Chaillot et de Compans, qui mourut le 9 novembre 1445. Il avait fondé plusieurs messes à l'autel Saint-Louis, moyennant une rente à percevoir sur une maison située à Paris, devant le Palais, à l'image de saint Michel. L'inscription porte, en outre, qu'il avait donné 100 francs pour avoir sa sépulture dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu.

CHŒUR.

Le chœur est élevé d'une marche et séparé de la nef par un gros pilier formé d'un groupe de colonnes sur lesquelles descendent les arcs et les nervures de la voûte. Il se divise en deux parties : l'une droite et l'autre en hémicycle. La première partie comporte deux travées ogivales limitées par une colonne feuillagée. Le chapiteau de la colonne de droite est décoré de quatre oiseaux, à tête de femme, aux ailes éployées. Sur le tailloir des chapiteaux se dresse une colonne qui reçoit les retombées de la nervure médiane de la voûte.

Cette partie du chœur est éclairée par deux fenêtres ogivales géminées pratiquées dans une grande baie de même forme. Ces fenêtres sont divisées par une colonnette isolée.

Les baies inférieures de la deuxième partie sont ornées de trois moulures concentriques supportées par des colonnettes ajustées dans l'ébrasement.

L'autel est placé à l'entrée de cette partie. Il est en bois peint en blanc. Le devant offre trois panneaux encadrés de baguettes dorées.

Dans le panneau central :

Le Christ en croix. — Bas-relief ogival. Pierre. — H. 0m,52. — L. 0m,39. — École française. — Fin du quatorzième siècle.

Jésus est attaché sur la croix, au centre de la composition. A gauche, la Vierge, drapée et voilée, les mains croisées sur la poitrine; à droite, saint Jean, drapé, le bras droit replié, la tête appuyée sur la main, un livre dans la main gauche. De chaque côté, un moine agenouillé, les mains jointes. Le moine de droite a son capuce relevé sur la tête.

BAS COTÉS DU CHOEUR.

Ils sont également terminés en hémicycle et correspondent à la première partie du chœur. Les piliers qui les séparent des basses nefs sont couronnés de chapiteaux ornés de feuilles d'eau. Les nervures des voûtes portent, à leur rencontre, une petite rosace richement sculptée.

BAS COTÉ DE GAUCHE.

Sur l'autel :

Saint Landry. — Statue. — Pierre. — H. 2 m. — École française. — Dix-septième siècle.

Il est coiffé de la mitre, porte une chape retenue sous le menton par une agrafe, bénit de la main droite et tient une crosse dans la main gauche.

Cette statue décorait autrefois l'une des façades de l'Hôtel-Dieu.

SACRISTIE.

Elle renferme :

La Vierge et l'Enfant Jésus. — Groupe. — Marbre. — H. 0m,70. — L. 0m,79. — École française. — Dix-neuvième siècle.

La Vierge, drapée et voilée, est agenouillée et découvre l'Enfant Jésus couché sur des langes.

Ce groupe est placé sur des chapiteaux provenant du portail primitif.

Charlemagne? — Statuette. — Terre cuite. — H. 1m,15. — École française. — Seizième siècle.

Il est couvert d'une armure complète. Sa tête est ceinte de la couronne impériale, et ses épaules sont couvertes d'un large manteau agrafé sous le menton. A son côté pend une épée. Ses bras sont cassés. Il présentait primitivement un globe.

Cette statuette repose sur une console en bois du dix-septième siècle, composée d'une tête d'ange ailé et de volutes.

L. MICHAUX,
MEMBRE DE LA COMMISSION.

Paris, le 15 *mars* 1888.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE.

NOTA. — L'abréviation *sc.* signifie sculpteur; *p.*, peintre.

TEMPLE SAINTE-MARIE

TEMPLE SAINTE-MARIE

Histoire. — *Ce temple était primitivement la chapelle du couvent de la Visitation Sainte-Marie, que Jeanne-Françoise Frémiot, dame de Chantal, avait fondé à Paris, en* 1619, *sur la demande de saint François de Sales, évêque et prince de Genève. Les religieuses de la dame de Chantal, établies d'abord dans une maison particulière, se transportèrent, trois semaines après leur arrivée, dans un immeuble qu'elles avaient loué dans le faubourg Saint-Marcel, avec l'autorisation de Henri de Gondi, évêque de Paris, cardinal de Retz. Mais leur séjour dans cette demeure fut de courte durée. Elles achetèrent, en* 1620, *l'hôtel du Petit-Bourbon, situé dans les rues du Petit-Musc et de la Cerisaie; puis, comme leur nombre augmentait chaque jour et qu'elles se trouvaient trop à l'étroit dans leur habitation, leur supérieure, la Mère Hélène-Angélique L'Huillier, fit, en* 1628, *et moyennant vingt-quatre mille livres, l'acquisition de l'hôtel de Cossé, dont le jardin attenait à celui du monastère.*

Le commandeur de Sillery donna à la communauté une somme assez considérable pour son église, dont il posa la première pierre le 31 *octobre* 1632. *Cet édifice fut élevé d'après les plans de* François Mansard, *sur le modèle de Notre-Dame de la Rotonde de Rome. Il fut dédié, le* 14 *septembre* 1634, *par André Frémiot, archevêque de Bourges, sous le titre de Notre-Dame des Anges.*

Le couvent subit, en 1790, *le sort commun : il fut supprimé, et ses dépendances furent mises en vente, à l'exception de l'église, qui, seule, demeura la propriété de l'État et servit alors de dépôt de livres.*

L'édifice a été affecté au culte protestant par un arrêté des Consuls, en date du 12 *frimaire an* XI. *Il passa dans le domaine de la Ville de Paris en vertu de la loi du* 8 *août* 1844. *Sérieusement endommagé, lors des événements de* 1871, *il dut être restauré en grande partie à cette époque. L'administration confia les travaux de restauration à M.* Varcollier *(Marcelin-Emmanuel), qui fit démolir une maison placée à l'angle de la rue Castex et dont la solidité était fort compromise, pour élever sur son emplacement un logement destiné au concierge. On bâtit, en même temps, une annexe derrière le chevet de l'église, et l'on installa la bibliothèque au premier étage de la nouvelle construction. Ces différents travaux furent achevés en* 1874.

Plusieurs personnages ont été inhumés dans le couvent de la Visitation, notamment André Frémiot, archevêque de Bourges, frère de madame de Chantal, madame Le Fèvre d'Ormesson, femme de Philippe de Coulanges, Nicolas Foucquet, le célèbre surintendant des finances de Louis XIV, et son père François Foucquet.

DESCRIPTION.

Le temple Sainte-Marie couvre une surface de 386 mètres. Sa façade principale s'élève sur la rue Saint-Antoine, n° 216; sa façade latérale de gauche s'étend sur la rue Castex, et sa façade latérale de droite est masquée par des propriétés particulières.

FAÇADE PRINCIPALE.

Le monument est précédé d'un porche composé de deux larges pieds-droits supportant les sommiers d'un arc en plein cintre surmonté d'une corniche dont les extrémités se retournent horizontalement à l'aplomb desdits pieds-droits. Dans l'axe s'ouvre une baie rectangulaire au-dessus de laquelle est pratiqué un œil-de-bœuf circulaire. La clef de la baie est décorée d'une console, et celle de l'œil-de-bœuf d'une tête de chérubin. La baie est pourvue d'un chambranle formant une forte saillie et encadrée de deux colonnes fuselées d'ordre corinthien qui soutiennent un entablement à modillons, terminé par un fronton triangulaire. Le tympan de ce fronton est rempli par une draperie formant festons.

Sur l'extrados sont assises deux statues représentant :

Celle de gauche :

La Religion. — Statue. — Pierre. — H. 3 m. — Par HIOLLE (ERNEST-EUGÈNE). — 1873, date de la commande.

Drapée et voilée, elle présente une palme de la main droite et une croix de la main gauche. Sur ses genoux est déposé un Evangile ouvert. A sa gauche est couché un agneau.

Celle de droite :

La Charité. — Statue. — Pierre. — H. 3 m. — Par HIOLLE (ERNEST-EUGÈNE).

Drapée et les cheveux flottant sur ses épaules, elle tient un petit enfant dans chaque bras.

La baie est close par une porte en chêne à deux vantaux séparés par un trumeau-pilier orné de rubans tournés dans la partie inférieure et, dans la partie supérieure, à la hauteur de l'imposte, d'un long cartouche portant une tête de chérubin aux ailes repliées. Chaque vantail est divisé en trois panneaux moulurés et sculptés.

L'œil-de-bœuf est surmonté d'un cartouche accompagné de serviettes et présentant un cœur percé de deux flèches. Le porche est dominé par un piédestal dont la face principale est chargée de feuilles de laurier. Le piédestal est flanqué de consoles renversées et supporte une croix en pierre.

Cette partie de l'édifice est coiffée d'un dôme élevé sur plan rectangulaire et terminé par un campanile de même forme ajouré de baies. Le campanile est adossé à la rotonde; il est recouvert d'un dôme.

A gauche se trouve la petite construction renfermant la loge du concierge. Cette construction comporte un rez-de-chaussée seulement; elle est pourvue d'un comble à la Mansard avec lucarne en plein cintre. On pénètre dans la loge par une porte rectangulaire avec frise et corniche. La frise contient un cartouche renfermant le vaisseau de la Ville de Paris, et la corniche est décorée de denticules.

Au-dessus de la porte existe une mezzanine pratiquée dans un cadre à crossettes.

ROTONDE.

La rotonde est épaulée par huit contre-forts; elle est couronnée par un entablement dont la corniche forme une forte saillie et reçoit une coupole hémisphérique. Dans la frise sont sculptés des guirlandes de fruits et des aigles aux ailes éployées, accompagnés de serviettes disposées en festons.

Au-dessus de la coupole se dresse un campanile cylindrique ajouré de quatre baies plein cintre et coiffé d'un dôme terminé par une flèche portant une boule crucifère.

FAÇADE LATÉRALE DE GAUCHE.

Elle comprend, au rez-de-chaussée, un mur plan dont la décoration est très-simple. La partie supérieure de la rotonde offre trois travées en cet endroit. La première travée est occupée par une grande table saillante. En avant de la deuxième se détache une petite construction à pans coupés qui affecte intérieurement la forme d'une ellipse allongée et renferme des tribunes. Cette partie de l'édifice est élairée par une baie cintrée. La troisième travée est pourvue d'une baie semblable à la précédente.

CHEVET.

Le chœur s'accuse extérieurement par une construction polygonale percée de baies cintrées.

INTÉRIEUR.

Le monument comporte une salle circulaire précédée d'un vestibule rectangulaire et flanquée de quatre annexes de forme elliptique disposées en croix. Les annexes communiquent avec la salle par des arcs légèrement surbaissés. Elles sont limitées par deux pilastres corinthiens entre lesquels est pratiquée une baie plein cintre dont la clef se compose d'un cartouche accosté de serviettes. Au-dessus se détache une table saillante sup-

portant les pieds-droits d'une fenêtre cintrée. L'entablement possède une corniche à modillons et à denticules de forte saillie sur laquelle vient s'appuyer la coupole du temple. Cette coupole est munie de quatre baies cintrées, et entre chaque baie se trouve une table saillante circonscrite par un cadre à crossettes. Les baies forment pénétration dans la coupole; elles sont surmontées, ainsi que les tables, de cartouches affectant la forme d'un cœur et portant des têtes de chérubins. Les cartouches sont reliés entre eux par des serviettes.

La tribune des orgues est installée dans la partie supérieure de la première annexe; elle est soutenue par deux colonnes en bois d'ordre dorique. La porte par laquelle on y accède s'ouvre dans le vestibule; elle est surmontée, du côté de l'escalier, par un grand cartouche dans lequel on a sculpté, à l'époque de la Révolution, un bonnet phrygien couronné de laurier.

Les annexes de droite et de gauche présentent chacune deux sortes de tables d'inscription avec cartouche et serviettes et une baie aveugle qui, elle-même, supporte une table saillante contenant un cartouche orné d'une tête de chérubin et accompagné de serviettes accrochées à des patères. Entre les tables existe une fenêtre cintrée dont la clef est décorée d'une tête d'ange. De chaque côté de la fenêtre retombent des chutes de fruits suspendues à des anneaux.

Au-dessus de l'archivolte intérieure des arcades sont placés trois cartouches de formes diverses que des serviettes relient aux autres cartouches.

Les annexes sont précédées de sept marches; elles renferment deux tribunes.

CHŒUR.

Le chœur est disposé dans l'annexe du fond, qui est un peu plus large que les autres. La partie inférieure de ses murs est dissimulée sous un lambris en chêne et percée de quatre baies. Les deux baies du fond donnent accès à la bibliothèque; celle de droite s'ouvre sur la sacristie, et celle de gauche sur un couloir de dégagement. Les deux premières sont munies d'un chambranle à crossettes et couronnées d'une frise et d'une corniche flanquée de petits ailerons. La frise est remplie par un cartouche et des palmes. Les portes sont en chêne à deux vantaux avec panneaux simplement moulurés. Les deux autres baies sont moins élevées que les précédentes; leur corniche se relie à celle du lambris. Elles sont fermées par une porte en chêne dont les deux panneaux présentent une couronne de feuilles de chêne suspendue à des anneaux.

Au-dessus du lambris sont ménagées les fenêtres mentionnées dans la description extérieure.

La décoration du chœur rappelle assez celle des deux annexes précédentes. Les cartouches qui surmontent les tables saillantes contiennent chacun une coquille.

La voûte est ajourée à son centre d'une ouverture ellipsoïdale encadrée d'un tore composé d'un faisceau de baguettes avec rubans et palmes entrelacés.

BIBLIOTHÈQUE.

Son plafond est légèrement cintré et repose sur une corniche supportée par des consoles. La partie centrale en est circonscrite par un tore de feuilles de chêne, et les quatre coins marqués par des cartouches ornés de têtes de chérubins.

Sur la cheminée :

M. Marron, premier pasteur du Temple. — Buste. — Plâtre bronzé. — H. 0m,68. — Par Duseigneur (Bernard-Jean).

Il est en robe et rabat.

Signé à gauche : DUSEIGNEUR, M. DCCC. XXVI.

En face, sur une console :

M. Mestrezat, pasteur adjoint à M. Marron. — Buste. — Plâtre bronzé. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Redingote, gilet et large cravate. A la boutonnière, l'insigne de chevalier de la Légion d'honneur.

VESTIAIRE AU-DESSUS DE LA SACRISTIE.

Au centre du plafond :

Jésus-Christ couronnant une jeune fille. — Peinture murale. — H. 1m,23. — L. 1m,41. — École française. — Dix-septième siècle.

Jésus-Christ est assis au centre de la composition, sur des nuages, et dépose une couronne de roses sur la tête d'une jeune fille prosternée à ses pieds, les mains jointes. Le Christ porte une draperie rouge roulée autour des reins et tient une croix dans la main gauche. La jeune fille est vêtue d'une robe blanche ornée de fleurs bleues et roses et

d'un manteau bleu passé sur l'épaule gauche; ses cheveux flottent sur son dos. A gauche est agenouillée sur les nuages, les mains jointes, la Vierge, en robe rouge pâle et manteau bleu ramené sur sa tête en guise de voile. Au sommet plane, dans un nuage lumineux, Dieu le Père, en tunique rose et manteau blanc.

Paris, le 1[er] *avril* 1888.

L. MICHAUX

MEMBRE DE LA COMMISSION.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE.

NOTA. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *éb.*, ébéniste; *lith.*, lithographe; *gr.*, graveur; *orf.*, orfévre; *p.*, peintre; *p. verr.*, peintre verrier; *sc.*, sculpteur.

ÉGLISE

DE

LA SORBONNE

ÉGLISE

DE

LA SORBONNE

Histoire. — *Cette église a été érigée, d'après les plans et sous la direction de* Jacques Le Mercier, *sur l'emplacement du collége de Calvy, ou petite Sorbonne. Sa création venait ainsi compléter l'œuvre entreprise par le cardinal de Richelieu pour la réédification du Collége fondé en* 1253 *par Robert de Sorbon. La première pierre du monument a été posée par le cardinal lui-même, le* 15 *mai* 1635 ; *mais les travaux nécessités par sa construction ne furent complétement achevés qu'en* 1653.

Les membres de la famille de l'illustre ministre ont acquis le droit d'y avoir leur sépulture. Ce droit a été consacré par une transaction intervenue, le 28 *mai* 1646, *entre la duchesse d'Aiguillon, stipulant comme administratrice de la personne et des biens de son neveu, Armand du Plessis de Richelieu, légataire universel du cardinal, et les représentants du Collége de Sorbonne. Cette transaction a été homologuée par un arrêt du Parlement de Paris, en date du* 29 *mai* 1648.

L'édifice religieux fut dépouillé, pendant la Révolution, de tous les objets d'art qu'il contenait, et abandonné aux artistes qui, à cette époque, avaient leur logement dans les bâtiments de la Sorbonne. Ces derniers y installèrent alors, un peu partout, suivant leur convenance ou leur caprice, des ateliers qui ne disparurent que vers 1821, *sur la demande du duc de Richelieu, ancien ministre de Louis XVIII. L'église fut rendue au culte le* 10 *juillet* 1825.

Bibliographie. — *Description de la Ville de Paris*, par Germain Brice. In-12, 1752.
Architecture française, par J. F. Blondel. In-f°, 1752.

DESCRIPTION.

La façade principale de l'église s'élève sur la place de la Sorbonne. Sa façade latérale de gauche s'étend sur la cour de l'établissement universitaire, et sa façade latérale de droite sur la rue Gerson.

EXTÉRIEUR.

FAÇADE PRINCIPALE.

Elle se compose de deux ordres corinthien et composite superposés. Le rez-de-chaussée présente trois parties, conformément à la division intérieure, qui comporte une grande nef et des bas côtés. Le premier étage n'en possède qu'une seule. La partie centrale du rez-de-chaussée fait une légère saillie sur les deux autres; elle est encadrée de deux colonnes accouplées. Dans l'axe s'ouvre, entre deux autres colonnes, une baie rectangulaire avec chambranle à crossettes, frise accostée d'ailerons et fronton triangulaire. Cette baie est munie d'une porte en chêne à deux vantaux. Chaque vantail est divisé en quatre panneaux, dont trois, ceux du haut, sont décorés de cartouches et de palmes. Dans les entre-colonnements sont creusées des niches voûtées, en cul-de-four, abritant des statues représentant :

Niche de l'entre-colonnement de gauche :

Bossuet. — Statue. — Pierre. — H. 2^{m}. — Par M. Barrias (Louis-Ernest), 1872. — Date de la commande.

L'évêque de Meaux est revêtu de ses ha-

bits sacerdotaux. Il porte un manteau rejeté en arrière et tient un livre à la main.

Niche de l'entre-colonnement de droite :

Gerson. — Statue. — Pierre. — H. 2ᵐ. — Par M. Félon (Joseph).

Il est vêtu d'une robe serrée à la taille par une ceinture de cuir et d'un manteau bordé de fourrure. A sa ceinture est suspendue une aumônière. Son bras droit est replié, et son menton appuyé sur sa main, dans l'attitude de la méditation. Sa main gauche tient une *Imitation de Jésus-Christ*. A ses pieds sont déposés un livre et des manuscrits roulés.

Cette statue a figuré au Salon de 1874, sous le nº 2846.

Au-dessus des niches et au-dessus de la porte se détachent des guirlandes attachées à des patères par des rubans noués. La guirlande du milieu est composée de fruits, et les deux autres de feuilles de laurier.

Les deux parties correspondant aux bas côtés sont flanquées de pilastres. Chacune d'elles est percée d'une fenêtre plein cintre décorée d'une clef et d'une corniche soutenue par deux consoles.

Le premier étage est séparé du rez-de-chaussée par un entablement dont la corniche est pourvue de modillons. Il est limité par des pilastres et possède une grande baie plein cintre ajourée dans sa partie supérieure, au-dessus de la moulure d'imposte. Dans la partie inférieure de cette baie est installé un cadran d'horloge surmonté des armes du cardinal de Richelieu, et sur la moulure du cadran s'appuient deux figures de femmes symbolisant :

La Vérité et la Science. — Bas-relief. — Pierre. — H. 3ᵐ. — L. 2ᵐ,80. — Par Roman (Jean-Baptiste-Louis), 1827.

La Vérité est placée à gauche. De profil, drapée à l'antique et coiffée d'un diadème, elle présente un miroir d'une main, et de l'autre tient une sorte de masse couronnée d'un globe céleste étoilé.

La Science est voilée et recouverte d'une draperie ramenée et nouée par devant.

Elle a un livre dans la main gauche et porte dans la main droite une masse semblable à celle de la Vérité.

A leurs pieds, une sphère, un compas et un manuscrit déroulé.

Dans les entre-colonnements s'ouvrent des niches identiques avec celles du rez-de-chaussée.

Niche de l'entre-colonnement de gauche :

Saint Thomas d'Aquin. — Statue. — Pierre. — H. 2ᵐ,30. — Par Schoenewerk (Alexandre).

Il est représenté vêtu de l'habit de l'Ordre de Saint-Dominique, la main droite levée vers le ciel, un livre dans la main gauche.

Cette statue a été exposée au Salon de 1874 sous le nº 3142.

Niche de l'entre-colonnement de droite:

Pierre Lombard. — Statue. — Pierre. — H. 2ᵐ,30. — Par Lavigne (Hubert), 1872. — Date de la commande.

Il est drapé dans un large manteau, le bras droit pendant, son livre des *Sentences* dans la main gauche.

Sous les niches sont sculptées des serviettes formant festons.

Les quatre statues de personnages qui précèdent ont remplacé celles qui avaient été exécutées par Guillain (Simon).

Le premier étage est relié au rez-de-chaussée par deux grands ailerons dont la face est décorée d'une tête de chérubin et couverte d'une chute de fruits. La volute inférieure des ailerons vient buter contre deux piédestaux accouplés et placés à l'aplomb des deux pilastres d'angle du rez-de-chaussée.

Piédestaux de gauche :

Élie. — Statue. — Pierre. — H. 2ᵐ,60. — Par M. Dubray (Vital-Gabriel).

Le prophète est représenté debout sur un char roulant au milieu des flammes, la tête légèrement renversée en arrière et les yeux tournés vers le ciel. Il a le bras droit replié, la main ouverte, et de sa main gauche soulève les plis de son manteau.

On lit, à droite, sur le socle, la date de 1877.

Moïse. — Statue. — Pierre. — H. 2ᵐ,60. — Par M. Dubray (Vital-Gabriel), 1876. — Date de la commande.

Il est drapé et montre de la main droite les tables de la loi qu'il présente de la main gauche.

Piédestaux de droite :

Saint Paul. — Statue. — Pierre. — H. 2ᵐ,60. — Par Marcellin (Jean-Esprit), 1876. — Date de la commande.

Il est enveloppé dans un large manteau, et

tient de la main droite la lame d'une épée, dont il serre la poignée de la main gauche.

Signé, à droite, sur le socle : E. MARCELLIN.

Saint Jean. — Statue. — Pierre. — H. 2m,60. — Par MARCELLIN (JEAN-ESPRIT).

Drapé, le bras droit replié, le menton appuyé sur la main, dans une attitude méditative, un manuscrit dans la main gauche pendante. A ses pieds, un aigle.

Signé, à droite, sur le socle : E. MARCELLIN.

FAÇADE LATÉRALE DE DROITE.

Elle comprend trois travées jusqu'au transept. Les travées de la partie correspondant à la basse nef sont séparées par des pilastres et terminées par une corniche au-dessus de laquelle règne une balustrade dont les acrotères supportent des vases à flammes. Dans la travée centrale est pratiquée une fenêtre cintrée qui éclaire la chapelle de la Vierge. Les travées de la partie qui accuse extérieurement la grande nef sont divisées par des contreforts. Dans les deux premières s'ouvre une fenêtre plein cintre avec chambranle à crossettes, corniche et clef portant une coquille sculptée entre deux serviettes disposées en festons et retenues à des patères par des nœuds de ruban. Au-dessus se développe une balustrade absolument semblable à la précédente.

La partie qui correspond aux bas côtés du chœur offre deux travées limitées par un pilastre. La balustrade qui la surmonte est pleine.

TRANSEPT.

Il est clos, du côté de la rue Gerson, par un grand mur droit encadré, à droite et à gauche, d'un groupe de trois pilastres placés en retraite les uns des autres. Dans la partie supérieure est ménagée une ouverture demi-circulaire qui occupe presque toute la largeur du mur. Chaque écoinçon contient un médaillon circulaire inscrit au centre d'une couronne de laurier accompagnée de deux grandes palmes en sautoir. La corniche supporte une balustrade à jour dont les acrotères servent de piédestaux à des vases à flammes.

FAÇADE LATÉRALE DE GAUCHE.

Cette façade est précédée d'un porche établi en avant du transept et composé de dix colonnes, dont six de face et quatre en retour, sur les côtés. Ces colonnes sont d'ordre corinthien ; elles sont élevées sur un grand perron de quinze marches et soutiennent un entablement au-dessus duquel se dresse un fronton triangulaire flanqué de quatre acrotères, deux à droite et deux à gauche. L'entablement, dont les moulures sont arasées, porte l'inscription suivante :

ARMANDUS. JOANNES. CARD. DUX. RICHELIUS. SORBONÆ. PROVISOR. ÆDIFICAVIT. DOMUM. ET. EXALTAVIT. TEMPLUM. S. DOMINO. M.DC.XLII.

Le tympan du fronton est occupé par un écusson, de chaque côté duquel retombent des guirlandes de fruits. Cet écusson renfermait primitivement les armes du cardinal.

Acrotères de gauche :

La Religion. — Statue. — Pierre. — H. 2m,10. — Par BOURGEOIS (CHARLES-ARTHUR, baron).

Drapée, les cheveux dénoués et flottants, la tête coiffée d'une espèce de tiare, les yeux levés vers le ciel, une hostie dans la main droite, un calice dans la main gauche.

Cette statue figure au catalogue du Salon de 1875 (nº 2893).

La Science. — Statue. — Pierre. — H. 2m,10. — Par M. CUGNOT (LOUIS-LÉON), 1873. — Date de la commande.

La Science est coiffée d'un diadème et enveloppée dans un manteau dont les plis sont relevés et roulés autour de la taille. Elle élève un flambeau de la main droite et tient un globe dans la main gauche.

Acrotères de droite :

La Théologie. — Statue. — Pierre. — H. 2m,10. — Par CABET (PAUL).

Elle est couverte d'un manteau passé sur l'épaule gauche et relevé sur sa tête en guise de voile, et montre de la main droite un triangle qu'elle présente de la main gauche.

Salon de 1875 (nº 2909).

La Philosophie. — Statue. — Pierre. — H. 2m,10. — Par M. GAUTHIER (CHARLES), 1873. — Date de la commande.

Elle est représentée drapée, les cheveux retombant en boucles sur ses épaules, la tête couverte d'un voile sur lequel est posé un

diadème, le bras droit replié, des tablettes dans la main gauche.

Au fond du porche s'ouvre une baie rectangulaire dont la corniche repose sur deux consoles. Cette baie est munie d'une porte en chêne à deux vantaux ornés de panneaux moulurés. Le panneau central contient un cartouche.

La partie supérieure du transept s'élève au-dessus du porche. Elle est percée d'une ouverture semblable à celle du transept de droite.

Les travées qui s'étendent à droite et à gauche, et correspondent aux bas côtés et à la nef, avaient reçu primitivement la même disposition que celles de la façade latérale de droite. La première travée du mur qui accuse extérieurement la basse nef et la dernière travée du mur qui correspond aux bas côtés du chœur sont aujourd'hui masquées par les bâtiments de la Sorbonne. La fenêtre a été murée. La première travée des bas côtés du chœur est percée d'une porte rectangulaire avec chambranle à crossettes, écusson formant clef et corniche ; les crossettes s'appuient sur deux grandes consoles dont la volute inférieure est posée sur le soubassement du mur. Cette porte donne accès à la sacristie. Les acrotères de la balustrade qui couronne les bas côtés sont décorés de statues représentant :

Celle de gauche :

L'Éloquence. — Statue. — Pierre. — H. 2^{m},10. — Par M. Allard (André-Joseph), 1876. Date de la commande.

Elle est drapée, voilée et couronnée de laurier. Son bras droit est levé en l'air, et sa main gauche tient un livre.

Celle de droite :

La Poésie. — Statue. — Pierre. — H. 2^{m},10. — Par M. Thabard (Adolphe).

Manteau roulé autour de la taille, cheveux flottants, tête ceinte de laurier et légèrement renversée en arrière, dans l'attitude de l'inspiration, la main droite posée sur son cœur, une lyre dans la main gauche.

Signé, à droite, sur le socle : A. Thabard, 1880.

DOME.

Le dôme est construit sur plan circulaire ; il est épaulé par huit groupes de trois pilastres corinthiens formant contre-forts. Sur l'entablement, à l'aplomb du pilastre central de chaque groupe, est placée une statue :

Génie ailé. — Statue. — Pierre. — H. 1^{m},25. — (École française, dix-septième siècle.)

Il a une main sur la hanche, et de l'autre soutient un vase à flammes qu'il porte sur sa tête. Autour de ses reins s'enroule une petite draperie.

Ces statues mesurent 1^{m},70 avec le vase.

Chaque travée est ajourée d'une fenêtre en plein cintre. Au-dessus de l'entablement règne un stylobate supportant une coupole sphérique décorée de nervures, munie de lucarnes et recouverte d'ardoises taillées en forme d'écailles. La coupole est dominée par une lanterne percée de huit arcades plein cintre limitées par des ailerons et coiffée d'un dôme surhaussé à nervures, terminé par un amortissement en forme de boule.

Au pied de la lanterne se trouve une plate-forme soutenant un balcon de fer.

A la base du dôme principal, et aux quatre angles, se dressent quatre lanternons ajourés de baies plein cintre, pourvus d'un dôme surhaussé et couronnés d'un fleuron. Ces lanternons affectent la forme octogonale dans leur partie supérieure et circulaire dans leur partie inférieure.

Les vases à flammes placés sur les acrotères des balustrades sont ornés de serviettes accrochées à des patères d'où pendent des chutes de fruits. Dix de ces vases ont été refaits en 1873 et en 1876, par MM. Barral et Decée.

CHEVET.

Il est élevé sur plan demi-circulaire. Dans son axe est pratiquée une baie plein cintre aveugle semblable à celles des bas côtés.

INTÉRIEUR.

L'église de la Sorbonne possède une nef flanquée de chapelles latérales, un transept et un chœur en hémicycle accompagné de bas côtés. Le transept divise l'édifice en deux parties égales.

NEF.

Ses trois travées sont encadrées de pilastres corinthiens. Les deux premières travées communiquent avec les chapelles latérales par des arcs plein cintre dont la clef porte un écusson aux armes de Richelieu. Sous l'écusson se détachent deux palmes disposées en

sautoir. La troisième travée est pleine elle comportait primitivement deux niches superposées. Les fenêtres qui éclairent les deux premières travées viennent en pénétration dans une voûte en berceau soutenue par des arcs doubleaux divisés en caissons à rosaces. Chaque baie est pourvue d'une clef ornée d'une tête de chérubin, de trois chevrons entrelacés et de palmes.

ORGUES.

La tribune des orgues est installée au-dessus de la porte d'entrée, sur la corniche de l'entablement, dont la saillie, assez forte en cet endroit, vient s'appuyer sur sept consoles qui coupent la frise et forment ainsi des compartiments occupés par des têtes de chérubins et des guirlandes. Le buffet est en chêne et divisé en trois parties inégales par des colonnes cannelées soutenant un entablement dont la corniche est décorée de denticules et de modillons. Il est couronné par une espèce d'acrotère encadré de pilastres et accosté d'ailerons. Au centre de l'acrotère est sculpté un grand cartouche. Le soubassement du buffet est interrompu par la base des colonnes et composé de panneaux moulurés.

BAS COTÉS.

Les bas côtés correspondent aux deux premières travées de la nef; ils sont surmontés d'une voûte en berceau, avec arcs doubleaux. Le bas côté de droite renferme la chapelle de la Vierge, et celui de gauche la chapelle Saint-Joseph.

BAS COTÉ DE GAUCHE.

CHAPELLE SAINT-JOSEPH.

L'autel est établi à droite, en face de la fenêtre pratiquée dans le mur de la façade. Il est élevé d'une marche et se compose d'un tombeau rectangulaire au-dessus duquel se dressent deux colonnes ioniques supportant un entablement dominé par un fronton triangulaire. Le tabernacle sert de piédestal à une statuette en plâtre, de production industrielle, représentant saint Joseph. Le tombeau et le tabernacle sont en bois peint en imitation de marbre blanc; les colonnes sont en marbre.

Première travée :

Robert de Sorbon présentant à saint Louis les écoliers étudiant en théologie. — Toile. — H. 6m,30. — L. 3m,50. — Par Hesse (Nicolas-Auguste).

Le fondateur de la Sorbonne est debout et de profil, à droite de la composition, au sommet du perron qui précède l'entrée de l'édifice; il s'incline devant le Roi, les mains tendues vers un groupe de jeunes écoliers. Robert de Sorbon porte une robe violette, un surplis de dentelles, un manteau violet doublé de rouge et une espèce de camail de fourrure blanche. Saint Louis est de trois quarts, la tête couverte d'une toque de velours grenat, en tunique blanche serrée à la taille par une ceinture rouge, manteau bleu bordé d'hermine et souliers d'étoffe rouge; à son cou est suspendu un collier enrichi de pierres précieuses. Sa main droite est pendante et tient un parchemin à moitié déroulé sur lequel on lit : FONDATION DE LA SORBONNE, ANNÉE M.CC.XLIII; son bras gauche est replié, et sa main est passée dans sa tunique entr'ouverte. A sa gauche se trouve Blanche de Castille, de profil, les bras croisés, la main gauche relevant les plis de son manteau. La mère du Roi est vêtue d'une robe blanche à dessins d'or, d'un manteau bleu et d'un voile blanc retenu par un diadème. Au premier plan, à gauche, au bas des marches, Marguerite de Provence, les mains appuyées sur les épaules de son fils debout devant elle. La Reine a un corsage vert pâle, une robe rouge, une jupe bleue et un voile de gaze sur lequel est posée une couronne d'or ornée de perles fines; à son cou pend un collier de pierres précieuses. Son corsage et sa jupe sont bordés d'or. L'enfant royal est habillé de bleu et chaussé de rouge; il tient de la main droite sa coiffure qui est ornée d'une plume et serre de sa main gauche la main gauche de sa mère.

Derrière saint Louis sont placés quatre personnages dont deux seulement sont visibles.

Le premier est un jeune homme dont le manteau rouge cache presque entièrement une tunique bleu pâle. Le second est un homme à cheveux blancs qui porte un manteau sombre bordé de fourrures.

A droite de la composition sont groupés dix écoliers. Le premier est de profil; il a une tunique blanche et un manteau violet dont il relève les pans de la main gauche. Le deuxième est drapé de blanc. Le troisième, vu de dos, est vêtu d'un manteau vert olive et d'une robe noire à capuchon. Le quatrième est de trois quarts, en robe marron à capuchon; il tient un livre. Le cinquième est en robe bleu pâle; le sixième, en robe blanche et manteau jaune, les mains jointes; le septième est vêtu d'une robe brune. Ces trois derniers sont de profil. Le huitième et le neuvième sont de face; l'un porte une robe rouge, et l'autre une

robe grise. Du dixième, on ne voit que la tête.

Au fond se développe le mur d'un escalier aboutissant à une terrasse limitée par une balustrade à jour. Le mur est percé d'une porte. Sur l'escalier se tient un curieux, en tunique bleue, manteau marron, sa toque à la main. Sur la terrasse se trouvent un massier vêtu de rouge et un soldat cuirassé et casqué, sa hallebarde sur l'épaule gauche. Au delà de la terrasse, on aperçoit un petit mur au-dessus duquel apparaissent quelques branches de vigne.

Signé à gauche : HESSE, 1827.

Cette toile a figuré au Salon de 1827 sous le nº 561.

Deuxième travée :

Dans une niche voûtée en cul-de-four :

Sainte Barbe. — Statue. — Plâtre. — H. 1m,90. — Par SEURRE (BERNARD-GABRIEL).

La sainte est représentée les yeux levés vers le ciel, dans une attitude extatique, une palme dans la main droite, la main gauche posée sur son cœur. Elle est drapée, et dans son dos retombe un voile que retiennent ses cheveux relevés et roulés sur le sommet de la tête. A ses pieds une hache et un gantelet.

Cette statue a été donnée, en 1827, par la ville de Paris à la Sorbonne.

BAS COTÉ DE DROITE.

CHAPELLE DE LA VIERGE.

L'autel est semblable à celui de la chapelle précédente. Sur le tabernacle est posée une statuette en plâtre de production industrielle, représentant la Vierge et l'Enfant Jésus.

Deuxième travée :

Stabat Mater. — Toile. — H. 3m,50. — L. 1m,50. — Par LAZERGES (JEAN-RAYMOND-HIPPOLYTE).

Jésus est étendu sur une croix, la tête inclinée à gauche, les pieds effleurant presque le sol. La Vierge, robe rouge, manteau bleu et voile blanc, est placée à la gauche de son Fils et s'appuie contre lui, les bras pendants, les yeux fermés, dans l'attitude de l'abattement et de la douleur. A la droite de la croix, la Madeleine, robe bleu pâle et manteau rouge, prosternée, la face contre terre, les bras allongés, les mains jointes.

Signé à droite : HIPte LAZERGES.

Salon de 1874 (nº 1111).

TRANSEPTS.

Ils sont construits sur plan rectangulaire et recouverts d'une voûte en berceau. L'entablement de la nef se prolonge en cet endroit et pourtourne le chœur.

TRANSEPT DE GAUCHE.

Contre le pied-droit, du côté de la nef, sur un piédestal en marbre gris veiné de rouge :

Ecce homo. — Statue. — Plâtre. — H. 2m,10. — Par RAMEY (ÉTIENNE-JULES). Vers 1824.

Le Christ a les mains liées derrière le dos et attachées à un anneau fixé dans une colonne. Sa tête est légèrement penchée en arrière, et ses yeux sont tournés vers le ciel ; autour de ses reins est enroulée une draperie.

MUR DU FOND.

A gauche de la porte :

L'Humilité. — Toile marouflée. — H. 3m,30. — L. 2m,05. — Par TIMBAL (LOUIS-CHARLES), 1870. — Date de la commande.

L'Humilité est personnifiée par une jeune femme debout et de face, en robe jaune ocre retenue à la taille par une corde, manteau bleu rejeté en arrière, voile de gaze rabaissé sur ses yeux, les cheveux flottant sur ses épaules. Elle déroule un phylactère sur lequel on lit : NON NOBIS, DOMINE, NON NOBIS, SED NOMINI TUO DA GLORIAM IN ÆTERNUM. Son pied gauche est posé sur une palme. A terre est jeté un joug.

A droite :

Le Travail. — Toile marouflée. — H. 3m,30. — L. 2m,05. — Par TIMBAL (LOUIS-CHARLES).

Le Travail est symbolisé par un jeune homme, en tunique bleu pâle, manteau rouge et sandales aux pieds, s'avançant vers la droite, la tête légèrement tournée à gauche, un manuscrit dans le bras droit replié sur sa poitrine, une lampe dans la main gauche étendue en avant.

Au-dessous de ces deux figures existe un panneau contenant deux grandes palmes d'or en sautoir, autour desquelles s'enroule une branche de laurier. Ces palmes se détachent sur un fond vert olive.

De chaque côté est peint un pilier carré supportant une corniche au-dessus de laquelle est représenté :

Le Christ au tombeau, entouré de figures symboliques. — Toile marouflée. — H. 3m,25. — L. 7m,55. — Par Timbal (Louis-Charles).

Le Christ est étendu sur son tombeau, de profil, la tête sur un coussin grenat, une draperie bleue roulée autour des reins. Le tombeau est placé dans le tympan de la porte qui figure une grotte creusée dans un rocher occupant presque toute la longueur de la composition. A terre, au milieu, une couronne d'épines; à droite, une amphore. Derrière le tombeau, au fond, se dresse une espèce de pierre tumulaire posée sur un socle, et portant une plaque de marbre rouge avec cette inscription : EGO SUM VIA, VERITAS ET VITA. Sur le socle est déposée une lampe. Sur la pierre est jetée une guirlande de feuilles de laurier; au-dessus se trouve le triangle symbolique de la Sainte Trinité encadré dans une couronne.

A gauche de la composition, cinq femmes personnifiant la *Science*, la *Philosophie*, les *Arts*, la *Poésie* et l'*Histoire*.

La Science est agenouillée, de profil, en robe blanche et manteau rose, les cheveux retenus par un ruban blanc; elle présente un globe terrestre. Devant elle, des livres et un compas. La Philosophie est debout et de trois quarts, en robe verte, manteau noir et voile rouge; elle élève au-dessus de sa tête un livre ouvert. La jeune femme symbolisant les Arts est de profil et s'incline, des pinceaux à la main; elle est vêtue d'une robe bleu pâle et d'un manteau jaune passé sur l'épaule gauche. A côté d'elle, la Poésie, robe marron, manteau vert olive, la tête couronnée de laurier, le bras gauche étendu vers le Christ, une lyre dans le bras droit. L'Histoire est placée un peu en arrière, un manuscrit roulé dans la main droite, le bras gauche replié, le menton appuyé sur sa main et les yeux levés vers le ciel. Elle a une robe blanche et un manteau rouge; sa tête est ceinte d'un diadème.

A droite de la composition sont représentés la *Foi*, la *Raison*, l'*Orgueil*, la *Religion* et le *Doute*.

La Foi prend par la main l'Orgueil qui s'est assis, épuisé, sur les marches du tombeau, et lui montre le Christ. La Foi est revêtue d'une sorte de vêtement religieux blanc; une flamme brille au-dessus de sa tête. La femme symbolisant l'Orgueil tient un bâton à la main; elle porte une robe lilas, un manteau rouge roulé autour de la taille et un voile jaune ocre; sa tête est ornée d'une couronne de plumes de paon. La Raison, debout, à droite de la Foi, présente un mors et se tourne vers l'Orgueil qu'elle semble vouloir encourager à se relever pour aller vers le Christ; elle a un corsage rouge foncé, bordé de bleu, une jupe rouge pâle et un voile de gaze. La Religion, robe jaune et manteau bleu, se tient un peu en arrière, de face, une grande croix dans le bras gauche. A droite, au deuxième plan, est agenouillée, les mains posées sur les épaules de son enfant debout devant elle, une femme en robe noire, collerette, manchettes et coiffure blanches. L'enfant est vêtu de bleu; il joint les mains. On aperçoit, au fond, et en partie dissimulé derrière le rocher, un jeune homme personnifiant le Doute, qui semble vouloir s'éloigner et auquel un homme, déjà âgé, montre le Rédempteur. Le premier est de face, en tunique vert olive. Le second est de profil, en tunique rouge et manteau vert pâle rejeté en arrière; il appuie la main droite sur sa hanche. De chaque côté du rocher une échappée du ciel bleu sur lequel se profilent quelques arbres.

Contre le pied-droit du côté du chœur :

Saint Louis de Gonzague. — Statue. — Plâtre. — H. 1m,70. — Par M. Montagny (Étienne).

Enveloppé dans son manteau, la main droite posée sur son cœur, la tête baissée et les yeux attachés sur un crucifix qu'il tient dans la main gauche.

Signé à droite, sur le socle : E. Montagny.

Salon de 1848 (no 4859).

TRANSEPT DE DROITE

Il est élevé d'une marche au-dessus du niveau de la nef.

Au milieu :

Le tombeau du cardinal de Richelieu. — Groupe. — Marbre. — H. 2m,05. — L. 4 m. — Par Girardon (François).

Richelieu est à demi couché sur un matelas placé sur une sorte de tombeau antique que recouvre presque entièrement un riche tapis dont la bordure porte son monogramme et ses armes alternés. Il lève les yeux vers le ciel, met la main droite sur son cœur et pose

la main gauche sur un livre ouvert, que présente une jeune femme agenouillée derrière lui et personnifiant la Religion. L'illustre ministre est en soutane et mosette d'hermine; sa tête est coiffée d'une calotte; à son cou est suspendu le ruban de l'ordre du Saint-Esprit; sur ses genoux est jetée une couverture. La Religion, drapée et voilée, est à genoux sur une large console et le soutient de la main gauche. A sa droite sont assis deux petits génies ailés supportant les armes du cardinal.

Au pied du tombeau est une femme représentant la Science. Elle est drapée, voilée, et pleure, la tête cachée dans ses mains. Sur ses genoux est posé un livre ouvert.

Signé, sur le côté gauche du matelas : FR. GIRARDON TRICASSIN. INV. ET SCULPSIT. AN. M. DC. XCIV.

Ce tombeau a été élevé par les héritiers du cardinal; il occupait primitivemant le chœur de l'église. Quelques auteurs, Germain Brice entre autres, rapportent que LE BRUN en aurait fourni le dessin, que GIRARDON aurait ensuite mis en œuvre.

Sur l'une des faces de la draperie était gravée une inscription latine, aujourd'hui disparue, qui énumérait les titres de Richelieu et rappelait la date de sa mort.

Ce monument a fait partie du Musée des Petits-Augustins.

Au-dessus est suspendu un chapeau que l'on prétend être celui du cardinal.

Dans le mur, à droite et à gauche, est scellée une plaque de marbre noir, encadrée d'une moulure de marbre gris, et portant, en lettres d'or, les inscriptions suivantes :

Celle de gauche :

ARMANDVS. JOANNES
CARDINALIS
DUX . DE . RICHELIEU
PRIMARIVS. REGNI. ADMINISTER.
REGNANTE
LVDOVICO . XIII . IVSTO
SORBONÆ . PROVISOR
OBIIT . PR . NON . DEC .
ANNO . R . S . H M DC XXXXII
ÆTATIS . LVII

Celle de droite :

HIC
SVB . MONVMENTO
MAGNI . CARDINALIS . ARMANDI . IOANNIS
DVCIS . DE RICHELIEU
POST . ANNOS . A LVGENDA . PROFANATIONE . LXXIII
PIA . SOLLICITVDINE . RECVPERATVM
CAPVT . CONDITVM . EST
REGNANTE . GLORIOSISSIME
NAPOLEONE III
CLARISSIMO VIRO . V . DVRVY
IMPERATORIS . A . CONSILIIS . ET . STVDIORVM
SVMMO . MODERATORE
REVERENDISSIMO . ET . ILLVSTRISSIMO
M . ☧ . PATRE . G . DARBOY
ARCHIEPISCOPO . PARISIENSI
REVERENDISSIMO . ET . ILLVSTRISSIMO
EPISCOPO . SVRENSI . H . L . C . MARET
SACRÆ . FACVLTATIS . DECANO
DIE . MENSIS . DECEMBRIS XV
ANNO . R . S . H . M. DCCC. LXVI.

Mur du fond :

La Théologie. — Toile marouflée. — H. 7 mètres. — L. 7^{m},55. — Par TIMBAL (LOUIS-CHARLES).

Une jeune femme, aux ailes déployées, personnifiant la Théologie, est assise au centre et dans la partie supérieure de la composition, sur un trône placé dans un hémicycle flanqué de pilastres accouplés et cannelés. Le trône est précédé de quatre marches. La Théologie est de face, le front ceint d'une bandelette, en robe blanche, manteau bleu et voile jaune pâle, flottant dans son dos. Elle présente une Bible ouverte de la main droite et tient un flambeau dans la main gauche. Au-dessus d'elle est suspendu, par un ruban rose, un cartouche sur lequel sont inscrites ces paroles de l'Évangile selon saint Jean : LUX VERA, CHRISTUS.

Les marches reposent sur un haut soubassement qui divise horizontalement la composition en deux parties à peu près égales. Le soubassement est terminé par une corniche.

A droite de la Théologie :

Saint Jérôme. Assis de profil, au pied même du trône, il paraît absorbé par la lecture d'un livre qu'il tient ouvert sur ses genoux de la main droite, et tend la main gauche pour prendre un second livre posé à terre,

près d'un chapeau. Le saint porte un manteau rouge ramené sur sa tête, en guise de capuchon, mais entr'ouvert et laissant à nu une partie de sa poitrine sur laquelle tombe une longue barbe taillée en pointe.

A ses pieds, sont agenouillées sainte Paule et sainte Eustochie. La première a une robe marron, un manteau et un voile noirs, une guimpe et une cornette blanches; elle a le bras gauche replié sur la poitrine et montre la Théologie de la main droite. La seconde est couronnée de fleurs et vêtue d'une robe et d'un voile blancs, d'un manteau jaune pâle, passé sur l'épaule gauche; elle a les bras repliés, les mains ouvertes.

Au fond, saint Léon le Grand et saint Grégoire s'entretenant ensemble. Celui-ci est vu de dos; il a un manteau bleu et une calotte blanche. Celui-là est représenté sous les traits de Pie IX, de face, un livre à la main. Il est revêtu de ses habits sacerdotaux : tiare blanche et manteau violet doublé de jaune.

Viennent ensuite saint Augustin, sainte Monique et saint Ambroise. Saint Augustin s'avance de profil, en tunique rose, manteau brun roulé autour de la taille, chaussures rouges, une couronne à la main. Sainte Monique, robe jaune ocre et manteau lilas, le bras droit passé autour du cou de son fils, la main gauche posée sur son bras. Saint Ambroise est représenté de face, le bras droit levé au-dessus de la tête de sainte Monique, un bâton pastoral dans la main gauche; il est mitré et porte une robe blanche, une chape grise doublée de rouge et une étole blanche.

En bas des marches est assise, de profil, une jeune martyre, le bras droit étendu vers la Théologie et la main gauche appuyée à terre; elle a une robe vert olive et un manteau bleu; à ses pieds, une palme.

En arrière-plan, et au coin de la toile, saint Remy, Clovis, sainte Clotilde et saint Irénée. Le saint archevêque de Reims est debout sur la deuxième marche, mitré, robe blanche et manteau vert olive, la main droite posée sur la tête de Clovis prosterné à ses pieds, la main gauche levée vers le ciel. Le roi des Francs est représenté le torse à peine couvert par une tunique blanche, les yeux attachés sur le prélat, les mains appuyées sur le manche d'une francisque. Sainte Clotilde, dont on n'aperçoit que le haut du corps, est debout, de face, les mains jointes et tendues vers le ciel qu'elle semble remercier de la conversion de son royal époux. Elle a une robe blanche et un manteau rouge.

De saint Irénée, on ne voit que la tête couverte d'un capuchon blanc et couronnée de laurier.

A gauche de la Théologie :

Saint Jean Chrysostome, assis de profil, au pied du trône, s'entretient avec saint Grégoire de Nazianze et saint Basile, représentés sous les traits de deux jeunes hommes. Saint Jean, longue barbe noire, manteau rose et coiffure rouge, serre dans sa main droite la main gauche de saint Grégoire de Nazianze. Celui-ci, de profil, un genou en terre, robe blanche et manteau jaune, semble prêter une oreille attentive au discours de saint Jean. Saint Basile est agenouillé, le corps de face, la tête tournée à droite, une crosse épiscopale à la main; il a les cheveux rasés sur le sommet de la tête et porte une tunique bleue et un manteau rouge. On aperçoit derrière la Théologie un moine, drapé de brun, prosterné, les mains jointes.

Viennent ensuite saint Athanase et saint Ephrem. Le premier est vu de dos et revêtu de ses habits sacerdotaux : mitre blanche, chape jaune ocre et étole blanche; il étend la main gauche vers la Théologie. Le second est de profil, en robe brune, manteau bleu, la tête baissée, un parchemin roulé dans sa main gauche pendante.

En arrière-plan sont groupés, au pied des pilastres de l'hémicycle, saint Origène et trois docteurs, rappelant les disputes de l'Église Alexandrine. Saint Origène est de profil, en robe violette et manteau vert pâle; il étend le bras droit en avant. Le premier docteur, le corps de face et la tête de profil, s'incline en montrant de la main droite un manuscrit qu'il tient dans la main gauche; il porte une tunique vert olive et un manteau bleu. Des deux autres docteurs, la tête seule est visible.

Saint Grégoire de Tours, courte tunique violette et manteau marron, vient s'agenouiller au bas des marches, et déposer ses armes au pied de la Théologie. Il tient son glaive dans la main droite et s'apprête à dégrafer son manteau de la main gauche. A côté de lui sont jetés son casque et son bouclier. Saint Antoine est assis de profil, sur la troisième marche, les yeux fixés sur un crâne humain qu'il présente de la main droite; il a les bras nus, et sa poitrine est couverte d'une draperie brune. Saint Étienne gravit les marches et semble inviter à le suivre un personnage dont on ne voit que les mains tendues en avant. Le jeune diacre a une robe verte et agite une palme en marchant. Tout à fait à droite, et en bas des marches, se trouve une femme drapée de vert, la tête couronnée, le menton appuyé

sur la main droite, dans l'attitude de la méditation.

Au centre de la partie inférieure de la composition, et contre le soubassement, est adossé un autel de marbre blanc dont le tabernacle supporte un riche ostensoir d'or. Le devant de l'autel est orné d'une plaque de marbre gris pâle dont le centre est marqué par un médaillon et les coins par des fleurs de lys. Sur la porte du tabernacle se détache une croix grecque. Derrière est placée une sorte d'écran encadré de pilastres et surmonté d'un fronton interrompu. L'écran est peint en bleu et parsemé de fleurs de lys; les pilastres et le fronton sont peints en imitation de bois d'acajou. L'autel est précédé d'une marche sur laquelle est tendu un tapis bleu. Le sol est recouvert de dalles et orné d'une mosaïque.

Sur la marche de l'autel, et à gauche, est assis saint Bernard, en robe blanche à capuchon relevé sur sa tête, de face, la tête baissée, un livre ouvert sur ses genoux. A ses pieds, un second livre et des feuilles détachées. Bossuet, debout et de trois quarts, désigne le Saint Sacrement de la main gauche et de la main droite retient les plis de son manteau. L'illustre évêque porte une mosette doublée d'hermine. A ses pieds est prosterné saint Vincent de Paul, de profil, les bras pendants, les mains jointes, en surplis blanc, chasuble vert olive doublée de rouge et bordée d'or. Au fond, Pascal et Malebranche causent ensemble. Le premier a un manteau bleu foncé à collet de fourrure. Le second est vêtu d'un manteau sombre. On aperçoit, en arrière-plan, Descartes, assis de profil et lisant.

Viennent ensuite le cardinal de Bérulle, saint François de Sales et l'abbé Ollier. Le cardinal est vu de dos, la tête tournée à droite, les yeux attachés sur l'autel; il est revêtu de pourpre, et sa tête est couverte d'une calotte. Saint François de Sales est de profil, mitre et chape d'or, les bras ouverts, les mains gantées de violet. L'abbé Ollier, dont on n'aperçoit que le haut du corps, écoute attentivement l'évêque de Genève. A gauche de la composition est assis Fénelon, la main droite sur un livre posé sur ses genoux, la main gauche étendue vers le Saint Sacrement qu'il montre à son jeune élève, le duc de Bourgogne, agenouillé près de lui, de profil, les mains jointes. Le prélat est en soutane et mosette; à son cou est suspendue, par un ruban bleu, une croix pastorale en or. Le jeune prince porte une petite veste de velours d'Utrecht marron, un manteau bleu et des hauts-de-chausses blancs; ses cheveux tombent en boucles sur ses épaules.

En arrière-plan, un groupe d'écrivains et d'artistes du dix-septième siècle, entre autres Pierre Corneille, Racine, Lesueur et Poussin. Corneille est assis, la main gauche sur son cœur, un manuscrit dans la main droite; il porte un pourpoint gris à crevés, et sa tête est coiffée d'une calotte noire. Racine est debout derrière lui, de profil, en justaucorps rouge à revers blancs et manteau vert olive, passé sur l'épaule gauche; il a les bras pendants, un manuscrit dans les mains. Poussin a les bras croisés sur la poitrine.

A droite de la composition :

Saint François Xavier est couché agonisant au pied de l'autel; il pose la main gauche sur son cœur, et presse de la main droite une humble croix faite de roseaux, cueillie dans l'île de Goa. L'apôtre des Indes porte une robe jaune ocre et un manteau violet. Près de lui, un bourdon. Gerson se prosterne, les yeux attachés sur le Saint Sacrement, et dépose sur l'autel son livre de l'*Imitation;* il a une robe foncée et une pèlerine grise. A sa ceinture pend une aumônière. A sa droite, Pierre Lombard, debout et de profil, mitre et tunique blanches, chape vert pâle bordée d'or et doublée de grenat, la main droite sur l'autel, sa crosse épiscopale dans la main gauche. Saint Bonaventure, de profil, s'incline en présentant un livre. Il a une robe marron à capuchon, et sa tête est couverte d'un chapeau de cardinal.

Au fond, Robert de Sorbon et un évêque dont on n'aperçoit que la tête. Sorbon est de face, une charte roulée à la main; ses épaules sont couvertes d'une pèlerine grise. L'évêque est de profil et mitré.

Derrière saint Bonaventure se tient saint Bruno, de profil, dans la robe blanche des Chartreux dont il fut le fondateur, une branche de fleur dans la main gauche. Saint François d'Assise est agenouillé au premier plan, la tête inclinée, les bras ouverts; il est revêtu d'une robe marron serrée à la taille par une corde; les stigmates de ses mains reflètent deux rayons d'or. Saint Dominique et saint Benoît sont agenouillés à droite. Le premier est représenté de profil, les bras croisés sur la poitrine, une branche de lys à la main, en robe noire à capuchon relevé sur sa tête. Au-dessus de son front brille une étoile. Saint Benoît, de trois quarts, tête chauve, longue barbe blanche et robe grise, s'appuie sur son bâton pastoral.

Un peu en arrière, saint Thomas d'Aquin, en habit de son Ordre, le corps de face, la tête tournée à gauche, le bras droit étendu vers l'autel, un livre sous le bras gauche. Derrière

lui, un personnage, de face, robe verte, un livre à la main. A sa gauche, le Dante, de profil, les bras croisés, drapé de rouge et la tête coiffée d'un capulet violet. Entre saint Thomas d'Aquin et le Dante, plusieurs autres personnages, parmi lesquels on remarque Héloïse, Abeilard et le Père Lacordaire. Héloïse est drapée et voilée de bleu.

Tout à fait à droite, derrière saint Dominique, saint Jean de Matha, aux pieds duquel se précipite un captif qu'il vient de racheter. Saint Jean de Matha est revêtu de l'habit de l'Ordre des Trinitaires dont il fut le fondateur; il a les mains posées sur les épaules du captif et tient une branche de lis.

Au-dessous de la toile sont peints trois panneaux. Le panneau central est occupé par un cartouche portant, en lettres bleues sur fond d'or, le titre de la composition.

On lit, au-dessus de ce titre : CH. TIMBAL, Pxit, et au-dessous : ANNO. D. M. DCCC. LXXV.

COUPOLE.

Les quatre pieds-droits placés à l'intersection de la nef et des transepts sont terminés par des pendentifs sur lesquels vient s'appuyer un entablement dont la corniche forme une assez forte saillie et donne ainsi naissance à une sorte de balcon circulaire que clôt une balustrade en fer. Sur la corniche s'élève une coupole ornée de seize pilastres accouplés deux à deux. Ces pilastres soutiennent un entablement sur lequel repose une voûte sphérique divisée en huit parties par des arcs doubleaux chargés de rosaces. Entre les pilastres s'ouvrent les huit fenêtres dont il a été fait mention dans la description extérieure. Ces fenêtres sont encadrées d'un chambranle à crossettes et surmontées d'une corniche.

Les pendentifs sont décorés de grands médaillons circulaires accompagnés de rinceaux.

Pendentif de gauche, du côté de la nef :

Saint Jérôme. — Peinture murale. — Diam. 2m,50. — Par CHAMPAIGNE (PHILIPPE DE).

Le saint est assis, le corps de trois quarts, la figure de face, la poitrine à demi découverte, les genoux protégés par une draperie rouge relevée sur l'épaule gauche, la tête coiffée d'une calotte grenat, les coudes appuyés sur une table, une plume dans la main droite. Sur la table, un parchemin déroulé et un crâne humain. A ses pieds, à gauche, est couché un lion. Au fond, à droite, une draperie vert olive.

Pendentif de droite :

Saint Ambroise. — Peinture murale. — Diam. 2m,50. — Par CHAMPAGNE (PHILIPPE DE).

Saint Ambroise assis, de face, la tête tournée à gauche. Il tient une plume dans la main droite qu'il appuie sur un manuscrit placé sur une table, et de la main gauche tourne les pages d'un livre posé sur un pupitre. Il porte une mitre, une robe bleue, un surplis de dentelles et une chape d'or. A son cou pend une croix pastorale. La table est recouverte d'un tapis vert. Près du pupitre sont empilés des livres.

Pendentif de gauche, du côté du chœur :

Saint Léon le Grand. — Peinture murale. — Diam. 2m,50. — Par CHAMPAGNE (PHILIPPE DE).

Saint Léon est assis de face, le bras droit tendu en avant, la main ouverte, un livre dans la main gauche. Il est mitré et vêtu d'une robe blanche et d'une chape d'or doublée de rouge sur laquelle est passée une étole blanche ornée de croix noires. A hauteur de son oreille plane une colombe. Au fond, à droite, une tapisserie bleu pâle.

Pendentif de droite :

Saint Augustin. — Peinture murale. — Diam. 2m,50. — Par CHAMPAGNE (PHILIPPE DE).

Le saint est assis de face, le coude droit posé sur une table, la tête appuyée sur sa main, les yeux fixés sur un évangile qu'il tient de la main gauche. Il est revêtu de ses habits sacerdotaux : mitre, robe blanche à festons et chape d'or doublée de bleu. Sur sa poitrine pend une croix pastorale. La table est recouverte d'un tapis rouge frangé d'or, et sur le tapis sont déposés un livre, un encrier et une plume.

Entre les arcs doubleaux de la voûte sont représentés trois anges ailés et trois têtes de chérubins. Deux de ces anges sont peints, au centre, dans un médaillon circulaire; le troisième ange est placé au-dessous, et les trois têtes de chérubins sont groupées dans la partie supérieure. Ces peintures sont exécutées sur fond d'or; elles sont dues au pinceau de PHILIPPE DE CHAMPAIGNE. Les médaillons mesurent 1 mètre de diamètre; les peintures inférieures ont 3 mètres de haut sur 3m,50 de large, et celle de la partie supérieure 0m,70 de haut sur 0m,60 de large.

Au-dessus de la fenêtre percée dans l'axe de l'édifice, du côté de la nef.

Médaillon :

L'un des deux anges est vu de dos et l'autre de face. Celui-ci porte une draperie rose et présente une couronne de laurier.

Au-dessous :

L'ange prend son essor vers le ciel, qu'il montre de la main droite. Il a une robe bleue serrée à la taille par une ceinture rose et une draperie grise passée sur l'épaule gauche.

Au-dessus du pendentif de gauche, du côté de la nef.

Médaillon :

L'un des anges enlace l'autre de son bras gauche et montre le ciel de la main droite. Le premier à une draperie vert olive. Le second croise les bras sur sa poitrine; il a une draperie rose.

Au-dessous :

Un ange de profil et couvert d'une draperie bleu clair, la main gauche levée en l'air, la droite baissée.

Au-dessus de la fenêtre pratiquée dans l'axe du transept de gauche.

Médaillon :

Les deux anges descendent sur la terre. L'un à une draperie rouge pâle roulée autour des reins; l'autre n'est pas visible en entier.

Au-dessous :

L'ange est représenté de face, la main droite sur son cœur, le bras gauche tendu en avant, la main ouverte. Il a une robe verte et rouge, une petite tunique jaune et un manteau rose ramené sur l'épaule gauche.

Au-dessus du pendentif de gauche, du côté du chœur.

Médaillon :

Un ange est de profil, les bras ouverts, l'autre est de face, les mains croisées. Celui-ci a une draperie rose et celui-là une draperie vert olive.

Au-dessous :

De trois quarts, en robe jaune ocre et draperie bleue enroulée autour du bras gauche, les deux mains baissées vers la terre.

Au-dessus du pendentif de droite, du côté de la nef.

Médaillon :

Les deux anges descendent vers la terre appuyés l'un sur l'autre. Le premier a une draperie bleue, le second une draperie rose.

Au-dessous :

Un ange vu de trois quarts, en robe rouge pâle, retenue par un ruban bleu noué à la taille, et draperie vert olive, le bras droit écarté, la main gauche sur sa poitrine.

Au-dessus de la fenêtre, dans l'axe du transept de droite.

Médaillon :

Le premier ange a le bras droit levé en l'air et tient une couronne dans la main gauche; sa draperie est rose. Le second appuie son bras droit sur l'épaule du précédent et, de la main gauche, retient une draperie verte.

Au-dessous :

L'ange est représenté de face, s'élevant vers le ciel, les bras écartés, les mains ouvertes, la tête légèrement penchée en arrière. Il porte une draperie rouge et une robe bleu pâle fendue sur les côtés.

Au-dessus du pendentif de droite, du côté du chœur.

Médaillon :

Deux anges, le premier soutient le second de la main droite et présente une couronne de laurier de la main gauche. Il a nue draperie rose.

Au-dessous :

De profil et la main droite levée vers le ciel, l'ange est vêtu d'une draperie bleu pâle et d'une robe rose fendue sur le côté.

Au-dessus d · la fenêtre, dans l'axe de l'édifice, du côté du chœur.

Médaillon :

Les deux anges sont de face et appuyés l'un sur l'autre. La draperie du premier est bleue et celle du second est verte.

Au-dessous :

L'ange est vu de face, les mains jointes, en robe bleu pâle et manteau rouge.

CHŒUR.

Le chœur est élevé de deux marches au-dessus du niveau du sol de la nef; il est clos par une balustrade en bois, d'un dessin fort simple, de chaque côté de laquelle est établi un ambon rectangulaire en marbre rouge. Cette partie de l'édifice a la même longueur et la même largeur que la nef : elle offre la même disposition, à cette différence près, qu'elle est terminée par un hémicycle, en avant duquel est installé le maître-autel. Celui-ci est encadré de deux larges piédestaux supportant quatre colonnes d'ordre corinthien, sur lesquelles viennent s'appuyer les soffites

d'un plafond plat surmonté d'un entablement et d'un fronton triangulaire. Le devant de l'autel est droit; il est en marbre blanc, ainsi que les piédestaux et la frise de l'entablement. Les fûts des colonnes sont recouverts de stuc; leurs bases et leurs chapiteaux sont dorés, ainsi que l'architrave de l'entablement et le fronton. Les soffites sont ornés de grecques et les rampants du fronton d'une crête composée de postes feuillagées. Le tympan est rempli par un triangle symbolique entouré de rayons. Le tabernacle est également en marbre blanc et de forme rectangulaire. Sa porte est en cuivre doré; au centre se détache un agneau pascal couché sur le livre des sept sceaux, au milieu de rayons et de nuages portant des têtes de chérubins.

Le maître-autel actuel a remplacé celui qui avait été primitivement élevé sur les dessins de Pierre Bullet.

BAS COTÉ DE DROITE.

Contre le mur du fond, et au centre, est adossé le mausolée d'Armand-Emmanuel, duc de Richelieu, ministre des affaires étrangères sous Louis XVIII. Ce monument est en marbre blanc; il se compose d'un haut soubassement, de forme rectangulaire, supportant un groupe derrière lequel se dresse une sorte de stèle couronnée d'un fronton circulaire. Le devant du soubassement est divisé en trois panneaux moulurés.

Le panneau central renferme deux figures symboliques représentant :

La France et la Ville de Paris. — Bas-relief — Marbre. — H. 0m,67. — L. 0m,88. — Par Ramey (Étienne-Jules).

La France et la Ville de Paris se donnent la main au-dessus d'un autel de forme antique. La première est drapée, voilée, et porte sur sa tête une couronne royale; elle tient une carte déroulée dans la main droite. La seconde est drapée dans un large manteau; ses cheveux sont dénoués et retombent sur ses épaules; sa tête est ceinte d'une couronne urbaine. Elle porte une espèce de masse dans la main droite. Derrière elle se trouve un bouclier.

Les deux autres panneaux sont occupés par une couronne de feuilles de chêne.

Sur le soubassement :

Le duc de Richelieu et la Religion. — Groupe. — Marbre. — H. 3 mètres. — L. 2m,30. — Par Ramey (Étienne-Jules).

Le duc est à demi couché, la poitrine nue, les jambes protégées par une draperie qui est relevée sur son épaule gauche et retombe dans son dos, la tête légèrement penchée à gauche, les yeux levés vers le ciel, le bras gauche pendant, le bras droit soutenu par une jeune femme personnifiant la Religion. Celle-ci porte une robe serrée à la taille et un long voile rejeté en arrière; elle tient une croix dans le bras droit.

Derrière le duc sont placés deux riches coussins contre lesquels il s'appuie.

Les angles de la stèle sont renforcés par des flambeaux renversés et suspendus à des rubans.

Le tympan du fronton est rempli par un écusson aux armes de Richelieu et par des branches de chêne et de laurier.

VITRAUX.

Les fenêtres du rez-de-chaussée sont munies de vitraux portant au centre un écusson aux armes du cardinal de Richelieu. Ces vitraux datent du dix-septième siècle.

Paris, le 15 *avril* 1888.

L. MICHAUX
MEMBRE DE LA COMMISSION.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE

NOTA. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *éb.*, ébéniste; *lith.*, lithographe; *gr.* graveur; *orf.*, orfèvre; *p.*, peintre; *p. verr.*, peintre verrier; *sc.*, sculpteur.

ÉGLISE

DE

SAINT-GERVAIS ET DE SAINT-PROTAIS

ÉGLISE

DE

SAINT-GERVAIS ET DE SAINT-PROTAIS

Histoire. — *Cette église est une des plus anciennes de la partie septentrionale de Paris. Il est fort difficile de déterminer d'une façon exacte la date de sa fondation; mais elle existait déjà au sixième siècle, car saint Fortunat, qui a écrit la vie de saint Germain, évêque de Paris, rapporte que ce prélat allait quelquefois y prier et qu'elle était alors qualifiée du titre de basilique. Si, comme le prétendent certains auteurs, cette qualification ne pouvait pas lui être attribuée à cette époque, il n'en est pas moins vrai que son importance devint par la suite assez grande, puisque au neuvième siècle, bien qu'elle fût encore en dehors de Paris, elle jouissait du privilège de posséder une chapelle baptismale dans l'enceinte de la ville, sous l'invocation de saint Jean-Baptiste, vulgairement saint Jean de Grève. Au onzième siècle, elle était la propriété des comtes de Meulent. Ceux-ci en firent don au prieuré conventuel de Saint-Nicaise, qui était situé dans le ressort de leur suzeraineté et ressortissait à l'abbaye du Bec, en Normandie. Le comte Galéran, en confirmant la donation de ses ancêtres par une charte de l'an* 1141, *désigne spécialement ces deux églises Saint-Gervais et Saint-Jean, sises* in vico qui dicitur Greva. *Le chapitre de Notre-Dame possédait pourtant une partie du fief du Monceau, sur lequel se trouvait l'édifice religieux, car Saint-Victor, dans son* Tableau pittoresque de Paris, *nous apprend qu'en* 1230 *les redevances dont la cure était tenue envers les chanoines consistaient en un certain nombre de moutons, et qu'en* 1484, *les enfants de chœur recevaient le produit de l'offrande de la fête patronale des saints titulaires, ainsi que des cerises. Néanmoins, les curés de Saint-Gervais furent, jusqu'en* 1789, *à la nomination de l'abbé du monastère du Bec. Une partie du territoire de Saint-Gervais lui fut enlevée au commencement du treizième siècle pour être attribuée à la chapelle Saint-Jean, qui devint paroisse à son tour. C'est à cette époque-là que, d'après quelques auteurs, l'édifice primitif aurait disparu pour être remplacé par un nouveau monument qui lui-même aurait fait place, dans les premières années du quinzième siècle, à l'église actuelle dont la dédicace daterait de* 1420, *ainsi que le relate une inscription conservée jusqu'à nous et dont nous donnerons le texte plus loin. Mais on s'accorde généralement à reconnaître qu'il n'est guère possible de faire remonter son existence aussi loin. La couronne évidée, qui décore la chapelle de la Vierge, a été exécutée en* 1517, *et son style est identique avec celui des différentes parties de l'église. Dans ce cas, l'inscription dont il s'agit se rapporterait à l'édifice construit dans le treizième siècle, et il se serait dès lors écoulé deux cents ans entre la date de sa construction et celle de sa dédicace. Cette hypothèse n'a rien d'invraisemblable si l'on se rappelle que l'église Saint-Germain des Prés, qui a été bâtie de* 990 *à* 1014, *n'a été dédiée qu'en* 1163. *Du reste, l'église Saint-Gervais resta longtemps sans être achevée. Elle avait été considérablement agrandie sous Henri III, mais elle ne possédait pas encore de portail au dix-septième siècle.* Salomon de Brosse

fut chargé d'en composer un. Les principes de la Renaissance étaient alors en grand honneur, et l'architecte, sacrifiant au goût du moment, crut pouvoir les appliquer dans son œuvre sans tenir compte du style du monument qu'il avait à compléter. La première pierre du portail fut posée, le 24 juillet 1616, par Louis XIII, sur la prière de A. de Fourcy et de Donon, surintendants des bâtiments et premiers marguilliers de l'église. Les travaux de construction ne furent terminés que cinq ans plus tard, en 1621 ; ils avaient été conduits par Monard, l'un des meilleurs maçons du temps. L'église Saint-Gervais fut concédée aux Théophilanthropes pendant la Révolution et devint le Temple de la Jeunesse. Elle perdit alors une partie de ses richesses artistiques, dont quelques-unes furent déposées au Musée des Petits-Augustins, notamment les tombeaux de Philippe de Champagne, de Scarron et ceux des chanceliers Boucherat et Michel Le Tellier. Le dernier a été rendu à Saint-Gervais. L'église fut rouverte au culte en 1802, en qualité de seconde succursale de Notre-Dame.

Bibliographie. — *Le théâtre des antiquités de Paris*, par Du Breuil. In-4°. Paris, 1639.

Description de la ville de Paris, par Germain Brice. In-12. 1752.

Dictionnaire historique de la ville de Paris et de ses environs, par Hurtaut et Magny. In-8°. Paris, 1779.

Itinéraire archéologique de Paris, par F. de Guilhermy. In-12. Paris.

Mémoire archéologique et technologique sur les stalles de l'église Saint-Gervais-Saint-Protais, par Troche (Extrait de la *Revue archéologique*, IXe année).

DESCRIPTION.

L'édifice est orienté de l'ouest à l'est; il couvre une superficie de 2,718 mètres et mesure 75^m^,65 de long sur 35 mètres de large. La voûte atteint 25 mètres de hauteur. Sa façade principale s'élève sur la place Saint-Gervais; sa façade latérale de gauche est en partie masquée par les maisons de la rue François Miron; sa façade latérale de droite s'étend le long d'un passage étroit, et son chevet est situé rue des Barres.

EXTÉRIEUR.

FAÇADE PRINCIPALE.

Le portail se compose des trois ordres superposés : dorique, ionique et corinthien. Le rez-de-chaussée et le premier étage possèdent trois parties correspondant à la nef et aux bas côtés; l'étage supérieur n'en comporte qu'une seule. Toutes ces parties sont limitées par un groupe de deux colonnes accouplées. Le rez-de-chaussée est établi sur un perron de dix marches qui règne sur toute la largeur du portail et fait retour de chaque côté pour venir se terminer contre le soubassement des colonnes des extrémités. Ce perron est lui-même exhaussé par un large trottoir auquel on accède par cinq marches. Les colonnes de la partie centrale du rez-de-chaussée supportent un entablement surmonté d'un fronton triangulaire. Elles encadrent une grande baie plein cintre close par une porte à deux vantaux ornés de palmes et de draperies. Le tympan est occupé par un châssis en bois découpé en éventail. Chacune des parties latérales est munie d'une baie rectangulaire avec chambranle et fronton circulaire. Au-dessus se trouve une table saillante entourée de moulures. Les trois portes ont été exécutées par Antoine de Hancy, maître menuisier du dix-septième siècle. L'entablement qui sépare le rez-de-chaussée du premier étage fait ressaut au droit des colonnes; sa frise est chargée de triglyphes, et les métopes correspondant aux ressauts sont décorées de guirlandes. Les colonnes du premier étage reposent sur un piédestal dont la corniche est placée à la même hauteur que le sommet du fronton. Entre les deux groupes du milieu s'ouvre une grande baie plein cintre à meneaux. Dans chacune des parties latérales est creusée une niche voûtée en cul-de-four et surmontée d'une table saillante.

Dans la niche de gauche :

Saint Gervais. — Statue. — Pierre. — H. 2^m^,60. — Par Préault (Antoine-Auguste). — 1849. — Date de la commande.

Il est représenté, la poitrine nue, la partie inférieure du corps cachée par une draperie roulée autour des reins, les yeux levés vers le ciel, les bras pendants et les mains liées.

Signé à droite, sur le socle : A. Préault.

Niche de droite :

Saint Protais. — Statue. — Pierre. — H. 2m,60. — Par Moine (Antonin). — 1849. — Date de la commande.

Il est recouvert d'une draperie passée sur l'épaule gauche et ramenée par devant. Sa tête est légèrement inclinée à droite; ses yeux sont levés vers le ciel; ses cheveux retombent en boucles dans le dos; le bras gauche est pendant; le droit est replié sur la poitrine, et la main soutient la draperie.

Moine étant mort pendant l'exécution de son œuvre, celle-ci a été achevée par Tragin (Pierre-Désiré).

Les deux statues précédentes ont remplacé celles que Bourdin avait exécutées.

Au-dessus de l'entablement du deuxième ordre se développe un piédestal formant acrotère, avec moulure de base et corniche. Cet acrotère fait ressaut à l'aplomb de chaque groupe de colonne; il est interrompu par une balustrade qui occupe toute la largeur de la fenêtre de l'étage supérieur. Entre les ressauts sont sculptées des draperies disposées en festons.

Sur l'acrotère, à gauche :

Moïse écrivant le Pentateuque. — Groupe. — Pierre. — H. 2m,50. — Par Dantan (Antoine-Laurent).

Moïse, le front armé de rayons, de face, est assis sur un rocher, les genoux protégés par une draperie; il a un style dans la main droite et tient de la main gauche un long parchemin à demi déroulé. Un ange ailé, debout derrière lui, les bras croisés sur la poitrine, se penche à son oreille et semble lui dicter le Pentateuque. Autour du rocher s'enroule un serpent. A gauche, à terre, un parchemin roulé.

Signé à droite, sur le socle : Dantan aîné, 1849.

A droite :

Saint Jean écrivant l'Apocalypse. — Groupe. — Pierre. — H. 2m,50. — Par Jouffroy (François).

L'évangéliste est assis sur un rocher, un style dans la main droite, un long parchemin déroulé dans la main gauche. Il porte une draperie passée sur l'épaule gauche et ramenée sur ses genoux. Derrière lui, un aigle aux ailes éployées. A gauche, se trouve un ange qui appuie le coude droit sur l'épaule du saint et soutient de la main gauche l'extrémité du parchemin.

Signé à gauche, sur le rocher : F. Jouffroy, 1849.

Ces deux groupes ont remplacé ceux de Guérin, renversés en 1793.

Le deuxième étage est percé d'une fenêtre à plein cintre et flanqué de deux petits ailerons qui se terminent en s'arrondissant en forme de console renversée pour venir s'amortir contre les groupes ci-dessus décrits. Cet étage est couronné d'un fronton circulaire dont le tympan renferme une couronne circonscrite par une simple moulure.

FAÇADES LATÉRALES

Elles comportent quatre travées jusqu'au transept. Le mur qui accuse extérieurement la grande nef est épaulé par un double système d'éperons et d'arcs-boutants. Chaque arc-boutant saute par dessus le collatéral et va s'appuyer contre le point d'appui formé par l'extrémité extérieure du contrefort auquel il se réunit par des arcatures trilobées à jour. Les contreforts sont accompagnés de pinacles sur la face apparente et ornés, sur les champs de leur surface externe, de moulures courantes en forme d'arcatures. Ils sont terminés par un chaperon à deux pentes surmonté d'une crête en pierre fleuronnée à jour. La première travée présente deux baies ogivales à meneaux; les trois autres ne possèdent qu'une seule fenêtre.

FAÇADE LATÉRALE DE GAUCHE.

Cette façade est décorée dans le style ogival flamboyant. Ses murs sont couronnés par une balustrade en pierre découpée à jour. La corniche est soutenue par de petites arcatures plein cintre indépendantes les unes des autres et terminées par des feuilles de persil. La gorge est couverte de rinceaux composés de feuilles de vigne et de chardon.

FAÇADE LATÉRALE DE DROITE.

Le mur de la façade correspondant au collatéral est surmonté d'une balustrade semblable aux précédentes. Le mur de la nef est clos par une simple grille en fer.

TRANSEPTS.

Ils sont flanqués de deux tourelles qui affectent la forme d'un hexagone irrégulier et dont les angles extérieurs sont renforcés par des contreforts peu saillants. Ces tourelles renferment des escaliers conduisant aux tribunes installées au-dessus des bras de la croix. La façade placée parallèlement à l'axe de l'édifice est percée de trois fenêtres d'inégales

dimensions. La façade en retour, du côté des chapelles latérales, est pourvue de deux baies dont l'une a été murée.

TRANSEPT DE GAUCHE.

Les tourelles qui s'élèvent de ce côté appartiennent au même style que le reste de la façade latérale nord. Elles sont divisées en deux parties par une frise feuillagée et sont coiffées d'une espèce de dôme surhaussé accosté d'arcs-boutants qui vont s'appuyer contre des pinacles fleuronnés. Les arcs-boutants sont ajourés d'arcades trilobées. La fenêtre centrale du transept est encadrée de contreforts; les deux autres fenêtres sont flanquées extérieurement d'une niche avec dais et cul-de-lampe. Le rez-de-chaussée est séparé du premier étage par une corniche dont la gorge est remplie de feuillage.

TOUR.

A la rencontre du bras septentrional du transept avec le chœur, se trouve une tour carrée construite dans le commencement du seizième siècle. Elle est épaulée par de larges contreforts et possède trois étages percés chacun de deux baies plein cintre munies d'abat-son. La balustrade à jour qui la domine est ornée d'ogives tréflées.

CHEVET.

Il comporte six travées dont trois droites et trois élevées sur plan polygonal. Dans l'axe de l'une de ces dernières travées, derrière le chœur, se trouve la chapelle de la Vierge. Les arcs-boutants sont, en cet endroit, semblables à ceux de la façade latérale nord. Dans le prolongement du bas côté de gauche, sur la rue des Barres, s'ouvre une porte rectangulaire pratiquée entre deux colonnes doriques et surmontée d'un entablement dont la frise est chargée de triglyphes et la corniche décorée de modillons. Cette porte donne accès à un petit vestibule établi hors œuvre et desservant à la fois l'intérieur de l'édifice et la chapelle des catéchismes.

La chapelle de la Vierge offre assez l'aspect d'une petite église. Elle est de forme pentagonale et reçoit le jour de cinq baies à meneaux et lacis de nervures prismatiques. Chaque travée est limitée par des contreforts à pinacles et fleurons. A l'aplomb des contreforts se détache une gargouille en forme de chimère très allongée et tenant un petit animal dans ses pattes. La construction de cette partie du monument semble remonter à l'époque où l'on restaura et agrandit l'église, c'est-à-dire vers 1581.

INTÉRIEUR.

L'église Saint-Gervais affecte la forme d'une croix latine. La nef et le chœur sont desservis par des bas côtés donnant accès à des chapelles latérales.

NEF.

La nef comprend quatre travées séparées entre elles par des piliers fascicules composés de quatre colonnettes engagées, dont une s'élance d'un seul jet jusqu'à la naissance des voûtes. Elle communique avec les bas côtés par des arcades ogivales et reçoit le jour par les baies dont nous avons parlé dans la description extérieure. Les voûtes sont renforcées par des arcs doubleaux et des nervures prismatiques dont les rencontres sont marquées par des rosaces sculptées et des clefs pendantes.

ORGUES.

La tribune des orgues est installée dans la première travée, au-dessus de la porte d'entrée. Elle forme une espèce de porche intérieur qui s'ouvre sur la nef par un arc en anse de panier, dont les sommiers viennent s'appuyer sur deux colonnes d'ordre corinthien.

Dans les écoinçons :

Un ange ailé. — Bas-relief. — Pierre. — H. 1m. — L. 1m,80. — École française, dix-septième siècle.

Il est recouvert d'une tunique flottante, embouche une trompette d'une main et présente une palme de l'autre.

La clef est formée par une figure représentant :

Un ange ailé. — Haut relief. — Pierre. — H. 1m,60. — L. 1m,80. — École française, dix-septième siècle.

Il est de face, les ailes déployées, à genoux sur des nuages, et tient un phylactère sur lequel est écrit, en lettres d'or :

GLORIA IN EXCELSIS DEO.

Cet ange semble soutenir la corniche de la tribune qui fait saillie en cet endroit et supporte le petit buffet d'orgues.

La tribune est épaulée par deux parties qui affectent la forme d'un quart de cercle et viennent s'amortir contre les piliers servant à séparer la première travée de la nef de la travée correspondante des bas côtés. Chacune de ces parties est terminée par une corniche dont les lignes se raccordent à celles

de la corniche de la tribune ; elle présente un arc en plein cintre limité extérieurement par une colonnette semblable aux précédentes.

A l'aplomb des colonnes de la tribune et de celle des parties latérales se détache une tête de chérubin accompagnée d'une chute de fruits. La corniche de la tribune est ornée de denticules et de modillons et couronnée par une balustrade pleine à panneaux moulurés. Cette balustrade est interrompue par le petit buffet d nt il a été fait mention ci-dessus. Celui-ci comporte cinq groupes de tuyaux. Les deux groupes des extrémités et celui du milieu sont disposés en demi-cercle; les groupes intermédiaires sont légèrement cintrés; tous sont surmontés d'un baldaquin d'où retombent des draperies formant festons. Sur le groupe du milieu est assis :

Un ange ailé. — Statuette. — Bois. — H. 0m,80. — École française, dix-septième siècle.

Il joue de la viole. Autour de ses reins s'enroule une petite draperie flottante.

Les deux groupes des extrémités sont surmontés chacun d'une lyre, de couronnes de laurier et de palmes.

Le grand buffet a reçu une disposition à peu près identique. Il repose sur un soubassement assez élevé. Les trois groupes principaux sont soutenus par des culs-de-lampe décorés de feuilles d'acanthe. Le groupe central est couronné par des instruments de musique supportant des vases à flammes accompagnés de guirlandes de fruits.

CHAIRE A PRÊCHER

La chaire à prêcher est établie dans le quatrième entre-colonnement de gauche. Elle est en chêne et a été exécutée sur les dessins de GAUTHIER (Martin-Pierre) à la suite d'un concours ouvert, en 1824, par l'administration municipale, entre dix architectes. La tribune est octogonale ; les trois pans de devant forment tambour et reposent sur un cul-de-lampe qui vient s'appliquer contre un soubassement placé lui-même sur un stylobate assez élevé. Le cul-de-lampe est terminé par un amortissement en pomme de pin. Les trois pans ci-dessus sont limités en haut et en bas par une frise et circonscrits par une moulure servant d'encadrement à des bas-reliefs. La frise du haut est couverte de feuilles d'eau et celle du bas de feuilles de laurier.

Pan de gauche :

L'Espérance. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,60. — L. 0m,40.

De face, drapée et voilée, les bras pendants, les mains jointes, la tête légèrement penchée en arrière. A ses pieds, une ancre.

Pan central :

La Charité. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,60. — L. 0m,40.

De trois quarts, drapée et voilée, elle porte un enfant sur le bras droit et tient de la main gauche la main d'un second enfant qui lève la tête vers elle et semble implorer sa protection. Le premier enfant est nu, le second porte une petite draperie roulée autour des reins.

Pan de droite :

La Foi. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,60. — L. 0m,40.

Drapée, voilée, les yeux tournés vers le ciel, dans l'attitude de l'extase religieuse, les mains croisées sur la poitrine, une croix dans le bras gauche.

Le soubassement est interrompu par quatre piédestaux, deux à droite et deux à gauche. La partie saillante de la tribune se raccorde à ce soubassement par deux petits panneaux rampants dont l'angle vient s'amortir contre les deux premiers piédestaux. Ces panneaux portent un bas-relief composé d'une palme et d'une couronne de laurier autour de laquelle s'enroule un ruban.

Premier piédestal de gauche :

Saint Jean. — Statue. — Bronze. — H. 0m,80. — Par LEBOEUF-NANTEUIL (CHARLES-FRANÇOIS). — 1825. — Date de la commande.

L'évangéliste est assis sur un socle, la tête tournée à gauche, un style dans une main, un parchemin dans l'autre. Sa tunique est serrée à la taille; son manteau est passé sur l'épaule gauche et ramené en avant, sur les genoux. A ses pieds, un aigle aux ailes éployées.

Signé à gauche, sur le socle : NANTEUIL FECIT ; *à droite :* fondu par HONORÉ GONON.

Deuxième piédestal :

Saint Marc. — Statue. — Bronze. — H. 0m,80. — Par LAITIÉ (CHARLES-RENÉ). — 1825. — Date de la commande.

Il est assis sur un lion couché, un style dans la main droite, la tête penchée, les yeux fixés sur un manuscrit déplié qu'il tient de la

main gauche. Son manteau est disposé comme celui de saint Luc.

Signé à gauche, sur le socle : FECIT LAITIÉ. Fondu par HONORÉ GONON.

Premier piédestal de droite :

Saint Matthieu. — Statue. — Bronze. — H. 0m,80. — Par LAITIÉ (CHARLES-RENÉ).

Il est représenté assis sur un quartier de rocher et écrivant. Son manteau est agrafé sous le menton. Un petit ange ailé, qu'il enlace de son bras gauche, lève les yeux vers lui et tient l'extrémité du manuscrit.

Signé à droite : LAITIÉ FECIT. Fondu par HONORÉ GONON.

Deuxième piédestal :

Saint Luc. — Statue. — Bronze. — H. 0m,80. — Par LEBOEUF-NANTEUIL (CHARLES-FRANÇOIS).

Il est drapé et assis sur un bœuf couché, le bras droit replié sur ses genoux, le menton appuyé sur sa main gauche qui tient un parchemin.

Signé à gauche : NANTEUIL FECIT. Fondu par HONORÉ GONON.

Les deux pans intermédiaires de la tribune sont munis d'une porte ornée de balustres. Les trois pans du fond supportent le dossier qui est flanqué de deux colonnes cannelées d'ordre corinthien. Les pans du dossier sont encadrés de moulures. Les chapiteaux des colonnes soutiennent une architrave et une frise sur laquelle s'appuie l'abat-voix qui repose en outre sur deux consoles en forme de modillons. L'abat-voix est octogonal; son plafond est limité par une grecque et divisé en caissons circonscrits par une moulure décorée d'oves. Le caisson central présente une colombe symbolisant le Saint-Esprit et planant au milieu de rayons et de nuages; les autres contiennent des têtes de chérubins et des croix grecques alternées. L'abat-voix est couronné par une crête composée de palmettes et dominée par un fleuron terminé par une boule crucifère. On monte à la tribune par un double escalier tournant limité par deux panneaux moulurés.

BANC D'ŒUVRE.

Le banc d'œuvre est installé en face de la chaire à prêcher, sous une sorte de portique qui occupe le quatrième entre-colonnement tout entier, Le banc d'œuvre et le portique sont en chêne; ils datent de la fin du dix-huitième siècle. Le banc d'œuvre se compose d'une simple banquette recouverte de velours rouge, montée sur quatre pieds cannelés et munie de deux accoudoirs ornés de feuilles d'acanthe. Mais le dossier cintré de ce siége vient s'encastrer dans un lambris à panneaux au-dessus duquel se dressent dix colonnettes placées entre deux pilastres et supportant un fronton à plein cintre. Cette seconde partie du banc d'œuvre forme en réalité le véritable dossier. Le lambris est surmonté d'une corniche. Les pilastres reposent sur deux consoles sculptées à l'aplomb des accoudoirs. Les colonnettes sont d'ordre composite; leur fût est décoré de cannelures verticales dans la partie inférieure et de cannelures en spirale dans la partie supérieure. Ces deux parties sont séparées par une bague couverte d'entrelacs.

Dans le tympan du fronton :

Le Père éternel entouré d'anges. — Peinture sur bois. — H. 1m,30. — L. 2m,60. — Par VANNUCCI (PIETRO), dit le PÉRUGIN.

Dieu est représenté à mi-corps, au milieu de nuages, de face, les yeux baissés vers la terre, vêtu d'une tunique lilas foncé et d'un manteau vert et rouge passé sur l'épaule gauche et roulé autour de la taille. Il bénit de la main droite et porte un globe dans la gauche. Autour de lui, cinq têtes de chérubins. A droite et à gauche s'avance un ange ailé, de profil, les mains jointes. L'ange de gauche a une tunique vert pâle; celui de droite, une tunique marron. Chacun d'eux est accompagné de quatre têtes de chérubins.

Ce panneau a été offert, sous le premier Empire, à l'église Saint-Gervais, par le Musée central. Il formait le couronnement d'une grande composition dont le sujet central, l'*Ascension,* est au Musée de Lyon [1].

En avant du banc d'œuvre se trouve une table, dont le devant est composé de deux rangées de trois panneaux séparés entre eux par une frise à canneaux.

Le panneau central de la rangée supérieure renferme une couronne et deux rameaux de laurier en sautoir; les deux autres contiennent deux palmes. Les panneaux du bas sont ajourés et pourvus d'un grillage dont les entrecroisements donnent naissance à de petits losanges. Le devant est encadré de deux con-

[1] Sur l'histoire du polyptique de Pérugin qui, jusqu'à 1797, a été conservé à l'église S. Pietro de Pérouse, V. les *Musées de Province*, de Clément DE RIS (Paris, 1872, in-12, p. 217).

soles ornées de feuilles d'acanthe et de pilastres. La table est terminée, à droite et à gauche, par une partie demi-circulaire. Le banc d'œuvre est clos par un lambris à panneaux, avec frise à canneaux en haut et en bas.

Les pieds-droits du portique entourent le troisième et le quatrième pilier. Sur leur face vient s'ajuster un pilastre canuelé d'ordre dorique qui reçoit un entablement complet. Le chapiteau des pilastres est orné d'oves, et leur base d'un tore de feuilles de chêne. La corniche de l'entablement est chargée d'oves et de rais de cœur.

Le plafond repose sur quatre consoles; il est divisé en panneaux; au centre s'épanouit une rosace à laquelle est attaché un nœud de cordons avec glands retenant une guirlande de feuillage et de fruits, qui retombe en festons de chaque côté, et va s'accrocher à deux autres nœuds placés entre les colonnes ci-dessus mentionnées.

Les pieds-droits sont décorés, intérieurement et extérieurement, de panneaux à oreilles, avec patères aux quatre angles.

BAS COTÉS.

Ils sont recouverts de voûtes semblables à celles de la nef et pourtournent le chœur pour desservir les chapelles absidales.

BAS COTÉ DE GAUCHE.

Au-dessus de la porte :

Le Martyre de sainte Pétronille. — Toile. — H. 5m,50. — L. 3m,35.

Copie ancienne par un Inconnu, d'après le tableau du Guerchin conservé au Musée du Capitole. Placée autrefois dans l'église Notre-Dame des Blancs-Manteaux, à laquelle Napoléon Ier l'avait donnée, cette copie a figuré au Musée des Copies ouvert, en 1873, au Palais de l'Industrie.

BAS COTÉ DE DROITE.

Au-dessus de la porte :

La Descente de croix. — Toile. — H. 6m. — L. 3m,55. — Copie d'après le tableau de Rubens, conservé dans la cathédrale d'Anvers. — Par M. Morain (Pierre).

Signé à gauche : P. Morain, 1856.

CHAPELLES LATÉRALES.

Ces chapelles sont élevées d'une marche au-dessus du niveau du sol de la nef et closes par une grille en bois.

Elles sont séparées entre elles par un mur de refend percé d'une grande baie ogivale. La partie inférieure des murs est revêtue d'un lambris en menuiserie, et la partie supérieure a reçu une décoration polychrome.

Les voûtes sont peintes en gris perle, avec nervures et clefs dorées.

CHAPELLES DE GAUCHE.

Première travée.

CHAPELLE DES FONTS BAPTISMAUX.

Le lambris est formé de panneaux moulurés et divisé par des montants couronnés de pinacles à crochets et fleurons. La cuve est placée dans l'axe de la baie; elle est en pierre. Sa vasque affecte la forme octogonale et repose sur un pied dont chaque pan est orné d'une petite arcature trilobée. Cette cuve date du dix-septième siècle.

A gauche de la première fenêtre :

Adam et Ève. — Peinture murale. — H. 5 mètres. — L. 1 mètre. — Par Caminade (Alexandre-François). — 1843. — Date de la commande.

Ève, en partie cachée par un pommier dont elle entoure le tronc de son bras droit, se penche en avant et offre de la main gauche une pomme à Adam qui est assis, de profil, au pied de l'arbre.

Entre les deux fenêtres, sur une console :

Saint Jean-Baptiste. — Statue. — Bois. — H. 1m,10. — École française. — Dix-septième siècle.

Le Précurseur porte une peau de mouton roulée autour des reins. Il montre le ciel de la main droite et tient une croix dans le bras gauche. A ses pieds est couché un agneau.

Contre le mur de refend est adossé un modèle en bois du portail de l'église Saint-Gervais, qui servait autrefois de retable à la chapelle de la Vierge. Cette reproduction mesure 5 mètres de haut sur 3m,40 de large : elle a été exécutée, au dix-septième siècle, par Antoine de Hancy.

Au-dessus :

Le Baptême du Christ. — Peinture murale. — H. 5 mètres. — L. 6m,50. — Par Caminade (Alexandre-François).

Le Christ est debout, à gauche de la composition et de profil, les pieds dans le fleuve, la tête penchée, les bras croisés sur la poitrine. Autour de ses reins s'enroule une petite draperie blanche, nouée sur le côté, et dans son dos retombe un manteau de même cou-

leur que retient une courroie passée sur l'épaule gauche. Saint Jean-Baptiste, vêtu d'un court manteau vert foncé, se tient debout devant lui et verse sur sa tête l'eau contenue dans une coquille. Un homme, placé à gauche, au premier plan, le genou droit en terre et occupé à rattacher les courroies de ses sandales, se tourne vers le Christ, le bras gauche replié, la main ouverte, dans l'attitude de l'étonnement. Cet homme a la tête coiffée d'un turban blanc et la partie inférieure du corps protégée par une draperie jaune rayée de bleu. Un peu en arrière et du même côté, sur les bords du fleuve, trois disciples du Christ. Le plus rapproché est représenté en tunique jaune pâle et manteau bleu, de profil et les bras croisés. Les deux autres causent ensemble; le premier est vu de dos et drapé de marron; le second est de face; on ne voit que sa tête.

A droite, un homme prosterné, la face contre terre, les mains jointes, le torse nu, les reins couverts d'une draperie blanche et rouge. Derrière lui est assis, de profil, un bâton dans la main droite et le bras gauche étendu en avant, un vieillard, robe brune à capuchon, dont le sommet de la tête est dénudé de cheveux et dont la longue barbe blanche retombe sur la poitrine. A la droite de ce vieillard, un homme couché à terre se soulève à demi sur le bras droit, les yeux levés vers le groupe principal, et de la main gauche rajuste sa draperie. Il est coiffé d'un turban blanc; sa draperie est rose. En arrière-plan, trois autres disciples debout; le premier, de face, drapé de marron, le menton appuyé sur la main droite, le bras gauche replié sur la poitrine, dans l'attitude de la méditation; le deuxième, tunique brune, manteau sombre passé sur l'épaule gauche, longs cheveux bouclés, de trois quarts, les yeux levés vers le ciel, les bras croisés; le troisième est de face, et sa tête seule est visible.

Tout à fait à droite, trois hommes. L'un, de trois quarts, couvre sa poitrine d'une draperie jaune ocre. L'autre, vu de dos, le torse nu, culotte bleu pâle, s'éloigne en jetant sur sa tête une draperie rouge. Le dernier, couché à terre, se soulève en s'appuyant sur les mains; il a la tête protégée par un foulard rose et les reins ceints d'une draperie vert olive.

Au fond, des rochers au milieu desquels croissent quelques arbres.

Signé à gauche : Caminade, 1849.

Deuxième travée :

CHAPELLE DE SAINT JOSEPH.

Lambris semblable à celui de la chapelle précédente.

Mur de droite :

La Fuite en Égypte. — Toile marouflée. — H. 2m,80. — L. 3m,40. — Par Gigoux (Jean-François).

La sainte Famille traverse un gué. La Vierge, robe rouge pâle et manteau bleu relevé sur la tête, est assise sur un âne et regarde avec amour son divin enfant qu'elle porte dans ses bras. Elle est escortée par un ange vêtu de blanc qui, d'une main, relève les pans de sa tunique, et, de l'autre, montre le chemin à suivre. Saint Joseph, tunique marron et manteau gris, tient la bride de l'âne de la main droite et marche la tête baissée, un bâton dans la main gauche. Un ange précède la sainte Famille et un autre la suit. Celui-ci, tunique bleu pâle et ceinture bleu foncé, se retourne et semble veiller sur la sûreté du cortège; celui-là, tunique blanche, écarte les roseaux sur son passage. Au fond, des arbres.

Signé à gauche : G. 1863.

Mur de droite :

Le Repos en Égypte. — Toile marouflée. — H. 2m,80. — L. 3m,40. — Par Gigoux (Jean-François).

La sainte Famille est arrêtée dans une prairie que traverse un petit ruisseau. La Vierge, robe rouge pâle, manteau bleu et voile blanc, est assise au pied d'un petit édicule, la tête penchée sur son épaule droite, les yeux fermés, l'Enfant Jésus déposé sur ses genoux et couché sur un lange; elle retient de la main droite son manteau qui glisse de ses épaules. A sa gauche est assis saint Joseph, drapé de gris et appuyé sur son bâton de voyage. Un premier ange, vêtu de blanc, s'agenouille au bord du ruisseau et y puise de l'eau dans une coquille. Un deuxième, tunique blanche et ceinture bleue, se tient debout contre l'édicule, de profil, les mains jointes. Aux pieds de la Vierge est déposé un sac sur lequel sont jetées des pêches et des feuilles de vigne. On aperçoit, en arrière-plan, à droite et à gauche, deux autres anges, l'un appuyé sur l'encolure de l'âne, l'autre cueillant une feuille de palmier. Au fond, des arbustes.

Signé à gauche : Jean Gigoux.

Dans la partie supérieure du mur de droite :

La Mise au tombeau. — Toile marouflée. — H. 4m. — L. 6m. — Par Gigoux (Jean-François).

Trois hommes portent le Christ et s'avancent vers un tombeau creusé à droite, dans

une grotte qui occupe tout le fond de la composition. Jésus est étendu sur un linceul, les reins couverts d'une draperie blanche. L'un des hommes, courte tunique rouge pâle, le tient sous les bras; l'autre, courte tunique verte, soulève ses pieds; le troisième, tunique rose, est placé au milieu. Le tombeau est clos par une porte à deux battants que vient d'ouvrir un homme drapé de gris.

A gauche, la Vierge défaillante, soutenue par deux femmes dont l'une est debout derrière elle et l'autre assise devant. La Vierge porte une robe rose, un manteau bleu relevé sur sa tête et un voile blanc; elle a les bras pendants, les mains jointes, les yeux à demi clos, la tête inclinée à droite. La première femme est de face, drapée et voilée de noir; la deuxième est de profil; elle est vêtue d'une robe rouge pâle; un manteau bleu couvre ses genoux; ses cheveux flottent dans son dos. A l'entrée de la grotte est jeté un manteau rouge pâle. On aperçoit au loin une montagne se profilant sur un ciel bleu.

Signé à gauche : JEAN GIGOUX.

Dans la partie supérieure du mur de gauche :

La Résurrection. — Toile marouflée. — H. 4 mètres. — L. 6 mètres. — Par GIGOUX (JEAN-FRANÇOIS).

Jésus est debout et de face, au milieu de la composition. Il montre le ciel d'une main et de l'autre retient une draperie blanche qui est passée sur son épaule gauche et roulée autour de sa taille. De chaque côté, trois soldats. Les soldats de gauche sont cuirassés et casqués. Le premier fléchit le genou à la vue du Christ et joint les mains; à ses pieds, sa lance et son bouclier. Le deuxième se redresse, sa lance dans la main droite, la main gauche devant ses yeux. Le troisième est assis et dort, sa lance appuyée contre sa poitrine, la tête de profil et tournée à gauche. Le premier des soldats placés à droite est vu de dos; il se soulève sur son bras gauche et retire précipitamment de la main droite le manteau dont il est enveloppé. Le deuxième, debout et de profil, se rejette en arrière, les bras écartés, les mains ouvertes dans l'attitude de la surprise. Le dernier est assis de profil, le dos tourné à la scène, la tête appuyée sur sa main gauche, la main droite posée sur son bouclier. Le premier et le troisième sont tête nue; le deuxième est casqué.

Signé à gauche : G. 1863.

Les peintures sont séparées par une frise décorée de petits anges aux ailes déployées, terminée en rinceaux et se détachant en grisaille sur un fond rouge brique.

Contre le mur du fond, sur un piédestal peint en imitation de marbre blanc :

La Vierge. — Statue. — Plâtre. — H. 2^{m},20. — Par RUDE (FRANÇOIS). — 1824. — Date de la commande.

Elle est debout sur une portion de sphère, le regard baissé, les bras pendants, les mains ouvertes. Son manteau est agrafé sous le menton, rejeté en arrière et ramené par devant pour aller se nouer sur le côté gauche; sa tête est couverte d'un voile, et ses cheveux sont retenus par un ruban. Sous ses pieds, un serpent.

Cette statue a été donnée par la Ville de Paris à l'église de Saint-Gervais; elle a figuré au Salon de 1827 sous le n° 1184.

Troisième travée :

CHAPELLE SAINT-LAURENT.

Même lambris que celui de la chapelle précédente.

L'autel est installé contre le mur de droite; il est en pierre. Le devant est orné d'un bas-relief représentant :

La Mort de la Vierge. — Bas-relief. — Pierre. — H. 0^{m},75. — L. 1^{m},90. — École française. — Treizième siècle.

La Vierge est couchée sur un lit, de profil, drapée et voilée, les bras croisés sur la poitrine. Le Christ, debout devant elle, un enfant sur le bras gauche, lui ferme la bouche de la main droite. De chaque côté, six apôtres. Deux des apôtres, groupés à gauche, sont représentés, de profil, appuyés sur le chevet du lit, les mains jointes et les yeux attachés sur la Vierge. Le troisième est de face et lit. Le quatrième a la tête baissée. Le cinquième a la tête de trois quarts, le corps de profil et les bras croisés. Le sixième est de profil. Le premier des apôtres placés à droite est de trois quarts; il a le bras droit replié, la main ouverte, et tient un livre sous le bras gauche. Le deuxième a les mains jointes. Le troisième, vu de dos, tourne la tête du côté de la Vierge. Du quatrième, on ne voit que la tête. Le cinquième porte un livre et tourne la tête de côté. Le sixième pose la main droite sur son cœur et tient un livre dans la main gauche.

Le tabernacle est en bois. Le devant est limité par deux colonnettes terminées par des amortissements feuillagés; il présente une baie ogivale de style flamboyant. La porte est ornée du monogramme du Christ.

Les faces latérales sont divisées par des arcatures plein cintre.

Au-dessus de l'autel, dans un cadre surmonté d'une corniche et formant retable :

Deux Anges en adoration devant la couronne d'épines. — Toile sur fond d'or. — H. $1^m,25$. — L. $1^m,85$. — Par CRONEAU (ALPHONSE).

Ils sont tous les deux à genoux, de profil, les mains jointes, et vêtus d'une tunique blanche dont les manches sont relevées et retenues par une agrafe d'or.

Signé à droite : A. CRONEAU. 1851.

Au-dessus se trouve une grande composition architecturale en pierre, de style Renaissance, et imitant assez un portail d'église dont les portes et les fenêtres sont remplacées par des niches abritant des statuettes. Cette composition repose sur une corniche soutenue par quatre consoles; elle se divise en trois parties comprenant chacune deux motifs superposés. Le motif inférieur de la partie centrale est le plus élevé; il se compose de deux colonnes cannelées et rudentées d'ordre dorique, d'un entablement et d'un fronton triangulaire. La clef de la niche pratiquée entre les colonnes porte le monogramme de saint Laurent accompagné de rameaux de laurier entrelacés. La frise de l'entablement est couverte de rinceaux, et la corniche est ornée d'oves et de rais de cœur.

Salon de 1853, nº 314.

Dans la niche :

Saint Laurent. — Statue. — Pierre. — H. $1^m,80$. — Par MARCELLIN (JEAN-ESPRIT).

Le saint est debout sur un gril; il lève les yeux vers le ciel, serre contre sa poitrine une palme qu'il tient dans la main droite et porte un livre dans la main gauche. Sa robe est recouverte d'une dalmatique, et autour de son cou est passée une étole.

Signé, sur le socle, à droite : E. MARCELLIN. 1870.

Dans les écoinçons :

Anges ailés. — Bas-reliefs. — Pierre. — H. $0^m,50$. — L. $0^m,55$. — Par GALLOIS [1].

Ils ont une torche dans une main et une palme dans l'autre.

Sur l'intrados du fronton sont assises :

Deux figures allégoriques. — Statuettes. — Plâtre. — H. $0^m,60$. — L. $0^m,80$. — Par GALLOIS.

Celle de gauche tient un style et une palme, celle de droite présente un manuscrit déroulé.

Le motif qui surmonte le précédent comporte deux niches plein cintre flanquées chacune de colonnettes supportant un fronton triangulaire. Au-dessus s'élève un dôme terminé par un amortissement en forme d'écusson. Dans chaque niche une statuette d'ange.

Le motif inférieur de la partie latérale de gauche est encadré de pilastres et couronné d'un fronton interrompu par une palmette. Les pilastres sont décorés de boucles.

Dans la niche :

Saint Claude. — Statue. — Pierre. — H. $1^m,35$. — Par MARCELLIN (JEAN-ESPRIT).

Le saint évêque porte une chape et une étole; il tient une crosse épiscopale dans le bras gauche et pose la main gauche sur son cœur.

Signé à droite, sur le socle : E. M.

Au-dessus se trouvent deux petits motifs superposés. Le premier renferme deux niches, le deuxième n'en possède qu'une seule. Ce dernier est dominé par un fronton circulaire.

Niche de gauche du premier motif :

La Foi. — Statuette. — Plâtre. — H. $0^m,55$. — Par GALLOIS.

Elle a le bras droit replié sur sa poitrine et présente un calice de la main gauche.

Niche de droite :

L'Espérance. — Statuette. — Plâtre. — H. $0^m,55$. — Par GALLOIS.

Elle met la main droite sur son cœur et appuie la main gauche sur une ancre.

Dans la niche du motif supérieur :

Un ange. — Statuette. — Plâtre. — H. $0^m,55$. — Par GALLOIS.

Il est drapé et porte un flambeau.

Le motif latéral de droite est semblable à celui de gauche.

Dans la niche du bas :

Saint Étienne. — Statue. — Plâtre. — H. $1^m,35$. — Par MARCELLIN (JEAN-ESPRIT).

Le jeune diacre est vêtu d'une dalmatique et lève les yeux vers le ciel. Il a une croix dans la main droite, un livre et une palme dans la gauche.

Signé à droite, sur le socle : E. M.

[1] Nous n'avons pu nous procurer le prénom de cet artiste.

Niches intermédiaires.

A gauche :

La Charité. — Statuette. — Plâtre. — H. 0m,55. — Par GALLOIS.

Elle porte un enfant nouveau-né sur le bras droit et pose la main gauche sur la tête d'un second enfant debout à son côté

A droite:

La Tempérance. — Statuette. — Plâtre. — H. 0m,55. — Par GALLOIS.

Elle présente un mors.

Niche du haut.

Un ange. — Statuette. — Plâtre. — H. 0m,55. — Par GALLOIS.

Il a les bras croisés sur la poitrine.

Les ornements de cette composition architecturale sont dorés.

Mur de gauche :

Saint Laurent guérissant les aveugles dans sa prison. — Toile marouflée. — H. 4m. — L. 6m,50. — Par M. NANTEUIL (PAUL).

Saint Laurent, debout et de profil au milieu de la composition, impose les mains à un vieillard agenouillé à ses pieds, le bras droit étendu en avant, la main gauche appuyée sur un bâton. Le saint porte une robe et un manteau blancs, et une étole rouge; au-dessus de sa tête brille une auréole. L'aveugle est à demi couvert par une draperie rouge pâle, ses pieds sont chaussés de sandales. A côté de lui est prosternée, les mains jointes, le regard attaché sur saint Laurent, une jeune femme en robe rose, manteau vert olive et coiffure blanche. A droite, saint Maurice et un de ses compagnons d'armes, tous deux casqués et cuirassés. Saint Maurice a les épaules couvertes d'un manteau rouge; il s'avance, sa lance dans la main gauche, le bras droit écarté, la main ouverte, et semble frappé par la grâce divine à la vue du miracle accompli sous ses yeux. Son compagnon a un manteau bleu; ses traits marquent la surprise.

En arrière-plan, à gauche, se dressent deux piliers entre lesquels se développe un escalier que descend un aveugle conduit par son fils. L'aveugle est coiffé d'un turban blanc et vêtu d'un manteau bleu et d'une courte tunique rouge serrée à la taille par une ceinture à laquelle est attachée une besace; il avance la main gauche en avant pour protéger sa marche. L'enfant a une petite draperie rouge. Au sommet de l'escalier, des soldats.

A droite, au premier plan, un soldat, tête nue, assis sur une pierre, sa lance à la main. A la pierre est fixé un anneau auquel est rivée une lourde chaîne. Près de ce soldat, un jeune homme debout, une lanterne à la main.

Au fond, le mur de la prison percé, dans son axe, d'une porte munie d'une grille. Contre l'un des montants de la porte est adossé un geôlier, les jambes croisées, le bras droit replié, la main gauche sur la hanche. Cet homme est vêtu d'une courte tunique vert pâle, et sa tête est couverte d'un foulard rouge. A sa ceinture pend un trousseau de clefs.

Signé à gauche : PAUL NANTEUIL, 1873.

Au-dessous :

Martyre de saint Laurent. — Toile marouflée. — H. 2m,80. — L. 4m. — Par HESSE (AUGUSTE). — 1860. — Date de la commande.

Saint Laurent est debout et de face, les deux bras en l'air, les yeux tournés vers le ciel. Un soldat et un homme se sont emparés de lui et arrachent sa tunique. Le soldat a une tunique jaune ocre, et sa tête est casquée; il se tourne du côté du préteur assis à gauche de la composition, sur un trône assez élevé. L'homme tient la tunique du saint d'une main et de l'autre brandit un fouet. Vu de dos, il porte une espèce de culotte violet pâle et une draperie jaune dont les plis retombent à terre. A sa ceinture est suspendu un poignard dans sa gaîne. Sous ses pieds, une chape et une étole.

Au premier plan, à gauche, un bourreau, le genou gauche en terre, la jambe droite allongée, se baisse pour attiser le feu et verser du charbon sous un gril. Cet homme a une espèce de maillot jaune ocre et une culotte de même couleur. Devant lui, et de l'autre côté du gril, un deuxième bourreau, de face, courte tunique bleu pâle et foulard rouge autour de la tête, un trident à la main et des tenailles passées dans sa ceinture. En arrière se dresse le trône sur lequel est assis le préteur. Celui-ci, tunique grise et manteau de pourpre, se tourne d'un air menaçant vers le saint martyr, en lui montrant l'instrument de supplice de la main droite et en lui désignant de la main gauche la statue d'une divinité païenne dont on ne voit que la partie inférieure. A droite, au premier plan, une femme, corsage blanc et jupon rouge, s'enfuit effrayée en serrant contre sa poitrine un enfant nouveau-né. Un second enfant, tout nu, la suit en s'attachant à son jupon. Près d'elle un homme et une femme dont la figure

exprime à la fois la douleur et la haine. L'homme est drapé de vert pâle, et la femme est vêtue d'une robe de couleur sombre. En arrière-plan, des soldats groupés au pied d'un édifice. Au fond, le fronton d'un temple.

La frise qui sépare les deux peintures précédentes est ornée d'un écusson accompagné de rinceaux auxquels sont suspendus des grils. L'écusson contient le monogramme de saint Laurent; les rinceaux sont en grisaille, et les grils en or. Le tout est peint sur un fond rouge brique.

Dans la partie supérieure du mur de droite :

Apothéose de saint Laurent. — Toile marouflée. — H. 4ᵐ. — L. 6ᵐ,50. — Par HESSE (AUGUSTE).

Le saint, robe grise et chape rouge, est agenouillé sur des nuages, les bras levés vers le ciel, dans une attitude extatique.

Il est escorté par quatre anges, dont deux le soutiennent. Le premier a une tunique rose et un manteau bleu flottant, le deuxième un manteau vert. Le troisième, tunique bleue, tient un gril et une palme; le dernier, en robe grise et manteau vert pâle, présente une bannière rouge sur laquelle on lit : *Fides et Charitas.*

Quatrième travée :

CHAPELLE SAINTE-ANNE.

L'autel est placé à droite. La boiserie qui recouvre les murs de refend est composée de deux rangées de panneaux superposés et limités verticalement par des pilastres, unis dans la partie inférieure et cannelés dans la partie supérieure. Au fond se trouve une barrière qui sépare la chapelle de Sainte-Anne d'un petit oratoire connu sous le nom de *chapelle dorée* ou *chapelle Scarron.* Cette barrière, qui date du dix-septième siècle, comporte un soubassement semblable à la partie inférieure du soubassement de la chapelle et une série de balustres feuillagés encadrés de pilastres cannelés. Elle est couronnée par un entablement dont la frise est à jour et la corniche soutenue par des consoles. La partie supérieure de la grille est fermée par des volets.

Au-dessus de l'autel, dans un cadre à crossettes flanqué de pilastres terminés par des consoles supportant une corniche :

Salomon, saint Joachim, sainte Anne et David. — Toile sur fond d'or. — H. 0ᵐ,92. — L. 1ᵐ,75. — Par MATOUT (LOUIS). — 1860. — Date de la commande.

Cette toile est divisée en cinq compartiments par des arcades peintes.

Premier compartiment :

Salomon.

Il est représenté de face, en robe rouge pâle, manteau bleu doublé de vert, la tête ceinte d'une couronne d'or enrichie de pierreries, la maquette du temple de Jérusalem dans la main droite, un sceptre dans la main gauche.

Deuxième compartiment :

Saint Joachim.

Il est de face, les mains croisées sur sa poitrine, en courte tunique rouge et manteau de même couleur.

Le troisième compartiment contient une croix entourée de rayons.

Quatrième compartiment :

Sainte Anne.

La sainte est de face, les yeux baissés, les mains jointes. Elle a une robe vert pâle, serrée à la taille par une ceinture rose, un manteau lilas doublé de blanc et une espèce de béguin blanc recouvert d'un voile bleu.

Cinquième compartiment :

David.

Le saint roi est de face, longue barbe blanche, le bras droit pendant, la main gauche posée sur une harpe. Il porte une robe blanche, un manteau bleu agrafé sur l'épaule gauche, et sa tête est couverte d'une tiare droite d'étoffe violette cerclée d'or.

Au-dessus est appliquée une grande composition architecturale en pierre assez semblable à celle de la chapelle Saint-Laurent. Cette composition repose sur une corniche à modillons supportée par quatre consoles. A chacune des extrémités de la corniche est posée une cassolette de forme carrée. La partie centrale comporte deux motifs superposés. Les parties latérales n'ont qu'un seul motif; elles sont terminées par un médaillon ovale accompagné de rinceaux. Le motif inférieur est accosté de colonnettes cannelées dont les chapiteaux, d'ordre dorique, soutiennent un entablement et un fronton circulaire. L'entablement fait ressaut à l'aplomb des colonnettes et sert de piédestal à des cassolettes. La frise est chargée de rinceaux. Entre les colonnettes s'ouvre une niche voûtée en cul-de-four dont la clef est décorée d'une tête de chérubin.

Dans la niche centrale :

Éducation de la Vierge. — Groupe. — Plâtre. — H. 1ᵐ,40. — Par M. DELORME (ANDRÉ-JEAN).

Sainte Anne est drapée, voilée et de trois quarts; elle présente un manuscrit à la Vierge debout à sa gauche. Celle-ci suit du doigt les caractères tracés sur le manuscrit; son manteau est roulé autour de la taille; ses cheveux sont tressés et roulés derrière la tête.

Salon de 1868 (nº 3532).

Le motif supérieur est disposé en hémicycle; il possède deux niches séparées par des pilastres cannelés et surmontées d'un fronton triangulaire.

Niche de gauche :

La Piété. — Statuette. — Plâtre. — H. 0m,60. — Par M. Delorme (André-Jean).

Elle est drapée et joint les mains.

Niche de droite :

La Douceur. — Statuette. — Plâtre. — H. 0m,60. — Par M. Delorme (André-Jean).

Elle porte une colombe dans la main droite et relève les plis de son manteau de la main gauche.

Les motifs de droite et de gauche sont identiques avec le motif inférieur de la partie centrale.

Dans la niche du motif de gauche :

Un ange. — Statue. — Pierre. — H. 1m,20. — Par M. Delorme (André-Jean).

Il a les bras pendants, les mains jointes, la tête légèrement inclinée à gauche, le regard levé vers le ciel. Les manches de sa tunique sont relevées et retenues par une agrafe.

Dans la niche du motif de droite :

Un ange. — Statue. — Pierre. — H. 1m,20. — Par M. Delorme (André-Jean).

Il croise les mains sur sa poitrine et retient ainsi son manteau.

Tous les ornements de cette composition architecturale sont dorés.

Mur de gauche :

La Présentation au Temple. — Toile marouflée. — H. 4 mètres. — L. 6m,50. — Par Matout (Louis). — 1860. — Date de la commande.

Sainte Anne, enfant, robe rouge pâle et manteau blanc, gravit la dernière marche conduisant au temple, les bras tendus vers le grand prêtre qui s'avance à sa rencontre. Le temple s'élève à gauche; on ne voit que la partie inférieure de ses colonnes; il est précédé d'un perron de dix marches. Le grand prêtre porte une robe blanche, un manteau rouge bordé d'or et une coiffure blanche. Au-dessus de sainte Anne plane un ange habillé de blanc qui effeuille des roses. A gauche, deux hommes et une femme. Le premier homme est assis sur la troisième marche, la jambe gauche repliée, la droite allongée, le corps de trois quarts, la tête de face, la main droite posée sur son genou gauche, la poitrine à demi couverte par une draperie bleue jetée sur son épaule gauche et ramenée sur son genou droit. Le deuxième est debout et de profil, au pied du soubassement, un livre dans les mains, les yeux tournés vers sainte Anne, en tunique jaune et manteau vert olive relevé sur sa tête en guise de capuchon. La femme est placée à sa droite, de profil, les mains jointes. Elle a un riche corsage rouge, un jupon bleu pâle et un manteau de pourpre. Sa robe et son manteau sont brochés d'or. Au milieu de la composition et en bas du perron, un groupe formé d'un guerrier, d'une femme et d'un enfant. Le guerrier est de profil, la main gauche sur la poignée de son glaive. Il est coiffé d'un casque, et la cuirasse dont il est couvert laisse voir la jupe d'une courte tunique rose; dans son dos retombe un manteau rouge pâle. La jeune femme, vue de dos, pose la main droite sur son épaule. Elle a une robe jaune qui est relevée sur le côté droit et découvre un jupon lilas pâle. L'enfant est nu et de face; il tient le jupon de sa mère. A droite, plusieurs personnages dont trois seulement sont visibles. Une femme, robe vert pâle, ceinture rouge et voile blanc, est agenouillée, les bras tendus. A côté d'elle, un homme debout, de trois quarts, le bras droit levé en l'air, le bras gauche pendant, semble implorer la bénédiction divine; il est vêtu d'une tunique blanche et d'un manteau rouge. A sa droite, une deuxième femme, de profil, robe vert olive et voile blanc, les bras écartés, les mains ouvertes. On aperçoit, au fond et à gauche, des spectateurs debout sur les marches du temple. A droite, un mur et une tour crénelée.

Au-dessous :

Sainte Anne et saint Joachim. — Toile marouflée. — H. 3m,50. — L. 4 mètres. — Par Matout (Louis).

Sainte Anne et saint Joachim causent ensemble. La sainte, robe verte et manteau rose, met sa main droite dans la main de Joachim, et relève de la main gauche l'extrémité d'un voile blanc dont sa tête est couverte. Saint Joachim lui montre la porte d'une maison de chaque côté de laquelle s'étend une galerie à jour. Il a un foulard jaune autour de la tête, une courte tunique grise ser-

rée à la taille par une large ceinture verte et un manteau rouge jeté sur l'épaule gauche. La maison occupe le fond de la composition. Sa porte est élevée de quelques marches. Contre le mur s'appuie un homme qui tient un bâton dans la main droite et semble en observation à droite de la porte. Cet homme est de profil; il a une tunique violet foncé et un manteau marron; une longue barbe taillée en pointe retombe sur sa poitrine. Une femme, robe de couleur foncée et manteau jaune relevé sur sa tête, sort de la galerie de droite.

La frise qui règne entre ces deux peintures présente, au centre, un cartouche accosté de chimères ailées et terminées en rinceaux. Le cartouche contient le monogramme de sainte Anne surmonté d'une couronne d'or. Les rinceaux se détachent en grisaille sur un fond rouge brique.

Dans la partie supérieure du mur de droite :

Apothéose de sainte Anne. — Toile marouflée. — H. 4^m. — L. 4^m,50. — Par MATOUT (LOUIS).

Sainte Anne, robe vert pâle et voile blanc, est assise de face au centre de la composition, au milieu de nuages lumineux, sur un siège précédé de deux marches. Elle est penchée vers la Vierge enfant qui est debout, entre ses genoux, et dont elle enserre la taille de son bras gauche. La Vierge est habillée de blanc. A gauche, sur la marche supérieure, une jeune fille, la tête de profil et tournée à droite, robe blanche, les yeux baissés sur un manuscrit qu'elle tient sur ses genoux. Derrière elle, sur la première marche, est assise de profil et dans le sens contraire, une femme, robe blanche et manteau rouge pâle rejeté en arrière, la tête appuyée sur sa main droite, le bras gauche pendant, dans l'attitude de la douleur. En bas des marches, un ange, de face, tunique vert pâle, un flambeau à la main.

A droite, sur la marche supérieure, une jeune femme, draperie vert olive, de trois quarts, les yeux attachés sur sainte Anne, le bras droit étendu en avant. Sur la première marche est assise, la tête de profil et tournée à droite, une deuxième femme, l'index de la main droite posé sur un passage d'un livre à couverture verte que lui présente un ange ailé debout devant elle. Cette femme est vêtue d'une robe blanche et d'un manteau rouge pâle; ses cheveux sont retenus par un ruban bleu. L'ange porte une tunique rose pâle fendue sur le côté.

Sur la cage de l'escalier placée à droite du transept :

A gauche :

Salomon. — Toile marouflée. — H. 2^m,80. — L. 1^m,15. — Par MATOUT (LOUIS).

Il est représenté de face, la tête ceinte d'une couronne d'or, en tunique jaune ocre et manteau bleu. Il montre un lis qui s'épanouit à ses pieds.

Au-dessous :

Isaïe. — Toile marouflée. — H. 2^m,80. — L. 1^m,15. — Par MATOUT (LOUIS).

Le prophète est de face et présente une tige de lis à trois rameaux autour desquels s'enroule un phylactère. Il a une tunique vert olive, une ceinture lilas et un manteau rouge pâle.

A droite :

David. — Toile marouflée. — H. 2^m,80. — L. 1^m,15. — Par MATOUT (LOUIS).

De trois quarts, la tête couronnée, en courte tunique lilas et manteau rouge, il effleure les cordes d'une harpe.

Au-dessous :

Balaam. — Toile marouflée. — H. 2^m,80. — L. 1^m,15. — Par MATOUT (LOUIS).

Balaam, debout et de profil sur le sommet d'un rocher, montre une étoile qui apparaît dans le ciel. Il a une tunique jaune pâle retenue par une ceinture bleue et un manteau lilas jeté sur l'épaule gauche.

CHAPELLE DORÉE
OU CHAPELLE DE SCARRON.

On prétend généralement que cette chapelle a été construite par les soins de madame de Maintenon et qu'elle a servi de sépulture au poëte Scarron. Mais il n'existe aucun document précis sur lequel on puisse fonder cette prétention. L'écu qui surmonte le retable porte les armes de la famille Bétauld de Chénauld à laquelle appartenait Jacques Bétauld, président à la Cour des comptes, mort en 1684, et l'on pourrait peut-être bien, pour cette raison, conclure que l'oratoire dont il s'agit a été élevé par un membre de cette famille.

La chapelle est installée dans un petit bâtiment érigé en dehors de l'église; elle affecte la forme d'un tombeau dont la partie supérieure est munie de châssis. On y accède de la chapelle Sainte-Anne par une sorte de vestibule placé entre deux des contreforts de l'édifice[1]. Ses murs et son plafond sont revêtus de panneaux peints représentant, pour la plupart, des scènes tirées de la vie de Jésus-Christ. Ces panneaux sont encadrés de moulures dorées.

[1] La porte de la chapelle est toujours fermée; il faut en demander la clef à la sacristie.

VESTIBULE.

Les panneaux qui couvrent intérieurement le soubassement de la grille et les volets portent des têtes de chérubins aux ailes repliées, des cartouches avec le monogramme du Christ et des cœurs entourés de rayons. Ces ornements se détachent en grisaille ou en or sur des fonds de différentes couleurs.

Les peintures qui décorent la chapelle semblent avoir été exécutées, à la fin du dix-septième siècle, par un artiste français travaillant sous l'influence des peintres flamands ou par un de ces Flamands nomades qui parcouraient le pays en quête de commandes. Elles ont été restaurées, en 1825, par Maillot père.

Mur de gauche :

Jésus devant Caïphe. — Peinture sur bois. — H. 0m,41. — L. 0m,45.

Le grand prêtre est assis, à gauche, sur un siège placé sous un baldaquin rouge. Il est de profil, les mains croisées sur ses genoux, en robe blanche, tunique bleue et manteau de pourpre; sa tête est coiffée d'une mitre blanche. Le Christ, en tunique rose, est amené devant lui, les mains liées, par deux soldats. L'un de ces soldats porte un casque orné d'une plume; il est vêtu d'une courte tunique serrée à la taille par une ceinture rouge dont les extrémités sont flottantes. L'autre est tête nue, en tunique rouge pâle. Derrière apparaissent quelques têtes de soldats et de curieux. Au fond, à droite, une arcade.

Saint Pierre. — Peinture sur bois. — H. 0m,41. — L. 0m,45.

Le saint, tunique rouge pâle et manteau bleu, est assis à droite, au pied d'un rocher, les mains jointes.

Jésus insulté. — Peinture sur bois. — H. 0m,41. — L. 0m,45.

Le Christ est assis de trois quarts, les mains liées et posées sur ses genoux, une draperie blanche autour des reins. Un homme, courte tunique jaune et pèlerine rouge, lui bande les yeux. Un autre, petite tunique bleue, culotte rouge et chaussures noires, est agenouillé à sa droite, de profil, et le montre du doigt. Au fond, un mur, terminé à droite par une arcade.

Trois autres panneaux présentent un cartouche renfermant des figures d'ornement peintes en rouge pourpre.

Mur de droite :

Jésus trahi. — Peinture sur bois. — H. 0m,60. — L. 0m,60.

Judas embrasse le Christ dont un soldat saisit le bras droit. Jésus a une tunique blanche et un manteau rouge. Le soldat porte un casque, une cuirasse et des jambières. A droite, un homme en terrasse un autre et s'apprête à le frapper d'une épée. En arrière, un soldat tenant une torche. Au fond, à droite, les toits d'une ville.

Jésus livré. — Peinture sur bois. — H. 0m,60. — L. 0m,45.

Le Christ, même costume que ci-dessus, est traîné par deux soldats dont l'un semble l'insulter. Derrière suivent plusieurs hommes. L'un d'eux tient une torche.

Les panneaux du plafond sont décorés du monogramme du Christ et de têtes de chérubins.

Pieds-droits de la baie ouverte sur la chapelle.

Pied-droit de gauche :

Sainte Philomène. — Peinture sur bois. — H. 0m,45. — L. 0m,26.

La sainte est debout et de face, le bras droit replié sur la poitrine, un cierge dans la main gauche. Elle est couverte d'une robe blanche et d'une courte tunique rouge à effilés d'or.

Saint Gervais. — Peinture sur bois. — H. 0m,45. — L. 0m,26.

Assis, de face, la tête ceinte d'une auréole, en robe blanche, chape rouge et or, la main droite posée sur un livre, une palme dans la main gauche.

Pied-droit de droite :

Saint Antoine. — Peinture sur bois. — H. 0m,45. — L. 0m,26.

Vêtu de bure, le capuchon rabaissé, il s'avance vers la droite, un bâton et une clochette dans une main et un livre dans l'autre. A sa ceinture est pendu un chapelet.

Saint Protais. — Peinture sur bois. — H. 0m,45. — L. 0m,26.

Il est représenté assis et lisant, une palme à la main, en robe blanche et chape violette bordée d'or.

CHAPELLE PROPREMENT DITE.

L'autel est installé à droite; il est en bois.

Dans le soubassement :

Le Christ au tombeau. — Toile. — H. 0m,78. — L. 1m,20.

Il est étendu, de profil, sur son tombeau, la tête posée sur un coussin recouvert d'une draperie blanche.

Au-dessus s'élève un retable encadré de colonnes torses dont les chapiteaux, d'ordre

corinthien, supportent une corniche à denticules et modillons et un fronton interrompu par un écusson aux armes de la famille Bétauld de Chénauld. Autour des colonnes s'enroule une branche de lierre. Sur l'intrados du fronton sont assis deux anges ailés. Entre les colonnes, dans un cadre à crossettes, surmonté d'une tête de chérubin.

Le Christ au jardin des oliviers. — Toile. — H. 1^m,12. — L. 1^m,12.

Jésus est agenouillé, de trois quarts, les mains jointes et les yeux attachés sur un ange qui lui apparaît, à gauche, et lui présente un calice d'une main en lui montrant de l'autre une croix et une couronne d'épines jetées à terre. Le Christ a une tunique bleu pâle et un manteau rouge, l'ange une robe blanche et une tunique bleue serrée à la taille par une ceinture rouge. Sa tunique est bordée d'or et fendue sur le côté.

Le retable est doré; il occupe presque toute la largeur de la chapelle.

Mur de droite :

Jésus devant Pilate. — Peinture sur bois. — H. 0^m,58. — L. 0^m,45.

Le Christ, les mains liées derrière le dos, est amené par deux hommes devant Ponce Pilate assis de profil, à droite de la composition. Le Messie est vêtu d'une tunique rose. L'un des hommes, veste blanche et culotte grise, épée au côté, se tourne vers lui d'un air menaçant et l'injurie. L'autre porte une courte tunique rouge, une culotte jaune et des bottes évasées. Le gouverneur est représenté en robe blanche et turban de même couleur orné de plumes et d'aigrettes, un sceptre dans la main droite, la main gauche posée sur son genou. Au pied du siège, un soldat, vu de dos et à mi-corps, casqué, cuirassé, une lance au poing. En arrière-plan, des spectateurs. Au fond, une arcade.

Jésus couronné d'épines. — Peinture sur bois. — H. 0^m,58. — L. 0^m,45.

Le Christ est assis, de profil, la tête tournée vers la droite, les mains liées, le torse nu, un manteau rouge sur les genoux. Un homme, en veste rouge, placé derrière lui, pose sur sa tête une couronne d'épines. A sa gauche est assis un deuxième personnage, en tunique bleue et foulard rouge, qui tient l'extrémité de la corde en se penchant vers Jésus qu'il semble narguer. Un soldat, debout, à droite du sujet, la main gauche appuyée sur le pommeau de son épée, enfonce de la main droite la couronne sur le front du Sauveur; il porte une toque à plumes et une cuirasse de cuir avec bandelettes pourpres.

Jésus à la colonne. — Peinture sur bois. — H. 0^m,58. — L. 0^m,45.

Le Christ, draperie blanche autour des reins, a les bras ramenés en arrière et les mains liées par une corde attachée à un anneau fixé dans une colonne. Deux bourreaux le frappent de verges. Celui de gauche a une cuirasse de cuir terminée par des bandelettes teintes en pourpre, un jupon foncé, un manteau rouge et des souliers de même couleur; sa tête est coiffée d'un large chapeau. A ses pieds, une épée. Le deuxième bourreau est vêtu de jaune et de rouge; à ses pieds, un turban.

Ecce Homo. — Peinture sur bois. — H. 0^m,58. — L. 0^m,45.

Le Christ, une couronne d'épines sur la tête, les mains liées, un manteau rose jeté sur l'épaule droite et le corps maculé de taches de sang, est debout et de profil, à droite de la composition, sur une espèce de terrasse. Barrabas, en robe rouge, pèlerine blanche et turban à plumes, le montre, d'un geste ironique, à trois hommes et à deux femmes groupés au pied de la terrasse et représentés à mi-corps. Le premier homme est de trois quarts, en toque ornée de plumes, tunique bleu foncé et foulard blanc autour du cou. Le deuxième est vu de dos; il a une espèce de capulet rouge et blanc, une tunique rouge et une pèlerine blanche. Le troisième est vêtu d'un pourpoint bleu; sa tête est couverte d'un turban blanc et bleu. On ne voit que la tête des deux femmes, dont l'une porte un enfant sur ses bras.

Mur de gauche :

La Vierge au pied de la croix. — Peinture sur bois. — H. 0^m,85. — L. 0^m,71.

Jésus est étendu sur la croix. A gauche, la Vierge, en robe rouge pâle, manteau bleu et voile blanc, le bras droit pendant, la main ouverte, le bras gauche replié sur la poitrine, le regard attaché sur son divin Fils. A droite, la Madeleine, de profil, en robe blanche et manteau rouge, porte un mouchoir à ses yeux.

La Résurrection. — Peinture sur bois. — H. 1^m,05. — L. 0^m,77.

Le Christ, draperie blanche autour des reins, manteau rouge flottant, s'élève au-dessus de son tombeau, les bras en l'air, une oriflamme blanche à croix rouge dans la main gauche. De chaque côté du tombeau, un soldat casqué et cuirassé, une lance à la main.

Le soldat de gauche semble vouloir atteindre le Christ de son arme.

La Descente de croix.—Peinture sur bois. — H. 0^m,78. — L. 0^m,56.

Saint Joseph d'Arimathie et saint Jean, aidés de deux hommes, descendent le Sauveur de la croix. Les deux hommes, dont on ne voit que la partie supérieure du corps, sont montés sur des échelles placées en arrière et retiennent le Christ que saint Joseph et saint Jean reçoivent dans leurs bras. Saint Joseph, tunique vert pâle et manteau rouge, est également monté sur une échelle appuyée sur le bras droit de la croix. Saint Jean est drapé de rouge.

L'Ascension. — Peinture sur bois. — H. 1^m,05. — L. 0^m,77.

Le Christ, tunique blanche et manteau rouge, s'élève vers le ciel qu'il montre de la main droite. A ses pieds, plusieurs disciples que l'état de dégradation de la peinture ne permet pas de décrire.

La Mise au tombeau. — Peinture sur bois. — H. 0^m,70. — L. 0^m,80.

Saint Jean d'Arimathie et Nicodème déposent le Christ dans le tombeau. L'un est drapé de bleu et l'autre de rouge. Un homme, placé à gauche, tient un flambeau.

Mise en croix. — Peinture sur bois. — H. 0^m,71. — L. 0^m,45.

Jésus est étendu sur la croix que deux hommes sont en train de relever. L'un, veste rouge et braies blanches, la pousse par derrière. Le second, chemise blanche et culotte grise, la tire en avant, au moyen d'une corde.

Saint Marc. — Toile marouflée. — H. 0^m,35. — L. 0^m,33.

A mi-corps, de profil, drapé de bleu, une plume dans une main, une tablette dans l'autre. A sa droite, la tête d'un lion.

Saint Matthieu. —Toile marouflée.— H. 0^m,35. — L. 0^m,33.

A mi-corps, de profil, manteau rouge pâle et lisant. A sa gauche, un ange vêtu de rouge est appuyé sur ses épaules.

L'Adoration des Mages. — Toile marouflée. — H. 0^m,57. — L. 0^m,46.

La Vierge, robe rouge et manteau bleu relevé sur la tête, est assise, à gauche, l'Enfant Jésus sur ses genoux. A droite, trois mages. L'un, tunique rouge, riche manteau bleu bordé de fourrure, est agenouillé, de profil, et présente un coffret. Le deuxième, manteau de pourpre et pèlerine de fourrure, s'incline devant le divin Enfant. Le troisième, cuirassé et casqué, est debout; on ne voit que sa tête.

Saint Jean. — Toile marouflée. — H. 0^m,35. — L. 0^m,33.

A mi-corps, de trois quarts, drapé de rouge et écrivant.

Saint Luc. — Toile marouflée. — H. 0^m,35. — L. 0^m,33.

A mi-corps, drapé de bleu, une plume dans une main, un livre dans l'autre, la tête tournée de côté, les yeux levés vers le ciel.

Le Lavement des pieds. — Toile marouflée. — H. 0^m,70. — L. 0^m,48.

Jésus, tunique rouge et manteau bleu, est agenouillé de profil, et lave les pieds de l'un de ses apôtres assis et à moitié couvert par une draperie rose. De chaque côté, d'autres apôtres.

Cette toile est en fort mauvais état.

Mur du fond.

Il est encadré de deux pilastres terminés par une tête de chérubin et supportant un entablement dont la frise est chargée de rinceaux en grisaille sur fond noir. Au centre de la frise se détache une petite table portant une tête d'ange ailée.

Entre les pilastres sont encastrés quatre panneaux.

Jésus après sa condamnation. — Peinture sur bois.— H. 0^m,51.— L. 0^m,66.

Le Christ, couronné d'épines et vêtu d'une tunique bleu pâle, est debout sur une terrasse, les mains liées derrière le dos. Il est escorté de trois soldats dont deux le tiennent tandis que le troisième lui montre une croix que présente un homme placé au pied de la terrasse. Les deux premiers soldats portent une coiffure ornée de plumes et une tunique rouge avec bandelettes de cuir recouvrant leurs épaules. Le troisième est casqué et cuirassé. L'homme qui tient la croix a une tunique rouge pâle et une calotte noire bordée de fourrure. Il est accompagné de deux autres hommes, l'un en toque rouge à plumes, l'autre en turban blanc avec aigrette. Au lointain, la ville.

Jésus tombé. — Peinture sur bois. — H. 0^m,51. — L. 0^m,66.

Jésus, tunique bleue, tombe épuisé sous le poids de sa croix. Simon le Cyrénéen se baisse et saisit le pied de la croix. Un soldat, vu de dos, courte tunique rouge et tête casquée, cherche à entraîner le Christ en tirant un des

bras de la croix. Un bourreau, de face, tunique rouge, brandit un fouet. A gauche est agenouillé, les bras pendants dans l'attitude de la commisération, un homme en robe blanche, manteau rose et turban rouge et bleu. En arrière, deux centurions à cheval. Au fond, une tour.

Sainte Véronique. — Peinture sur bois. H. $0^m,55$. — L. $0^m,66$.

La sainte, debout et de face, présente une serviette sur laquelle est reproduite la figure du Sauveur. Elle est vêtue d'une robe rose serrée à la taille par une ceinture rouge et d'un manteau violet passé sur l'épaule gauche.

Jésus dépouillé. — Peinture sur bois. — H. $0^m,51$. — L. $0^m,66$.

Le Christ, debout et de face, est dépouillé par deux soldats. L'un, veste rouge et chapeau à plumes, arrache son manteau. Le second tient le Messie d'une main et de l'autre semble donner un ordre à un homme à demi agenouillé à terre devant un panier rempli de clous. Ce soldat porte une cuirasse de cuir terminée par des bandelettes flottant sur ses genoux; sa tête est coiffée d'une toque rouge à plumes. L'homme, veste rouge, ceinture blanche et jupon bleu, présente un clou de la main gauche. A terre, la croix. Au fond, la ville.

La partie supérieure du mur est occupée par un grand cartouche doré accompagné de draperies formant festons et surmonté d'une tête de chérubin.

Dans le cartouche :

Une Femme agenouillée. — Peinture de forme ronde. — Diam. $0^m,55$.

Elle est vêtue de blanc et prosternée, les mains croisées sur la poitrine, près d'une fosse fraîchement creusée. A terre, un marteau et une tenaille.

PLAFOND.

A gauche :

La Fuite en Égypte. — Toile marouflée. — H. $0^m,65$. — L. $0^m,50$.

La Vierge, robe rose et voile blanc, est assise sur un âne, l'Enfant Jésus dans ses bras. Saint Joseph, tunique rouge et manteau gris, marche à côté d'elle et lui montre la route.

La Présentation au Temple. — Toile marouflée. — H. $0^m,65$. — L. $0^m,50$.

Le grand prêtre, robe blanche, ceinture et mitre d'or, est debout, à droite. Il prend l'Enfant Jésus que lui présente la Vierge, agenouillée, de profil, en robe rouge et manteau bleu. Derrière la Vierge, saint Joseph debout, tunique jaune ocre, tient un riche coffret. En arrière-plan, à gauche, sainte Anne et saint Joachim. Derrière le grand prêtre, deux acolytes vêtus de blanc. A droite, au premier plan, une table sur laquelle sont placés un livre, un encrier et une plume.

Jésus et saint Pierre. — Peinture sur bois. — H. $0^m,66$. — L. $0^m,63$.

Le Christ, manteau rouge, debout et de profil, interpelle saint Pierre agenouillé devant une claie sur laquelle sont déposés des poissons. Saint Pierre, tunique bleue et manteau rouge, la main droite posée à terre, le bras gauche replié sur la poitrine, se retourne à la voix du Maître. A gauche, une barque montée par deux hommes en tunique rouge. Au fond, à droite, une ville.

Les disciples d'Emmaüs. — Peinture sur bois. — H. $0^m,66$. — L. $0^m,63$.

Jésus, tunique blanche et manteau rouge, est assis, de face, devant une table et rompt un pain. A chaque bout de la table est assis un disciple. Celui de gauche est représenté en tunique rouge et manteau de couleur sombre, le bras droit pendant, le bras gauche replié, la main ouverte, dans l'attitude de la surprise. Celui de droite est de trois quarts, un bâton dans le bras droit, la main gauche posée sur la table. Il est vêtu d'une tunique rose et d'un manteau rouge; sa tête est coiffée d'un large chapeau de feutre.

Jésus au milieu des docteurs. — Toile marouflée. — H. $0^m,67$. — L. $0^m,70$.

L'Enfant Jésus est debout et à gauche devant un siège élevé de quelques marches et placé sous un baldaquin. Devant lui, les docteurs, les uns debout, les autres assis.

Cette toile est en fort mauvais état.

Baptême du Christ. — Toile marouflée. — H. $0^m,65$. — L. $0^m,60$.

Jésus, drapé de rouge, est agenouillé, de profil, les mains jointes, la tête baissée. Saint Jean, debout devant lui, une peau de mouton roulée autour de la taille, verse de l'eau sur sa tête. A droite du Précurseur est fichée en terre une petite croix portant une banderole avec cette inscription : ECCE AGNUS DEI. Au fond, la campagne.

Signé à droite : MAILLOT (nom du restaurateur).

La Samaritaine. — Toile marouflée. — H. $0^m,65$. — L. $0^m,50$.

Jésus, drapé de rouge, est assis, de trois quarts, le bras gauche appuyé sur la margelle d'un puits, le bras droit posé sur son genou. La Samaritaine, debout devant lui, en robe blanche et jupon rouge, l'écoute avec recueillement.

A droite :

La Cène.—Toile marouflée.— H. $0^m,85$. — L. $0^m,50$.

Jésus, tête nimbée d'or et manteau rouge, est assis à table, au milieu de ses disciples; il bénit de la main droite un pain qu'il tient dans la main gauche. Le premier disciple de gauche a les mains jointes, le deuxième a les mains croisées sur la table. Des trois suivants on ne voit que la tête. Le sixième, vu de dos, porte une tunique rouge et un manteau bleu; il appuie la main droite sur la table. Le premier disciple de droite, tunique violette et mains croisées, se tourne vers le Maître. Le deuxième, tunique grise, est debout; du troisième, on n'aperçoit que la tête; le quatrième, drapé de rouge, cause avec le cinquième, drapé de bleu, debout derrière lui. Le dernier, tunique bleue et manteau rose, est assis, les bras tendus vers le Christ.

L'Adoration des bergers. — Peinture sur bois. — H. $0^m,48$. — L. $0^m,85$.

La Vierge, agenouillée de face, découvre l'Enfant Jésus et le présente aux bergers.

Cette peinture est en mauvais état.

L'apparition de Jésus à Marie-Madeleine. —Peinture sur bois.—H. $0^m,66$. — L. $0^m,63$.

Jésus apparaît à Marie-Madeleine sous les traits d'un jardinier. Draperie blanche autour des reins, manteau rouge et chapeau à larges bords, il pose l'index de la main droite sur le front de Madeleine agenouillée à ses pieds, la main droite sur le cœur, le bras gauche pendant, la main ouverte. Celle-ci porte une robe blanche, un manteau rouge et un voile de gaze. Au fond, un jardin.

L'Apparition. — Peinture sur bois. — H. $0^m,65$. — L. $0^m,41$.

Jésus, draperie blanche et manteau rouge flottant, est debout et de profil sur des nuages, une bannière blanche à croix rouge à la main. Une femme, robe rouge pâle et manteau bleu, se prosterne à ses pieds, le bras droit replié sur la poitrine, le bras gauche pendant, la main ouverte.

Jésus chez Simon. — Toile marouflée. — H. $0^m,85$. — L. $0^m,50$.

Le Christ est assis à droite, le coude droit posé sur une table qui occupe presque toute la largeur de la composition. Devant lui est agenouillée la Madeleine qui couvre de ses cheveux les pieds qu'elle vient d'oindre de parfums. Jésus est drapé de rouge. La Madeleine est vêtue d'une robe blanche et d'un manteau rose. Les apôtres sont assis à gauche. L'un d'eux, couché sur un lit, les coudes sur la table, le menton appuyé sur la main gauche, semble scandalisé de cette scène. On distingue à peine les autres.

Le Repos en Égypte. — Toile marouflée. — H. $0^m,85$. — L. $0^m,50$.

La Vierge, robe rouge, manteau bleu et voile blanc, est assise, de face, l'Enfant Jésus sur les genoux. A sa droite, saint Joseph, drapé de gris, contemple le divin Enfant. A ses pieds est prosterné un ange. On aperçoit à droite un arc-boutant. En arrière, deux palmiers. Au fond, la campagne.

CHAPELLES DE DROITE.

La première travée est close de planches et sert de lampisterie.

Deuxième travée :

CHAPELLE DU BIENHEUREUX JOSEPH-BENOÎT LABRE (ancienne chapelle Sainte-Philomène).

L'autel est placé à gauche. Il est en bois. Le devant se compose de trois parties limitées par des pilastres cannelés d'ordre dorique, et chaque partie est occupée par des caissons de formes diverses. Les côtés sont également décorés de caissons. Le retable comporte deux cadres superposés et séparés par une corniche. Le cadre inférieur est orné de crossettes et flanqué, à droite et à gauche, de trois petits panneaux carrés, dans lesquels sont encastrées des peintures de forme octogonale. Le cadre supérieur est accosté d'ailerons et couronné d'un entablement supporté par deux consoles d'où retombent des chutes de fruits.

Dans le cadre inférieur :

Sainte Philomène portée au ciel par des Anges. — Toile. — H. $2^m,25$. — L. $1^m,56$. — Par SMITH (CONSTANT-LOUIS-FÉLIX). — 1844. — Date de la commande.

La sainte, robe blanche et manteau bleu agrafé sur la poitrine, une palme dans la main droite, les cheveux flottant sur les épaules, s'élève vers le ciel escortée de quatre

anges, un à gauche et trois à droite, agenouillés sur des nuages. L'ange de gauche, tunique rose, agite un encensoir. Le premier ange de droite, tunique vert pâle, écharpe jaune, est de trois quarts, les mains croisées sur la poitrine. On ne voit que la tête des deux autres. Dans la partie supérieure de la composition, et de chaque côté, des chérubins planant au milieu de nuages lumineux.

Signé à droite : F. SMITH.

Panneaux de gauche :

Sainte Philomène refuse la couronne impériale. — Peinture sur cuivre. — Diam. 0m,38. — Par SMITH (CONSTANT-LOUIS-FÉLIX).

L'empereur Dioclétien, tunique blanche et manteau de pourpre bordé d'or, est assis de profil, à droite, sur un siége élevé de deux marches. Il présente une couronne à sainte Philomène, debout et de face, en robe blanche, manteau gris attaché sous le menton par une agrafe d'or, les bras croisés sur la poitrine, les yeux tournés vers le ciel. Un homme, tunique violette et manteau rouge, s'approche de la sainte et l'engage à accepter l'offre qui lui est faite. Une femme, robe blanche et manteau jaune ocre, la tête ceinte d'un diadème, est agenouillée à ses pieds, les mains jointes, dans l'attitude de la prière. Derrière l'empereur, deux hommes et un soldat, dont on ne voit que le haut du corps. L'un porte une tunique lilas et un manteau vert olive; l'autre est drapé de rouge. Le soldat a la tête couverte d'un casque. Au deuxième plan, à droite, un autel en marbre de forme circulaire, orné de bucranes et de guirlandes. Derrière l'autel, une statue en bronze de Jupiter assise et placée sur un piédestal de marbre brun clair. Au fond s'étend une draperie bleue qui masque en partie des galeries décorées de colonnes de marbre.

Sainte Philomène précipitée dans le Tibre et recueillie par deux anges. — Peinture sur cuivre. — Diam. 0m,38. — Par SMITH (CONSTANT-LOUIS-FÉLIX).

La sainte, robe blanche et manteau bleu, les cheveux dénoués et flottants, la tête légèrement renversée en arrière, est portée par deux anges, dont l'un est vêtu de jaune et l'autre de rose. Le bout du manteau de la sainte trempe dans le fleuve.

Sainte Philomène visitée dans sa prison par la Vierge et l'Enfant Jésus. — Peinture sur cuivre. — Diam. 0m,38. — Par SMITH (CONSTANT-LOUIS-FÉLIX).

La sainte, drapée de blanc, est agenouillée, les mains jointes, la tête de profil et tournée à droite. Devant elle, la Vierge assise sur des nuages, l'Enfant Jésus dans les bras. La Vierge est couverte d'une robe rose et d'un manteau bleu relevé sur la tête; l'Enfant Jésus a une draperie blanche autour des reins.

Panneaux de droite :

Sainte Philomène est mise à mort par ordre de Dioclétien. — Peinture sur cuivre. — Diam. 0m,38. — Par SMITH (CONSTANT-LOUIS-FÉLIX).

La sainte, robe blanche, est agenouillée au milieu de la composition, les mains jointes. Un bourreau, draperie jaune ocre autour des reins, la saisit par les cheveux et lève une hache au-dessus de sa tête. A gauche, trois femmes, l'une à genoux, les deux autres debout; la première, robe rose et manteau bleu, le bras droit étendu en avant, dans l'attitude de l'effroi; la deuxième, robe lilas et manteau bleu ramené sur la tête, les yeux baissés; la troisième, robe rouge et manteau violet, la tête penchée à droite, les yeux à demi clos. Au deuxième plan, du même côté, une tête d'homme. A droite est assis l'empereur, en tunique lilas, manteau de pourpre et tête couronnée; il donne un ordre au bourreau. A sa droite, deux licteurs. Au-dessus de sainte Philomène plane un ange vêtu de bleu qui présente une couronne de roses blanches. Au fond, à droite, un mur; à gauche, un temple et une colonne.

Sainte Philomène reçue dans le ciel par Jésus-Christ. — Peinture sur cuivre. — Diam. 0m,38. — Par SMITH (CONSTANT-LOUIS-FÉLIX).

La sainte, robe blanche et manteau gris posé sur sa tête en guise de voile, est agenouillée, la main gauche sur son cœur, une tige de lis dans la main droite. Jésus-Christ, tunique rose et manteau bleu, est assis, de profil, à droite; il bénit la sainte et pose une couronne de fleurs sur sa tête. De chaque côté, deux anges. Le premier ange de gauche, tunique rose pâle et cheveux flottants, joue de la harpe; le deuxième, tunique rouge et manteau vert olive, chante, un cahier de musique dans les mains. Les deux anges de droite sont ailés; ils sonnent de la trompette. L'un a une tunique rose, l'autre une tunique violet pâle. Au fond, des vierges drapées de blanc et couronnées de fleurs.

Sainte Philomène apparaît à une religieuse de Naples et lui raconte son histoire. — Peinture sur cuivre. — Diam. 0m,38. — Par SMITH (CONSTANT-LOUIS-FÉLIX).

La sainte, robe blanche et manteau bleu, tête ornée de fleurs et cheveux flottants, apparaît à une religieuse agenouillée les bras écartés, les mains ouvertes. La religieuse porte une robe noire, un voile de même couleur, une guimpe et un béguin blancs. Au fond, un autel sur lequel est posé un triptyque. A droite, un lit.

Dans le cadre supérieur :

Le Christ en croix. — Toile. — H. 3^m,10. L. 1^m,55. — Attribué à PHILIPPE DE CHAMPAIGNE.

Le Christ est étendu sur la croix. A gauche, est prosternée, les mains jointes, la Vierge, qu'un homme drapé de rouge soutient. A droite est agenouillé un personnage, les bras étendus en avant, les yeux attachés sur le Sauveur. En bas et à droite, deux écussons armoriés.

Le mur de droite et celui du fond sont revêtus, dans leur partie inférieure, d'un lambris en chêne surmonté d'une corniche et orné de deux rangées de panneaux superposés, séparées entre elles par une traverse. Les panneaux sont divisés de deux en deux par des pilastres doriques ; ceux du haut forment frise.

Mur de droite.

Contre le lambris :

Sainte Philomène. — Toile ogivale. — H. 0^m,96. — L. 0^m,58. — Par mademoiselle FERNEL (CLÉMENCE).

La sainte est représentée debout et de face, les yeux levés vers le ciel, le bras droit replié, une palme à la main, le bras gauche pendant. Elle a une robe blanche enjolivée d'une bordure rouge, une tunique rose, une ceinture d'or et un voile blanc. A ses pieds, une ancre et des flèches maculées de sang.

Signé à gauche : CLÉMENCE FERNEL, 1839.

Au-dessus du lambris :

Saint Grégoire le Grand et saint Vital, intercédant auprès de la Vierge en faveur des âmes du purgatoire. — Toile. — H. 4^m,80. — L. 3^m. — Par RICCI (SEBASTIANO).

Saint Grégoire est agenouillé sur un coussin rouge à glands d'or, la tête de profil et tournée à droite, les bras écartés, les mains ouvertes, les yeux tournés vers la Vierge. Saint Vital est debout, à sa gauche, la main droite posée sur son cœur, une hache dans la main gauche. Le Pape porte une robe blanche, des manchettes de dentelles, une chape rouge brodée d'or et agrafée sur la poitrine ; sa tête est coiffée d'un bonnet rouge bordé de fourrure. Saint Vital a la tête nue ; il est cuirassé, et ses épaules sont couvertes d'un manteau de pourpre dont les plis inférieurs sont ramenés par devant et relevés sur son bras gauche. Tout à fait à gauche, un hallebardier. A droite, trois hommes et une femme au milieu des flammes. Le premier, un tout jeune homme, est à demi renversé sur le dos, la tête de profil, le bras gauche levé en l'air. Le deuxième, un homme d'un âge mûr, de face, est retiré des flammes par un ange, drapé de bleu, qui descend du ciel. Le troisième, un vieillard, est représenté de dos, le bras droit étendu vers la Vierge. La femme est de face, les mains jointes. Au-dessus s'envole un ange, robe rouge et tunique bleu pâle, emportant dans ses bras une jeune femme vue de dos, les bras levés en l'air. A droite, dans la partie supérieure de la composition, la Vierge, robe bleue et manteau rouge, assise sur des nuages, l'Enfant Jésus sur le bras droit, la main gauche tendue vers les pêcheurs. Autour de la Vierge, des anges.

Ce tableau a été déposé, en 1808, par le Musée central du Louvre, à l'église Saint-Gervais.

Contre le mur du fond est placée une statue en plâtre peint de production industrielle représentant le bienheureux saint Joseph Labre.

Troisième travée :

CHAPELLE DES AMES DU PURGATOIRE.

L'autel est installé contre le mur du fond. Le lambris est divisé en compartiments par des petits piliers carrés terminés par des amortissements décorés de feuilles d'acanthe. Chaque compartiment contient trois rangées de panneaux superposés et séparés entre eux par des montants et des traverses chanfreinés. Les panneaux du haut et ceux du bas forment frise et sont ajourés de quatrefeuilles.

Mur de droite :

La bonne mort. — Peinture murale. — H. 2^m,80. — L. 3^m,20. — Par M. JOBBÉ-DUVAL (FÉLIX).

Un homme, dont on ne voit que les jambes, est étendu, à droite, sur un linceul. Le milieu de la composition est occupé par un prélat récitant les prières des Morts, trois clercs et un enfant de chœur. Le prélat, robe blanche et chape jaune ocre, les bras repliés, les mains ouvertes, semble implorer la miséricorde divine en faveur du défunt. A ses pieds est agenouillé l'un des clercs vêtu de blanc et vu de dos, qui tient un livre ouvert sur sa tête. Les deux autres clercs, tunique

bleu pâle, sont placés de chaque côté de lui. L'un porte une crosse et l'autre une croix. L'enfant de chœur, tunique blanche, est à gauche, le bras droit replié sur la poitrine, un bénitier dans la main gauche. Tout à fait à gauche, en arrière-plan, un groupe d'hommes agenouillés. L'un d'eux, un peu en avant, courte tunique vert pâle, a les mains jointes et les yeux baissés; les autres ont un cierge à la main. A droite, un groupe de femmes également agenouillées. L'une d'elles, drapée de blanc, joint les mains; les autres portent un cierge.

Signé à droite : F^x Jobbé-Duval, 1871-1872.

Au-dessus :

La Vierge intercédant auprès de Jésus en faveur des pécheurs. — Peinture murale. — H. 4 mètres. — L. 6 mètres. — Par M. Jobbé-Duval (Félix).

Jésus-Christ et la Vierge sont assis sur des nuages, au milieu de la composition. La Vierge, robe rose, manteau bleu et voile blanc, la tête ceinte d'une couronne d'or, est de profil, les mains jointes. Le Christ, tunique rouge pâle, manteau bleu, tête nimbée, est de face; il bénit une jeune femme drapée dans une longue robe bleue, qui est prosternée à ses pieds, les mains jointes, le corps légèrement renversé en arrière, les cheveux flottants. De chaque côté, sont assis sur des nuages saint Pierre et saint Paul. L'Apôtre des Gentils, tunique verte et manteau rouge, est à gauche, les mains jointes et posées sur une épée placée sur ses genoux. Saint Pierre, tunique bleu foncé et manteau jaune, est à droite, des clefs dans les mains jointes. A droite et à gauche, en arrière-plan, un groupe d'anges ailés. Le premier ange de gauche, tunique vert pâle, a les mains croisées. Le deuxième, tunique bleu pâle, joue de la lyre. Le premier ange de droite, tunique rose, joue du violon; le deuxième, tunique bleu pâle, tend les bras vers le Christ. Les autres anges ne sont visibles qu'en partie. Au sommet plane la colombe symbolique.

Mur de gauche :

L'ange réveillant les morts. — Peinture murale. — H. 2^m,80. — L. 3^m,20. — Par M. Jobbé-Duval (Félix).

L'ange, tunique rouge, manteau bleu roulé autour de la taille et flottant, descend vers la terre en montrant le ciel et en sonnant de la trompette. Au-dessous de lui, des hommes et des femmes, à mi-corps, au milieu des flammes. A gauche, deux hommes, un suaire sur la tête, les bras en l'air. A droite, sept femmes, les unes les bras tendus vers le ciel, d'autres les bras croisés sur la poitrine ou les mains jointes. A gauche, en arrière-plan, deux hommes, une femme et un enfant montant vers le ciel.

Au-dessus :

Le Christ intercédant en faveur de l'humanité représentée par Adam et Ève. — Peinture murale. — H. 4 mètres. — L. 6 mètres. — Par M. Jobbé-Duval (Félix).

Dieu le père et le Christ sont assis sur des nuages. Dieu, robe bleue et manteau rouge, longue barbe blanche, tient un globe dans la main gauche et pose la main droite sur l'épaule de son Fils. Celui-ci, draperie blanche passée sur l'épaule droite et ramenée sur ses genoux, présente une croix d'une main et étend l'autre vers Adam et Ève prosternés en bas de la composition, une ceinture de feuilles de figuier autour des reins. Adam cache sa tête dans ses mains. Ève joint les mains et semble implorer la clémence divine; ses cheveux sont dénoués et couvrent ses épaules. De chaque côté du nuage sur lequel sont assis Dieu et le Christ, se trouve un ange qui présente un livre. L'un est vêtu de rose et l'autre de vert pâle. Tout à fait à gauche, un personnage, tunique bleue et manteau jaune ocre, debout, les mains jointes. A droite, un deuxième personnage, le sommet de la tête chauve, longue barbe blanche, draperie grise autour de la taille, manteau bleu posé sur la tête et retombant dans le dos, les bras écartés et les mains ouvertes. En arrière-plan, des anges, les bras tendus ou les mains jointes. Au sommet, une colombe entourée de rayons.

La frise qui sépare les deux peintures précédentes est ornée de rinceaux auxquels sont suspendues des ancres et des cassolettes. Cette ornementation se détache en grisaille sur un fond violet foncé.

Quatrième travée :

CHAPELLE SAINTE-CATHERINE.

L'autel est adossé au mur de gauche. Il est en bois, peint en imitation de marbre vert; ses trois faces sont décorées de couronnes de fleurs accostées de palmes et contenant des croix grecques. Ces ornements sont dorés. Le retable qui le surmonte comporte deux motifs superposés. Le motif inférieur est limité par des pilastres composites sur lesquels vient s'appuyer un entablement avec corniche à denticules. Au centre s'ouvre

une niche voûtée en cul-de-four abritant une statue.

Sainte Catherine. — Statue. — Marbre. — H. $1^{m},90$. — Par Cortot (Jean-Pierre).

Elle est représentée couverte d'un manteau agrafé sur l'épaule droite, la tête ceinte d'une couronne, les yeux levés vers le ciel, dans l'attitude de l'extase religieuse, une palme dans la main droite, la main gauche sur son cœur, le pied droit sur un fragment de roue.

Signé à gauche, sur la roue : Cortot.

Cette statue a été donnée, en 1824, par la Ville de Paris.

Le motif supérieur, qui est beaucoup plus petit que le précédent, est encadré de pilastres ioniques et terminé par un entablement. Au milieu est pratiquée une niche abritant :

Un Ange. — Statue. — Plâtre. — H. $0^{m},80$. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Il tient un phylactère.

De chaque côté de la niche, sur l'entablement du motif inférieur, est assis un autre petit ange présentant également un phylactère.

Ces deux motifs sont en bois peint en imitation de marbre gris, à l'exception des pilastres et des entablements auxquels on a donné l'aspect du marbre blanc.

Le lambris de la chapelle Sainte-Catherine offre quatre rangées de panneaux d'inégales dimensions. Les panneaux de la deuxième rangée sont munis d'oreilles avec petites patères aux quatre angles; ils sont ornés de sujets tirés de la vie du Christ.

L'adoration des bergers. — Peinture sur bois. — H. $0^{m},72$. — L. $0^{m},38$. — École française. — Dix-septième siècle.

La Vierge, robe rouge pâle, manteau bleu et voile blanc, découvre l'Enfant Jésus étendu sur un lange et couché dans une crèche remplie de paille. A gauche, deux bergers, l'un prosterné, la main gauche sur son cœur; l'autre debout, drapé de blanc, les mains jointes. A droite, un troisième berger, drapé de rouge. On aperçoit, en arrière-plan, la tête d'un âne. Au fond, les ruines d'un édifice.

Jésus au milieu des docteurs. — Peinture sur bois. — H. $0^{m},72$. — L. $0^{m},45$. — École française. — Dix-septième siècle.

Jésus, drapé de blanc, est debout et de face, devant un siège élevé de quelques marches; il montre le ciel. Autour de lui sont assis des docteurs. L'un d'eux, draperie de couleur foncée, est assis à gauche, au premier plan; il tourne la tête à gauche et semble discuter avec un deuxième docteur invisible. Parmi les docteurs qui sont à droite, deux seulement sont visibles : l'un, tunique violette, pèlerine d'hermine et turban blanc, de profil, un livre ouvert sur ses genoux, les bras écartés, dans l'attitude de la surprise; l'autre, manteau rouge, turban blanc, la main gauche sur ses genoux, le regard attaché sur le divin Enfant. A gauche, surviennent la Vierge et saint Joseph; la Vierge, robe rose, manteau bleu, les mains jointes; saint Joseph, drapé de rouge.

Jésus au Jardin des oliviers. — Peinture sur bois. — H. $0^{m},72$. — L. $0^{m},45$. — École française. — Dix-septième siècle.

Le Christ, tunique violette et manteau rouge, est agenouillé en arrière-plan, les bras écartés, les mains ouvertes. Un ange, drapé de rouge, la main gauche sur le cœur, lui apparaît au milieu de nuages. A la droite de l'envoyé céleste se trouve un calice. Au premier plan, trois disciples endormis. L'un, tunique rouge et manteau brun, est couché sur le côté, vu de dos, la tête appuyée sur son bras. Le deuxième, enveloppé dans un manteau rouge, est assis de face. Le troisième, tunique bleu foncé et manteau marron, est également assis, la tête penchée sur la poitrine, une épée sur ses genoux.

Le Christ à la colonne. — Peinture sur bois. — H. $0^{m},72$. — L. $0^{m},45$. — École française. — Dix-septième siècle.

Le Christ, draperie blanche autour des reins, a les mains liées derrière le dos et attachées à une colonne. Un soldat et un homme placés à sa droite le frappent de verges, tandis qu'un autre personnage, debout à sa gauche, le saisit par les cheveux. Le soldat est de face et debout; il porte un casque, une cuirasse, une tunique rouge et des chaussures de même couleur. Le premier homme est assis, de profil; il est drapé de marron. Le deuxième est debout et de profil; il a une espèce de chemise blanche dont les manches sont retroussées, une culotte rouge et des bottes jaunes. A gauche, en arrière, un homme coiffé d'un turban montre le Messie. Au fond, des soldats.

Jésus couronné d'épines. — Peinture sur bois. — H. $0^m,72$. — L. $0^m,38$. — École française. — Dix-septième siècle.

Le Christ, manteau rose, est assis, les mains liées et posées sur ses genoux. Un soldat, de profil, tunique rouge pâle, pose sur sa tête une couronne d'épines qu'un second soldat, cuirassé et ganté de fer, tunique rouge et manteau bleu, enfonce de sa main gauche. Un homme agenouillé aux pieds du Sauveur lui présente un roseau d'un air ironique.

Jésus portant sa croix. — Peinture sur bois. — H. $0^m,72$. — L. $0^m,45$. — École française. — Dix-septième siècle.

Le Christ, tunique bleu pâle et manteau rouge, marche courbé sous le poids de sa croix, dont Simon le Cyrénéen, en tunique violet pâle, soulève le pied. Un bourreau, tunique rouge, culotte violette et coiffure à plumes, tient la corde de la main gauche et de la droite repousse le Christ. Au fond, des soldats.

La Vierge au pied de la Croix. — Peinture sur bois. — H. $0^m,72$. — L. $0^m,45$. — École française. — Dix-septième siècle.

Jésus est étendu sur la croix. A gauche, la Vierge, robe rouge, manteau bleu et voile noir, les bras écartés, les mains ouvertes, les yeux attachés sur lui, dans l'attitude de la douleur et de la résignation. Près d'elle, saint Jean, tunique de couleur sombre et manteau rouge, les mains jointes. A droite, sainte Madeleine, robe verte, tunique rouge et manteau gris, prosternée, les mains également jointes. A ses pieds, une cassolette. Au fond, la ville.

L'archivolte de la baie qui éclaire cette chapelle retombe, à gauche, sur un petit cul-de-lampe décoré de têtes de chérubins.

A gauche de l'autel :

L'Eucharistie. — Toile marouflée. — H. $2^m,10$. — L. $1^m,15$. — Par Gendron (Auguste).

Une jeune femme, robe blanche et manteau gris, s'avance vers la gauche, les yeux levés vers le ciel et portant un calice au-dessus duquel se trouve une hostie.

A droite :

La Religion. — Toile marouflée. — H. $2^m,10$. — L. $1^m,15$. — Par Gendron (Auguste).

De trois quarts, tunique blanche serrée à la taille, manteau lilas pâle doublé de violet, passé sur l'épaule droite et roulé autour des reins, la tête baissée, une croix dans le bras droit, une couronne d'épines dans la main gauche.

Mur de la tourelle sud.

Pan de gauche :

La Rémunération. — Toile marouflée. — H. $2^m,10$. — L. $1^m,15$. — Par Gendron (Auguste).

Elle est personnifiée par une jeune femme aux ailes déployées, en robe blanche et manteau jaune, de face, une palme dans une main, une couronne de fleurs dans l'autre.

La Sagesse. — Toile marouflée. — H. $2^m,10$. — L. $1^m,15$. — Par Gendron (Auguste).

De face, tunique vert olive, manteau rouge et tête baissée, elle montre le ciel et présente une Bible ouverte.

Pan de droite :

Le Martyre. — Toile marouflée. — H. $2^m,10$. — L. $1^m,15$. — Par Gendron (Auguste).

Une jeune femme aux ailes déployées, un manteau vert olive rejeté sur l'épaule gauche, tient un glaive dans sa main droite, le bras tendu en l'air, et pose la main gauche sur une roue, instrument du supplice de sainte Catherine.

La Charité. — Toile marouflée. — H. $2^m,10$. — L. $1^m,15$. — Par Gendron (Auguste).

Robe bleu pâle et manteau blanc bordé de rose, elle baisse les yeux, croise les bras sur sa poitrine, et de la main gauche retient l'extrémité d'un voile de gaze dont sa tête est couverte.

Toutes ces figures sont debout sur une espèce de piédestal précédé d'une marche et peint en imitation de marbre blanc; elles se détachent sur un fond d'azur, et leur tête est ceinte d'une auréole d'or.

Mur de droite :

Sainte Catherine prêchant la religion du Christ. — Toile marouflée. — H. 4 mètres. — L. 6 mètres. — Par Gendron (Auguste).

Sainte Catherine, drapée de blanc, est debout et de profil, à droite de la composition. Elle présente un crucifix de la main droite et pose la main gauche sur un Évangile ouvert sur une table autour de laquelle sont assis trois docteurs, deux de face, le troi-

sième (sans doute le philosophe Porphyre), de trois quarts, en avant et à gauche. Derrière la sainte se trouve un petit siége en bois. L'empereur Maximin-Daïa est assis, à gauche, en face d'elle, sur un siége placé sous un baldaquin à colonnes torses, la tête couronnée, en tunique bleu pâle brochée d'or et manteau de pourpre, la main droite placée sur le bras de son siège, le menton appuyé sur sa main gauche. La table est en marbre blanc; elle est supportée par une espèce de piédouche en marbre vert orné de cannelures. Les docteurs sont vêtus de blanc. Le premier a les yeux baissés sur un manuscrit déplié devant lui. Le deuxième est accoudé sur la table, la tête dans ses mains. Le troisième a le bras droit pendant, la main gauche posée sur un manuscrit déroulé, la jambe gauche repliée sur la droite; il porte des chaussures bleues.

Au pied du siège de l'Empereur, au premier plan, est accroupi un petit nègre, draperie rose autour des reins, un éventail de plumes noires à manche d'or à la main.

En arrière-plan se trouve une seconde table semblable à la précédente, à laquelle sont assis d'autres docteurs. L'un d'eux se lève et présente un livre à Maximin.

Au fond, une draperie rouge pâle tendue entre deux colonnes. Au-dessus de cette draperie apparaît le haut du corps d'un homme de face, le bras droit levé, le poing fermé.

A droite, en arrière-plan, une barrière en bois derrière laquelle on aperçoit la foule.

Signé à droite : A. GENDRON, 1863.

Cette toile a figuré au Salon de 1863 sous le n° 764.

Au-dessus :

Sainte Catherine en prison. — Toile marouflée. — H. 3m,45. — L. 2m,50. — Par GENDRON.

La sainte, drapée de blanc, les cheveux dénoués et flottants, est couchée sur un lit et dort, le bras droit replié sur la poitrine, le coude gauche sur une botte de paille et la tête appuyée sur sa main. Sur ses genoux est posée une chaîne dont l'extrémité est rivée à un gros anneau scellé dans le mur. Près d'elle, une palme. A la tête du lit se trouve une espèce de socle sur lequel est jeté un manteau bleu. L'impératrice, accompagnée d'un soldat et d'une de ses femmes, se tient à droite, au pied du lit. Elle est de profil, en manteau rouge et voile blanc, les bras pendants, les yeux fixés sur la sainte qu'elle trouve miraculeusement guérie. Le soldat porte une cotte de mailles, et sa tête est coiffée d'un casque; il se penche en avant, une lanterne à la main. La suivante est drapée de brun et joint les mains, dans l'attitude de l'étonnement.

Dans le mur de droite est pratiquée une fenêtre munie de barreaux.

Signé à droite : A. GENDRON, 1866.

La frise qui s'étend entre ces deux peintures présente des écussons accostés d'anges terminés en rinceaux. Les écussons renferment le monogramme de sainte Catherine et se détachent en or sur un fond rouge. Les rinceaux encadrent d'autres petits écussons au milieu desquels s'épanouit une fleur.

Au-dessus de l'autel :

Apothéose de sainte Catherine. — Toile marouflée. — H. 4 mètres. — L. 4m,40. — Par GENDRON.

La sainte, vêtue de blanc, est étendue sur une draperie jaune et transportée au ciel par trois anges. Deux la tiennent sous les bras; le troisième soulève ses pieds. Le premier est drapé de rose et le deuxième de vert olive; le troisième a une tunique bleue et un manteau rouge. A droite, deux autres anges portant une pierre tumulaire; l'un drapé de vermillon, l'autre de jaune. Dans la partie inférieure de la composition se dresse un autel élevé de quelques marches. Sur l'une des marches, à gauche, sont posées une roue, une épée et une palme. Au fond, à gauche, la mer. Dans la partie supérieure du même côté, et en arrière-plan, deux anges agitant un encensoir.

TRANSEPTS.

Les bras du transept sont coupés horizontalement, à peu près à moitié de leur hauteur, par une tribune portée sur une voûte en arête et limitée par une balustrade en fuseaux à jour, le tout en pierre, du style de la Renaissance, époque Henri III. La clef des voûtes porte une petite niche terminée par un cul-de-lampe et surmontée d'un amortissement.

TRANSEPT DE GAUCHE.

Dans la travée correspondant à la basse nef, au-dessus de l'arcade, du côté du chœur, se trouve une horloge en bois sculpté du dix-septième siècle, composée de deux pilastres cannelés, d'un entablement dont la frise est couverte de rinceaux et d'un fronton circulaire interrompu par un amortissement. Les pilastres sont terminés par des culs-de-lampe, et le cadran repose sur une moulure soutenue par une tête de chérubin aux ailes déployées.

La travée qui correspond aux chapelles latérales renferme un autel primitivement

dédié à saint Denis et actuellement consacré au Sacré-Cœur.

CHAPELLE DU SACRÉ-COEUR.

Le mur de droite est entièrement caché par un grand motif d'architecture en bois peint en couleur chêne foncé, avec filets d'or. Cette composition présente trois parties, dont l'une est droite, tandis que les deux autres, qui l'encadrent, sont disposées en demi-cercle. Celles-ci servent à dissimuler les murs de l'une des tourelles septentrionales et l'un des piliers qui supportent la tour carrée dont nous avons parlé plus haut. La partie droite forme retable. L'autel qui est adossé contre elle est également en bois; il se compose de panneaux peints en imitation de marbre vert et se détachant sur un fond simulant le marbre blanc. Le panneau central contient un S, un C et un J entrelacés et placés au milieu de rayons. Le tabernacle est en chêne; il affecte la forme rectangulaire. La porte s'ouvre sous un arc plein cintre limité par des colonnettes cannelées d'ordre ionique soutenant un entablement complet. La porte est ornée d'un cœur enflammé; le tympan est occupé par un agneau pascal couché sur le livre des sept sceaux. Ces ornements sont en cuivre doré. Le retable comporte deux motifs superposés et séparés par un entablement dont la corniche est décorée de denticules. Dans le motif inférieur se développe une niche plein cintre encadrée d'un chambranle chargé de feuillage et couronnée d'une archivolte dont les extrémités se profilent horizontalement pour venir s'appuyer sur deux colonnes cannelées d'ordre corinthien.

Dans la niche :

Saint Denis. — Statue. — Bois. — Demi-ronde bosse. — H. 1m,90. — École française. — Dix-huitième siècle.

Le saint est représenté couvert d'un manteau jeté sur l'épaule droite, le bras droit écarté, un bâton appuyé contre l'épaule gauche, un manuscrit à moitié déroulé dans la main gauche, les yeux levés vers le ciel, la bouche entr'ouverte. A ses pieds, une mitre et un manuscrit.

Cette statue se détache en blanc sur un fond d'azur parsemé d'étoiles d'or.

Au-dessus de l'archivolte est sculptée une guirlande de fleurs formant festons et chutes. Cette guirlande est retenue par un crochet fixé dans la frise de l'entablement, et ses extrémités sont passées dans des anneaux.

Le motif supérieur du retable présente un cadre mouluré et flanqué de deux pilastres à chapiteau feuillagé. Il est accosté de deux ailerons et terminé par un entablement et un fronton triangulaire dominé par un acrotère supportant une croix. A l'aplomb de chaque pilastre est posé un vase à flammes. Le tympan du fronton est rempli par une console accompagnée de guirlandes de branches de chêne chargées de baies.

Dans le cadre :

Le Père éternel. — Toile. — H. 1m,80. — L. 1m,60. — École française. — — Dix-septième siècle.

Dieu le Père, tunique bleue et manteau rouge flottant, est représenté à mi-corps, au milieu de nuages lumineux, de face, les yeux baissés vers la terre, les bras écartés, les mains ouvertes. De chaque côté de lui, des têtes de chérubins.

On pense que cette composition faisait partie de la décoration primitive du retable de la chapelle Le Camus, exécutée par Eustache Le Sueur.

Les deux parties latérales reposent sur un soubassement assez élevé; elles sont décorées de deux ordres de pilastres ioniques et composites superposés. Les pilastres de l'ordre inférieur sont cannelés. L'entablement qui sépare lesdits pilastres fait ressaut à leur aplomb et sert ainsi de piédestal à des vases à flammes.

Le soubassement est composé de panneaux moulurés et présente, à droite et à gauche, une fausse porte dont la clef, en forme de console, supporte également un vase.

La partie inférieure du mur de gauche et celle du mur du fond sont revêtues d'un haut lambris à grands panneaux rectangulaires, entre lesquels viennent s'ajuster des pilastres cannelés d'ordre dorique.

Mur de gauche :

La Passion du Christ. — Peinture sur bois. — H. 1m,40. — L. 2m,35. — Attribué à Aldegrever (Henri).

Ce tableau est divisé en neuf compartiments :

Jésus au jardin des Oliviers.

Jésus, tunique de couleur sombre, est agenouillé, en arrière-plan, au pied d'un rocher, de profil, les bras écartés, les mains ouvertes, les yeux fixés sur un ange vêtu de rose, qui lui apparaît, porté sur des nuages, une croix à la main. Au premier plan, les trois disciples endormis. Le premier, robe bleue et manteau rouge, est couché au milieu, la tête appuyée sur les bras. Le deuxième, drapé de jaune, est assis à gauche, de trois

quarts, la tête posée sur sa main droite, le bras gauche replié. Le troisième, couvert d'une robe bleue, d'une tunique rouge pâle et d'un manteau blanc, est couché à droite, vu de dos, la tête appuyée sur son bras droit, le bras gauche allongé le long de la cuisse. Au fond, à droite, des rochers.

Le Baiser de Judas.

Judas, vêtu d'une tunique marron foncé, d'un manteau jaune passé sur l'épaule droite et noué sur le côté gauche, enlace de ses bras le cou du Christ et l'embrasse. Jésus, enveloppé dans un manteau de couleur sombre, est debout et de face, le bras droit replié, les mains ouvertes; ses traits expriment à la fois le dégoût et la tristesse. A droite et à gauche, un soldat brandissant sa lance; l'un est casqué et cuirassé; l'autre est vêtu d'une tunique bleue, d'un justaucorps rouge, et a la tête couverte d'une coiffure bleue doublée de fourrure.

Au premier plan, à droite, saint Pierre saisit par les cheveux Malchus terrassé et se dispose à le frapper de son glaive. Le saint est couvert d'une tunique bleu pâle et d'un manteau rouge rejeté en arrière. Malchus porte une cuirasse, une culotte rouge, des bottes évasées; il a une lanterne dans une main et serre dans l'autre un bâton avec lequel il cherche à se défendre. A ses pieds, un bouclier. En arrière-plan, des soldats. Au fond, à droite, un rocher à pic; à gauche, une montagne.

Le Christ à la colonne.

Jésus, portant une draperie blanche autour des reins, la tête ceinte de rayons, est de face, les bras repliés derrière le dos, les mains attachées par une corde à la première colonne d'une galerie. Trois bourreaux le flagellent. Le premier, à droite, vu de profil, vêtu d'une espèce de chemise blanche, d'une draperie bleue autour des reins et de hauts-de-chausses jaune ocre, saisit l'extrémité de la corde d'une main et de l'autre brandit un bâton. Le deuxième est couvert d'une chemise semblable à celle du précédent, d'un justaucorps de pourpre à crevés et de hauts-de-chausses noirs; il a une coiffure jaune ocre et tient un fouet. A ses pieds, une épée. Le troisième, en arrière, porte une chemise blanche et des hauts-de-chausses rouges; il a une verge à la main. Au deuxième plan, à gauche, deux hommes : l'un vu de face, en robe bleue à collet de fourrure, coiffé d'un turban blanc et rouge, tient une baguette à la main; l'autre, dont on ne voit que la tête, est coiffé d'un bonnet rouge. Au fond, des maisons.

Jésus succombant sous la croix.

Le Christ, couvert d'un manteau vert olive, la tête entourée de rayons, tombe à terre. Simon le Cyrénéen, portant une barbe blanche et vêtu d'une tunique jaune, à grand collet lilas, se baisse et saisit le bout de la croix. Un soldat ayant la tête nue et portant une cuirasse et une tunique rouge, repousse le Sauveur et lève un bâton au-dessus de sa tête. Un deuxième soldat, casqué et cuirassé, couvert d'un pourpoint rouge à crevés, le menace de sa lance. Un bourreau, en tunique jaune ocre et hauts-de-chausses blancs, tire brusquement la corde qui entoure son poignet. Un spectateur, placé en arrière, vu de face, en tunique marron pâle et toque rouge, jette sur les soldats un regard chargé d'indignation et de colère. Au premier plan, à gauche, la Vierge, vêtue d'une robe bleu pâle et d'un voile blanc, est affaissée, les mains jointes et la tête penchée sur l'épaule droite; elle est soutenue par saint Jean et la Madeleine. Celle-ci est vêtue d'une robe blanche, d'une tunique marron et d'un manteau rouge; elle porte un mouchoir à ses yeux. Saint Jean est drapé de rouge. En arrière-plan, et du même côté, s'avance le gouverneur à cheval, ayant sa femme montée en croupe derrière lui. Le gouverneur a une tunique de pourpre et un turban pointu rouge et noir; il prend de la main droite un placet que lui présente un homme couvert d'une tunique rouge pâle. Sa femme porte une robe marron foncé et un béguin blanc. Suivent des soldats à cheval qui débouchent d'une porte ogivale. A droite, s'éloignent, conduits par des soldats, les deux larrons, les mains liées derrière le dos. On aperçoit dans le lointain, et du même côté, une tour et le pignon pointu d'une maison.

Le Christ en croix.

Le Sauveur est étendu sur la croix, la tête entourée de rayons, les reins ceints d'une draperie blanche. Saint Jean et sainte Madeleine soutiennent la Vierge, debout à gauche, les bras pendants, la tête penchée sur l'épaule, dans l'attitude du plus profond abattement. Saint Jean est drapé de rouge. La Madeleine est en robe bleu pâle, manteau vert olive et turban vert. La Vierge est vêtue d'une robe bleue.

En arrière-plan, à gauche, deux soldats causant ensemble, l'un à cheval et l'autre à pied. Le premier est cuirassé et coiffé d'un casque orné de plumes; le deuxième tient une lance à la main; il a une tunique et un turban rouges et un manteau de couleur

sombre dont le collet retombe en double pointe dans son dos. Près d'eux, un homme, vu de profil, vêtu d'un manteau de pourpre et portant un bonnet pointu de même couleur, montre le Christ. A droite, le gouverneur à cheval accompagné de deux soldats, la lance au poing, et de plusieurs cavaliers. Le gouverneur a une tunique blanche, un manteau rouge à collet de fourrure et un bonnet pointu. Il se tourne vers un des cavaliers et lui désigne le Messie. Le soldat placé à sa droite est vu de face, en courte tunique bleu pâle, hauts-de-chausses et toque rouges. Le soldat de gauche, vu de dos, est en courte tunique jaune à crevés, hauts-de-chausses rouges et turban marron; à sa ceinture pend un poignard. A sa droite se trouve un homme dont on ne voit que la tête coiffée d'un turban rouge. Entre les deux soldats s'avance une levrette dont la tête est tournée du côté de la croix. Dans le lointain, la ville.

La Descente de croix.

Deux hommes et une femme descendent le Christ de la croix. L'un des hommes, portant une robe brune, une tunique rouge pâle, une pèlerine de fourrure et un turban rouge, est monté sur une échelle et soutient le Sauveur sous le bras gauche. Le deuxième, en manteau rouge à collet blanc retombant en double pointe dans le dos, le reçoit dans ses bras. La femme, vêtue d'une robe marron foncé et la tête couverte d'un voile blanc, tient le Christ par les pieds. A droite, au premier plan, la Vierge affaissée et soutenue par saint Jean et par sainte Madeleine. Tous trois ont le même costume que ci-dessus. La Madeleine porte un mouchoir à ses yeux. Un jeune homme, en tunique lilas, arrive en courant, les bras en l'air. Au pied de l'échelle, trois clous et un marteau.

Jésus descendu de la croix.

Le Christ, portant une draperie blanche autour des reins, est couché à terre, les bras pendants, la tête posée sur les genoux d'un homme assis à gauche de la composition, en tunique rouge, pèlerine marron foncé et turban à pointe. Au milieu, la Vierge, agenouillée, les mains jointes, les yeux attachés sur son divin Fils. A droite, saint Jean et la Madeleine. Celle-ci est agenouillée, de profil, un coffret à la main. La Vierge, saint Jean et la Madeleine portent le même costume que dans le sujet précédent. En arrière-plan, deux femmes : l'une, drapée de blanc, prosternée, a les mains jointes; l'autre, debout, en robe grise, tunique rose et verte, a les bras tendus et les mains jointes. Au fond, le Golgotha sur lequel se dressent trois croix.

La Mise au tombeau.

Le Christ est étendu sur un linceul et déposé dans le tombeau par deux hommes : l'un est vêtu d'une tunique rouge à collet blanc et coiffé d'une toque bleue; l'autre en tunique rouge pâle à collet de fourrure et turban rouge. En avant sont agenouillées la Vierge et la Madeleine. La Vierge est vue de face, les mains jointes. La Madeleine, vue de dos, a les bras écartés et tient un coffret dans la main droite. Près d'elle, saint Jean. Tous les trois ont le même costume que ci-dessus. En arrière-plan, une femme, portant une robe grise à crevés et manteau rose, a les cheveux flottants, les bras en l'air, les mains jointes, dans l'attitude du désespoir. Le tombeau du Christ est en pierre et orné de rinceaux; il est placé sous une grotte d'où l'on aperçoit le Golgotha.

La Résurrection.

Jésus, couvert d'une draperie blanche, d'un manteau rouge agrafé sur la poitrine et rejeté en arrière, s'élève au-dessus de son tombeau; il bénit de la main droite et tient un bâton dans la main gauche. Au pied du tombeau, quatre soldats. Le premier se redresse en s'appuyant sur une hallebarde, les yeux tournés vers le Christ; il a un casque orné de plumes et porte une cuirasse de cuir teinte en vert et terminée par des bandelettes jaunes, une tunique rouge pâle à crevés et un baudrier auquel est suspendue une épée. Un manteau rouge est jeté sur ses genoux. Le deuxième dort, la tête posée sur son bas droit, le bras gauche pendant; il est casqué, couvert d'une cuirasse d'acier incrusté d'or, et porte des hauts-de-chausses rouges. Le troisième, casqué et cuirassé, se relève précipitamment, le bras droit levé en l'air, une hallebarde dans la main gauche. Le quatrième, placé en arrière-plan, est accoudé sur le tombeau, la tête appuyée sur ses mains. Au fond, à gauche, un rocher; à droite, les murs d'une ville. Au loin, trois saintes femmes.

Au-dessus :

Martyre de sainte Julitte et de saint Cyr. — Toile. — H. 5m,60. — L. 3m,80. — Par Heim (François-Joseph).

Sainte Julitte, en robe blanche et manteau gris jeté sur ses genoux, est à demi couchée sur un chevalet, le pied gauche enchaîné; elle tend le bras gauche vers le juge Alexan-

dre qui tient son jeune enfant et le frappe pour l'empêcher de réclamer sa mère. Un bourreau, portant une draperie marron et la tête couverte d'un foulard bleu, cherche à étendre la sainte sur le chevalet; il la saisit d'une main par les cheveux et de l'autre appuie brusquement sur son épaule gauche. Un deuxième bourreau, ayant une draperie de couleur sombre autour des reins, s'agenouille au pied de l'instrument de torture et ramasse une verge en jetant sur sainte Julitte un regard chargé de haine. Un prêtre païen, portant une tunique bleu pâle et un manteau jaune ocre, se penche vers elle et lui montre la statue en bronze d'une divinité placée sur un piédestal, à droite de la composition. Deux hommes la frappent de verges : l'un, vu de profil, est drapé de violet; l'autre est vêtu d'une draperie bleu clair et d'un manteau gris jeté sur l'épaule droite. Alexandre, la tête couronnée, portant une tunique blanche, est assis, à gauche, en arrière-plan, sur un trône élevé de quelques marches. Saint Cyr tend les bras vers sa mère. Près du juge, sont deux personnages debout et appuyés contre une colonne : l'un est drapé de gris, l'autre de rouge. Au sommet plane un ange qui présente une palme d'une main et une couronne de laurier de l'autre.

Signé, à gauche : Heim, 1819.

Cette toile a figuré au Salon de 1819 sous le n° 588 et à l'Exposition universelle de 1855 sous le n° 3286.

Contre le mur du fond, sur un piédestal carré peint en rose tendre avec filets d'or :

Le Christ. — Statue. — Plâtre. — H. 2m. — Par Desboeufs (Antoine).

Il a le bras droit pendant, la main ouverte; il relève de la main gauche les plis de son manteau, dont la partie inférieure est ramenée sur ses genoux.

Signé, à gauche, sur le socle : Desboeufs, 1837.

TRANSEPT DE DROITE.

CHAPELLE SAINTE-PHILOMÈNE.

De la voûte de cette chapelle pendent cinq clefs richement ornées.

L'autel est adossé contre le mur de gauche et précédé de deux marches de marbre. Il est en bois peint en marbre rouge veiné de blanc et a reçu la forme d'un tombeau avec pans coupés terminés par des têtes de chérubins soutenant la table. Le devant est circonscrit par un cadre d'or avec coquilles aux quatre coins; au centre se trouve le triangle symbolique de la Sainte Trinité entouré de rayons et de nuages. Le tabernacle, de forme rectangulaire, est élevé sur un petit soubassement couvert de rosaces et de têtes d'anges aux ailes déployées. La porte est accostée de deux petites colonnettes isolées soutenant un entablement complet; elle est décorée d'un calice surmonté d'une hostie et placé au milieu de rayons. Le tabernacle est peint en marbre rouge, comme le reste de l'autel, à l'exception des colonnes, qui présentent l'aspect du marbre blanc.

Le retable, qui occupe toute la largeur du mur, affecte la forme d'un portique; il comporte, à droite et à gauche de l'autel, deux colonnes cannelées d'ordre corinthien dont les dés reposent sur un stylobate et dont les chapiteaux reçoivent un entablement à corniche ornée de modillons. Les colonnes des extrémités font une assez forte saillie sur les autres, et les pilastres qui leur correspondent prennent les proportions de véritables piliers. L'entablement fait ressaut à l'aplomb des colonnes, et les ressauts des extrémités supportent des vases à flammes. Dés et stylobate sont décorés de panneaux moulurés. Dans la partie supérieure du stylobate est sculpté le monogramme de sainte Philomène accompagné de deux palmes en sautoir.

La Pentecôte. — Toile. — H. 2m,60. — L. 1m,80. — École française. — Fin du dix-septième siècle.

La Vierge, vêtue d'une robe blanche, d'un manteau bleu et d'un voile blanc, est assise au milieu, les bras repliés et écartés, les mains ouvertes, les yeux levés vers le ciel. A gauche, cinq apôtres. Le premier est assis en avant, vu de profil, en tunique rouge et manteau gris, la main droite sur un livre posé sur ses genoux. Du deuxième, on ne voit que la tête. Le troisième est debout, vu de profil, drapé de marron clair; il écarte de la main droite les plis de son manteau. Le quatrième est vu de trois quarts; il a une tunique rouge et un manteau bleu. Le cinquième, portant une tunique bleue et un manteau rouge, croise les mains sur sa poitrine. Un peu en arrière, et du même côté, est une femme drapée et voilée de gris, la tête légèrement inclinée à gauche. A droite, trois autres apôtres et trois saintes femmes. Les deux premiers apôtres sont agenouillés et vus de profil. L'un porte une tunique jaune ocre et un manteau bleu; l'autre est enveloppé dans un manteau bleu. Le troisième, drapé de brun,

est placé au second plan; il se penche vers une des femmes, vêtue de gris, qui lui montre le ciel de la main droite et retient de la main gauche les plis de son manteau. La deuxième femme, portant une robe rouge et manteau bleu, est prosternée, les mains jointes. La dernière, dont la tête est couverte d'un foulard gris, est agenouillée derrière la Vierge, la tête baissée. Au-dessus du front de la Vierge et au-dessus de celui des apôtres brille une langue de feu. Au sommet plane la colombe symbolisant le Saint-Esprit.

Dans l'entre-colonnement de gauche :

La Religion. — Statue. — Plâtre. — H. 2m. — Attribuée à Gois (Étienne-Pierre-Adrien).

Elle est représentée les yeux baissés et tenant une croix. Sa tête est couverte d'un long voile. A ses pieds, un Évangile.

Entre-colonnement de droite :

La Foi. — Statue. — Plâtre. — H. 2m. — École française. — Dix-septième siècle.

Long voile, robe à larges plis retenue par une ceinture, sandales aux pieds, la main droite sur un livre posé sur une colonnette, le bras gauche replié, la main ouverte.

La boiserie placée derrière ces statues est décorée d'une arcade en plein cintre avec moulure d'imposte. La partie inférieure de l'arcade est remplie par un panneau mouluré; la partie supérieure encadre un médaillon accompagné de rameaux de fleurs. Dans le médaillon de gauche est sculptée la figure du Christ, et dans celui de droite la figure de la Vierge. Ces deux figures sont dues au ciseau d'un artiste français du dix-septième siècle. Au-dessus de l'arc se détache une petite console supportant une guirlande de fleurs disposée en festons. La partie comprise entre l'arc et l'entablement est occupée par une petite table saillante. La partie centrale du retable est terminée par un motif accosté d'ailerons en forme de volutes et composé de deux consoles et d'un fronton triangulaire dominé par une croix. Les consoles sont décorées de feuilles d'acanthe et de chutes de fleurs. Dans le tympan du fronton se trouve une colombe. Entre les deux consoles se développe un arc en plein cintre dont la voussure, assez large, présente une série de caissons rectangulaires contenant alternativement des rosaces et des couronnes faites de ceps de vigne et d'épis de blé. L'arcade renferme le monogramme du Christ entouré de rayons et de nuages au milieu desquels planent des têtes de chérubins. Dans chaque écoinçon est sculpté un rameau de laurier. Au-dessus de l'arc existe une guirlande de fleurs dont le centre est accroché à une console et dont les extrémités sont attachées à des patères par des nœuds de ruban.

Le retable est peint en marron avec filets et ornements dorés; il date du dix-septième siècle.

L'autel est entouré d'une grille en fonte dont les panneaux portent au centre une petite rosace d'où rayonnent huit barreaux dont les extrémités sont ornées de culots. Les pilastres qui les séparent et les frises qui les limitent en haut et en bas sont remplis par des épis de blé.

Les lambris qui revêtent la partie inférieure des deux autres murs montent jusqu'à la naissance des fenêtres. Ils sont élevés sur un soubassement et un stylobate, divisés par des panneaux et couronnés par une corniche à denticules. Le lambris du fond comporte six travées. Les deux travées des extrémités sont munies d'une fausse porte dont la corniche repose sur une frise décorée de cannelures et de feuilles d'acanthe. Au-dessus des portes se trouve un médaillon ovale de chaque côté duquel retombe une chute de fleurs. Les quatre autres travées offrent chacune une fausse arcade plein cintre avec moulure d'imposte. La partie inférieure est occupée par un panneau, et le tympan contient soit le monogramme de la Vierge entouré de branches d'églantier, soit celui du Christ accompagné de palmes en sautoir. Le lambris qui recouvre le mur de droite compte cinq travées. Celle du milieu est couronnée d'un fronton triangulaire supporté par deux piliers ornés de consoles. Au-dessus de la moulure d'imposte se détache un médaillon circulaire encadré d'une guirlande de fleurs. Les deux travées des extrémités présentent un entablement saillant au-dessus de la moulure d'imposte. Les deux autres ont reçu la même décoration que les travées centrales du lambris du fond.

Mur de droite, au-dessus du lambris :

Saint Ambroise refusant l'entrée du Temple à l'empereur Théodose souillé du massacre des habitants de Thessalonique. — Toile. — H. 5m. — L. 3m,75. — Par Couder (Louis-Charles-Auguste).

Le saint évêque est debout, au sommet des degrés qui conduisent au temple. Il porte

une longue barbe blanche; il est couvert d'une mitre dorée, d'une chape grenat bordée d'or et doublée de rose, d'une étole grenat, d'un surplis et d'une robe violette; il a le bras droit levé vers le ciel, le bras gauche écarté et pendant, et regarde avec indignation l'empereur Théodose qui s'incline devant lui, les bras étendus en avant, dans l'attitude de la prière. L'empereur est vêtu d'une cuirasse de cuir jaune terminée par des bandelettes de même couleur et d'un manteau de pourpre dont les plis inférieurs sont ramenés sur ses genoux; sa tête est ceinte d'une couronne d'or de feuilles de chêne, et ses pieds sont chaussés de sandales. Derrière saint Ambroise, deux enfants de chœur dont la robe blanche est serrée à la taille par une large ceinture violette. L'un est vu de profil, les mains jointes; l'autre est vu de face et porte la crosse du prélat.

A gauche, derrière Théodose, un homme, une femme et un soldat. L'homme a la tête baissée, les bras pendants et les mains jointes; il porte une tunique marron à manches courtes et un manteau bleu passé sur l'épaule gauche et sous le bras droit. La femme est drapée de bleu; elle a les yeux attachés sur le saint évêque de Milan. Le soldat, coiffé d'un casque et couvert d'une cuirasse rouge, semble vouloir tirer son glaive dont il saisit la poignée de la main droite, et jette sur le saint un regard courroucé. Au fond, des soldats. On aperçoit à droite les colonnes du temple.

Cette toile a figuré au Salon de 1827 sous le n° 227.

Dans la tribune sont déposés :

Sainte Marguerite d'Écosse lavant les pieds des pauvres. — Toile. — H. 3m,45. — L. 4m,95. — Par DUBUFE (CLAUDE-MARIE).

Ce tableau, qui avait été commandé pour l'église Saint-Leu, a figuré au Salon de 1824 sous le n° 710; il est recouvert d'une toile et tourné du côté du mur.

Saint Gervais. — Statue. — Bois. — H. 1m,15. — Par BOURDIN (MICHEL).

Il est représenté assis, revêtu d'une chasuble, tenant une palme à la main.

Saint Protais. — Statue. — Bois. — H. 1m,15. — Par BOURDIN (MICHEL).

Même costume et même attitude que la précédente.

Ces deux statues étaient placées autrefois sur le retable du maître-autel.

CROISÉE DES TRANSEPTS.

La clef qui marque le centre de la voûte est en cercle ouvert et décorée d'une couronne de fleurs. Elle porte la date de 1578.

Contre les piliers, du côté du chœur, sont adossés deux petits autels consacrés, celui de gauche à saint Ambroise et celui de droite à saint Louis.

CHAPELLE SAINT-AMBROISE.

L'autel et le retable sont en pierre. L'autel affecte la forme d'un tombeau; il est peint en imitation de marbre vert avec cannelures ornées de feuillage. Le retable est peint en marbre blanc. Il est limité par des consoles soutenant une corniche sur laquelle s'élève une espèce d'acrotère portant un médaillon. Au centre du médaillon est sculpté le monogramme de saint Ambroise. La partie inférieure du retable est cachée presque en entier par un tableau représentant :

Saint Gervais et saint Protais apparaissant à saint Ambroise. — Toile. — H. 1m. — L. 1m,36. — Copie d'après PHILIPPE DE CHAMPAIGNE. — Par REYNES (J. J.).

Signé, sur le socle du prie-Dieu : J. J. REYNES FECIT. P. DE CHAMPAIGNE INV.

CHAPELLE SAINT-LOUIS.

Même motif et même retable.

Au-dessus de l'autel :

Saint Louis adorant la couronne d'épines. — Toile. — H. 1m. — L. 1m,36. — École française. — Fin du dix-huitième siècle.

Saint Louis, vêtu d'une tunique rouge pâle bordée d'or, d'un manteau fleurdelisé et d'une pèlerine d'hermine, est agenouillé sur un coussin grenat à glands d'or; il est vu de profil, la tête nue, le bras gauche pendant, les yeux baissés sur une couronne d'épines qu'il porte dans la main gauche, sur une serviette ornée de dentelles. Devant lui, se dresse un autel surmonté d'une statue de la Vierge et de l'Enfant Jésus se détachant sur un fond lumineux. Contre l'autel, une croix; à côté, un livre. Derrière le saint roi se trouve un siège supporté par des pieds d'or et recouvert d'un coussin de velours rouge. Sur le coussin est déposée une couronne royale, et contre le siège est appuyé un scep-

tre. Au sommet de la composition plane un ange vêtu de rose et entouré de têtes de chérubins. Tout à fait à droite, un fauteuil d'or placé sous un baldaquin à draperies rouges. Au fond, des piliers couverts de rinceaux.

CHŒUR.

Il est élevé d'une marche au-dessus du niveau de la nef et comporte deux travées. Les fenêtres de la première travée sont murées. Les voûtes qui recouvrent cette partie de l'édifice sont semblables à celles que nous avons déjà décrites. A droite et à gauche sont établies des stalles en chêne disposées sur deux rangées. La rangée inférieure est divisée en deux par un passage. Ces stalles avaient été commandées, en 1556, par Henri II pour l'église de Port-Royal, située près de Chevreuse, et appelée plus tard Port-Royal des Champs. Après la destruction de l'édifice, elles furent placées dans l'église des Bernardins, à Paris, où elles restèrent jusqu'à la suppression de ce collège. Elles sont au nombre de quarante-trois : vingt et une à gauche et vingt-deux à droite. Les sept premières de chaque côté ont été refaites au commencement du dix-septième siècle.

A gauche.

Rangée supérieure.

ACCOUDOIRS.

Les accoudoirs des sept premières stalles sont profilés en forme de volute et de console renversée.

Huitième accoudoir. — Tête de vieillard grimaçant, ceinte d'un bandeau.

Neuvième accoudoir. — Tête de lion.

Dixième accoudoir. — Tête de vieillard barbu entourée d'un bandeau.

Onzième accoudoir. — Tête de cheval fantastique.

Douzième accoudoir. — Tête de lion.

Les cinq têtes précédentes sont portées sur un pied de griffon dont les ailes s'étendent sur la double paroi de la parclose.

MISÉRICORDES.

Première. — Deux torches allumées disposées en sautoir, accompagnées d'une étole et surmontées d'une couronne de feuilles de laurier.

Deuxième. — Deux palmes croisées au-dessus desquelles se détache une couronne.

Troisième. — Monogrammes de saint Gervais et de saint Protais entrelacés.

Quatrième. — Un orme sortant d'un puits et rappelant l'arbre qui s'élevait jadis devant le portail de l'église.

Cinquième. — Même sujet que la deuxième.

Sixième. — Même sujet que la quatrième.

Septième. — Même sujet que la troisième.

Huitième. — Trois croissants enlacés et formant la devise de Henri II, de Diane de Poitiers et de Catherine de Médicis. Leur concavité est remplie par trois visages symbolisant les trois âges de la vie.

Neuvième. — Un architecte, assis à droite, tient une équerre d'une main et de l'autre trace la coupe d'une pierre placée devant lui. Un ouvrier, debout à gauche, le regarde.

Dixième. — Un sommelier coiffé d'un chapeau orné d'une plume et vêtu d'une courte tunique, tient une tarière et se dispose à mettre une pièce en perce. A droite et à gauche, des tonneaux rangés sur des chantiers.

Onzième. — Mascaron vomissant des guirlandes de feuilles et de fruits.

Douzième. — Tête de chérubin.

Panneau de la parclose :

Sainte Catherine. — Bas-relief. — Bois. — H. $0^m,70$. — L. $0^m,32$. — Ecole française. — Seizième siècle.

La sainte tient un livre dans la main droite; sa main gauche est brisée. Elle est vêtue d'une robe traînante et d'une tunique frangée sur laquelle retombe une ceinture ornée de pierreries et pendant en cordelière. Sur sa poitrine est passée une écharpe qui vient se nouer sur l'épaule droite; sa tête est couronnée. A sa gauche se traîne un nain couronné, vu à mi-corps et représentant l'empereur Maximin II. A sa droite se trouve une roue brisée.

Rangée inférieure :

ACCOUDOIRS.

L'accoudoir de la première stalle est semblable à celui des sept premières stalles de la rangée supérieure.

Deuxième accoudoir. — Tête de vieillard ceinte d'une guirlande dont les extrémités tombent sur son front et masquent ses yeux en partie.

Troisième. — Tête de vieillard couronnée de laurier.

Quatrième. — Tête de cheval.

Cinquième. — Tête de lion.

Sixième. — Tête de renard.

Septième. — Tête de tigre.

Huitième. — Grotesque humain.

Neuvième et dixième. — Tête de levrette.
Onzième. — Tête d'homme pleurant.
Douzième. — Tête joufflue riant.

MISÉRICORDES.

Première. — Couronne entre deux palmes croisées en sautoir.

Deuxième. — Un jeune enfant nu est couché sur une espèce de tombeau, le coude droit appuyé sur un crâne humain.

Les troisième, quatrième et cinquième stalles ont été supprimées pour placer le clavier d'un orgue d'accompagnement.

Sixième. — Une femme est agenouillée, la tête inclinée et les mains jointes, devant un prêtre auquel elle se confesse. La femme porte la coiffure que les Napolitaines ont encore de nos jours. Le prêtre est coiffé d'un bonnet de docteur en théologie; il impose la main droite sur la tête de la pénitente. En arrière survient un personnage dont les mains sont mutilées.

Septième. — Une femme coiffée à l'antique est nue dans une baignoire. Son mari lui passe la main sous le menton et entre dans l'eau.

Panneau des pareloses :

Saint Antoine. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,70. — L. 0m,41. — École française. — Seizième siècle.

Le saint portant une longue barbe est vêtu d'un habit de bure et d'un capuchon rabaissé; il marche en s'appuyant sur un bâton et tient à la main un chapelet et une clochette. A sa droite, un porc.

Saint Paul. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,41. — L. 0m,70. — École française. — Seizième siècle.

Il a une longue barbe, le sommet de la tête est dégarni; il tient une épée. Sur sa tunique est passé un manteau flottant.

Huitième miséricorde. — Un homme coiffé d'un capuchon à oreilles d'âne est accroupi devant une maison dont il souille le seuil. A une fenêtre apparaît le propriétaire dont le regard marque la colère.

Neuvième. — Une femme nue est étendue sur un lit, la tête tournée du côté du mur. Un apothicaire, coiffé d'une toque, met un genou en terre et s'apprête à exercer son ministère.

Dixième. — Tête de chérubin.

Onzième. — Un savant est assis sur un fauteuil en X et lit dans un livre ouvert sur un pupitre placé devant lui.

Douzième. — Tête de chérubin.

Panneau de la parclose extérieure :

Saint Matthieu. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,70. — L. 0m,41. — École française. — Seizième siècle.

Drapé et coiffé d'un bonnet de docteur, il tient un style dont il effleure un livre ouvert posé sur un pupitre à vis. Un ange, placé à sa gauche, lui présente un livre.

A droite.

Rangée supérieure.

Les sept premières stalles de ce côté sont la reproduction exacte des sept premières stalles de gauche.

ACCOUDOIRS.

Huitième. — Tête de vieillard entourée d'un bandeau qui lui tombe sur les yeux et va se nouer derrière la tête en passant dans les cornes dont son front est surmonté.

Neuvième. — Tête de lion.
Dixième. — Tête de chérubin.

Onzième. — Tête de jeune fille protégée par une coiffure relevée sur le front, feuillagée sur le sommet et déchiquetée sur les oreilles. Son cou est garanti par une guimpe montante à petits plis.

Douzième. — Tête de cheval.

MISÉRICORDES.

Huitième. — Sirène peignant ses cheveux.
Neuvième. — Tête de chérubin.

Dixième. — Un chien couché lève la cuisse pour se lécher.

Onzième. — Tête de lion.

Douzième. — Un homme nu est à cheval sur un tonneau ou sur un fût cannelé.

Panneau de la parclose :

Une Sainte martyre. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,70. — L. 0m,32. — École française. — Seizième siècle.

La sainte porte une robe traînante échancrée sur la poitrine pour laisser voir une tunique à boutons. Ses manches sont fendues, et son manteau est noué sur le côté droit. Sa tête est couverte d'un voile dont les extrémités sont flottantes. Elle tient une palme dans la main droite et un livre dans la main gauche.

Rangée inférieure :

ACCOUDOIRS.

Premier. — Tête de mouton.
Deuxième. — Tête de chien avec collier.
Troisième. — Tête d'animal fantastique.
Quatrième. — Tête de lion.

Cinquième. — Tête humaine.

Sixième. — Tête de lion mordant un anneau.

Septième. — Tête de bœuf.

Huitième. — Tête de jeune fille coiffée d'une espèce de casque surmonté d'un tortil.

Neuvième. — Tête de grotesque cornu et couronné de feuillage.

Dixième. — Tête d'homme ceinte d'un bandeau.

Onzième. — Tête d'aigle.

MISÉRICORDES.

Première. — Monogrammes de saint Gervais et de saint Protais.

Deuxième. — Tête joufflue de chérubin.

Troisième. — Un fou, coiffé d'une espèce de capuce, lutine une femme dont la robe est retroussée jusqu'aux genoux. Celle-ci porte un tablier, et sa coiffure est celle des Napolitaines.

Quatrième. — Un cordonnier est assis à son établi et coupe du cuir. Derrière lui, sont pendus au mur des souliers et des patins.

Cinquième. — Deux rôtisseurs sont assis de chaque côté d'un feu flamboyant devant lequel une poularde tourne à la broche. Sous la broche est posée une lèchefrite.

Panneaux des parcloses :

Un Évêque. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,70. — L. 0m,41. — École française. — Seizième siècle.

Il est revêtu de ses habits sacerdotaux; il bénit de la main droite et tient une crosse dans la main gauche.

Saint Pierre. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,70. — L. 0m,41. — École française. — Seizième siècle.

Il est drapé; il tient un livre dans une main et porte dans l'autre une grande clef dont l'anneau affecte la forme d'un losange.

Sixième. — Tête de chérubin.

Septième. — Salamandre au milieu des flammes.

Huitième. — Un batelier est assis dans sa barque et courbé sur ses rames. Il a une toque et une collerette découpée en festons.

Neuvième. — Truie mangeant dans un baquet.

Dixième. — Tête de lion.

Panneau de la parclose.

Saint Jean. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,70. — L. 0m,41. — École française. — Seizième siècle.

L'évangéliste est vêtu d'une longue robe à boutons imitant assez une soutane et recouvert d'un large manteau rejeté en arrière. Il pose l'index de la main droite sur un manuscrit placé sur un pupitre à vis. A ses pieds, un aigle.

Cette statuette, comme celle des autres parcloses, est abritée sous une arcade plein cintre dont la voussure est décorée de caissons.

SANCTUAIRE.

Le sanctuaire est élevé d'une marche et clos par une balustrade ajourée et peinte en imitation de marbre vert. Il est de forme pentagonale et s'ouvre sur les bas côtés par des arcades ogivales. Les trois dernières arcades sont plus étroites que les autres. Le maître autel est placé au fond et précédé de trois marches. Il est en bois peint en marbre rouge avec panneaux simulant le marbre vert. Le devant comporte trois panneaux. Celui du milieu, qui est de beaucoup le plus grand, porte, au centre, un agneau pascal, couché sur le livre des sept sceaux et entouré de rayons. Les quatre coins sont marqués par des patères contenant une grappe de raisin. Les deux autres panneaux sont presque carrés; ils font une légère saillie sur le précédent et offrent, celui de gauche, le monogramme de saint Gervais, et celui de droite, le chiffre de saint Protais, accompagnés de deux palmes en sautoir. Le gradin est circonscrit par une moulure ornée de rais de cœur et présente quatre culots donnant naissance à des feuilles d'acanthe et à des palmes. Ce gradin est plus long que la table de l'autel et repose sur un soubassement disposé en retrait et peint en marbre jaune avec stylobate peint en marbre vert. Il est interrompu par un tabernacle en bois revêtu d'une couche de couleur blanche et parsemée d'étoiles d'or. La face principale est flanquée de pilastres cannelés soutenant une frise dont la corniche est couverte de feuilles d'eau. La porte est plein cintre. Au centre se détache le triangle symbolique de la sainte Trinité entouré de rayons. Tous les ornements, sans exception, sont en cuivre doré et ciselé.

Sur le gradin sont posés une croix à balustres supportés par des consoles et décorés de groupes en relief, six grands flambeaux offrant la même décoration, et quatre flambeaux plus petits dont la base triangulaire est ornée d'une figure en bas-relief.

Ces différents objets sont en bronze doré et ciselé. Ils ont été exécutés dans le siècle dernier, d'après les dessins de SOUFFLOT, pour l'ancienne abbaye de Sainte-Geneviève, d'où ils disparurent en 1793. M. Denise, habitant de la paroisse, les a retrouvés plus tard chez un chaudronnier et en a fait présent à l'église Saint-Gervais, à l'exception de la croix, qui a été rachetée et donnée par M. Hélouin, marguillier de la paroisse.

La clôture du sanctuaire est interrompue, à droite et à gauche de l'autel, par un piédestal circulaire sur lequel est placée une statue.

A gauche :

Saint Gervais. — Statue. — Plâtre. — H. 2m,40. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Le saint est vêtu d'une tunique serrée à la taille par une ceinture et d'un manteau passé sur l'épaule gauche et ramené sur les genoux; il a les bras écartés et pendants, et tient une palme dans la main droite.

A droite :

Saint Protais. — Statue. — Plâtre. — H. 2m,40. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Il a le bras droit replié, la main tendue en avant, et porte une palme dans la main gauche. Ses cheveux tombent en boucles sur ses épaules. Sa tunique est retenue à la taille par une ceinture; son manteau est agrafé sur l'épaule droite, rejeté en arrière et ramené sur les genoux.

BAS COTÉS DU CHOEUR.

Bas côté de gauche :

Première et deuxième travée.

Elles sont occupées par la sacristie des mariages. La première travée est murée du côté de la basse nef. Dans la partie inférieure du mur sont encastrées deux plaques, l'une en pierre de liais et l'autre en marbre noir, portant des inscriptions commémoratives. La première est celle dont nous avons parlé plus haut et qui contient la dédicace de l'église construite dans le commencement du treizième siècle. L'inscription est gravée en caractères gothiques; elle est ainsi conçue :

Le début de l'inscription est précédé de deux figures de prêtres avec l'étole gravées dans la pierre. Le premier de ces personnages tient un livre ouvert. Voici le texte de l'inscription :

BONNES GENS, PLAISE VOUS SÇAVOIR
QUE CETTE PRÉSENTE ÉGLISE DE MEISSEI
GNEURS SAINS GERVAIS ET SAINT PRO
THAIS, FUT DÉDIÉE LE DIMANCHE DE
VANT LA FESTE DE SAINT SIMON ET S.
JUDE, L'AN MIL QUATRE CENS ET VINT PAR LA
MAIN DU RÉVÉREND PÈRE EN DIEU, MAISTRE
GOMBAUT, EVESQUE D'AGRENCE. ET SERA A TOUS
JOURS LA FESTE DE LA SAINTE DÉDICACE, LE DI
MANCHE DEVANT LADICTE FESTE DE SAINT SIMON
ET SAINT JUDE, SI VOUS PLAISE Y VENIR GAIGUI
ER LES GRANS PARDONS, ET PRIER POUR LES
BIENS FAITEURS DE CESTE ÉGLISE ET AUSI POUR
LES TESRPASSÉS. *Pater noster, Ave Maria.*

L'inscription est entourée d'une branche de feuillage gravée dans la pierre.

La deuxième plaque porte l'inscription suivante :

LE 23 FÉVRIER 1767
A ÉTÉ INHUMÉ DANS LE CHOEUR DE CETTE ÉGLISE
ILLUSTRISSIME ET REVERENDISSIME
MONSEIGNEUR NICOLAS DE BOUILLÉ
COMTE DE LYON, ÉVÊQUE D'AUTUN
ABBÉ COMMANDATAIRE DES ABBAYES ROYALES
DE SAINT-NICOLAS-LES-ANGERS
ET D'HAUTVILLERS,
ANCIEN PREMIER AUMONIER DU ROI
CONSEILLER D'ÉTAT
DÉCÉDÉ A L'AGE DE 65 ANS.
DE PROFUNDIS.

Cette inscription est surmontée des armes du défunt : De gueules à la croix d'argent pattée.

Au-dessous de l'écusson est inscrite sur une banderole la légende : A VERO BELLO CHRISTI.

Au-dessus :

Saint Paul s'embarquant pour Jérusalem. — Toile. — H. 3m,50. — L. 4m,50. — Par COURT (JOSEPH-DÉSIRÉ).

Saint Paul, vêtu d'une tunique vert olive et d'un manteau grenat, est vu de face sur une planche qui relie le quai à un navire amarré à gauche et dont on aperçoit la partie antérieure. Il a les mains enchaînées et montre le ciel. Le navire est monté par un officier romain et trois matelots. L'officier serre dans la main droite un parchemin roulé et lié avec un ruban rouge, et de la main gauche intime à saint Paul l'ordre de s'embarquer. Il porte un casque à aigrette, une cuirasse de cuir avec bandelettes couvrant les épaules et les genoux, et un manteau agrafé sur l'épaule droite et rejeté en arrière. L'aigrette, la cuirasse et le manteau sont rouges, mais de tons différents. Un des matelots, vu de profil, portant sa barbe grisonnante et vêtu d'une

draperie bleu pâle laissant une partie de sa poitrine à découvert, tient l'amarre qu'il a passée dans un anneau scellé dans une des dalles du quai. Un autre, ayant un collier de barbe noire et couvert d'une tunique blanche à manches retroussées, est vu de face, à l'avant, une rame à la main. Le troisième matelot, imberbe, portant une draperie bleu pâle, s'apprête à hisser la voile; il tourne la tête et semble attendre un ordre. A droite, sur le quai, un vieillard à moitié chauve et à barbe blanche, en tunique jaune et en manteau bleu, est agenouillé de profil, les mains jointes, les yeux attachés sur l'Apôtre des Gentils. Un soldat casqué, vêtu d'une cuirasse et d'une tunique marron, s'avance vers lui et se dispose à le faire relever. Un jeune homme, en tunique bleue et en manteau rouge, est debout à côté du vieillard, la tête inclinée, les mains croisées sur la poitrine. En arrière-plan, des soldats, armés de lance, cherchant à contenir la foule. Au fond, du même côté, un temple; à gauche, la mer, et, dans le lointain, un rocher.

Cette toile a figuré au Salon de 1835 sous le n° 445.

SACRISTIE DES MARIAGES.

La deuxième travée est close par une grille en fer forgé et estampé de 4^{m},20 de hauteur sur 4^{m},50 de largeur.

Cette grille se divise en trois parties : une porte à deux vantaux et deux panneaux établis, de chaque côté, au-dessus d'un lambris en bois. Chaque vantail possède deux panneaux d'inégales dimensions séparés par une frise. Le panneau supérieur se compose de barreaux terminés en haut et en bas par des enroulements ornés de culots et de feuilles d'acanthe. Le second panneau est rempli par des enroulements affectant assez la forme d'une coquille à leur centre. Cette coquille est surmontée de deux grandes feuilles d'acanthe qui occupent toute la largeur dudit panneau. La frise est remplie par des enroulements accompagnés de culots et de feuilles d'acanthe. Les deux panneaux, à droite et à gauche, comportent une série de barreaux avec enroulements en haut et en bas, et rosace au centre. Cette rosace est composée de feuilles d'acanthe et accostée de culots et de petites coquilles. Tous les ornements sont en fer estampé et repoussé.

Le long des murs sont installés des placards en chêne à panneaux moulurés. Quelques-uns de ces panneaux sont ornés de têtes de chérubins sculptées au milieu de nuages.

La grille et les placards datent du dix-septième siècle.

Mur de gauche :

L'Annonciation. — Toile. — H. 2^{m},10. — L. 1^{m},70. — Par LORDON (PIERRE-JÉROME).

La Vierge, en robe rouge et en manteau bleu, est agenouillée à gauche sur un tabouret, de profil, les mains croisées sur sa poitrine, la tête baissée. Devant elle, l'archange Gabriel, vêtu de blanc, est debout sur des nuages, la main droite posée sur son cœur, la main gauche levée vers le ciel. Derrière la Vierge, un siége; à sa droite, une corbeille contenant une quenouille et des pelotes de laine blanche. Au fond, à gauche, un lit avec une couverture rouge pâle. Au sommet, un groupe d'anges jetant des fleurs.

Salon de 1817, n° 544.

Mur de droite :

Le bon Samaritain. — Toile. — H. 3^{m}. — L. 2^{m},30. — Par FORESTIER (HENRI-JOSEPH).

Le Samaritain, portant une barbe grise, est vêtu d'une tunique jaune ocre et coiffé d'un turban blanc; il est agenouillé, de profil, la tête tournée à gauche, près d'un jeune homme dont il se dispose à panser la blessure. Le jeune homme a la tête ceinte d'un bandeau et les reins à moitié couverts par une draperie blanche; il est étendu à terre sur un manteau lilas et adossé à une pierre. Sur la pierre sont posés un coffret ouvert et un vase rempli d'eau dans lequel trempe une éponge. Au premier plan est jetée une draperie bleue. En arrière-plan, et au milieu de la composition, un homme, drapé de gris, debout et de profil, la tête tournée à droite, les bras étendus en avant et semblant appeler quelqu'un. A droite, un arbre derrière lequel on aperçoit un cheval broutant. Au fond, des montagnes.

Signé à droite : FORESTIER.

Salon de 1831, n° 380.

La deuxième partie de la sacristie, qui correspond à la première travée du bas côté, est dépourvue de toute décoration.

Mur de gauche :

Le Christ en croix. — Peinture sur bois. — H. 1^{m}. — L. 0^{m},60. — École française. — Dix-septième siècle.

Le Christ est étendu sur la croix, à droite de la composition. Au fond, quelques édifices.

Cette œuvre est fort endommagée.

Troisième travée :

CHAPELLE NOTRE-DAME DES SEPT-DOULEURS.

La partie inférieure des murs de cette chapelle est revêtue d'une décoration polychrome; la partie supérieure est décorée de peintures. A la rencontre des nervures de la voûte se trouve une clef portant un soleil. Le mur de droite est percé d'une arcade ogivale qui met cette chapelle en communication avec la quatrième travée du bas côté. Le mur du fond possède deux travées. La travée de gauche donne accès, par une arcade en plein cintre, à une chapelle dédiée à saint Joseph et installée dans une construction élevée hors œuvre. La travée de droite est pourvue d'une arcade cintrée dans laquelle est ménagée une porte qui s'ouvre sur le cabinet du curé. Au-dessus de cette arcade est pratiquée une fenêtre.

Contre le mur de gauche est adossé un autel très simple, en pierre, dont la table est soutenue par des consoles feuillagées.

Sur l'autel :

Pieta. — Groupe. — Plâtre. — H. 2m. — Par CORTOT (JEAN-PIERRE).

La Vierge, drapée, les pieds chaussés de sandales, est assise sur un quartier de rocher, les yeux levés vers le ciel, les bras écartés, les mains ouvertes, le corps de son divin Fils étendu sur ses genoux. Le Christ a les reins ceints d'une draperie.

Modèle d'un groupe en bronze doré, aujourd'hui détruit, et qui décorait autrefois le maître-autel de l'église Notre-Dame de Lorette. Il a figuré au Salon de 1840 sous le nº 1690.

De chaque côté de la Pieta :

Anges adorateurs. — Statues. — Plâtre. — H. 1m,65. — Par LEBOEUF-NANTEUIL (CHARLES-FRANÇOIS), 1836. — Date de la commande.

Tous deux sont inclinés. L'ange de gauche a les mains jointes; il porte une robe et une tunique courte sans manches. Celui de droite croise les bras sur la poitrine; il est vêtu d'une tunique sans manches agrafée sur les épaules, fendue sur les côtés et retenue par deux ceintures.

Ces deux statues étaient les modèles de deux figures en bronze, détruites en 1871 et placées sur le maître-autel de l'église de Notre-Dame de Lorette, de chaque côté de la Pieta.

Dans la partie supérieure du mur :

Les œuvres de miséricorde. — Toile marouflée. — H. 8m. — L. 6m,50. — Par NORBLIN (SÉBASTIEN-LOUIS-GUILLAUME).

La composition est divisée en deux zones par un soubassement laissant, à droite et à gauche, un ressaut contre lequel vient s'appuyer un escalier dont on n'aperçoit que les premières marches. Dans l'axe de ce soubassement est représentée, entre deux pilastres doriques, une niche cintrée formant tombeau et contenant le cadavre d'une jeune fille enveloppé dans un linceul. A l'entrée du tombeau, trois femmes pleurant. La première, robe bleu foncé, manteau de couleur sombre et voile violet, est prosternée, les mains et la tête posées sur la poitrine de la défunte. La deuxième, robe bleue, manteau lilas jeté sur la tête en guise de voile et relevé sur le bras gauche, est agenouillée et adossée contre le ressaut de gauche, le bras droit pendant, le bras gauche levé en l'air, les yeux tournés vers le ciel. La troisième, robe violet pâle et manteau vert, est assise contre le ressaut de droite, la tête cachée dans sa main droite, la main gauche posée sur ses genoux.

La partie supérieure de la composition est dallée de marbre. Au centre se dresse un haut piédestal sur lequel sont assises trois jeunes femmes symbolisant la Foi, l'Espérance et la Charité. La Foi, tunique blanche et tête couverte d'une draperie rose retombant dans le dos et ramenée sur ses genoux, est assise au milieu, sur un siège d'or, de face, les yeux levés vers le ciel, les bras écartés, les mains ouvertes, dans une attitude extatique. A ses pieds, et à droite, l'Espérance, robe blanche, manteau vert clair, le corps de profil, la tête de face, la jambe droite repliée sur la gauche, les mains croisées sur une ancre. La Charité est assise à gauche, de profil, en robe blanche, manteau bleu clair, la poitrine à demi découverte, les cheveux roulés en tresses sur le derrière de la tête et retenus par un ruban bleu. Elle tient un enfant sur ses genoux et en enveloppe un autre dans les plis de son manteau.

Dans le piédestal est pratiquée une petite fenêtre close par une forte grille derrière laquelle apparaît la tête d'un vieillard prisonnier, à qui une jeune femme présente un enfant. Cette femme est couverte d'un manteau bleu; elle pose le genou droit sur une espèce de banc en pierre placé en avant du piédestal. Sur ce banc, et à gauche, est assis, de face, un malheureux auquel un homme offre son manteau. Le premier, tête à moitié chauve, barbe grisonnante, met la main gauche sur son cœur, en signe de remerciement, et tend la main droite vers son bienfaiteur.

Celui-ci, debout et de profil, est vêtu d'une courte tunique jaune et d'un manteau rouge. A droite, au premier plan, une femme met le genou droit en terre et soutient une jeune fille à qui elle présente une coupe. La femme porte une robe rouge et un manteau vert olive roulé autour de la taille ; ses cheveux sont retenus par un ruban blanc. La jeune fille est couchée à terre sur un manteau violet, la tête appuyée sur les genoux de la précédente, le bras droit replié sur sa poitrine, le bras gauche pendant.

De chaque côté du piédestal se développe un escalier. Au bas de l'escalier de gauche, un homme, vu de dos, courte draperie grise, prend des fruits dans une corbeille que lui présente une femme et les distribue à trois petits enfants qui l'accompagnent. La femme est de face; elle a une robe bleu pâle, un manteau rouge et un voile vert olive. Au sommet des marches se trouve une jeune fille, vêtue de blanc, qui porte une corbeille sur sa tête. Tout à fait à gauche, une vieille femme, drapée de lilas, de profil, un bâton dans la main droite, la main gauche tendue en avant.

A droite, au bas de l'escalier, un homme, tunique jaune ocre, offre une bourse à un Africain drapé de rose et désigne un nègre agenouillé à ses pieds, les mains liées derrière le dos, les reins couverts d'une espèce de pagne à raies bleues et blanches. Derrière ce groupe, un jeune homme, tunique bleu pâle et manteau lilas, semble approuver du regard cet acte de générosité. Au sommet de l'escalier, une femme, robe bleue et manteau violet foncé, tend une cruche à un voyageur, au torse à moitié nu, qui se penche pour se désaltérer. Au fond, une galerie avec ailes en retour. Derrière cette galerie, la partie supérieure de la façade d'un temple. La façade s'élève au centre de la composition; elle est limitée par des pilastres cannelés d'ordre corinthien et terminée par un fronton triangulaire sans base. Au centre est ménagée une rose munie de vitraux aux reflets dorés qui forment auréole autour de la tête de la Foi.

Signé à droite : NORBLIN. M.DCCC.LXVIII.

Mur de droite, au-dessus de l'arcade :

Jésus et les quatre Évangélistes. — Toile marouflée. — H. 8m. — L. 3m,05. — Par NORBLIN (SÉBASTIEN-LOUIS-GUILLAUME).

Les quatre Évangélistes sont assis sur des nuages : saint Marc et saint Matthieu à gauche, saint Luc et saint Jean à droite. Ils ont la tête levée vers le ciel, d'où ils semblent recevoir leur inspiration. Au-dessus d'eux plane la colombe symbolisant le Saint-Esprit, dont les rayons viennent effleurer leur visage. Saint Marc est vu de dos, en tunique marron et manteau bleu foncé; il a un style dans la main droite et tient de la main gauche des tablettes qu'il appuie sur ses genoux. Son pied droit est posé sur la tête d'un lion couché de profil. Un peu en arrière et au-dessus, saint Matthieu, tunique bleu pâle et manteau gris jeté sur les genoux, de face, les bras pendants et écartés, un style à la main. Près de lui, un petit ange présentant des tablettes. Saint Luc est représenté le corps vu de dos, la tête tournée à gauche, un style dans une main, des tablettes dans l'autre ; il est vêtu d'une tunique vert olive qui est presque entièrement cachée par un manteau jaune ocre. Un peu en arrière et au-dessus, saint Jean, en tunique violette et en manteau rose, est assis, de face, sur un aigle aux ailes éployées, un style dans une main, des tablettes dans l'autre. Au sommet, le Christ, en tunique rose, et portant manteau, les bras pendants, les mains ouvertes. De chaque côté de lui, des têtes de chérubins.

A gauche de l'arcade :

Ecce Homo. — Statue. — Plâtre. — H. 2m. — Par CORTOT (JEAN-PIERRE).

Le Christ est couronné d'épines et couvert d'une draperie passée sur l'épaule gauche et roulée autour des reins; il a les bras pendants, les poignets liés, et tient un roseau dans la main gauche. Derrière lui, et à sa droite, une colonne terminée par un anneau dans lequel est passée une grosse corde.

Salon de 1819 (nº 1234).

Au-dessus :

Moïse recevant les tables de la loi. — Toile marouflée. — H. 8m. — L. 2m,20. Par NORBLIN (SÉBASTIEN-LOUIS-GUILLAUME).

Moïse, en tunique lilas et en manteau bleu, est agenouillé, à droite, au sommet du mont Sinaï, les mains tendues en avant pour recevoir les tables de la loi que lui apportent deux petits anges ailés accompagnés de deux plus grands qui sonnent de la trompette. L'un des deux petits anges a les reins couverts d'une draperie rose; l'autre est nu. Les deux autres anges sont drapés, le premier de bleu, le second de marron. Dieu, le Père, portant une longue barbe blanche, vêtu d'une tunique bleue et d'un manteau rouge flottant, est assis, de face, sur des nuages, dans la partie supé-

rieure de la composition. Il appuie le bras droit sur l'épaule d'un ange debout à côté de lui, et de la main gauche semble donner un ordre à un deuxième ange placé à sa gauche et qui prend son vol vers la terre en embouchant une trompette.

Dans le bas, au pied de la montagne, trois Israélites, les regards attachés sur Moïse. L'un est de face, en tunique lilas et manteau violet, les bras en l'air. Un autre est de profil, en tunique bleue et manteau brun, les bras repliés, les mains ouvertes. Le dernier est de face et drapé de rose. Au fond, à gauche, la campagne.

Signé à droite : NORBLIN M.DCCC.LXXII.

CHAPELLE SAINT-JOSEPH.

Cette chapelle est élevée de trois marches au-dessus de la précédente. Ses quatre murs sont encadrés de pilastres doriques d'où partent des pendentifs qui soutiennent une coupole de forme ellipsoïdale. Dans le mur du fond s'ouvre une grande baie ogivale. L'autel est établi à droite. Il est en bois. Le devant se compose d'un panneau dont le centre est décoré d'une croix grecque entourée de rayons et les quatre coins de rosaces formées de feuilles d'acanthe; les angles sont chanfreinés et renforcés par des têtes de chérubins accompagnées de chutes de feuilles de laurier. Au-dessus s'élève un retable flanqué de colonnes isolées et cannelées d'ordre ionique supportant une demi-coupole qui s'avance sur l'autel, en forme de baldaquin. Cette demi-coupole est encadrée d'un tore de feuilles de chêne et surmontée d'un dôme à base ellipsoïdale. Le dôme est couvert de côtes ornées de feuillage. La partie supérieure du retable est accostée de consoles renversées qui le relient à des panneaux en menuiserie placés de chaque côté. Les ornements de l'autel et ceux du retable se détachent en or sur un fond marron foncé.

Entre les deux colonnes, dans un cadre d'or :

Le bon Pasteur. — Toile. — H. 1m,90. — L. 1m,20. — Par BACCUET (PROSPER). — 1849. — Date de la commande.

Le Christ est debout, à droite, sur un rocher, de profil, un long bâton à la main, au milieu d'un troupeau de moutons. Il est tête nue et vêtu d'une tunique bleue et d'un manteau rouge. Au pied du rocher coule un torrent. A droite et à gauche, un bouquet d'arbres. Au fond, des montagnes.

Dans la coupole :

Le Père éternel. — Peinture sur bois. — H. 1m,80. — L. 1m,40. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Il est représenté à mi-corps, au milieu de nuages, couvert d'une draperie blanche flottante, de face, les bras écartés, les mains ouvertes, les yeux baissés vers la terre. De chaque côté de lui, deux têtes de chérubin.

Contre le mur de gauche est adossé un confessionnal datant du dix-huitième siècle.

Au-dessus :

Moïse frappant le rocher. — Toile. — H. 4m,50. — L. 2m,70. — Par GUICHARD (JOSEPH).

En arrière-plan, Moïse, couvert d'une tunique blanche et d'un manteau rouge, montre le ciel à ses compagnons et frappe de sa baguette un rocher d'où jaillit une source. Un jeune homme, en draperie vert olive, bras et jambes nus, tend une cruche pour recueillir l'eau. Le rocher occupe toute la largeur de la composition, et la source donne naissance à un ruisseau. Au premier plan, à gauche, un Hébreu, agenouillé, de face, soulève la tête de sa femme couchée à terre, de profil, sur un manteau lilas, et lui présente une cruche. L'homme porte une tunique rouge, un manteau vert et un turban blanc. La femme est vêtue d'une robe blanche dont le corsage délacé découvre son sein droit qu'un petit enfant nu cherche à saisir; ses cheveux sont dénoués, sa tête est renversée en arrière, et ses yeux sont fermés. Une de ses compagnes, vêtue d'une robe rouge, est assise près d'elle et la regarde avec pitié. Un jeune homme, couvert d'une draperie jaune ocre, se baisse sur le bord du ruisseau, une cruche à la main. Un peu en arrière, un homme, portant une tunique bleue, un manteau rouge et une draperie blanche sur la tête, s'avance, de profil, vers la droite, en soutenant une jeune fille défaillante, vêtue d'un robe blanche, épaules découvertes, tête renversée en arrière et cheveux flottants; il frappe sur l'épaule d'un Israélite qui se dispose à puiser de l'eau. Ce dernier a le torse nu; ses cheveux sont bouclés et retenus par un bandeau blanc. On aperçoit derrière ce groupe la tête d'un vieillard, les yeux attachés sur Moïse. Tout à fait à gauche, une femme, en robe vert pâle, tend les bras en avant.

A droite, sur la rive opposée du ruisseau, trois hommes, dont deux à genoux, et une femme également à genoux. Le premier, couvert d'une tunique rouge, d'un manteau gris, est vu de profil; il a les bras pendants, les mains ouvertes, les yeux levés vers le ciel, en

signe d'action de grâces. Le deuxième, portant une longue barbe blanche, vêtu d'une tunique brune, coiffé d'un turban gris, est vu de face; il a les mains jointes. Le troisième, ayant une barbe grisonnante et couvert d'une draperie bleue, est vu de profil et tient un bâton à la main. La femme est en robe jaune, en manteau bleu, et porte un voile blanc.

Signé à droite : J. GUICHARD, 1848.

Quatrième travée :

Cette travée sert de passage. Au fond sont pratiquées deux baies rectangulaires donnant accès, celle de droite à la sacristie des Messes, et celle de gauche au vestibule qui débouche sur la rue des Barres. Ces deux baies sont encadrées d'un chambranle à crossettes et closes par une porte en chêne à deux vantaux. Chaque vantail est divisé en trois panneaux moulurés. Dans le panneau du haut se détache une couronne de feuilles de laurier contenant les monogrammes des saints patrons de l'église.

Contre le mur de refend qui sépare la quatrième travée de la chapelle Notre-Dame des Sept-Douleurs :

La Descente de croix. — Groupe. — Plâtre. — H. 4m,50. — L. 3m. — Par GOIS (ETIENNE-PIERRE-ADRIEN).

Un homme, ayant une draperie autour des reins et des sandales aux pieds, soutient de la main droite le corps du Christ qu'il porte sur ses épaules, et tient de la main gauche le montant de l'échelle qu'il descend, le corps en avant. Un autre, drapé et coiffé d'un turban, est debout, à gauche de la croix, et soulève le bras gauche de Jésus, dont un troisième saisit les pieds. Ce dernier est vu de profil, le corps légèrement penché en avant, la jambe droite en arrière; il porte un caleçon; à sa ceinture sont passées des tenailles. A gauche, la Vierge, drapée et voilée, la main droite sur son cœur, la tête inclinée à gauche, les yeux clos. A droite est affaissée la Madeleine, les cheveux tombant en désordre sur ses épaules, le bras gauche pendant, la main droite posée sur une pierre. Derrière la Vierge, un vase. Sur la branche de la croix est jetée une grande draperie dont les plis retombent à terre.

Ce groupe a été offert à l'église par son auteur.

Mur de gauche :

Jésus marchant sur la mer. — Toile. — H. 3m,45. — L. 4m,95. — Par DUBUFE (CLAUDE-MARIE).

Le Christ, portant des cheveux blonds, vêtu d'une tunique rose et d'un manteau bleu flottant, marche sur les flots, la main droite posée sur son cœur, le bras gauche pendant; il s'avance vers un bateau en détresse monté par quelques-uns de ses disciples et ordonne à l'un d'eux de venir à lui. Celui-ci, vêtu de marron clair, met, en hésitant, un pied en dehors de l'embarcation, et, tout en regardant le Christ, dont l'ordre semble l'effrayer, entoure de ses bras le cou d'un de ses compagnons, vieillard à barbe blanche, et drapé de rouge, qui s'est levé à la voix du maître. Parmi les autres disciples, les uns sont debout et les autres à genoux. Les premiers tendent les mains en avant, dans l'attitude de la prière; les autres se tiennent au rebord de la barque.

Ce tableau avait été primitivement commandé pour l'église Saint-Leu. Il a figuré au Salon de 1824, sous le n° 547.

Mur de droite :

Le Christ en croix. — Statue. — Bois. — H. 2m,60. — Par PRÉAULT (ANTOINE-AUGUSTE).

Le Christ est représenté la tête appuyée sur le bras gauche, le dos couvert par une draperie dont les plis inférieurs sont ramenés par devant et passés dans une ceinture de corde.

Signé, sur le socle de la croix : A. PRÉAULT, scul. 1840.

BAS COTÉ DE DROITE.

Première travée :

CHAPELLE SAINT-LOUIS.

Les murs sont nus. L'autel est placé à gauche. Le retable qui le surmonte est composé de deux pilastres cannelés et rudentés d'ordre ionique, d'un entablement et d'un fronton triangulaire.

Entre les pilastres :

Jésus donnant les clefs à saint Pierre. Toile. — H. 1m,55. — L. 1m,30. — Par DE JONQUIÈRES (VICTOR).

Le Christ, vu de profil, portant une tunique rouge et un manteau bleu, remet les clefs à saint Pierre agenouillé à ses pieds et lui montre le ciel. Saint Pierre met la main droite sur son cœur et tend la main gauche pour recevoir le dépôt qui lui est confié; il est vêtu d'une tunique verte et d'un manteau rouge qu'il a rejeté en arrière. Au fond, la mer. Dans le lointain, à gauche, une montagne sur laquelle s'élève une ville.

Signé à gauche : V. DE JONQUIÈRES, 1843.

Mur du fond :

Jésus-Christ et les petits enfants. — Peinture sur velours. — H. 1m,20. — L. 1m,10. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Le Christ, en tunique blanche et en manteau rouge, s'avance de face, en bénissant des enfants de la main droite, tandis que la main gauche retient les plis de son manteau. A gauche de la composition, deux petites filles et un petit garçon; à droite, deux petits garçons. L'une des petites filles, en robe blanche, ayant une ceinture noire, un fichu rouge et une coiffure de dentelle, est debout, la main droite sur son cœur, le bras gauche pendant, la tête baissée. L'autre, en robe vert foncé, est agenouillée, les mains jointes, le regard attaché sur le Sauveur. Le petit garçon de gauche, en tunique jaune ocre, est prosterné, de profil, les mains croisées. Les deux enfants de droite sont debout. Le premier, vêtu d'une courte tunique vermillon, est vu de profil, accoudé sur une espèce de pupitre. Le second, portant une courte tunique vert olive, est de trois quarts; il semble s'adresser au précédent. Au premier plan, deux colonnes. Au fond, un mur percé à droite d'une fenêtre. Le sol est dallé de marbre.

Mur de droite :

La Décollation de saint Jean. — Toile. — 1m,50. — L. 2m. — Attribué à Robusti (Jacopo), dit le Tintoret.

Saint Jean, portant une draperie rouge autour des reins, est agenouillé, les mains liées derrière le dos. Un bourreau, vêtu d'une draperie de pourpre roulée autour de la taille, saisit les cheveux du saint et se dispose à lui trancher la tête. Un jeune homme au torse nu, la tête ceinte d'un bandeau blanc, tient la corde qui entrave les poignets du Précurseur et se détourne avec effroi. A gauche, Hérodiade accompagnée d'une vieille femme. Hérodiade est vue de face; sa robe est violette, et ses cheveux flottent sur ses épaules. La vieille femme est vue de profil et appuyée sur un bâton; elle a une robe de couleur foncée, et sa tête est couverte d'un foulard. A leurs pieds, une croix avec banderole. Au fond, à droite, un mur; à gauche, la balustrade d'un escalier.

Au-dessus :

Ecce Homo. — Toile. — H. 4m. — L. 3m,10. — Par Rouget (Georges), 1835.

Le Christ, ayant une draperie rouge autour des reins, la tête couronnée d'épines, les bras pendants et les mains liées, est debout, à droite, sur une espèce de balcon clos par une balustrade pleine. Il est placé entre un soldat qui tient l'extrémité de la corde en le regardant d'un air menaçant, et Barrabas qui le désigne, avec ironie, à la foule. Le soldat a la tête nue, et sa poitrine est protégée par une cuirasse. Barrabas, portant une longue barbe grisonnante, est vêtu d'une tunique rose et recouvert d'une draperie bleue relevée sur sa tête. Derrière, quatre soldats, la lance au poing. Au bout du balcon, un autre soldat se penche vers la foule, à laquelle il semble adresser la parole. Au pied du balcon, et au milieu de la composition, s'avance, les bras écartés et les mains ouvertes, une femme, en robe jaune ocre et en manteau rouge, dont le regard est attaché sur le Messie et trahit à la fois la crainte et la compassion. A gauche, deux hommes. L'un interpelle le Sauveur que l'autre menace du poing. Le premier, ayant une barbe noire, porte un turban rouge, une tunique bleue et un manteau gris. Le second a pour tout vêtement une draperie bleue roulée autour des reins. Au fond, la foule. A droite, un homme et deux femmes. L'homme, vêtu d'une tunique grise et d'un manteau blanc, est vu de profil, la main droite posée sur le cœur et les yeux tournés vers le Christ. L'une des femmes, en robe grise et en manteau vert olive, se détourne et s'appuie sur sa compagne qui est vue de face et drapée de blanc.

Au-dessus de l'autel :

Jésus chez Marthe et Marie. — Toile. — H. 1m,40. — L. 2m,30. — École italienne. — Dix-septième siècle.

Jésus, couvert d'une tunique grise et d'un manteau blanc, est assis à droite, de profil, une main levée vers le ciel, l'autre posée sur ses genoux. Marie est assise à sa gauche, de profil, les bras croisés; elle a une robe jaune, et ses cheveux retombent en boucles sur ses épaules. Marthe est debout à sa droite, de face, le bras droit pendant, la main gauche sur son cœur. Elle porte une robe rouge, un fichu et un bonnet blancs. Derrière le Christ, un rideau rouge. Au fond et à gauche, un aqueduc.

Deuxième travée :

CHAPELLE SAINT-JEAN-BAPTISTE.

Les murs de cette chapelle sont revêtus d'une décoration polychrome. L'autel est placé à gauche; il est en bois et date de la

fin du dix-huitième siècle. Le devant est décoré de panneaux simplement moulurés. Le gradin est couvert de postes feuillagées. Le retable est encadré de panneaux et terminé par une frise dont la corniche s'élève en s'arrondissant au centre, en forme de fronton. Dans l'axe est pratiquée une niche rectangulaire flanquée de pilastres cannelés et rudentés d'ordre ionique.

Dans la niche :

Saint Jean prêchant. — Haut relief. — Plâtre. — H. 1m,50. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Le Précurseur, vu de face, est assis sur un quartier de rocher; il montre le ciel et tient une croix autour de laquelle s'enroule une banderole. Ses cheveux tombent en boucles sur ses épaules, et ses reins sont couverts d'une peau de mouton.

L'autel et le retable sont peints en marron foncé.

Le lambris est en chêne; il est divisé par des pilastres surmontés d'un amortissement orné de feuilles d'acanthe. Entre les pilastres sont disposées trois rangées de panneaux superposés et séparés entre eux par des montants et des traverses chanfreinés. Les panneaux du haut et ceux du bas forment frise et sont ajourés de quatrefeuilles.

La voûte est peinte en gris perle; les nervures sont dorées, ainsi que la clef, qui est composée de feuilles d'acanthe.

Au-dessus de l'autel :

Saint Jean prêchant dans le désert. — Toile marouflée. — H. 4m. — L. 6m. — Par Brune (Adolphe).

Le saint est vu de profil, la tête tournée à droite; il montre le ciel et présente une croix; autour de sa taille est roulée une peau de mouton. Devant lui, un groupe de cinq hommes, dont trois assis et deux debout. Le premier, ayant une draperie grise autour des reins, est vu de face, la tête appuyée sur sa main droite, dans l'attitude de la méditation, la main gauche posée sur le genou du deuxième qui semble lui parler. Celui-ci est vu de profil, les bras écartés, les mains ouvertes, en tunique blanche rayée de rose. Le troisième, portant une barbe noire, vêtu d'une tunique rouge et coiffé d'un turban blanc, est placé un peu en arrière, le coude gauche sur un quartier de rocher, la tête appuyée sur sa main. Le quatrième, en tunique vert pâle et en draperie blanche relevée sur la tête, se penche en avant, le bras droit replié sur la poitrine, pour mieux entendre les paroles du Précurseur. Le dernier, un jeune homme, a un bonnet marron et une tunique grise; il est en partie caché par les rochers. A droite, au premier plan, est assis, de profil, les jambes ramassées et les mains croisées sur ses genoux, un nègre coiffé d'un fez grenat avec turban vert, et protégé par un manteau rouge à capuchon. Un peu en arrière, une jeune femme, vue de profil, vêtue d'une robe grise et d'une sorte de petit châle gris perle, se baisse pour déposer à terre, sur une draperie rouge, un petit enfant enveloppé dans une couverture marron. Une autre femme, en robe bleue, en manteau blanc et ayant un foulard jaune autour de la tête, est accoudée, de face, sur un quartier de rocher, la figure pensive. Une jeune fille, vêtue de blanc, est assise tout à fait à droite, la tête couronnée de fleurs, les bras posés sur les genoux. Sa mère, portant une robe grise et un foulard vert, se penche vers elle et semble lui adresser la parole. En arrière-plan, trois hommes dont on n'aperçoit que la partie supérieure du corps. L'un, vu de profil, est drapé de blanc, la tête à moitié chauve, les bras croisés sur la poitrine. Le deuxième, vêtu d'une tunique violette et coiffé d'un burnous blanc, s'appuie sur un bâton. Le troisième est à peine visible. A gauche sont assises deux jeunes filles vêtues de bleu. L'horizon est borné par une montagne.

La frise qui s'étend au-dessous de cette peinture comporte trois panneaux, fond rouge brique, offrant chacun un vase accosté de dauphins terminés en rinceaux et peints en grisailles.

Mur de droite :

La décollation de saint Jean-Baptiste. Toile marouflée. — H. 2m,80. — L. 3m,25. — Par Brune (Adolphe).

Saint Jean, ayant une peau de mouton autour des reins, est agenouillé dans sa prison, le bras droit pendant, la main gauche sur son cœur, les yeux levés vers le ciel. Un bourreau, en courte tunique sombre, en manteau violet foncé passé sur l'épaule droite et des sandales aux pieds, serre dans la main droite un glaive en forme de yatagan; de la main gauche il saisit les cheveux du saint. Un peu en arrière, et la main gauche sur la poignée de son glaive, se tient un soldat coiffé d'un casque orné de plumes noires, et enveloppé dans un manteau rouge. Un homme, dont le costume est semblable à celui du bourreau, entre dans la prison, un plat de cuivre

à la main. Derrière lui apparaît la tête casquée d'un soldat.

Signé à gauche : Ad. Brune.

Au-dessus :

La tête de saint Jean apportée à Hérodiade. — Toile marouflée. — H. 4m. — L. 6m. — Par Brune (Adolphe).

Un soldat, accompagné d'un bourreau, s'incline devant Hérodiade et lui présente la tête de saint Jean qui est déposée dans un plat de cuivre placé sur une serviette rose. Le soldat est casqué et vêtu d'une courte tunique violet foncé sur laquelle est passée une cotte de mailles; il a les bras et les jambes nus; sa tête est en partie cachée par son bras droit. Le bourreau, vêtu du même costume que dans la composition précédente, s'incline, la main droite posée sur le dos du soldat, le bras gauche replié sur sa poitrine. Hérodiade, debout et de profil, à droite, sur une espèce de palier, élevé de deux marches, montre la tête du Précurseur de la main droite; son bras gauche est pendant, son attitude est à la fois triste et méditative. Elle porte une jupe jaune, une longue robe blanche serrée à la taille par une ceinture d'or et fendue sur le côté, un voile rose et une écharpe de gaze. Un petit nègre, à demi couvert par une draperie jaune rayée de blanc, tient la queue de sa robe. A sa droite, la tête d'une jeune fille dont les traits marquent la frayeur, et un enfant habillé de blanc se rejetant vers sa mère, en robe rose, en manteau violet et ayant une coiffure blanche, qui elle-même s'enfuit, les bras étendus en avant, les mains jointes; puis un homme, la tête à moitié chauve, portant une longue tunique blanche, qui semble adresser des reproches à Hérode, assis à gauche de la composition. Une femme placée derrière Hérodiade se détourne avec un geste d'horreur. Elle est vêtue d'une robe blanche et d'un manteau rouge; sa tête est ceinte d'un diadème; à son cou pend un collier d'or. Derrière elle, deux suivantes, l'une en robe verte et l'autre en robe violette. On aperçoit, à l'arrière-plan, un prêtre, à longue barbe grise, et coiffé d'une mitre, un nègre au torse nu et un homme drapé de blanc. Sur les marches, un vase et une guirlande de fleurs.

Hérode, couvert d'un manteau de pourpre et coiffé d'un turban blanc à aigrette, est vu de profil, une main posée sur le bras de son siège, l'autre sur son genou. Au pied du siège, une table recouverte d'une nappe blanche est chargée de vaisselle d'or. Au bout de cette table est assise, de face, une femme en robe vert pâle enrichie de dessins d'or, qui cache sa tête dans ses mains. De chaque côté du monarque, des soldats auxquels se mêlent des curieux. Au fond, un mur percé dans son axe d'une grande arcade par laquelle on aperçoit un arc de triomphe et un mur crénelé.

Cette toile a figuré au Salon de 1868 (no 368).

Troisième travée :

CHAPELLE SAINTE-GENEVIÈVE.

L'autel est adossé contre le mur de gauche. Il est en bois et affecte la forme d'un tombeau. Le devant est encadré de pilastres et orné de cannelures feuillagées. Les pilastres sont chargés de piastres. Le tabernacle est rectangulaire; la porte présente un bas-relief.

L'Adoration des bergers. — Bas-relief cintré. — Cuivre. — H. 0m,37. — L. 0m,26. — École flamande. — Dix-septième siècle.

La Vierge est agenouillée à gauche, de profil, les mains jointes, devant une crèche dans laquelle repose l'Enfant Jésus. A droite est prosterné un berger, vu de profil; il a la main droite sur son cœur et un agneau sous le bras gauche. Devant lui est déposée une corbeille remplie de présents. En avant se trouve une femme représentée à mi-corps, vue de dos, son enfant dans les bras. Au pied de la crèche, un ange agenouillé de face, les mains croisées sur la poitrine. En arrière-plan, et à gauche, deux bergers tenant une cornemuse. L'un d'eux est accompagné de son chien. Au fond, des colonnes entre lesquelles se montrent la tête d'un âne et celle d'un bœuf. Au sommet, à gauche, une colombe planant au milieu de rayons; à droite, une draperie relevée et nouée.

L'autel est accosté de deux piédestaux à panneaux moulurés sur lesquels se dressent deux colonnes cannelées d'ordre ionique supportant un entablement dont la corniche est décorée de modillons et la frise d'un tore de feuilles de chêne. Sur l'entablement est placée une espèce de châsse recouverte d'un dôme orné de cannelures feuillagées et dominée par un piédouche soutenant une croix. Aux angles de la châsse sont sculptées des têtes de chérubins sur lesquelles sont relevées les extrémités d'une draperie formant festons. Entre les deux colonnes se développe un arc en plein cintre dont la voussure présente une série de boucles contenant des rosaces. Deux cartouches circulaires, accompagnés de bran-

ches de laurier, remplissent les écoinçons. Dans le cartouche de gauche se détache le monogramme de saint Gervais, et dans celui de droite le chiffre de saint Protais. L'autel et le retable datent du dix-septième siècle ; ils sont peints en marron foncé.

Dans l'arcade :

Sainte Geneviève rendant la vue à sa mère.— Toile. — H. 2m,20. — L. 1m,76. — Par BOULANGER (CLÉMENT). — 1841. — Date de la commande.

Sainte Geneviève touche de la main droite les yeux de sa mère et appuie la main gauche sur son épaule. La sainte est debout et de trois quarts; elle porte une robe grise et une ceinture rose; à son cou est passée une petite chaîne à laquelle est suspendu un médaillon. Sa mère, vêtue d'un jupon brun, d'une robe lilas foncé et d'un voile blanc, est assise, de face, sur une pierre, les bras croisés sur sa poitrine, son manteau posé sur ses genoux. A terre, une cruche de grès. A gauche, un puits. Au fond, la campagne. Dans le lointain, le mont Valérien.

Mur de droite :

Sainte Geneviève implorant la clémence de Childéric en faveur des condamnés. — Toile marouflée. — H. 3m,45. — L. 2m,90. — Par M. GLAIZE (AUGUSTE). — 1863. — Date de la commande.

Sainte Geneviève, portant une robe blanche, un voile bleu pâle et un médaillon au cou, se tient à gauche, au pied du trône de Childéric vers lequel elle tend les bras en détournant la tête. Le Roi est assis, de face, un sceptre dans la main droite, le poing gauche fermé et posé sur son genou, le sourcil froncé, les yeux attachés sur la jeune sainte dont la prière semble l'irriter; il a une tunique rose et un manteau de pourpre rehaussé d'une bordure d'or; sa tête est ceinte d'une couronne. Le siège sur lequel il est assis est élevé de quatre marches recouvertes d'un tapis vert et placé sous un baldaquin cintré tendu d'une étoffe de même couleur. Le siège et les marches sont en cuivre doré et repoussé. En bas des marches est couché un prisonnier enchaîné et vêtu seulement de braies de couleur foncée. Un bourreau, placé à droite de la composition, attend l'ordre de Childéric pour décapiter un second prisonnier agenouillé près d'un billot, les mains liées derrière le dos. Le bourreau a les cheveux relevés sur le sommet de la tête et retenus par une bandelette; il est couvert d'une peau de bête et porte des braies bleues autour desquelles s'enroulent les courroies de ses sandales. Le prisonnier a des braies grises. De chaque côté du siège royal se tiennent deux soldats cuirassés et casqués ayant une francisque à la main. Le mur du fond est percé, à droite et à gauche, d'une arcade en plein cintre.

Signé à gauche : A. GLAIZE.

Au-dessus :

Sainte Geneviève arrêtant Attila. — Toile marouflée. — H. 4m. — L. 6m,60. — Par M. GLAIZE (AUGUSTE).

La sainte, en robe rose, en manteau brun, ayant un médaillon au cou, est agenouillée à droite, de profil, les bras pendants, les mains ouvertes, les cheveux tombant en nattes sur sa poitrine, les yeux levés vers le ciel. A côté d'elle, à terre, une quenouille; derrière elle, deux moutons.

Attila arrête son cheval à sa vue. Le roi des Huns est coiffé d'un casque surmonté d'une couronne de laurier en or; il porte des jambières d'acier, une cuirasse composée de plaques de métal en forme d'écailles, et un manteau rouge rejeté en arrière; à sa ceinture sont passés deux poignards, dont l'un est dégaîné et teint de sang; sa figure est encadrée d'une barbe rousse, et ses traits marquent à la fois la colère et l'indécision. Quatre anges se dressent devant lui. Trois d'entre eux étendent les bras en avant pour s'opposer à sa marche; le quatrième lui montre le sang qui souille son poignard et lui ordonne de s'éloigner. Le premier ange est habillé de violet pâle; le deuxième, de lilas; le troisième, de carmin; le dernier est vêtu d'une tunique bleu pâle et d'un manteau blanc flottant.

Derrière Attila, un soldat à pied et un groupe de quatre cavaliers, dont les chevaux ont déjà fait demi-tour. Le soldat est tête nue, en sayon bleu et braies grises; il se penche en avant, sa lance dans la main droite, le poing gauche fermé, et regarde le Roi dont le mouvement paraît le surprendre. Les cavaliers ont la tête tournée vers leur chef; ils portent un casque, une cuirasse de cuir et des braies de couleur foncée. Au fond, à gauche, l'armée du conquérant. Dans le lointain, à droite, les murs de la cité.

Signé, à droite : A. GLAIZE, 1863.

La frise qui sépare ces deux peintures est ornée de rinceaux en grisaille sur un fond rouge brique; elle est divisée en trois pan-

neaux par de petits pilastres fond noir occupés chacun par une espèce de balustre.

Mur de gauche, au-dessus de l'autel :

Anges portant la châsse contenant les reliques de sainte Geneviève. — Toile marouflée. — H. 4m. — L. 2m,30. — Par M. Glaize (Auguste).

Trois anges transportent une châsse en cuivre doré qui affecte la forme d'un tombeau et présente de petites arcatures encadrant des figures de saints. Au-dessus brille une étoile. Le premier ange est vêtu d'une robe jaune pâle et d'un manteau rouge; le deuxième, d'une robe grise; le troisième, d'une robe rose. Un quatrième ange, en tunique jaune, escorte la châsse qu'il désigne du doigt. En bas de la composition et à gauche sont agenouillés une vieille femme et un enfant. La femme a la main droite sur son cœur et tient un cierge allumé dans la main gauche; elle est drapée de lilas foncé et coiffée d'un bonnet blanc. L'enfant a le bras gauche replié sur sa poitrine; il est vêtu d'une blouse bleue; à son cou est suspendu un petit médaillon.

Signé, à droite : A. Glaize, 1863.

Au-dessus de la baie mettant en communication la chapelle Sainte-Geneviève avec celle qui est dédiée à saint Gervais et à saint Protais :

Ange recueillant les prières des fidèles. — Toile marouflée. — H. 4m. — L. 1m,55. — Par M. Glaize (Auguste).

Une femme, vêtue d'une robe rouge, vient ajouter un cierge à ceux qui brûlent déjà en l'honneur de sainte Geneviève. De chaque côté, sont agenouillés des fidèles. Un vieillard, au torse nu et en pantalon gris, s'appuie sur des béquilles. Une femme, portant une robe bleue et un foulard vert, montre le ciel de la main gauche et enlace de son bras droit la taille d'une petite fille, en robe bleue et en bonnet blanc, qui présente un cierge. Ces quatre personnages sont représentés de dos. A gauche et de face un ouvrier, en bourgeron, les mains jointes; à droite, un religieux, en robe noire, les bras écartés, les mains ouvertes, les yeux levés vers le ciel, dans l'attitude de l'extase. Au-dessus plane un ange, vêtu de blanc, dont les bras sont tendus vers la terre.

Quatrième travée.

CHAPELLE SAINT-GERVAIS ET SAINT-PROTAIS.

Cette chapelle est précédée de six marches et limitée par une balustrade. L'autel, du dix-huitième siècle, est installé contre le mur du fond. Le devant porte, au centre, un médaillon ovale, genre rocaille, accompagné de deux petites palmes, et renfermant une colombe planant au milieu de nuages et de rayons. Le retable se compose d'un cadre surmonté d'une corniche ornée d'oves. Dans le cadre :

Saint Jean prêchant dans le désert. — Bas-relief. — Plâtre. — H. 1m. — L. 2m,20. — Par Desprez (Louis), 1836. — Date de la commande.

Le Précurseur, enveloppé dans un manteau, est debout, vu de trois quarts, à droite; il montre le ciel d'une main, et de l'autre désigne un évangile ouvert et déposé sur un quartier de rocher derrière lequel croît un chêne dont on ne voit que le tronc. Au premier plan et tout à fait à gauche, un homme assis sur une pierre, la main gauche posée sur un tronc d'arbre brisé. Près de lui, un vieillard appuyé sur un bâton, et couvert d'un manteau relevé sur sa tête en guise de capuchon. Au milieu de la composition et un peu en arrière, un troisième homme drapé, de profil, les bras croisés sur la poitrine, et un jeune homme, les mains posées sur un quartier de rocher. Au fond, six autres personnages, parmi lesquels on remarque un soldat. Dans le lointain, des montagnes.

Au-dessus :

La Vierge et l'Enfant Jésus. — Statue. — Pierre peinte. — H. 1m,40. — École française. — Seizième siècle.

Elle est drapée, porte l'enfant Jésus sur le bras droit, et présente une branche de lis de la main gauche.

Cette statue, suivant une tradition, était autrefois placée au coin de la rue du Roi-de-Sicile.

La clef de la voûte est décorée de têtes de chérubins et d'écussons aux chiffres des saints patrons de l'église.

Mur de droite :

Saint Gervais et saint Protais refusant de sacrifier aux faux dieux. — Toile marouflée. — H. 6m,50. — L. 5m,25. — Par Hesse (Jean-Baptiste-Alexandre). — 1863. — Date de la commande.

Saint Gervais et saint Protais, debout au milieu de la composition, se tiennent par la main et montrent le ciel en tournant le dos à un prêtre païen qui leur présente un plat d'or et leur désigne une statue colossale de Jupiter, en bronze. Les deux saints ont une tunique blanche. Ils portent, en outre, l'un, un man-

teau rose, et l'autre un manteau jaune. Le prêtre est vêtu de blanc et couronné de laurier. Devant lui, un autel circulaire orné de bucranes et de guirlandes. Sur l'autel, brûlent des parfums. Un bourreau, au torse nu, placé en face du prêtre et caché en partie par la fumée des parfums, lève en l'air une corde dont il se dispose à enlacer les deux saints. A droite, au premier plan, un homme, ayant la poitrine nue, la tête ceinte de laurier, une massue sur l'épaule droite, a le bras gauche appuyé sur l'encolure d'un bœuf. En arrière-plan, deux enfants, habillés de blanc et assistant le prêtre. L'un présente un coffret en détournant la tête, l'autre a les traits contractés par la frayeur. Au fond, un homme, drapé de gris, se cache la tête à l'aide de sa main gauche.

A gauche, sont agenouillés deux hommes et deux femmes. L'une des femmes, en manteau bleu et voilée de blanc, porte à ses lèvres le pan de la tunique de l'un des saints; l'autre, en robe blanche et en manteau jaune, croise les mains dans l'attitude de la prière, et se rejette en arrière à la vue d'un licteur qui frappe l'homme d'une verge. Le licteur porte une tunique bleu pâle et un manteau jaune; il tient un faisceau sur son épaule gauche. L'homme est drapé de violet; il avance un bras en avant et cherche à détourner les coups. Le consul Astasius, portant une tunique violet pâle et un manteau blanc bordé de rouge, est assis en arrière-plan, sur un siège placé sur un haut soubassement; il tient un parchemin roulé et donne l'ordre de saisir saint Gervais et saint Protais. Derrière lui, deux conseillers. L'un, ayant une longue barbe, vêtu d'une tunique bleu pâle et d'un manteau gris relevé sur sa tête, se penche vers le consul et semble lui adresser la parole. L'autre est en robe rouge et en manteau blanc; il replie le bras droit sur sa poitrine et appuie la main gauche sur la hanche, dans l'attitude de l'indifférence. Au pied du soubassement et en avant, deux licteurs, en courte tunique marron et en manteau vert; à gauche, des soldats tenant des enseignes. Un second bourreau, qui porte une draperie marron clair autour des reins, s'avance en désignant les deux saints, une corde sur l'épaule, la tête tournée en arrière, du côté d'Astasius.

Au milieu de la composition, en avant, un vase en cuivre ciselé et une corbeille renversée, d'où s'échappent des petits pains. Sur la corbeille, une draperie rouge, et sur le vase une guirlande de pavots et de roses trémières.

Au fond, une colonne de marbre rouge.

Signé, à gauche : Alexandre Hesse.

Mur de droite :

Saint Ambroise découvrant les corps de saint Gervais et de saint Protais. — Toile marouflée. — H. 5m,50 — L. 1m,90. — Par Hesse (Jean-Baptiste-Alexandre).

Saint Ambroise, portant une barbe grise, une robe blanche, une chape rose, un pallium et une mitre blanche, est debout, vu de profil à droite, sur une pierre tumulaire, le bras droit levé en l'air, sa crosse dans la main gauche, les yeux fixés sur les cadavres de saint Gervais et de saint Protais que l'on vient de découvrir. Les saints martyrs sont couchés côte à côte, dans la même fosse; ils ont le même costume que dans la composition précédente. Un vieillard à barbe blanche, vêtu d'une tunique bleue et d'un manteau marron, se baisse pour soulever le linceul qui les recouvre; son regard marque l'étonnement; à ses pieds, une pioche et une corde. Un fossoyeur, en tunique jaune ocre, est assis, de face, au bord de la tombe, sa bêche à la main. Derrière le saint évêque est agenouillé, les mains jointes, saint Paulin, en chape violet foncé, mitre blanche et pallium. Au milieu, un clerc et deux enfants de chœur, vêtus de noir. Le clerc tient une croix, et les enfants de chœur un cierge. A gauche est prosternée, de profil, les yeux levés vers le ciel et les mains jointes, une femme en robe marron, avec une coiffure blanche. Derrière elle, un homme, couvert d'une tunique violette et d'un manteau vert olive, lève les bras. En arrière-plan, plusieurs têtes de curieux. Au fond, s'élève un baptistère, composé de quatre colonnes de marbre bleu à chapiteaux dorés, d'un dôme et d'un lanternon ajouré, de forme polygonale. Le lanternon est terminé par une croix d'or. Cet édicule se détache sur un hémicycle décoré de pilastres d'ordre corinthien. Au sommet de la composition, saint Gervais et saint Protais assis sur des nuages et tenant une palme.

Signé, à droite : Alexe H.

Au-dessus du monument de Michel Le Tellier, dont nous parlerons ci-après, dans la partie supérieure du mur de refend qui sépare la chapelle Saint-Gervais et Saint-Protais de la chapelle Sainte-Geneviève :

Translation des reliques de saint Gervais et de saint Protais. — Toile marouflée. — H. 5m,50. — L. 6m,50. — Par Hesse (Jean-Baptiste-Alexandre).

Quatre hommes, vêtus de blanc, portent

sur leurs épaules un lit de parade, sur lequel sont étendus les deux saints martyrs, dont le corps est recouvert d'une riche draperie jaune, et dont la tête repose sur un traversin à raies rouges et vertes, orné de glands d'or. Sur le lit est jetée une longue draperie rose rehaussée de dessins et frangée d'or. Le cortège s'apprête à descendre quelques marches; il est suivi par saint Ambroise, accompagné de son clergé. La foule se presse sur son passage. A droite, au premier plan, un vieillard infirme, au torse nu, est couché sur le dos, les bras en l'air, les mains jointes, la tête sur un sac. A terre, ses béquilles. Près de lui est agenouillée une jeune mère, en robe violet pâle, en manteau brun, les cheveux flottants, dont le regard exprime à la fois la surprise et la joie à la vue de son enfant malade, qui se dresse sur son séant, et semble renaître à la vie. L'enfant est habillé de marron clair. Une femme, vêtue d'une robe verte, se prosterne devant le corps des martyrs, et élève vers eux une petite draperie blanche appartenant à son enfant, en danger de mort. A gauche, sont agenouillés un homme et une femme. L'homme, en tunique jaune ocre, étend les bras en avant. La femme, portant une robe brune et un voile marron clair, réclame l'intervention des saints en faveur de sa fille malade, en robe blanche et en manteau bleu pâle, qui est étendue à terre, sur une couverture, la tête appuyée sur un coussin rouge, un crucifix dans la main droite, la main gauche dans la main de sa mère. Un homme, vu de profil, couvert d'une tunique blanche et en manteau bleu, se prosterne en avant du cortège, la face contre terre, les bras allongés, les mains jointes. Un peu en arrière, une jeune fille, de face, soutient son père aveugle, qui s'aide d'un bâton, et tend les bras vers les saints. Au fond, trois hommes, dont l'un lève ses béquilles en l'air. En bas des marches, deux enfants de chœur agitant des encensoirs. En arrière-plan, un prêtre, suivi d'enfants de chœur, entre dans la basilique Fausta, où vont être déposés les restes des martyrs. L'un des enfants porte une croix, les autres ont un cierge à la main. Au-dessus des saints deux anges portés sur des nuages et jetant des fleurs. L'un est vêtu d'une robe rose et d'un manteau bleu; l'autre, d'une robe bleu pâle. Au fond, la porte de la basilique, une tour et un mur couronné de merlons.

Signé, au milieu : A. H. M.DCCC.LXVII.

Au-dessous de cette toile, en contre-bas de la chapelle de Saint-Gervais et Saint-Protais, est placé le monument funéraire du chancelier Michel Le Tellier. Ce monument est élevé sur un assez haut soubassement; il se compose d'un sarcophage de marbre noir supporté par deux têtes d'homme, de marbre blanc. Sur le sarcophage :

Le chancelier Michel Le Tellier accompagné d'un petit ange portant un écusson à ses armes. — Groupe. — Marbre. — H. 1m. — L. 2m. — Par MAZELINE (PIERRE) et HURTRELLE (SIMON). — Vers 1685.

Le Chancelier est représenté en robe, le cordon de l'ordre du Saint-Esprit au cou, à demi couché sur un manteau d'hermine, la jambe droite allongée, la gauche repliée, le coude droit appuyé sur un coffret soutenu par quatre griffes de lion et orné de fleurs de lis. L'ange est à demi agenouillé aux pieds du magistrat; il tient l'écusson de la main gauche, et essuie de la main droite ses yeux remplis de larmes.

A gauche :

La Religion. — Statue. — Marbre. — H. 1m,35. — Par MAZELINE et HURTRELLE.

La Religion est symbolisée par une jeune femme assise, la main droite posée sur le fût d'une colonne brisée; la main gauche sur son cœur, les yeux levés vers le ciel. Elle est vêtue d'une robe serrée à la taille par une ceinture, et d'un manteau rejeté en arrière et ramené sur ses genoux; sa tête est ceinte d'un diadème; ses pieds sont chaussés de sandales.

A droite :

La Foi. — Statue. — Marbre. — H. 1m,35. Par MAZELINE et HURTRELLE.

Elle est personnifiée par une jeune femme drapée et voilée, les yeux attachés sur un crucifix qu'elle tient à la main.

Ce tombeau, qui a fait partie du Musée des Monuments français, sous le n° 232, a été rendu, en 1817, à l'église Saint-Gervais. Ainsi qu'on le voit par la gravure insérée dans le tome II de l'ouvrage de Germain Brice (édition de 1752), il était primitivement placé sous un arc assez élevé, porté par deux jambages et couronné d'un fronton sur lequel étaient assises deux figures symbolisant la *Prudence* et la *Justice*. Le support du sarcophage était, en outre, décoré d'un bas-relief en bronze, par GIRARDON, représentant *saint Charles guérissant les pestiférés.*

CHAPELLE DE LA VIERGE.

Cette chapelle comporte deux travées droites

et trois en hémicycle. Chaque travée est munie d'une baie à meneaux et lacis de nervures prismatiques. Les trois fenêtres du fond sont plus étroites que les autres, celles de la première travée sont aveugles et couvertes de peintures murales. Les murs latéraux, au-dessous des fenêtres, sont ornés, entre les colonnes engagées qui reçoivent les arceaux de la voûte, d'un gracieux système d'arcatures en panneaux formant soubassement. Les nervures des voûtes composent une espèce de broderie de croisées d'ogives, de liernes, de tiercerons et de formerets qui se ramifient et s'entrelacent, comme des branchages, dans tous les sens à l'intrados. Chaque point d'intersection est décoré d'un cul-de-lampe. Du centre des voûtes descendent deux clefs en pendentifs. Celle qui pend au-dessus du sanctuaire forme une vaste couronne de pierre évidée à jour de 2m,48 de diamètre et de 1m,15 de saillie. Elle est suspendue dans le vide, soutenue par des demi-arcs qui eux-mêmes portent en l'air sans toucher à la voûte. Sur le devant se trouve une tour crénelée, donjonnée et étoilée, dont la porte est garnie de sa grille d'imposte et de sa herse. Cette clef a été exécutée en 1517 par les frères JACQUET dits GRENOBLE.

La deuxième clef est également soutenue par des demi-arcs; son noyau, en poinçon, est orné d'arabesques, de têtes humaines et de feuillages ciselés dans la masse. A la base des nervures en arête qui occupent les angles de la chapelle se détachent deux petits anges dans l'attitude de l'adoration.

Cette partie de l'édifice a été restaurée en 1844 et inaugurée le 24 juin 1845, par l'archevêque de Chalcédoine. L'autel, qui a été érigé d'après les plans de VICTOR BALTARD, est établi au fond. Il est en pierre et affecte la forme d'un portique. Le devant est décoré de branches d'églantier dont les entre-croisements donnent naissance à de petits losanges. Le retable comporte une arcade surmontée d'un pignon à gâble aigu dont les rampants sont couverts de crochets composés de feuilles de chou frisé. Cette arcade est cantonnée de deux contreforts pentagones terminés en pinacles pointus et fleuronnés. Les faces des contreforts sont chargées de ciselures et de festons, et présentent des niches superposées avec dais et culs-de-lampe, abritant les statuettes des Évangélistes.

Sous l'arcade :

La Vierge. — Statue. — Pierre. — H. 2m. — Par OUDINÉ (EUGÈNE-ANDRÉ). — 1844.

Drapée et voilée, la tête ceinte d'une couronne, elle porte l'Enfant Jésus dans ses bras.

Signé à droite : E. A. OUDINÉ.

Dans deux petits renfoncements, ménagés derrière l'autel, et de chaque côté, mais hors œuvre, sont placées deux armoires basses à deux vantaux ornées d'appliques en marbre noir. Ces armoires sont du dix-septième siècle.

La partie inférieure du soubassement des deux premières travées est dissimulée sous une tenture peinte en rouge brique clair. La partie supérieure comprend quatre médaillons circulaires contenant divers sujets emblématiques tirés des litanies de la Vierge.

Première travée de droite :

L'Annonciation. — Peinture murale. — H. 4m,50. — L. 2m. — Par DELORME (PIERRE-CLAUDE-FRANÇOIS).

La Vierge est debout devant un prie-Dieu, la tête de profil et tournée à gauche, les cheveux flottants, la main droite sur son cœur, les yeux baissés. Elle écoute avec recueillement la salutation de l'archange Gabriel qui lui montre le ciel. La Vierge porte une robe violette et un manteau bleu. L'archange est vêtu d'une tunique blanche et d'une espèce de dalmatique rouge fendue sur le côté, doublée de vert et rehaussée de dessins d'or. A droite, un siège avec un coussin vert. Au fond, une balustrade à jour.

La Visitation. — Peinture murale. — H. 4m,50. — L. 2m. — Par DELORME (P. C. F.).

Sainte Élisabeth, en robe verte et en manteau marron pâle relevé sur la tête, s'avance au-devant de la Vierge, les mains jointes. Celle-ci, vêtue d'une robe violet pâle et d'un manteau bleu agrafé sous le menton, se tient devant elle, la tête baissée, les mains jointes. A droite, un palmier. Au fond, la campagne.

Signé : DELORME. 1842.

Dans l'ogive :

Dieu le Père. — Peinture murale. — H. 3m. — L. 4m. — Par DELORME (P. C. F.).

Il est assis sur des nuages, de face, les bras écartés et bénissant. Sa robe est blanche et son manteau rouge. Autour de lui, des têtes de chérubins. A hauteur de sa poitrine, une colombe.

Première travée de gauche :

La Sainte Famille. — Peinture murale.

— H. 4^m,50. — L. 2^m. — Par Delorme (P. C. F.).

La Vierge, portant une robe violette, un corsage rouge et un manteau bleu relevé sur la tête, est debout, vue de face, les bras pendants, les mains jointes, les yeux attachés sur l'Enfant Jésus couché à terre, sur une draperie blanche posée sur un peu de paille. A droite est saint Jean enfant, vu de profil et adossé à une pierre, les mains croisées, une croix passée dans le bras gauche, les épaules couvertes d'une peau de mouton. Derrière la Vierge, deux palmiers. Au fond, la campagne bornée par une chaîne de montagnes.

L'Ascension. — Peinture murale. — H. 4^m,50. — L. 2^m. — Par Delorme (P. C. F.).

La Vierge est de face, les mains jointes, les cheveux dénoués et flottant sur ses épaules. Elle est vêtue d'une robe violette et d'un manteau bleu dont la bordure d'or est enrichie de perles et de pierres précieuses. Au-dessus de sa tête, la colombe symbolisant le Saint-Esprit. De chaque côté d'elle, un ange agenouillé sur des nuages. L'ange de gauche, en tunique marron clair, joint les mains. Celui de droite, couvert d'une tunique vert pâle, croise les bras sur sa poitrine. Au-dessous d'eux, un arc-en-ciel.

Signé : Delorme. 1842.

Dans l'ogive :

Jésus-Christ. — Peinture murale. — H. 3^m. — L. 4^m. — Par Delorme (P. C. F.).

Il est représenté assis, de trois quarts, sur des nuages, le torse nu, une couronne à la main, une draperie de pourpre sur les genoux.

Deuxième travée.

Chaque arcature encadre une figure symbolique représentant une Vertu.

Travée de gauche :

La Résignation. — Peinture murale. — H. 2^m,10. — L. 0^m,80. — Par Delorme (P. C. F.).

Elle a les bras pendants, les mains jointes, les yeux levés vers le ciel et les cheveux flottants. A son cou est suspendue une croix. Sa robe est vert d'eau et son manteau violet.

La Force.—Peinture murale.— H. 2^m,10. — L. 0^m,80. — Par Delorme (P. C. F.).

Elle porte une robe jaune, un manteau grenat retenu sous le menton par une agrafe ornée d'une colombe ; les cheveux sont nattés et retombent sur les joues en bandeaux, la tête est couverte d'une résille d'or. Elle lit l'Évangile, le coude gauche posé sur un fût de colonne de marbre vert.

Signé, sur le socle de la colonne : Delorme. 1843.

Le Repentir. — Peinture murale. — H. 2^m,10. — L. 0^m,80. — Par Delorme (P. C. F.).

Elle a une jupe brune, une robe marron fendue sur le côté et serrée à la taille par une corde, un voile noir, les cheveux flottants, les mains jointes, les yeux rougis par les pleurs et levés vers le ciel.

La Justice. — Peinture murale. — H. 2^m,10. — L. 0^m,80. — Par Delorme (P. C. F.).

En tunique blanche, en manteau de pourpre, le tête ceinte d'un diadème et les cheveux flottants, elle tient une épée flamboyante dans une main et des balances dans l'autre.

Travée de droite :

La Charité. — Peinture murale. — H. 2^m,10. — L. 0^m,80. — Par Delorme (P. C. F.).

La jeune femme symbolisant la Charité est vêtue d'une robe rouge serrée à la taille par une ceinture bleue et d'un riche manteau vert doublé de jaune; sa tête est coiffée d'une espèce de toque grenat, ornée d'un diadème enrichi de perles et de pierres précieuses. Elle tient un enfant nouveau-né sur le bras droit et couvre des plis de son manteau une petite fille vêtue de blanc qui se presse contre elle, en joignant les mains.

L'Espérance. — Peinture murale. — H. 2^m,10. — L. 0^m,80. — Par Delorme (P. C. F.).

Elle porte une robe vert pâle, un manteau gris agrafé sous le menton par une ancre d'argent; la tête est couronnée de fleurs blanches, les cheveux sont flottants, les bras repliés et les mains tendues vers le ciel.

La Foi.— Peinture murale. — H. 2^m,10. L. 0^m.80. — Par Delorme (P. C. F.).

Elle est couverte d'une robe rose, d'étoles blanches avec croix dorées passées en baudrier et croisées sur la poitrine, d'un manteau bleu relevé sur la tête et d'un béguin blanc. Elle présente de la main droite un calice au-dessus duquel se trouve une hostie et porte une Bible dans la main gauche.

L'Humilité. — Peinture murale. — H. 2^m,10. — L. 0^m,80. — Par Delorme (P. C. F.).

Elle est vêtue d'une robe jaune presque

entièrement recouverte par un manteau marron; les cheveux sont épars sur les épaules, la tête est baissée et les mains sont croisées sur la poitrine.

Ces huit figures symboliques sont représentées de face, la tête ceinte d'une auréole; elles se détachent sur un fond bleu d'azur.

CABINET DE M. LE CURÉ.

Mur de droite :

L'Annonciation. — Toile. — H. 1m,85. — L. 1m,35. — Copie réduite d'après le tableau du GUIDE conservé au Musée du Louvre (n° 311 du Catal. de Both de Tauzia).

Plafond :

Le Saint-Esprit entouré d'une gloire d'anges. — H. 2m. — L. 1m,50. — École française. — Dix-septième siècle.

La colombe symbolisant le Saint-Esprit plane au milieu de nuages. Elle est accompagnée de six têtes de chérubins.

SACRISTIE DES MESSES.

Mur de gauche :

Jésus au jardin des Oliviers. — Toile circulaire. — Diam. 1m,40. — Par BOUZONNET dit STELLA (ANTOINE).

Le Christ, couvert d'une tunique bleue, tombe épuisé, les mains jointes, les yeux levés vers le ciel. Un ange, vêtu d'une robe blanche et portant un manteau rouge, soutient le Christ. Un autre, en tunique bleu pâle et en manteau rose, lui montre le ciel et lui présente un calice. A gauche, des têtes de chérubins.

Ce tableau, qui est une imitation du *Christ aux Oliviers*, de CHARLES LEBRUN, est mentionné dans l'éloge d'ANTOINE BOUZONNET, par Guillet de Saint-Georges.

Apparition de saint Gervais et de saint Protais à une dame agenouillée. — Toile. — H. 1m,90. — L. 1m,20. — École française. — Dix-septième siècle.

Une dame, vêtue d'une guimpe blanche, d'une robe et d'un voile noirs, est agenouillée, à droite, les mains jointes, devant un pupitre sur lequel est ouvert un livre d'heures doré sur tranches. Le pupitre est recouvert d'une draperie bleue à franges d'or. Au pied du lutrin, deux masses et une toque de magistrat. Au fond, à gauche, saint Gervais et saint Protais, vêtus de blanc et portés sur des nuages. L'un a les bras écartés; l'autre a la main droite posée sur son cœur et le bras gauche pendant. Tous deux ont les yeux tournés vers le ciel. Au-dessous des nuages, un casque, une épée, un faisceau et un vase renversé d'où s'échappent des pièces d'or. A droite, une tapisserie de couleur foncée relevée par une embrasse. Le parquet est dallé de marbre.

Mur de droite :

L'Annonciation. — Toile. — H. 1m,90. — L. 1m,20. — École française. — Dix-septième siècle.

La Vierge, vêtue d'une robe rouge, d'un manteau bleu et la tête couverte d'un voile blanc, est agenouillée à gauche, les mains jointes, devant un prie-Dieu sur lequel est posé un livre. Devant elle, sur des nuages, l'archange Gabriel, en robe blanche avec une ceinture jaune, la main droite levée vers le ciel, une branche de lis dans la main gauche. Au-dessus de lui, une colombe entourée de six têtes de chérubins planant au milieu de nuages lumineux. A gauche, une draperie bleue. Le parquet est recouvert de dalles blanches et noires.

CHAPELLE DES CATÉCHISMES.

Mur de droite :

L'Immaculée Conception. — Toile. — H. 1m,30. — L. 0m,85. — Par VIBERT (AUGUSTE).

La Vierge, ayant une robe blanche, un manteau bleu et portant sur la tête un voile de gaze, est debout et de face, sur une portion de sphère, les bras pendants, les mains ouvertes, les yeux baissés, le pied gauche sur un serpent. Les deux coins supérieurs de la toile sont occupés chacun par un bouquet de roses blanches.

Signé à droite : VIBERT (A.). 1837.

Mur de gauche :

Saint Vincent de Paul. — Toile. — H. 1m. — L. 0m,80. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Il est représenté à mi-corps, en soutane et en manteau, la main gauche sur son cœur, les yeux attachés sur un crucifix qu'il tient dans la main droite.

VITRAUX.

CHAPELLE DES FONTS BAPTISMAUX.

Première fenêtre :

Le Christ et saint Nicolas. — Fragment. — H. 1m,80. — L. 1m,60.

— École française. — Dix-septième siècle.

Deuxième fenêtre :

Le Baptême du Christ. — H. 3m,60. — L. 1m,60. — *Le Saint-Esprit.* — Fragments. — H. 1m,50. — L. 0m,80. — École française. — Dix-septième siècle.

Ces fragments de vitraux ont été restaurés en 1848, par Lafaye (Prosper).

CHAPELLE SAINTE-CATHERINE.

Dieu le Père. — *Saint Nicolas et sainte Catherine.* — *La Pentecôte.* — H. 8m. — L. 2m. — École française. — Seizième siècle.

NEF.

Côté gauche.

Première fenêtre :

Saint Pierre baptisant Corneille. — H. 9m,60. — L. 4m,10. — École française. — Dix-septième siècle.

Dans la partie inférieure du vitrail est représentée une donatrice avec ses armoiries.

Deuxième fenêtre :

Fondation de l'abbaye de Poissy. — H. 9m,60. — L. 4m,10. — Ecole française. — Dix-septième siècle.

Cette composition est divisée en deux sujets. Dans le premier : *Les Croisés sur la mer* et *les Moines priant pour saint Louis.* Dans le deuxième : *Saint Louis entouré des religieux et une vue de l'abbaye.*

Troisième fenêtre :

Jésus au milieu des docteurs. — H. 9m,60. — L. 4m,10. — École française. — Dix-septième siècle.

Quatrième fenêtre :

Jésus au milieu des apôtres lavant les pieds de saint Pierre. — H. 9m,60. — L. 4m,10. — École française. — Dix-septième siècle.

Côté droit.

Première fenêtre :

La Pentecôte. — H. 9m,60. — L. 4m.10. — École française. — Dix-septième siècle.

La partie inférieure de ce vitrail est détruite.

Deuxième fenêtre :

Abraham et Melchissédec. — *La bataille de Tolosa.* — H. 9m,60. — L. 4m,10. — Ecole française. — Dix-septième siècle.

Restauré, en 1876, par Lafaye (Prosper).

TRANSEPT DE GAUCHE.

La fenêtre est décorée d'un fragment de vitrail du dix-septième siècle, représentant des colonnes et un couronnement d'édifice.

TRANSEPT DE DROITE.

La Résurrection du Christ. — H. 9m,60. — L. 4m,10. — École française. — Dix-septième siècle.

CHŒUR.

Première fenêtre de gauche :

Fragments de vitraux réunis sans ordre et ne présentant pas de sujet distinct. — École française. — Dix-septième siècle.

Deuxième fenêtre de gauche :

Saint Pierre guérissant un paralytique. — H. 9m,60. — L. 4m,10. — Attribué à Cousin (Jean). — Ce vitrail porte la date de 1551.

Saint Pierre, debout, le bras gauche pendant et le bras droit replié, lève les yeux vers le ciel qu'il invoque en faveur d'un paralytique assis à terre, sur un matelas, les bras levés, un bâton posé sur ses genoux. Derrière le saint est un apôtre qui joint les mains et dont le regard trahit l'étonnement. A droite, un infirme appuyé sur une béquille. En arrière-plan, à gauche, un homme et une femme dans l'attitude de la surprise. Au fond, des arcades sous lesquelles on aperçoit des curieux. Au-dessus des arcades, trois hommes assis et penchés. Dans la partie supérieure de la composition, un cours d'eau bordé de monuments en ruine, parmi lesquels on remarque une pyramide et un temple. Au milieu des ruines, des personnages divers.

Première fenêtre du côté droit :

Le martyre de saint Laurent. —

— H. 9m,60. — L. 4m,10. — Attribué à COUSIN (JEAN). — Daté de 1551.

Le saint est étendu sur un gril. Deux bourreaux l'y maintiennent à l'aide d'un bâton. Un troisième bourreau, agenouillé en avant et à gauche, vient d'attiser le feu. Au premier plan, à droite, sont agenouillés un homme, une femme et deux enfants. Au second plan, et du même côté, un personnage vêtu d'une espèce de dalmatique et portant un gril sur son épaule. Dans la partie supérieure, à droite, est assis, sur un siège placé sous un baldaquin, le consul romain, qui tient un manuscrit et donne l'ordre du supplice. En arrière, à gauche, on voit des soldats dont quelques-uns ont la hallebarde au poing. Au fond, trois arcades et, dans le lointain, des maisons au milieu de la verdure.

SANCTUAIRE.

Fenêtre de gauche :

Saint Pierre et saint Paul. — H. 9m,60. — L. 2m,50. — Par GSELL (JULES-GASPARD) et LAURENT. — 1868.

Fenêtre du milieu :

Jésus et la Vierge. — H. 9m,60. — L. 2m,50. — Par GSELL et LAURENT.

Fenêtre de droite :

Saint Gervais et saint Protais. — H. 9m,60. — L. 2m,50. — Par GSELL et LAURENT.

BAS COTÉ DE DROITE.

CHAPELLE SAINT-LOUIS.

Le jugement de saint Gervais et de saint Protais. — *Le Père Éternel.* — H. 8m. — L. 2m. — École française. — Dix-septième siècle.

Le préteur est assis de profil, à gauche de la composition, sous un dais, un sceptre à la main. A sa gauche se trouve un conseiller tenant un manuscrit roulé. Devant le préteur, un soldat cuirassé et casqué lui présente un trousseau de clefs. A droite, les deux saints sortent du prétoire, les mains liées. Un deuxième soldat les suit en levant sur eux une sorte de massue.

CHAPELLE SAINT-JEAN-BAPTISTE.

Le Jugement de Salomon. — H. 8m. — L. 3m,90. — Par PINAIGRIER (ROBERT). — Daté de 1531.

Salomon est assis à gauche sous un riche dais, un sceptre à la main. A sa gauche est assis un de ses conseillers; à sa droite, sur un petit banc, est accroupi un singe. Devant lui deux femmes, l'une à genoux, de profil, les bras tendus; l'autre, debout et montrant un enfant nouveau-né que tient un serviteur. A terre, le cadavre d'un second enfant. A droite, trois personnages causant ensemble. Au fond, des arcades séparées par des pilastres richement ornés. Au fût de l'un des pilastres est suspendu un écusson portant la date de 1531. La partie inférieure de la composition est occupée par un soubassement divisé en trois travées par deux pilastres et deux colonnettes réunies par des guirlandes de feuilles de laurier.

On lit dans un cartouche placé au bas l'inscription de date récente :

Peint par ROBT PINAIGRIER. 1531. — Restauré par JOSEPH FÉLON. 1868.

BAS COTÉ DE GAUCHE.

Quatrième travée :

Au-dessous de la porte d'entrée :

La vie et la passion de Jésus-Christ. — H. 4m,50. — L. 3m,40.

Ce vitrail comporte six sujets anciens, exécutés par un artiste français du seizième siècle, et huit sujets nouveaux dus à GSELL et LAURENT.

Les six sujets anciens occupent la partie supérieure de la composition; ils représentent :

Le baiser de Judas. — H. 0m,50. — L. 0m,40.

Judas pose la main sur les épaules du Christ et se penche vers lui pour l'embrasser. Un soldat menace le Sauveur de son bâton. Un homme est agenouillé en avant.

Le Christ à la colonne. — H. 0m,50. — L. 0m,40.

Deux bourreaux attachent Jésus. Un personnage placé un peu en arrière donne des ordres aux bourreaux.

Jésus portant sa croix. — H. 0m,50. — L. 0m,40.

Le Christ s'avance péniblement, accablé sous le poids de sa croix. En avant, un bourreau, vu de dos, les bras et les jambes écartés, un marteau à la main. A gauche, un second bourreau tenant un bâton. Au fond, trois soldats à cheval.

Le Christ en croix. — H. 0m,50. — L. 0m,40.

Le Christ est étendu sur la croix. A sa

droite, la Vierge; à sa gauche, un personnage, la main sur la poignée de son épée, et paraissant narguer le Christ.

Le Christ au jardin des Oliviers. — H. 0m,50. — L. 0m,40.

Jésus est agenouillé, les mains jointes. En avant, les trois disciples endormis.

Le Christ mort.— H. 0m,50. — L. 0m,40.

Le cadavre du Christ est étendu sur les genoux de la Vierge. La Madeleine se penche vers lui, les mains jointes.

Les huit sujets modernes représentent : *L'Incrédulité de saint Thomas ; Jésus rencontre ses disciples sur la route d'Emmaüs ; Jésus se fait reconnaître de ses disciples ; la Pentecôte ; les saintes Femmes au tombeau ; un Ange assis sur le tombeau ; Jésus apparaît à la Madeleine sous les traits d'un jardinier ; la Résurrection ; la Pentecôte.*

Au-dessus de la porte de la sacristie des messes :

Anges tenant des branches de lis et divers attributs de la Passion. — H. 3m,50. — L. 1m,20. — Par Nicod.

Signé à droite : Nicod.

CHAPELLE DE LA VIERGE.

Première fenêtre de gauche :

La partie supérieure est occupée par l'arbre de Jessé et la partie inférieure par huit médaillons. Le premier de ces médaillons porte une ancre, le deuxième un calice, le troisième un agneau, le quatrième un pélican. Les autres renferment les attributs des Évangélistes.

Première fenêtre de droite :

Dans la partie supérieure est représenté le couronnement de la Vierge. Dans la partie inférieure se trouvent huit cartouches accompagnés d'anges et contenant : les uns, les monogrammes de sainte Anne, de la Vierge et du Christ; les autres, des attributs divers.

Ces vitraux ont été exécutés, en 1843, à la manufacture de Choisy, par Gérente, sur les cartons fournis par M. Bontemps.

On lit sur le vitrail de droite : CHOISY FEC. GERENTE INVENIT.

Deuxième fenêtre de gauche :

Sujets tirés de l'histoire de sainte Anne. — H. 8m. — L. 2m,40. — Par Pinaigrier (Robert). — 1531.

1° *Rencontre de saint Joachim et de sainte Anne.* — H. 2m,50. — L. 1m.

La rencontre a lieu au milieu de la campagne. Au fond, un château fort

2° *Un ange annonce à sainte Anne la naissance de la Vierge.* — H. 2m,50. — L. 1m.

L'ange est à droite et montre le ciel à sainte Anne, assise à gauche, un livre sur les genoux.

3° *Toilette de la Vierge.* — H. 2m,50. — L. 1m.

Une femme, à demi agenouillée, tient la Vierge sur son bras droit et de la main gauche trempe un petit linge dans un bassin de cuivre. Deux femmes, debout devant elle, tiennent une buire. Au fond, à droite, sainte Anne assise, les mains croisées sur ses genoux, et saint Joachim debout, les mains jointes.

4° *La Présentation de la Vierge au Temple.* — H. 2m,50. — L. 1m.

Saint Joachim, un agneau dans les bras, s'avance vers le grand prêtre assis à gauche. Il est suivi de sainte Anne. Au fond, des têtes de curieux.

5° *Saint Joachim faisant l'aumône.* — H. 2m,50. — L. 1m.

Saint Joachim, en sortant du Temple, suivi de sainte Anne, donne l'aumône à une femme agenouillée à droite, une sébile à la main. Près de cette femme, un enfant. Au fond, la campagne.

Deuxième fenêtre de droite :

Sujets tirés de la vie de la Vierge. — H. 8m. — L. 2m,40. — Par Pinaigrier (Robert). — 1531.

1° *Un ange annonce à saint Joseph la naissance du Christ.* — H. 3m. — L. 1m.

Saint Joseph est assis, à gauche, sur une pierre, le menton appuyé sur la main, les yeux fermés. Au fond, la Vierge et un personnage agenouillé, les mains jointes.

2° *La Visitation.* — H. 3m. — L. 1m.

Sainte Élisabeth prend la main de sa cousine. A gauche, en arrière-plan, deux anges. Au fond, un paysage.

3° *L'Adoration des Mages.* — H. 3m. — L. 1m.

La Vierge est agenouillée, à gauche, les mains jointes, devant l'Enfant Jésus, couché sur un peu de paille. En arrière, un âne et une vache. A droite, deux mages, l'un à genoux et l'autre debout. Au fond, à gauche, arrivent deux autres mages.

4° *Quatre personnages en adoration devant la Vierge.* — H. 3m. — L. 1m.

Un homme et une femme sont agenouillés, les mains jointes. Derrière eux, deux enfants. Un peu en arrière, un personnage debout, les bras croisés sur la poitrine. A gauche, la Vierge, de profil, un livre à la main. Au fond, la campagne.

Fenêtre du fond :

Sujets tirés de la vie de la Vierge. — H. 8m. — L. 2m,40. — Par Pinaigrier (Robert). — 1531.

1° *Le mariage de la Vierge.* — H. 3m. — L. 1m.

Saint Joseph et la Vierge se donnent la main. Le grand prêtre les bénit. De chaque côté, des témoins. Au fond, les colonnes du Temple.

2° *L'Annonciation.* — H. 3m. — L. 1m.

La Vierge est assise et occupée à filer. L'ange Gabriel paraît à sa droite.

3° *Le Christ mort.* — H. 3m. — L. 1m.

Saint Joseph d'Arimathie soulève le cadavre du Christ. La Vierge est agenouillée à gauche. Saint Jean est à la droite de saint Joseph, les mains jointes. Sainte Madeleine est debout à gauche. Au fond, un appentis; dans le lointain, le Calvaire. Au premier plan, la couronne d'épines.

4° *La mort de la Vierge.* — H. 3m. — L. 1m.

La Vierge est étendue sur un lit. Jésus, debout, la contemple. Un ange se tient au chevet. Au fond, un homme et une femme.

Dans la partie supérieure de la composition :

1° *Dieu le Père et Jésus-Christ.* — Diam. — 0m,50.

2° *La Vierge et l'Enfant Jésus.* — Diam. — 0m,50.

Sur deux cartouches placés dans la partie inférieure du vitrail se trouve cette inscription, en lettres gothiques : « En 1845, sous l'administration du comte de Rambuteau, pair de France, préfet du département de la Seine, les anciens vitraux de cette chapelle, par R. Pinaigrier, ont été restaurés par la verrerie de Choisy-le-Roi, sur les dessins de Gsell, d'après les fragments qui restaient et ont été remis en place. »

Cette mention s'applique aux vitraux de la deuxième fenêtre de gauche, de la deuxième fenêtre de droite et de la fenêtre du fond.

SACRISTIE DES MARIAGES.

La fenêtre est décorée de fragments de vitraux datant du dix-septième siècle et représentant divers sujets de la vie de la Vierge.

Paris, le 1er mai 1889.

Lucien MICHAUX
membre de la commission.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE.

NOTA. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *éb.*, ébéniste; *lith.*, lithographe; *gr.*, graveur; *orf.*, orfèvre; *p.*, peintre; *p. verr.*, peintre verrier; *sc.*, sculpteur.

ÉGLISE

DE

SAINT-PAUL-SAINT-LOUIS

ÉGLISE

DE

SAINT-PAUL-SAINT-LOUIS

HISTOIRE. — *La première Maison professe que les Jésuites possédèrent en France fut construite, en* 1580, *rue Saint-Antoine, sur l'emplacement de l'hôtel Damville que le cardinal Charles de Bourbon, oncle de Henri IV, leur donna, par acte du* 12 *janvier de cette même année, après l'avoir acquis dans ce but de Madeleine de Savoie, veuve d'Anne de Montmorency. Une chapelle y fut établie, en* 1582, *sous l'invocation de saint Louis, roi de France. Mais la maison prit rapidement une très grande importance, et cette chapelle était devenue insuffisante lorsque, en* 1619, *Louis XIII céda gratuitement à la Compagnie les anciens murs et fossés de la ville pour y faire élever un édifice religieux plus vaste. La nouvelle église fut bâtie, en* 1627, *sur les plans du Père* FRANÇOIS DERRAND, *et le Roi en posa la première pierre, assisté de François de Gondy, archevêque de Paris. Richelieu fit ériger le portail à ses frais, en* 1634, *ainsi que l'attestait une inscription gravée sur une plaque de marbre scellée dans la frise de l'entablement, au-dessus de la porte principale. Le monument fut achevé en* 1641, *et le cardinal y célébra lui-même la première messe, le* 9 *mai de cette année, en présence de Louis XIII, de la Reine et de Gaston d'Orléans, frère du Roi. L'église ne fut cependant dédiée solennellement que le* 2 *juillet* 1676 *par François Favre, évêque d'Amiens.*

Après la suppression de la Compagnie de Jésus, un arrêt du Parlement de Paris, du 12 *mars* 1764, *abandonna aux créanciers de la Société la Maison professe de la rue Saint-Antoine, qui, en vertu de lettres patentes du* 23 *mai* 1767, *fut rachetée au nom du Roi, y compris l'église, pour les chanoines réguliers de Sainte-Catherine, dont le couvent menaçait ruine. Les religieux conservèrent cette demeure jusqu'en* 1789. *L'église Saint-Louis servit alors de dépôt pour les livres enlevés dans les bibliothèques des monastères. Elle fut rendue au culte en* 1802. *En* 1803, *on joignit à son vocable celui de saint Paul, en souvenir d'une ancienne église placée sous l'invocation de l'Apôtre des Gentils et construite sous Philippe-Auguste pour remplacer une chapelle élevée par saint Éloy sur le terrain d'un cimetière destiné à la sépulture des religieuses du monastère de Saint-Martial et de Sainte-Valère, fondé par le même saint dans la Cité, vers* 634. *Cette église était située dans la rue Saint-Paul; elle fut détruite en* 1797.

L'ancienne maison des Pères Jésuites était autrefois riche en tableaux et en objets d'art. Elle possédait des toiles de VOUET, *de* LESUEUR, *de* PHILIPPE DE CHAMPAIGNE, *une* Résurrection de Lazare *par* SÉBASTIEN DEL PIOMBO, *un* Christ mort *peint par* QUENTIN MATSYS, *des* LE BRUN, *etc. De toutes ces richesses, il ne reste plus qu'un tableau de* VOUET *dont nous parlerons plus loin. Quant au Christ attribué à* MATSYS, *il est au Louvre.*

On avait établi des caveaux sous la nef de l'église, ainsi que sous les bas côtés. Les premiers étaient exclusivement réservés à la sépulture des membres de l'Ordre.

Les seconds avaient été concédés à de grandes familles. Ces derniers étaient indépendants les uns des autres; ils contenaient notamment les tombeaux de la famille de la Tour d'Auvergne, ceux des d'Orgemont, des Champrond et des Suramont. Le corps de Georges Cadoudal y avait été déposé après son exécution; il y demeura jusqu'en 1814, époque à laquelle on le transporta en Vendée.

La superficie de l'édifice est de mille six cent soixante-huit mètres environ.

Le lycée Charlemagne occupe aujourd'hui les bâtiments de l'ancienne maison des Jésuites.

Bibliographie. — Monographie de l'église Saint-Paul-Saint-Louis, par Henri P. T. de Clairefontaine. (*Églises de Paris*. Paris, 1843, in 4°.)

DESCRIPTION.

L'église est orientée du nord au sud. Elle est limitée par la rue Saint-Antoine et par des passages qui l'isolent des propriétés voisines.

EXTÉRIEUR.

FAÇADE PRINCIPALE.

Portail. — Il se compose de trois ordres superposés : deux corinthiens et un composite. Le rez-de-chaussée et le premier étage possèdent chacun trois parties; le deuxième étage n'en a qu'une seule. Les parties centrales du rez-de-chaussée et du premier étage, ainsi que l'étage supérieur, sont encadrés de deux colonnes accouplées et engagées. Les parties latérales sont limitées, à droite et à gauche, par une colonne. Le rez-de-chaussée est précédé de cinq marches. Dans l'axe s'ouvre une grande baie plein cintre surmontée d'une console, en guise de clef, et close par une porte en chêne à deux vantaux. La clef est décorée d'une tête de chérubin et accompagnée de guirlandes de fruits. Chaque vantail comprend six panneaux accolés deux à deux. Les panneaux du centre sont occupés par un mufle de lion, et les autres par un cartouche. Au milieu de la frise s'épanouit une grande fleur de lis flamboyante accostée de deux cartouches portant une coquille. La pointe de la fleur de lis coupe une corniche à denticules sur laquelle s'appuie un fronton composé de deux consoles renversées dont les volutes extérieures supportent une corne d'abondance pleine de fruits. Au-dessus se dresse une espèce d'attique divisé en deux parties égales par une console. Chaque partie renferme trois panneaux. Le panneau central est de forme ovale avec guirlandes de fruits et contient le monogramme des saints patrons de l'église. L'attique est couronné par une frise chargée de deux petits cartouches sculptés au milieu de branches de chêne. L'imposte est fermée par une grille en fer, disposée en éventail.

Les colonnes soutiennent un entablement et un fronton circulaire. Dans la frise de l'entablement était primitivement encastrée une plaque de marbre portant l'inscription dont nous avons parlé plus haut. Le tympan du fronton était rempli par un grand écusson, dont il ne reste plus aujourd'hui que les volutes.

Les parties latérales du rez-de-chaussée sont percées d'une baie plein cintre pourvue d'un chambranle rectangulaire à crossettes et d'un fronton triangulaire avec trois boules en acrotère. Les portes sont en chêne, et leur panneau principal présente les monogrammes de saint Paul et de saint Louis. Elles sont entourées d'un chambranle à crossettes et surmontées d'un double fronton brisé, dont les tympans sont ornés de guirlandes de fruits et de fleurs. Ce double fronton est terminé par une coquille. L'imposte est munie d'une grille en fer. Au-dessus de chaque baie existe une grande table saillante circonscrite par une moulure rectangulaire; à la hauteur des chapiteaux des colonnes se détachent deux guirlandes de fruits, dont les extrémités sont accrochées à des patères par des nœuds de ruban.

La partie centrale du premier étage est ajourée d'une ouverture ovale encadrée d'oves. Dans cette ouverture est placé un cadran d'horloge, entouré de rayons en bronze doré. Dans les écoinçons s'enroulent des rinceaux. Au-dessus se développe une sorte de bandeau avec têtes d'anges et serviettes formant festons et chutes. L'entablement fait ressaut à l'aplomb des colonnes; la frise est décorée en cet endroit de deux palmes croisées.

Chacune des parties latérales offre une niche voûtée en cul-de-four, munie d'un cadre à crossettes et flanquée de grandes consoles. Au-dessus des niches se trouve un bandeau semblable à celui de la partie centrale. Les parties latérales sont couronnées par une balustrade à jour limitée par des pilastres placés à l'aplomb des colonnes. Les pilastres extérieurs supportent un vase à flammes.

Dans la niche de la partie latérale de gauche :

Sainte Catherine. — Statue. — Pierre. H. 3m,35. — Par Préault (Antoine-Auguste). — 1860. — Date de la commande.

Elle porte un manteau passé sur son épaule gauche, et sa tête est ceinte d'une couronne royale. Sa main droite tient une palme, et sa main gauche est appuyée sur son cœur.

Signé à gauche, sur le socle : Ate Préault.

Dans la niche de la partie latérale de droite :

Sainte Aure. — Statue. — Pierre. — H. 3m,35. — Par Étex (Antoine). — 1860. — Date de la commande.

Elle est représentée drapée et voilée, un crucifix dans la main droite et une crosse abbatiale dans le bras gauche.

Sainte Aure fut la première abbesse du monastère de Saint-Martial.

Le deuxième étage est épaulé par deux grandes consoles en guise d'ailerons et dominé par un fronton triangulaire sans base. Du centre des volutes des consoles sort un culot donnant naissance à une chute de fruits qui vient s'appuyer sur les piédestaux placés à l'aplomb des colonnes inférieures des façades latérales. Le fronton porte, en acrotère, une boule au centre et deux vases à flammes à ses extrémités. Dans le tympan sont sculptés deux écussons aux armes de France et de Navarre.

Le deuxième étage présente une niche voûtée en cul-de-four, accostée de deux consoles renversées et surmontée d'une corniche.

Dans cette niche :

Saint Louis. — Statue. — Pierre. — H. 3m,50. — Par Lequesne (Eugène-Louis). — 1860. — Date de la commande.

Le saint roi est couvert d'une tunique et d'un manteau fleurdelisés. Son manteau est agrafé sur l'épaule droite. Sa tête est couronnée. Il a un sceptre dans la main droite et présente une couronne d'épines de la main gauche.

FAÇADES LATÉRALES.

Les murs correspondant aux chapelles latérales sont divisés en quatre travées par des piliers d'une très faible saillie, et chaque travée est percée d'une baie cintrée. Les murs qui accusent extérieurement la grande nef possèdent également quatre travées limitées par des contreforts qui viennent s'amortir en forme de consoles tronquées contre des piédestaux, à l'aplomb des piliers des murs des chapelles latérales.

TRANSEPTS.

Ils sont encadrés par des pieds-droits et terminés par une corniche à modillons. Leur partie inférieure est ajourée de deux baies plein cintre, au-dessus desquelles est pratiquée une grande ouverture ovale. La partie en retour, du côté du chevet, est pourvue d'une fenêtre cintrée.

CHEVET.

Le chevet est construit sur plan demi-circulaire; il est soutenu par des contreforts peu saillants. Dans chaque travée s'ouvre une baie plein cintre.

DOME.

Le dôme s'élève à l'intersection de la nef et du transept. Il est de forme octogonale, et chaque pan est percé d'une fenêtre en plein cintre avec fronton circulaire et boule au sommet. Au-dessus règne un entablement, dont la corniche est supportée par des consoles. Le dôme est dominé par un campanile accosté de volutes et muni de huit baies en plein cintre.

INTÉRIEUR.

L'église est cruciforme; elle comporte une grande nef précédée d'un vestibule, des chapelles latérales et un chœur en hémicycle. Au-dessus des chapelles est établie une galerie voûtée.

VESTIBULE.

Il est dépourvu de toute décoration et communique avec la nef par trois arcades closes par des boiseries en chêne couronnées, à hauteur de l'imposte, par un entablement dont la corniche à modillons reçoit une balustrade en fer forgé et estampé, formant une espèce de tribune. La boiserie de l'arcade centrale en-

cadre, intérieurement, une porte à deux vantaux ornée de panneaux d'un dessin fort simple; dans la frise se détache un cartouche accompagné de branches de chêne et portant le monogramme de Saint Louis. Les boiseries des arcades latérales offrent chacune une porte rectangulaire surmontée d'un fronton circulaire interrompu par un piédouche terminé par une boule. Au-dessus de ces portes est ménagée une fenêtre fermée par des vitraux. Toutes ces boiseries sont modernes.

ORGUES.

La tribune est installée au-dessus du vestibule. Elle est en pierre et close par une balustrade à jour. La partie correspondant à l'arcade centrale fait saillie et repose sur une voussure à caissons; chacune de ses extrémités s'appuie sur une grande console ornée d'un cartouche.

Les orgues se composent de neuf groupes de tuyaux. Trois de ces groupes sont disposés en demi-cercle, placés sur des culs-de-lampe et coiffés d'un petit dôme posé sur un entablement, dont la corniche est décorée de denticules et la frise d'une tête de chérubin.

Sur le dôme central :

Saint Paul. — Statue. — Bois. — H. 1 mètre. — École française. — Dix-septième siècle.

Il est représenté drapé, une épée dans une main et un livre dans l'autre.

Sur le dôme de gauche :

Un Ange ailé. — Statue. — Bois. — H. 0m,70. — École française. — Dix-septième siècle.

Il est drapé et embouche une trompette.

Sur le dôme de droite :

Un Ange ailé. — Statue. — Bois. — H. 0m,70. — École française. — Dix-septième siècle.

Il joue de la lyre.

Les six autres groupes de tuyaux sont couronnés par un lambrequin composé d'un cartouche et de guirlandes de fruits. Au-dessus se dresse un petit vase à flammes. Le soubassement des orgues est divisé en panneaux simplement moulurés.

NEF.

Contre les pieds-droits de l'arcade centrale du vestibule sont appliqués des culs-de-lampe terminés par un amortissement en pomme de pin.

Sur le cul-de-lampe de gauche :

Saint Paul. — Statue. — Pierre. — H. 2m,20. — Par LEGENDRE-HÉRAL (JEAN-FRANÇOIS).

Le saint apôtre est enveloppé dans un manteau. Il serre dans la main droite le pommeau d'une épée dont la pointe est en terre, et présente un livre de la main gauche. Sa barbe retombe en double pointe sur sa poitrine.

Signé à gauche sur le socle : LEGENDRE-HÉRAL. 1845.

Sur le cul-de-lampe de droite :

Saint Pierre. — Statue. — Pierre. — H. 2m,20. — Par HUGUENIN (VICTOR).

Le saint porte une tunique sans manches et un manteau passé sur l'épaule gauche. Il a des clefs dans la main droite et met la main gauche sur son cœur.

La nef a quatre travées; elle communique avec les chapelles latérales par des arcades en plein cintre entre lesquelles viennent s'ajuster des pilastres corinthiens. Au-dessus se développe un entablement avec corniche saillante à modillons. Entre les modillons s'épanouit une rosace. La frise est chargée de rinceaux interrompus par des têtes d'anges et des cartouches. A l'aplomb des pilastres retombent les arcs doubleaux d'une voûte en berceau couverte également de cartouches. Ces cartouches, ainsi que ceux de la frise, renferment le monogramme du Christ et celui de la Vierge alternés. Les arcs doubleaux sont ornés de caissons contenant des têtes de chérubins ou des rosaces. Les fenêtres qui éclairent la nef forment pénétration dans la voûte; elles ont, en guise de clef, une tête d'ange accompagnée de rinceaux. Les tribunes s'ouvrent sur la nef par des arcades en anse de panier, closes par une balustrade en pierre ajourée.

De chaque côté de la porte d'entrée est placée une coquille servant de bénitier. Ces deux coquilles ont été offertes par Victor Hugo, à l'occasion du baptême de son premier enfant.

CHAIRE A PRÊCHER.

La chaire à prêcher est adossée contre le dernier pilastre de gauche; elle est en chêne avec ornements dorés. La tribune, de forme hexagonale, repose sur un cul-de-lampe décoré de feuilles d'acanthe et terminé par une pomme de pin. La moulure qui sépare la tri-

bune du cul-de-lampe est composée d'un tore de feuilles de laurier.

Dans la partie centrale :

Saint Paul prêchant à Athènes. — Bas-relief. — Carton-pâte doré. — H. 0m,45. — L. 0m,55. — Par ROMAGNESI (JOSEPH-ANTOINE).

Saint Paul est représenté à gauche de la composition, de profil et debout, sur une espèce d'estrade peu élevée, le bras gauche tendu vers ses auditeurs et la main droite sur le pommeau d'une épée dont la pointe est en terre. Derrière lui se trouvent quatre Apôtres de profil, dont trois debout et un assis. Les auditeurs sont groupés à droite, les yeux tournés vers le saint. Au deuxième plan, des colonnes. Au fond et au centre, une arcade plein cintre par laquelle on aperçoit un arbre; à gauche s'ouvre une fenêtre; à droite, une niche avec une statue. De chaque côté, une draperie relevée.

Le panneau intermédiaire présente une palme; le panneau de gauche porte une couronne composée de deux palmes encadrant une étoile entourée de rayons. L'escalier se développe à gauche; il est limité par des panneaux pleins dont deux sont décorés d'une guirlande de fleurs et de fruits accrochée à deux patères par des rubans; au-dessus se détache une rosace.

Le dossier est occupé presque en entier par un bas-relief représentant :

Le Baptême du Christ. — Bas-relief. — Carton-pâte doré. — H. 0m,90. — L. 0m,60. — Par ROMAGNESI (JOSEPH-ANTOINE).

Le Christ est à gauche, la poitrine nue, une draperie roulée autour des reins, un manteau rejeté en arrière, les mains croisées sur la poitrine, la tête baissée. Saint Jean, dont les épaules sont couvertes d'une peau de mouton, verse sur la tête de Jésus de l'eau contenue dans une coquille et tient une croix ornée d'une banderole. Un Ange, placé derrière le Sauveur, présente une serviette dépliée. Au sommet plane une colombe. A droite croît un lis.

L'abat-voix a reçu la même forme que la tribune; il est couronné d'une crête formée de palmettes et de fleurs de lis, avec une tête d'ange à chaque angle. Au centre du plafond se détache une colombe entourée de rayons. L'abat-voix est dominé par un piédouche orné de feuilles d'acanthe. Au sommet se dresse une croix.

CHAPELLES LATÉRALES.

Elles sont séparées entre elles par un mur de refend percé d'une arcade en plein cintre. Ces arcades sont pourvues d'un chambranle composé d'une forte moulure peinte en imitation de marbre rouge. Leurs pieds-droits et leur voussure sont recouverts de panneaux moulurés. Les chapelles sont éclairées par une fenêtre et coiffées d'une calotte dont le centre est marqué par une rosace accompagnée de serviettes. Les autels sont placés contre le mur du fond, sous la fenêtre.

CHAPELLES DE GAUCHE.

Première travée.

CHAPELLE DE SAINT-JOSEPH.

L'autel est en bois et date du dix-septième siècle. Le devant présente deux anges, à demi agenouillés, portant une palme et une couronne de fleurs contenant une couronne d'épines et un cœur flanqué de trois clous. Le retable comporte deux colonnettes avec chapiteaux corinthiens supportant un entablement dont la corniche est à modillons.

Entre ces colonnes :

L'Éducation de Jésus. — Toile. — H. 1m,60. — L. 1m,55. — Par M. RICHOMME (JULES).

Saint Joseph, dont la barbe est grisonnante, est debout et de face devant un établi, un rabot dans la main droite et la main gauche posée sur une planche, la tête tournée vers Jésus auquel il semble adresser la parole. Il est vêtu d'une tunique rouge, et ses manches sont retroussées. Le divin enfant est à gauche de la composition, debout et appuyé contre l'établi, une équerre à la main, les yeux fixés sur le saint qu'il écoute attentivement. Il porte une tunique blanche. A terre, des copeaux.

Signé à droite : 1870. RICHOMME.

Le mur, de chaque côté de l'autel, est revêtu d'un panneau encadré de colonnes soutenant un entablement dont les lignes se raccordent à celles de l'entablement de l'autel. L'autel et les panneaux sont peints en imitation de marbre blanc, et les colonnes en imitation de marbre rouge.

Deuxième travée.

CHAPELLE DE SAINT-LOUIS.

L'autel affecte la forme d'un sarcophage; il est en bois. Le devant est décoré d'un

agneau pascal couché sur le livre des sept sceaux. Le retable est semblable à celui de l'autel précédent.

Entre les colonnes :

Saint Louis vénérant la Couronne d'épines. — Toile. — H. 1m,70. — L. 1m,45. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Le saint roi, couvert d'un long manteau bleu fleurdelisé et bordé d'hermine, est prosterné, de profil, les bras croisés sur la poitrine, la tête baissée et les yeux à demi clos, devant la Couronne d'épines qui est déposée sur un coussin de velours bleu à glands d'or. Sur la Couronne est une croix. Au sommet, et à gauche, se trouvent trois anges portés sur des nuages. L'un est vêtu de blanc et soulève une draperie rouge. Le deuxième est drapé de vert olive; il joint les mains. Le troisième est enveloppé dans une draperie rose; il croise les bras sur la poitrine.

Troisième travée.

CHAPELLE SANS VOCABLE.

Cette chapelle est dépourvue d'autel. Au-dessus du soubassement, sous la fenêtre, est placé un cadre à crossettes accosté de petits ailerons et renfermant :

Sainte Madeleine. — Toile. — H. 1m,25. — L. 1m,10. — Par LEFEBVRE (CHARLES).

Elle est représentée à mi-corps et assise, la poitrine nue, une draperie blanche autour des reins, un manteau de pourpre sur les genoux et un Évangile posé sur le manteau, les yeux levés vers le ciel, les mains appuyées sur une espèce de paillasson jeté sur un quartier de roche. Ses cheveux sont tressés. L'une des tresses est rejetée en arrière, l'autre retombe sur sa poitrine. Derrière le quartier de rocher se dresse une croix. A gauche, une draperie de couleur sombre relevée; à droite, la campagne.

Signé à droite : CH. LEFEBVRE 1846.

Quatrième travée.

Au-dessus du tambour d'une porte, pratiquée dans le mur du fond et donnant sur le passage Saint-Paul :

Jésus apparaissant à la Bienheureuse Marie Alacoque. — Toile. — H. 1m,70. — L. 1m,42. — Par Mlle DROJAT (ELISA).

Marie Alacoque, revêtue de l'habit de son Ordre, est agenouillée à droite, de profil, les mains jointes, les yeux attachés sur le Christ qui lui apparaît porté sur des nuages. Le Sauveur, dont les cheveux sont blonds et la tête ceinte d'une auréole, porte une tunique rose et un manteau bleu qu'il écarte pour montrer son cœur. A gauche se dresse un autel précédé d'une marche recouverte d'un tapis rouge. L'autel est en partie caché par les nuages. A terre, un livre.

Signé à gauche : E. DROJAT.

CHAPELLES DE DROITE.

Première travée :

CHAPELLE DES FONTS BAPTISMAUX.

Au centre se trouve une cuve de marbre blanc de forme ovale placée sur un piédouche de même forme.

L'autel est en pierre. La table est supportée par de petits piliers. Le devant est décoré d'un bas-relief.

Deux Anges ailés en adoration. — Bas-relief. — Pierre. — H. 0m,62. — L. 1m,60. Par OUDINÉ (EUGÈNE-ANDRÉ).

Ils ont une draperie rejetée en arrière et sont agenouillés de profil, les bras croisés sur la poitrine. Au milieu est sculpté un médaillon renfermant le monogramme du Christ et se détachant sur un fond de rayons, au-dessus d'une guirlande de fruits dont les extrémités sont accrochées à deux candélabres placés de chaque côté. Une colombe aux ailes éployées est perchée sur la guirlande et semble soutenir le médaillon.

Signé à droite : E. OUDINÉ.

Le retable est semblable à ceux des autels précédemment décrits.

Entre les colonnes :

Le Baptême du Christ. — Toile. — H. 1m,50. — L. 1m,30. — Par ALIGNY (CLAUDE-FRANÇ.-THÉODORE CARUELLE D').

Le Christ est debout et de trois quarts au milieu des eaux du Jourdain, les reins protégés par une draperie blanche, la main droite sur son cœur, le bras gauche pendant, la tête baissée. Saint Jean-Baptiste, debout à sa gauche, tient une coquille pleine d'eau au-dessus de sa tête et porte une croix autour de laquelle s'enroule une banderole. Le Précurseur est de profil; ses épaules sont couvertes d'une peau de chèvre. A gauche, au premier plan, trois disciples. L'un est agenouillé, de trois quarts, les mains jointes, le regard tourné vers Jésus; il a une tunique vert olive et un manteau brun. Le deuxième, vu de dos, tend les bras en l'air; il a une tunique violet pâle et un manteau blanc, à raies bleues, relevé sur la tête. Le troisième est de profil, les mains jointes, en tunique bleue et manteau rouge.

Ces deux derniers ont les yeux fixés sur une colombe qui plane au sommet de la composition. Un peu en arrière, et du même côté, deux femmes dont le haut du corps seul est visible. On remarque, à droite, au premier plan, un homme dont les mains sont appuyées sur un quartier de rocher; il a une espèce de pagne rayé de rouge et un manteau bleu rejeté en arrière. Au deuxième plan, des hommes et des femmes, les uns debout et les autres à genoux au bord du fleuve. En arrière, à gauche, une barque montée par un disciple debout, les mains jointes, et par un batelier également debout, une rame à la main. Au fond, à gauche, des rochers à pic; à droite, des arbres. A l'horizon, des montagnes.

Signé à droite : Th^re^ Aligny, 1842.

A droite, sous une arcade en plein cintre :

Le Christ sortant du tombeau. — Statue. — Marbre. — H. 2 mètres. — Par Pilon (Germain).

Il élève le bras droit au ciel et de la main gauche soulève les plis de la draperie dont ses reins sont couverts.

Cette statue faisait partie d'un groupe exécuté par les ordres de Catherine de Médicis pour la chapelle funéraire des Valois, dans l'abbaye de Saint-Denis. Le Musée du Louvre possède les deux figures de soldats qui accompagnaient ce Christ.

Deuxième travée :

CHAPELLE DE SAINT-PAUL.

L'autel est la reproduction de celui de la chapelle de Saint-Louis.

Entre les deux colonnes :

Le Baptême de Lydie. — Toile. — H. 1m,75. — L. 1m,50. — Par Latil (Mathieu-François-Vincent).

Saint Paul est debout et de face sur les bords de la mer; il a le bras gauche levé vers le ciel et tient une coquille remplie d'eau au-dessus de la tête de Lydie, qui est prosternée à ses pieds, les bras croisés sur la poitrine. L'Apôtre des Gentils est vêtu d'une tunique rouge et d'un manteau blanc. Lydie a une riche robe violet pâle, un petit manteau blanc et une grande draperie rouge passée sur l'épaule gauche. Ses cheveux sont retenus par deux rubans blancs, et ses pieds sont chaussés de sandales. Au premier plan, à gauche, est amarrée une barque dont toutes les voiles sont déployées. A côté, sur la plage, se trouve un homme, à barbe blanche, et drapé de vert pâle, qui montre Lydie à une jeune femme vêtue de jaune ocre et coiffée d'un turban rose. Lydie est accompagnée de deux personnages. Le premier, en tunique marron et manteau vert clair, s'agenouille en joignant les mains. Le deuxième, enveloppé dans un manteau bleu, baisse la tête dans l'attitude du recueillement. A droite sont agenouillés deux hommes dont le visage est encadré d'une épaisse barbe noire. L'un est recouvert d'un burnous jaune rayé de blanc; il porte à ses lèvres le pan du manteau de saint Paul. L'autre a une tunique violet foncé et un manteau bleu, relevé sur la tête en guise de capuchon; il met la main droite sur son cœur et regarde le saint avec respect. Du même côté survient une femme, en robe rose et manteau vert, qui présente un enfant. On aperçoit au deuxième plan plusieurs spectateurs, dont le haut du corps seul est visible. Au fond, des montagnes.

Signé à gauche : Latil, 1845.

Sur le mur de droite :

La Sainte Famille. — Toile. — H. 1m,20. — L. 0m,75. — École espagnole. — Dix-septième siècle.

L'Enfant Jésus est représenté à mi-corps, à droite de la composition, de profil, la tête ceinte d'une auréole, une croix à la main, le regard attaché sur saint Joseph. Celui-ci est vu de trois quarts; il a un outil de charpentier dans la main droite et montre la croix de la main gauche; sa barbe est blanche, et sa tunique est rouge pâle. La Vierge est à sa droite, en robe rose et manteau bleu; elle contemple son Fils avec amour.

Troisième travée :

Au-dessus du soubassement, sous la fenêtre, dans un cadre à crossettes :

Saint Jérôme. — Toile. — H. 1m,25. — L. 1m,10. — Par Lefebvre (Charles), 1846. — Date de la commande.

Le saint est assis de trois quarts, les yeux levés vers le ciel, la main droite sur son cœur, le coude gauche appuyé sur un quartier de rocher, une croix dans la main. Son crâne est dénudé; une longue barbe grisonnante retombe sur sa poitrine nue; sur ses genoux est jetée une draperie rouge. Devant lui est ouvert un livre posé sur un crâne humain. A sa gauche, des livres et un sablier.

Signé à droite : Ch. Lefebvre.

Quatrième travée :

Au-dessus du soubassement, sous la fenêtre :

Apothéose de saint François. — Toile. — H. 2m,75. — L. 1m,90. — Par CORNEILLE (MICHEL). — Dix-septième siècle.

Le Saint est assis sur des nuages, les bras écartés, les mains ouvertes et les yeux tournés vers le ciel, dans une attitude extatique. Il porte un surplis et une étole rose rehaussée de dessins d'or. Trois anges l'accompagnent. L'ange de gauche est vêtu d'une tunique bleu pâle agrafée sur les épaules. Celui de droite porte une tunique vert olive et un manteau rouge roulé autour des reins. Celui du milieu est couvert d'une tunique rose. Ce dernier soutient le bras droit du saint et présente une tige de lis.

Cette toile décorait, au dix-huitième siècle, la chapelle de Louvois dans l'église de Saint-Roch. (D'ARGENVILLE, *Voyage pittoresque*, édit. de 1765, page 119.)

TRANSEPTS.

Ils sont de forme rectangulaire. Les fenêtres inférieures ont, en guise de clefs, un grand cartouche orné de volutes et accompagné de palmes; au centre sont sculptés un S et un L entrelacés. Au-dessus de l'entablement se trouve un triforium composé de baies en plein cintre, closes par des balustrades semblables à celles des tribunes. Les transepts sont recouverts d'une voûte d'arête. La voussure et les pieds-droits des arcades, qui les séparent des chapelles latérales, sont surchargés d'ornements. Les panneaux du milieu sont circonscrits par une moulure, formée d'un tore de feuilles de chêne, et sont surmontés d'un écusson avec palmes et têtes d'anges. De chaque côté se détache un cartouche accosté d'ailes repliées et accompagnées de serviettes. Ces cartouches sont terminés par une chute de fruits. Les moulures des panneaux inférieurs sont ornées de perles, de pirouettes et d'oves. Le panneau central de la voussure est également entouré d'un tore de feuilles de chêne; il est flanqué de quatre cartouches.

TRANSEPT DE GAUCHE.

CHAPELLE DU SACRÉ-COEUR.

(Primitivement chapelle Saint-Ignace, puis chapelle de la Résurrection.)

L'autel est placé entre les deux fenêtres du fond et affecte la forme d'un sarcophage. Il est en marbre blanc. Le devant est couronné par un petit lambrequin en cuivre doré. Le centre est marqué par un cœur entouré de rayons. Le tabernacle est rectangulaire; sa face principale est encadrée de colonnettes accouplées, d'ordre composite, en cuivre, supportant un entablement et un fronton triangulaire. La frise de l'entablement est occupée par un cep de vigne, et le tympan du fronton par le triangle symbolique de la Sainte Trinité. La porte est en cuivre; elle est en plein cintre. Au centre se détache un bas-relief représentant la figure du *Bon pasteur*.

L'autel est flanqué de colonnes corinthiennes sur lesquelles repose un fronton circulaire sans base. Les colonnes et leurs piédestaux sont en bois peint en imitation de marbre rouge; l'entablement et le fronton sont peints en blanc. Dans le tympan est sculpté un cartouche accompagné de guirlandes de fruits et surmonté d'une tête de chérubin. Le fronton est dominé par une croix de chaque côté de laquelle sont prosternés deux anges ailés. L'ange de gauche a les bras croisés sur la poitrine; celui de droite joint les mains.

L'autel et les anges sont du dix-septième siècle.

Entre les colonnes est pratiquée une niche plein cintre dont les pieds-droits sont couverts de gerbes de blé et la voussure de petits caissons à rosaces. Des têtes d'anges remplissent les écoinçons. La niche est en bois peint en imitation de marbre blanc et les ornements sont en cuivre doré.

Dans la niche :

Le Sacré-Cœur. — Statue. — Pierre. — H. 2 mètres. — Par M. BONNASSIEUX (JEAN-MARIE).

Le Christ est vêtu d'une tunique et d'un manteau passé sur l'épaule gauche; il écarte sa tunique et montre son cœur.

Signé à droite, sur le socle : BONNASSIEUX, Paris 1879.

La statue du Christ se détache sur un fond de rayons et de nuages, au milieu desquels planent des têtes de chérubins. Cette décoration est en cuivre doré.

L'autel est élevé de trois marches et limité par une grille en fer composée de simples barreaux et d'une frise ornée de postes.

A gauche de l'autel :

Saint Pierre. — Statue. — Plâtre. — H. 2m,40. — Par BRA (THÉOPHILE-FRANÇOIS-MARCEL).

A droite :

Saint Paul. — Statue. — Plâtre. — H. 2m,40. — Par BRA (THÉOPHILE-FRANÇOIS-MARCEL).

Ces deux statues sont des épreuves surmoulées sur les originaux du même artiste exécutés pour l'église Saint-Louis en l'Ile.

Mur de gauche, au-dessus de l'arcade :

Saint Paul sur le chemin de Damas. — Toile. — H. 2m,88. — L. 3m,59. — Par CHARPENTIER (JEAN-BAPTISTE). — 1819. — Date de la commande.

Paul, monté sur un cheval blanc, est couvert d'une tunique bleu clair, d'une cuirasse de cuir teinte en marron et d'un manteau rouge; sa tête est nue, et à son côté pend une épée. A la vue de Dieu, il abandonne les rênes de sa monture et se rejette de côté, en écartant les deux bras, dans l'attitude de la frayeur. Le cheval, lancé au galop, semble prêt à tomber. Dieu est représenté au sommet de la composition, au milieu de nuages, en tunique de pourpre et manteau bleu flottant, la main droite tendue vers Paul, une croix avec banderole dans la main gauche.

A gauche, au second plan, un groupe d'hommes, les uns debout et les autres renversés à terre. A droite, au premier plan, est assise, au pied d'un arbre, une femme en robe blanche dont les traits marquent l'effroi; sur ses genoux est posé un manteau marron clair. Contre elle se blottit un petit enfant vêtu d'une simple chemisette blanche. Derrière elle se trouve une seconde femme dont la tête est recouverte d'un voile jaune et qui paraît également terrifiée. On aperçoit, à l'arrière-plan, des hommes qui se sauvent. Au fond, la campagne, et, dans le lointain, une ville.

Mur de droite, au-dessus de l'arcade :

Jésus au Jardin des Oliviers. — Toile. — H. 2m,88. — L. 3m,57. — Par DELACROIX (FERDINAND-VICTOR-EUGÈNE).

Le Christ est à demi couché, à gauche de la composition, la main droite appuyée sur une pierre, le bras gauche en avant, la tête inclinée sur la poitrine, les yeux fermés. Il est revêtu d'une tunique blanche qui découvre son épaule droite, et porte un manteau rouge roulé autour de la taille. Devant lui, trois anges assis sur des nuages. Le premier est habillé de blanc; il tient sa tête dans ses mains et pleure. Le deuxième est couvert d'une draperie sombre et regarde le Christ avec commisération. Le dernier a une draperie vert olive; il croise les mains sur l'épaule du précédent et appuie sa tête sur ses mains. A gauche, au premier plan, sont endormis deux apôtres. L'un, drapé de vert émeraude, est couché sur le ventre; l'autre est assis. Ce dernier a le torse nu; autour de ses reins est roulée une draperie rouge.

Cette toile a figuré au Salon de 1827 (nº 293) et à l'exposition spéciale de la Ville de Paris, au Champ de Mars, en 1878.

Le jambage de droite de l'arcade ouverte sur la croisée du transept porte une plaque de marbre noir terminée en plein cintre, avec cette inscription, gravée en lettres d'or :

HIC JACET
BOURDALOUE
1632 — 1704

pos. 1843.

Le transept de gauche renfermait autrefois les cœurs de plusieurs princes de la Maison de Condé, morts de 1640 à 1670, notamment celui du Grand Condé devant lequel Bourdaloue prononça l'oraison funèbre de l'illustre guerrier.

TRANSEPT DE DROITE.

CHAPELLE DE LA VIERGE.

L'autel est semblable à celui du transept précédent, avec cette différence que la niche est voûtée en cul-de-four et encadrée de pilastres doriques, dont les fûts sont ornés de chutes de roses.

Dans la niche :

La Vierge et l'Enfant Jésus. — Statue. — Plâtre. — H. 1m,65. — Par LÉONARD. (Dix-neuvième siècle.)

Elle est drapée et voilée et présente l'Enfant Jésus, qui est debout, à sa droite, sur un globe que supporte un fragment de rocher.

On lit à droite sur le socle cette inscription : *Crédit des Paroisses.* Sculpr LÉONARD.

Sur l'intrados du fronton sont assis deux Anges, une main repliée sur la poitrine, l'autre appuyée sur le genou. Ces statues datent du dix-septième siècle :

A gauche de l'autel, sur un piédestal en pierre peint en imitation de marbre rouge :

La Religion instruisant un Américain. — Groupe. — Plâtre. — H. 2m,10. — Par Adam (Nicolas-Sébastien, dit Le Cadet). — Dix-huitième siècle.

La Religion est symbolisée par une femme assise sur un quartier de rocher et présentant un crucifix à un jeune Indien, qui s'appuie sur ses genoux en joignant les mains. La Religion porte une robe agrafée sur les épaules et serrée à la taille; sa tête est voilée. Le jeune Indien a les reins entourés d'une ceinture de plumes. A ses pieds est jeté un carquois rempli de flèches.

A droite, sur un piédestal semblable au précédent :

L'Ange de la Religion foudroyant l'Idolâtrie. — Groupe. — Plâtre. — H. 2m,10. — Par Vinache (Jean-Joseph). — Dix-huitième siècle.

Un ange ailé, couvert d'une draperie flottante, est debout sur des nuages, l'Évangile dans une main et des foudres dans l'autre. Son pied gauche est posé sur un encensoir, et son pied droit sur un fragment d'entablement. Sous ces débris est couché, à plat ventre, un homme à demi nu personnifiant l'Idolâtrie. Celui-ci cherche à se relever et lance à son vainqueur un regard chargé de haine; il a le poing gauche crispé et serre dans la main droite une statuette brisée de divinité païenne.

On sait, par une note du *Mercure de France*, que ce modèle, destiné à être exécuté en marbre, fut placé à Saint-Paul en 1745.

Mur de gauche, au-dessus de l'arcade :

Louis XIII offrant à saint Louis le modèle de l'église Saint-Louis. — Toile. — H. 2m,88. — L. 3m,59. — Par Vouet (Simon).

Louis XIII est agenouillé, la tête nue et de face, au milieu de la composition, et porte sur sa main gauche, tendue en l'air, le modèle de l'église que deux Anges soutiennent. Le Roi a un manteau bleu fleurdelisé, une pèlerine d'hermine, une collerette et des manchettes de dentelle; à son cou est suspendu le cordon du Saint-Esprit. L'un des Anges a une tunique rouge et une draperie blanche flottante; il montre saint Louis. L'autre, plus petit que le précédent, est nu. Saint Louis est agenouillé, à droite, sur des nuages. Il est vêtu d'un manteau semblable à celui de Louis XIII, vers lequel il étend les bras. Au milieu des nuages, sous le saint roi, se trouvent deux Anges, dont l'un joint les mains, tandis que l'autre étend les bras en avant. En bas de la composition, et du même côté, sont placés deux autres petits Anges tenant un phylactère. A gauche sont prosternés trois Jésuites. Derrière eux, debout et de profil, une canne à la main, un seigneur de la cour de Louis XIII, en pourpoint de soie blanche à crevés, collerette et manchette de dentelle, manteau rouge passé sur l'épaule gauche, culotte de même couleur et bottes évasées. On aperçoit, un peu en arrière de lui, un hallebardier et la tête d'un personnage dont les épaules sont couvertes d'une collerette simplement empesée. Au fond, le pied du portail de l'église.

Cette toile est la seule existant encore des quatre compositions qui décoraient les transepts. Les anciens auteurs les attribuaient à Vouet, mais Lenoir les décrit au nom de Ninet de Lestain, élève de Vouet, et dit qu'un de ces quatre tableaux était resté en place.

Mur de droite, au-dessus de l'arcade :

Le Serpent d'airain. — Toile. — H. 2m,88. — L. 3m,57. — Par Smith (Constant-Louis-Félix), 1819. — Date de la commande.

Moïse, debout et de face à droite de la composition, tient une baguette et montre un serpent d'airain qui s'enroule autour d'une croix. Il a une tunique verte et un manteau brun; sa tête est nue. Au pied de la croix sont prosternées une mère et sa fille. La mère, en robe violet pâle et voile blanc, soutient sa fille presque défaillante. Celle-ci est vêtue d'une robe lilas et d'un manteau bleu; elle joint les mains. Une femme placée à gauche secourt un homme qu'un serpent enserre de ses anneaux. La femme a les traits contractés par la terreur; elle est coiffée d'une espèce de turban blanc à gourmette et porte une robe blanche et un manteau bleu. L'homme met la main gauche sur son cœur et semble prêt à s'affaisser. Un autre homme, au torse nu, se roule à ses pieds et cherche à étouffer un serpent sous sa poitrine. Derrière lui, un troisième homme soutenant une femme. Au fond, des Hébreux donnant les signes de la frayeur. Au fond, un rocher à pic.

A droite, sur le pied-droit de l'arcade ouverte sur la croisée du transept, est fixée une plaque de marbre noir portant cette inscription, gravée en lettres d'or :

Hic jacet
P. D. HUET
Abrincensis episcopus
1630 — 1721

Dessous cette inscription se trouve un écusson aux armes du défunt, et à droite de l'écusson : « Pos. 1844. »

COUPOLE.

Elle est soutenue par quatre pendentifs, et chaque pendentif est occupé par un cadre ovale à volutes.

A gauche, du côté de la nef :

Saint Jean. — Bas-relief. — Pierre. — H. 2m,50. — L. 2 mètres. — École française. — Dix-septième siècle.

Il est assis de profil, les yeux tournés vers le ciel, et tient une plume dans la main droite qu'il appuie sur un parchemin placé sur une tablette. Derrière lui, un aigle aux ailes éployées.

A gauche, du côté du chœur :

Saint Matthieu. — Bas-relief. — Pierre. — H. 2m,50. — L. 2 mètres. — École française. — Dix-septième siècle.

L'évangéliste est assis, le corps de trois quarts et la tête tournée en arrière, une plume dans une main et un livre dans l'autre. Il porte un manteau rejeté en arrière et dont les bords sont dentelés. Un Ange lui montre le ciel. Au sommet, le soleil et la lune.

A droite, du côté de la nef :

Saint Luc. — Bas-relief. — Pierre. — H. 2m,50. — L. 2 mètres. — École française. — Dix-septième siècle.

Il est représenté assis de trois quarts, un livre sur ses genoux et en train d'écrire. Son manteau est passé sur son épaule gauche. Derrière lui est couché un bœuf.

A droite, du côté du chœur :

Saint Marc. — Bas-relief. — Pierre. — H. 2m,50. — L. 2 mètres. — École française. — Dix-septième siècle.

Saint Marc est assis de face, une plume dans une main et un livre dans l'autre. Il est vêtu d'une tunique serrée à la taille par une corde et d'un manteau rejeté en arrière et ramené sur les genoux. A sa gauche, est assis de face un lion ailé.

Les quatre évangélistes sont assis sur des nuages.

Au-dessus des pendentifs règne un entablement dont la corniche repose sur des modillons. La corniche fait une forte saillie et forme ainsi une espèce de balcon clos par une balustrade en fer.

De là partent seize pilastres, accouplés deux à deux et entre lesquels sont pratiquées huit baies cintrées dont quatre sont aveugles et servent d'encadrement à des peintures représentant :

Au-dessus de la nef, dans l'axe de l'édifice :

Robert le Pieux. — Peinture en grisaille. H. 5m,50. — L. 2m,30. — Par M. Blanc (Paul-Joseph).

Le Roi est de face, et lit, un Évangile à la main. Il porte une tunique recouverte d'un long manteau rehaussé d'une large bordure et retenu sur l'épaule droite par une agrafe finement ciselée. Sa tête est ceinte d'une couronne. Les pans de son manteau sont ramenés à droite.

A gauche :

Clovis. — Peinture en grisaille. — H. 5m,50. — L. 2m,30. — Par M. Blanc (Paul-Joseph).

Clovis est représenté le corps de face, la tête tournée à droite et les yeux tournés vers le ciel. Il a un casque orné d'ailes, une cuirasse, un manteau agrafé sous le menton, et des braies autour desquelles s'enroulent les courroies de ses sandales. Sa main droite est pendante et serre une francisque; sa main gauche présente un riche coffret. Le pan droit de son manteau est rejeté sur son épaule.

A droite :

Charlemagne. — Peinture en grisaille. — H. 5m,50. — L. 2m,30. — Par M. Blanc (Paul-Joseph).

L'Empereur porte une cuirasse enrichie de ciselures, un manteau agrafé sur l'épaule droite et rejeté en arrière, et des jambières ornées d'une tête de lion. Il tient une épée dans une main et un globe dans l'autre. Sa tête est couronnée, et à son côté pend un fourreau suspendu à un baudrier.

Du côté du chœur, dans l'axe du monument :

Saint Louis. — Peinture en grisaille. — H. 5m,50. — L. 2m,30. — Par M. Blanc (Paul-Joseph).

Le saint roi est de face et porte une couronne d'épines. Il a une cuirasse à tassettes, des brassards, des jambières ornées de fleurs de lis et un manteau agrafé sur l'épaule droite et rejeté en arrière. Sa tête est couronnée, et à son côté pend une épée.

Signé en bas : Joseph Blanc, 1873.

L'œuvre de cet artiste a remplacé les pein-

tures primitives qui ont été détruites pendant le siège de 1871.

Au-dessus de chaque baie se détache une serviette disposée en festons.

Les entre-pilastres sont remplis par des chutes de fruits; ils accompagnent des médaillons avec les monogrammes de saint Paul et de saint Louis.

Les pilastres supportent un entablement dont la corniche à modillons reçoit une coupole circulaire divisée en huit parties par des arcs doubleaux correspondant aux pilastres. Ces arcs sont décorés de médaillons rectangulaires surmontés de guirlandes de fruits formant chute de chaque côté. Les médaillons contiennent les chiffres des saints patrons de l'église alternés. Entre les arcs, au-dessus des baies, existent huit médaillons en grisaille exécutés dans le dix-septième siècle, et représentant des Pères de l'Église. Ces peintures ont été restaurées, vers 1871, par Cicéri (Pierre-Luc-Charles).

CHŒUR.

Le chœur s'ouvre sur la nef par un grand arc triomphal dont l'intrados présente une décoration identique avec celle des arcs doubleaux de la coupole. Il est limité, en avant, par une balustrade de marbre interrompue par une porte en bronze à deux vantaux. Chaque vantail est composé de rinceaux entourant un cartouche ajouré, surmonté d'une coquille et accompagné de deux palmes en sautoir. Le cartouche de gauche renferme le monogramme de saint Paul; celui de droite, le monogramme de saint Louis.

Le chœur comprend une travée droite et quatre en hémicycle. La première travée communique avec les bas côtés par une arcade en plein cintre close par une grille en fer datant du dix-septième siècle. Les écoinçons des arcades sont occupés par des figures d'anges en bas-reliefs. Ces anges sont assis et vêtus d'une tunique sur laquelle est passée une espèce de chasuble ornée d'effilés. Ils ont été exécutés par un artiste français du dix-septième siècle, et mesurent $1^m,60$ de haut sur $1^m,20$ de large.

Arcade de gauche :

L'Ange de gauche est accoudé sur l'extrados de l'arcade; il tient un marteau et des tenailles.

L'Ange de droite présente un phylactère sur lequel on lit : I N R I.

Arcade de droite :

L'Ange de gauche met la main droite sur son cœur et tient trois clous dans la main gauche.

L'Ange de droite porte une couronne d'épines.

A la rencontre des arcs doubleaux de la partie en hémicycle :

Le Père Éternel. — Bas-relief. — Pierre. Diam. $0^m,70$. — École française. — Dix-septième siècle.

Dieu est représenté au milieu de nuages, à mi-corps, de face et drapé. Il bénit de la main droite, et appuie la main gauche sur un Monde crucifère soutenu par une tête de chérubin.

L'autel est placé à l'entrée de l'hémicycle; il est en marbre blanc et précédé de cinq marches à pans coupés. La partie centrale affecte la forme d'un sarcophage orné de cannelures séparées entre elles par de petits chapelets de perles et de pirouettes. De chaque côté vient s'encastrer un pilastre ionique dont le fût est orné d'une tête d'Ange ailée et de chutes de grappes de raisin.

La moulure qui couronne l'autel est composée de rais de cœur et d'oves.

Le tabernacle est rectangulaire. La porte est entourée d'un cadre à crossettes et surmontée d'un cartouche avec deux palmes et deux guirlandes de grappes de raisin et d'épis de blé, dont les extrémités sont accrochées à des patères. Dans le cartouche se trouve un cœur enflammé, accompagné d'une croix et d'une couronne d'épines. La porte est à deux vantaux, et chaque vantail est occupé par le chiffre d'un des saints patrons de l'église. Le tabernacle est terminé par une corniche à palmettes et dominé par un double fronton interrompu par un acrotère. Au milieu du plus grand acrotère se détachent une colombe et une tête de chérubin. Sous la porte se trouve un lambrequin.

Au-dessus du tabernacle s'élève, en guise de ciborium, une espèce de portique à jour disposé en hémicycle et coiffé d'une demi-coupole à caissons supportée par quatre colonnettes torses. Les caissons sont parsemés d'étoiles d'or sur fond bleu. Entre les colonnettes se développe une balustrade à jour. L'archivolte de l'arcade de devant est décorée d'oves; ses extrémités retombent sur deux cariatides à tête de chérubin. L'édicule est couronné par un double fronton interrompu par un acrotère. L'acrotère du haut sert de piédestal à une croix. Dans le tympan du fronton inférieur existe un cartouche soutenu par deux têtes d'anges et contenant le monogramme du Christ.

Tous les ornements de l'autel sont en cuivre doré et ciselé. Le marbre a été fourni par

l'État; il provient des blocs non utilisés lors de la construction de la crypte des Invalides.

Derrière l'autel, un escalier en marbre à double rampe. Dans le mur d'échiffre, au centre, est scellée une plaque de granit noir portant l'inscription suivante, gravée en lettres d'or :

ARAM
DIE IX. MAII. A. M. DC. XLI. HOC. IPSO. LOCO
A. S. ROM. ECCLESIÆ. CARDINALI. DE RICHELIEU. SOLENNI RITV. DEDICATAM
A. M. DCC. XCIII. ACERBITATE. TEMPORVM EVERSAM
ÆDILES CVRATORESQVE. ECCLESIÆ. S. PAVLI. S. QVE. LVDOVICI
LIB. BARONE. MOURRE CONSILIARIO. CVRIÆ. IMP. PARISIENSIS, PRAESIDE [1]
A. M. DCCC. LVI. IN PRISTINVM. STATVM. RESTITVERVNT
OPVS. CÆPTVM. DOM. PETRO. GERMANO. LAURENTIE
PERFECTVM. DOM. AVGVSTINO REBOUL
MVNIA PAROCHIALIA GERENTIBVS.

Derrière le tabernacle, un bas-relief :

Les pèlerins d'Emmaüs. — Bas-relief. — Bronze doré. — H. 0m,45. — L. 0m,90. — Par ANGUIER (MICHEL).

Le Christ est assis de face devant une table, drapé et la tête entourée de rayons. Il prend un pain qu'il bénit. Les deux pèlerins sont assis à chacune des extrémités de la table. Celui de gauche a une tunique serrée à la taille par une ceinture; son manteau, passé sur l'épaule gauche, est ramené sur les genoux. Il a le bras droit pendant, le bras gauche replié et les mains ouvertes. Le deuxième pèlerin est de profil, drapé et accoudé sur la table, les mains jointes.

Ce bas-relief provient du maître-autel du Val-de-Grâce.

Les travées de l'hémicycle sont remplies par un grand cadre en plein cintre renfermant une toile et offrant, en guise de clef, deux têtes de chérubins au milieu de nuages. De chaque côté retombe une chute de feuilles de laurier attachée par des nœuds de rubans. Le cadre repose sur deux consoles décorées de triglyphes. Entre ces consoles se trouve un cadre ovale accompagné de serviettes formant festons.

Première travée, en partant de la gauche :

Saint Luc. — Toile. — H. 4m,20. — L. 1m,90. — Par DECAISNE (HENRI). — 1840-1843. — Date de la commande.

De face, la figure encadrée d'une barbe châtain foncé, il est vêtu d'une tunique rose et d'un manteau brun. Sa tête est inclinée sur sa poitrine, dans l'attitude de la méditation; sa main droite tient une plume, et sa main gauche est posée à plat sur un parchemin déroulé et placé sur un socle. A sa gauche, une tête de bœuf.

Deuxième travée :

Saint Jean. — Toile. — H. 4m,20. — L. 1m,90. — Par DECAISNE (HENRI).

Saint Jean est représenté de face, sous les traits d'un jeune homme imberbe avec de longs cheveux blond ardent et ondulés, les yeux levés vers le ciel, une plume dans une main et un manuscrit dans l'autre. Il porte une tunique jaune clair, une ceinture verte et un manteau rouge roulé autour des reins et relevé sur l'épaule gauche. Au-dessus de lui plane un aigle au milieu de nuages.

Troisième travée :

Saint Matthieu. — Toile. — H. 4m,20. — L. 1m,90. — Par DECAISNE (HENRI).

L'évangéliste, dont le crâne est presque chauve et la barbe toute blanche, est couvert d'une tunique marron, avec une ceinture lilas, et d'un manteau de couleur sombre relevé sur la tête. Il est de profil et écrit sur un feuillet de parchemin posé sur une tablette qu'il tient de la main gauche. Au-dessus de lui plane un Ange habillé de blanc.

Quatrième travée :

Saint Marc. — Toile. — H. 4m,20. — L. 1m,90. — Par DECAISNE (HENRI).

Saint Marc est de face, un livre sous le bras droit pendant et les yeux tournés vers le ciel. Il est vêtu d'une tunique bleue et d'un manteau rouge pâle, dont il relève les plis de

[1] Cette ligne, sans les abréviations lapidaires, serait ainsi rédigée : *Liberali barone Mourre consiliariis curiæ imperialis Parisiensis præside* (sous la présidence du généreux baron Mourre, conseiller à la cour impériale de Paris).

la main gauche. Le sommet de son crâne est nu, sa barbe est grisonnante. A ses pieds un lion, dont on n'aperçoit que la tête.

Signé à gauche : Decaisne.

CHAPELLES LATÉRALES.

Ces chapelles sont installées sur le prolongement des chapelles latérales de la nef et terminées en hémicycle. Elles sont recouvertes d'une voûte chargée de cartouches accompagnés de rinceaux ; au milieu sont sculptés des sujets tirés des litanies de la Vierge. Les pieds-droits des arcs et leurs intrados sont revêtus de plaques de marbre. Le mur de refend du côté des transepts, le mur de gauche de la chapelle Notre-Dame des Sept-Douleurs et le mur de droite de la chapelle de Saint-Vincent de Paul sont dissimulés sous des boiseries, dont les panneaux sont séparés par des pilastres ornés de têtes de chérubins et de chutes de fleurs et de fruits. Sur la corniche, à l'aplomb des pilastres, sont assis de petits anges, tenant des guirlandes de feuilles de laurier. La frise est décorée de palmes. L'autel est installé dans la partie en hémicycle.

CHAPELLE DE GAUCHE.

Cette chapelle est placée sous le vocable de Notre-Dame des Sept-Douleurs.

Sur l'autel :

La Vierge. — Statue. — Marbre. — H. 1m,70. — Par Pilon (Germain).

Drapée et voilée, elle est assise, les bras croisés sur sa poitrine, la tête baissée et les yeux à demi clos, dans l'attitude de la douleur.

Cette statue ornait autrefois la chapelle de Birague, dans l'église Sainte-Catherine de la Culture. Le modèle, en terre cuite peinte, est dans la chapelle de l'École de Saint-Cyr.

Les plaques, fixées au milieu des pieds-droits de l'arcade ouverte sur le chœur, portent les inscriptions suivantes :

Celle de gauche :

SERENISSIMA
ANNA AVSTRIACA
LVDOVICI XIV
REGIS MATER
ET REGINA REGENS
PRÆDILECTI
CONJVGIS SVI AMORIS
HOC MONVMENTVM
POSVIT
ANNO SALVTIS
M. D. C. XL. III.

Plaque de droite :

AVGVSTISSIMI
LVDOVICI XIII
JVSTI REGIS
BASILICÆ HVJVS
FVNDATORIS
MAGNIFICI
COR,
ANGELORVM
HIC IN MANIBVS
IN COELO
IN MANV
DEI

CHAPELLE DE DROITE.

CHAPELLE DE SAINT-VINCENT DE PAUL.

Sur l'autel est placé un groupe en plâtre sortant des ateliers de Raffl et représentant saint Vincent de Paul secourant deux petits enfants.

Plaque de gauche :

Ludovico Magno
JVSTI filio
Philippus
AVRELIANENSIVM DVX
JVSTI nepos
IMPERIVM GALLICVM
PRO LVDOVICO XV REGENS
HOC
REGIARVM VIRTVTVM TROPHOEVM
AD POSTERITATIS
MEMORIAM ET EXEMPLVM
DIGNA VTROQUE MVNIFICENTIA
CONSECRAVIT
ANNO Christi
M. DCC. XX.

Plaque de droite :

REGI SÆCVLORVM
IMMORTALI
Ludovicus XIV
Franciæ et Navarræ rex
REBVS BELLO ET PACE
PER ANNOS TRES ET SEPTVAGINTA
FORTITER ET RELIGIOSE GESTIS
ORBIS SUFFRAGIO MAGNVS
COR SVVM
PATERNO EXEMPLO
HAS PIANDAM AD ARAS
DEPONI MORIENS JVSSIT
Die 1 septemb.
ANNO Christi
M. DCC. XV.
ÆTATIS LXXVII.

Comme l'indiquent les inscriptions ci-des-

sus, ces chapelles renfermaient autrefois le cœur de Louis XIII et celui de Louis XIV. Ils étaient placés dans des urnes, soutenues chacune par deux Anges d'argent dont les draperies et les autres ornements étaient en vermeil. Ces monuments avaient été exécutés, le premier par Jacques Sarazin, et le second par Coustou le jeune. Ils furent déposés pendant la Révolution au Musée des Petits-Augustins. Le Conseil de fabrique, dans sa séance du 17 août 1806, invita Napoléon Ier à placer les quatre Anges dans la chapelle des Tuileries. Cette invitation n'ayant pas été écoutée, on les destina à orner la chapelle de Pie VII, à Fontainebleau. On ne sait ce qu'ils sont devenus. Quant aux cœurs des rois, ils avaient été transportés, par ordre de Louis XVI, au Val-de-Grâce, où ils restèrent pendant la Révolution, puis enlevés par Petit-Radel pour être remis à M. de Dreux-Brézé et au comte de Pradel, intendant de la liste civile sous la Restauration.

Les inscriptions ci-dessus reproduites ont été restaurées en 1858.

Cette chapelle appartenait primitivement à la famille de La Meilleraye.

SACRISTIE.

La Sacristie est située derrière le Chœur. On y accède par un couloir, dont la porte s'ouvre sur la chapelle de Notre-Dame des Sept-Douleurs. De forme rectangulaire, elle est divisée, dans le sens de la longueur, en trois travées, recouvertes de voûtes d'arête que soutiennent des arcs doubleaux ornés de rosaces.

Contre les murs, placés perpendiculairement aux travées (murs nord et sud), sont adossés des buffets en chêne datant du dix-septième siècle, à l'exception de la partie centrale et supérieure du buffet de gauche dont nous parlerons ci-après. Ces buffets sont composés de deux corps de boiseries superposés et comportent une série de panneaux, contenant alternativement le monogramme du Christ, le chiffre de la Vierge et un cœur enflammé, percé de flèches et surmonté d'une couronne. Les panneaux sont tous séparés entre eux par des chutes de fruits. Ceux du bas sont circonscrits par un cadre octogonal, et ceux du haut par un cadre à oreilles avec fleurs aux quatre coins, en forme de patères. La partie inférieure est beaucoup plus large que celle du haut; cette dernière est couronnée par une corniche à denticules.

La partie centrale et supérieure du buffet de gauche a été ajoutée à une époque ultérieure. C'est plutôt, à proprement parler, une armoire. Elle rappelle, par son style, les premières années du règne de Louis XV. Cette armoire est divisée en trois compartiments. Le compartiment central possède une porte à deux vantaux; au-dessus se détache un médaillon ovale, entouré d'un riche cadre décoré de roses et de tiges de lis.

Dans ce cartouche :

Le Christ en croix. — Peinture sur bois. Diam. 0m,50. — École hollandaise. — Dix-huitième siècle.

Jésus est étendu sur la croix. A gauche, sainte Madeleine, en robe blanche et manteau bleu, les bras pendants, les mains jointes, la tête légèrement inclinée, de longs cheveux blonds flottant sur son dos. A droite, saint Jean, drapé de rouge, les bras croisés sur la poitrine, le regard attaché sur le Sauveur.

Les deux autres compartiments n'ont qu'une porte à un seul vantail.

Au-dessus de la porte de gauche, dans un médaillon ovale :

Jésus au jardin des Oliviers. — Peinture sur cuivre. — H. 0m,62. — L. 0m,45. — École française. — Dix-huitième siècle.

Le Christ, en tunique rouge et manteau bleu, tombe à terre, les mains jointes, la tête renversée sur son épaule droite. Un Ange, en tunique blanche et manteau marron, s'agenouille près de lui et le soutient, en lui montrant un second Ange, vêtu d'une tunique vert olive, qui lui présente un calice. On aperçoit, à gauche, en arrière-plan, un disciple, drapé de rouge, qui s'est endormi. Fond de paysage.

Au-dessus de la porte de droite :

Jésus tombant sous la croix. — Peinture sur cuivre. — H. 0m,62. — L. 0m,45. — École française. — Dix-huitième siècle.

Le Christ, couronné d'épines et vêtu d'une tunique bleu pâle, tombe sous le poids de sa croix. Simon le Cyrénéen, en turban blanc et tunique rose, se baisse pour prendre l'extrémité de la croix. Un bourreau, dont les reins sont ceints d'une draperie sombre relevée sur l'épaule droite, brandit une lanière au-dessus de la tête de Jésus dont il a saisi les cheveux. Un deuxième bourreau, à peine visible, tire la croix; un troisième bourreau, vêtu d'une simple culotte de couleur sombre, saisit la tunique du Sauveur et le repousse avec son genou. Au fond, quelques arbustes.

Aux murs sont accrochés les portraits des anciens curés de la paroisse.

Mur nord.

Première travée :

Messire Nicolas Mazure, docteur de Sorbonne et curé de Saint-Paul, le 10 mars 1632. — Toile. — H. 0m,80. — L. 0m,62. — Ecole française. — Dix-septième siècle.

Il porte une robe et un rabat blancs. Une petite moustache blonde ombrage ses lèvres.

Messire Guillaume Bourret, docteur de la maison et société de Sorbonne et curé de Saint-Paul ; mort le 2 février 1721. — Toile. — H. 0m,75. — L. 0m,60. — École française. — Dix-huitième siècle.

Il a une soutane, un rochet uni et une étole grenat enrichie d'ornements dorés. Le sommet de sa tête est chauve, et ses cheveux retombent en boucles sur ses épaules ; son bras droit est replié sur sa poitrine.

Marie-François Roy, curé de Saint-Paul-Saint-Louis, de 1833 à 1839. — Toile. — H. 0m,75. — L. 0m,60. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Il est debout, la main droite appuyée sur une table, sa barrette dans la main gauche pendante. Sur son rochet est passée une étole grenat rehaussée d'ornements d'or. Sur la table sont un crucifix et un livre. Il porte des lunettes.

Messire Guillaume Mazure, professeur de philosophie, recteur de l'Université de Paris et curé de Saint-Paul, en l'an 1630, mort le 2 mars 1632. — Toile. — H. 0m,65. — L. 0m,60. — École française. — Dix-septième siècle.

Il est représenté les bras repliés sur sa poitrine, en chaire et professant. Il porte la moustache. Son rochet est orné de dentelles ; son rabat est blanc ; son étole est rouge pâle avec des ornements d'or.

Deuxième travée :

Messire Antoine Fayet, conseiller au Parlement de Paris et curé de Saint-Paul, mort le 10 *février* 1634. — Toile. — H. 0m,75. — L. 0m,60. — École française. — Dix-septième siècle.

Il a un rochet, une étole rouge, ornée de figures d'Apôtres, et une mosette dont le capuchon est relevé sur sa tête. Ses mains tiennent un livre et sont posées sur une espèce de balustrade. Il porte la moustache.

Le Christ en croix. — Toile. — H. 3m. — L. 1m,30. — École française. — Dix-huitième siècle.

Le Christ est cloué sur la croix, vu de trois quarts, les bras très relevés, la tête ceinte d'une auréole et penchée à droite, les pieds posés à côté l'un de l'autre et percés de deux clous. Autour de ses reins s'enroule une draperie blanche flottante. Le pied de la croix est soutenu par de grosses pierres. Au fond, à gauche, des arbustes ; à droite, la silhouette de la Bastille.

Ce tableau décorait l'autel de la chapelle de la Bastille. Transporté à l'Arsenal, il a été donné à l'église, en 1816, par M. Lecoq, au nom de l'Administration des poudres et salpêtres.

Messire André Hameau, docteur de Sorbonne, conseiller au Parlement de Paris et curé de Saint-Paul, en l'an 1676. — Toile. — H. 0m,75. — L. 0m,60. — École française. — Dix-septième siècle.

Il a une robe rouge, un rabat blanc, un rochet uni et une étole grenat. Sa tête est coiffée d'une calotte ; ses bras sont pendants.

Troisième travée :

Louis-Joseph Leriche, né à Paris le 17 *janvier* 1755, *curé de Saint-Paul le* 10 *novembre* 1810. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Il est assis dans un fauteuil, une calotte sur la tête, en soutane, rochet uni et étole grenat, la main droite posée à plat sur son genou, la main gauche appuyée sur le bras de son siège. Le fauteuil est en bois doré et recouvert d'étoffe rouge.

Messire Joseph de Laleu, né à Paris en 1715, *curé de Saint-Paul de* 1802 *à* 1810. — Toile. — H. 0m,75. — L. 0m,60. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Assis dans un fauteuil en chêne, la main droite posée sur le bras de son siège, son chapeau dans la main gauche, il a une soutane, un rochet uni et une étole grenat doublée de blanc, avec effilés et ornements d'or. Les bras du fauteuil sont ornés de têtes de lion.

Mur ouest.

A droite de la fenêtre :

Jean-Baptiste Levé, curé de Saint-Paul-Saint-Louis, de 1839 *à* 1847, *mort en* 1854. — Toile. — H. 0m,75. — L. 0m,60. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Il est représenté assis, en rochet, mosette et étole d'or, le bras droit sur ses genoux, un livre dans la main gauche. Il porte des lunettes.

Dans l'embrasure de la fenêtre :

La Vierge et l'Enfant Jésus. — Groupe. — Marbre. — H. 1m,40. — Attribué à COYZEVOX (ANTOINE).

Assise sur un banc, la Vierge tient une couronne et présente l'Enfant Jésus. Elle a une robe collante et un manteau roulé autour des reins; ses cheveux sont ramenés derrière la tête et retenus par un voile dont les plis inférieurs retombent sur sa poitrine. L'Enfant Jésus porte une croix.

Ce groupe provient de l'ancienne salle des Antiques, au Louvre.

A gauche de la fenêtre :

Auguste Reboul, curé de Saint-Paul-Saint-Louis de 1854 *à* 1870. — Toile. — H. 0m,80. — L. 0m,60. — Par Mlle DROJAT (ELISA).

Il est assis et porte un rochet de dentelle, une étole d'or et une mosette. A son cou est suspendue la croix de chanoine de Nîmes.

Signé à gauche : E. DROJAT.

Mur sud.

Première travée :

Messire François Lavocat, chanoine de Notre-Dame de Paris et curé de Saint-Paul en l'an 1628 *jusqu'en* 1630. — Toile. — H. 0m,75. — L. 0m,60. — Ecole française. — Dix-septième siècle.

Il a un rochet de dentelle et une étole rouge. Sa main droite est repliée sur sa poitrine, et devant lui est ouvert un livre. Il porte la moustache.

Nicolas-Pierre Guéret, docteur en Sorbonne, curé de l'église Saint-Paul du 5 *février* 1721, *mort le* 5 *décembre* 1764. — Toile. — H. 1m,15. — L. 0m,95. — École française. — Dix-huitième siècle.

Il est debout et montre de la main droite un passage de l'Évangile qui est posé sur une table et qu'il tient de la main gauche. Il porte l'aumusse, et son étole est grenat, avec dessins d'argent.

Messire Charles Du Bec-Crépin, docteur en théologie, conseiller au Parlement de Paris et curé de Saint-Paul en l'an 1481 *jusqu'en* 1501. — Toile. — H. 0m,80. — L. 0m,60. — École française. — Milieu du dix-septième siècle.

Il a une robe noire et un rochet ornés de dentelles. Sa tête est couverte du bonnet de docteur; sa main gauche est posée sur un livre. Il porte la moustache.

Troisième travée :

André Leré. — Toile. — H. 1m,10. — L. 0m,80. — Par Mlle HUITEL (dite VUITEL, Héloïse-Caroline).

Assis dans un fauteuil sculpté et la main posée sur un livre ouvert sur ses genoux; il a une mosette, un rochet uni et une étole d'or.

Signé à droite : H.-V. HUITEL.

Les initiales H. V. doivent signifier HÉLOÏSE VUITEL.

Cette toile a figuré au Salon de 1877, n° 1082.

Messire P.-L. Bossu, ancien curé de Saint-Paul, né à Paris en 1744. — Toile. — H. 1m,25. — L. 0m,95. — École française. — Dix-huitième siècle.

Il est assis, sa barrette dans sa main droite, la lettre d'adieu à ses paroissiens dans la main gauche. Il porte la soutane, le rabat, le surplis, l'étole et l'aumusse de docteur en Sorbonne.

Mur est.

A droite de la fenêtre :

Messire Gille Lesourd, docteur en théologie, ancien recteur de l'Université de Paris et curé de Saint-Paul, mort le 2 *janvier* 1710. — Toile. — H. 0m,75. — L. 0m,60. — Ecole française. — Dix-huitième siècle.

Il porte le rochet de dentelle, le rabat blanc, l'étole et l'aumusse. Sa main droite est appuyée sur son cœur.

Au-dessous de cette toile est placé un bénitier en marbre rouge qui sert de piscine. On lit, gravé sur le bord de la vasque :

L. DE CHAMPREGNAULT. M. D. 1637.

Les dix portraits exécutés dans les seizième,

dix-septième et dix-huitième siècles ont été offerts à l'église, en 1806, par M. Desponty de Sainte-Avoye.

CHAPELLE DES CATÉCHISMES.

Cette chapelle est située derrière la sacristie, dans un bâtiment indépendant de l'église. Elle a été construite vers 1835 et restaurée en 1887.

Elle est de forme rectangulaire et décorée dans le style Louis XIII. Le soubassement est recouvert de panneaux moulurés renfermant des caissons de formes diverses. A l'entrée est installée une tribune limitée par une balustrade à jour au centre de laquelle vient s'appliquer un fronton brisé qui couronne la porte. Les extrémités du fronton reposent sur des consoles ornées de têtes de chérubins. Dans le tympan sont sculptées des guirlandes de fruits disposées en festons. La chapelle est terminée par une partie en hémicycle, dans laquelle se dresse l'autel. Celui-ci a la forme d'un sarcophage; il est peint en imitation de marbre rouge.

Au-dessus de l'autel :

Jésus laissant venir à lui les petits enfants. — Peinture murale. — H. 2m,50. — L. 5m,50. — Par VALBRUN (ALEXIS-LÉON-LOUIS).

Le Christ, en tunique rouge et manteau blanc, est debout et de face, au milieu de la composition, la tête entourée de rayons, les bras pendants, les mains ouvertes. A gauche, un peu en arrière, une femme voilée s'incline devant lui en présentant deux petits enfants. Un apôtre, en tunique bleue et manteau violet foncé, vu de dos, se retourne vers le Messie et lui montre une seconde femme qui s'approche, accompagnée de ses fils. Cette femme est de profil; elle a une robe jaune ocre, un petit manteau blanc et un voile vert. Derrière elle vient une troisième femme, en robe verte, son enfant dans les bras. Tout à fait à gauche se trouvent deux personnages. L'un est debout, les mains jointes, en tunique rouge et manteau vert. L'autre est assis, le menton appuyé sur sa main droite, le bras gauche replié sur sa poitrine; il est vêtu d'une tunique verte et d'un manteau rouge. Au fond, des colonnes cannelées. A droite est agenouillée une femme, en robe blanche, manteau vert et foulard de couleur sombre. Près d'elle se tiennent trois disciples debout. Le premier est drapé de pourpre; une longue barbe retombe sur sa poitrine. Le deuxième, qui est saint Jean, regarde le Sauveur et croise les bras; il est enveloppé dans une draperie marron foncé. Le troisième est couvert d'un manteau bleu; il a les mains appuyées à la hanche. Viennent ensuite un homme et une femme. Celle-ci est drapée et voilée de blanc; elle est assise et tient deux enfants entre ses genoux. L'homme est agenouillé, les mains tendues en avant; il porte une tunique verte. On aperçoit à l'arrière-plan une femme, en robe bleu clair et voile rouge pâle, qui s'avance, un enfant sur les bras.

On lit à droite : *Ebauché par Valbrun, 1846.*

VITRAUX.

Tous les vitraux de l'église ont été exécutés durant le dix-septième siècle. Ils mesurent 4 mètres de haut sur 2m,40 de large.

BAS COTÉ GAUCHE

Troisième travée :

Sur la verrière sont accolées les armes de la famille de Suramont et celles de la famille Leclerc de Lesseville, dont un membre par alliance a été enseveli dans le caveau de Suramont.

Écusson des Suramont :

D'azur à trois flèches d'argent, une en pa et deux en sautoir liées du même.

Armoiries des Leclerc de Lesseville :

D'azur à trois croissants d'or.

Ces deux écussons sont entourés d'une cordelière.

BAS COTÉ DROIT.

Troisième travée :

Écusson des de La Tour d'Auvergne, ducs de Bouillon, d'Albret et Château-Thierry.

Écartelé aux 1 et 4 d'azur semé de fleurs de lis d'or, à la tour d'argent maçonnée de sable brochant sur le tout (La Tour); au 2 d'or à trois tourteaux de gueules (Boulogne); au 3 cotice d'or et de gueules (Turenne); sur le tout, parti au 1 d'or au goufanon de gueules frangé de sinople (Auvergne); au 2 de gueules à la face d'argent (Bouillon).

L'écusson est surmonté d'une couronne ducale.

CHAPELLE DE SAINT-VINCENT DE PAUL.

Le vitrail est parsemé de fleurs marron à

quatre pétales et entouré d'une bordure de feuilles d'acanthe marron et bleues. Au sommet se trouvent les armoiries du maréchal de La Meilleraye surmontées d'une couronne de comte, entourées du collier des ordres, flanqué de deux bâtons de maréchal de France en sautoir. Au-dessus de la couronne est posé une conque ornée de lambrequins.

Les armoiries sont de gueules au croissant d'hermine.

Paris, le 1er *décembre* 1889.

LUCIEN MICHAUX

MEMBRE DE LA COMMISSION.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE

Nota. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *éb.*, ébéniste; *lith.*, lithographe; *gr.*, graveur; *orf.*, orfèvre; *p.*, peintre; *p. verr.*, peintre verrier; *sc.*, sculpteur.

ÉGLISE

SAINT-LOUIS DES INVALIDES

ÉGLISE

SAINT-LOUIS DES INVALIDES

Histoire. — *Nous n'avons pas à faire ici l'histoire de l'Hôtel des Invalides; ce serait sortir de notre cadre. Nous nous bornerons à rappeler que cet établissement fut fondé, en vertu d'un édit du* 15 *avril* 1670, *par Louis XIV pour y recevoir les officiers et les soldats que l'âge ou les infirmités avaient rendus impropres au service.* Libéral Bruant *fut chargé de fournir les dessins de l'Hôtel, et les travaux, commencés le* 30 *novembre* 1671, *étaient presque complètement achevés en* 1674. *Le plan d'ensemble présenté par l'architecte comprenait une église réservée aux soldats et au personnel de la Maison. En* 1675, Jules-Hardouin Mansart *jetait les fondations d'une seconde église, qui devait être destinée au Roi lorsqu'il venait visiter l'Hôtel. Le nouvel édifice religieux, qui s'éleva sur le prolongement du premier, ne put être livré au culte qu'en* 1706; *il fut dédié, le* 28 *août de cette même année, par le cardinal de Noailles, archevêque de Paris. On le désigna sous le nom d'église royale ou d'église du Dôme. Les deux monuments, séparés par une grande arcade qui met le chœur de chaque église en communication, sont placés sous le vocable de saint Louis.*

Bibliographie. — *Description de la nouvelle église de l'Hostel royal des Invalides*, par Felibien des Avaux. (Paris, 1706, In-12.)

Histoire de l'Hôtel royal des Invalides, par Jean-Joseph Granet. (In-f°, 1736.)

Architecture française, par Jacques-François Blondel. (In-f°, 1752.)

Description historique de l'Hôtel royal des Invalides, par l'abbé Pérau. (In-f°, 1756.)

Histoire des Invalides, par J. M. Cayla. (In-4°, 1852 et 1858.)

Les Invalides. — Grandes Éphémérides de l'Hôtel impérial des Invalides, par le colonel Gérard. (In-8°, 1862.)

Antoine Coyzevox, sa vie, son œuvre et ses contemporains, par M. Henry Jouin. (Paris, 1883, in-12.)

Comptes des Bâtiments du Roi, publiés dans la collection des *Documents inédits* en cours de publication, par M. Jules Guiffrey.

I

ÉGLISE DES SOLDATS

DESCRIPTION.

Cette église s'élève perpendiculairement au corps de logis qui forme le côté sud de la Cour d'honneur; sa façade fait partie de la décoration d'ensemble de cette cour. Elle mesure environ 70 mètres de long sur 22 de large et 24 de hauteur sous clef.

EXTÉRIEUR

FAÇADE PRINCIPALE.

Elle est précédée d'un porche, auquel on accède par cinq marches, et composée des deux ordres ionique et composite superposés. Les volutes des chapiteaux ioniques sont formées par des cornes de bélier. Le rez-de-chaussée, comme le premier étage, est divisé en trois parties par des colonnes accouplées et isolées. Dans l'axe du rez-de-chaussée se développe une arcade en plein cintre, et de chaque côté, dans les parties latérales, est pratiquée une baie cintrée au-dessus de laquelle se détache un cadre à crossettes. La partie centrale du premier étage est occupée par une grande baie plein cintre, dont la clef, en forme de console, est accostée de guirlandes et de chutes de fleurs.

Cette baie encadre une statue représentant :

Napoléon Ier. — Statue. — Plâtre bronzé. — H. 4m. — Par Seurre (Charles-Marie-Emile). — 1831.

Modèle de la statue en bronze placée autrefois au sommet de la colonne de la place Ven-

dôme. (Voir *Inventaire général des Richesses d'art de la France.* — Paris. — Monuments civils. — Tome Ier. — Page 364.)

A droite et à gauche s'ouvre une baie rectangulaire, surmontée d'un œil-de-bœuf circulaire accompagné d'une coquille avec chutes de feuilles de chêne. En avant des trois baies de cet étage règne une balustrade à jour. Dans la frise des entablements, à l'aplomb des colonnes, sont sculptées des têtes entourées de rayons. Les corniches sont supportées par des modillons. Le porche est dominé par un fronton triangulaire, dont le tympan présente un cadran flanqué de deux figures assises sur des nuages. Au-dessus du cadran est sculptée, au milieu de rayons, une tête aux cheveux épars.

A gauche :

Le Temps. — Bas-relief. — Pierre. — H. 3m. — L. 4m,50. — École française. — Dix-septième siècle

Le Temps est personnifié par un vieillard, à longue barbe, aux ailes déployées et au torse nu. Sa tête est tournée à droite, et ses genoux sont protégés par une draperie. Il tient une faux et mesure, à l'aide d'un compas, les degrés d'une sphère placée à ses pieds.

A droite :

La Victoire. — Bas-relief. — Pierre. — H. 3m. — L. 4m,50. — École française. — Dix-septième siècle.

Elle est symbolisée par une jeune femme dont la draperie découvre une partie de la poitrine. Au-dessus de son front, dans ses cheveux, est piquée une fleur. Son bras droit est appuyé sur des nuages; sa main gauche devait primitivement tenir un rameau de laurier. Autour d'elle voltigent des têtes de petits génies ailés.

Le porche est recouvert d'un toit en ardoises, terminé par un campanile de forme circulaire percé de huit baies plein cintre et coiffé d'un dôme. Son plafond est plat et divisé en trois compartiments par des soffites soutenus par quatre larges pilastres, dont deux sont placés de chaque côté de l'arcade centrale du rez-de-chaussée et les deux autres à droite et à gauche de la baie par laquelle on pénètre dans l'église. Cette baie est en plein cintre. De chaque côté est ménagée une petite porte cintrée. Les faces latérales du porche sont ajourées chacune de deux arcades qui s'ouvrent sur la galerie longeant l'édifice.

FAÇADES LATÉRALES.

Les murs qui accusent extérieurement les bas côtés sont percés de huit baies plein cintre surmontées de huit fenêtres cintrées. Ces ouvertures sont séparées entre elles par une corniche. Dans l'axe des façades se détache une petite construction demi-circulaire renfermant, celle de gauche, un autel consacré à la Vierge, et celle de droite, un autel dédié à saint Vincent de Paul. Les murs correspondant à la nef sont munis de baies plein cintre, entre lesquelles viennent s'ajuster des contreforts terminés par des demi-volutes. La corniche qui règne au-dessus de ces murs fait ressaut à l'aplomb des contreforts. Le toit est en pente; il porte une petite pyramide à chacune de ses extrémités. L'abside affecte la forme d'un rectangle. Elle est disposée en retrait du reste du monument et flanquée de deux constructions demi-circulaires éclairées par deux fenêtres en plein cintre; ces constructions contiennent les sacristies.

INTÉRIEUR

L'église des soldats se compose d'un porche intérieur, d'une nef et de bas côtés, au-dessus desquels sont des tribunes.

PORCHE INTÉRIEUR.

Il communique avec la nef par trois arcades plein cintre, dont une, celle du milieu, est plus large que les deux autres. Les archivoltes de ces dernières s'appuient sur des consoles.

TRIBUNE DES ORGUES.

Elle est établie au-dessus du porche et close par une balustrade en pierre ajourée, qui se développe au-dessus d'une corniche soutenue par quatre consoles. Le buffet comprend deux parties superposées. La partie inférieure est épaulée par deux cariatides d'hommes, au torse nu, tenant une guirlande de fleurs et supportant la corniche sur laquelle repose la deuxième partie. Celle-ci se compose de neuf groupes de tuyaux dont quatre sont droits et cinq disposés en demi-cercle. Ces derniers se relient aux précédents par des espèces d'ailerons accompagnés de palmes et de guirlandes; ils sont placés sur des culs-de-lampe ornés de têtes de chérubins. Le groupe central est dominé par une couronne royale, et les autres par des vases à flammes. La menuiserie est en bois peint en blanc et rehaussé de filets d'or. Les deux cariatides et les ornements sont également dorés.

Les orgues datent du dix-septième siècle.

NEF.

La nef comporte sept travées limitées par des pilastres d'ordre corinthien; elle s'ouvre sur les collatéraux par des arcades en plein cintre et, sur les tribunes, par des arcades en anse de panier, closes, à hauteur d'appui, par une balustrade semblable à celle de la tribune des orgues. Sur les pilastres vient s'appuyer un entablement, dont la corniche à modillons reçoit la retombée des arcs doubleaux d'une voûte en berceau. Ces arcs doubleaux sont décorés de panneaux, dont les uns sont rectangulaires et les autres carrés. Ceux-ci présentent alternativement une rosace, une fleur de lis ou une couronne royale avec branches de laurier et de chêne. Les fenêtres qui éclairent la nef forment pénétration dans la voûte. Sur la corniche sont fixés les drapeaux conquis sur l'ennemi.

CHAIRE A PRÊCHER.

La chaire à prêcher est adossée contre le quatrième pilier de droite; elle est en marbre blanc. La tribune affecte la forme circulaire et repose sur un soubassement de même forme, qui se raccorde, à droite et à gauche, à une partie rectangulaire. La face du soubassement est parsemée d'étoiles en cuivre doré. La partie supérieure de la tribune est occupée par un bas-relief en cuivre doré formant frise.

A gauche, dans la partie droite :

Saint Luc et Saint Marc. — Bas-relief. Cuivre ciselé et doré. — H. 0m,41. — L. 0m,99. — École française. — Commencement du dix-neuvième siècle.

Ils sont assis de chaque côté d'une espèce d'autel sur lequel est posée une croix. Saint Luc est à gauche, un style dans la main droite, le coude gauche appuyé sur l'autel, un manuscrit déroulé sur ses genoux, les yeux tournés vers le ciel. L'évangéliste a le corps de trois quarts et la tête de profil; il est vêtu d'une draperie relevée sur la tête. A ses pieds est couché un bœuf ailé.

Saint Marc est à droite; il est de profil et écrit sur un parchemin placé sur une tablette qu'il tient sur ses genoux. A ses pieds, un lion ailé.

Partie en retour :

Un ange. — Bas-relief. — Cuivre ciselé et doré. — H. 0m,41. — L. 0m,45. — École française. — Commencement du dix-neuvième siècle.

Il est assis sur une pierre, la jambe droite allongée, le pied gauche sur un tabouret, de profil, la tête tournée en arrière, un style dans une main, des tablettes dans l'autre. Devant lui, un flambeau; derrière lui, un casque et une cuirasse.

Partie demi-circulaire :

Prédication de Jésus-Christ. — Bas-relief. — Cuivre ciselé et doré. — H. 0m,41. L. 3m,58. — École française. — Commencement du dix-neuvième siècle.

Le Christ est au centre de la composition, de face, drapé, les bras écartés, les mains ouvertes, les yeux levés vers le ciel. A sa gauche, une femme agenouillée de profil et accompagnée de son fils et de sa fille. La mère est drapée; ses cheveux sont retenus par un foulard roulé en forme de turban; elle présente son fils, un tout petit enfant, dont les mains sont jointes. Sa fille, drapée et voilée, a la main droite sur l'épaule de sa mère. Derrière elle, trois disciples. Le premier tend les mains en avant; le deuxième croise les bras sur sa poitrine; le troisième, qui est en partie caché par les précédents, tient un bâton sur l'épaule. Viennent ensuite une femme et ses deux fils. Celle-ci porte un voile et une robe retenue par une agrafe; elle pose la main droite sur l'épaule de l'un de ses fils auquel elle montre le ciel. L'enfant, en courte tunique serrée à la taille, croise les mains en regardant sa mère. Le deuxième enfant suit, les mains jointes. Derrière ce groupe se trouvent deux hommes de profil. L'un a les bras en croix sur la poitrine, le menton appuyé sur la main gauche, un bâton de voyage dans le bras droit. L'autre joint les mains. Tout à fait à gauche, un berger et deux hommes. Le berger s'avance de profil, un bâton et une gourde à la main. Il porte un turban, des braies et une courte tunique serrée à la taille par une ceinture. Sur sa tunique est jeté un manteau noué sur l'épaule. A ses pieds est couché un chien. Les deux hommes sont couverts d'un riche manteau. L'un est coiffé d'un turban et tend le bras droit en avant; le second joint les mains.

A droite :

Deux femmes à genoux. L'une enlace la taille d'un enfant et lui montre le Christ. La deuxième a les mains jointes. Derrière elle se tient un roi accompagné de deux personnages. Le monarque a la tête ceinte d'un bandeau; son manteau est rejeté en arrière, et ses pieds sont chaussés de sandales; il a les bras pendants et les mains croisées. Le premier personnage se tourne vers lui en désignant le Messie. Le deuxième est à peine visible. Suit un vieillard aveugle, la poitrine nue, un bâton dans la main droite, la main

gauche sur l'épaule de son fils. Celui-ci a une courte tunique; il joint les mains. Viennent ensuite deux femmes. L'une porte un nouveau-né sur ses bras; l'autre tend les bras vers le Christ en regardant la précédente. En avant d'elles se trouve un enfant, vêtu d'un long manteau attaché sur l'épaule et tenant un oiseau. Tout à fait à droite, deux soldats casqués et cuirassés et un homme coiffé d'un turban. L'un des soldats est représenté de profil, le coude droit sur une espèce de socle, une lance à la main, la main gauche à la garde de son épée, le pied sur un fragment de corniche. L'autre est de profil; il appuie la main droite sur un bouclier et montre de la main gauche Jésus à l'homme dont les bras sont croisés sur la poitrine.

A droite.

Partie en retour :

Un ange. — Bas-relief. — Cuivre ciselé et doré. — H. 0m,41. — L. 0m,45. — École française. — Commencement du dix-neuvième siècle.

Cet ange est assis, de profil, la jambe gauche allongée, le pied droit sur un vase renversé, un style dans une main, un manuscrit dans l'autre. Il est vêtu d'une tunique agrafée sur l'épaule et fendue sur les côtés. Devant lui, un flambeau; derrière lui, un casque et une épée.

Partie droite :

Saint Matthieu et Saint Jean. — Bas-relief. — Cuivre ciselé et doré. — H. 0m,41. — L. 0m,99. — École française. — Commencement du dix-neuvième siècle.

Les deux saints personnages sont assis de chaque côté d'un autel sur lequel se dresse une croix. Saint Jean est à gauche, en courte tunique serrée à la taille par une large ceinture, manteau flottant, un style dans la main droite, le coude gauche sur l'autel, un manuscrit à la main. A ses pieds, un aigle aux ailes éployées. Saint Matthieu est à gauche, de profil, la poitrine à demi couverte; il écrit. Devant lui se tient un ange à demi agenouillé qui, en le regardant, lui présente un encrier.

Ces bas-reliefs sont limités, en bas, par un tore de feuilles de laurier et, en haut, par une corniche décorée de feuilles d'eau et de rais de cœur.

L'abat-voix est de forme circulaire et repose sur une frise supportée par quatre colonnes de marbre blanc, avec chapiteaux composites en bronze ciselé et doré. La partie inférieure des fûts est ornée de feuilles de palmier de même métal que les chapiteaux. La frise est occupée par des têtes d'anges ailées reliées entre elles par des guirlandes de fruits. Le plafond porte, au centre, une colombe planant au milieu de rayons. L'abat-voix est coiffé d'un dôme imbriqué et terminé par un piédouche orné de guirlandes de fruits. Ce piédouche supporte un coussin sur lequel est posée une couronne royale.

Le dossier est flanqué de deux colonnes; il est en marbre blanc. Au centre se détachent les tables de la loi entourées de rayons. Les tables et les rayons sont en cuivre ciselé et doré.

Deux escaliers en marbre donnent accès à la tribune. Ils sont droits et clos par une balustrade composée de fuseaux en acier avec ornements en cuivre doré.

Sur les piliers de la nef, à droite et à gauche, sont scellées des plaques de marbre sur lesquelles sont gravées des inscriptions commémoratives rappelant les noms des gouverneurs des Invalides, ainsi que ceux de plusieurs généraux et maréchaux.

A gauche.

Premier pilier :

Plaque de marbre blanc terminée en plein cintre et encadrée de deux hampes de drapeaux, réunies entre elles par une guirlande de fleurs attachées par des rubans. La partie supérieure de la plaque présente un écusson aux armes du duc de Coigny. Les ornements sont en bronze.

Au-dessous est gravée l'inscription suivante :

LE GRAND CONSEIL
D'ADMINISTRATION
DE L'HÔTEL,
DE L'ASSENTIMENT DE
SON EXC. LE MINISTRE
DE LA GUERRE
A VOTÉ CE MONUMENT
A LA MÉMOIRE DE S. EXC.
MONSIEUR LE MARÉCHAL
DUC DE COIGNY,
GOUVERNEUR
DU DIT HÔTEL,
Y DÉCÉDÉ LE XIX MAI
M. DCCC. XXI.

Deuxième pilier :

Plaque de marbre blanc circonscrite par une moulure et couronnée d'une corniche à denticules, soutenant un écusson aux armes du comte de Lobau accosté de deux consoles renversées. L'inscription suivante, gravée sur cette plaque, est divisée en deux parties par une épée en bronze autour de laquelle s'enroule un rameau de laurier :

Georges Mouton
comte de Lobau
né a Phalsbourg
le XXI février M. DCC. LXX.
décédé a Paris
le XXVI novembre
M. DCCC. XXXVIII.

Volontaire	Eylau
en 1792	Friedland
Colonel 14 juillet	Medina del Rio Seco
1799	Burgos
aide de camp	Landshut
de l'empereur	Ratisbonne
Mars 1803	Essling
Gén^{al} de brigade	Isle de Lobau
aout 1803.	Wagram
G^{al} de division	Smolensk
en 1807.	Valontina
député en 1828	La Moskowa
président	Krasnoe
de la com^{on} municip^{e}	La Bérésina
du 29 juillet	Lutzen
commandant supér^{r}	Bautzen
des gardes nation^{es}	Dresde
en 1830	Arbesan
grand croix	Leipzig
de la Lég^{on} d'honneur	Waterloo
en 1830	Novi
maréchal de France	Gênes
en 1831	La Verreria
Pair de France	Ulm
en avril 1815	Austerlitz
et en 1833	Iéna

Troisième pilier :

Plaque rectangulaire en bronze doré.

Ici reposent

C^{les} M^{ie} Denys c^{te} de Damrémont, né a Chaumont (h^{te}-Marne) le 8 fév. 1783. L^{t}-Gal Pair de France, G^{r} G^{al} de l'Algérie tué par un boulet au siège de Constantine le 12 8bre 1837.

Georges Mouton c^{te} de Lobau, né a Phalsbourg le 21 fév. 1770, M^{al} et Pair de France. C^{t} S^{r} des G^{s} N^{les} de la Seine grand croix de la Leg^{on} d'hon^{r} décédé le 26 novemrre 1838.

Sylvain Charles Cte Valée, né a Brienne (Aube) le 17 x^{bre} 1773. M^{al} et Pair de France. G. C. de la Lég^{on} d'hon^{r} décédé a Paris le 15 aout 1846.

Guy Victor Bon Duperré, né a La Rochelle Ch^{te}-Inf^{re}) le 20 fév. 1775. Amiral et Pair de France. G. C. de la Leg^{on} d'hon^{r} décédé a Paris le 2 nov. 1846.

J^{h}-Math. Ph^{ert} Cte Serurier, né a Laon (Aisne) le 8 x^{bre} 1742. M^{al} et Pair de France. G. C. de la Leg^{on} d'hon^{r} G^{r} des Invalides décédé a Paris le 21 x^{bre} 1819. Inh^{e} d^{s} cette église le 27 f^{r} 1847.

N^{as} C^{les} Oudinot, duc de Reggio, né a Bar-sur-Ornain (Meuse) le 25 avril 1765. M^{al} et Pair de France. G. C. de la Leg^{on} d'hon^{r} mort en combattant pour la Patrie, le 25 juin 1848.

Franciade Fleurus Duvivier, né a Rouen le 7 juillet 1794. Gal de Div. G. C. de la Leg^{on} d'hon^{r} mort des suites de ses blessures le 7 juillet 1848.

Th^{s} Robt Bugeaud d'Isly de la Piconnerie, né a Limoges (H^{te} V^{e}) le 15 8bre 1784. M^{al} de France. G. C. de la Leg^{on} d'hon^{r}, décédé a Paris le 10 juin 1849.

Gab^{l} J^{n} J^{h} Molitor, né a Hayange (Moselle) le 7 mars 1770. M^{al} et Pair de France. G. C. de la Lég^{on} d'hon^{r}, G^{eur} des Invalides, G Chan^{r} de la Leg^{on} d'hon^{r}, décédé a Paris le 28 juillet 1849.

Requiescant in pace.

Quatrième pilier :

Une plaque semblable à la précédente porte l'inscription suivante :

Ci gissent les dépouilles mortelles
des maréchaux de France
et officiers généraux
ci après dénommés.

Francois le Maçon, Seign^{r} d'Ormoy, Prévot-G^{al}, Chef des Bandes et du Reg. des Gardes Franc^{ses} du Roi, Ier gouverneur de cet Hotel, mort le 10 9bre 1678.

J. Jos. De Sahuguet d'Amarrit, B^{on} d'Espagnac, Lieut. G^{al}, Grand-Croix de l'Ordre R^{al} et Mil^{e} de St Louis, Gouv^{r} de cet Hotel, né a Brives en Limousin, mort le 28 fev. 1783.

Ch. Benoit, Cte de Guibert, Lieut. G^{al} des Armées du Roi, Grand-Croix de l'Ordre Royal et Mil^{e} de St Louis, Gouv. de cet Hotel, mort le 8 X^{bre} 1786.

Coeur de J. B. Kleber, Gal de Div^{on}, Général en chef de l'Armée d'Orient, né a Strasbourg en 1754, poignardé par un Turc au Caire, en Égypte, le 14 juin 1800.

J. Fr. Berruyer, Gal de Div^on^, Chev. de la Leg^on^ d'honneur, Gouv. de cet Hotel, né a Lyon, mort le 17 avril 1804.

Coeur de J. Jos. Ange d'Hautpoul, Gal de Div^on^, G^d^ Cordon de la Leg^on^ d'honneur, né a Salette, mort des suites d'un coup de biscayen reçu a la Bataille d'Eylau, le 7 fév. 1807.

Coeur de P. Fr. J. Gaspard, Cte Bisson, Gal de Div^on^, G^d^ off^r^ de la Leg. d'honneur, né a Montpellier, mort a Mantoue le 26 juillet 1811.

J. Amb^e^ Baston, Cte de Lariboissierre, Gal de Div^on^, Command^t^ en chef de l'artillerie de la G^de^ Armee, G^d^ off^r^ de la Leg^on^ d'honneur, né a Fougères, mort a Koenisberg, le 21 X^bre^ 1812.

Coeur de J. B. Cte Eblé, Gal de Div^on^, 1er Insp^r^ G^al^ de l'Artill^ie^, G^d^ off^r^ de la Leg. d'honneur, né a Rorbach (Moselle), mort le 31 X^bre^ 1812.

Coeur de Louis Cte Baracuey d'Hilliers, Gal de Div^on^, G^d^ Cordon de la Leg. d'honneur, né a Paris, mort a Berlin le 6 Janv^r^ 1813.

J. B. Bessières, duc d'Istrie, M^al^ de France, Col. Gal de la Garde, G^d^ Cordon de la Leg. d'honneur, Com^r^ de la Couronne de fer, etc., né a Pressac, tué par un boulet de canon a Weissenfelds le 1er mai 1813.

Gérard Christophe Michel Duroc, duc de Frioul, Gal de Div^on^, G^d^ M^al^ du Palais, G^d^ Cordon de la Leg. d'honneur, mort des suites d'un coup de boulet de canon reçu au combat de Reichenbach, le 22 mai 1813.

M. F^r^. H. de Franquetot, duc de Coigny, M^al^ de France, Chev. Com^t^ des Ordres du Roi, Comm^eur^ hon^e^ de l'Ordre de St Jean de Jérusalem, Chev. des Ordres R^aux^ et mil^es^ de St Louis et de la Leg. d'honneur, Gouv. de cet Hotel, né a Paris, mort le 19 mai 1821.

Coeur de Vincent Marcel, Baron de Conchy, Lieut. G^al^ des Armées du Roi, Comm^eur^ de l'Ordre R^al^ et Mil^e^ de St Louis, G^d^ off. de la Leg. d'honneur, Chev. de l'Ordre de la Couronne de fer, mort devant Pampelune, command^t^ les troupes du Blocus, le 26 aout 1823.

J. B^te^ Comte Jourdan, Maréchal, Pair de France, Gouverneur de cet Hotel, décédé le 23 novembre 1833.

Requiescant in pace.

Cinquième pilier :

Plaque de marbre blanc terminée en plein cintre. Dans la partie supérieure :

Jannot de Moncey, duc de Conegliano. — Médaillon. — Marbre. — Diam. 0^m^,60. — Par Malknecht (Dominique), 1848.

Il est représenté de profil et tourné à droite.

Signé : Dominique Malcknecht.

Sous le médaillon sont sculptés deux bâtons de maréchal croisés et liés ensemble par un ruban accompagné de rameaux de chêne et de laurier. Au ruban est suspendu l'insigne de la Légion d'honneur.

Sur la plaque est gravée l'inscription suivante :

Bon Adrien Jannot de Moncey
duc de Conegliano
né a Palisse (Doubs)
le 31 juillet 1754 ;
volontaire,
en 1768 ;
commandant en chef
l'armée des Pyrénées occidentales,
en 1794,
contraint l'Espagne a la paix ;
Maréchal de France,
17 mai 1804 ;
Pair de France ;
Gouverneur des Invalides
en X^bre^ 1833.
Décédé a l'Hotel des Invalides
20 avril 1842
qu'il repose en paix!

Sixième pilier :

Plaque de marbre blanc en plein cintre, avec angles renforcés par deux flambeaux renversés. Au sommet se trouve un écusson portant le chiffre du maréchal Jourdan. L'écusson et les flambeaux sont en bronze.

Sous l'écusson :

Ici reposent
les cendres
d'un bon Français
d'un brave soldat
et
d'un excellent père de famille
J^n^ B^te^ Jourdan
Maréchal pair de France
décédé
Gouverneur des Invalides
le 23 9bre 1833.

A droite.

Premier pilier :

La plaque est en marbre noir ; elle se compose d'une pyramide élevée sur un soubassement.

Dans la pyramide est fixée une patère, à laquelle est accrochée une écharpe à glands d'or. A cette écharpe sont suspendus une épée, une couronne de laurier et un bouclier portant une tête de Méduse. Tous ces ornements sont en bronze.

Dans le soubassement :

A LA MÉMOIRE
DE CHARLES-BENOIT, COMTE DE GUIBERT,
LIEUTENANT GÉNÉRAL DES ARMÉES DU ROI,
GRANDE CROIX DE L'ORDRE DE S[t] LOUIS,
GOUVERNEUR ET INSPECTEUR GÉNÉRAL
DES INVALIDES
DÉCÉDÉ EN CET HOTEL LE 8 X[bre] 1786.
CE MONUMENT SIMPLE ET PIEUX
A ÉTÉ CONSACRÉ PAR SA VEUVE ET SES ENFANS,
AVEC LA PERMISSION DU ROI
ET SOUS LE MINISTÈRE
DE M. LE M[al] DE SÉGUR.
COMPAGNONS D'ARMES,
PRIEZ DIEU POUR SON AME.

Deuxième pilier :

Plaque de marbre blanc terminée en plein cintre. Au sommet se détache un écusson aux armes du comte de Martimprey et, au-dessous, un cartouche accompagné de palmes.

L'écusson et le cartouche sont en bronze. Dans le cartouche est gravée l'inscription suivante :

EDMOND CHARLES
C[te] DE MARTIMPREY
GOUVERNEUR DES INVALIDES.

Au-dessous :

TAKDEMT	INKERMANN
MASCARA	TRAKTIR
CHÉLIF	SÉBASTOPOL
ISLY	MAGENTA
BREZINA	SOLFÉRINO
ALMA	AÏN TAFORALT

NÉ LE 16 JUIN 1808
DIRECTEUR DU PERSONNEL AU MINISTÈRE
DE LA GUERRE, 3 JUIN 1848
CHEF D'ETAT-MAJOR GÉNÉRAL DE L'ARMÉE
D'AFRIQUE, 4 OCTOBRE 1851
CHEF D'ETAT-MAJOR DE L'ARMÉE D'ORIENT,
23 FÉVRIER 1854
AIDE-MAJOR GÉNÉRAL DE L'ARMÉE D'ITALIE,
23 AVRIL 1859
COMMANDANT SUPÉRIEUR DES FORCES DE TERRE
ET DE MER EN ALGÉRIE ET COMMANDANT
EN CHEF DU CORPS EXPÉDITIONNAIRE DU MAROC,
17 AOUT 1859
SOUS-GOUVERNEUR DE L'ALGÉRIE,
16 DÉCEMBRE 1860
DÉCORÉ DE LA MÉDAILLE MILITAIRE,
28 NOVEMBRE 1861
GRAND'CROIX DE LA LÉGION D'HONNEUR,
30 DÉCEMBRE 1863
SÉNATEUR, 1[er] SEPTEMBRE 1864
GOUVERNEUR DES INVALIDES, 27 AVRIL 1870
DÉCÉDÉ LE 24 FÉVRIER 1883.

Cette plaque de marbre a été exécutée sur les dessins de M. CRÉPINET, architecte.

Troisième pilier.

Plaque de bronze doré, avec cette inscription :

ICI REPOSENT

FR[ois] HORACE SEBASTIANI, NÉ A LAPORTA (CORSE) LE 15 NOVEMBRE 1772, M[al] DE FRANCE, G. C. DE LA LEG[on] D'HON[r], DÉCÉDÉ A PARIS LE 20 JUILLET 1851.

REMY JOS[e] ISID[re] EXELMANS, NÉ A BAR-SUR-ORNAIN (MEUSE) LE 13 NOVEMBRE 1771, M[al] DE FRANCE, G. C. DE LA LEG[on] D'HON[r], G. CHANCEL[r] DE LA LEG[on] D'HON[r], DÉCÉDÉ A PARIS LE 22 JUILLET 1852.

J[n] THOM. ARRIGHI DE CASANOVA, DUC DE PADOUE, NÉ A CORTE (CORSE) LE 8 MARS 1778, G[al] DE DIV[on], G. C. DE LA LEG[on] D'HON[r], GOUV[r] DES INVALIDES, DÉCÉDÉ A PARIS LE 22 MARS 1853.

ARNAUD JACQ[s] LE ROY DE S[t] ARNAUD, NÉ A PARIS (SEINE) LE 20 AOUT 1798, M[al] DE FRANCE, G. C. DE LA LEG[on] D'HON[r], COMMANDANT EN CHEF DE L'ARMÉE D'ORIENT, DÉCÉDÉ EN MER, A BORD DU BERTHOLLET, LE 19 SEPTEMBRE 1854.

PHILIPPE ANT[ne] COMTE D'ORNANO, NÉ A AJACCIO (CORSE) LE 17 MARS 1784. M[al] DE FRANCE, G. C. DE LA LEG[on] D'HON[r], GOUVERNEUR DES INVALIDES, DÉCÉDÉ AU DIT HOTEL LE 13 OCTOBRE 1863.

FERDINAND ALPH[se] HAMELIN, NÉ A PONT-L'EVÊQUE (CALVADOS) LE 3 SEPTEMBRE 1796, AMIRAL, G. C. ET G. CHANCELIER DE LA LEG[on] D'HON[r], DÉCÉDÉ A PARIS LE 16 JANVIER 1864.

AIMABLE J[n] JACQ[es] PELISSIER, DUC DE MALAKOFF, NÉ A MAROMME (SEINE-INF[re]) LE 6 NOVEMBRE 1794, M[al] DE FRANCE, G. C. DE LA LEG[on] D'HON[r], MEMBRE DU CONSEIL PRIVÉ, VICE-PRÉSIDENT DU SÉNAT, GOUV[r] DE L'ALGÉRIE, DÉCÉDÉ A ALGER LE 22 MAI 1864.

AUG^te MICHEL ET^ne REGNAUD DE St JEAN D'ANGELY, NÉ A PARIS (SEINE) LE 29 JUILLET 1794, M^al DE FRANCE, G. C. DE LA LEG^on D'HON^r, VICE-PRÉSIDENT DU SÉNAT, COMMANDANT EN CHEF DE LA GARDE IMPÉRIALE, DÉCÉDÉ A CANNES LE 2 FÉVRIER 1870.

Cinquième pilier :

Plaque de marbre blanc encadré d'un tore de feuilles de laurier.

Dans la partie supérieure :

Le Maréchal Oudinot. — Médaillon. — Diam. 0^m,60. — Par MALKNECHT (Dominique).

Il est de profil et tourné à gauche.

Signé : Domin^e MALKNECHT, 1848.

Le médaillon est accompagné de deux palmes, de deux bâtons de maréchal de France en sautoir, d'une épée, d'une grenade et du grand cordon de la Légion d'honneur.

Au-dessous est gravée l'inscription suivante :

C^s N^s OUDINOT, DUC DE REGGIO,
NÉ A BAR-LE-DUC LE 26 AOUT 1767,
CHEF DU 3e BAT^on DE LA MEUSE EN 1791,
COMMANDANT EN CHEF
LES GRENADIERS ET VOLTIGEURS
RÉUNIS EN 1805,
MARÉCHAL DE FRANCE EN 1809,
MIN^tre D'ETAT ET PAIR DE FRANCE EN 1814,
COMMANDANT EN CHEF
LA GARDE NAT^le DE LA SEINE EN 1815,
G^d CHANCELIER DE LA LEG. D'HON^r EN 1840,
GOUV^r DES INVALIDES LE 21 8bre 1842,
MORT A L'HOTEL LE 13 7bre 1844.
PRIEZ POUR LUI.

Sixième pilier :

Plaque de marbre blanc avec corniche à oves supportant deux consoles renversées en guise de fronton. Au-dessus, une couronne de laurier contenant une croix grecque en bronze. Cette plaque présente deux cadres rectangulaires superposés et entourés d'une moulure ornée de rais de cœur. Le cadre supérieur est plus petit que l'autre ; il renferme un écusson aux [armes du baron d'Espagnac accosté de deux lions.

Dans le cadre inférieur :

LE BARON D'ESPAGNAC.
DE SAHUGUET D'AMARRIT.
LIEUTENANT GÉNÉRAL.
GRAND-CROIX DE L'ORDRE DE St LOUIS.
GOUVERNA L'HOTEL DES INVALIDES
DE 1766 A 1783.
IL FUT LE COMPAGNON D'ARMES
L'AMI ET L'HISTORIEN
DU MARÉCHAL MAURICE DE SAXE.

ÉRIGÉ PAR SON FILS ET SON PETIT-FILS
LE Cte ET LE Bon CHARLES D'ESPAGNAC.

BAS COTÉS.

La première travée, qui correspond au vestibule, est surmontée d'une voûte d'arête. Les autres travées sont recouvertes de voûtes en berceau, soutenues par des arcs doubleaux dont les retombées s'appuient sur des pilastres doriques.

BAS COTÉ GAUCHE.

Première travée.

CHAPELLE DU CALVAIRE.

Sur l'autel :

Le Christ en croix. — Statue. — Bronze. — H. 1^m,60. — École française. — Dix-neuvième siècle.

A gauche du Christ :

La Vierge. — Statue. — Plâtre. — H. 1^m,60. — Par MALKNECHT (DOMINIQUE).

Elle est représentée drapée, voilée, les bras croisés sur la poitrine, les yeux fermés, la tête légèrement renversée en arrière, dans l'attitude de la douleur.
Salon de 1852 (n° 1468).

A droite :

Saint Jean. — Statue. — Plâtre. — H. 1^m,60. — Par MALKNECHT.

Drapé, les mains jointes et les yeux fixés sur le Sauveur.

Signé à gauche : DOMINIQUE MALKNECHT, 1852.

Salon de 1852 (n° 1469).

Sur le devant de l'autel, derrière une vitre :

Le Christ mort. — Toile. — H. 0^m,55. — L. 1^m,97. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Le Christ est étendu sur un linceul, de profil, une draperie blanche autour des reins,

la main droite posée sur sa poitrine, le bras gauche allongé. A droite, un petit vase et une fiole.

Cinquième travée.

CHAPELLE DE LA VIERGE.

Elle est installée dans la petite construction dont nous avons parlé dans la description extérieure et s'ouvre sur le bas côté par un arc en plein cintre. L'autel est en bois peint en imitation de marbre blanc.

Sur le devant :

La Pentecôte. — Bas-relief. — Plâtre bronzé. — H. 0m,64. — L. 2m,20. — Par Malknecht (Dominique).

La Vierge est assise au centre, les mains jointes, la tête baissée. A sa droite cinq apôtres, et à sa gauche six. Le premier apôtre de droite s'avance, de profil, le bras gauche en l'air. Le deuxième est de face, les bras croisés. Le troisième, de profil, s'apprête à s'agenouiller en joignant les mains. Le quatrième est de face; il rabat le capuchon qui recouvre sa tête. Le cinquième est de profil, les bras croisés sur la poitrine, les yeux baissés. Le premier apôtre de gauche est agenouillé, de profil, le bras droit en avant, le bras gauche replié, les mains ouvertes, les yeux levés vers le ciel. Le deuxième est également de profil, les mains jointes, la tête penchée. Le troisième a le corps de face, la tête de profil, le bras droit en l'air; il retient les plis de son manteau de la main gauche. Le quatrième est de face, les bras écartés, les mains ouvertes, les yeux tournés vers le ciel. Le cinquième est de profil, les mains croisées, les yeux baissés. Le dernier a le corps de trois quarts, la tête de profil, les mains tendues vers le ciel. Au-dessus du front des apôtres, une langue de feu. Au sommet, la colombe symbolisant le Saint-Esprit.

Signé, à gauche, et en haut : Dominique Malknecht, 1835.

A gauche, dans la partie inférieure du pied-droit de l'arcade :

La Visitation. — Bas-relief. — Plâtre bronzé. — H. 0m,64. — L. 0m,43. — Par Malknecht (Dominique).

Sainte Élisabeth se tient sur le seuil de sa demeure et se dispose à embrasser la Vierge qui s'avance vers elle, les yeux baissés.

A droite :

L'Annonciation. — Bas-relief. — Plâtre bronzé. — H. 0m,64. — L. 0m,43. — Par Malknecht (Dominique).

La Vierge est agenouillée, de profil, devant un pupitre, la main droite sur son cœur, la main gauche tendue vers l'ange Gabriel qui lui apparaît, de profil, un lis dans la main droite, la main gauche levée vers le ciel. Au-dessus d'elle plane une colombe. A gauche, une table, dont on ne voit que l'extrémité. Sur cette table est posée une corbeille. A droite, une draperie relevée.

Salon de 1834 (no 2118).

Nous ferons observer que d'après le livret du Salon de 1834, ce bas-relief serait non pas en plâtre, mais en bronze.

Au fond, dans l'hémicycle :

La Vierge. — Statue. — Plâtre. — H. 1m,55. — Par Malknecht (Dominique).

Drapée et voilée, elle est debout sur des nuages et présente l'Enfant Jésus qui tient un globe. Son pied gauche écrase la tête d'un serpent.

Signé à droite, sur le mur : Dominique Malknecht, sculpteur 1835.

La Vierge se détache en blanc sur un fond d'azur.

BAS COTÉ DROIT.

CHAPELLE DES FONTS BAPTISMAUX.

Cette chapelle est dépourvue de toute décoration. Au centre est placée une cuve baptismale de marbre blanc, de forme circulaire, élevée sur un piédouche.

Cinquième travée.

CHAPELLE DE SAINT-VINCENT DE PAUL.

Elle fait pendant à la chapelle de la Vierge. L'autel est en bois peint en imitation de marbre rouge; il affecte la forme d'un sarcophage.

Au fond, dans l'hémicycle :

Saint Vincent de Paul. — Statue. — Plâtre. — H. 1m,55. — Par Malknecht (Dominique).

Il est représenté en soutane, étole et surplis, assis sur des nuages, les bras écartés, les yeux levés vers le ciel. A ses pieds, et de chaque côté, un petit ange, l'un les mains jointes, l'autre la main droite sur son cœur.

Signé à gauche, sur le mur : Dominique Malknecht, 1853.

TRIBUNES.

Au-dessus des bas côtés sont établies des tribunes séparées entre elles par des arcades en plein cintre et recouvertes de voûtes en berceau.

CHŒUR.

Cette partie de l'édifice comporte trois travées semblables à celles de la nef et se termine par un grand arc triomphal. Elle est close du côté de la nef par une grille en fer forgé avec ornements en cuivre et, du côté des collatéraux, par des stalles en chêne d'un dessin fort simple.

La grille se compose de six panneaux limités par des faisceaux formant pilastres et de balustres à chapiteaux dorés supportant une frise décorée de culots et de palmettes. Au centre, s'ouvre une porte à deux vantaux. Chaque vantail est rempli par un bouclier accompagné de glaives en sautoir et de rinceaux. Au milieu du bouclier se trouve une croix grecque avec rayons.

Le maître-autel est placé au fond et séparé du reste du chœur par une balustrade en marbre blanc. Il est élevé de deux marches et a la forme d'un tombeau. Sur sa face principale est sculpté un agneau pascal couché, au milieu de rayons, sur le livre des sept sceaux. La table du maître-autel est d'un seul morceau de marbre; elle mesure 3^m,50 de long.

Le tabernacle est en bronze doré; il est rectangulaire. Sa face principale est encadrée de deux colonnettes cannelées et rudentées, d'ordre composite, soutenant un entablement dont la frise est chargée de rinceaux et la corniche ornée de denticules. La porte est plein cintre et circonscrite par une branche de laurier. Au centre se détache une hostie entourée de rayons. Des couronnes de fleurs occupent les écoinçons.

L'autel est moderne. Le chœur est dallé de marbre.

Contre le premier pilier de gauche est scellée une plaque de marbre blanc, couronnée par deux bâtons de maréchal de France disposés en sautoir et réunis par le cordon de la Légion d'honneur. Au-dessus, une couronne comtale. Au-dessous, un médaillon avec branches de laurier :

Le maréchal d'Ornano. — Médaillon. — Marbre. — Diam. 0^m,52. — Par M. Lequien (Alexandre).

Il est représenté en buste, de profil et tourné à droite, en costume de maréchal de France.

Signé : Al^dre^ Lequien, 1864.

Suit cette inscription :

Philippe Antoine
comte d'Ornano
maréchal de France ·
Né a Ajaccio, le 17 janvier 1784,
Sous-Lieutenant, 1799.
Commandant du bataillon des tirailleurs corses, 1805.
Colonel du 25e dragons, 1807.
Général de brigade, 1811.
Général de division, 1812.
Grand'Croix de l'ordre impérial de la Réunion, 1813.
Commandant en chef la cavalerie et les réserves de la garde impériale, 1814.
Pair de France, 1832.
Grand'Croix de la Légion d'honneur, 1850.
Sénateur, 1852.
Grand Chancelier de la Légion d'honneur, 1852.
Gouverneur des Invalides, 1853.
Maréchal de France, 1861.
Décédé a l'Hotel impérial des Invalides le 13 octobre 1863.

Marengo, 1800
Saint Dominique, 1802
Ulm,
Austerlitz, 1805
Iéna 1806
Lubeck, 1806.
Ostrolinska, 1807
La Navia,
Alba de Tormès, 1809
Ciudad Rodrigo,
Almeda 1810

Busaco, 1810
Fuentès de Oñoro,
Penaranda, 1811
Ostrowno,
Krasnoë,
La Moskowa, 1812
Lutzen,
Bautzen,
Dresde,
Dippodisvalde,
Leipzig,
Hanau, 1813
Paris, 1814

Premier pilier de droite :

Plaque de marbre blanc terminée en plein cintre et entourée d'une moulure ornée d'oves.

Dans la partie supérieure :

Le général Arrighi de Casanova. — Médaillon. — Diam. 0^m,60. — Par M. Lequien (Alexandre).

De profil, tourné à droite, en costume de général.

Au-dessous, l'inscription suivante :

JEAN THOMAS ARRIGHI DE CASANOVA
DUC DE PADOUE
G. C. DES ORDRES DE LA LÉG^on D'HON^r
ET DE LA RÉUNION.
NÉ A CORTE, LE 8 MARS 1778,
MORT A PARIS, LE 22 MARS 1853.

SOUS-LIEUTENANT EN 1796.
COL^l DE DRAGONS. D. L. GARDE IMP^le EN 1806.
GÉNÉRAL DE DIVISION EN 1809.
COM^dant UN CORPS D'ARMÉE EN 1813.
GOUV^r DE LA CORSE EN 1815.
REPRÉSENT^t D. LA CORSE A L'ASS. LEG. EN 1849.
SÉNATEUR EN 1852.
GOUV^r DE L'HOTEL IMP^l DES INVALIDES.

CHACUN DE SES GRADES FUT GAGNÉ
SUR LE CHAMP DE BATAILLE
SALAHIÉ (ÉGYPTE), St JEAN D'ACRE.
MARENGO, WERTINGEN, FRIEDLAND,
SOMOSIERRA, BENAVENTE, ESSLING,
WAGRAM, LEIPZIG ET ROMAINVILLE.

PRIEZ POUR LUI.

Contre les pilastres du fond, à droite et à gauche sont accrochés deux panneaux tendus de velours grenat et auxquels sont fixés les débris des drapeaux conquis par les armées françaises et brûlés, dans la cour d'honneur de l'Hôtel, le 30 mars 1814.

Une plaque de marbre, placée au-dessus de chaque panneau, relate ce fait.

La grande arcade qui met en communication l'église des soldats avec celle du Dôme, est close par un vitrage exécuté, en 1873, sur les dessins de M. ADOLPHE CRÉPINET. Ce vitrage est soutenu par une armature en bronze doré; il s'appuie sur un entablement de marbre blanc supporté par quatre colonnes accouplées deux à deux et deux pilastres de marbre rouge du Languedoc, dont les chapiteaux, d'ordre corinthien, sont en bronze ciselé et doré, et dont les bases reposent sur un stylobate de marbre violet veiné de blanc et de bleu. Entre les colonnes s'ouvre une porte en bronze à deux vantaux, avec chambranle en marbre vert. La partie supérieure de chaque vantail est vitrée, et l'encadrement des vitres est décoré d'oves. Les deux vantaux sont séparés par un faisceau de lances. De chaque côté de la porte est pratiquée une baie cintrée, avec chambranle de marbre vert et têtes d'anges en bronze doré en forme de clef. Le panneau placé sous chacune de ces baies est composé de marbres de différentes couleurs. La frise de l'entablement est ornée d'espèces de canneaux simulés de marbres divers; elle est interrompue par des consoles en bronze doré placées à l'aplomb des colonnes et des pilastres. L'entablement fait ressaut au droit des colonnes et supporte, en cet endroit, un cartouche de marbre rouge compris dans un cadre en bronze accompagné de palmes et d'attributs religieux. Chaque cartouche est surmonté d'une volute dominée par une croix. Dans le cartouche se détache le monogramme de Saint Louis.

Les ornements et attributs sont de M. DARVAND, sculpteur ; la marbrerie a été exécutée par M. SÉGUIN, la serrurerie par M. BARDIN et les bronzes par MM. CHRISTOFLE ET Cie.

La porte par laquelle on accède de l'église des Soldats à l'église du Dôme se trouve en contre-bas du niveau du sol du chœur. On y descend par trois marches. Le palier qui la précède est dallé de marbre et présente, à son centre, le monogramme de Saint Louis avec palmes et couronne royale. Cette décoration est composée de marbres de différentes couleurs.

BAS COTÉS DU CHOEUR.

Leurs travées sont semblables à celles des bas côtés de la nef. Au fond s'ouvrent les portes donnant accès aux Sacristies.

BAS COTÉ GAUCHE.

Au-dessus de la porte :

Célébration de la messe dans l'église des Soldats. — Toile. — H. 3 mètres. — L. 2 mètres. — Par DE FRENNE (ÉMILE).

Le prêtre est à l'autel, il élève le calice. Dans le chœur, à gauche, le prince Jérôme Napoléon entouré de sa maison militaire. A droite et à gauche, dans la nef, des Invalides. De chaque côté du passage central, un piquet d'Invalides agenouillés ; l'un d'eux tient un drapeau. L'officier qui les commande baisse son épée.

Signé, à droite: ÉMILE DE FRENNE, 1855.

Salon de 1859 (n° 1138).

Cette toile a été offerte à l'Hôtel des Invalides par le prince Jérôme, gouverneur honoraire.

BAS COTÉ DROIT.

Au-dessus de la porte :

Le départ de Bethléhem. — Toile. — H. 2^m,42. — L. 1^m,95. — Par M. ZIER (VICTOR-CASIMIR).

A droite, la Vierge, en robe rouge, man-

teau bleu et voile blanc, descend le perron qui précède sa demeure, l'Enfant Jésus dans les bras. En arrière-plan, à gauche, saint Joseph, de face, en tunique vert olive et manteau brun, met une couverture sur le dos d'un âne. A droite de la Vierge, sur une pierre placée en bas du perron, est posé un paquet de vêtements contre lequel est appuyé un bourdon. A droite, au fond, la maison; à gauche, un palmier. Une montagne à l'horizon.

Signé, à gauche : V. Zier, 1867.

Salon de 1867 (n° 1578).

SACRISTIES.

SACRISTIE DE GAUCHE.

Elle est de forme circulaire.

A droite :

Le Passage du Rhin. — Imitation de tapisserie peinte sur toile. — H. 4m,25. — L. 9 mètres. — École française. — Dix-septième siècle.

Cette tapisserie est ornée d'une bordure de fruits auxquels se mêlent des petits génies et des attributs nautiques. Louis XIV est représenté au centre de la composition, à cheval, entouré de sa Maison et donnant des ordres. Un officier à pied s'approche de lui, chapeau bas. Un deuxième arrive au galop de son cheval en se découvrant. En arrière-plan, des cavaliers, des artilleurs bombardant la ville qui s'élève au fond. A droite et à gauche, une cariatide. En bas, à gauche, une femme personnifiant le Rhin; à droite, une seconde femme symbolisant la Guerre. Dans la partie supérieure, un écusson aux armes de France accosté de deux femmes, dont l'une sonne de la trompette tandis que l'autre présente une couronne de laurier. Toutes deux tiennent une guirlande de fleurs dont les extrémités sont soutenues par de petits génies. Sur la guirlande sont assises deux femmes, l'une à gauche et l'autre à droite. Celle-ci a un poignard à la main, et celle-là une couronne. Les quatre coins sont occupés chacun par un médaillon circulaire au milieu duquel est représentée une ville conquise par Louis XIV.

L'abbé Pérau, dans sa *Description historique de l'Hôtel royal des Invalides,* dit en parlant de cette œuvre : « Il s'est trouvé parmi ces soldats (les Invalides) des artistes assez ingénieux pour dessiner et exécuter une tapisserie en façon de Levant, ornée de trophées à la gloire de Louis le Grand. »

SACRISTIE DE DROITE.

Au fond de cette sacristie, communément appelée sacristie des messes, sont adossées des stalles, exécutées dans le dix-septième siècle.

A gauche :

Une messe dans l'église du Dôme. — Toile. — H. 6m,35. — L. 3m,65. — Par Masson (Bénédict).

Le prêtre descend de l'autel, portant l'ostensoir. Il est accompagné de deux vicaires, les mains jointes, et précédé d'un clerc tenant une croix. En avant marchent trois enfants de chœur qui agitent des encensoirs. De chaque côté sont rangés des soldats présentant les armes. A droite, au premier plan, trois sapeurs, de face.

Signé, à gauche : Bénédict Masson.

CRYPTE.

La baie par laquelle on y accède est située derrière l'autel. De forme rectangulaire, elle est encadrée d'un chambranle et surmontée d'une corniche supportée par deux consoles. Le tout est en marbre noir, à l'exception de la frise qui est en marbre vert. Au milieu de la frise est scellée une plaque de marbre blanc sur laquelle on lit :

CAVEAU DES GOUVERNEURS.

Cette partie souterraine de l'édifice s'étend sous la nef et dans son axe. Elle est précédée d'un couloir voûté en plein cintre; on y descend par vingt-trois marches.

La crypte proprement dite se divise en cinq travées recouvertes de voûtes en berceau renforcées par des arcs doubleaux. Elle est terminée par une partie en hémicycle éclairée par le haut. Dans l'hémicycle est placé un autel de marbre noir, en forme de cénotaphe. Cet autel est élevé d'une marche. Le devant est orné d'une croix grecque en marbre blanc. Le tabernacle est en marbre noir; sa porte est en cuivre et présente le triangle symbolique de la sainte Trinité entouré de rayons et de nuages.

A droite et à gauche de la crypte sont pratiquées des arcades en plein cintre qui viennent en pénétration dans les voûtes. Ces arcades sont murées, et chacune d'elles renferme sept cases, destinées à recevoir les restes des Gouverneurs de l'Hôtel. Devant chacun des pieds-droits des arcs doubleaux se dresse une colonnette de marbre noir moucheté de blanc sur laquelle est déposée une urne de marbre noir. Au pied de chaque arcade est scellée

une pierre avec inscription commémorative.

A gauche :

Première travée, en allant de la porte vers l'autel.

Pierre, au pied de l'arcade :

CHs. Mie DENIS DE DAMRÉMONT
Lt Gal
12 8bre 1837

Contre le pied-droit qui sépare la première travée de la deuxième, urne avec cette inscription, en lettres d'or :

COEUR
DE MAURISSE DE SOMBREUIL
Csse DE VILLELUME
15 MAI 1823.

Deuxième travée.

Pierre :

JEAN Jph SAHUGUET D'ESPAGNAC
Gal DES ARMÉES DU ROI
GOUVr 28 FÉVRIER 1783.

Contre le pied-droit, entre la deuxième et la troisième travée.

Urne :

COEUR
DE DE CONCHY
Lt GÉNÉRAL
26 AOUT 1823.

Troisième travée.

Pierre :

CHs BENOIT DE GUIBERT
Lt Gal DES ARMÉES DU ROI
GOUVr 8 DÉC. 1786.

Contre le pied-droit, entre la troisième et la quatrième travée.

Urne :

COEUR
DE BARAGUEY D'HILLIERS
Gal DE DIVISION
6 JANV. 1813.

Quatrième travée.

Pierre :

JOSEPH DE MORNAYS DE St ANDRÉ
Mal DES CAMPS ÈS ARMÉES DU ROI
GOUVr 18 OCT. 1742.

Les sept cases de cette travée sont occupées par les corps d'officiers généraux dont les noms sont gravés, en lettres d'or, sur des plaques de marbre noir ornées de quatre patères en cuivre doré fixées dans les angles.

Première case, en commençant par le bas et à droite :

EXELMANS
MARÉCHAL
1852

Deuxième case :

LEROY
DE St ARNAUD
MARÉCHAL
1852

Troisième case :

ARRIGHI
Gal GOUVr
1853.

Quatrième case :

Cte D'ORNANO
Mal GOUVr
1863.

Cinquième case :

HAMELIN
AMIRAL
1864

Sixième case :

MARÉCHAL PÉLISSIER
DUC DE MALAKOFF
1864

Septième case :

Cte. REGNAUD
DE St JEAN D'ANGÉLY
MARÉCHAL
1870.

Contre le pied-droit, entre la quatrième et la cinquième travée.

Urne :

COEUR
DE D'HAUTPOUL
Gal DE DIVISION
14 FÉV. 1807

Cinquième travée.

Pierre :

ANDRÉ BLANCHARD DE St MARTIN
Mal Gal DE LA CAVALERIE
GOUVr 18 FÉVRIER 1696.

Première case :

DORMOY
GOUVERNEUR
1675

Deuxième case :

BERRUYER
Gal GOUVr
1804

Troisième case :

DE LARIBOISSIÈRE
GÉNÉRAL
1812

Quatrième case :

BESSIÈRES
MARÉCHAL
1813

Cinquième case :

SERURIER
Mal gouvr
1819

Sixième case :

LOBAU
MARÉCHAL
1839

Septième case :

MONCEY
Mal gouvr
1842

A droite de la travée.
Urne :

COEUR
DE DE SENNERIE
Lt DE ROY A L'HOT. DES INV.
3 DÉC. 1691.

Au pied de l'autel.
Pierre :

Ns DESROCHES D'ORANGE, gr 9 JANV. 1705.
Ane DE BOYVEAU, gr 10 FÉV. 1728.
Pe DE VISSECQ DE GANGES, gr 8 JANV. 1738.
Jn Mie CORNIER DE LA COURNEUVE, gr 1er NOV. 1753.

A droite.
Première travée, en partant de l'autel.
A gauche de la travée.
Urne :

COEUR
DE KLÉBER
Gal EN CHEF
14 JUIN 1800.

Pierre :

EUGÈNE DE BEAUJEU
Mal DES CAMPS ÈS ARMÉES DU ROI
GOUVr 26 MAI 1730.

Première case, en commençant par le bas et à gauche :

VALLÉE
MARÉCHAL
1846

Deuxième case :

DUPERRÉ
AMIRAL
1847

Troisième case :

DUVIVIER
GÉNÉRAL
1848.

Quatrième case :

BUGEAUD
MARÉCHAL
1849

Cinquième case :

MOLITOR
Mal GOUVERNEUR
1849

Sixième case :

SÉBASTIANI
MARÉCHAL
1851

Septième case :

OUDINOT
Mal gouvr
1847

Contre le pied-droit, entre la première et la deuxième travée.
Urne :

COEUR
DE BISSON
Gal DE DIVISION
26 JUILLET 1811.

Deuxième travée :
Pierre :

Fois D'AZEMART DE PANAT DE LA SERRE
Lt gal DES ARMÉES DU ROI
GOUVr 17 AOUT 1766

Première case :

Cte BARAGUEY D'HILLIERS
MARÉCHAL
1878.

Au-dessus, deuxième case :

Cte DE MARTIMPREY
GOUVERNEUR
1883.

Contre le pied-droit, entre la deuxième et la troisième travée.
Urne :

COEUR
DE EBLÉ
Gal DE DIVISION
21 DÉC. 1813

Troisième travée.
Pierre :

GENve ALEXne FRAMBOISIER DE BAUNEY
AGÉE DE 24 ANS
ÉPOUSE DE Gme Mie DE GILIBERT DE MERLIAC
Lt cl MAJOR DE L'HOTEL ROY. DES INVALIDES
DE 1767 A 1793.

Contre le pied-droit, entre la troisième et la quatrième travée.
Urne :

COEUR
DE NÉGRIER
Gal DE DIVISION
25 JUIN 1848.

Quatrième travée.
Pierre :

M[ir] Fr[ois] henry de Franquetot de Coigny
maréchal
gouv[r] 19 mai 1821.

Cinquième travée.
Pierre :

Jean Bap[te] Jourdan
maréchal
gouv[r] 23 nov. 1833.

II

ÉGLISE DU DOME

Cette église comprend un carré de 56 *mètres de côté et affecte la forme d'une croix grecque, flanquée de quatre chapelles. Le sommet de la croix qui surmonte le dôme atteint* 105 *mètres. Le sanctuaire a* 26 *mètres de haut,* 18 *de long et* 12 *de large.*

EXTÉRIEUR.

PORTAIL.

Le portail est précédé de quinze marches; il se divise en trois parties et comporte les deux ordres dorique et corinthien superposés. La partie centrale fait saillie sur les deux autres; elle est encadrée de colonnes accouplées. Dans l'axe du rez-de-chaussée s'ouvre une baie cintrée, avec chambranle et corniche soutenue par trois consoles, dont une, celle du milieu, formant clef, est accompagnée de guirlandes de laurier en fleur. La porte est en chêne, à deux vantaux, et chaque vantail présente trois panneaux d'inégale grandeur. Le panneau inférieur, le plus important des trois, est terminé, en haut et en bas, par une partie plein cintre contenant un médaillon au centre duquel se détache le monogramme de saint Louis. Au-dessus du médaillon est sculptée une tête d'ange ailée. Le reste du panneau est parsemé de fleurs de lis. Le panneau central a la forme d'une table saillante et renferme un écusson aux armes de France avec palmes. Cette table est surmontée d'une corniche sur laquelle est posé un coussin accosté de casques et portant une couronne royale. Le panneau supérieur se compose d'un médaillon ovale couronné d'un casque accompagné de guirlandes de branches de chêne chargées de baies. Dans le médaillon est inscrit le monogramme de Louis XIV.

La porte a été exécutée notamment par Louis Armand, Bourdi ou Bourdict et Eustache Nourrisson. Ce dernier artiste est mort, en 1706, très peu de temps après avoir terminé son travail.

La frise de l'entablement, qui sépare le rez-de-chaussée du premier étage, est chargée de triglyphes; les métopes sont remplies par des attributs guerriers suspendus à des crochets, tels que boucliers, casques, carquois, glaives, etc. La corniche est à modillons; elle est très saillante. Simon Mazière, Pierre Granier et David Bourderelle ont travaillé aux ornements des métopes.

Dans l'axe du premier étage existe une grande niche voûtée en cul-de-four, percée d'une baie cintrée dans sa partie supérieure, au-dessous de la moulure d'imposte, et recouverte d'une demi-calotte décorée de petits caissons à rosaces.

Sur l'intrados de l'archivolte.

A gauche :

Un Ange. — Statue. — Pierre. — H. 1m,65. — L. 1m,65. — Par Van Clève (Corneille).

De profil, la poitrine nue, une draperie roulée autour des reins. Il tenait primitivement une couronne d'épines.

A droite :

Un Ange. — Statue. — Pierre. — H. 1m,65. — L. 1m,65. — Par Van Clève (Corneille).

Il est assis, de profil, un roseau dans un main et une lance dans l'autre.

La partie centrale du portail est dominée par un fronton triangulaire dont le tympan

est occupé par un écusson avec couronne royale et palmes.

Ces ornements ont été sculptés par ANTOINE COYZEVOX. La décoration de la façade de l'église du Dôme comportait au dernier siècle quatre groupes, formés chacun de deux Pères de l'Église latine ou de l'Église grecque. D'Argenville nomme les auteurs de ces travaux. Ce furent POULTIER (JEAN), MAZELINE (PIERRE), COYZEVOX (ANTOINE) et HURTRELLE (SIMON). Ces groupes ont disparu à l'époque de la Révolution.

Dans les parties latérales, au rez-de-chaussée, sont creusées deux niches voûtées en cul-de-four, au-dessus desquelles se trouve une table saillante avec corniche en haut et oreilles en bas.

Dans la niche de la partie latérale de gauche :

Saint Louis. — Statue. — Marbre. — H. 3m,50. — Par COUSTOU (NICOLAS), d'après un modèle de GIRARDON.

Le saint Roi porte une tunique serrée à la taille par une ceinture à laquelle est suspendue une épée, un manteau retenu sous le menton par une riche agrafe, des brassards et des jambières. Sa tête est ceinte d'une couronne royale. Il a un sceptre dans la main droite, qu'il appuie sur un bouclier, et tient les yeux attachés sur une couronne d'épines qu'il présente de la main gauche.

Niche de la partie latérale de droite :

Charlemagne. — Statue. — Marbre. — H. 3m,50. — Par COYZEVOX (ANTOINE).

L'Empereur est couvert d'une cuirasse ornée de rinceaux et de bandelettes; sur ses épaules est jeté un manteau agrafé à droite, rejeté en arrière et ramené par devant. Sa tête est couronnée; ses pieds sont chaussés de riches sandales. A son côté pend un fourreau. Sa main droite tient une épée; sa main gauche est posée sur un globe placé sur un tronc de palmier. A ses pieds, à gauche, un casque.

Signé, sur le tronc : A. COYZEVOX, 1706.

Ces deux statues ont été déposées, pendant la Révolution, dans le jardin du musée des Petits Augustins, la première sous le n° 211, la seconde sous le n° 210.

Sur la corniche, à gauche :

La Force. — Statue. — Pierre. — H. 3m,40. — Par COYZEVOX (ANTOINE).

Sur sa tête est jetée une peau de lion qui lui retombe dans le dos; sa poitrine est protégée par une cuirasse de cuir terminée par des bandelettes; ses pieds sont chaussés de sandales; autour de sa taille est roulée une draperie. Elle appuie la main droite à sa hanche et pose la main gauche sur un bouclier orné de branches de chêne.

La Justice. — Statue. — Pierre. — H. 3m,40. — Par COYZEVOX (ANTOINE).

Elle est représentée drapée et voilée, une main de justice dans la main droite et des balances dans la main gauche.

A droite :

La Tempérance. — Statue. — Pierre. — H. 3m,40. — Par COYZEVOX (ANTOINE).

Elle verse dans une coupe le contenu d'une petite fiole. Sa robe est serrée à la taille; son manteau est roulé autour des reins; ses cheveux sont retenus par un bandeau.

La Prudence. — Statue. — Pierre. — H. 3m,40. — Par COYZEVOX (ANTOINE).

Elle est drapée et tient une pelle dans la main droite. Un serpent s'enroule autour de son bras gauche.

Cette statue porte sur le socle la signature et la date suivante : ÉTIENNE BRUNET, 1783; ce qui laisse supposer qu'elle a subi une restauration.

Le premier étage est rempli par un bas-relief représentant un trophée d'armes accroché à un mufle de lion et soutenu par deux génies ailés, dont les reins sont ceints d'une draperie flottante. Ces trophées sont dus au ciseau de PIERRE LEGROS; ils mesurent 4m,70 de haut sur 1m,80 de large. Au-dessus se détache une table saillante sur laquelle sont assis deux petits anges.

Les bas côtés de l'église sont accusés, en façade, à droite et à gauche, par deux murs en retrait l'un de l'autre. Ces murs sont limités par des colonnes. Chaque étage est percé d'une fenêtre cintrée. Celles du rez-de-chaussée sont surmontées d'un bas-relief composé d'attributs guerriers; celles du premier étage, d'un bouclier avec palmes et armes de guerre. Les murs sont couronnés par une balustrade à jour.

FAÇADES LATÉRALES.

Les façades latérales se divisent en trois parties dont une, celle du milieu, correspond aux transepts et fait sur les deux autres une très légère saillie.

Cette partie centrale est encadrée de deux

larges pieds-droits et terminée par un fronton triangulaire, dont le tympan est occupé par un écusson avec couronne royale, boucliers, catapultes et branches de chêne. Les pieds-droits du rez-de-chaussée portent une table saillante; ceux du premier étage sont limités par des pilastres. Au-dessus des deux autres parties règne une balustrade qui se raccorde à celles de la façade principale. Chaque étage et chaque partie est munie d'une baie cintrée. Celle du premier étage de la partie centrale en occupe toute la largeur; elle est entourée d'un cadre à crossettes, et sa clef est sculptée en forme de console avec guirlandes de feuilles de chêne.

Au-dessus de cette baie :

Deux Génies ailés et assis portant une couronne royale. — Haut relief. — Pierre. — H. 1m,40. — L. 4m,45. — École française. — Fin du dix-septième siècle.

Ces figures sont drapées. La couronne est déposée sur un coussin.

Les fenêtres du premier étage des parties latérales sont surmontées d'un bouclier circulaire, avec palmes, carquois, arcs et flèches.

CHEVET.

Il est relié à l'église des soldats, et de chaque côté, par une partie cintrée correspondant au chœur. Les murs, à droite et à gauche, sont ajourés chacun de deux baies semblables à celles des façades latérales; ils sont également couronnés par une balustrade à jour. Les parties cintrées sont percées de deux baies superposées, séparées par une corniche que soutiennent deux consoles ornées de feuilles d'acanthe et de chutes de fleurs. La baie de l'étage supérieur est munie d'un cadre à crossettes. En avant de la partie de droite se trouve une petite construction servant de vestibule et munie d'une porte rectangulaire, au-dessus de laquelle s'ouvre une large baie en anse de panier.

DOME.

Il est construit sur plan circulaire et comprend un soubassement au-dessus duquel règne un attique. Le soubassement est divisé en vingt-quatre travées par des colonnes accouplées d'ordre composite. Trente-deux de ces colonnes accompagnent des massifs servant de piliers-butants; huit autres sont accouplées au devant des quatre travées placées dans l'axe des quatre faces du monument. La partie inférieure est ajourée de douze baies cintrées enrichies d'un chambranle et d'une corniche soutenue par des têtes de chérubins. Deux petits anges sont assis sur la corniche, de chaque côté d'un vase. Ces anges ont été exécutés par François Barrois, Pierre Granier et Simon Mazière. Le soubassement est couronné par un entablement, dont la corniche, à modillons, fait ressaut au droit des piliers-butants. Au-dessus se développe une balustrade à jour.

L'attique possède également douze baies dont les clefs sont accompagnées de festons. Ces ouvertures sont séparées par des pilastres décorées de chutes de feuilles de laurier. Les pilastres placés au droit des piliers-butants se terminent en volutes. L'entablement de l'attique supporte des vases à flammes disposés à l'aplomb de chaque pilastre.

La calotte du dôme est revêtue de douze espèces de grandes côtes dont les intervalles sont remplis par des trophées d'armes, au centre desquels se détache un casque qui sert à dissimuler une lucarne. Elle est terminée par une corniche à gorge, ornée de mutules. Au-dessus se dresse une lanterne éclairée par quatre baies cintrées pratiquées entre des groupes de trois colonnes. La lanterne est entourée d'une plate-forme close par une balustrade en fer. Le tout est dominé par un obélisque cannelé, surmonté d'une boule crucifère. Les cannelures sont remplies par des roses et des fleurs de lis.

Les ornements du dôme, la lanterne et l'obélisque sont dorés.

INTÉRIEUR.

Les chapelles établies aux quatre angles, entre les bras de la croix, sont construites sur plan circulaire. Elles sont dédiées à saint Jérôme, à saint Augustin, à saint Grégoire et à saint Ambroise. La première est située au sud-ouest, la deuxième au sud-est, la troisième au nord-ouest, et la quatrième au nord-est. Chacune d'elles est desservie par trois vestibules terminés par des arcades en plein cintre. Ces vestibules sont séparés entre eux par un simple massif de maçonnerie; ils sont placés, l'un perpendiculairement à l'axe de l'édifice, l'autre diagonalement à cet axe et le dernier parallèlement. Celui-ci débouche directement sur le transept; tous sont précédés de six marches de marbre blanc.

Au centre du monument, qui est également de forme circulaire, est installée une crypte à ciel ouvert au-dessus de laquelle s'élève la coupole.

BRAS DE LA CROIX SUD.

Ce bras de la croix sert de vestibule. Il est recouvert d'une voûte en plein cintre soutenue par deux arcs doubleaux, ornés de médaillons circulaires et de caissons rectangulaires alternés. Le médaillon central contient un soleil, et les autres le monogramme de Louis XIV surmonté d'une couronne royale. Tous sont accompagnés de branches de laurier. Les caissons renferment des rosaces et des fleurs de lis. La porte a reçu intérieurement la même décoration qu'extérieurement. La baie est munie d'un chambranle cintré à crossettes et surmontée d'une frise et d'une corniche soutenue par trois consoles réunies entre elles par des guirlandes de feuilles de laurier, formant festons et chutes.

Au-dessus de la corniche.

Deux Génies ailés. — Bas-relief. — Pierre. — H. 1m,60. — L. 4 mètres. — Par VAN CLÈVE (CORNEILLE).

Le génie de gauche a le corps de trois quarts et la tête de face; celui de droite est de profil. L'un tient un écusson aux armes de France, l'autre une couronne royale. Tous deux ont la poitrine nue et les reins couverts d'une draperie flottante.

La baie est accostée de deux colonnes cannelées et rudentées, d'ordre corinthien, supportant un entablement avec corniche à modillons. Dans la frise, à l'aplomb des colonnes, sont sculptés deux L entrelacées.

Les murs, à droite et à gauche, sont limités par de larges pieds-droits encadrés de pilastres entre lesquels se développent les arcades donnant accès à l'un des vestibules des chapelles de Saint-Jérôme et de Saint-Augustin.

Au-dessus de l'arcade de gauche :

Le Pape donnant la bénédiction à saint Louis et à ses enfants. — Bas-relief. — Pierre. — H. 2m,20. — L. 2m,40. — Par L'ESPINGOLA (FRANÇOIS).

Le Pape, revêtu de ses habits sacerdotaux, est debout et de profil, devant un siège placé sous un riche baldaquin. Il étend la main gauche au-dessus de la tête de saint Louis et de ses fils. Ceux-ci sont agenouillés, la tête nue et les bras croisés sur la poitrine; ils portent une cuirasse, un manteau agrafé sur l'épaule et rejeté en arrière. A terre, un casque. A gauche du Souverain Pontife, un prélat, de profil, les mains jointes sous sa chape. A gauche de la composition, en arrière-plan, un clerc tenant une croix et des enfants de chœur, un cierge à la main. Au fond, des arcades.

Ce bas-relief est entouré d'un cadre audessus duquel se détache un bouclier, avec palmes et casques.

Au-dessus de l'arcade de droite :

Saint Louis à son lit de mort. — Bas-relief. — Pierre. — H. 2m,20. — L. 2m,40. — Par VAN CLÈVE (CORNEILLE).

Le monarque est soutenu par deux soldats, tête nue. Un prêtre lui donne les derniers sacrements. A gauche, au premier plan, un religieux agenouillé, de profil, les mains jointes. A droite, un second prêtre debout, récitant les prières des agonisants, et des enfants de chœur, un cierge à la main. Le lit est placé sous un baldaquin dont les draperies sont frangées et relevées par des cordelières. Au-dessus du chevet du lit est suspendu un bouclier.

NEF.

Elle occupe la partie centrale. Les arcades pratiquées diagonalement à l'axe de l'édifice présentent, en guise de clef, un écusson accompagné de palmes et surmonté d'une couronne royale. L'écusson est doré; il porte le monogramme de saint Louis. Ces arcades sont flanquées de deux pilastres en avant desquels se dressent deux colonnes isolées supportant un entablement dont la corniche reçoit les pendentifs sur lesquels s'appuie la grande coupole.

Au-dessus de chaque arcade est un bas-relief.

Arcade de la chapelle Saint-Jérôme :

Ange sonnant de la trompette. — Bas-relief. — Pierre. — H. 2m,40. — L. 3m,10. — Par VAN CLÈVE (CORNEILLE).

Un génie, de face, la poitrine nue, une draperie autour des reins, présente une couronne de laurier dans une main et un étendard fleurdelisé dans l'autre. A sa droite, un petit ange tenant une trompette et montrant la terre. A ses pieds, à gauche, est assis un second petit ange qui porte un rameau de laurier; à côté de lui, une palme.

Arcade de la chapelle Saint-Augustin :

Ange au casque. — Bas-relief. — Pierre. — H. 2m,40. — L. 3m,10. — Par COYZEVOX (ANTOINE).

Le corps de profil et la tête de face, il est couvert d'une draperie flottante et tient une hampe surmontée d'un casque. Un petit génie attache une couronne et une palme à cette hampe. Un second est assis, à droite, une épée sur l'épaule.

Arcade de la chapelle Saint-Grégoire :

Un Génie ailé. — Bas-relief. — Pierre. — H. 2^{m},40. — L. 3^{m},10. — Par FLAMEN (ANSELME).

Vêtu d'une draperie passée sur l'épaule gauche, il descend vers la terre en montrant le ciel et en portant la sainte Ampoule. Deux petits génies l'escortent; l'un tient une couronne royale et l'autre un sceptre.

Arcade de la chapelle Saint-Ambroise :

Un Génie ailé. — Bas-relief. — Pierre. — H. 2^{m},40. — L. 3^{m},10. — Par COUSTOU (NICOLAS).

Il présente un écusson de forme octogonale aux armes de France. Sa draperie est fendue sur les côtés. Un petit génie tient l'écusson, un second la couronne royale. Tous ces génies sont portés sur des nuages.

PENDENTIFS.

Au-dessus de la chapelle Saint-Jérôme :

Saint Jean. — Peinture murale. — H. 5^{m}. — L. 7^{m},50. — Par DE LA FOSSE (CHARLES).

L'évangéliste, en tunique jaune et manteau rose, est agenouillé sur des nuages, un style dans la main droite, le bras gauche levé vers le ciel, la tête légèrement renversée en arrière. Trois anges ailés l'accompagnent. Le premier, drapé de violet, lui présente un phylactère. Le deuxième, en draperie marron clair, est prosterné et lui désigne le phylactère. Le troisième, en draperie lilas, tient des tablettes.

Au-dessus de la chapelle Saint-Augustin :

Saint Luc. — Peinture murale. — H. 5^{m}. — L. 7^{m},50. — Par DE LA FOSSE (CHARLES).

Le saint, en tunique violet foncé et manteau jaune clair, est à demi couché sur des nuages, un style dans une main, des tablettes dans l'autre. En face de lui, saint Paul debout, en tunique bleue et manteau rose flottant, lui montre le ciel. A ses pieds, à gauche, trois anges; l'un tenant une épée, les deux autres des tablettes derrière lesquelles apparaît la tête d'un bœuf. Un quatrième ange, placé à droite, élève avec les deux mains un bonnet sacerdotal semblable à celui du grand prêtre des Juifs. Ce dernier est drapé de lilas.

Au-dessus de la chapelle Saint-Grégoire :

Saint Matthieu. — Peinture murale. — H. 5^{m}. — L. 7^{m},50. — Par DE LA FOSSE (CHARLES).

Saint Matthieu, en tunique violet foncé et manteau jaune pâle, est assis, de face, sur des nuages, le bras droit écarté, un style dans une main et des tablettes dans l'autre, les yeux fixés sur une colombe qui plane au-dessus de lui. De chaque côté et à ses pieds, deux anges. Le premier ange de gauche, drapé de rose, est prosterné, de profil, le bras droit tendu, la main gauche sur son cœur. Le second, vêtu de bleu, est de face, le regard attaché sur l'évangéliste. Le premier ange de droite est assis sur des nuages, le bras gauche levé en l'air; il a le torse nu et les reins couverts d'une draperie vert pâle. Le second, de profil, est en partie caché par les nuages; il joint les mains.

Au-dessus de la chapelle Saint-Ambroise :

Saint Marc. — Peinture murale. — H. 5^{m}. — L. 7^{m},50. — Par DE LA FOSSE (CHARLES).

Le saint, en tunique rose et manteau bleu, est assis, le corps de face et la tête de profil, une plume dans une main et un parchemin dans l'autre. A ses pieds est couché un lion. Saint Pierre, debout, à gauche, en tunique bleue et manteau jaune ocre, lui montre le ciel de la main droite et tient des clefs dans la main gauche. Aux pieds de l'évangéliste, un ange, de profil, en tunique violette et manteau vert olive roulé autour de la taille, lui présente un encrier. Dans le coin, à gauche, plane un deuxième ange drapé de rose. A droite, est assis, de profil, un troisième ange, portant un sceptre et une couronne d'or; il est vêtu d'une draperie rose et bleue. Derrière lui se trouve un quatrième ange, poitrine nue, en tunique jaune et manteau bleu, les bras tendus en avant, les yeux fixés sur le ciel.

Charles Blanc s'exprime ainsi au sujet de cette décoration murale :

« D'après les promesses de MANSARD, de LAFOSSE espérait avoir la décoration complète des Invalides, et, multipliant dans ce but les études et les esquisses, il préparait un grand projet dont les éléments devaient se relier dans un ensemble harmonieux. LAFOSSE eut ce chagrin de voir morceler un travail qu'il se flattait d'accomplir à lui seul. D'autres peintres lui furent associés, à son vif regret, et il ne peignit que la coupole du dôme et les quatre grands pendentifs qui la supportent : cette grande œuvre fut achevée en 1705. » (*Histoire des peintres de toutes les écoles. École française.*)

Les bordures en pierre des tableaux des Évangélistes ont été exécutées par PIERRE LEGROS.

Au-dessus des pendentifs se développe un

attique orné de douze médaillons circulaires. En partant de l'arcade placée du côté du bras de la croix nord :

Louis le Débonnaire. — Bas-relief. — Pierre. — Diam. 1 mètre. — Par Bosio (François-Joseph).

Il est couronné de laurier.

Charles le Chauve. — Bas-relief. — Pierre. — Diam. 1 mètre. — Par Cartellier (Pierre).

Pépin le Bref. — Bas-relief. — Pierre. — Diam. 1 mètre. — Par Cartellier (Pierre).

Childebert. — Bas-relief. — Pierre. — Diam. 1 mètre. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Les trois rois qui précèdent portent une couronne royale.

Dagobert. — Bas-relief. — Pierre. — Diam. 1 mètre. — Par Taunay (Auguste).

Il a la tête ceinte de laurier.

Clovis Ier. — Bas-relief. — Par Bosio (François-Joseph).

Sur sa tête est posée une couronne royale.

Louis XIV. — Bas-relief. — Pierre. — Diam. 1 mètre. — Par Cartellier (Pierre).

Il est représenté tête nue.

Philippe-Auguste. — Bas-relief. — Pierre. — Diam. 1 mètre. — Par Taunay (Auguste).

Saint Louis. — Bas-relief. — Pierre. — Diam. 1 mètre. — Par Rutxhiel (Henri-Joseph).

Louis XII. — Bas-relief. — Pierre. — Diam. 1 mètre. — Par Taunay.

Tous trois ont la tête ceinte de la couronne royale.

Henri IV. — Bas-relief. — Pierre. — Diam. 1 mètre. — Par Rutxhiel (Henri-Joseph).

Louis XIII. — Bas-relief. — Pierre. — Diam. 1 mètre. — Par Bosio (François-Joseph).

Tous deux sont couronnés de laurier.

Les bas-reliefs primitifs, exécutés par Flamen, Hurtrel, Coustou, Garnier et La Pierre, avaient subi des détériorations telles qu'on dut les remplacer par d'autres.

De l'attique partent vingt-quatre pilastres, entre lesquels s'ouvrent les douze fenêtres dont nous avons parlé dans la description extérieure. Leurs ouvertures sont munies de chambranles à crossettes et de clefs en forme de consoles, avec chutes de feuilles de laurier. Les pilastres sont cannelés; leurs chapiteaux, d'ordre corinthien, supportent un entablement dont la corniche est ornée de modillons.

La coupole est recouverte par douze peintures encadrées de pieds-droits dorés et décorés de caissons à rosaces. Ces peintures ont 9m,24 de hauteur sur 3m,63 de largeur par le bas et 2m,64 par le haut; elles ont été exécutées par Jouvenet (Jean) et représentent les Apôtres :

Saint Philippe.

Le saint est assis, de face, sur des nuages, les bras écartés, les mains ouvertes et les yeux levés vers le ciel, dans une attitude extatique. Sa barbe est longue et blanche; il porte une tunique vert pâle et un manteau jaune roulé autour des reins. A sa droite, un ange, en partie caché par des nuages, le regard attaché sur lui et les mains jointes. A ses pieds, un second ange, drapé de violet et planant, une croix en forme de T à la main.

Saint Thomas.

Il est agenouillé, les mains jointes, la tête légèrement renversée en arrière, en tunique vert d'eau pâle, retenue par une ceinture rose. Au sommet de la composition, un ange, portant une draperie rouge pâle autour des reins, tient au-dessus de sa tête une couronne de fleurs. A ses pieds, deux autres anges. L'un, en tunique rose, est agenouillé, vu de dos, une lance dans la main droite, le bras gauche levé en l'air. L'autre plane au milieu de nuages, les bras croisés sur la poitrine.

Saint Jean.

Il est agenouillé, de profil, sur des nuages, les bras écartés et les mains ouvertes. Sa tunique est vert pâle et son manteau grenat. Devant lui, un calice d'or d'où sort une vipère. Derrière lui, un ange à peine visible. A ses pieds, un second ange, poitrine nue et draperie lilas autour des reins, assis, les bras tendus en avant.

Saint Jacques le Majeur.

Il s'élève vers le ciel, le corps de face, la tête de profil, les bras écartés. Sa tunique est

rouge pâle et son manteau bleu. Un ange, au torse nu et portant une draperie jaune clair autour des reins, le soutient de la main droite et porte un bourdon dans la main gauche.

Saint André.

Il est représenté assis sur la croix en sautoir, instrument de son supplice, au milieu de nuages, en tunique bleu clair et manteau jaune, le bras droit tendu en avant. Un ange, de profil, ayant une draperie bleue autour de la taille, soutient l'un des bras de la croix. Un second ange, plus petit, placé aux pieds du précédent, croise les bras sur sa poitrine. Un troisième ange, drapé de lilas, plane au-dessus de la tête du saint et lui présente une couronne d'or.

Saint Paul.

Le saint, barbe blond châtain, en tunique vert pâle et manteau rouge cerise, s'élève vers le ciel, les bras en l'air. Un ange, au torse nu, le soutient. Un deuxième, drapé de jaune clair, porte une épée; un troisième ange, plus petit que les précédents, l'escorte en joignant les mains.

Saint Pierre.

Le prince des apôtres est représenté de face et s'élevant vers le ciel, les mains jointes. Sa figure est encadrée d'une épaisse barbe blanche; sa tunique est bleue et son manteau jaune ocre. Il est escorté par trois anges. Le premier, au torse nu et en draperie bleu clair, porte une croix, au-dessus de laquelle plane le second ange, dont les mains sont croisées. Le troisième ange, drapé de lilas pâle, tient une tiare au-dessus de la tête du saint.

Saint Barthélemy.

Il est de profil, en tunique lilas et manteau jaune, la main droite sur son cœur, le bras gauche écarté. Près de lui, se trouve un ange, à la poitrine nue et drapé de vert pâle, qui tient un couteau à la main.

Saint Simon.

Le saint est assis de trois quarts sur des nuages, drapé de jaune, les mains jointes et les yeux levés vers le ciel. Il est soutenu par deux anges dont l'un est drapé de gris et l'autre de bleu. Un troisième ange, couvert d'une draperie rouge cerise, présente une scie.

Saint Matthieu.

Il est agenouillé, les bras en l'air. Sa tunique est jaune foncé et son manteau vert pâle. Un ange, drapé de lilas, tient une couronne d'or au-dessus de sa tête. Un deuxième ange, placé à sa gauche, présente une hache. Un troisième est assis à ses pieds, les mains jointes.

Saint Jude.

Le saint, barbe blanche, tunique bleu pâle et manteau violet, s'élève vers le ciel, le bras écarté, la tête légèrement renversée en arrière dans l'attitude de l'extase. Il est accompagné de trois anges dont l'un tient un couteau.

Saint Jacques le Mineur.

Il est porté sur des nuages, les bras tendus vers le ciel. Sa tunique est jaune et son manteau rouge. A sa droite vole un ange qui serre une massue dans la main droite. A ses pieds est assis un second ange, en draperie bleu clair, la main droite sur son cœur, le bras gauche écarté.

Le musée de Rouen possède les esquisses de ces peintures.

Dans la coupole :

Saint Louis offrant son épée à Jésus-Christ. — Peinture murale. — Diamètre 16m,50. — Par De La Fosse (Charles).

Le Christ, poitrine nue et draperie blanche autour des reins, est assis sur des nuages, au sommet de la composition, les yeux tournés vers le ciel, la main droite étendue au-dessus de la terre, la main gauche tenant un sceptre et posée sur un globe. La Vierge, en robe rouge, manteau bleu et voile blanc, est assise à sa droite, les mains jointes. Deux anges la soutiennent; un troisième lui tend une couronne d'or.

Saint Louis est agenouillé, de profil, aux pieds du Christ et lui offre son épée. Le monarque est vêtu d'un long manteau bleu parsemé de fleurs de lis et doublé d'hermine. A ses genoux, sur le nuage qui le supporte, est déposée une couronne. Derrière lui, trois anges, dont l'un, vêtu de pourpre, soulève les pans du manteau royal, tandis que les deux autres présentent un écusson aux armes de France. Vient ensuite un guerrier le bras droit en l'air, un bouclier passé dans le bras gauche. A gauche du Sauveur un groupe d'anges. Deux tiennent une croix et quatre un fût de colonne; les autres portent une couronne de fleurs et les divers instruments de la Passion. En face, des anges musiciens. L'un sonne de la trompette; d'autres jouent de la harpe, du luth, de l'orgue ou du violon. A gauche, des séraphins, chantant les louanges de Dieu.

La partie centrale de l'église est recouverte d'un dallage divisé en compartiments de formes

diverses, encadrés de marbres rouge et blanc. Quelques-uns de ces compartiments renferment des palmes vertes surmontées d'une couronne royale; d'autres contiennent des feuilles d'acanthe et des fleurs de lis. Cette ornementation se détache sur un fond blanc.

La balustrade qui limite la crypte est de marbre blanc; elle est circulaire et se compose de panneaux alternativement carrés et rectangulaires. Au centre des premiers se détache une rosace; dans les autres sont sculptées, soit des branches de chêne, soit des palmes accompagnées d'une cournnne de laurier, soit des branches de laurier croisées et attachées ensemble par un ruban.

TRANSEPTS.

Les transepts sont précédés de six marches; ils s'ouvrent sur la partie centrale par un grand arc triomphal en plein cintre et se terminent par une partie légèrement cintrée. Les murs de droite et de gauche, ainsi que la voûte, ont reçu la même décoration que les parties correspondantes du bras de la croix sud.

TRANSEPT DE GAUCHE.

Il renfermait primitivement un autel consacré à la Vierge.

Au-dessus de la baie qui met le transept en communication avec la chapelle Saint-Jérôme :

Saint Louis portant la couronne d'épines. — Bas-relief. — Pierre. — H. 2m,28. — L. 2m,18. — Par Van Clève (Corneille).

Le saint Roi s'avance, de profil et pieds nus, portant la couronne d'épines qu'il a placée sur un linge enrichi de dentelles. Sa tête est ceinte d'une auréole, et ses épaules sont couvertes d'un manteau fleurdelisé à pèlerine d'hermine. Derrière lui, un évêque revêtu de ses habits sacerdotaux, sa crosse épiscopale à la main. Au fond, à gauche, un prêtre, les mains jointes, et deux clercs portant des masses. En avant, un troisième clerc, tenant une croix, et deux enfants de chœur, un cierge à la main. Au premier plan, à droite, un homme et deux femmes. L'homme est de profil, en tunique serrée à la taille et manteau rejeté en arrière; il s'incline, les mains jointes. L'une des femmes est drapée et voilée, le corps de trois quarts, la tête de profil, les bras écartés, les yeux fixés sur la couronne. L'autre femme, dont on ne voit que le haut du corps, tient dans ses bras un enfant qui joint les mains.

Au-dessus de ce bas-relief se trouve un écusson accosté de fleurs de lis et flanqué d'une crosse et d'une croix en sautoir. De chaque côté, un livre fermé sur lequel est posé un encensoir.

Au-dessus de la baie de droite (côté de la chapelle Saint-Grégoire) :

Saint Louis touche les malades. — Bas-relief. — Pierre. — H. 2m,28. — L. 2m,10. — Par Magnier (Philippe).

Saint Louis montre le ciel de la main gauche et pose la main droite sur la tête d'un jeune homme agenouillé devant lui, les mains jointes. Le saint porte une tunique fendue sur le côté et une espèce de chape ornée d'effilés, sur laquelle est jeté un manteau d'hermine. Sa tête est ceinte de la couronne royale; à son cou est passé un riche collier auquel est suspendue une croix. Le jeune malade est vêtu d'une courte tunique. Derrière lui est agenouillée une femme, drapée et voilée, un enfant dans les bras. A côté de cette femme, un second enfant, également agenouillé, les mains jointes. En arrière-plan, un pèlerin debout, la main droite tendue vers le Roi, un bâton dans la main gauche. Trois moines, dont l'un tient un sac rempli de monnaie, occupent la partie gauche. Au fond, des arcades, en partie cachées par une draperie frangée.

L'écusson placé au-dessus du bas-relief se détache entre deux palmes. Il est accompagné de masses fleurdelisées en sautoir. D'un côté est une aiguière et de l'autre un plat.

Contre le mur du fond, sous une arcade en anse de panier est adossé le monument élevé à la mémoire de Turenne. Ce monument se compose d'un soubassement et d'un socle sur lequel est posé un sarcophage. Il est élevé de deux marches. Le soubassement et les marches sont de marbre rouge, le socle de marbre blanc et le sarcophage de marbre noir.

Sur le sarcophage :

Turenne expirant entre les bras de l'Immortalité. — Groupe. — Marbre. — H. 1m,65. — L. 2m,35. — Par Tuby (Jean-Baptiste), dit le Romain, d'après les dessins de Le Brun.

Turenne, soutenu par une jeune femme symbolisant l'Immortalité, est à demi couché sur une peau de lion, la tête légèrement renversée en arrière, un bâton de commandement dans la main droite, le bras gauche allongé. Il porte une courte tunique et une riche cuirasse ciselée et ornée de baudelettes;

ses épaules sont couvertes d'un manteau ; ses bras et ses jambes sont nus; ses pieds sont chaussés de sandales. L'Immortalité est vêtue d'une robe serrée à la taille, et d'un manteau rejeté en arrière. Elle soutient le bras du héros et tient une couronne de laurier au-dessus de sa tête. A ses pieds, une urne renversée d'où s'échappent des pièces de monnaie, un fragment de canon, un glaive et un faisceau Aux pieds de Turenne, un ange aux ailes déployées.

La tête du lion retombe sur le devant du sarcophage et sert de clef à un cadre renfermant un bas-relief qui représente :

La Bataille de Turkeim.— Bas-relief. — Bronze. — H. 0,53. — L. 1m,64. — Par Van Clève (Corneille).

L'illustre général est à cheval, au milieu de la composition; il désigne du bout de sa canne la ville de Turkeim à l'un de ses officiers qui vient prendre ses ordres. A sa droite, arrive un second officier qui se découvre en s'approchant. Un peu en arrière de lui, son état-major. Au premier plan, des cavaliers renversés, les uns blessés, les autres tués. On aperçoit à gauche, au deuxième plan, la cavalerie française qui se dirige au galop sur la ville, dont les toits se dressent dans le lointain.

Au-dessus du cadre se trouve un cartouche circulaire orné de volutes. Dans le socle est encastrée une plaque de marbre noir au milieu de laquelle se détache, en lettres de bronze, le nom de Turenne.

Le monument est terminé par une pyramide de marbre brun.

De chaque côté du socle est placée une femme symbolisant :

Celle de gauche :

La Sagesse. — Statue. — Marbre. — H. 2m,15. — Par Marsy (Balthazar).

Elle est assise sur un socle circulaire; de la main gauche elle ramène sur sa tête le voile qui la recouvre et jette un dernier regard sur l'illustre capitaine; ses pieds sont posés sur des livres, et sa main droite est appuyée sur une corne d'abondance, d'où tombent des pièces de monnaie à l'effigie de Louis XIV. Les manches de sa robe sont relevées et retenues par un riche bracelet. Le socle est orné de guirlandes de feuilles de laurier formant festons.

Celle de droite :

La Valeur. — Statue. — Marbre. — H. 2m,15. — Par Marsy (Balthazar).

Elle est assise dans l'attitude de la douleur, la jambe droite allongée, le pied sur un casque, la jambe gauche repliée, et porte à ses yeux le pan de son manteau. Sa tête est couverte d'un casque orné de plumes; sa robe est serrée au-dessous des seins par une large ceinture, et ses pieds sont chaussés de sandales. Sur son genou gauche est jetée une peau de lion. A terre, un bouclier et une épée.

Ce monument était primitivement érigé à Saint-Denis où Turenne avait été enseveli; il fut transporté au Musée des Monuments français en 1792, lors de la destruction des sépultures royales. Bonaparte le fit transporter aux Invalides en 1800.

Sur l'extrados de l'arc sont assises deux figures symboliques de femmes.

A gauche :

La Force. — Statue. — Pierre. — H. 2m,30. — École française. — Fin du dix-septième siècle.

De profil et la tête couverte d'une peau de lion, elle pose la main droite sur un fût de colonne brisée et tient une massue de son bras gauche qu'elle appuie sur l'extrados.

A droite :

La Justice. — Statue. — Pierre. — H. 2m,30. — École française. — Fin du dix-septième siècle.

Elle est représentée le corps de trois quarts, la tête tournée à droite, drapée et ceinte d'un diadème, un glaive dans une main et des balances dans l'autre.

TRANSEPT DE DROITE.

ANCIENNE CHAPELLE DE SAINTE-THÉRÈSE.

Même disposition que la précédente.

Au-dessus de l'arcade de gauche (côté de la chapelle Saint-Ambroise) :

Saint Louis ordonne la construction des Quinze-Vingts. — Bas-relief. — Pierre. — H. 2m,28. — L. 2m,10. — Par Magnier (Philippe).

Saint Louis de profil, et tête nue, prend un plan que lui présente un enfant. Un architecte, un doigt sur ce plan, lui fournit des explications. Derrière le Roi, un moine et un massier. Au fond, à droite, des colonnes; à gauche, des soldats, la lance au poing.

L'écusson placé au-dessus du bas-relief est accompagné de palmes auxquelles se mêlent des rameaux de laurier. De chaque côté se trouvent divers instruments d'architecte et de maçon.

Au-dessus de l'arcade de droite (côté de la chapelle Saint-Augustin) :

Prise de Damiette. — Bas-relief. — Pierre. — H. 2m,28. — L. 2m,10. — Par HURTREL (SIMON).

Saint Louis s'avance, de profil, en brandissant une épée et en se protégeant de son bouclier. Il porte un casque orné de plumes et surmonté de la couronne royale, une cuirasse en cuir à bandelettes et un manteau agrafé sur l'épaule et rejeté en arrière. Ses bras et ses jambes sont nus. Autour de lui, des soldats vêtus à la romaine. L'un d'eux s'apprête à égorger un ennemi renversé. Au fond, à gauche, des voiles de navire; à droite, les ennemis en déroute.

L'écusson sculpté au-dessus de ce bas-relief est entouré de palmes, de branches de laurier, de rames et de gouvernails.

Au fond, se dresse un monument élevé à la mémoire de Vauban et dont la forme se rapproche assez de celle du tombeau de Turenne. Le socle est de marbre blanc; sa face principale est décorée d'un bas-relief, composé d'une gerbe de blé, d'instruments et d'armes symbolisant la Science et la Guerre : à gauche, un glaive, un fléau, une rame, une pelle, un sac rempli de grains, une gourde et un maillet; à droite, une épée, une hache, un gabion, une sape et un écouvillon. Ce bas-relief mesure 0m,63 de hauteur sur 2m,06 de largeur.

Au pied du cénotaphe, un livre ouvert sur lequel on lit : *Dixme royale.*

Sur le cénotaphe :

Vauban. — Statue. — Marbre. — H. 1m,25. — Par ÉTEX (ANTOINE).

L'illustre maréchal est représenté assis et accoudé sur une pile de livres, un compas à la main, les yeux fixés sur un plan posé sur ses genoux que protège une couverture. Il porte un habit, des manchettes et une collerette de dentelle; à son cou est passé le cordon de l'Ordre de Saint-Louis. On lit sur la tranche du premier volume : *Traité de l'attaque des places;* sur la tranche du deuxième : *Répartition équitable de l'impôt. Réforme complète de l'état militaire. Perfectionnement de la navigation de la France;* sur la tranche du troisième volume : *Diversités.*

Signé, à droite, sur le socle : ÉTEX, 1842.

En bas du cénotaphe se détache un écusson aux armes de Vauban, avec palmes, branches de cyprès et bâton de maréchal en sautoir.

Le monument est terminé par une pyramide accostée de drapeaux. La pyramide est de marbre noir veiné de blanc, et les étendards sont de marbre blanc.

A gauche :

La Science. — Statue. — Marbre. — H. 2m,65. — L. 2m,35 — Par ÉTEX (ANTOINE).

La Science est personnifiée par une femme vêtue d'une draperie collante et couverte d'un voile retenu par un diadème. Elle a un style dans la main droite pendante et appuie le coude gauche sur le tombeau. A ses pieds, un graphomètre.

Signé sur la face principale du socle : ÉTEX. 1846.

A droite :

La Guerre. — Statue. — Marbre. — H. 2m,78. — Par ÉTEX (ANTOINE).

Elle est symbolisée par une femme drapée, cuirassée, couverte d'un manteau rejeté en arrière et couronnée de laurier. Son coude droit est posé sur le tombeau, et sa main gauche serre une épée; à ses pieds, des boulets.

Signé, sur la face principale :

ETEX, 1847.

Ce monument en a remplacé un autre qui avait été exécuté en 1808, époque à laquelle Napoléon avait fait déposer le cœur de Vauban dans l'église des Invalides.

Sur l'extrados de l'arc sont assises deux femmes représentant :

A gauche :

La Tempérance. — Statue. — Pierre. — H. 2m,30. — École française. — Fin du dix-septième siècle.

Drapée et voilée, elle verse dans une coupe le contenu d'une aiguière.

A droite :

La Prudence. — Statue. — Pierre. — H. 2m,30. — École française. — Fin du dix-septième siècle.

Elle est drapée et voilée, et fixe les yeux sur un miroir qu'elle tient dans la main gauche. Autour de son bras droit s'enroule un serpent.

CHAPELLES.

Les chapelles comportent huit travées, d'inégale grandeur, séparées entre elles par des colonnes élevées sur des dés dont les lignes se

raccordent à celles du soubassement. Les trois travées centrales correspondent aux vestibules ci-dessus mentionnés. Le vestibule placé diagonalement à l'axe de l'édifice est plutôt, à proprement parler, un passage recouvert d'une voûte en berceau. Les deux autres vestibules sont rectangulaires et coiffés d'une calotte, ornée de caissons avec rosace au centre. Au-dessus de l'arcade du premier vestibule existe un cadre rectangulaire renfermant un bas-relief ; au-dessus des arcades des deux autres vestibules sont sculptées deux figures d'anges soutenant un médaillon ovale. La travée opposée au vestibule central est précédée de trois marches de marbre rouge ; elle présente une niche voûtée en cul-de-four contenant un piédestal accosté de consoles en forme d'ailerons. C'est au pied de cette niche que s'élevait autrefois l'autel. Les deux travées, à droite et à gauche, sont ajourées chacune d'une baie dont l'une s'ouvre sur la façade principale de l'édifice et l'autre sur la façade latérale. Chacune des deux dernières travées possède une niche semblable à celle dont il a été parlé plus haut.

Sur les colonnes repose un entablement au-dessus duquel règne un attique, qui supporte une coupole pourvue de quatre baies en plein cintre, dont deux sont aveugles et servent d'encadrement à des peintures murales. Toutes ces baies sont munies d'un chambranle mouluré et surmontées d'une tête de chérubin et de branches de laurier.

L'attique est décoré de losanges qui lui donnent assez l'aspect d'une balustrade. Il fait quatre ressauts ; à chaque ressaut est accroché un médaillon circulaire suspendu par un nœud de ruban. Les losanges sont occupés de deux en deux par des fleurs de lis ; les médaillons sont remplis par une rosace avec palmes et rameaux de laurier. Entre les ressauts sont assises deux figures en haut relief représentant ou des prophètes ou des anges musiciens. Entre les baies est placé un grand cadre doré soutenu par deux petits génies ailés vêtus d'une draperie flottante et tenant une guirlande de feuilles de chêne. La coupole est divisée en caissons disposés en losanges, et chaque caisson contient une fleur de lis.

L'attique et la coupole sont dorés.

CHAPELLE SAINT-JÉROME.

Les trois vestibules sont clos par une grille en fer forgé à deux vantaux. Chaque vantail porte au centre le monogramme du roi Jérôme-Napoléon.

Première travée.

Au-dessus de l'arcade du vestibule central :

La Charité. — Bas-relief. — Pierre. — H. $1^m,53$. — L. $2^m,17$. — Par Le Fèvre (Armand).

Une femme drapée et voilée est assise, le corps de trois quarts, la tête de profil, et tient sur ses genoux un enfant auquel elle donne le sein. Un second enfant s'avance vers elle, les bras tendus. A droite, un pilier, dont la partie supérieure est dissimulée sous une draperie frangée et relevée par des cordelières.

Deuxième travée.

Au-dessus de l'arcade du vestibule ouvert sur le transept :

Deux Anges ailés tenant un médaillon. — Bas-relief. — Pierre. — H. 3 mètres. — L. $3^m,50$. — Par Poultier (Jean).

L'ange de gauche est vêtu d'une tunique fendue sur les côtés et tient une couronne de laurier au-dessus du médaillon. L'ange de droite présente une palme.

Dans le médaillon porté par les Anges est représenté *saint Louis pansant les plaies d'un vieillard.*

Le saint roi, un genou en terre et de profil, panse la jambe d'un vieillard blessé assis dans un fauteuil, le front ceint d'une bandelette, la main droite posée sur son cœur, la main gauche appuyée sur le bras du siège. Derrière le monarque, un moine portant un plateau et une fiole.

Dans l'attique :

Deux Prophètes. — Haut relief. — Plâtre doré. — H. $2^m,40$. — L. $3^m,70$. — Par Coustou (Nicolas).

Tous deux sont assis de face, drapés et tête nue. Celui de gauche lève les yeux vers le ciel, tient un manuscrit déroulé dans la main droite et met la main gauche sur son cœur. Le second prophète présente un manuscrit et appuie la tête sur sa main droite, dans l'attitude de la méditation.

Troisième travée.

Au-dessus de la niche :

Groupe d'Anges. — Bas-relief. — Pierre. — H. $1^m,40$. — L. $2^m,30$. — École française. — Fin du dix-septième siècle.

Un ange, de face, se signe de la main

droite qu'il porte à son front et pose la main gauche sur un bénitier que tient un second ange. Le troisième présente un goupillon.

Quatrième travée.

La fenêtre est murée.

Dans l'attique :

Deux Prophètes. — Haut relief. — Plâtre doré. — H. 2m,40. — L. 3m,70. — Par Coustou (Nicolas).

Le prophète de gauche est enveloppé dans une large draperie relevée sur sa tête en guise de capuchon. Il étend la main droite en avant et appuie la main gauche sur des tablettes. Le second prophète est drapé, et sa tête est nue ; il a les bras pendants, les mains jointes et les yeux tournés vers le ciel. Près de lui, des tablettes.

Cinquième travée.

Cette travée est occupée par un autel de marbre dont le devant est orné de deux panneaux moulurés séparés par un médaillon circulaire renfermant le monogramme du Christ. Le tabernacle est rectangulaire ; il est flanqué de deux ailerons et dominé par un fronton triangulaire. Sa porte est entourée d'un chambranle, dont la moulure supérieure est interrompue par une coquille formant clef. La coquille est accompagnée de feuilles d'acanthe.

Dans la niche, sur le piédestal, est déposée une châsse de bronze terminée par deux consoles renversées. La face principale de cette châsse est munie de deux crochets supportant une guirlande de feuilles de laurier. Les faces latérales sont ornées d'une couronne de laurier. Sur la châsse sont placés un coussin et une couronne royale.

Au-dessus de la guirlande est gravée l'inscription suivante :

ICI EST RENFERMÉ
LE COEUR DE FRÉDÉRIQUE CATHERINE SOPHIE
DOROTHÉE
PRINCESSE DE WURTEMBERG
ÉPOUSE DE JÉROME NAPOLÉON, ROI DE
WESTPHALIE,
DÉCÉDÉE LE 28 NOVEMBRE 1835.

Au-dessus de la niche :

Trois Anges. — Bas-relief. — Pierre. — H. 1m,40. — L. 2m,30. — Ecole française. — Fin du dix-septième siècle.

Ils portent une croix.

Sixième travée.

La fenêtre est murée.

Dans l'attique :

Deux Prophètes. — Haut relief. — Plâtre doré. — H. 2m,40. — L. 3m,70. — Par Coustou (Nicolas).

L'un est de face, la tête nue et drapé, la main droite sur des tablettes, le bras gauche écarté, les mains ouvertes. L'autre est vêtu d'une tunique fermée sous le menton par une agrafe et couvert d'un manteau rejeté en arrière ; autour de sa tête est roulée une espèce de foulard. Il montre le ciel et tient un manuscrit.

Septième travée.

Contre cette travée est adossé un monument élevé à la mémoire du roi Jérôme-Napoléon. Ce monument est composé d'un haut soubassement et d'un cénotaphe supporté par quatre griffes de lion. Le cénotaphe est couronné par une corniche, dont la gorge est décorée de feuilles d'acanthe et la moulure supérieure d'oves. La face principale présente deux patères, à chacune desquelles est accrochée une couronne de laurier et d'immortelles. Les faces latérales portent une patère semblable. Au-dessus de la corniche repose un piédestal qui occupe toute la largeur de la niche ; il est terminé par une corniche enrichie de rais de cœur et accostée de deux consoles, dont la volute supérieure porte un culot donnant naissance à une feuille d'acanthe. Le soubassement et le cénotaphe sont de marbre noir ; le piédestal est de marbre vert, et tous les ornements sont en bronze ciselé et doré.

Sur la face principale du piédestal est encastrée une plaque de marbre noir, sur laquelle se détache, en lettres de bronze, le nom de J. Napoléon.

Sur le piédestal :

Jérôme-Napoléon. — Statue. — Bronze. — H. 2m,05. — Par M. Guillaume (Claude-Jean-Baptiste-Eugène).

Le prince est représenté tête nue, en habit de maréchal et drapé dans un large manteau rejeté sur l'épaule gauche ; il a un bâton de maréchal dans la main droite et appuie la main gauche sur la poignée de son épée, à laquelle est attaché le ruban de l'Ordre de la Légion d'honneur. A son cou est passé l'insigne de grand-croix du même Ordre. A sa droite se trouve un petit socle sur lequel sont déposés un livre, un coussin à glands d'or et une couronne royale. On lit sur la couronne : *Bright Etden XXV dec. MD.CCC.IX.* Le socle est recouvert d'une tapisserie aux armes du prince.

Signé, à gauche, sur le socle : Guillaume, 1862; *à droite :* Fondu par Vor Thiébaut.

La niche porte, en guise de clef, un écusson aux armes du Roi, avec branches de laurier, le tout en bronze.

Les restes du prince Jérôme avaient été primitivement déposés dans le caveau des gouverneurs; ils furent transférés dans la chapelle Saint-Ambroise en 1858, en même temps que le cœur de sa femme, puis de là dans la chapelle Saint-Jérôme.

Au-dessus de la niche :

Trois Anges. — Bas-relief. — Pierre. — H. 1m,40. — L. 2m,30. — École française. — Fin du dix-septième siècle.

Ils présentent une chasuble.

Huitième travée.

Au-dessus de l'arcade ouverte sur le bras de la croix sud :

Deux Anges portant un médaillon. — Bas-relief. — Pierre. — H. 3 mètres. — L. 3m,50. — Par Poultier (Jean).

Ils ont une palme à la main.

Dans le médaillon :

Saint Louis ensevelissant les morts.

Le saint roi, tête nue, aide deux hommes à soulever la pierre d'un tombeau. Au fond, deux moines, dont l'un tient une croix.

Ce médaillon se détache sur un fond rouge brique, orné de losanges, renfermant des abeilles et des rosaces alternées.

Dans l'attique :

Deux Prophètes. — Haut relief. — Plâtre doré. — H. 2m,40. — L. 3m,70. — Par Flamen (Anselme).

Le prophète de gauche est drapé, et sa tête est protégée par une espèce de foulard; il a un manuscrit à la main et se tourne vers le second prophète. Celui-ci est enveloppé dans un manteau relevé sur sa tête et désigne au précédent un passage d'un manuscrit qu'il présente de la main gauche.

COUPOLE.

Saint Jérôme visitant les tombeaux des martyrs à Rome. — Peinture murale. — H. 7 mètres. — L. 3m,50. — Par Bon Boullogne, 1702. — Date de la commande.

Le saint, tête nue, courte tunique violette, manteau rouge pâle et sandales aux pieds, s'arrête, le bras gauche écarté, la main ouverte, dans l'attitude de la frayeur, à la vue des cadavres que lui montre un jeune homme vêtu d'une courte tunique verte. Les cadavres sont déposés dans des tombeaux superposés. Derrière saint Jérôme, cinq hommes, dont deux portant des torches.

Baptême de saint Jérôme. — Peinture murale. — H. 7 mètres. — L. 3m,50. — Par Bon Boullogne.

Il est vêtu de blanc et agenouillé, à droite, de profil, les mains jointes. Un prélat, à barbe blanche, de face, en surplis de dentelle et chape d'or, étend la main gauche au-dessus de la tête du néophyte et pose la main droite sur un Évangile que lui présente un diacre, vu de dos, en surplis et chasuble grenat avec ornements bleus. Au deuxième plan, à droite, un second diacre, un manipule sur le bras, tenant une croix. Près de lui, un enfant de chœur, un cierge à la main. En arrière-plan, quatre autres enfants de chœur. Au fond, les colonnes du temple.

Ordination de saint Jérôme. — Peinture murale. — H. 7 mètres. — L. 3m,50. — Par Bon Boullogne.

Le saint est agenouillé, de profil, la main gauche sur son cœur et la main droite sur un Évangile que tient un diacre également à genoux. Le saint est vêtu d'une tunique jaune clair et d'un manteau violet; le diacre porte une dalmatique rouge bordée d'or et un manipule. L'évêque Paulin, en chape rouge et mitre d'or, est assis, à droite, sous un baldaquin de pourpre, le bras droit étendu au-dessus de la tête de saint Jérôme. Le baldaquin est soutenu par des colonnes de marbre rouge. A gauche, des enfants de chœur, dont l'un tenant une croix. Au fond, une baie plein cintre par laquelle on aperçoit un coin de la campagne.

Saint Jérôme réprimandé par Jésus-Christ à cause de son attachement aux auteurs profanes. — Peinture murale. — H. 7 mètres. — L. 3m,50. — Par Bon Boullogne.

Saint Jérôme est prosterné contre terre, de profil et les mains jointes. Sa barbe est grisonnante, et ses reins sont couverts d'une draperie rouge. Près de lui, sur le sol, deux livres. A droite et à gauche, un ange, les yeux fixés sur le Christ assis sur des nuages, dans la partie supérieure de la composition.

Le premier ange est représenté presque de dos, en tunique violette, les bras et les jambes

nus, les bras écartés et pendants. Le second est de trois quarts, en tunique bleu clair à manches retroussées, la main droite en avant, la main gauche sur son cœur. Jésus est drapé de blanc, de profil, la tête ceinte d'une auréole, la main droite tendue vers saint Jérôme, une espèce de verge dans la main gauche. Au milieu des nuages, deux autres anges, l'un vêtu de jaune, les mains jointes, et l'autre vêtu de violet, les bras pendants.

Saint Jérôme dans le désert. — Peinture murale. — H. 7 mètres. — L. 3^{m},50. — Par Bon Boullogne.

Saint Jérôme, dont la barbe est toute blanche, est assis à droite, sous une grotte, la poitrine à demi nue, une draperie rouge jetée sur ses genoux et relevée sur l'épaule gauche, une plume dans la main droite et un encrier dans la main gauche, qui est appuyée sur un livre ouvert sur une table. Il tourne la tête à droite et demeure effrayé à la vue de trois anges groupés dans la partie supérieure de la composition. L'un de ces anges, de profil, la poitrine nue, en draperie violette roulée autour des reins, sonne de la trompette. Un autre, drapé de jaune, montre le ciel. Le dernier joint les mains en regardant le saint. Sur la table, une pile de livres. A gauche, un lion entrant dans la grotte, dont l'entrée laisse voir une échappée du ciel.

Mort de saint Jérôme. — Peinture murale. — H. 7 mètres. — L. 3^{m},50. — Par Bon Boullogne.

Le saint est étendu sur un lit; une longue barbe blanche cache une partie de sa poitrine nue; ses jambes sont recouvertes d'une draperie jaune, ses bras sont allongés, et sa main droite est posée sur un crâne humain.

Quatre religieux drapés de bleu l'assistent à ses derniers moments. Le premier tient une croix dans la main droite et met la main gauche sur son cœur. Le second joint les mains. Ces deux religieux sont placés au chevet du lit. Le troisième, dont la barbe rousse retombe sur la poitrine, est assis de profil, au premier plan, dans l'attitude de la douleur, le regard fixé sur saint Jérôme, la main gauche appuyée sur un livre ouvert sur ses genoux. Le quatrième, un vieillard, est debout derrière le précédent; il a les mains jointes et la tête baissée. A gauche, à terre, deux livres et un encrier, dans lequel trempe une plume. Au sommet de la composition, un ange, en tunique bleue, sonnant de la trompette et montrant le ciel.

Au sommet de la coupole :

Apothéose de saint Jérôme. — Peinture murale. — Diam. 15 mètres. — Par Bon Boullogne.

Le saint, la poitrine nue et les reins couverts d'une draperie bleu clair, est agenouillé sur des nuages, les bras écartés, les mains ouvertes, les yeux levés vers le ciel. Il est escorté par cinq anges. Le premier soulève les plis de la draperie du saint. Le deuxième est assis, un livre ouvert sur ses genoux. Le troisième, en tunique bleue, tient un livre fermé dans la main droite et appuie le bras gauche sur les nuages. Le quatrième, vêtu de blanc, joint les mains. Le cinquième, en tunique jaune fendue sur les côtés, sonne de la trompette.

François Barrois a exécuté deux des Anges placés sous les bordures des cadres qui limitent les peintures de la coupole. Simon Mazière en a modelé deux autres. Pierre Granier a fait un des groupes d'anges placés au-dessus des niches.

CHAPELLE SAINT-AUGUSTIN.

Au centre est érigé un monument élevé à la mémoire du prince Joseph-Napoléon, roi d'Espagne. Ce monument se compose d'un haut soubassement rectangulaire, de marbre vert des Alpes veiné de blanc, et d'un cénotaphe de marbre blanc et noir, grand antique des Pyrénées, porté par quatre griffes de lion. Les quatre angles du soubassement sont renforcés par quatre consoles ornées d'une chute de feuilles de laurier chargée de baies et suspendue à des patères par des nœuds de ruban. Chacune des faces présente un cadre de marbre noir. Le cadre de la face principale renferme l'inscription suivante, gravée en creux :

JOSEPH NAPOLÉON Ier.

Les cadres des faces latérales contiennent une couronne de laurier.

Ce monument a été exécuté en 1862, sur les dessins de M. A. Crépinet.

Première travée.

Au-dessus de l'arcade du vestibule central :

La Religion. — Bas-relief. — Pierre. — H. 1^{m},53. — L. 2^{m},17. — Par La Pierre.

Drapée et voilée, elle est assise sur une pierre de taille, les yeux fixés sur une croix qu'elle tient dans les mains. Au fond, à gauche, s'élève un temple circulaire, au porche dorique, dont le dôme est dominé par une boule crucifère.

Deuxième travée.

Au-dessus de l'arcade du vestibule ouvert sur le transept :

Deux Anges ailés tenant un médaillon.— Bas-relief. — Pierre. — H. 3 mètres. — L. 3^{m},50. — Par POULTIER (JEAN).

L'ange de gauche a une draperie roulée autour des reins; il présente un bouquet de fleurs. Celui de droite porte une draperie agrafée sur l'épaule; il met la main gauche sur son cœur.

Dans le médaillon :

Saint Louis honorant la vraie croix.

Le saint, même costume que ci-dessus, mais la tête découverte, dépose la couronne d'épines sur un autel, au pied duquel sont prosternés un homme, une femme et un enfant. Dans la partie supérieure, à gauche, une draperie relevée. Au fond, à droite, une arcade.

Dans l'attique :

Deux Prophètes. — Haut relief. — Plâtre doré. — H. 2^{m},40. — L. 3^{m},70. — Ecole française. — Fin du dix-septième siècle.

Le premier est vêtu d'une espèce de dalmatique, et sa tête est coiffée d'une mitre; il tient des tablettes et s'adresse au second prophète. Celui-ci est vêtu d'une tunique serrée à la taille par une ceinture, et sa tête est couverte d'une toque; il appuie la main droite sur un livre posé sur ses genoux et montre le ciel de la main gauche.

Troisième travée :

La niche, vide aujourd'hui, renfermait primitivement une statue de sainte Monique, par FRANÇOIS.

Au-dessus de la niche :

Trois Anges. — Bas-relief. — Pierre. — H. 1^{m},40. — L. 2^{m},30. — Ecole française. — Fin du dix-septième siècle.

L'un tient une mitre, un autre une crosse épiscopale, le troisième une patène et une étole.

Dans l'attique, au-dessus de la fenêtre :

Deux Prophètes. — Bas-relief. — Plâtre doré. — H. 2^{m},40. — L. 3^{m},70. — Par FLAMEN (ANSELME).

Le premier porte une draperie relevée sur sa tête; il déplie un manuscrit. Le second est vêtu d'un manteau roulé autour de la taille et rejeté sur l'épaule; il désigne de la main droite un passage du manuscrit au premier prophète et appuie le bras gauche sur une tablette.

Cinquième travée.

Dans la niche :

La Religion. — Statue. — Marbre. — H. 2 mètres.— Par GIRARDON (FRANÇOIS).

Elle est symbolisée par une femme debout sur des nuages, drapée et voilée. Elle a une croix dans une main et un Évangile dans l'autre.

Cette statue a été donnée, en 1804, à l'hôtel des Invalides. Elle a figuré au Musée des Monuments français sous le n° 234 du catalogue publié par ALEXANDRE LENOIR en l'an X. LENOIR ne mentionne pas la provenance de cette statue. La niche qui la renferme abritait autrefois la statue de saint Augustin, par POULTIER.

Au-dessus de la niche :

Groupe d'Anges. — Bas-relief. — Pierre. — H. 1^{m},40. — L 2^{m},30. — Ecole française. — Fin du dix-septième siècle.

L'un tient un plateau sur lequel est posée une aiguière; le second porte une serviette sur laquelle est représentée une croix d'épines encadrant le monogramme du Christ, et le troisième présente une tige de lis et une couronne de fleurs.

Sixième travée.

Dans l'attique, au-dessus de la fenêtre :

Deux Prophètes. — Haut relief. — Pierre. — H. 2^{m},40. — L. 3^{m},70. — Par FLAMEN (ANSELME).

Le premier pose l'index de la main droite sur un parchemin qu'il tient de la main gauche; il a une longue barbe et porte un manteau dont la partie supérieure est ramenée sur sa tête. Le second a le bras gauche replié et le menton appuyé sur la main droite, dans une attitude méditative; il a un manuscrit déroulé à la main.

Septième travée.

Dans la niche :

L'Abondance. — Statue. — Marbre. — H. 1^{m},80. — Ecole française. — Dix-huitième siècle.

Elle est vêtue d'une robe serrée à la taille et d'un manteau rejeté en arrière et ramené sur les genoux; sa tête est ceinte d'un diadème, et ses pieds sont chaussés de riches sandales. Sa main droite présente un collier, et sa

main gauche une corne d'abondance d'où s'échappent des bijoux.

Cette statue devait faire partie d'un monument funéraire. Elle est placée dans la niche occupée autrefois par une statue de Simon Mazière, représentant saint Alipe.

Au-dessus de la niche :

Trois Anges. — Bas-relief. — Pierre. — H. 1m,40. — L. 2m,30. — Ecole française. — Fin du dix-septième siècle.

Le premier tient un éteignoir d'une main et appuie l'autre sur une pierre sacrée ; le second présente un encensoir. Le troisième allume avec une torche les charbons de l'encensoir.

Huitième travée.

Au-dessus de l'arcade du bras de la croix sud :

Deux Anges tenant un médaillon. — Bas-relief. — Pierre. — H. 3 mètres. — L. 3m,50. — Par Poultier (Jean).

Tous deux ont la poitrine nue et les reins ceints d'une draperie flottante. L'un porte une branche de chêne, l'autre une tige de lis.

Dans le médaillon :

Saint Louis rendant la justice.

Saint Louis, couronné et revêtu de ses habits royaux, est assis à gauche, sous un chêne, son sceptre à la main. Devant lui est agenouillé un vieillard qui lui présente un placet. A droite, un jeune homme, la tête baissée, les mains jointes, et un homme, la main droite sur son cœur et sa coiffure à la main gauche.

Dans l'attique :

Deux Prophètes. — Haut relief. — Plâtre doré. — H. 2m,40. — L. 3m,70. — Ecole française. — Fin du dix-septième siècle.

Ils sont couverts d'une draperie relevée sur leur tête. Celui de gauche écrit sur des tablettes; celui de droite tient un manuscrit dont il montre un passage.

COUPOLE.

Conversion de saint Augustin. — Peinture murale. — H. 7 mètres. — L. 3m,50. — Par Boullogne (Louis), 1702. — Date de la commande.

Saint Augustin, en tunique rouge et manteau jaune feuille morte, est assis à gauche de la composition, sous un figuier, les bras écartés, les mains ouvertes, les yeux fixés sur deux anges qui descendent vers lui, portés sur des rayons de lumière au milieu desquels se détachent les deux mots : *Tolle, lege.* Son ami Alipe, en tunique violette et manteau gris, est assis de profil, au deuxième plan, au pied d'un escalier. Il lit dans un livre qu'il tient de la main droite et appuie la main gauche sur la marche où il est assis. Auprès de lui, un livre fermé. L'escalier conduit à une maison terminée par une terrasse. Au fond, les murs de la villa, qui est plantée d'arbres.

Baptême de saint Augustin. — Peinture murale. — H. 7 mètres. — L. 3m,50. — Par Boullogne (Louis).

Le saint, vêtu de blanc, est agenouillé de profil, les bras croisés sur la poitrine, aux pieds de Valère, évêque d'Hippone, qui étend la main droite au-dessus de sa tête. Le prélat a la barbe blanche; il porte une aube, une chasuble d'or doublée de pourpre, un pallium et des souliers roses. Derrière saint Augustin, son fils Dieudonné et son ami Alipe, tous deux également vêtus de blanc. Le premier est prosterné, les mains jointes. Le second se dispose à s'agenouiller ; il a les bras pendants et croise les mains. Au premier plan, à gauche, est assis, de profil, un enfant de chœur, un plateau d'or à la main, en surplis et manteau vert émeraude doublé de jaune. Un second enfant, en tunique blanche, soulève la chasuble de l'évêque. Au deuxième plan, deux clercs : l'un de face, en chasuble violette et présentant un Evangile; l'autre en tunique blanche et portant une croix. En arrière-plan, quelques curieux dissimulés derrière des colonnes supportant une coupole. Au fond, des arcades, par lesquelles on aperçoit un coin du ciel.

Saint Augustin prêchant à Hippone. — Peinture murale. — H. 7 mètres. — L. 3m,50. — Par Boullogne (Louis).

Le saint, en surplis, est en chaire, de profil, les bras en avant. Au pied de la chaire, est assis de profil un personnage, en tunique vert pâle et manteau brun, qui transcrit ses paroles. Au premier plan, à gauche, est assise une femme qui montre le ciel à son enfant dont les bras sont tendus vers elle. La mère porte une robe et un voile jaunes. Sur ses genoux est posé un manteau rouge. L'enfant a une petite draperie vert pâle roulée autour des reins. Tout à fait à gauche, un homme et une femme causant ensemble. L'homme a une tunique jaune et un manteau brun; il tient un livre d'une main et de l'autre montre saint Augustin. La femme, en robe bleue et jupon

blanc, est vue presque de dos; elle relève les plis de sa robe de la main droite et tend le bras gauche en avant. En face de saint Augustin est assis l'évêque d'Hippone, la tête coiffée de la mitre, en rochet de dentelle et chape rouge rehaussée d'ornements verts. A droite du prélat, un personnage, portant un vêtement violet à parements roses et tenant une crosse. A sa gauche, un enfant, un genou en terre. Au deuxième plan, des auditeurs, les uns debout et les autres assis.

Parmi ces derniers, on distingue sainte Monique, en robe bleue et manteau jaune, les coudes appuyés sur les bras de son siège.

Au fond, des colonnes.

Saint Augustin sacré évêque. — Peinture murale. — H. 7 mètres. — L. 3m,50. — Par BOULLOGNE (LOUIS).

Mégalius, primat de Numidie, est assis à droite de la composition, sous un dais de velours grenat. Il pose une mitre d'argent sur la tête de saint Augustin qui est agenouillé devant lui, la main droite sur son cœur et la main gauche tendue pour prendre une crosse que lui présente l'évêque Valère. Mégalius, dont la barbe est grisonnante, porte un rochet et une chasuble d'or rehaussée de dessins d'or. Saint Augustin a un surplis et une chasuble blanche ornée de dessins d'or. Valère a une chape blanche brodée de vert pâle. Un diacre, vêtu d'une aube, est à genoux à la gauche du primat et tient un livre fermé devant lui. Au premier plan, à gauche, sont assis deux évêques en rochet et camail. Derrière saint Augustin se trouve un troisième prélat, de profil, les mains jointes, en chape verte brochée d'or. Les trois prélats ont la tête couverte d'une mitre d'or. Au fond, un enfant de chœur, de profil, les mains jointes sur la poitrine.

Confusion des Donatistes. — Peinture murale. — H. 7 mètres. — L. 3m,50. — Par BOULLOGNE (LOUIS).

Saint Augustin et un des évêques donatistes sont debout, en face l'un de l'autre, et discutent, l'évangile à la main. Le saint évêque d'Hippone, dont la longue barbe est grisonnante, est à droite, le bras droit levé vers le ciel. Son interlocuteur tend le bras vers lui. Les deux prélats portent un rochet de dentelle, une soutane et un camail de drap violet; leur tête est coiffée d'une calotte. A gauche, au premier plan, se tient un deuxième évêque schismatique, vieillard à barbe blanche et au crâne dénudé, en soutane et mosette rouges, la main droite posée sur le dossier d'une chaise, le bras gauche replié, la main ouverte et le regard attaché sur saint Augustin. La chaise est en bois de couleur rouge et tendue de velours grenat. Le secrétaire de l'assemblée, drapé de rouge, est assis au milieu de la composition, devant une table, une plume dans la main droite appuyée sur un manuscrit, la tête tournée vers le saint, dont il suit attentivement l'argumentation. La table est recouverte d'un tapis vert olive à franges. En avant, à terre, des livres, les uns ouverts, les autres fermés. Marcellin, proconsul d'Afrique, est assis au deuxième plan, sur un trône, la main droite sur le bras de son siège, le bras gauche replié, la main ouverte; il est vêtu d'une tunique de pourpre, sur laquelle est passé un manteau de drap d'or. A sa droite, est assis, de profil, un de ses conseillers, drapé de jaune clair, le menton appuyé sur sa main gauche, la main droite posée sur son genou. A sa gauche, deux autres conseillers, l'un drapé de bleu, les bras croisés, et l'autre drapé de gris. Derrière le trône, des licteurs. Au fond, une tapisserie vert olive dissimulant en partie une colonnade à travers laquelle on aperçoit quelques maisons qui se détachent sur un ciel bleu.

Mort de saint Augustin. — Peinture murale. — H. 7 mètres. — L. 3m,50. — Par BOULLOGNE (LOUIS).

Le saint, couvert d'une tunique violette, est couché dans son lit, les genoux protégés par une couverture grise. Il se soulève, aidé par un serviteur, et tourne les yeux vers le ciel en imposant la main à un jeune malade, à demi agenouillé et soutenu par un homme à barbe grisonnante. Le jeune malade a le torse nu, et autour de ses reins s'enroule une large draperie blanche. L'homme a une tunique violette et un manteau rouge; il tient ses yeux, rougis par les larmes, attachés sur le saint moribond. A gauche de la composition, trois personnages. L'un, en tunique marron et manteau bleu clair, est prosterné au pied du lit, de profil et les mains jointes. Les deux autres sont debout. Le premier, en tunique vert clair et manteau rouge, a les bras pendants, dans l'attitude de la douleur. Le second, un jeune homme, en tunique vert olive, croise les mains dans l'attitude de la prière. A droite, sur un piédestal, est placée une mitre, et contre ce piédestal est posée une crosse. A gauche, sur le mur, sont tracées des inscriptions. Au sommet, quatre têtes de chérubins planant au milieu de nuages et de rayons.

Au sommet de la coupole :

Apothéose de saint Augustin. — Peinture murale. — Diam. 5 mètres. — Par Boullogne (Louis).

Saint Augustin, en soutane violette, rochet de dentelle, chape et mitre d'or, est assis sur des nuages, les bras écartés, les mains ouvertes, les yeux levés vers le ciel. Il est accompagné d'anges et de chérubins. Deux anges portent sa crosse; un troisième tient un livre dont il indique un passage.

CHAPELLE SAINT-GRÉGOIRE.

Première travée.

Au-dessus de l'arcade du vestibule central :

L'Espérance. — Bas-relief. — Pierre. — H. 1m,53. — L. 2m,17. — Par Le Comte.

Elle est personnifiée par une jeune femme assise de trois quarts sur un quartier de rocher, au bord de la mer, les mains jointes et les yeux levés vers le ciel; sa tête est couverte d'un voile léger, dont les extrémités sont flottantes. Près d'elle, une ancre. Sur la mer, un navire près de disparaître.

Deuxième travée.

Au-dessus de l'arcade du vestibule ouvert sur le transept :

Deux Anges soutenant un médaillon. — Bas-relief. — H. 3 mètres. — L. 3m,50. — Par La Pierre.

L'ange de gauche a le corps de trois quarts et la figure de face; il tient quelques fleurs dans la main droite. L'ange de droite a le corps de profil et la tête de face; il montre le médaillon.

Dans le médaillon :

Mariage de saint Louis.

Le saint roi, vêtu d'un long manteau fleurdelisé et d'une pèlerine d'hermine, prend la main de Marguerite de Provence qui, de la main gauche, relève les pans de sa robe. Un prélat, de face, bénit leur union. Au fond, un autel. De chaque côté, une draperie relevée.

Dans l'attique :

Concert d'Anges. — Haut relief. — Plâtre doré. — H. 2m,40. — L. 3m,70. — École française. — Fin du dix-septième siècle.

Un ange assis joue du violon. A sa droite, deux anges chantant; l'un d'eux tient un cahier de musique. A sa gauche, deux têtes de chérubins au milieu de nuages.

Troisième travée.

Dans la niche :

Le Christ à la colonne. — Statue. — Marbre. — H. 2 mètres.

Reproduction d'une statue de Michel-Ange Buonarroti, qui décore l'église de la Minerve, à Rome; elle a été exécutée par Slodtz (René-Michel dit Michel-Ange) pendant qu'il était pensionnaire à l'Académie de France à Rome. Cet ouvrage a figuré au Musée des Monuments français sous le nº 334 du catalogue publié par Alexandre Lenoir en l'an X.

On lit sur le socle :

..NSIS EX ORIGINALI [... BUONARRO]....... TI RETRAXIT ROMA..... [MDCC] XXXVI

La niche occupée aujourd'hui par le *Christ à la colonne* contenait primitivement la statue de sainte Silvie, de René Frémin.

Au-dessus de la niche :

Groupe d'Anges. — Bas-relief. — Pierre. — H. 1m,40. — L. 2m,30. — École française. — Fin du dix-septième siècle.

L'un tient un lutrin sur lequel est ouvert un Évangile. Un autre indique un passage du livre saint et porte un encensoir. Le troisième présente une coupe.

Quatrième travée.

Au-dessus de la fenêtre, dans l'attique :

Concert d'Anges. — Haut relief. — Plâtre doré. — H. 2m,40. — L. 3m,70. — Par Coustou (Nicolas).

Un ange tient une viole dans une main et de l'autre indique un passage d'un morceau de musique que présente un second ange.

Cinquième travée.

La niche est vide. Elle abritait autrefois une statue de saint Grégoire, de François Barrois.

Au-dessus :

Groupe d'Anges. — Bas-relief. — Pierre. — H. 1m,40. — L. 2m,30. — École française. — Fin du dix-septième siècle.

Deux anges portent un coussin, sur lequel est couché un agneau. L'un des anges tient en outre une croix, autour de laquelle s'enroule une banderole portant l'inscription : *Agnus Dei.*

Sixième travée.

Au-dessus de la fenêtre, dans l'attique :

Concert d'Anges. — Haut relief. — Plâtre doré. — H. 2m,40. — L. 3m,70. — Par POULTIER (JEAN).

Un ange joue du violoncelle et un autre du flageolet. Un troisième chante, un cahier de musique sur ses genoux.

Septième travée.

Dans la niche :

La Vérité. — Statue. — Marbre. — H. 1m,65. — École française. — Dix-huitième siècle.

Une jeune femme drapée et voilée présente un flambeau de la main droite.

Cette statue, qui devait primitivement faire partie d'un monument funéraire, appuyait le bras gauche sur ce monument. Elle a remplacé la statue de sainte Émilienne, exécutée par ROBERT LE LORRAIN.

Au-dessus de la niche :

Groupe d'Anges. — Bas-relief. — Pierre. — H. 1m,40. — L. 2m,30. — École française. — Fin du dix-septième siècle.

L'un des anges présente un calice, au-dessus duquel se trouve une hostie entourée de rayons. Deux autres sont agenouillés de chaque côté, la tête inclinée, dans l'attitude de l'adoration. L'un a les mains jointes; l'autre a le bras droit replié sur la poitrine, le bras gauche pendant, la main ouverte.

Huitième travée.

Au-dessus de l'arcade ouverte sur le chœur :

Anges tenant un médaillon. — Bas-relief. — Pierre. — H. 3 mètres. — L. 3m,50. — École française. — Fin du dix-septième siècle.

Tous deux sont de profil. L'un présente une palme et un rameau de laurier, l'autre une palme et une couronne de fleurs.

Dans le médaillon :

Saint Louis prenant la croix.

Le saint roi est agenouillé de profil, la tête nue, les mains jointes, au pied d'un prélat qui lui remet une chape. Le souverain porte une cuirasse et des jambières; sur ses épaules est jeté un manteau. Le prélat est revêtu de ses habits sacerdotaux. Derrière lui, un autel. Au deuxième plan, un clerc, une croix à la main.

Dans l'attique :

Concert d'Anges. — Haut relief. — Plâtre doré. — H. 2m,40. — L. 3m,70. — Par POULTIER (JEAN).

L'un joue de la flûte et l'autre chante.

COUPOLE.

Apparition de Jésus-Christ à saint Grégoire. — Peinture murale. — H. 7 mètres. — L. 3m,50. — Par DOYEN (GABRIEL-FRANÇOIS).

Le saint, vêtu d'une tunique grise, est assis près d'une grosse pierre, au pied d'un arbre, le bras droit tendu vers le ciel, la main gauche posée sur un crâne humain placé sur la pierre, le regard attaché sur une colombe qui plane au-dessus de lui. Au sommet de la composition, Jésus-Christ, drapé de rouge et escorté de deux anges.

Conversion d'un officier lombard. — Peinture murale. — H. 7 mètres. — L. 3m,50. — Par DOYEN (GABRIEL-FRANÇOIS).

Un officier lombard, dont le corps est couvert de blessures, est assis sur une civière, le corps penché en arrière, les traits contractés par la souffrance, le bras gauche pendant, la main droite dans celle de saint Grégoire, qui l'assiste à ses derniers moments. Le souverain pontife est de profil, en robe et mosette rouges, la tête couverte d'une calotte de même couleur. Le moribond est soutenu par une femme en corsage rose et robe verte. A droite, un jeune serviteur, vêtu d'une tunique jaune ocre, tenant un plat et un vase. Au deuxième plan, une seconde femme, dont la tête seule est visible, porte son mouchoir à ses yeux. Au fond, les remparts d'une ville, couverts de combattants.

Procession pour la cessation de la peste a Rome. — Peinture murale. — H. 7 mètres. — L. 3m,50. — Par DOYEN (GABRIEL-FRANÇOIS).

Le saint, revêtu de ses habits pontificaux, s'avance sur le pont Saint-Ange, les mains jointes, les yeux levés vers le ciel. Il est précédé de son clergé. Au premier plan, à droite, des cadavres, sur l'un desquels un chien se précipite; à gauche, des femmes priant, les mains jointes.

Saint Grégoire fait construire un monastère. — Peinture murale. — H. 7 mètres. — L. 3m,50. — Par DOYEN (GABRIEL-FRANÇOIS).

Saint Grégoire, en robe blanche, mosette et calotte rouges, est debout et de profil, à gauche de la composition, au sommet du perron de son palais. Il pose l'index de la main droite sur un plan que lui présente, en s'agenouil-

lant, un personnage couvert d'une tunique bleue et d'un manteau rouge. Un second personnage, drapé de vert pâle, lui explique les détails du plan. Au fond s'élève un mur en construction, sur lequel des ouvriers sont en train de monter une pierre de taille à l'aide d'une grue. Au premier plan, à droite, est assis un homme.

Conversion d'un Hérétique. — Peinture murale. — H. 7 mètres. — L. 3m,50. — Par DOYEN (GABRIEL-FRANÇOIS).

Le Pape, en robe blanche bordée d'or, manteau rose, la tiare sur la tête, est assis de profil, à gauche, les mains posées sur les bras de son siège. Devant lui est agenouillé, les bras tendus en avant, un personnage vêtu d'une riche tunique bleu clair et d'un court manteau rose, une épée au côté. Le siège pontifical est assez élevé; il est placé sous un baldaquin d'étoffe grenat et entouré d'une balustrade. Au premier plan, à gauche, se tient un second personnage habillé de rouge et vu de dos. Contre la balustrade s'appuie une jeune femme, en riche robe bleue, dont le corsage est orné d'une large collerette de dentelle. Au fond, une arcade de style antique.

Funérailles de saint Grégoire. — Peinture murale. — H. 7 mètres. — L. 3m,50. — Par DOYEN (GABRIEL-FRANÇOIS).

Le saint, revêtu de ses habits sacerdotaux, est étendu sur un lit de parade et porté sur les épaules de quatre hommes à peine visibles. Le lit est recouvert d'une draperie noire. Des gardes, en grande tenue, accompagnent le cortège, une torche à la main. Des femmes s'agenouillent sur le passage du convoi. L'une d'elles, en corsage blanc et jupe bleu clair, la tête couverte d'un bonnet retenu par un ruban rouge, élève son enfant dans ses bras. Au sommet planent deux anges qui se tiennent par la main. L'un est vêtu d'une tunique lilas et d'un manteau rouge flottant; il montre le ciel à l'autre, qui porte une tunique bleue.

Au sommet de la coupole :

Apothéose de saint Grégoire. — Peinture murale. — H. 7 mètres. — L. 3m,50. — Par DOYEN (GABRIEL-FRANÇOIS).

Saint Grégoire, en robe blanche et manteau jaune doublé de rouge, est agenouillé sur des nuages, les bras tendus en l'air et les yeux levés vers le ciel. Il est escorté par cinq anges, dont deux tiennent une croix et trois présentent un livre sur lequel on lit : *Gloire.*

Ces peintures ont remplacé celles de MICHEL CORNEILLE que l'humidité avait complètement détériorées. Elles ont été exécutées, en 1765, par DOYEN, après la mort de CARLE VANLOO, qui avait été chargé de leur restauration.

Les anges qui soutiennent les bordures des tableaux sont de NICOLAS COUSTOU, de HARDY et de POIRIER.

CHAPELLE DE SAINT-AMBROISE.

Première travée.

Au-dessus de l'arcade du vestibule central :

L'Humilité. — Bas-relief. — Pierre. — H. 1m,53. — L. 2m,17. — Par LECOMTE.

Elle est symbolisée par une jeune femme, drapée et voilée, assise de trois quarts, les bras croisés sur la poitrine, la tête légèrement penchée à droite. A côté d'elle est couché un agneau. A ses pieds est déposée une couronne royale. Au fond, à gauche, un édifice en ruine, une pyramide, dont le sommet est brisé, et une rivière avec un pont.

Deuxième travée.

Au-dessus de l'arcade du vestibule ouvert sur le transept :

Deux Anges tenant un médaillon. — Bas-relief. — Pierre. — H. 3 mètres. — L. 3m,50. — Par POULTIER (JEAN).

Ils soutiennent le médaillon.

Dans le médaillon :

Saint Louis lavant les pieds des pauvres.

Le saint roi est à demi agenouillé et essuie les pieds d'un pauvre, dont le pied gauche plonge dans un bassin rond. Le pauvre tend la main droite vers le monarque et met la main gauche sur son cœur. Derrière lui, un indigent, en tunique courte, joint les mains. Un peu en arrière, un personnage debout, les bras croisés sur la poitrine. Au fond, un mur, couronné, à gauche, par une balustrade.

Dans l'attique :

Concert d'Anges. — Haut relief. — Plâtre doré. — H. 2m,40. — L. 3m,70. — Par POULTIER (JEAN).

L'un des anges joue de la viole; un autre, plus petit, chante.

Troisième travée.

Dans la niche :

La Foi. — Statue. — Marbre. — H. 2m,38. — École française. — Dix-huitième siècle.

Elle est personnifiée par une jeune femme

lisant l'Évangile. Autour de ses reins s'enroule un large manteau ; sa tête est couverte d'un voile.

Cette statue, qui a été donnée en 1804 à l'église des Invalides, n'est pas achevée ; elle est placée dans la niche occupée primitivement par celle de saint Marcellin, de Le Pautre.

Au-dessus de la niche :

Groupes d'Anges. — Bas-relief. — Pierre. — H. 1^m,40. — L. 2^m,30. — Par SLODTZ (SÉBASTIEN).

Deux anges portent un candélabre ; un autre présente un cierge allumé.

Quatrième travée.

Au-dessus de la fenêtre, dans l'attique :

Concert d'Anges. — Haut relief. — Plâtre doré. — H. 2^m,40. — L. 3^m,70. — Par FLAMEN (ANSELME).

L'ange de gauche est assis, de face, les yeux levés vers le ciel ; il tient un archet dans une main et un violon dans l'autre. Le deuxième ange est de profil ; il a une flûte.

Cinquième travée.

La niche, aujourd'hui vide, abritait autrefois la statue de saint Ambroise, de SÉBASTIEN SLODTZ.

Au-dessus de la niche :

Groupes d'Anges. — Bas-relief. — Pierre. H. 1^m,40. — L. 2^m,30. — École française. — Fin du dix-septième siècle.

L'un des anges met la main droite sur son cœur et appuie la main gauche sur des nuages.

Le second porte un riche coffret d'une main et une tige de lis de l'autre. Le troisième présente une palme et une couronne de fleurs.

Sixième travée.

Au-dessus de la fenêtre, dans l'attique :

Concert d'Anges. — Haut relief. — Plâtre doré. — H. 2^m,40. — L. 3^m,70. — Par MARTIN.

L'un des anges est assis, de profil, la poitrine nue, une draperie roulée autour des reins ; il touche de l'orgue. Un second joue de la flûte ; un troisième chante.

Septième travée.

Dans la niche :

Une Vertu? — Statue. — Marbre. — H. 2^m,38. — Ecole française. — Dix-huitième siècle.

Une jeune femme tient un manuscrit, sur lequel elle a les yeux fixés. Elle est vêtue d'une robe serrée à la taille par une large ceinture et d'un manteau, posé sur sa tête et retombant dans son dos en guise de voile.

Cette niche renfermait autrefois la statue de saint Satyre, de Philippe Bertrand.

Au-dessus :

Trois Anges. — Bas-relief. — Pierre. — H. 1^m,40. — L. 2^m,30. — École française. — Fin du dix-septième siècle.

Le premier est à demi agenouillé, de profil et présente une espèce de patène, sur laquelle sont représentées la Vierge et la Madeleine au pied de la croix. Le deuxième est assis, de trois quarts, la main droite posée sur un plat. Le troisième est de face ; il agite une sonnette d'une main et met l'autre sur son cœur.

Huitième travée.

Au-dessus de l'arcade ouverte sur le chœur :

Anges tenant un médaillon. — Bas-relief. — Pierre. — H. 3 mètres. — L. 3^m,50. — Par MAGNIER (PHILIPPE).

L'ange de gauche est de face ; il tient une fleur de lis. L'ange de droite est de profil et présente une couronne de fleurs.

Dans le médaillon :

La Vision de saint Louis.

Un prêtre est à l'autel ; il élève dans ses bras un petit enfant, représentant l'Enfant Jésus, qui s'est substitué à l'hostie. Un enfant de chœur, prosterné à sa gauche, écarte les bras, dans l'attitude de l'étonnement. Saint Louis est agenouillé devant l'autel, les mains jointes ; il porte une courte tunique fendue sur les côtés, un manteau rejeté en arrière et une pèlerine d'hermine. Derrière lui, trois personnages, dont deux agenouillés et un debout. Tous trois sont drapés. Le premier pose la main droite sur son cœur ; le deuxième joint les mains ; le troisième a les bras écartés.

Dans l'attique :

Concert d'Anges. — Haut relief. — Plâtre doré. — H. 2^m,40. — L. 3^m,70. — Par HARDY.

L'un des anges, de profil, la poitrine nue, joue du violon ; les deux autres tiennent un cahier de musique et chantent.

COUPOLE.

Élection de saint Ambroise à l'évêché de Milan. — Peinture murale. — H. 7 mètres. — L. 3m,50. — Par Bon Boullogne.

Le saint, alors Préfet du Prétoire, est dans l'église où s'est réunie l'assemblée qui doit élire le successeur d'Auxence. Il est debout, au premier plan, à gauche de la composition, au sommet de trois marches, en tunique bleu clair et manteau rouge, les bras écartés, les mains ouvertes; son attitude marque l'étonnement. Derrière lui, se trouve un personnage à barbe grise et en draperie brune, qui regarde avec surprise un enfant, habillé de bleu, dont la bouche est ouverte et les bras tendus vers le saint. C'est l'enfant qui s'écria : « Ambroise, évêque! » Un peu en arrière et à droite, la foule. Au milieu de cette foule, on remarque un homme et deux femmes. L'homme est représenté debout, les bras étendus en avant et la bouche ouverte; il a une barbe grisonnante et porte une espèce de justaucorps jaune, sur lequel est jeté un manteau de même couleur. Les deux femmes sont à demi agenouillées et regardent l'enfant avec surprise. La première femme a une robe vert foncé et un voile blanc; elle joint les mains. La seconde est drapée et voilée de violet.

Saint Ambroise et l'empereur Théodose. — Peinture murale. — H. 4 mètres. — L. 3m,50. — Par Bon Boullogne.

Le saint évêque de Milan sort de l'église, revêtu de ses habits sacerdotaux : surplis de dentelle, chape grenat, enrichie de dessins vert et or, pallium autour du cou, une mitre sur la tête. Il s'avance vers Théodose en lui montrant le ciel. L'Empereur pose le pied sur la première marche du temple; son attitude trahit la colère. Il porte une cuirasse de cuir jaune ocre, ornée de bandelettes de même couleur, une culotte bleu clair et un manteau de pourpre à bordure d'or, attaché avec une agrafe d'or sur l'épaule droite; sa tête est couronnée de laurier. Un enfant, en tunique vert pâle, soulève le pan du manteau impérial; ses traits marquent la frayeur. A droite du saint prélat, trois clercs, dont l'un, en chasuble rouge, tient une croix. Les deux autres sont à peine visibles. A sa gauche, un enfant de chœur vêtu de blanc, un cierge allumé à la main. En arrière-plan, à gauche, quelques cavaliers cuirassés et casqués. A droite, les colonnes torses de l'édifice religieux.

Conversion d'un Arien. — Peinture murale. — H. 7 mètres. — L. 3m,50. — Par Bon Boullogne.

Saint Ambroise, debout à gauche de la composition, montre le ciel à un Arien, qui se tient devant lui, et l'exhorte à abjurer son hérésie. Le saint évêque a la tête nue; il porte un surplis de dentelle, une chape jaune, doublée de grenat, et un pallium; à son côté est suspendue une aumônière. A la hauteur de son oreille plane un petit ange, recouvert d'une draperie vert pâle à raies jaunes, qui semble lui dicter ses paroles.

L'Arien, dont le crâne est dénudé et la barbe grisonnante, est vêtu d'une riche tunique vert pâle et d'un manteau rouge bordé d'or; il tend le bras droit vers le prélat et appuie la main gauche à sa hanche. Au premier plan, à gauche, est assise, de dos, une femme qui tient un enfant sur ses genoux et semble écouter saint Ambroise avec recueillement. Cette femme a une robe violacée et un fichu rouge à franges jaunes; ses cheveux sont roulés sous un foulard vert. Un peu en arrière, à droite, des spectateurs. Au fond, une arcade.

Découverte du corps de saint Nazaire. — Peinture murale. — H. 7 mètres. — L. 3m,50. — Par Bon Boullogne.

Saint Ambroise est debout, sur le bord d'une fosse, sa crosse dans la main gauche, le bras droit allongé, la main ouverte, les yeux attachés sur le corps de saint Nazaire que l'on vient de découvrir. Le prélat porte le même costume que ci-dessus, mais sa tête est coiffée de la mitre. Saint Nazaire est enveloppé dans un linceul. Deux hommes le soulèvent, tandis qu'un troisième présente sa tête, détachée du tronc. Le premier fossoyeur est représenté à mi-corps et de dos; son torse est à peine protégé par une draperie verte. Le deuxième est de trois quarts; il a le torse nu; autour de ses reins s'enroule une draperie rouge. Le troisième, dont la barbe est grisonnante, est vêtu d'une tunique vert foncé. A droite, au premier plan, deux clercs, en soutane et en surplis. L'un est de face, les mains jointes; le second est à genoux, de profil, les bras pendants et les mains jointes. Derrière saint Ambroise apparaît la tête d'un enfant de chœur dont la figure trahit l'étonnement.

A gauche, au deuxième plan, des curieux, parmi lesquels on distingue un homme et une femme. L'homme, en tunique rouge, col blanc rabattu et manteau brun, ouvre la bouche en croisant les mains. La femme, en robe grise et

voile blanc, se penche en avant. Au fond, des arbres et un château.

Guérison d'un Possédé. — Peinture murale. — H. 7 mètres. — L. 3m,50. — Par Bon Boullogne.

Le saint évêque de Milan, même costume que ci-dessus, est debout, à gauche, au sommet de quelques marches, le bras gauche levé vers le ciel, la main droite étendue au-dessus d'un possédé, en courte tunique bleue, qui se roule à terre, la bouche ouverte, le visage contracté, un des bras tendu et le poing fermé.

A gauche, au premier plan, est assise, de profil, une jeune femme, en robe rouge, qui regarde le possédé avec effroi. Derrière saint Ambroise, un enfant de chœur vêtu de blanc, portant une croix. Au deuxième plan, des curieux. Au fond, des arcades.

Mort de saint Ambroise. — Peinture murale. — H. 7 mètres. — L. 3m,50. — Par Bon Boullogne.

Le saint prélat, revêtu de ses habits sacerdotaux et la tête ceinte d'une auréole, est étendu sur un lit, les mains jointes et les yeux levés vers le ciel. Sur ses genoux est posée une couverture violette.

Au premier plan, saint Paulin, en surplis de dentelle, assis de trois quarts devant une table, la tête tournée vers le saint, une plume dans la main droite, la main gauche posée sur un manuscrit. A droite, un clerc tenant une croix. Près du lit, un homme et deux femmes dans l'attitude du désespoir. L'homme est drapé de marron et met la main sur son cœur. L'une des femmes, en robe grise et voile bleu, s'incline en joignant les mains. La deuxième, drapée de jaune ocre, penche la tête sur son épaule droite et pleure. La première femme représente sainte Marcelline, sœur de saint Ambroise.

Au sommet de la coupole :

Apothéose de saint Ambroise. — Peinture murale. — Diam. 5 mètres. — Par Bon Boullogne.

Le saint, barbe blanche, tunique violette, rochet et pallium autour du cou, est transporté au ciel, assis sur des nuages, les bras écartés et les mains ouvertes. Il est accompagné par des anges.

L'un est prosterné, les mains jointes, il porte une draperie rouge roulée autour des reins. Un deuxième, en tunique bleu clair, croise les mains en regardant le saint. Un troisième, en tunique jaune foncé, pose la main sur son cœur. Un quatrième, placé aux pieds du prélat et vu de dos, est vêtu d'une draperie violet foncé, roulée autour des reins. Quatre autres planent au milieu des nuages.

On lit dans l'*Abrégé de la vie des plus fameux peintres,* de d'Argenville : « Boullongne fut choisi, en 1702, pour peindre à fresque, dans l'église des Invalides, la chapelle Saint-Jérôme. L'événement qui suit lui procura encore celle de Saint-Ambroise. Mansard l'avait fait donner, par son crédit, à Charles-François Poerson, quoiqu'il en fût peu capable. Ce peintre la commença si mal que Mansard fit abattre ce qu'il avait peint le jour même que Poerson avait invité plusieurs amis à venir voir son ouvrage. Sa confusion égala son chagrin; on le consola en le nommant Directeur de l'Académie de Rome. »

Les têtes de chérubins qui surmontent les fenêtres des quatre chapelles sont de François Barrois. David Bourderelle a fait quelques-uns des groupes d'anges placés au-dessus des niches; Jean Raon en a sculpté deux; Armand Lefèvre, Poirier, Jacques Prou et J. Renard, chacun un. Quelques-unes des têtes d'Anges qui soutiennent les bordures des tableaux ont été exécutées par Antoine Guiot.

CHŒUR.

Il est installé dans la branche septentrionale de la croix et divisé en deux parties, l'une rectangulaire et l'autre en hémicycle. La première partie est semblable au bras de la croix contenant les transepts. La deuxième partie est recouverte d'une demi-coupole; elle renferme le maître-autel.

Première partie.

Au-dessus de l'arcade de gauche (côté de la chapelle Saint-Grégoire) :

Saint Louis servant les pauvres. — Bas-relief. — Pierre. — H. 2m,28. — L. 2m,10. — Par Legros (Pierre).

Le saint, revêtu de ses habits royaux, s'avance, la tête découverte, une soupière à la main. Il est suivi d'un moine portant des assiettes. A droite est dressée une table, à laquelle sont assis trois pauvres. Le premier, le corps de trois quarts et la tête de profil, tend la main droite vers le monarque et place la main gauche sur son cœur. Le deuxième est accoudé, de face, sur la table, les mains jointes. Le troisième est de face, les bras écartés. La table est recouverte d'une nappe. Au-dessus, une tapisserie à franges, relevée par des cordelières. Au fond, le mur, terminé à gauche par une arcade.

Plus haut, sur la corniche du cadre, se détache un plat ovale accosté de deux aiguières et de serviettes avec branches de laurier.

Au-dessus de l'arcade de droite (côté de la chapelle Saint-Ambroise) :

Saint Louis envoyant des missionnaires chez les Infidèles. — Bas-relief. — Pierre. — H. 2m,28. — L. 2m,10. — Par SLODTZ (SÉBASTIEN).

Saint Louis, la tête ceinte d'une couronne, est assis à gauche, de profil, sous un baldaquin, un sceptre dans la main droite, la main gauche tendue vers un prélat drapé qui s'incline devant lui, la main droite sur son cœur, son chapeau sous le bras gauche. De chaque côté du souverain, trois moines, dont deux tenant un livre. Derrière le prélat, un prêtre, de profil, la main droite sur son cœur, un livre dans la main gauche pendante. Au fond, deux arcades.

Au-dessus, en bas-relief, un écusson flanqué de livres, avec palmes et branches de laurier.

Deuxième partie.

Le maître-autel est de forme elliptique; il est élevé sur un haut soubassement auquel on accède par un perron composé de dix marches et limité par une rampe à balustres, dont le giron présente, de chaque côté, un piédestal de forme octogonale. Ces piédestaux sont ornés de guirlandes de fleurs et de fruits accrochées à des patères par des rubans; ils sont terminés par une corniche dont la gorge est remplie de feuilles d'acanthe; à leur base s'enroule un tore de feuilles de laurier, surmonté d'une moulure d'olives et de pirouettes.

La rampe et les piédestaux sont de marbre vert, veiné de noir et de blanc, les balustres de marbre noir veiné de blanc, et les marches de marbre blanc. Tous les ornements sont en bronze doré et ciselé.

Sur chacun des piédestaux :

Deux Anges ailés tenant un candélabre. — Groupe. — Bronze doré. — H. 1m,50. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Le candélabre affecte la forme d'une corne d'abondance.

Le soubassement de l'autel est de marbre vert, décoré latéralement de panneaux en grand antique de marbre noir veiné de blanc; il est couronné par une balustrade semblable à celle du perron. L'autel proprement dit est de marbre noir; il est dans la forme d'un tombeau. Le tabernacle est en bronze doré. Sa face principale est épaulée par deux consoles renversées aux volutes desquelles est suspendue une guirlande de grappes de raisin et de feuilles de vigne formant feston. Sur la porte se détache un agneau pascal couché sur le livre des sept sceaux. Le tabernacle est surmonté d'un dôme imbriqué dont la corniche à gorge est ornée de cannelures. Le retable, de marbre noir, est assez élevé et repose sur une plinthe de marbre vert, décorée d'un tore de feuilles de laurier. Il est terminé, en guise de fronton, par deux grandes consoles entre lesquelles se dresse un piédestal. Aux volutes des consoles sont fixées les extrémités d'une grande guirlande de fleurs formant feston.

Sur le piédestal :

Christ en croix. — Statue. — Bronze. — H. 2m,60. — Par TRIQUETI (le baron HENRI DE).

Le Christ est étendu sur la croix. Sa tête est couronnée d'épines et penchée en avant et à droite. Autour de ses reins s'enroule une draperie flottante.

De chaque côté de l'autel se trouve un piédestal octogonal de marbre noir, avec corniche ornée de feuilles d'acanthe en bronze doré et ciselé.

Sur chacun de ces piédestaux :

Un Ange ailé portant un candélabre. — Statue. — Bronze. — H. 0m,90. — Par HUSSON (JEAN-HONORÉ-ARISTIDE).

Il est nu et porte en bandoulière un large ruban qui vient se nouer sur le côté.

L'autel est installé sous un immense baldaquin doré supporté par quatre colonnes torses monolithes de marbre noir veiné de blanc. Les chapiteaux, en bronze doré, sont d'ordre corinthien. Ces colonnes reposent sur des piédestaux carrés de marbre vert. Leur base est entourée d'une espèce de gaine en bronze, doré et ciselé, formée de feuilles d'acanthe. Le baldaquin se compose d'un entablement surmonté de quatre grandes consoles dont les volutes supérieures se réunissent et supportent un globe crucifère. De la corniche pend un lambrequin décoré de fleurs de lis et de marguerites alternées. A l'aplomb des quatre colonnes sont assis des anges ailés tenant une palme d'une main et de l'autre un écusson aux initiales de saint Louis. Ces anges sont de FEUCHÈRES (JEAN-JACQUES).

L'hémicycle est éclairé par quatre baies cintrées superposées deux à deux, deux à droite et deux à gauche. Les baies inférieures

sont entourées d'un chambranle à crossettes et flanquées de pilastres; elles présentent, en guise de clef, une console accompagnée de chutes de fruits et de feuilles.

Sur l'extrados de la fenêtre supérieure de gauche :

La Charité et l'Abondance. — Bas-relief. — Pierre. — H. 1^m,20. — L. 3^m,20. — École française. — Fin du dix-septième siècle.

La jeune femme personnifiant la Charité est assise, le corps de trois quarts, la tête tournée à gauche; sa robe est retenue sous les seins par une ceinture, et son manteau est rejeté en arrière. Elle enlace de son bras droit un enfant nu assis sur ses genoux, un rameau de laurier à la main, et tient son regard attaché sur un second enfant dont on ne voit que le haut du corps.

L'Abondance est représentée sous les traits d'une jeune femme ailée et drapée, assise, le corps de trois quarts et la tête tournée à droite; elle met la main gauche sur son cœur et tient dans la main droite une corne d'abondance, d'où tombent des pièces de monnaie.

Pénétration et pieds-droits :

Concert d'anges. — Peinture murale. — H. 5 mètres. — L. 4 mètres. — Par Bon Boullogne.

Deux anges sont placés dans la pénétration, un sur le pied-droit de gauche et deux sur l'autre pied-droit. Les deux premiers anges sont assis sur des nuages. L'un est drapé de bleu et chante en jouant de la harpe. L'autre a une draperie rose; il pose la main droite sur son cœur et lève en l'air sa main gauche, au bout de laquelle brille une étoile. L'ange de gauche a une tunique jaune foncé; il est de profil et présente une Bible. L'un des anges de droite, à demi agenouillé sur des nuages, tient un panier de fleurs dans la main gauche, et de la main droite tend un bouquet de roses au second, qui plane au-dessus de lui. Celui-ci est vêtu d'une simple draperie rouge roulée autour des reins; celui-là est couvert d'une tunique blanche et porte deux écharpes bleues croisées sur la poitrine.

Au-dessus de la fenêtre supérieure de droite :

La Religion et l'Espérance. — Bas-relief. — Pierre. — H. 1^m,20. — L. 3^m,20. — École française. — Fin du dix-septième siècle.

La Religion est drapée et voilée; elle est assise de profil, les jambes repliées, les yeux fixés sur un calice qu'elle tient dans la main droite, la main gauche sur son cœur. A ses pieds, un socle recouvert d'un tapis frangé. Sur le socle est placée une tiare.

L'Espérance a une robe serrée sous les seins par une ceinture, et un manteau flottant; elle est assise de profil, le coude droit appuyé sur l'extrados, la main gauche posée sur une ancre, les yeux levés vers le ciel, la jambe droite allongée, la gauche repliée.

Pénétration et pieds-droits de la fenêtre :

Concert d'anges. — Peinture murale. — H. 5 mètres. — L. 4 mètres. — Par Boullogne (Louis).

Cette composition comporte sept anges : trois dans la pénétration et deux sur chacun des pieds-droits.

Deux des anges placés dans la pénétration sont assis, et le troisième est debout. Le premier est vêtu de bleu; il est de face. Le deuxième, en tunique jaune ocre et manteau de pourpre autour des reins, tient un cahier de musique et chante. Le troisième, en tunique rouge et manteau bleu, est de trois quarts et joue du violon. L'un des anges de gauche est assis; il a une tunique bleue avec une écharpe rose rehaussée de jaune et joue de la flûte. L'autre est accoudé sur des nuages. Les deux anges de droite chantent, un cahier de musique à la main. L'un est drapé de bleu et l'autre de rose.

Dans la voûte :

La Sainte Trinité. — Peinture murale. — H. 5 mètres. — L. 7^m,50. — Par Coypel (Noel).

Dieu le Père est assis à gauche, de trois quarts, sur des nuages lumineux, une couronne d'étoiles dans une main et l'autre posée sur un Monde; il est drapé de gris. Le Christ est assis à droite, la poitrine nue, une draperie rose passée sur l'épaule gauche, une croix dans une main et une couronne d'étoiles dans l'autre. Sous les pieds de Dieu planent deux anges vêtus de blanc et de rose; l'un a les bras croisés sur la poitrine, l'autre joint les mains. Sous les pieds du Christ planent deux grands anges et deux petits. Le premier, en tunique vert clair et manteau rose, joint les mains. Le deuxième, drapé de jaune foncé, croise les bras. Le troisième est assis, la poitrine nue, les bras repliés, les mains ouvertes. Le dernier a les yeux attachés sur le précédent. A droite, dans l'un des angles, est assis un ange, en tunique verte et manteau rouge, dont les bras sont tendus vers le Christ. Dans chacun des trois autres angles se trouve une tête de chérubin.

Au sommet et au centre se détache le triangle symbolique de la Sainte Trinité, au milieu de nuages traversés par des rayons.

Cette peinture a été restaurée par M. Théodore Lejeune, ainsi que l'atteste cette inscription placée en bas et à droite : R. P. T., Lejeune, 1852.

Dans le tympan, au-dessus de l'arc du fond :

L'Assomption. — Peinture murale. — H. 4 mètres. — L. 10 mètres. — Par Coypel (Noel).

La Vierge, en robe blanche et manteau bleu clair, est transportée au ciel, les bras écartés, les mains ouvertes, la tête légèrement penchée en arrière. Elle est accompagnée de trois anges, dont deux à gauche et un à droite. Le premier, drapé de bleu, est de face. Le deuxième, en tunique jaune clair et manteau rose, est de trois quarts. Le troisième, vêtu de rouge, est de face. A gauche de la composition, deux anges; l'un, en tunique jaune et manteau rouge pâle, est de profil et croise les bras sur sa poitrine; l'autre, en tunique vert pâle, est de face, les bras écartés, dans l'attitude de l'adoration. A droite, deux autres anges. Le premier, drapé de rouge, est prosterné les mains jointes. Le second, en tunique bleue et manteau rouge, est agenouillé, les bras écartés.

De chaque côté du massif qui supporte le maître-autel se trouve un escalier de marbre blanc de vingt-six marches conduisant à la crypte. Au bas de ce double escalier existe une espèce de vestibule, occupant toute la partie cintrée qui sert à relier les deux églises.

Contre le mur, à droite et à gauche, sont adossés deux monuments érigés, le premier à la mémoire du général Duroc, et le second à la mémoire du général Bertrand. Ces deux monuments sont semblables. Ils comportent un soubassement de marbre vert et un cénotaphe de marbre noir veiné de blanc. Sur le cénotaphe est placé un socle, d'où s'élèvent deux colonnes d'ordre corinthien et deux pilastres correspondant auxdites colonnes qui soutiennent un entablement terminé par un fronton circulaire. Le tympan du fronton est occupé par une couronne de laurier et par des feuilles de cyprès en bronze. Les colonnes et les pilastres sont en marbre noir veiné de blanc. Entre les colonnes se trouve une plaque de marbre noir à crossettes.

Les cendres des deux Maréchaux reposent en cet endroit depuis le 5 mai 1847.

La voûte du vestibule est divisée en cinq caissons principaux. Le caisson central et les deux caissons des extrémités sont ovales; les deux autres sont carrés. Ils sont ornés de bas-reliefs représentant : le bas-relief du premier caisson, le triangle symbolique de la Sainte Trinité entouré de rayons et accompagné d'anges adorateurs; le bas-relief du deuxième, une arche; le bas-relief du troisième, un ostensoir; le bas-relief du quatrième, un écusson aux armes de France; le bas-relief du cinquième, un trophée d'armes.

Les petits caissons qui servent à relier les précédents sont remplis par des candélabres.

La porte qui clôt l'église du dôme et l'écran qui la surmonte ont reçu de ce côté la même décoration que du côté de l'église des soldats.

Jules du Goulon et Goupi ont exécuté une grande partie des ornements de l'architecture. Les arcs doubleaux ont été sculptés par Zéphirin Adam, Paul Boutet, Eloy, Jacques-Legrand, Pierre Granier, Claude Masson, Monbouge et Jacques Robert. La plupart des modèles de ces ornements ont été fournis par Girardon.

CRYPTE.

L'entrée de la crypte est placée sous l'autel même. Elle est de forme rectangulaire et s'ouvre entre deux piliers à bossages. La porte est en bronze, à deux vantaux; elle est encadrée d'un chambranle orné d'une clef en forme de console. Les vantaux sont séparés par un faisceau de lances. Chacun d'eux comporte troix panneaux. Le panneau inférieur est carré; il contient une couronne d'immortelles attachée par un nœud de ruban; dans la couronne se trouve un N. Le panneau central est rectangulaire; il est rempli par un foudre. Celui du haut, le plus grand des trois, présente une hampe surmontée d'un aigle et portant un cartouche et une couronne. Autour de la hampe s'enroulent des branches de laurier.

Au-dessus de la porte se détache un entablement dont les ressauts viennent s'appuyer sur des figures colossales, représentant :

A gauche :

La Force civile. — Statue. — Bronze. — H. 3m,15. — Par Duret (Francisque-Joseph).

Elle est symbolisée par un homme nu, à la barbe épaisse et aux yeux baissés, dans l'attitude de la douleur, portant un coussin sur lequel sont déposées une main de justice

et une couronne impériale. Sa tête est recouverte d'un long voile et ceinte de feuilles de chêne. Le coussin est orné de glands et de rinceaux dorés.

Signé à gauche, sur le socle : DURET, SCULP^t ; *à droite :* F^{derie} DE ECK ET DURAND.

A droite :

La Force militaire. — Statue. — Bronze. H. 3^m15. — Par DURET (FRANCISQUE-JOSEPH).

Même attitude que la précédente. Sa tête est couronnée de laurier. Sur le coussin sont déposés une épée et un globe surmonté d'une croix.

Signé à gauche, sur le socle : DURET, SCULPT^t ; *à droite :* F^{derie} ECK ET DURAND.

Les socles sont décorés, à leur base, d'un tore de feuilles de laurier; ils reposent sur un piédestal de marbre vert.

Au-dessus de l'entablement, derrière le retable de l'autel, est scellée une plaque de marbre noir portant cette inscription, en lettres d'or :

JE. DÉSIRE. QUE. MES. CENDRES. REPOSENT
SUR. LES. BORDS. DE. LA. SEINE
AU. MILIEU. DE. CE. PEUPLE. FRANÇAIS
QUE. J'AI. TANT. AIMÉ.

Les restes de Napoléon Ier ont été déposés dans l'église des Invalides le 15 décembre 1840, et placés provisoirement dans la chapelle Saint-Jérôme. La construction du monument qui devait lui être élevé fut mise au concours; parmi les 83 projets présentés à l'examen du jury, ce fut celui de VISCONTI qui réunit la majorité des suffrages. Les travaux, commencés en 1843, puis suspendus en 1848, furent repris vers le mois de juillet 1850 ; ils ont été terminés en janvier 1853; mais ce fut seulement le 2 avril 1861 que le corps de l'Empereur fut transféré dans la crypte.

Celle-ci est entièrement recouverte de marbre blanc, à l'exception du sol qui est dallé de marbres de différentes couleurs. Elle a six mètres de profondeur et vingt-trois de diamètre. On y descend par un escalier de vingt-six marches, dont le palier de départ présente, en mosaïque, un médaillon contenant un aigle tenant un foudre dans ses serres. Au pied de l'escalier s'ouvrent deux baies rectangulaires pratiquées à droite et à gauche, desservant des couloirs de dégagement qui vont aboutir à des escaliers, dont l'entrée se trouve dans l'un des vestibules de la chapelle Saint-Grégoire.

Ces baies sont closes par des portes en bronze à deux vantaux. Chaque vantail comprend quatre panneaux superposés. Le panneau du centre est occupé par un aigle; deux autres sont ornés de foudres; celui du bas est sans ornement. Le palier, placé au bas des marches, se divise en deux travées limitées par des pilastres cannelés d'ordre dorique. Le sol de ces travées comporte deux médaillons en mosaïque, renfermant, l'un l'insigne de l'Ordre de la Légion d'honneur, l'autre la couronne impériale accostée de palmes en sautoir. Le plafond rampant qui correspond à l'escalier est décoré de caissons rectangulaires, formés par l'entre-croisement de poutrelles. Les plafonds des deux travées du palier inférieur sont soutenus par des soffites.

On débouche de là par une baie rectangulaire sous une espèce de portique circulaire qui entoure la crypte à ciel ouvert. Cette baie est pourvue d'un chambranle à crossettes; elle est fermée par une porte en bronze à deux vantaux dont les panneaux supérieurs sont ajourés.

Le portique se compose de douze travées, séparées entre elles par de gros piliers supportant les soffites de plafonds à caissons rectangulaires. Au centre de chaque plafond est suspendue une lampe funéraire en bronze, copiée sur les modèles en terre cuite de Pompeia. Le portique est clos, du côté de la crypte proprement dite, par une balustrade pleine, servant de soubassement à douze gros piliers correspondant à ceux qui encadrent les travées dont il a été parlé ci-dessus. Chacune de ces travées est occupée par un bas-relief sculpté au-dessus d'un assez haut soubassement, à l'exception de la travée placée à l'opposé de la porte d'entrée et qui est percée d'une baie donnant accès à une chambre souterraine, ou Reliquaire, renfermant des objets précieux ayant appartenu à l'Empereur. Cette baie possède une porte semblable à celle qui lui fait pendant. Les bas-reliefs ont 2^m,45 de hauteur sur 4^m,32 de largeur; ils ont été exécutés, de 1846 à 1852, par SIMART ou sur ses dessins, par PETIT, LANNO et OTTIN.

Deuxième travée, en partant de la gauche en entrant :

La Pacification des troubles civils.

Napoléon est assis, de face, sur un siège de forme antique, la tête couronnée de laurier, les pieds posés sur une femme au torse nu et aux cheveux épars personnifiant la Discorde. L'Empereur a la poitrine nue et porte un manteau jeté sur son épaule droite et ramené sur ses genoux ; il brise les chaînes qui entravent les mains d'une femme symbolisant la Religion, et tient une branche de laurier au-dessus de la tête d'une troisième femme représentant la Ville de Paris. La Discorde a

les bras croisés sur la poitrine; son poing droit est crispé, et sa main gauche agite un serpent. La Religion est à gauche et de profil; elle est drapée et voilée; ses yeux sont à demi clos, et sa main droite présente un crucifix. Derrière elle, un vieillard et un jeune homme se serrent la main. Le premier est drapé et porte une longue barbe taillée en pointe. Le deuxième est imberbe; il est vêtu d'une courte tunique. La femme symbolisant la Ville de Paris est à droite; elle remet son épée au fourreau en inclinant sa tête, qui est ceinte d'une couronne urbaine; sur sa robe est passé un manteau agrafé sous le menton et rejeté en arrière; ses cheveux flottent dans le dos. Derrière elle, se trouvent un vieillard et un jeune homme qui s'embrassent. Le vieillard a la poitrine à demi nue; il s'appuie sur un bâton. Le jeune homme n'a pour tout vêtement qu'une draperie qui est jetée sur l'épaule gauche et découvre la partie droite de son corps.

Dans la partie supérieure de la composition est gravée cette inscription:

LES.PRINCIPES.DÉSORGANISATEURS.S'ÉVANOUISSENT
LES . FACTIONS . SE . COURBENT
LES . PARTIS . SE . CONFONDENT . LES . PLAIES
SE . FERMENT
LA . CRÉATION . SEMBLE . ENCORE . UNE . FOIS
SORTIR . DU . CHAOS.

Signé, à gauche, sur le soubassement: C. SIMART. INV[t] ET SCULP[t].

TROISIÈME TRAVÉE.

Organisation de l'administration publique.

L'Empereur est représenté assis de face, la tête ceinte de laurier, la poitrine complètement découverte, un manteau sur les genoux, un gouvernail dans une main et un manuscrit dans l'autre. Sur son bras s'appuie un faisceau.

On lit sur le manuscrit:

CENTRALISATION ADMINISTRATIVE
LOI DU XXVIII PLUVIOSE AN VIII.

Au pied du siège, et à droite, est posé un bouclier près duquel rampe un serpent à quatre têtes. A gauche se trouvent deux femmes personnifiant la Justice et l'Abondance. La première est de profil; elle tient une balance et un flambeau; son manteau est retenu par une agrafe et retombe en petits plis droits. La deuxième, vue de trois quarts, porte une corne d'abondance et un cep de vigne; sur sa tête est posée une couronne de grappes de raisin; elle a une tunique sans manches et un manteau roulé autour de la taille. A droite sont deux autres femmes personnifiant la Vérité et l'Agriculture. L'une est de profil; elle présente un miroir, autour duquel s'enroule un serpent, et relève les plis de son manteau. L'autre est de trois quarts et tient deux gerbes de blé auxquelles se mêlent des pavots, des bluets et des pâquerettes; elle a une robe sans manches et un manteau passé sur l'épaule droite.

On lit, gravée sur le soubassement, l'inscription suivante:

CENTRALISATION . ADMINISTRATIVE
LOI . DU . XXVIII . PLUVIOSE . AN . VIII.

—

J'AI . PROUVÉ
MÊME . AU . MILIEU . DE . LA . GUERRE
QUE . JE . NE . NÉGLIGEAIS . PAS . CE . QUI . CONCERNE
LES . INSTITUTIONS . ET . LE . BON . ORDRE
DE . L'INTÉRIEUR.

Signé, à droite, sur le soubassement: C. SIMART INV[t], OTTIN SCULP[t].

QUATRIÈME TRAVÉE.

Création du Conseil d'État.

Napoléon I[er] est assis de face, la tête couronnée de laurier, la poitrine nue, un manteau jeté sur l'épaule gauche et ramené en avant sur ses genoux, le pied droit posé sur un tabouret; il tient la main de deux personnages debout de chaque côté de lui. A ses pieds se trouvent deux espèces de corbeilles contenant des manuscrits roulés. Sur l'une de ces corbeilles est écrit: *Projets de loi,* et sur l'autre: *Règlement d'administration publique.* Un génie ailé est placé derrière l'Empereur et accoudé sur son siège. Le personnage de gauche a une main dans celle du souverain et l'autre sur son cœur; son crâne est à moitié chauve, et sa figure est rasée; il porte un long manteau. Derrière lui sont représentés un homme et une femme symbolisant la Justice. L'homme est vêtu d'une tunique sans manches et d'un manteau roulé autour des reins; il croise les bras sur sa poitrine et appuie son menton sur sa main droite, dans l'attitude de la méditation. La Justice a la tête ornée d'un diadème; ses mains sont pendantes et tiennent une balance. Le personnage de droite porte toute sa barbe; il a une courte tunique qui laisse à découvert une partie de sa poitrine et un manteau dont les plis inférieurs sont ramenés autour de sa taille. Sa main droite est dans celle de l'Empereur, et son bras gauche est pendant. Derrière lui

viennent un vieillard et une femme représentant la Vérité. Le vieillard est drapé; son bras droit est pendant, et sa main gauche est appuyée sur sa hanche; il porte une longue barbe taillée en pointe. La Vérité tient un miroir dont le manche est richement sculpté; son costume est semblable à celui de la Justice.

L'inscription suivante est gravée sur le soubassement du siège :

CONSEIL . D'ÉTAT . III . NIVOSE . AN . VIII

—

COOPÉREZ . AUX . DESSEINS . QUE . JE . FORME POUR . LA . PROSPÉRITÉ DES . PEUPLES.

Signé, à gauche, sur le soubassement : C. SIMART. INV[t] ET SCULP[t].

CINQUIÈME TRAVÉE.

Promulgation du Code.

L'Empereur est assis de face, la tête ceinte d'une couronne de feuilles de chêne, la poitrine nue, les épaules couvertes d'un manteau relevé sur ses genoux, le pied gauche sur un tabouret; sa main droite est appuyée sur une tablette que lui présente un vieillard, et il désigne de la main gauche une inscription gravée sur une seconde tablette que tient un jeune homme. Le vieillard est protégé par un long manteau agrafé sur l'épaule droite; il incline légèrement la tête et pose le pied gauche sur l'une des marches du siège impérial; sa barbe est longue, et son crâne à demi nu.

On lit sur la tablette :

DROIT
ROMAIN
—
INSTITUTES
DE
JUSTINIEN.
—

Une femme placée derrière lui déchire le Droit coutumier; elle est drapée, et sa tête porte une couronne urbaine. Le jeune homme qui est à la gauche de Napoléon I[er] a la tête ceinte de feuilles de chêne; il a le pied droit sur l'une des marches du siège et appuie sur son genou la tablette qu'il présente.

On lit sur cette tablette :

CODE
NAPOLÉON
—
JUSTICE. ÉGALE
ET
INTELLIGIBLE. POUR
TOUS

Derrière lui se trouve une femme qui étend la main droite au-dessus de la tablette et met la main gauche sur son cœur; elle semble prêter serment; son costume est le même que celui de l'autre femme. Sur les marches sont jetés pêle-mêle les manuscrits contenant les lois et les coutumes anciennes.

Sur le soubassement est gravée cette inscription :

MON. SEUL. CODE. PAR. SA. SIMPLICITÉ A. FAIT. PLUS. DE. BIEN. EN. FRANCE QUE. LA. MASSE. DE. TOUTES. LES. LOIS. QUI. M'ONT. PRÉCÉDÉ.

LAS CASES (MEM.).

Signé, sur la première marche : C. SIMART INV[t] et sculp[t].

SIXIÈME TRAVÉE.

Cette travée s'ouvre sur le reliquaire qui sera décrit plus loin.

SEPTIÈME TRAVÉE.

Le Concordat.

L'Empereur, debout et de face, pose les mains sur les épaules de deux femmes, symbolisant la Religion et l'Armée. Il a pour tout vêtement un manteau, qui est retenu par une agrafe et qui découvre son côté droit et ses jambes. Sur sa tête est posée une couronne de laurier. La Religion est à gauche. Elle est représentée vêtue d'une robe tombant en petits plis droits, et d'un grand manteau agrafé sous le menton, les cheveux flottants, une tiare sur la tête, une croix dans le bras droit et la main gauche dans la main droite de la femme personnifiant l'Armée.

Celle-ci porte une cuirasse, un manteau agrafé sur l'épaule gauche et un casque surmonté d'un coq chantant; elle tient une longue pique. Derrière la Religion se trouvent un vieillard et une femme. Le vieillard s'approche, les mains jointes et les yeux levés vers le ciel; il est vêtu d'un petit manteau; ses bras et ses jambes sont nus. La femme est drapée et voilée; elle s'agenouille et porte à ses lèvres le pan du manteau de la Religion. A droite de la composition s'avance un homme, enveloppé dans un large manteau, portant sur son épaule une croix dont le poids le fait fléchir. Un second homme, au torse nu et vu de dos, met un genou en terre et saisit le pied de la croix.

Au sommet du bas-relief est gravée cette inscription :

L'ÉGLISE. GALLICANE. RENAIT. PAR LES. LUMIÈRES. ET. LA. CONCORDE.

Huitième travée.

Fondation de l'Université.

Napoléon Ier est assis de face, la tête couronnée de laurier, la poitrine nue, un manteau passé sur l'épaule droite et ramené en avant sur les genoux. Il tient un sceptre et prend la main d'un enfant debout à sa droite. L'enfant est nu et de face; il appuie sa main gauche sur le genou de l'Empereur.

A gauche de la composition, deux femmes symbolisant la Faculté des lettres et la Faculté de droit. La première a la tête ceinte de laurier; elle porte une robe à larges manches et un manteau passé sur l'épaule gauche et ramené autour de la taille. Sa main gauche est posée sur une espèce de Terme surmonté des deux têtes accolées de Platon et d'Homère, et sa main droite désigne les noms suivants, gravés sur ce Terme :

PLUTARQUE
ARISTOTE
XÉNOPHON
THUCYDIDE
CICÉRON
VIRGILE
HORACE
TACITE

—

L'ABBÉ MAURY — THEO.

—

PORTALIS
MERLIN — DROIT

—

CUVIER — SC. NA.

—

DELAMBRE
LAPLACE — SC. M.
MONGE
LAGRANGE

—

BERTHOLLET
CHAPTAL — SC. PH.
FOURCROY

—

BICHAT — MÉDECINE

—

DELILLE
FONTANES — LETTRES
J. CHENIER

—

E. Q. VISCONTI — ARCHÉ[1].
QUATREMÈRE DE QUINCY
S. DE SACY

La seconde femme a les cheveux relevés par un bandeau, et son manteau est agrafé sur l'épaule droite; elle présente une tablette sur laquelle on lit :

FACULTÉ DE DROIT

—

PENDECTAE
CODEX
GALLIAE CONSTITUTIONES
JUSTINIANI INSTITUTIONES.
CODE
NAPOLÉON.

A droite du bas-relief sont trois autres femmes personnifiant les autres Facultés. La Faculté de Théologie est drapée et voilée; elle croise les bras sur sa poitrine et tient une bible. La Faculté des Sciences est couverte d'un manteau; elle a une sphère dans la main droite et appuie son menton dans la main gauche, dans l'attitude de la méditation. La Faculté de Médecine a les mains croisées sur un bâton autour duquel s'enroule le serpent d'Épidaure; elle est vêtue d'un long manteau.

Sur le soubassement est gravée cette inscription :

DÉCRET DU X MAI M.DCCC.VI

—

IL. SERA. FORMÉ. SOUS. LE. NOM. D'UNIVERSITÉ
IMPÉRIALE
UN. CORPS. CHARGÉ. EXCLUSIVEMENT. DE
L'ENSEIGNEMENT. ET. DE. L'ÉDUCATION
PUBLICS
DANS. TOUT. L'EMPIRE

Contre le soubassement du siège sont posés une règle plate, un compas et une tablette.

Signé sur cette tablette : C. SIMART INVt. LANNO SCULPt.

Dixième travée.

Fondation de la Cour des Comptes.

Napoléon Ier est assis de face, couronné de laurier, la poitrine découverte, un manteau sur les genoux. Il étend la main droite au-dessus de la tête d'une femme représentant la Vérité et semble repousser de la main gauche trois autres femmes personnifiant l'Infidélité et le Mensonge. La Vérité a les bras croisés sur sa poitrine et présente un miroir; son front est surmonté d'une étoile; elle porte une robe tombant en petits plis droits, un voile flottant dans le dos et un manteau passé sur l'épaule gauche et roulé autour de la taille. Près d'elle se trouvent deux femmes symbolisant la Justice et la Comptabilité administrative. La Justice pose une main sur l'épaule de la Vérité et tient dans l'autre une balance dont les plateaux sont remplis de pièces de monnaie. Sa tête est ceinte d'un diadème. La Comptabilité administrative est assise de profil et les yeux fixés sur l'Empe-

[1] [Archéologie].

reur; ses cheveux sont retenus par un bandeau; elle a un style dans la main droite, qu'elle appuie sur deux manuscrits placés sur ses genoux. Sur l'un de ces manuscrits est écrit *Recette* et sur l'autre *Dépense*. Ces deux femmes ont un costume semblable à celui de la Vérité.

Les trois femmes de droite sont drapées. Deux sont debout et une agenouillée. La première cache sa figure dans ses mains. La deuxième s'éloigne en jetant sur l'Empereur un regard chargé de haine. La troisième baisse la tête et dissimule son visage derrière ses bras; à ses pieds est un masque.

L'inscription suivante est gravée sur le soubassement :

COUR. DES. COMPTES. LOI. DU XVI. SEPTEMBRE.
M.DCCC.VII

JE. VEUX. QUE. PAR. UNE. SURVEILLANCE. ACTIVE
L'INFIDÉLITÉ. SOIT. RÉPRIMÉE
ET. L'EMPLOI. LÉGAL. DES. FONDS. PUBLICS
GARANTI.

Signé, à gauche, sur le soubassement :
C. SIMART inv[t]. PETIT sculp[t].

Septième travée.

Protection du Commerce et de l'Industrie.

L'Empereur est assis de face sur un siège placé sur un haut soubassement décoré d'un aigle aux ailes éployées. Sa tête est couronnée de laurier, sa poitrine est nue, ses épaules et ses genoux sont couverts d'un manteau. Il tient dans chaque main une tablette portant les inscriptions suivantes.

Tablette de droite :

INDUSTRIE
EXPOSITION
QUINQUENNALE
DES
PRODUITS
DE
L'INDUSTRIE
DECRET
DU. IV. MAI. M.DCCC.I
PRIX
DÉCENNAUX
XXIV. FRUCTIDOR
AN. XII.

—

LA VÉRITABLE
INDUSTRIE
NE. CONSISTE. PAS
A. EXÉCUTER
AVEC. TOUS. LES. MOYENS
L'ART. LE. GÉNIE
EST. D'ACCOMPLIR
EN. DÉPIT. DES. DIFFICULTÉS
ET. DE. TROUVER
PAR. LA
PEU. OU. POINT
D'IMPOSSIBLE.
LAS CASES. *Mémorial.*

Sur l'autre tablette :

COMMERCE
CODE
DE. COMMERCE
DÉCRÉTÉ
LE. X. SEPTEMBRE
M.DCCC.VII.
RÉTABLISSEMENT
DES. MANUFACTURES
DE LYON
ENTREPOTS
CHAMBRES. DE. COMMERCE
FABRIQUES
EXPOSITION

—

LE. COMMERCE. LIBRE
FAVORISE
TOUTES. LES. CLASSES
AGITE
TOUTES. LES. IMAGINATIONS
REMUE. TOUT. UN. PEUPLE
IL. EST
IDENTIQUE. AVEC. L'ÉGALITÉ
ET. PORTE
NATURELLEMENT
A
L'INDÉPENDANCE.

A gauche du souverain est un homme symbolisant l'Industrie. Celui-ci est vêtu d'une tunique et d'un manteau qui découvre ses jambes; il tient une corne d'abondance remplie de fruits et se dispose à relever une femme qui est agenouillée, la tête ceinte d'une couronne urbaine, la poitrine nue, les épaules couvertes d'une draperie ramenée en avant et roulée autour des reins. Aux pieds de l'homme sont déposées une hache et des pinces de forgeron.

A droite de l'Empereur est représenté Mercure, qui personnifie le Commerce. Il a un court manteau agrafé sous le menton, présente une corne d'abondance et soutient une femme agenouillée à ses pieds, la main gauche appuyée sur une espèce de socle.

Cette femme a un costume semblable à celui de la précédente. Près de Mercure est posé un caducée.

Signé à droite, sur le soubassement :
G. SIMART INV[t] ET SCULP[t].

Onzième travée.

Les Travaux publics et les Arts.

Napoléon Ier est assis de face, la tête entourée de rayons, la poitrine nue, les genoux protégés par un manteau, le pied gauche sur un tabouret. Il désigne deux grandes tables d'inscription que présentent deux femmes ailées, assises de chaque côté de lui sur le soubassement de son siège et symbolisant les Travaux publics et les Arts. Celle de gauche porte une couronne urbaine et tient une palme et un compas; entre ses jambes est placée une corne d'abondance; elle est vêtue d'une robe tombant en petits plis et d'un manteau court relevé sur l'épaule. Derrière elle est déposée une mire d'arpenteur.

On lit sur la tablette :

CANAL. LATÉRAL. A. LA. LOIRE
FORT. D'HUNINGUE
ROUTE. DE. SIMPLON
MONT. CENIS
BASSIN. D'ANVERS
PORT. DU. HAVRE
TRAVAUX. HYDRAULIQUES
DE. DUNKERQUE
ROUTE. DE. BORDEAUX
CANAL. DU. RHIN. AU. RHONE
PONT. D'AUSTERLITZ
PONT. D'IÉNA
CANAL. DE. L'OURCQ
ROUTE. DES. PYRÉNÉES
PONT. DE. BORDEAUX
QUAIS
ARSENAUX
MINES
CASERNES

LAS CASES. *Mém.*

La femme de droite, dont le costume est le même que celui de la précédente, a la tête ceinte d'un diadème et tient une palme, une règle et une équerre. Derrière elle sont posés un marteau de sculpteur, une palette et des pinceaux.

Sur la tablette :

ARC. DE. TRIOMPHE. DU. CARROUSEL
COLONNE. DE. BOULOGNE
BOURSE
TEMPLE. DE. LA. GLOIRE
MUSÉE
ARC. DE. TRIOMPHE. DE. L'ÉTOILE
GRENIER. DE. RÉSERVES
HOPITAUX
TRAVAUX. DU. LOUVRE
COLONNE
DE. LA. PLACE. VENDOME
FONTAINES
RESTAURATION. DU. PALAIS
DE. FONTAINEBLEAU
DES. CHATEAUX
DE. COMPIÈGNE
DE. St-CLOUD
DE. VERSAILLES
ÉCOLE. DE. St-CYR
HALLE. AUX. VINS
ABATTOIRS
HALLES. ET. MARCHÉS.

Sur le soubassement sont gravées ces paroles :

PARTOUT. OU. MON. RÈGNE. A. PASSÉ
IL. A. LAISSÉ
DES. TRACES. DURABLES
DE. SON. BIENFAIT

Signé, à gauche, sur le soubassement : C. SIMART invt et sculpt.

Douzième travée.

Fondation de la Légion d'honneur.

Napoléon Ier est assis de face, la tête ceinte de laurier, les épaules couvertes d'un court manteau retenu par une agrafe, les bras tendus, une couronne de laurier dans chaque main. A ses pieds, à droite et à gauche, sont placés deux espèces de petits socles sur lesquels sont jetées des couronnes. La face principale des socles porte l'insigne de la Légion d'honneur.

De chaque côté de lui sont groupés un homme et deux femmes. L'homme de droite personnifie les Lettres; il est accompagné de la Musique et des Arts. L'homme de gauche représente l'Armée ; les femmes symbolisent les Sciences et la Poésie.

La première femme de droite est drapée et voilée; elle croise les bras sur sa poitrine et serre une trompette dans la main gauche. La seconde femme ramène les plis de sa draperie autour de ses reins et présente un marteau, un ciseau de sculpteur, des pinceaux et un crayon; sur sa tête est posée une couronne de laurier. L'homme est couvert d'un long manteau; sa main droite tient un manuscrit; sa main gauche prend et serre sur son cœur une couronne que lui offre le Souverain. Son crâne est à moitié chauve, et sa figure est encadrée d'une longue barbe. La première femme de gauche est drapée; ses cheveux sont retenus par un large bandeau, et au-dessus de son front brille une flamme; son bras droit est replié sur sa poitrine, et sa main gauche tient un compas. La seconde femme a une lyre dans une main et un manuscrit dans l'autre; elle est vêtue

d'une tunique dont les manches sont fendues; sa tête est ceinte de laurier. Le guerrier porte une courte tunique et un manteau agrafé sur l'épaule droite; sa tête est couverte d'un casque; il met une main sur son cœur et tend l'autre vers l'Empereur, auquel il prête serment de fidélité.

On lit en haut de la composition :

J'AI. EXCITÉ. TOUTES. LES
ÉMULATIONS. RÉCOMPENSÉ. TOUS
LES MÉRITES. ET. RECULÉ. LES. LIMITES
DE. LA. GLOIRE.

Signé sur le soubassement : C. SIMART, INV[t] ET SCULP[t].

Toutes les inscriptions sont gravées en lettres rouges.

Contre les piliers, et faisant face au tombeau de l'Empereur, sont adossées des statues ailées, en marbre, sculptées par PRADIER (JAMES) et représentant douze Victoires. Ces statues mesurent 3^{m},55 de haut; elles ont la tête baissée dans l'attitude du recueillement et sont vêtues d'une robe tombant en petits plis droits.

En partant du pilier placé à gauche de la porte:

Première Victoire.

Elle tient une palme dans sa main droite, qui est pendante, et appuie sa main gauche à la hanche. Sur sa robe est jeté un manteau agrafé sur l'épaule gauche; ses bras sont nus; ses cheveux sont tressés, et les tresses sont ramenées par devant.

Deuxième Victoire.

Elle a les épaules protégées par une espèce de pèlerine, fendue sur les côtés et laissant les bras à découvert. Ses cheveux retombent en boucles de chaque côté de ses joues. Son bras droit est pendant, et sa main gauche serre une trompette.

Troisième Victoire.

Elle est enveloppée dans un large manteau; ses cheveux retombent en boucles le long de ses tempes; son front est surmonté d'une flamme; ses mains sont pendantes et présentent une palme et une couronne de laurier.

Quatrième Victoire.

Elle porte une pèlerine semblable à celle de la deuxième statue. Ses cheveux sont roulés en tresses derrière la tête et terminés en boucles. Sa main droite tient une couronne de laurier, et sa main gauche un manuscrit.

Cinquième Victoire.

Ses cheveux sont retenus par un bandeau dont les extrémités pendent sur ses épaules; ses reins sont couverts par un manteau. Elle a une palme dans la main droite et une couronne de laurier dans la gauche.

Sixième Victoire.

Elle est drapée, et ses cheveux retombent en boucles de chaque côté de ses joues. Sa main droite tient une couronne de laurier, et sa gauche une clef.

Septième Victoire.

Ses épaules sont recouvertes d'une espèce de pèlerine semblable à celle de la deuxième statue, et ses cheveux se terminent en boucles. Elle a un foudre dans une main et une couronne de laurier dans l'autre.

Huitième Victoire.

Elle porte un manteau passé sur l'épaule droite. Ses cheveux sont retenus par des rubans, et sa main gauche tient une couronne de laurier.

Neuvième Victoire.

Même costume que la septième. Sa tête est ceinte d'un diadème, et sa main gauche présente une couronne de laurier.

Dixième Victoire.

Sa robe est serrée à la taille par une ceinture. Elle a une couronne de laurier dans une main et un glaive dans l'autre.

Onzième Victoire.

Elle est couverte d'un manteau, sous lequel son bras droit est dissimulé. Sa tête est ceinte d'un bandeau; sa main gauche présente une couronne de laurier.

Douzième Victoire.

Elle porte un manteau attaché sur l'épaule; sa tête est ceinte d'un diadème, et ses cheveux bouclés encadrent sa figure. Sa main droite tient une couronne de laurier, et sa gauche un sceptre.

Au centre de la crypte s'élève le tombeau de Napoléon I[er], placé au centre d'une immense auréole formant le dallage du sol et composée de marbres de différentes couleurs. Au pied même du monument se détachent, en noir sur fond gris, les noms des huit batailles suivantes, séparés entre eux

par une espèce de patère en marbre jaune :

RIVOLI — PYRAMIDES — MARENGO
AUSTERLITZ — IÉNA — FRIEDLAND
WAGRAM — MOSCOWA

La zone du milieu est occupée par une couronne de laurier, d'où rayonne une étoile d'or sur fond vert.

Le sarcophage a 4 mètres de long sur 2 de large et 4m,50 de haut. Il est posé sur un socle de granit vert des Vosges et composé de quatre blocs distincts : la cuve, le couvercle et les deux supports. La cuve et le couvercle sont en porphyre rouge de Finlande. Le couvercle est orné de deux grandes consoles renversées. De chaque côté de la cuve sont sculptées deux couronnes de laurier accrochées à des patères. Le porphyre a été poli au moyen d'une machine à vapeur. Le monument a été clos le 2 avril 1861 par des plaques de granit de Normandie scellées à demeure et maintenues par des croisillons en fer.

RELIQUAIRE.

Cette chambre souterraine a 4 mètres dans sa plus grande largeur. Elle affecte la forme d'une croix grecque, dont la branche inférieure aurait été tronquée. La branche supérieure est rectangulaire, celles de droite et de gauche sont disposées en hémicycle. Toutes sont encadrées de pilastres cannelés. Le soubassement est en marbre noir, le plafond est plat et divisé en compartiments. Le pavé est en mosaïque incrustée, représentant un glaive entouré de lauriers. Au milieu du reliquaire se dresse un socle carré surmonté d'une vitrine renfermant les objets précieux ayant appartenu à l'Empereur.

Le socle est en granit rouge des Vosges. A chacun de ses angles se détache un aigle aux ailes éployées; le haut et le bas sont décorés d'une moulure terminée par des palmettes et formant plinthe et corniche. La moulure du haut est composée d'oves, et celle du bas de rais de cœur. Ces ornements, ainsi que les aigles, sont en bronze ciselé et doré.

La vitrine est également carrée. Son armature, qui est aussi tout en bronze doré, comporte sur chaque face une arcade plein cintre, avec écoinçons remplis par des médaillons circulaires ajourés. Elle est munie d'une corniche à gorge ornée de palmettes et couronnée par quatre consoles renversées soutenant un coussin sur lequel est déposée une couronne impériale.

Les volutes extérieures des consoles sont ornées d'antéfixes. La face principale de la vitrine est protégée par une petite grille. Sous cette vitrine, sont placés : le chapeau que l'Empereur avait à Eylau, l'épée qu'il portait à Austerlitz, le collier offert lors de son sacre par la Ville de Paris, son grand cordon de la Légion d'honneur et une boîte contenant les clefs du sarcophage de Sainte-Hélène. Ces objets sont déposés sur un coussin en bronze doré. La vitrine n'a été ajoutée qu'en 1867; elle a été exécutée par GROHÉ, d'après les dessins de M. CRÉPINET.

La branche supérieure de la croix a ses murs recouverts de marbre vert. Elle abrite une statue posée sur un haut piédestal.

Napoléon Ier. — Statue. — Marbre. — H. 2m,66. — Par SIMART (PIERRE-CHARLES).

Il est en costume du sacre, tête couronnée de laurier, manteau parsemé d'abeilles et rehaussé d'une large bordure de rinceaux, écharpe nouée autour des reins, épée au côté, collerette, jabot et manchettes de dentelle, grand collier de la Légion d'honneur au cou et souliers ornés de rinceaux. Sa main droite tient un sceptre, et sa main gauche un globe.

Signé, à gauche, sur le socle : C. SIMART SCULPt.

Les hémicycles contiennent un brûle-parfum en bronze supporté par trois pieds et muni d'un couvercle demi-sphérique. Les pieds reposent sur un socle triangulaire; ils sont ornés de têtes et de griffes de lion et réunis entre eux par de grandes palmettes disposées en enroulements formant cul-de-lampe. Le couvercle est terminé par des flammes.

Les murs sont revêtus, au-dessus du soubassement, d'une frise et de cinq tables d'inscription, le tout en marbre noir et encadré de fortes moulures. Au centre de la frise se tient un aigle en bronze aux ailes éployées.

Hémicycle de gauche.

Sur le brûle-parfum se détachent ces quatre noms de batailles :

RIVOLI. PYRAMIDES. MARENGO. AUSTERLITZ.

On lit, gravé en lettres d'or, sur la première table d'inscription :

TOULON
MONTENOTTE
MILLESIMO
CHERASCO
DEGO
MONDOVI
LODI

Deuxième table :

BORGUETTO
SALO
LONATO
CASTIGLIONE
ROVEREDO
BASSANO
St-GEORGES

Troisième table :

ARCOLE
RIVOLI
LA FAVORITE
PAS^e DU TAGLIAMENTO
LAVIS
MALTE
CHEBREISSE

Quatrième table :

LES PYRAMIDES
JAFFA
MONT-THABOR
ABOUKIR
PAS^e St-BERNARD
MONTEBELLO
MARENGO

Cinquième table :

HOHENLINDEN
WORTENGEN
GUETZBOURG
MEMMINGEN
ELCHINGEN
ULM
AUSTERLITZ

Hémicycle de droite.

Sur le brûle-parfum :

IÉNA. WAGRAM. FRIEDLAND. MOSCOWA.

Première table d'inscription :

IÉNA
GARNOWO
PULTUSK
EYLAU
PRISE DE DANTZIG
FRIEDLAND
BURGOS

Deuxième table :

TUDELA
SOMMO SIERRA
ASTORGA
ENTRÉE A MADRID
ABENSBERG
ECKMULL
RATISBONNE

Troisième table :

PRISE DE VIENNE
ESSLING
WAGRAM
WITTEPSK
SMOLENSK
LA MOSKOWA
LUTZEN

Quatrième table :

WURTCHEN
BAUTZEN
DRESDE
HANAU
BRIENNE
CHAMPAUBERT
MONTMIRAIL

Cinquième table :

VAUCHAMP
NANGIS
MONTEREAU
CRAONNE
LAON
RHEIMS
LIGNY SOUS FLEURUS.

Monument élevé à la mémoire des victimes de l'attentat de Fieschi.

Ce monument est situé à l'extrémité du couloir de droite, sous la chapelle Saint-Grégoire. Les tombes sont recouvertes de dalles de marbre noir et placées au pied des deux arcades aveugles en plein cintre séparées par le pied-droit qui supporte la retombée des voûtes. La partie supérieure des arcades est occupée par un bas-relief, au-dessous duquel sont encastrées six tables d'inscription disposées sur deux rangs. Sur le pied-droit sont fixées six plaques de marbre noir.

Arcade de gauche.

Deux génies ailés assis de chaque côté d'une urne funéraire. — Bas-relief. — Pierre. — H. 1^m,20. — L. 2^m,55. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Au centre se dresse un piédestal supportant une urne recouverte d'un voile; sur le voile est déposée une couronne d'immortelles.

Sur l'urne est gravée cette date :

28
JUILLET
1835.

A gauche est assise une femme drapée et casquée, la tête appuyée sur sa main droite,

a main gauche sur son genou, un drapeau dans le bras droit. A droite est assis un jeune homme, la poitrine nue, une draperie roulée autour de la taille, la tête baissée et les mains posées sur un flambeau renversé. Tous deux sont de profil.

Sur les tables sont gravés les noms suivants :

Première table :

ARDOIN
JEAN-JOSEPH,
JOURNALIER.

Deuxième table :

LÉGER
INGÉNIEUR,
G^er^ DE LA 8me LÉGION.

Troisième table :

J. N. RAFFÉ
COMM^r^ DE LA LÉG^on^ D'HON^r^,
C^el^ DE LA 1re LÉGION DE GÉNIE.

Quatrième table :

D^lle^ REMI
LOUISE
JOSÉPHINE.

Cinquième table :

P. M. A. LABROUSTE
CH^er^ DE LA LÉG^on^ D'HON^r^,
RECEVEUR DES CONTRIBUTIONS.

Sixième table :

PRUD'HOMME
MARBRIER
SERGENT DE LA 8e LÉGION.

PIED-DROIT.

Les deux plaques centrales portent les inscriptions suivantes, gravées en lettres d'or :

Première plaque :

E. A. C. J. MORTIER
DUC DE TRÉVISE
MARÉCHAL, PAIR DE FRANCE
G^d^ CHANCELIER
DE LA LÉG^on^ D'HONNEUR.

Au-dessus de l'inscription se trouve un écusson aux armes du maréchal.

Deuxième plaque :

Mis DE LACHASSE
DE VÉRIGNY.

Le marquis de Lachasse était maréchal de camp.

Les quatre autres plaques sont ornées chacune d'une couronne de laurier renversée.

Arcade de droite.

Deux génies ailés assis de chaque côté d'une urne funéraire. — Bas-relief. — Pierre. — H. 1^m^,20. — L. 2^m^,55. — École française. — Dix-neuvième siècle.

L'urne est recouverte d'un voile. A gauche est assis un génie ailé, qui appuie sa tête sur sa main droite et tient une couronne de myrte dans sa main gauche pendante. Sa poitrine est nue, et ses genoux sont protégés par une draperie.

Une femme, personnifiant la Ville de Paris, est à droite, la tête appuyée sur une main, un gouvernail dans l'autre main. Elle est vêtue d'une robe, dont les manches sont fendues, et d'un manteau rejeté en arrière. Ses cheveux flottent dans son dos; sa tête est couverte d'une couronne murale.

Première table d'inscription :

N. J. RIEUSSEC
OFFICIER DE LA LEG^on^ D'HON^r^,
L^t^ C^el^ DE LA 8me LÉGION.

Deuxième table :

RICARD
M^d^ DE VIN,
G^er^ DE LA 8me LÉGION.

Troisième table :

JUGLAR
J. B. BRUNO
EMPLOYÉ.

Quatrième table :

J. M. O. Cte VILLATTE
CH^er^ DE LA LÉG^on^ D'HON^r^,
CAPITAINE D'ARTILLERIE.

Cinquième table :

E. C. A. BENETTER
GRENADIER
DE LA 8me LÉGION.

Sixième table :

D^me^ LANGORAL
CLAIRE-OPPORTUNE
NÉE BRIOT.

Le monument est limité par une grille en bronze dont les montants sont ornés d'un flambeau renversé, autour duquel s'enroule une tige de pavot. Les panneaux sont composés de deux barreaux qui se croisent diagonalement et dont la rencontre est marquée par une patère portant un sablier ailé.

Paris, le 31 *janvier* 1890.

LÉON MICHAUX,
COMMIS PRINCIPAL A LA PRÉFECTURE DE LA SEINE.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE

NOTA. — L'abréviation *a.* signifie architecte; *gr.*, graveur; *p.*, peintre; *sc.*, sculpteur; *tap.*, tapissier.

ÉGLISE

SAINT-DENIS DU SAINT-SACREMENT

[illegible]

[illegible]

ÉGLISE

SAINT-DENIS DU SAINT-SACREMENT

Histoire. — *Cette église est située dans le troisième arrondissement, à l'angle de la rue de Turenne et de la rue Saint-Claude. Elle a remplacé la chapelle des Religieuses bénédictines du Saint-Sacrement, qui servit de paroisse pendant quelque temps. Ces Religieuses avaient été installées en cet endroit vers* 1684, *avec l'aide de quelques personnes pieuses, par la duchesse d'Aiguillon, sur l'emplacement de l'hôtel du vicomte de Turenne qu'elle avait acheté à cet effet du cardinal de Bouillon, neveu et héritier de l'illustre guerrier. Le couvent fut réuni en* 1790 *au domaine de l'État, et la chapelle fut rouverte lors du rétablissement du Concordat. Mais cet édifice était devenu insuffisant aux besoins du culte, lorsqu'une ordonnance royale du* 29 *mai* 1822 *autorisa la Ville de Paris à acquérir le monastère et ses dépendances au prix de* 115,000 *francs. La cession fut réalisée par acte du* 21 *mai* 1823. *Les anciens bâtiments conventuels disparurent alors, et l'on entreprit immédiatement la construction de l'église actuelle. On éleva d'abord le chœur et à peu près la moitié de la nef et des bas côtés, de telle sorte que, en* 1829, *on put déjà célébrer les offices dans le monument inachevé. Une cloison de planches protégeait les fidèles contre les intempéries du dehors et les inconvénients de la démolition de la chapelle. Le nouveau temple devait porter le nom de Saint-Denis; mais les paroissiens ayant continué par habitude à l'appeler l'église du Saint-Sacrement, on résolut de réunir les deux vocables; de là son nom de Saint-Denis du Saint-Sacrement. L'église fut définitivement livrée au culte le* 19 *avril* 1835; *elle a été bâtie d'après les plans et sous la direction de* Godde (Étienne-Hippolyte). *Sa construction a occasionné une dépense de* 1,347,380 *francs.*

Bibliographie. — *Les monuments de Paris au dix-neuvième siècle,* par Félix Pigeory, in-8°, Paris, 1849.

DESCRIPTION.

L'édifice affecte la forme d'un carré long. Il est orienté de l'ouest à l'est et mesure 26 mètres de largeur sur 64 mètres de longueur. La nef et le chœur ont 34^{m},50 de long sur 10 mètres de large; les collatéraux comptent 6^{m},75 de largeur et sont de même longueur que la nef et le chœur; les quatre chapelles des extrémités ont également 6^{m},75 de large sur 12^{m},30 de profondeur; les deux bas côtés se prolongent à l'est et à l'ouest, au delà de la nef, et encadrent le porche et la sacristie. Cette disposition particulière rappelle celle de certains temples grecs, et la sacristie, qui est établie derrière le chœur, correspond exactement à l'*opisthonaos* antique. L'ordonnance est d'ordre ionique, et les colonnes de l'intérieur sont revêtues de stuc.

EXTÉRIEUR.

PORCHE.

Il se divise en deux parties. La première partie, formant péristyle à jour, est élevée de trois marches et comporte quatre colonnes en pierre polie supportant un entablement surmonté d'un fronton triangulaire. La corniche de l'entablement et les moulures du fronton

sont ornées d'oves, de denticules et de rais de cœur. Le tympan du fronton est occupé par un bas-relief, représentant :

Les trois Vertus théologales.— Bas-relief. — Pierre. — H. 2 mètres. — L. $6^m,80$. — Par Feuchères (Jean-Jacques).

Les trois Vertus théologales sont personnifiées par trois femmes. La Foi est assise au centre de la composition, de face, les yeux levés vers le ciel, dans une attitude extatique, un cahier dans la main droite et la main gauche sur son cœur. Sa tête est voilée, et sa robe est serrée à la taille par une ceinture. L'Espérance est assise à gauche, le corps de trois quarts, la main droite sur une ancre, le coude gauche appuyé sur la jambe droite de la Foi, qu'elle regarde avec amour. Elle est nu-tête et porte un manteau passé sur l'épaule droite et ramené sur ses genoux. A ses pieds sont déposées les tables de la Loi, une croix et des couronnes de laurier. La Charité est assise à droite, le corps de trois quarts, les yeux attachés sur la Foi. Elle enlace de son bras droit la taille d'un enfant nu qui est endormi sur ses genoux et présente un cœur de la main gauche. Sa robe est agrafée sur les épaules, et sa tête est couverte d'un voile. A ses pieds, une croix et des palmes.

Signé à gauche : Feuchères, 1845.

Le plafond repose sur des soffites qui le divisent en trois caissons, au centre desquels s'épanouit une rosace.

Le porche proprement dit est séparé du péristyle par deux colonnes et deux antes. Les murs latéraux sont unis. Le mur du fond est percé dans son axe d'une baie rectangulaire encadrée d'un chambranle et surmontée d'une corniche soutenue par deux consoles. Les moulures du chambranle sont décorées de perles et de feuilles d'acanthe, et celles de la corniche d'oves et de rais de cœur. La baie est close par une porte en chêne à deux vantaux dont les panneaux sont simplement moulurés. Au-dessus de la corniche se détache une table saillante rectangulaire flanquée de deux montants et terminée par une corniche. Les montants sont chargés de rinceaux. Au milieu de cette table se développe une arcade contenant un cadran d'horloge accosté de deux flambeaux, reliés entre eux par des guirlandes composées d'épis de blé et de grappes de raisin. Le cadran est circonscrit par deux moulures décorées d'oves et de canneaux. Des palmettes remplissent les écoinçons. De chaque côté de ce motif sont pratiquées deux niches peu profondes, de forme rectangulaire, et dont les pieds-droits reposent sur une moulure d'imposte placée sur le prolongement de la corniche de la porte.

Dans les niches de gauche :

La Force. — Haut relief. — Pierre. — H. $1^m,80$. — Par Mme Constant (Noémie), dite Claude Vignon.

La Force est représentée de face, les bras nus et les mains appuyées sur une croix. Elle est vêtue d'une robe tombant en plis droits et d'un manteau court passé sur l'épaule droite.

La Justice. — Haut relief. — Pierre. — H. $1^m,80$. — Par Mme Constant (Noémie).

Drapée, le corps de face et la tête de trois quarts, elle présente des tablettes.

Dans les niches de droite :

La Prudence. — Haut relief. — Pierre. — H. $1^m,80$. — Par Mme Constant (Noémie).

Elle pose l'index de la main droite sur sa bouche et tient un miroir dans la main gauche. Autour de son bras s'enroule un serpent.

La Tempérance. — Haut relief. — Pierre. — H. $1^m,80$. — Par Mme Constant (Noémie).

Elle est drapée et voilée; ses bras sont pendants, et ses mains tiennent un mors.

Signé à droite : Claude Vignon, 1865.

Le plafond repose sur une corniche à denticules. Il comporte des petits caissons carrés séparés par des moulures décorées de chapelets de perles et de pirouettes. Chaque caisson renferme une rosace, accompagnée de feuilles d'acanthe formant palmettes.

Les murs de la façade correspondant aux bas côtés sont divisés en deux parties par un bandeau saillant avec listels et une moulure en bas. La partie inférieure est ornée de refends; la partie supérieure est unie et couronnée par une corniche, qui se développe à la hauteur de l'architrave du péristyle. La corniche est surmontée d'un attique. Au centre de la partie supérieure est creusée une niche rectangulaire dont les pieds-droits reposent sur le bandeau.

Dans la niche de gauche :

Saint Pierre. — Statue. — Pierre. — H. $2^m,50$. — Par Legendre-Héral (Jean-François).

Le prince des apôtres présente des clefs. Sa tunique est en partie recouverte par un manteau qui est passé sur l'épaule gauche.

Signé sur le socle, à droite : Legendre Héral, 1849.

Niche de droite :

Saint Paul. — Statue. — Pierre. — H. 2m,50. — Par Hartung (Jean), 1847. — Date de la commande.

Le saint est enveloppé dans un manteau et porte une longue barbe ondulée. Il serre dans la main droite la poignée d'une épée dont la pointe est en terre et tient un livre dans la main gauche.

FAÇADES LATÉRALES.

Les murs qui correspondent aux bas côtés offrent la même disposition architecturale que les parties latérales de la façade principale. Dans l'axe de la partie inférieure est ménagée une porte rectangulaire précédée de trois marches. La partie supérieure est percée de sept baies plein cintre avec chambranle mouluré. Au-dessus s'étend un chéneau en pierre. Les murs correspondant à la nef sont terminés par une corniche à denticules.

CHEVET.

Il se compose de trois parties qui accusent extérieurement la sacristie et les bas côtés. Toutes ces parties sont ajourées de trois fenêtres en plein cintre. La partie centrale fait une très légère saillie sur les deux autres et présente, en outre, une porte rectangulaire à laquelle on accède par trois marches. Au-dessus de chacune des parties latérales se dresse un campanile carré encadré de pilastres d'angle d'ordre dorique soutenant un entablement complet. Chaque face est occupée par une baie en plein cintre munie d'abat-son.

INTÉRIEUR.

Intérieurement, l'église comporte un vestibule, une nef terminée par un chœur en hémicycle et des bas côtés.

VESTIBULE INTÉRIEUR.

Il a reçu la même largeur que la nef, dont il est séparé par deux colonnes et deux pilastres d'angle. La partie inférieure des murs est recouverte d'un haut lambris en chêne à panneaux moulurés. La partie supérieure est décorée de panneaux, en stuc, de formes diverses et de couleurs différentes. Les colonnes supportent un entablement sur lequel s'appuient les retombées d'un arc en plein cintre qui limite la tribune des orgues. Cet arc est chargé d'une grecque qui se détache en blanc sur un fond bleu pâle.

ORGUES.

Le buffet d'orgues est en chêne. Il possède un haut soubassement et encadre cinq groupes de tuyaux disposés sur le même plan. Le soubassement est divisé en cinq panneaux, dont quatre, ceux des extrémités, sont ajourés et décorés de rinceaux. Le groupe central est flanqué de pilastres et terminé par une corniche et un fronton circulaire, interrompu par le triangle symbolique de la Sainte Trinité entouré de nuages et de rayons. Au milieu des nuages planent cinq têtes de chérubins. Ce motif de décoration est soutenu par deux anges sonnant de la trompette. Les anges sont en bois, et mesurent 1m,20 de hauteur ; ils portent une draperie roulée autour de la taille, relevée sur l'épaule et retenue par une courroie passée en bandoulière. Les deux groupes des extrémités sont moins élevés que les précédents; ils sont établis sous une arcade en anse de panier, ayant, en guise de clef, un écusson accompagné de palmes. Les écussons contiennent le monogramme du Christ. Ces deux derniers groupes sont reliés aux groupes intermédiaires par des ailerons sur lesquels sont assis deux anges ailés de 0m,90 de hauteur; celui de gauche joue de la viole; celui de droite joue du violon.

Les orgues sont modernes.

NEF.

Elle se compose de sept travées séparées par des colonnes recevant un entablement sur lequel repose une voûte en berceau. Les volutes des chapiteaux et les moulures de l'entablement sont rehaussées d'or. La corniche est ornée de denticules. La frise est peinte en marbre rouge de Flandre. A l'aplomb de chaque colonne existe un médaillon circulaire contenant une croix grecque. La voûte est divisée en petits caissons rectangulaires et carrés. Ces derniers contiennent une rosace qui se détache en or sur un fond blanc. Au centre de la voûte est ménagée une grande ouverture close par des vitres.

BANC D'OEUVRE.

Le banc d'œuvre est en chêne et occupe la quatrième travée de gauche; ses extrémités sont adossées à la quatrième et à la cinquième colonne qu'elles enveloppent en partie. Il est limité par un lambris élevé sur un stylobate et composé de panneaux moulurés entre lesquels viennent s'ajuster des pilastres supportant une frise et une cimaise formant

appui. Les jouées (parties en retour) de droite et de gauche sont reliées au dossier par deux grandes consoles renversées richement sculptées. Le dossier est surmonté d'une espèce de petit attique accosté d'ailerons et terminé par deux consoles en guise de fronton, au-dessus duquel se dresse un Christ en croix. Il est en partie capitonné de velours grenat, et sa frise est ornée de rosaces. Les ailerons sont couronnés par une palmette. La boiserie qui s'applique contre les colonnes présente un soubassement et trois panneaux moulurés. Le panneau central renferme le monogramme de saint Denis; les deux autres sont remplis par une croix grecque entourée de rayons.

CHAIRE A PRÊCHER.

La chaire à prêcher est installée en face du banc d'œuvre; elle est en chêne. La face principale du soubassement est divisée en quatre panneaux. Les deux panneaux du centre sont simplement moulurés. Les deux autres sont flanqués de pilastres dont les chapiteaux sont décorés d'une tête de chérubin et les fûts d'une chute de feuilles de chêne et de laurier. Chacun d'eux contient un cadre dont la moulure est composée d'un tore de feuilles de laurier. Les cadres sont rectangulaires et terminés en haut et en bas par une partie en plein cintre, d'où se détache un culot donnant naissance à des rinceaux.

Dans le panneau de gauche :

Saint Jean-Baptiste. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,52. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Le Précurseur est de face; il montre le ciel d'une main et tient dans l'autre une croix, à laquelle est fixée une banderole. Une partie de son torse est recouverte d'une peau de mouton retenue par une corde passée en bandoulière.

Panneau de droite :

Saint Denis. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,52. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Le prélat est représenté de face, revêtu de ses habits sacerdotaux et coiffé de la mitre. Il montre le ciel de la main droite et serre sa crosse épiscopale dans la main gauche.

Le tambour offre trois panneaux limités par des pilastres dont la partie inférieure est décorée d'une console renversée. Dans les panneaux sont sculptées trois figures symboliques de femme debout sur des nuages, et représentant les trois Vertus théologales.

Panneau de gauche :

La Foi. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,47. — École française. — Dix-neuvième siècle.

La Foi est vêtue d'une robe serrée à la taille et d'un manteau, roulé autour des reins et relevé sur la tête en guise de voile. Elle tient une croix et présente un calice.

Panneau central :

La Charité. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,47. — École française. — Dix-neuvième siècle.

La Charité porte un enfant nouveau-né et rajuste la draperie d'un second enfant, qui est debout à ses pieds et tend les bras vers elle. Sa robe est semblable à celle de la Foi, et sa tête est couverte d'un voile.

Panneau de droite :

L'Espérance. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,47. — École française. — Dix-neuvième siècle.

L'Espérance est vêtue d'une robe semblable à celle des précédentes et d'un manteau agrafé sur la poitrine. Elle lève les yeux vers le ciel, met la main droite sur son cœur et relève les plis de son manteau de la main gauche.

Dans la partie de gauche, sous une arcade en plein cintre :

Saint Pierre. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,95. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Le prince des apôtres est représenté debout sur des nuages, drapé, le corps de face, la tête de profil et tournée à gauche, des clefs dans une main et un livre dans l'autre.

Dans la partie de droite :

Saint Paul. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,95. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Drapé, le corps de face, la tête de profil et tournée à droite, il porte une longue barbe ondulée et croise les mains sur la poignée d'une épée dont la pointe est en terre.

Le plafond de l'abat-voix est encadré de petits caissons à rosaces, séparés entre eux par des modules; au centre est sculptée la colombe symbolisant le Saint-Esprit.

BAS COTÉS.

Les parties des collatéraux établies en avant du vestibule intérieur et au delà du

chœur sont élevées de deux marches et recouvertes d'un plafond plat divisé en trois grands caissons carrés, dont le centre est marqué par une rosace en or se détachant sur un fond d'azur. Elles sont éclairées par une fenêtre. Les parties placées dans le prolongement du bas côté de gauche renferment, du côté du vestibule, la chapelle de Saint-Jean-Baptiste, et du côté du chœur, la chapelle de Saint-Denis. Dans le prolongement du collatéral de droite sont installées, du côté du vestibule, la chapelle dédiée à sainte Geneviève, et du côté du chœur, la chapelle consacrée à la Vierge. Les parties correspondant à la nef sont éclairées par cinq baies ; elles sont surmontées d'un plafond plat décoré de petits caissons carrés à rosaces. Toutes ces parties sont pourvues d'un haut lambris en chêne à panneaux moulurés, et leurs murs, au-dessus des lambris, ont reçu une décoration identique avec celles des murs du vestibule intérieur.

BAS COTÉ GAUCHE.

CHAPELLE DE SAINT-JEAN-BAPTISTE.

A gauche se trouve une cuve baptismale de marbre blanc de forme circulaire, ornée de gaudrons et de rosaces et munie d'un couvercle en bronze terminé par une croix. La cuve est supportée par un piédouche circulaire à cannelures.

L'autel est placé au fond de la chapelle et limité par une grille en bronze dont les panneaux sont séparés entre eux par des pilastres supportant une frise. Les pilastres et la frise sont remplis de guirlandes de fleurs. Au centre des panneaux est un médaillon circulaire d'où partent quatre culots donnant naissance à des épis de blé et à des rinceaux.

Sur l'autel :

Saint Jean-Baptiste.—Statue.—Marbre. — H. 1m,65. — Par Crauck (Gustave-Adolphe-Désiré).

Le précurseur montre le ciel et tient une croix. Il a le torse à demi couvert par une peau de mouton qui est attachée sur son épaule gauche et retenue par une corde en bandoulière dans laquelle est passée une draperie qui retombe à droite.

Signé à gauche, sur le socle : Crauck, 1863.

Salon de 1863 (n° 2313).

Au-dessus de l'autel :

Jésus et les petits enfants. — Peinture murale. — H. 2m,80. — L. 4m,60. — Par Decaisne (Henri).—1844.— Date de la commande.

Le Christ, en tunique bleu pâle et manteau rouge, est assis de face, au centre de la composition, et entouré d'enfants que leurs mères viennent lui présenter. Il bénit de la main droite deux enfants, dont l'un est debout et l'autre à genoux, et entoure de son bras gauche le cou d'un troisième enfant qui est accoudé sur lui, les mains jointes. Les deux premiers enfants sont accompagnés de leur mère qui s'incline en tournant la tête à gauche vers un apôtre auquel elle semble adresser la parole. A gauche de la composition se trouve une autre femme à demi agenouillée. L'un des enfants placés à gauche du Christ est assis de dos et présente un bouquet de fleurs. Un autre est tenu par sa mère. Tout à fait à droite de la composition survient une quatrième femme avec deux enfants, dont un sur son bras gauche. Un peu en arrière se tiennent les apôtres.

CHAPELLE SAINT-DENIS.

Même disposition que la chapelle Saint-Jean-Baptiste.

Sur l'autel :

Saint Denis. — Statue. — Marbre. — H. 1m,70.— Par M. Thomas (Gabriel-Jules).

Le saint montre le ciel de la main droite et met la gauche sur son cœur. Son crâne est à demi chauve, et sa figure est entourée d'une longue barbe frisée. Sur sa tunique est jeté un manteau, et autour de son cou est passé le pallium.

Signé à droite, sur le socle : G.-J. Thomas. — 1867.

Salon de 1869 (n° 2485).

Au-dessus de l'autel :

Les pèlerins d'Emmaüs. — Peinture murale. — H. 2m,80. — L. 4m,60.— Par Picot (François-Édouard).

Le Christ, en tunique rouge pâle et manteau bleu, est debout et de face devant une table, les yeux levés vers le ciel, un morceau de pain dans la main droite. De chaque côté de lui se tient un disciple. Celui qui est à sa droite, vieillard au crâne nu et à la barbe blanche, s'incline en posant la main sur son cœur. Il a une tunique lilas pâle et un manteau rouge. Derrière lui, à terre, est jetée

une draperie roulée sur laquelle est posé un bourdon. Le second disciple s'agenouille en s'accoudant sur la table et en tendant les mains vers le Maître. Il porte une barbe et des cheveux châtain foncé. Sa tunique est vert pâle, et son manteau, d'étoffe rouge, est roulé autour de ses reins. A ses pieds se trouvent un bâton et un chapeau de paille. La table est recouverte d'un riche tapis rouge rehaussé d'une large bordure verte chargée d'arabesques, et sur ce tapis est dépliée une nappe blanche enrichie de festons de dentelles. Sur la table sont déposés une corbeille remplie de fruits, un verre et un vase. Aux pieds de la table est une cruche en grès munie de deux anses. Fond de verdure.

On lit à gauche : Peint a la cire, par Picot. — 1840.

BAS COTÉS DE DROITE.

CHAPELLE DE SAINTE-GENEVIÈVE.

Cette chapelle a reçu une décoration identique avec celle des deux chapelles précédentes.

Sur l'autel :

Sainte Geneviève. — Statue. — Marbre. — H. 1m,80. — Par Perraud (Jean-Joseph).

La sainte est représentée les yeux tournés vers le ciel, les mains jointes et une houlette dans le bras gauche. Sa tête est voilée, et les pans de son manteau sont relevés sur son bras gauche. A son cou est suspendu un médaillon. Derrière elle est un mouton.

Signé à droite, sur le socle : Perraud. — 1868.

Cette statue a été exposée au Salon de 1869, sous le n° 3636.

Au-dessus de l'autel :

Déposition de la croix. — Peinture murale. — H. 2m,80. — L. 4m,60. — Par Delacroix (Ferdinand-Victor-Eugène).

La Vierge, en robe bleu clair et voile blanc, est à demi défaillante et porte le corps de son Fils sur ses genoux. Elle est soutenue par saint Nicodème et par saint Jean, et étend les bras dans l'attitude de la douleur et de la résignation. Le Christ a les reins protégés par une draperie vert olive. Sainte Madeleine se prosterne en soulevant le bras gauche du Sauveur. Sa tête est inclinée sur son épaule gauche, ses yeux sont rougis par les larmes, et ses cheveux flottent en désordre dans son dos. Elle a un corsage gris et une jupe rouge pâle. Une sainte femme s'agenouille aux pieds de la Vierge et saisit le bras droit du Christ qu'elle contemple avec douleur. Saint Nicodème est vêtu d'une tunique rouge et coiffé d'un turban brun. Saint Joseph d'Arimathie a une tunique bleue dont les manches sont retroussées et un manteau rouge dont les pans sont flottants. A gauche sont déposés des vases en grès. Au fond, une grotte. On aperçoit au loin et à droite deux saintes femmes.

Signé à droite, dans l'angle inférieur de la composition : Eugène Delacroix. — 1844.

Gravé à l'eau-forte par Hédouin (Edmond).

Cette peinture ayant été exécutée sur une paroi de briques, il a été impossible de l'enlever et de la transporter sur toile, ce qu'on eût voulu faire dans ces derniers temps. On s'est contenté d'agrandir les jours pour donner plus de lumière à la chapelle.

CHAPELLE DE LA VIERGE.

L'autel est semblable à ceux des trois autres chapelles, mais le retable est différent. Celui-ci est tout en marbre blanc. Il comporte un motif d'architecture, au centre duquel est pratiquée une niche creusée en cul-de-four et encadrée de deux colonnes d'ordre corinthien supportant un fronton triangulaire sans base. A droite et à gauche se dresse un pilier sur lequel repose un entablement dont la frise est décorée de denticules. La partie centrale fait une légère saillie sur les piliers. Les colonnes sont cannelées dans leur partie supérieure ; leur partie inférieure est occupée par une palme et séparée de la précédente par une bague portant un petit cartouche à son centre. La niche est munie d'un chambranle chargé de rosaces et surmontée d'un écusson accompagné de palmes et de rinceaux qui remplissent les écoinçons. Dans l'écusson est sculpté le monogramme de la Vierge. Le fronton et l'entablement sont couronnés par une crête formée de palmettes. Le fronton porte trois tuiles en acrotère.

Dans la niche :

La Vierge et l'Enfant Jésus. — Statue. — Marbre. — H. 1m,60. — Par de Bay (Jean-Baptiste-Joseph).

La Vierge est représentée drapée et voilée, la tête légèrement inclinée en avant, les cheveux ondulés et tombant sur les épaules. Elle porte dans ses bras l'Enfant Jésus qui étend la main droite et présente un globe de la

main gauche. Le manteau de la Vierge est agrafé sous le menton, et le pan droit est relevé sur son bras.

Signé à droite, sur le socle : JEAN DE BAY. — 1861.

Cette statue a été achevée, après la mort de JEAN DE BAY, par son frère AUGUSTE DE BAY; elle a figuré au Salon de 1863, sous le n° 2323.

Le retable de la chapelle de la Vierge a été exécuté vers 1872.

Au-dessus :

Notre-Dame de Bon-Secours. — Peinture murale. — H. 2m,80. — L. 4m,60.— Par COURT (JOSEPH-DÉSIRÉ).

La Vierge, en robe rouge, manteau bleu et voile blanc, est à demi agenouillée sur des nuages, de face, les bras étendus, les mains ouvertes et les yeux tournés vers le ciel. Les nuages cachent un autel qui est limité par une balustrade richement sculptée. A gauche de la composition est agenouillé, vu de dos, les coudes sur la balustrade et la tête appuyée sur ses mains jointes, un pèlerin, vieillard au crâne à demi chauve et aux cheveux blancs frisés, qui porte une besace. Près de lui un homme soutient sa femme dont les mains sont jointes et tendues vers la Vierge. Derrière eux est assise une mère tenant un enfant couché sur ses genoux. Un personnage, drapé de rouge et placé à sa gauche, joint les mains en regardant l'enfant. A côté de ce personnage apparaît la tête d'un homme à barbe grisonnante. A la droite du pèlerin est prosternée une femme qui présente son enfant malade à la Vierge.

Un jeune guerrier tend vers la Mère du Christ son bras gauche qui est entouré de bandelettes. Sur son épaule s'appuie un aveugle dont la main gauche tient un bâton. Une petite fille s'agenouille en implorant l'intervention de la Madone en faveur d'un vieillard qu'elle semble lui présenter.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur de la toile : COURT. — 1844.

CHŒUR.

Le chœur se compose de deux travées droites et d'une partie en hémicycle. Il est précédé de deux marches de marbre rouge et clos, du côté de la nef, par une grille en acier forgé et estampé, exécutée de 1868 à 1870 par M. BAUDRY, d'après les dessins de MÉNARD, architecte et marguillier de la paroisse. Les panneaux de la grille portent au centre un médaillon circulaire d'où partent quatre culots disposés en diagonale et donnant naissance à des rinceaux circonscrits par un second médaillon. Des branches de laurier remplissent les écoinçons. Le médaillon central des deux panneaux du milieu contient le monogramme de saint Denis; les médaillons des autres panneaux renferment une croix grecque. Le chœur est limité latéralement par des stalles en chêne d'un dessin fort simple.

L'autel est installé dans la partie en hémicycle. Il est en marbre blanc et élevé de deux marches en marbre rouge de Flandre. La porte est ornée d'un bas-relief représentant :

Le Christ au Jardin des Oliviers. — Bas-relief. — Cuivre doré. — H. 0m,44. — L. 0m,30. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Le Christ est agenouillé au deuxième plan, de profil et les mains jointes. Un ange, porté sur des nuages, lui présente un calice et lui montre le ciel. Un petit ange, qui l'accompagne, porte une croix. Au premier plan sont endormis trois disciples. On aperçoit à gauche, dans le lointain, derrière un arbre, un soldat s'avançant la lance au poing et un homme ayant une torche à la main.

Au-dessus du tabernacle se dresse un ciborium composé de quatre colonnes cannelées, d'ordre composite, soutenant un entablement et une demi-coupole à jour. Cette coupole est décorée d'un Jéhovah, entouré de rayons et de ceps de vigne. L'archivolte est couverte de feuilles de vigne et couronnée d'une crête formée de palmettes. Le fond du ciborium est clos par une grille.

L'hémicycle est limité par deux pilastres semblables à ceux de l'entrée de la nef. L'entablement de la nef se prolonge dans le sanctuaire. Il fait ressaut au droit desdits pilastres. La frise, en cet endroit, porte une croix grecque accompagnée de deux palmes d'or. Le reste de la frise est occupé par des rinceaux se détachant sur un fond rouge. Tous ces ornements sont rehaussés d'or.

La partie inférieure de l'hémicycle a reçu la même décoration que les bas côtés.

Dans la partie supérieure, au-dessus de l'entablement :

Saint Denis prêchant dans les Gaules.— Peinture murale en grisaille.—H. 3m,50. — L. 14 mètres. — Par PUJOL (ALEXANDRE-DENIS-ABEL DE).

Saint Denis est représenté au centre de la composition, de face et revêtu de ses habits

sacerdotaux. Il montre le ciel et tient sa crosse épiscopale. Deux clercs l'accompagnent. Le clerc de gauche est de profil; il relève les pans de son manteau d'une main et présente de l'autre une coquille remplie d'eau dont il verse le contenu sur la tête d'un Gaulois à la poitrine à demi nue, prosterné de trois quarts, la tête baissée et les bras croisés. A droite du Gaulois est agenouillée une femme qui montre le saint prélat à un homme assis à terre et accoudé sur une grosse pierre. La femme a les cheveux nattés; elle porte une robe serrée à la taille et un manteau posé sur l'épaule gauche. L'homme a le torse nu à moitié protégé par un manteau, et sa tête est couverte d'un capuchon orné de glands.

Viennent ensuite un homme drapé et de profil dont on ne voit que le haut du corps et un soldat cuirassé et casqué qui serre une lance dans sa main et regarde avec étonnement le prélat. A côté d'eux est placé un homme qui porte la main droite à sa tête en rejetant le bras gauche en arrière dans un geste d'indignation. Cet homme est couvert d'un manteau que son bras gauche écarte. Suit un jeune homme conduisant un vieillard à longue barbe qui s'appuie sur un bâton. Un guerrier regarde le groupe, en posant la main gauche sur son bouclier. Tout à fait à gauche survient une femme drapée et voilée portant un enfant dans ses bras. Le clerc placé à la gauche de saint Denis relève également les pans de son manteau de la main gauche, qui tient une bourse, et de la main droite tend une pièce de monnaie à une femme assise devant lui. Près de cette femme, et dans la même attitude qu'elle, se trouve un jeune homme. A sa droite apparaît la tête d'un vieillard aveugle. Suivent deux hommes enveloppés dans un manteau. Un peu en arrière, la tête d'une femme. Un Gaulois, vêtu d'une espèce de sayon serré à la taille par une ceinture, refuse de se courber devant un autel placé sous un chêne. Un Druide lui montre à la fois l'autel et le chêne. Au deuxième plan s'élève un temple.

La coupole est percée, au sommet, d'une lanterne formant un demi-cercle.

Dans la coupole :

Le Père Éternel, Jésus-Christ et la Vierge. — Peinture murale. — H. 4m,50. — L. 14 mètres. — Par Pujol (Alexandre-Denis-Abel de).

Dieu le Père est assis au centre de la composition sur un trône porté par des nuages, de face, en tunique bleue et manteau jaune passé sur l'épaule gauche. Il porte une longue barbe grise, présente le *livre de vie* de la main droite et appuie la main gauche sur le bras de son siège. Sept candélabres forment une auréole autour de sa tête. A sa droite est assis Jésus-Christ, les bras écartés et pendants et les mains ouvertes. Sa tête est nimbée, et sa poitrine est à demi protégée par une draperie rose. A gauche est assise la Vierge, les yeux baissés, la main droite sur son cœur et la gauche posée sur son manteau. Elle porte une robe de pourpre, une ceinture bleue, un manteau de même couleur et un voile blanc. A droite du Christ, saint Pierre, saint Jean et deux autres apôtres.

Derrière la Vierge, saint Paul, saint André et deux autres disciples.

SACRISTIE.

Au-dessus de la porte donnant accès dans la chapelle Saint-Denis :

Le Baptême de Jésus-Christ. — Toile. — H. 1m,10. — L. 0m,95. — École française. — Dix-septième siècle.

Jésus-Christ est agenouillé de profil, les mains croisées sur la poitrine et la tête baissée; autour de ses reins s'enroule une draperie verte. Saint Jean-Baptiste, drapé de rouge, verse de l'eau sur sa tête. Deux anges placés derrière le Messie tiennent une serviette dépliée. Au sommet de la composition est représenté Dieu le Père précédé de la colombe symbolique dont les rayons éclairent les figures des deux principaux personnages. Dieu est porté sur des nuages; il écarte les bras et bénit son divin Fils.

A gauche de la porte :

La Vierge de saint Sixte. — Toile. — H. 1 mètre. — L. 0m,90. — D'après Raphael. — Copie réduite du tableau conservé à la galerie de Dresde.

La Sainte Famille de François Ier. — Toile. — H. 1m,10. — L. 0m,95. — D'après Raphael. — Copie réduite du tableau conservé au Musée du Louvre sous le no 364 du catal. Both de Tauzia, édit. de 1879.

A gauche de la porte pratiquée derrière le chœur :

Le Christ. — Bas-relief. — Marbre. — H. 0m,40. — L. 0m,30. — École française. — Dix-huitième siècle.

Le Christ est de profil et tourné à gauche; il est drapé.

Saint Jérôme. — Toile. — H. 1 mètre. — L. 0^{m},85. — École flamande. — Dix-septième siècle.

Le saint est représenté à demi-corps, assis sous une grotte, de profil, le crâne à demi chauve, la face encadrée d'une barbe grisonnante, la poitrine nue, les genoux protégés par une draperie rouge, les yeux levés vers le ciel, une plume dans une main et un manuscrit dans l'autre. Derrière lui est posé un crâne humain.

A droite de la porte :

Sainte Cécile. — Toile. — H. 1 mètre. — L. 1 mètre. — École italienne. — Dix-septième siècle.

Elle est assise à droite de la composition, de trois quarts, en robe bleu pâle, et joue de l'orgue. Devant elle, cinq anges, dont deux chantent. Le premier est vêtu de bleu et baisse les yeux sur un cahier de musique qu'il tient dans ses mains. Le deuxième, en tunique rose, s'appuie sur l'épaule du précédent. Le troisième a un cahier de musique à la main et tourne la tête de côté. On n'aperçoit que la tête du quatrième. Le dernier plane au-dessus des autres et se dispose à couronner la sainte de fleurs.

La Vierge. — Bas-relief. — Marbre. — H. 0^{m},40. — L. 0^{m},30. — École française. — Dix-huitième siècle.

Drapée et voilée, elle est de profil et tournée à droite.

CHAPELLE DES CATÉCHISMES.

Cette chapelle est construite sur le flanc droit de l'église, d'où l'on y accède par une porte pratiquée dans le bas côté, derrière la chaire à prêcher. Elle est de forme rectangulaire et recouverte d'une voûte en plein cintre percée de dix ouvertures et supportée par des consoles.

L'autel affecte la forme d'un sarcophage; il est peint en imitation de marbre.

Au-dessus :

La Conception immaculée de la Vierge. — Toile. — H. 2 mètres. — L. 1^{m},20. — D'après MURILLO. — Copie réduite du tableau conservé au Musée du Louvre sous le n° 359 du catal. Both de Tauzia, édit. de 1877.

Mur de gauche, en partant de l'autel :

La Sainte Famille. — Toile. — H. 1 mètre. — L. 0^{m},80. — D'après RUBENS. — Copie réduite du tableau conservé au Musée du Louvre sous le n° 364 du catal. Both de Tauzia, édit. de 1877.

Cette toile a été offerte à l'église, le 4 mai 1838, par madame veuve Peré.

L'Adoration de l'Agneau pascal. — Toile. — H. 0^{m},75. — L. 1^{m},40. — École française. — Dix-septième siècle.

L'agneau pascal est couché aux pieds du Père Éternel, sur le livre des sept sceaux et porté sur des nuages. A droite et à gauche de Dieu est agenouillé un ange sonnant de la trompette. En avant de l'agneau pascal sont représentés la Vierge et saint Jean-Baptiste, sous les pieds desquels sont groupés dix-huit rois, dont les uns ont la tête couronnée, tandis que d'autres offrent leur couronne. En arrière-plan, à gauche, les Saints Martyrs; à droite, les Saintes Vierges et les Saints Confesseurs. Tous ces personnages sont agenouillés sur des nuages.

Cette composition est très librement imitée du tableau de HUBERT et JAN VAN EYCK, à Gand.

Mur de droite :

Saint Jean composant l'Apocalypse. — Toile. — H. 0^{m},95. — L. 0^{m},80. — D'après LE BRUN (Charles).

Un Ange tenant la sainte Face. — Peinture sur bois. — H. 0^{m},70. — L. 1^{m},45. — Par PETIT (MADELAINE).

L'ange est debout, en tunique rose et les yeux levés vers le ciel. Saint Pierre est agenouillé à sa droite, et saint Paul à sa gauche. Le prince des apôtres tient la serviette et présente une clef. Il a une tunique verte et un manteau gris pâle. Saint Paul tient également la serviette d'une main et appuie l'autre sur la garde d'une épée. De chaque côté de la composition s'élèvent des colonnes et des pilastres chargés d'arabesques.

Signé en bas : Sr MADELAINE PETIT, 1618.

Mur en face de l'autel :

L'Assomption de la Vierge. — Toile. — H. 2^{m},28. — L. 1^{m},90. — D'après POUSSIN. — Copie agrandie du tableau conservé au Musée du Louvre sous le n° 429 du catal. de F. VILLOT, édit. de 1864.

Paris, le 28 février 1890.

L. MICHAUX,

MEMBRE DE LA COMMISSION.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE

NOTA. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *gr.*, graveur; *p.*, peintre; *sc.*, sculpteur; *tap.*, tapissier.

CHAPELLES

[illegible]

[illegible]

I

CHAPELLE

DU SÉMINAIRE DES MISSIONS ÉTRANGÈRES

Histoire. — *Le Séminaire des Missions étrangères est situé au fond de la cour d'une maison portant le numéro* 128 *de la rue du Bac ; il a été créé en* 1663, *sur l'emplacement de divers immeubles donnés par Bernard de Sainte-Thérèse, évêque de Babylone. Une grande salle servit primitivement de chapelle à l'établissement. La chapelle actuelle a été construite, en* 1683, *sur les dessins de* Dubuisson, *et la première pierre en fut posée le* 24 *avril de cette même année par Harlai de Champvallon, archevêque de Paris, au nom du roi Louis XIV. La crypte renfermait autrefois le cœur de Messire Louis le Voyer d'Argenson, doyen et chanoine de Saint-Germain l'Auxerrois, et celui de Louise de la Tour d'Auvergne, sœur du cardinal de Bouillon. La chapelle des Missions étrangères fut louée à la Ville de Paris et servit de paroisse jusqu'au jour de l'ouverture de l'église Saint-François-Xavier* (15 *juillet* 1874).

DESCRIPTION.

La chapelle affecte la forme d'une croix latine; mais, contrairement à tous les édifices religieux érigés sur ce plan, les transepts s'ouvrent immédiatement après le vestibule, et le chœur présente ainsi les proportions fréquemment adoptées dans les chapelles de communautés.

EXTÉRIEUR.

PORCHE.

Le porche est installé dans l'axe de la porte cochère de l'immeuble précité. On y accède par un double perron de quatorze marches établies devant la façade de l'édifice. Les trois côtés du porche sont encadrés de pilastres cannelés d'ordre composite et terminés par un entablement dont la corniche est décorée de denticules. La façade principale est couronnée par un fronton triangulaire surmonté d'une boule crucifère élevée sur un petit socle formant acrotère. Entre les pilastres est creusée une niche plein cintre abritant une statue représentant :

Saint François Xavier. — Statue. — Pierre. — H. 1m,85.

Le saint pose la main droite sur son cœur et présente un crucifix de la main gauche. Sa tête est nue et légèrement inclinée sur sa poitrine. Il porte une étole et un rochet de dentelle.

Signé à gauche, sur le socle : Barles (*sic*).

Les deux autres façades sont occupées par une grande baie rectangulaire close par une porte en chêne. Sous le palier du porche est ménagée l'entrée de la crypte.

FAÇADE PRINCIPALE.

La façade principale de la chapelle comporte les deux ordres, l'un ionique et l'autre corinthien, superposés. La partie centrale du rez-de-chaussée est unie; chacune des parties latérales présente une niche surmontée d'une table saillante avec corniche. Au-dessus de ces tables se trouve un panneau de forme rectangulaire. La partie centrale du premier étage est percée d'une grande baie en plein cintre, et les parties latérales sont pourvues d'une moulure d'imposte. Au-dessus de cette moulure existe une table saillante dont la corniche supporte un médaillon circulaire accompagné de chutes de feuilles de laurier. Le premier étage est couronné par un fronton triangulaire.

FAÇADES LATÉRALES.

Les murs sont tout unis. Dans la partie supérieure des transepts se développe une

grande baie eintrée; les murs du chœur sont percés chacun de trois ouvertures, dont deux de forme rectangulaire, et une troisième, très large, en plein cintre et pratiquée au-dessus des précédentes.

INTÉRIEUR.

VESTIBULE.

Le vestibule est séparé du reste de l'édifice par une grille en fer de 1^{m},80 de haut. Au-dessus sont établis deux étages de tribunes.

A gauche de la porte :

Le Christ déposé. — Toile. — H. 1^{m},45. — L. 2 mètres. — École italienne. — Fin du seizième siècle. — École de Caravage.

Le Christ est assis sur une draperie dont l'extrémité vient s'enrouler autour de ses reins; il a la main droite posée sur sa cuisse, le bras gauche pendant, la tête couronnée d'épines et appuyée sur le genou d'une sainte femme prosternée, les mains jointes, en robe rouge, manteau bleu et voile blanc. A gauche de la composition est également agenouillée une seconde femme drapée et voilée de jaune ocre. Cette dernière est de profil et porte sa draperie à ses yeux.

Contre le mur de gauche est adossé un monument funéraire de marbre noir veiné de blanc, terminé par un fronton circulaire et élevé sur une plinthe de marbre noir. Le tympan du fronton est occupé par un médaillon en bronze flanqué de deux branches de laurier de même métal. Au-dessus sont posées deux consoles renversées servant de piédouche à une croix. Le médaillon contient le monogramme du Christ accosté de la première et de la dernière lettre de l'alphabet grec. Le monument porte une grande plaque de marbre rouge à crossettes, sur laquelle est gravée, en lettres rouges, l'inscription suivante :

ICI REPOSENT
TREIZE VÉNÉRABLES SERVITEURS
DE DIEU
MIS A MORT POUR LA FOI.

GABRIEL TAURIN-DUFRESSE, ÉVÊQUE
DE TABRACA, DÉCAPITÉ EN CHINE.
14 SEPTEMBRE 1815.

PIERRE DUMOULIN-BORIE, ÉVÊQUE ÉLU
D'ACANTHE, DÉCAPITÉ AU TONG-KING.
24 NOVEMBRE 1838.

FRANÇOIS-ISIDORE GAGELIN, MISSIONNAIRE
APOSTOLIQUE, ÉTRANGLÉ EN COCHINCHINE.
17 OCTOBRE 1833.

FRANÇOIS JACCARD, MISSIONNAIRE
APOSTOLIQUE, ÉTRANGLÉ EN COCHINCHINE.
21 SEPTEMBRE 1838.

AUGUSTIN TCHAO, PRÊTRE,
MORT EN PRISON APRÈS LA TORTURE EN CHINE.
1815.

JOSEPH YUÊN, PRÊTRE,
ÉTRANGLÉ EN CHINE. 24 JUIN 1817.

PAUL LIEOU, PRÊTRE,
ÉTRANGLÉ EN CHINE. 13 FÉVRIER 1818.

THOMAS THIÈN, CATÉCHISTE,
ÉTRANGLÉ AU TONG-KING. 21 SEPTEMBRE 1838.

ANTOINE NAM, CATÉCHISTE,
ÉTRANGLÉ AU TONG-KING. 10 JUILLET 1840.

PAUL DOÏ-BUONG, CAPITAINE DES GARDES
DU ROI, DÉCAPITÉ EN COCHINCHINE.
23 OCTOBRE 1833.

ANDRÉ TRONG, OUVRIER TISSEUR DE SOIE,
DÉCAPITÉ EN COCHINCHINE. 28 NOVEMBRE 1835.

JOACHIM HO, MARCHAND,
ÉTRANGLÉ EN CHINE. 9 JUILLET 1839.

EMMANUEL-SIMON HOA, MÉDECIN,
DÉCAPITÉ EN COCHINCHINE. 12 DÉCEMBRE 1848.

Bienheureux ceux qui lavent leurs robes
dans le sang de l'Agneau.
APOC., XXII, 14.

A droite du monument est scellée une petite plaque de marbre blanc, avec patère en bronze, à chaque angle. Sur cette plaque est gravée, en lettres rouges, l'inscription suivante :

ICI REPOSE
JEAN-THÉOPHANE VÉNARD,
MISSIONNAIRE APOSTOLIQUE,
DÉCAPITÉ AU TONG-KING
LE 2 FÉVRIER 1861.

A droite de la porte :

Jésus-Christ guérissant un lépreux. — Toile. — H. 1^{m},45. — L. 2 mètres. — École française. — Fin du seizième siècle.

Le Christ, en tunique rouge pâle et manteau bleu, s'avance de face en imposant les mains à un lépreux. A gauche de la composition est accroupi, de profil, les bras pendants et les yeux tournés vers le Sauveur, un infirme au crâne nu dont les reins seuls sont protégés par une draperie grise rayée de bleu. Il est

accompagné d'une jeune femme qui pose la main droite sur son épaule en étendant le bras gauche vers le Christ, dont elle semble implorer l'intervention. Cette femme porte une chemise dont les manches sont relevées, et une jupe rouge; ses cheveux sont blonds. Près d'elle est à demi agenouillé un vieillard qui la regarde. Tout à fait à gauche apparaît le haut du corps d'un autre personnage. A gauche de Jésus est prosterné, les mains jointes, un enfant vêtu d'une tunique vert foncé et d'une espèce de pèlerine jaune. Un peu en arrière sont placés un homme et une femme. L'homme est couvert d'une draperie jaune foncé et tourne les yeux vers le Messie. La femme est de face; on ne voit que sa tête.

La grille qui clôt le vestibule se compose de barreaux supportant une frise décorée de postes. Au centre s'ouvre une porte à deux vantaux. Chaque vantail comporte un médaillon circulaire placé au milieu d'un treillis encadré de boucles. Dans le bas court une grecque. Le médaillon est suspendu par des rubans et renferme un vase posé sur un lambrequin.

TRANSEPTS.

Les murs des transepts sont limités par des pilastres d'ordre ionique supportant un entablement sur lequel vient s'appuyer une voûte en berceau. L'entablement contourne la nef et l'hémicycle; sa corniche est ornée de modillons. Le plafond qui surmonte la croisée des transepts et du chœur est de forme ellipsoïdale; il est circonscrit par une moulure composée de feuilles d'acanthe. Dans l'axe du mur du fond se développe une arcade aveugle en plein cintre flanquée de deux montants supportant les retombées d'un fronton triangulaire sans base dont les rampants sont soutenus par de petites arcatures. Au sommet du fronton se dresse une croix dont le piédouche est formé de ceps de vigne. Dans l'arcade du transept de gauche est pratiquée une baie rectangulaire close par une porte en chêne à deux vantaux et entourée d'un chambranle à crossettes. Au-dessus existe une espèce d'acrotère accosté d'ailerons, et sur la corniche de l'acrotère repose un écusson accompagné de palmes. Sous l'arcade du transept de droite est installé un autel dédié à la Vierge.

CHŒUR.

Le chœur est recouvert d'une calotte placée sur pendentifs et encadrée d'une moulure décorée de feuilles d'acanthe.

SANCTUAIRE.

Le sanctuaire est précédé de trois marches de marbre blanc et dallé de mosaïque. Il est de forme pentagonale et limité par des pilastres dont les fûts sont peints en imitation d'incrustations de marbres de différentes couleurs. Les pans de droite et de gauche sont percés chacun d'une porte basse surmontée d'une coquille. Ces portes donnent sur des couloirs de dégagement. Les pans intermédiaires présentent, à hauteur des fenêtres du chœur, une niche cintrée entourée d'un cadre à crossettes et ayant, en guise de clef, des têtes de chérubins planant au milieu de rayons et de nuages. La niche de gauche abrite une statue de saint Joseph, et celle de droite une statue de saint François Xavier. Ces statues, de fabrique industrielle, ont été mises en place en 1875.

Contre la travée du fond viennent s'appliquer deux pilastres semblables aux précédents; entre ces pilastres et les pans intermédiaires sont sculptées des couronnes de feuilles de chêne et de laurier alternées.

Entre les pilastres :

L'Adoration des Mages. — Toile. — H. 3m,65. — L. 2m,70. — Par COUDER (AUGUSTE).

La Vierge, en robe rouge et manteau bleu posé sur sa tête en guise de voile et ramené autour de ses reins, tient l'Enfant Jésus en levant les yeux vers le ciel. A ses pieds sont prosternés trois rois mages, deux à gauche et un à droite. Le premier, en tunique rouge serrée à la taille, s'incline en écartant les bras et en attachant les yeux sur le divin enfant. A ses pieds sont déposés un sceptre, une couronne et un vase rempli d'or. Le deuxième est en tunique bleu pâle et manteau blanc; sa tête est ceinte d'un diadème; il joint les mains et tourne également les yeux vers Jésus. Le troisième est drapé de marron clair et ceint d'une couronne; il tient un sceptre et offre un vase d'or. Saint Joseph est au deuxième plan, à droite de la composition, la tête baissée, les mains jointes et appuyées sur un bâton; il a une tunique bleue et un manteau brun. A droite se trouve une étable où reposent un âne et une vache. A gauche, en arrière-plan, survient un soldat casqué et drapé de gris, qui écarte les bras dans l'attitude de l'étonnement. Au fond se dresse une montagne plantée de palmiers.

Signé à gauche : COUDER. — 1820.

CRYPTE.

La crypte correspond exactement à la chapelle. La partie correspondant au chœur est divisée en deux travées par quatre gros massifs de maçonnerie et séparée de la partie placée sous les transepts par deux massifs semblables. Cette partie souterraine de l'édifice est recouverte de voûtes d'arête.

VESTIBULE.

Dans le mur de gauche est encastrée une grande plaque de marbre blanc terminée en plein cintre et servant à clore l'entrée du tombeau où sont déposés les restes des martyrs dont les noms sont inscrits sur le monument funéraire érigé dans le vestibule de la chapelle.

Cette plaque porte l'inscription suivante, gravée en lettres rouges :

AN. DNI. M.D.CCC.LXXV
VI. KALENDAS MARTII
HIC
IN. PACE. DEPOSITI. SUNT
XIII. VENERABILES. DEI. SERVI.
QUORUM NOMINA
IN. ECCLESIA. SUPERIORE
INSCRIPTA. LEGUNTUR.

A côté de cette plaque se dresse une colonne tronquée en pierre sur laquelle on lit :

MEMORIÆ
REN. FRANC.
DUBREIL
DE PONTBRIANT
PRESBYTERI
V MAII
M.D.CC.LXXI

En face, contre le mur de droite, se trouve une colonne semblable.

PARTIE CORRESPONDANT AUX TRANSEPTS.

Dans le bras gauche, contre le massif de maçonnerie, est adossé un autel consacré à saint Étienne et à saint Laurent.

Au-dessus de l'autel :

Saint Étienne et saint Laurent. — Toile cintrée. — H. 1^m,65. — L. 2^m,05. — Par M. CAPPARONI.

Saint Étienne est représenté de trois quarts, une palme dans la main droite et un livre ouvert dans la main gauche, en tunique blanche et chape rouge ornée de rinceaux d'or. A ses pieds, des pierres. Saint Laurent est également de trois quarts et porte un costume semblable à celui de saint Étienne; il tient une palme et un livre dans la main droite repliée sur sa poitrine et un gril dans la main gauche.

Bras droit.

L'autel est également installé contre le massif de maçonnerie; il est dédié à saint Pierre et à saint Paul.

Au-dessus de l'autel :

Saint Pierre et saint Paul. — Toile cintrée. — H. 1^m,65. — L. 2^m,05. — Par M. CAPPARONI.

Le prince des apôtres est de face, en tunique bleu pâle et manteau marron, un livre dans une main et des clefs dans l'autre. A ses pieds se trouve une pierre de taille à moitié cachée par des nuages, et sur laquelle on lit ces paroles du Christ : *Tu es Petrus et super hanc petram ædificabo ecclesiam meam.* Saint Paul, dont le corps est de face et la tête de trois quarts, appuie la main droite sur la garde d'une épée et tient un livre dans la main gauche; il est vêtu d'une tunique vert pâle et d'un manteau rouge noué sur l'épaule droite.

Ces deux toiles ont été placées en janvier 1890.

Dans le mur du massif de gauche, parallèle à l'axe de la crypte, est scellée une plaque de marbre noir terminée en plein cintre. La partie supérieure de cette plaque est occupée par deux écussons accolés et surmontés d'une couronne de marquis. Au-dessous est gravée, en lettres d'or, l'inscription suivante :

VIR NOBILIS THEODORUS BARO DE GARGAN
EJUSQUE CONJUX ALICIA ESPIVENT
DE LA VILLEBOINEST
PARI NOBILITATE
SED FIDE CHRISTIANA AMBO NOBILIORES
IN LAUDEM DEI OPTIMI MAXIMI
ET IN HONOREM IMMACULATÆ VIRGINIS DEIPARÆ
APOSTOLORUM STELLÆ AC TUTELÆ
CRYPTAM HANC MUNIFICE REFECERUNT
—
ANNO DNI M.D.CCC.LXXXVI.

PARTIE CORRESPONDANT AU CHOEUR.

Première travée :

Dans les murs des massifs sont encastrées des plaques de marbre noir portant les inscriptions suivantes :

Plaque de gauche :

VISCERA
REN. MICH.
LEGRIS
DUVAL
PRESBYTERI
XVII JAN.
M. DCCC. XIX.

Plaque de droite :

VISCERA
REV. MICH. LEGRIS-DUVAL
PRESBYTERI
SUB MARMORE OPPOSITO
DIGNE RECONDI CURABAT
DUX DE DOUDEAUVILLE
ANNO. DOM. M. D. CCC. XXXVII.
FRANC. JOS. LE COUTURIER
HUJUSCE ECCLESIÆ PASTORE.

Deuxième travée :

Cette travée est beaucoup plus large que la précédente ; elle contient six autels, trois à droite et trois à gauche.

Autels de gauche :

Au-dessus de l'autel placé contre le massif de maçonnerie qui sépare la deuxième travée de la première :

Saint Martin, saint Louis et saint Benoît Labre. — Toile. — H. 0m,82. — L. 1m,24. — Par M. CAPPARONI.

Saint Martin est debout et de face, au centre de la composition, coiffé d'une mitre ornée d'une pierre précieuse et revêtu de ses habits sacerdotaux : tunique blanche, pallium et chape jaune rehaussée de dessins d'or et doublée de grenat. Il tient une crosse dans la main droite et met la main gauche sur son cœur en levant les yeux vers le ciel. A gauche est agenouillé saint Louis, roi de France. Le monarque est de profil, en tunique blanche, manteau de pourpre fleurdelisé et pèlerine d'hermine ; il presse de la main droite une couronne d'épines contre sa poitrine et présente sa couronne royale de la main gauche. Devant lui se prosterne un ange tenant une épée et une draperie bleue. Derrière lui plane un second ange portant un sceptre. A droite est agenouillé de profil saint Benoît Labre, en robe grise, les yeux tournés vers le ciel, la main droite sur sa poitrine et un chapelet dans la main gauche. Derrière lui plane un ange tenant une chaîne. Au sommet de la composition apparaissent des têtes de chérubins au milieu de nuages.

Au-dessus de l'autel placé contre le mur du fond :

Saint Joseph. — Toile. — H. 1m,55. — L. 1m,20. — Par M. CAPPARONI.

Saint Joseph, en tunique violette et manteau jaune ocre, est assis sur des nuages, les yeux levés vers le ciel, une tige de lis dans la main droite, le bras gauche tendu, la main ouverte. L'Enfant Jésus, debout sur des nuages, pose la main droite sur l'épaule du saint et caresse sa barbe de la main gauche. Le divin enfant porte une petite draperie blanche.

Signé à droite : SILVo CAPPARONI.

Au-dessus de l'autel installé contre le massif qui sépare la deuxième travée de la partie correspondant au transept :

Saint Michel, saint Raphaël et l'Ange gardien. — Toile. — H. 0m,82. — L. 1m,24. — Par M. CAPPARONI.

Saint Michel, debout au milieu de la composition, tient une épée teinte de sang et montre le ciel, en baissant les yeux sur un dragon gisant à terre. Le Saint a les ailes déployées ; il porte une cuirasse couleur chair à bandelettes de cuir jaune, une jupe bleue et un manteau rouge passé sur l'épaule gauche et retenu par une ceinture bleue ; ses pieds sont chaussés de sandales. L'archange Gabriel, agenouillé à droite, tient une tige de lis dans sa main droite qui est appuyée contre sa poitrine et présente un phylactère sur lequel on lit : *Ave gratia plena.* Il a une tunique blanche et une espèce de chasuble jaune ocre. Derrière lui est représenté l'ange gardien, en tunique jaune et manteau bleu, la main gauche levée vers le ciel et la main droite posée sur la tête d'un enfant vêtu d'une petite tunique rouge et qui se blottit contre lui pour échapper à la morsure d'une vipère sortant de terre. Saint Raphaël, placé à droite, en tunique bleue et manteau jaune foncé noué sur le côté droit, tient un bâton et baisse les yeux sur un enfant qui met un genou en terre en le regardant. Cet enfant est vêtu d'une petite tunique rouge ; il porte une besace et serre un poisson dans ses mains.

Autels de droite :

Au-dessus de l'autel adossé au mur qui sépare la première travée de la deuxième :

Sainte Cécile, sainte Geneviève et sainte Thérèse. — Toile. — H. 0m,81. — L. 1m,24. — Par CAPPARONI.

Sainte Cécile est représentée au milieu de la composition, de face, les cheveux flottant sur les épaules et les yeux levés vers le ciel, en robe bleue à dessins d'or, vêtement de dessus jaune ocre fendu sur le côté et serré à la taille par une ceinture rouge. Elle tient un orgue portatif. Un ange placé à sa droite lui présente une palme. A sa gauche est agenouillé un second ange qui élève une couronne de roses au-dessus de sa tête. Sainte Geneviève est à gauche, de trois quarts, la main droite sur son cœur, une houlette dans la main gauche et le regard tourné vers le ciel.

La sainte patronne de Paris porte un corsage et une jupe marron clair, une chemise aux manches bouffantes, un manteau vert pâle et un voile blanc. A son cou est suspendu un médaillon. Elle est accompagnée de trois moutons. Sainte Thérèse est à droite, de profil, les yeux levés vers le ciel, en habit de son Ordre, un cœur percé d'une flèche dans une main et un crucifix dans l'autre. A ses pieds sont posés un livre et une palme. Ces trois Saintes sont debout sur des nuages.

Au-dessus de l'autel installé contre le mur du fond :

Saint François Xavier. — Toile. — H. $1^{m},55$. — L. $1^{m},20$. — Par M. Capparoni.

Le Saint est presque de face et au centre de la composition, en robe noire et pèlerine grise; il élève au-dessus de sa tête un crucifix qu'il montre aux infidèles groupés de chaque côté de lui ; à sa ceinture est pendu un chapelet. A sa gauche est assis un Chinois, de profil, la main droite posée à plat à terre, la main gauche appuyée sur son genou; il a une robe vert pâle rayée de noir, une riche ceinture jaune et un vêtement de dessus vert foncé. Près de lui se tient une femme, en robe rose pâle, ceinture et écharpe bleues; elle met la main droite sur son cœur et montre de la main gauche le ciel à une petite fille qui s'agenouille en joignant les mains. L'enfant porte une robe jaune à raies bleues. A droite du Saint est prosterné un second Chinois, en robe violette, ceinture verte et chapeau rouge, les bras écartés et la tête baissée. Il est accompagné d'un enfant vêtu de rouge et dont les mains sont jointes. Au deuxième plan, et du même côté, sont groupés trois Indiens et une Indienne. L'un des Indiens est assis, les jambes croisées et la tête appuyée sur les mains. Un autre regarde saint François en étendant la main droite en avant et en mettant la main gauche à la hanche; il a un turban blanc, une veste verte, une culotte blanche et une espèce de châle blanc jeté sur l'épaule gauche. Du troisième, on ne voit que la tête. L'Indienne est enveloppée dans un manteau bleu bordé de jaune et relevé sur sa tête. En arrière-plan, à gauche, un groupe de Chinois et de Chinoises. Au fond, des montagnes au pied desquelles croissent des arbres.

Signé à gauche : Silv° Capparoni, dip.

Au-dessus de l'autel établi contre le massif qui sépare la première travée de la partie correspondant au vestibule :

Saint Jean-Baptiste prêchant dans le désert. — Toile. — H. $0^{m},81$. — L. $1^{m},22$. — Par M. Capparoni.

Saint Jean-Baptiste est debout et de profil, à gauche de la composition, la main droite levée vers le ciel et une croix dans la main gauche. Il est couvert d'une courte draperie grise et d'un manteau rouge dont il relève le pan. A ses pieds est couché un agneau. Devant lui se tiennent des hommes et des femmes dans une attitude recueillie. Un homme et une femme sont assis de profil au premier plan. L'homme a le menton appuyé sur sa main droite et la main gauche posée sur son genou; il porte un turban rouge et vert pâle et un manteau rose. La femme a le bras droit allongé sur son genou; elle est vêtue d'une robe jaune, et sa tête est recouverte d'une draperie marron; sur ses genoux est posé un manteau bleu. A leur droite se trouvent une femme, en robe vert pâle, voile et fichu blancs, son enfant dans les bras, et un vieillard coiffé d'un turban, les mains croisées sur un bâton. Tout à fait à droite, une mère et sa fille. La première est enveloppée dans un manteau jaune ocre et voilée d'une draperie blanche; elle adresse la parole à sa fille qui met la main sur son cœur. Celle-ci porte une robe blanche, une ceinture bleue et un voile blanc. Au deuxième plan se tiennent un homme et une femme. En arrière-plan se dresse un rocher sur lequel on aperçoit quatre personnages, dont trois sont assis au pied d'un groupe d'arbres. Derrière le saint se trouve un tronc d'arbre garni de quelques branches. Au pied de cet arbre est couché à plat ventre, sur un manteau rouge, un jeune homme vêtu de blanc, le bras droit allongé, le bras gauche replié et le menton appuyé sur la main. Tout à fait à gauche est debout, les mains croisées sur un bâton, un vieillard en robe jaune ocre, manteau bleu et capuchon violet pâle. En arrière-plan apparaissent trois têtes d'hommes.

Les autels qui précèdent sont en bois peint en imitation de chêne; leur table est soutenue par des colonnettes.

Au fond, dans l'axe de la crypte est installé le maître-autel. Il est en pierre. La table repose sur quatre colonnettes à chapiteau feuillagé qui divisent le devant en trois panneaux d'inégale grandeur. Le panneau du milieu, le plus petit des trois, encadre un vase d'où sort un cep de vigne portant le monogramme du Christ; deux oiseaux perchés sur les anses se désaltèrent aux grappes de raisin. Les deux autres panneaux sont ornés de cannelures ayant l'aspect d'un S allongé.

Le tabernacle est en bois. Il représente une tourelle surmontée d'une corniche dont la gorge est remplie de feuilles d'acanthe formant corbeaux. A chacun des angles est sculptée une tête de chérubin.

Sur la porte :

Le Christ. — Peinture sur bois. — H. 0m,30. — L. 0m,20. — Par M. Capparoni.

Le Christ est de face, en robe blanche serrée à la taille par une ceinture d'or, et manteau rouge passé sur l'épaule gauche. Il bénit d'une main et présente une boule crucifère de l'autre.

Au-dessus de l'autel :

La Cène. — Toile cintrée. — H. 0m,70. — L. 1m,40. — Par M. Capparoni.

Le Christ, en tunique rouge et manteau bleu, est assis devant une table, de face et les yeux baissés; il pose un doigt de la main droite sur un verre et montre un pain de la main gauche. Il est entouré de ses apôtres, six de chaque côté. Saint Jean est placé à sa droite, en tunique bleue et manteau marron, les mains jointes sur la table et la tête appuyée sur l'épaule du Maître. Judas, qui vient ensuite, a une tunique violette et un manteau bleu; il regarde le Sauveur avec dédain en serrant un sac d'écus dans la main droite. Le troisième apôtre de droite se lève et se penche derrière Judas pour adresser la parole à saint Jean; il est vêtu de bleu et tient un couteau à la main. Le quatrième écarte le bras et regarde le Christ; il a une tunique jaune et un manteau bleu. Le cinquième, drapé de rouge, pose la main droite sur l'épaule du troisième apôtre. Le sixième se lève en appuyant les mains sur la table; il est vêtu de bleu. Le premier des apôtres placés à gauche se tourne vers le Messie en écartant les bras; il a une tunique lilas. Le deuxième, dont on ne voit que la tête, semble parler au Christ. Le troisième est debout; il s'incline en mettant les mains sur son cœur; sa tunique est bleue et son manteau rouge. Le quatrième, vêtu de bleu, se tourne vers les deux derniers en leur montrant le Maître. Le cinquième, vieillard à barbe blanche, cause avec le sixième. L'un a une tunique rouge pâle; l'autre, une tunique bleu clair et un manteau jaune ocre. La table est recouverte d'une nappe. Sur la nappe sont posés des plats de poissons et de volaille, des assiettes et des verres. Au fond, un motif d'architecture.

Tous les tableaux de la crypte, à l'exception des deux premiers, ont été exécutés en 1888.

II

CHAPELLE
DU
LYCÉE HENRI IV

Histoire. — *La chapelle du lycée Henri IV a été installée dans le Réfectoire de l'abbaye de Sainte-Geneviève qui avait été fondée par le roi Clovis. Ce Réfectoire occupait l'aile occidentale du monastère ; il a été construit au treizième siècle.*

DESCRIPTION.

INTÉRIEUR.

La chapelle mesure intérieurement 8m,60 de largeur sur 30m,62 de longueur. Elle se compose de six travées recouvertes de voûtes d'arête. Les nervures de la voûte descendent sur les chapiteaux de deux colonnettes fort basses, et les retombées des arcs doubleaux s'appuient sur un cul-de-lampe placé entre ces deux colonnettes et à hauteur de leur chapiteau. A l'intersection des nervures s'épanouit une clef de voûte accostée de deux têtes d'anges. Chaque travée est éclairée par une baie, encadrée de deux colonnettes. La première travée est occupée par l'orgue ; la cinquième, par une chaire à prêcher moderne, de style ogival. La sixième travée est élevée sur deux marches et limitée par une balustrade en bois. L'autel est adossé contre le mur du fond.

Au-dessus :

La Conception immaculée de la Vierge. — Toile. — H. 2m,74. — L. 1m,90. D'après Murillo. — Copie, dans les proportions de l'original, du tableau conservé au Musée du Louvre sous le n° 539 du catal. Both de Tauzia, édit. de 1877.

Signé à droite, dans l'angle inférieur de la toile : A. Carloni, 1854, d'après Murillo.

De chaque côté de l'autel est percée une porte rectangulaire à un seul vantail donnant accès à la sacristie. Chacune de ces portes est ornée de trois panneaux carrés renfermant une couronne composée d'épis de blé, de feuilles de vigne et de grappes de raisin. La couronne du panneau central contient une rosace ; les deux autres couronnes servent d'encadrement au monogramme de la Vierge. Les portes sont surmontées de deux consoles renversées formant fronton. Au sommet du fronton est placée une boule crucifère.

SACRISTIE.

Elle est de forme rectangulaire et comporte deux travées disposées perpendiculairement à l'axe de la chapelle. Chaque travée est recouverte d'une voûte d'arête.

Mur de droite, en entrant :

La Cène. — Toile. — H. 0m,76. — L. 0m,51. — École italienne. — Seizième siècle.

Jésus-Christ, en tunique rouge et manteau bleu, est assis de face, la tête entourée d'une auréole, la main droite sur son cœur, la main gauche posée sur la table. Saint Jean, drapé de rouge, est assis à sa droite, la tête appuyée sur son épaule, les mains croisées sur la table. Un second apôtre est debout à la gauche du Maître, en tunique lilas et manteau rouge. Judas est assis en face du Sauveur, à gauche de la composition, et cherche à dissimuler un sac d'écus qu'il tient dans la main droite ; il est vêtu d'une tunique bleue et d'un manteau blanc. A sa droite sont placés deux autres disciples qui causent ensemble. L'un est drapé de rouge. L'autre a une tunique bleu pâle ; sur ses genoux est posé un manteau jaune ocre. On n'aperçoit que la tête des autres disciples. En arrière-plan et à gauche surviennent des valets et des servantes. Un valet apporte un plat. Une servante le suit, une amphore sur la tête. Au fond se dressent des colonnes ioniques au delà desquelles s'élèvent plusieurs monuments dont deux sont coiffés d'un dôme.

Deuxième travée :

La Vierge, l'Enfant Jésus et saint Jean-Baptiste. — Toile. — H. 1m,25. — L. 0m,76. — École française. — Dix-septième siècle.

La Vierge enlace de ses bras l'Enfant Jésus qui est debout sur une table et regarde saint Jean-Baptiste, qui est représenté à mi-corps et de profil à gauche de la composition. La Vierge a une robe rouge, un manteau bleu foncé jeté sur ses épaules et un voile bleu pâle. Le divin enfant a le bras gauche pendant, la main ouverte, et entoure le cou de sa mère de son bras droit; ses reins sont protégés par une draperie blanche. Saint Jean-Baptiste a les yeux fixés sur la Vierge et porte dans le bras gauche une croix dont il tient la banderole; sa poitrine est recouverte d'une peau de mouton.

Mur de gauche.

Première travée :

Sainte Geneviève. — Statue. — Pierre. H. 1^m,50. — École française. — Treizième siècle.

La Sainte est vêtue d'une robe serrée à la taille par une ceinture et d'une espèce de chape retenue sous le menton par une agrafe ornée d'une croix grecque. Sa tête est voilée. Sa main droite tient un livre à fermoir, et sa gauche un cierge. Un ange, placé sur son épaule droite, semble lui parler à l'oreille, tandis qu'un démon penché sur son épaule gauche cherche à éteindre le cierge.

Cette statue est adossée à une colonne terminée en forme de dais ; elle provient du trumeau de la porte principale de l'ancienne église abbatiale démolie en 1807.

Deuxième travée :

La Cène. — Toile. — H. 1^m,10. — L. 1^m,51. — École italienne. — Dix-septième siècle.

Le Christ, en tunique violette et manteau bleu, est debout et de face devant une table. Il présente de chaque main une hostie à deux de ses disciples debout et vus de profil. A droite du Christ est assis un troisième disciple, vieillard au crâne à demi chauve, en tunique violette. A sa gauche est placé saint Jean dont la tête est appuyée sur la table. En face du Messie, et vus de dos, sont représentés deux autres apôtres. L'un est un vieillard, en tunique vert clair, qui est accoudé sur la table, les mains jointes et le regard attaché sur le Maître. L'autre, en tunique jaune et manteau blanc posé sur ses genoux, se retourne et donne un morceau de pain à un malheureux infirme assis à terre, à droite de la composition, le front entouré d'un bandeau, le torse couvert d'une draperie blanche en lambeaux. Un peu en arrière et à gauche sont assis deux disciples. Le premier lève le bras dans l'attitude de l'adoration ; il a une tunique verte et un manteau jaune. On ne voit que la tête du second. A droite et sur le même plan se trouvent trois disciples dont l'un est assis et les deux autres debout.

Mur, en face de la fenêtre.

Saint Roch soignant les pestiférés. — Toile. — H. 0^m,91. — L. 1^m,80. — Ecole italienne. — Dix-septième siècle.

Au centre est assis sur un matelas un homme, à la poitrine nue, qui soulève sa jambe de la main gauche et se soutient de la main droite posée à plat sur les matelas. Saint Roch se penche sur lui et touche sa poitrine. Le saint porte une tunique, une pèlerine et une culotte bleu foncé. Sa tunique est doublée de jaune. Sur sa poitrine est fixée une coquille. Il est chaussé de bottes à revers. Sa tête est entourée d'une auréole. Deux hommes, dont l'un est coiffé d'un turban, aident le malade à se soulever. Aux pieds de ce dernier est un vieillard ayant un genou en terre ; il est vêtu d'une tunique jaune ocre et d'un manteau bleu, et soutient un second malade, à la poitrine nue, couché à terre sur le dos. Derrière lui vient un cul-de-jatte, coiffé d'un turban bleu et vêtu d'une draperie blanche. En arrière-plan, et du même côté, une femme, aux cheveux blancs, donne ses soins à une jeune femme couchée sur un lit. Tout à fait à droite survient une servante, qui apporte un plateau sur lequel sont déposées des tasses.

A gauche de la composition, une femme déroule une bandelette dont elle s'apprête à envelopper la jambe d'un homme qui est assis. Près d'elle est une corbeille d'osier pleine de linge. A ses pieds est étendu un cadavre vu en raccourci. On aperçoit, en arrière-plan, deux hommes qui emportent un cadavre.

III

CHAPELLE

DU

LYCÉE SAINT-LOUIS

HISTOIRE. — *Cette chapelle a été construite sous la Restauration, vers* 1820.

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR.

En avant de l'édifice s'élève un porche établi dans l'axe de la cour principale et desservant les galeries qui pourtournent ladite cour. Ce porche est rectangulaire et surmonté d'un plafond plat. Aux quatre angles se dressent quatre colonnes doriques supportant une espèce de tribune pleine. La baie donnant accès dans le monument est encadrée d'un chambranle mouluré et précédée de trois marches. La porte est en chêne, à deux vantaux, et chaque vantail comporte quatre panneaux carrés. Les trois panneaux supérieurs sont ajourés et clos par un grillage.

INTÉRIEUR.

La chapelle est bâtie sur plan rectangulaire et terminée par une partie en hémicycle contenant l'autel. Elle est éclairée par deux grandes baies pratiquées dans l'axe des murs latéraux, et recouverte d'une voûte en berceau qui vient s'appuyer sur une corniche à denticules faisant une assez forte saillie.

Intérieurement, la porte d'entrée est pourvue d'une corniche. Au-dessus est encastré un médaillon représentant :

Saint Louis. — Médaillon ovale. — H. 0m,86. — L. 0m,79.

Le Roi est représenté de profil, la tête tournée à droite et ceinte d'une couronne. Sa tunique est ornée d'une croix, et ses épaules sont recouvertes d'un manteau agrafé sur la poitrine.

Dans un petit cartouche, réservé au bas du médaillon, est gravée l'inscription suivante :

SANCTI LUDOVICI REGIS HANC EFFIGIEM SCULPSIT ET DONO DEDIT COLLEGIO EJUSDEM NOMINIS PAULUS JOSEPHUS AMEDEUS GUILELMUS PEYRE DE LA GRAVE BARO ET COMES DE PEYRE TRÉVILLE CHATEAUNEUF ASTORG ET MORET QUOD ELEEMOSYNARII PROVISOR CENSOR ET PROFESSORES FILI SUI INGENIUM DOTIBUS ANIMI ET SCIENTIÆ EXORNAVERUNT.

DIE XVIII.....

ANNO M DC XXX LIII (*sic*).

L'indication du mois est cachée par l'agrafe qui fixe le médaillon dans le mur.

A gauche de la porte :

Éducation de saint Louis. — Toile. — H. 3 mètres. — L. 2m,50. — Par M. NANTEUIL (PAUL).

La reine Blanche est assise à gauche de la composition, la main droite appuyée sur le bras de son siège, la main gauche sur son cœur, le regard attaché sur son fils qui est assis près d'elle. La Reine a une robe blanche, un manteau violet pâle doublé de fourrure et enrichi d'une bordure d'or. Ses cheveux sont tressés et retombent à droite et à gauche sur sa poitrine. Sa tête est recouverte d'un voile blanc retenu par une couronne. A son cou est passée une chaîne d'or à laquelle est suspendue une croix de même métal. Son fauteuil est élevé de trois marches et placé sous un baldaquin. Le coussin est vert foncé et posé sur une draperie jaune ornée d'effilés et de dessins rouges et bleus. Le dossier est terminé en plein cintre, tendu d'étoffe bleue brochée d'or et flanqué de deux colonnettes carrées avec cannelures, bagues et amortissements en forme de boule. Le baldaquin est d'étoffe rouge et surmonté d'un dais d'étoffe bleue; il porte les deux écussons accolés de France et de Castille. L'enfant royal est assis de profil sur un escabeau de bois de forme ogivale, un livre ouvert sur les genoux, les pieds sur un tabouret recouvert d'un coussin vert pâle, et les yeux fixés sur un moine, également assis devant lui, à droite de la composition, un manuscrit dans une main, l'index de l'autre main levé en l'air. Saint Louis porte une robe blanche et un manteau bleu fleur-

delisé ; ses cheveux retombent en boucles sur son cou, et sa tête est ceinte d'un ruban enrichi de pierres précieuses enchâssées dans de petites rosaces. Son manteau est muni d'un capuchon et doublé de fourrure. Le moine est vêtu d'une robe blanche et d'un manteau noir à capuchon. A ses pieds sont déposés plusieurs manuscrits. Derrière lui se trouve un évêque, à la longue barbe blanche, debout, sa crosse dans la main gauche. Il a une robe violette et une chape rouge à dessins d'or; ses mains sont gantées de violet; sa tête est coiffée d'une mitre, et autour de son cou est passé le pallium. A sa droite sont deux moines. L'un d'eux porte un livre; l'autre a son capuchon relevé sur sa tête. Le prélat et les deux moines ont le regard tourné vers le jeune prince. Un peu en arrière, et au centre de la composition, est assis Louis VIII, le corps penché en avant, les yeux fixés sur son fils, le coude droit appuyé sur un genou et la main gauche posée à plat sur l'autre genou. Il a une tunique verte et un manteau marron clair; sa tête est coiffée d'une calotte marron foncé. A son cou pend une médaille fixée à un collier d'or. Le dossier de son siège est très élevé et terminé par des fleurons; il est tendu d'étoffe rouge et couronné d'un dais d'étoffe bleue. A gauche de la Reine, au premier plan, est placée une petite table sur laquelle est déposée une châsse d'or. Le mur du fond est dissimulé en partie sous une tenture vert foncé parsemée de couronnes et de fleurs de lis. A gauche se trouve une tapisserie à personnages; à droite s'ouvre une fenêtre close par un vitrail de couleur. Au plafond est accroché un lustre de cuivre à deux branches. Le sol est dallé de marbres de formes diverses et de couleurs différentes.

Signé à gauche : PAUL NANTEUIL. — 1880.

Cette toile a figuré au Salon de 1880 (n° 7276).

A droite de la porte :

Saint Louis approuvant les plans de l'hospice des Quinze-Vingts. — Toile. — H. 3 mètres. — L. 2m,50. — Par M. BIENNOURRY (VICTOR-FRANÇOIS-ÉLOI).

Saint Louis, en tunique bleue, manteau bleu fleurdelisé et doublé d'hermine et tête nue, est debout au milieu de la composition, le bras droit pendant, la main gauche tendue vers un groupe d'aveugles, le regard sur Eudes de Montreuil. Sa main droite est gantée; il tient son autre gant de la main gauche. A sa droite est un enfant présentant le plan de l'édifice, dont la partie inférieure repose sur un escabeau; il porte une tunique d'étoffe foncée et une espèce de jaquette marron clair. A côté de lui se tient Eudes de Montreuil, de profil, la tête baissée et coiffée d'un bonnet blanc, une toise dans la main droite, le pied gauche sur la marche du trône. Il a une tunique vert foncé, un manteau gris, serré à la taille par une ceinture de cuir, et un capuchon violet. A sa ceinture est passé un compas. Derrière le monarque et à sa gauche se trouve un personnage en robe rouge foncé et capuchon noir relevé sur la tête; il a une plume dans la main droite, un parchemin dans la main gauche, et se dispose à écrire. A droite de la composition sont groupés les aveugles, dont deux sont à genoux et deux debout. Le premier est presque de dos; sa main gauche est appuyée sur un bâton, et sa main droite tient une corde à laquelle est attaché un chien caniche portant une sébile dans la gueule. Cet aveugle a la barbe et les cheveux grisonnants; il est couvert d'une tunique grise et d'un manteau marron, fendu sur les côtés et serré à la taille par une ceinture à laquelle est attachée une besace. Le bas de ses jambes est nu, et ses souliers sont troués. Son chapeau pend dans son dos. Le deuxième aveugle est représenté de profil, en tunique violet foncé et manteau lilas, la tête protégée par une calotte de paille terminée en pointe, un bâton dans la main droite et la gauche posée sur l'épaule du précédent. On ne voit que le haut du corps des deux autres. L'un d'eux, vieillard à barbe blanche, étend les mains en avant et semble implorer la protection du Roi; il a une pèlerine violette et un capuchon de même couleur. Son capuchon est relevé sur la tête. Un moine guide ses pas. On remarque en arrière-plan, et de chaque côté du trône, deux massiers vêtus de bleu avec un capuchon rouge. Le trône est recouvert d'étoffe bleue parsemée de fleurs de lis. Au fond se développent des arcades de style ogival en partie dissimulées sous des draperies bleues. A droite d'Eudes de Montreuil est placée une table, sur laquelle est une aumônière. Au pied de cette table sont empilés des pains qui sont déposés sur une serviette.

Signé sur la marche du trône : V. BIENNOURRY. — L'an mil huit cens septante neuf.

Salon de 1880 (n° 7239).

Mur de droite :

Saint Louis rendant la justice sous le chêne de Vincennes. — Toile. — H. 3 mètres. — L. 4m,50. — Par CHASSEVENT-BACQUES (GUSTAVE-ADOLPHE).

Le monarque est assis sous un chêne, sur un fauteuil placé sur un petit tertre de terre, la main droite sur le bras de son siège, la main gauche posée sur un livre placé sur ses genoux, le regard fixé sur un jeune seigneur debout, la tête baissée, le bras droit pendant, le bras gauche replié sur sa poitrine, les poings fermés, dans l'attitude de la soumission et de la colère. Louis IX est vêtu d'une tunique rouge pâle, presque entièrement recouverte par un vêtement de dessus bleu, et d'un manteau de même couleur agrafé sur l'épaule droite. Sa tête est couronnée, et ses pieds sont chaussés de souliers d'étoffe grenat brochée d'or. Son manteau est fleurdelisé et doublé d'hermine. Sur le tertre est jeté un tapis bleu, rehaussé de deux larges bordures de couleurs différentes. Le jeune seigneur a la tête nue; il porte une tunique jaune, un vêtement de dessus sans manches, à capuchon, d'étoffe gris pâle ornée d'une bordure de rinceaux jaunes, des hauts-de-chausses grenat et des chaussures grises. Son capuchon est doublé de grenat. Autour de ses reins est attachée une ceinture à laquelle est suspendue une aumônière. Près de lui est couché un chien. Aux pieds du Roi est agenouillée une femme en robe vert feuille morte, manteau brun et voile noir, qui lui désigne le coupable d'une main et de l'autre lui montre sa fille, qui se jette en pleurant dans les bras de son père. La jeune fille cache sa tête contre la poitrine de ce dernier. Elle a une robe lilas clair et une ceinture rouge nouée sur le côté gauche. Ses cheveux sont blonds et nattés. Une des nattes est rejetée dans son dos. Le père, dont la barbe et les cheveux sont grisonnants, enlace la taille de sa fille du bras gauche en la soutenant de la main droite. De profil et les yeux tournés vers le Roi, il a une espèce de sayon vert, une pèlerine à capuchon noir doublé de rouge pâle, une ceinture brune, un pantalon gris foncé et des bottes. Son front est ceint d'un bandeau. A droite du Roi est assis un conseiller, qui regarde le coupable en appuyant les mains sur une tablette sur laquelle est étendu un parchemin et à laquelle est fixé un encrier. Il a une tunique vert pâle, un manteau à capuchon noir doublé de violet et des chaussures grises. Sa tête est coiffée d'une toque de pourpre. Ses cheveux sont grisonnants et retombent en boucles de chaque côté de sa figure. Contre le chêne, derrière lui, se trouvent un moine et un personnage de la suite du Roi. Le premier joint les mains en signe de douleur et de commisération. Il a une robe de couleur foncée à capuchon rabattu et doublé de blanc. Le second, qui est adossé à l'arbre, relève les pans de son manteau d'une main et appuie son menton sur l'autre. Il a une tunique grise, un manteau rouge doublé de vert et un capuchon à longue pointe relevé sur sa tête. Les manches de son manteau sont fendues. Tous deux se tournent vers le jeune seigneur. De l'autre côté de l'arbre se tient la Reine, accompagnée de son fils et d'une dame de sa suite. La Reine est de face; elle porte un livre et relève les plis de son manteau en regardant le jeune prince. Sa robe est rose pâle, son manteau gris, bordé d'or et doublé de bleu clair. Sa tête est couverte d'un voile retenu par une couronne d'or. L'enfant royal a les yeux attachés sur le coupable, le bras droit replié sur la poitrine et le bras gauche pendant. Il est vêtu d'une tunique lilas clair et d'un manteau rouge. Son front est ceint d'un petit bandeau enrichi de pierres précieuses. La suivante est presque de face et un peu en arrière de la souveraine, en robe blanche et manteau bleu doublé de violet pâle. Elle est coiffée d'une toque blanche à côtes. On aperçoit à gauche de la toile, en arrière-plan, deux serviteurs, dont l'un est assis, tandis que l'autre maintient un cheval qui se cabre. A droite, au premier plan, se trouve un vieillard aux cheveux et à la barbe en désordre qui s'appuie sur un bâton. Dans son dos pend une besace. A ses pieds est déposé un petit fagot de bois mort. En arrière-plan, et du même côté, surviennent un homme et une femme. Celle-ci est voilée, et celui-là a la tête recouverte d'un capuchon. Derrière eux, dans le lointain, se dresse le donjon de Vincennes.

Signé à gauche : 1881. A. Chassevent-Bacques.

Salon de 1881 (n° 442).

Mur de gauche :

Mort de Saint Louis. — Toile. — H. 3 mètres. — L. 4m,50. — Par Porion (Charles).

Saint Louis est étendu sur un lit, de profil, les mains jointes, un bandeau enrichi de pierres précieuses autour du front. Sa tête est nimbée. Il est vêtu d'une tunique grise ornée d'une croix rouge placée à hauteur de la poitrine. L'oreiller sur lequel il repose est bleu, avec fleurs de lis d'or, et la draperie qui protège ses genoux est de même étoffe. Au-dessus de lui planent deux anges portant une couronne d'immortelles. Au chevet du lit se tiennent Philippe le Hardi et deux seigneurs de la cour. Le jeune prince a le poing gauche appuyé à la hanche et les yeux fixés sur les deux anges. Il porte un casque surmonté d'une couronne d'or, une cuirasse, une écharpe rouge pâle et un manteau d'hermine.

Les deux personnages qui l'accompagnent sont à sa droite. Tous deux ont la tête baissée et les mains jointes. En avant sont agenouillés quatre autres personnages en prière. Le premier a une tunique rouge et un manteau violet foncé; le deuxième, un manteau blanc; le troisième, un manteau rouge, et le dernier, une tunique violet pâle. Un prélat, à barbe blanche, debout au pied du lit, montre le ciel en attachant sur le saint roi un regard où se peignent à la fois la douleur et l'espérance. Il a une robe blanche et un manteau gris. Sa tête est coiffée d'une mitre. A ses côtés sont trois moines agenouillés et priant. Derrière lui est un enfant de chœur, vêtu de blanc, debout, la tête baissée et les mains jointes. Près de cet enfant se tient un indigène, en tunique gris violacé, dont la tête est couverte d'un fez. L'un des anges qui planent au-dessus du lit royal porte une écharpe grenat, et l'autre une écharpe verte. Ils sont escortés de deux groupes de petits anges portés sur des nuages. Le sol est dallé de marbre. Le mur du fond est revêtu, dans sa partie inférieure, d'un haut soubassement en pierre rehaussé d'ornements verts et bleus et orné d'un large bandeau chargé d'arabesques.

Non signé.

Ce tableau, commandé le 10 octobre 1877, a été livré le 9 juillet 1880.

Contre le mur de droite, à gauche de la fenêtre, est fixée une plaque de marbre noir, de forme rectangulaire, portant, gravés en lettres d'or, les noms des anciens élèves du lycée Saint-Louis morts pendant la campagne de 1870. Cette plaque est divisée en deux colonnes par un filet d'or. L'inscription est ainsi conçue :

AUX CAMARADES
MORTS POUR LA PATRIE.
1870-1871.

Première colonne :

ARMELIN, Jean-Baptiste, lieutenant au 43e de ligne (Saint-Privat).
ALVAREZ, Émile, sous-lieutenant de chasseurs à cheval (Montretout).
AMBROISE, capitaine au 1er bataillon de chasseurs à pied (Frœschwiller).
ANTOINE, sous-lieutenant, sorti de Saint-Cyr en juillet 1870 (Sedan).
ARMAND, capitaine au 13e bataillon de chasseurs à pied (Frœschwiller).
AYNÈS, lieutenant-colonel du 91e de ligne (Saint-Quentin).
BARREYRAC DE SAINT-MAURICE, capitaine au 12e bataillon de chasseurs à pied (Gravelotte).
BASSOT, capitaine au 2e régiment d'artillerie (Sedan).
BAYARD DE LA VINGTRIE, volontaire (Suresnes).
BEAU, Joseph-Honoré, lieutenant au 3e du génie (Buzenval).
BELLANGER, Léon, volontaire au 8e bataillon de chasseurs à pied (L'Hay).
BLANCHARD, Auguste-Antoine, capitaine au 53e de ligne (Sedan).
BOCHET, Alfred, chef de bataillon au 59e de ligne (Saint-Privat).
BORNÈQUE, capitaine au 8e d'artillerie (Sedan).
BOUCHARD, Alexandre, sous-lieutenant, sorti de Saint-Cyr en juillet 1870 (Paris).
BREHAUT, sous-lieutenant au 3e hussards (Sedan).
CAVE, Charles, professeur au lycée de Dijon, volontaire (Dijon).
CHRESTIEN DE POLY, lieutenant au 2e régiment provisoire (Paris).
CLEIFTIE, sous-lieutenant au 20e bataillon de chasseurs à pied (Amanvillers).
COUDERC DE FONLONGNE, lieutenant-colonel au 31e de marche (Coulmiers).
D'AUDEBARD DE FERUSSAC, général de brigade.
DEMANDION, capitaine au 4e régiment provisoire (Paris).
DENDELEUX, Auguste, capitaine au 100e de ligne (Paris).
DEVILLE-CHABROL, chef de bataillon au 57e de ligne (Rezonville).
DURAND-DEZONNEAUX, sous-lieutenant au 12e de ligne (Saint-Privat).
BERAUD, Paul, sous-lieutenant au 29e de ligne (Borny).
GAUTEREAU, soldat au 110e de ligne (L'Hay).
GEORGET-LACHESNAIS, capitaine adjudant-major au 23e de ligne (Saint-Privat).
AUDIER, capitaine en premier au 3e du génie (Saint-Privat).
SPECHT, Léon, capitaine au 65e de ligne (Borny).
JOLLY DES HAYES, Léon, volontaire (Buzenval).

Deuxième colonne :

COTHENET, Émile, lieutenant au 18e d'artillerie (Gravelotte).
FLEURY, Louis, sous-lieutenant au 15e de ligne (Metz).
FOREST-DEFAYE, capitaine adjudant-major au 122e de ligne (Champigny).
GARIOD, chef de bataillon au 38e de marche (Loigny).
GIRARD, général de brigade (Sedan).
GUINDORFF, sous-lieutenant au 15e de ligne (Metz).
HARDY, Jules, maire de Tonnerre.
JAN, Jules, capitaine au 18e bataillon de marche de chasseurs à pied (Pont-Noyelle).

Lot, Camille, capitaine adjudant-major au 8e cuirassiers (Wœrth).

Manoury, caporal au 28e régiment de marche (Pierrefitte).

Mariotte, Alfred, engagé volontaire au 33e régiment de marche (Bacon).

Mertian, Maurice, 19 ans, engagé volontaire au 5e hussards (Rezonville).

Murville, chef de bataillon au 27e régiment de marche (Orléans).

Mynard, lieutenant au 8e d'artillerie (Sedan).

Nicolaéwitch, Serbe, volontaire (armée de la Loire).

Perrey, Jacques, lieutenant au 78e de ligne (Gravelotte).

Quellain, chef d'escadron au 9e d'artillerie (Sedan).

De Ravel, chef de bataillon au 47e de ligne (Reichshoffen).

Regad, lieutenant-colonel du génie, décédé à Diez (Nassau).

Renault, général de division (Champigny).

Roslin, Octave, chef de bataillon au 43e de ligne (Cachy).

Roullier, ancien sous-officier, volontaire (Paris).

Soye, chef de bataillon au 2e zouaves (Reichshoffen).

Suilliot, chef de bataillon au 136e de ligne (Paris).

Suzzoni, colonel du 2e régiment de tirailleurs algériens (Frœschwiller).

De Puyferrat, lieutenant au 2e régiment provisoire (Paris).

D'Hugues, André-Frédéric, sous-lieutenant au 84e de ligne (Rezonville).

Durand de Lançon, capitaine au 2e bataillon de mobiles du Cher (Villersexel).

De Pellieux, Alfred-John, sous-lieutenant au 71e de ligne (Villejuif).

De Mieulle, Léon, lieutenant (armée de la Loire).

L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES DU LYCÉE SAINT-LOUIS.

En tête des deux colonnes est gravée une palme en or.

A gauche de l'hémicycle :

Saint Jean. — Toile. — H. 2m,65. — L. 1m,60. — École française. — Dix-septième siècle.

Le Saint est assis sur un aigle aux ailes éployées et s'apprête à écrire, une plume dans une main et une tablette dans l'autre. Ses yeux sont levés vers le ciel. Ses cheveux sont blonds et bouclés. Il est vêtu d'une tunique bleu pâle, nouée sur l'épaule gauche, et d'un manteau rouge pâle ramené sur ses genoux et flottant. A ses pieds, un cours d'eau.

A droite :

Saint Michel terrassant le dragon. — Toile. — H. 2m,68. — L. 1m,60. — D'après Raphael. — Copie, dans les proportions de l'original, du tableau conservé au Musée du Louvre; n° 370 du catal. Both de Tauzia, édit. de 1877.

L'autel est en pierre, peinte en imitation de marbre gris. Au-dessus se dressent deux colonnes doriques auxquelles correspondent deux pilastres de même ordre, soutenant un entablement et un fronton triangulaire. Au sommet du fronton sont placées deux consoles renversées formant piédouche et portant une boule crucifère.

Entre les colonnes :

Apothéose de saint Louis. — Toile. — H. 2 mètres. — L. 1m,66. — Par Bodem (André-Joseph).

Le saint roi s'élève dans les airs, les bras écartés, les mains ouvertes et les yeux levés vers le ciel, dans une attitude extatique. Il a une tunique rouge, une ceinture bleue et un manteau bleu fleurdelisé, doublé d'hermine et orné d'effilés d'or. Le monarque est accompagné de trois anges. L'un, en tunique verte et écharpe jaune ocre, présente une branche de lis; les deux autres portent un casque.

Salon de 1827 (n° 100).

IV

CHAPELLE

DU

LYCÉE LOUIS-LE-GRAND

Histoire. — *La première chapelle dont cet établissement fut doté avait été bâtie en 1582; les fondations en avaient été jetées, le 20 avril de cette même année, en présence du roi Henri III. L'édifice n'existait déjà plus au dix-huitième siècle. La chapelle actuelle a dû être installée, pour la restauration, dans une des ailes du bâtiment. Elle n'offre aucun caractère architectural.*

DESCRIPTION.

La chapelle est de forme rectangulaire et éclairée par sept fenêtres. Elle est recouverte d'un plafond plat à poutres apparentes et pourvue d'un étage de tribunes soutenues par des colonnes en pierre.

Contre le mur de droite, en face de la porte, est adossé un monument funéraire de marbre rouge encadrant une plaque de marbre noir, sur laquelle sont gravés, en lettres d'or, les noms des anciens élèves du lycée Louis-le-Grand tués à l'ennemi pendant la dernière guerre franco-allemande. Ce monument est placé au-dessus d'un petit soubassement mouluré; il est limité par deux pilastres surmontés d'un amortissement fleuronné. La moulure supérieure s'élève en fronton triangulaire et supporte un piédouche sur lequel se dresse un Christ en ivoire. Au centre du piédouche est sculptée une petite rosace. La plaque de marbre affecte la même forme que le monument; la partie triangulaire qui la termine est occupée par une couronne d'immortelles et une palme d'or.

Cette plaque porte l'inscription suivante :

AUX. ÉLÈVES. DU. LYCÉE. LOUIS-LE-GRAND.
MORTS. POUR. LA. PATRIE.
1870-1871.
Pieux. souvenir. de. leurs. camarades.
Juillet. 1875.

Baude, baron Elphège, ingénieur des ponts et chaussées (place Vendôme).

Béguin, Jules, lieutenant d'artillerie au 15e régiment monté (Spickeren).

Bélamy, Jean-Frédéric, lieutenant au 1er tirailleurs (Wœrth).

Bélime, Victor-François, sous-lieutenant au 66e de ligne (Rezonville).

Benoit, Jules-Joseph, lieutenant au 90e de ligne (Sedan).

Berbegier, Théodore, chef de bataillon au 70e de ligne (Gravelotte).

Bermond de Vaulx (Amédée de), capitaine au 20e bataillon de chasseurs (Rezonville).

Besson, Pierre-Marc, général de brigade (Paris).

Carbonnel, François-Eugène, capitaine d'artillerie au 5e régiment monté (Rezonville).

R. P. Caubert, Jean, de la Compagnie de Jésus (Paris).

Charmois (Marcel de la), sergent-fourrier au 2e bataillon de mobiles de la Côte-d'Or (Champigny).

Chevalier, Philippe-Jean-Joseph, lieutenant d'artillerie au 17e régiment monté (Champigny).

Christiani de Ravaran, Louis-Aurèle, capitaine au 65e de ligne (Paris).

Comte, Jules-Gédéon, sous-lieutenant aux chasseurs à pied de la garde (Saint-Privat).

Deschamps, Charles-Abraham, capitaine au 3e tirailleurs (Wœrth).

Dolley, René-Louis, sergent-fourrier au 48e régiment de marche (Beaugency).

Fournier, Toussaint, capitaine au 19e bataillon de chasseurs (Sedan).

Gravillon (Edgard de), capitaine d'état-major (Coulmiers).

Guillaume, Albert-Jean-Baptiste, lieutenant d'artillerie au 2e régiment monté (Sedan).

Saisset (Louis-Marie-Edgard de), lieutenant de vaisseau (Paris).

Jacquot, Gaston-Ernest, lieutenant de vaisseau (Paris).

Jacquot, Charles-Auguste, chef de bataillon au 4e zouaves (Paris).

Joinville (Émile de), lieutenant-colonel au 99e de ligne (Wissembourg).

Lesur, Louis-François, capitaine d'artillerie au 7e régiment monté (Paris).

Manèque, Claude-Jules, général de brigade (Metz).

Morel, François-Paul-Ernest, lieutenant d'artillerie au 17e régiment à cheval (Gravelotte).

Mynard, Armand-Édouard, capitaine d'artillerie au 8e régiment monté (Sedan).

Picard, Émile-Louis, caporal-fourrier au 52e bataillon des mobilisés (Buzenval).

Pinon (vicomte Jacques), sous-officier des mobiles de Seine-et-Marne (Buzenval).

Verschneider, Marie-Charles-Léon, enseigne de vaisseau (Champigny).

La croix qui surmonte le monument est également en marbre rouge. Sur cette croix est étendu :

Le Christ. — Statue. — Ivoire. — H. 1m,08. — École française. — Dix-septième siècle.

Ce Christ a, paraît-il, appartenu à madame de Maintenon.

L'autel est élevé de quatre marches et limité par une balustrade en bois. Il est peint en imitation de marbre blanc et présente, pour tout ornement, un agneau pascal couché sur le livre des sept sceaux.

Au-dessus de l'autel se dressent deux colonnes cannelées d'ordre dorique supportant un entablement couronné par un fronton triangulaire. Les moulures et ornements sont en or; le reste est peint en blanc.

Entre les colonnes, dans un cadre composé d'une plate-bande couverte d'une grecque et d'une moulure ornée d'oves :

L'Assomption. — Toile. — H. 2m,30. — L. 1m,65. — Par **Guillemot (Alexandre-Charles)**.

La Vierge s'élève dans les airs, les bras étendus, les mains ouvertes et les yeux levés vers le ciel. Elle est vêtue d'une robe blanche serrée à la taille par une ceinture de même couleur rayée de jaune et d'un manteau gris qui est passé sur l'épaule gauche et ramené autour de ses reins. Sa tête est couverte d'un long voile d'étoffe légère. Au-dessus brille une couronne d'étoiles. Deux anges la soutiennent; un troisième soulève les pans de son manteau, et un quatrième l'extrémité de son voile. Ces quatre anges sont nus. A droite et à gauche de la Vierge planent des têtes de chérubins.

Salon de 1827 (no 531).

Paris, le 31 *mars* 1890.

L. MICHAUX,

MEMBRE DE LA COMMISSION.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE

Nota. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *gr.*, graveur; p., peintre, *sc.*, sculpteur.

ÉGLISE

DE

SAINT-LOUIS EN L'ILE

ÉGLISE

DE

SAINT-LOUIS EN L'ILE

HISTOIRE. — *L'île Saint-Louis, dans laquelle s'élève l'église que nous avons à décrire, est restée longtemps inhabitée. Elle appartint successivement au Chapitre de Notre-Dame et aux Comtes de Paris, qui s'en étaient arbitrairement emparés et qui la détenaient en 867, quand Énée, évêque de Paris, la fit restituer à son premier possesseur. Dans le quinzième siècle, elle était divisée en deux parties par un fossé, creusé à l'endroit où se trouve aujourd'hui la rue Poulletier. L'une de ces parties s'appelait l'île Notre-Dame; l'autre était connue sous le nom de l'île aux Vaches, à cause des pâturages qu'elle contenait. Louis XIII conçut le projet de créer un nouveau quartier dans ces deux îles. Il chargea Christophe Marie et Eudes Poulletier d'exécuter les travaux nécessaires à cet effet. Ces deux entrepreneurs s'engagèrent à combler le canal, à ouvrir des rues et à construire un pont, destiné à relier l'île à la ville. Le contrat passé à cette occasion porte la date du 19 avril 1614; il a été ratifié, par Lettres patentes, le 6 mai suivant. Marie jeta le pont qui porte encore son nom, et le 11 octobre, le Roi, assisté de sa mère, la reine Marie de Médicis, en posa la première pierre, en présence de Robert Myron, prévôt des marchands, et des échevins Jacques Huot, Guy Pasquier, Jacques le Bret et François Frezon. Dès lors, les maisons se multiplièrent, et, en 1616, un maître couvreur, nommé Nicolas Lejeune, éleva, près de sa demeure, un oratoire qui devint le berceau de la paroisse Saint-Louis en l'Ile. Ce modeste édifice était orienté du nord au midi, contrairement à l'usage religieusement respecté jusqu'alors. Le nombre des habitants s'étant par la suite considérablement accru, la chapelle dut être agrandie en 1622, puis érigée en paroisse le 14 juillet de cette même année, sous le titre de Notre-Dame de l'Ile, dénomination qu'elle perdit vingt ans après pour prendre celle de Saint-Louis en l'Ile, qu'elle a toujours conservée depuis. Mais l'édifice devint bientôt insuffisant, et il fallut songer de nouveau à lui donner de plus vastes proportions. Un habitant de la paroisse, Jean-Baptiste Lambert, décédé le 22 décembre 1645, légua dans ce but la somme de trente mille francs, et l'on entreprit alors les travaux avec le concours pécuniaire de plusieurs autres paroissiens. On conserva l'ancienne chapelle qui devint la nef, et, le 1er octobre 1664, M. de Péréfixe, archevêque de Paris, posa la première pierre du chœur, qui fut béni le 20 août 1679, par M. de Harlay. Mais la nef était en très mauvais état; un ouragan, survenu le 2 février 1702, en détacha une partie qui blessa mortellement le marquis de Verderonne. D'ailleurs, les deux constructions ainsi réunies manquaient d'harmonie, et l'on résolut, pour cette double raison, de la démolir pour en élever une autre dont les lignes devaient se raccorder à celles du chœur. Ces travaux furent exécutés avec le produit d'une loterie qui fut tirée dans l'hôtel du président Lambert, premier marguillier de la paroisse. Le cardinal de Noailles posa, le 7 décembre 1702, la première pierre de*

la grande nef, qui fut achevée en 1723. *Le transept a été construit en* 1724 *et* 1725. *L'église a été solennellement consacrée le* 14 *juillet* 1726 *par M. de Caulet, évêque de Grenoble. Elle avait été commencée d'après les plans de* Louis Levau, *continuée par* Gabriel le Duc *et achevée par* Jacques Doucet. *Les ornements de sculpture qu'elle comportait avaient été exécutés sur les dessins de* J.-B. de Champaigne, *marguillier de la paroisse et neveu de* Philippe de Champaigne. *Le campanile qui surmontait la coupole de l'église ayant été détruit par la foudre en* 1741, *on ne crut pas devoir le réédifier et on le remplaça, en* 1765, *par l'obélisque qui s'élève à l'extrémité occidentale du monument, à droite du portail latéral.*

L'église mesure environ cinquante-sept mètres de longueur sur vingt-huit de largeur; sa voûte atteint vingt mètres d'élévation. Fermée pendant la Révolution et vendue comme propriété nationale le 13 *thermidor an VI* (31 *juillet* 1798), *elle a été rachetée par la Ville de Paris des héritiers Fontaine, le* 15 *septembre* 1817, *moyennant cent vingt mille francs.*

Bibliographie. — *Description de la ville de Paris*, par Germain Brice. — In-12, 1752.
Description historique de la ville de Paris, par Piganiol de la Force, 1765, in-12, tome I.
Dictionnaire historique de la ville de Paris et de ses environs, par Hurtaut et Magny. — In-8°, Paris, 1779.
Histoire de la paroisse Saint-Louis en l'Ile, par M. l'abbé Collignon. — In-8°, Paris, 1888.

DESCRIPTION.

L'édifice est orienté de l'est à l'ouest; il affecte la forme d'un parallélogramme. Sa façade nord s'étend sur la rue Saint-Louis en l'Ile et son chevet sur la rue Poulletier. Les deux autres côtés sont circonscrits par des passages qui l'isolent des maisons voisines.

FAÇADE PRINCIPALE.

Le Duc avait donné les dessins de cette façade, que l'on n'a jamais élevée, et qui s'accuse par un simple pignon en maçonnerie.

FAÇADE NORD.

La première travée correspond au vestibule. La façade est nue. Au-dessus s'élève un assez haut soubassement sur lequel se dresse une espèce d'obélisque à jour. Le soubassement est terminé par une corniche ornée de canneaux et supportée par des consoles à triglyphes. Les angles sont renforcés par de fortes moulures composées de faisceaux, et chacune de ses faces est percée d'une baie rectangulaire surmontée d'un œil-de-bœuf circulaire. Les baies sont murées jusqu'aux deux tiers environ de leur hauteur et pourvues d'un chambranle à crossettes. La partie inférieure de la baie ouverte sur la rue Saint-Louis en l'Ile est occupée par un cartouche à volutes, accompagné de branches de laurier. Les œils-de-bœuf sont entourés d'une moulure et présentent l'aspect d'un médaillon suspendu à des patères par des nœuds de ruban. L'obélisque affecte la forme d'un octogone irrégulier. Ses quatre pans principaux sont munis de petites ouvertures, alternativement ovales et circulaires, qui vont en se rétrécissant, et dont les moulures sont disposées en boucles.

La deuxième travée correspond à la première travée intérieure. Dans l'axe est pratiquée une baie rectangulaire précédée de cinq marches et close par une porte en chêne à deux vantaux. Au-dessus existe une ouverture cintrée. Chacun des vantaux de la porte comprend trois panneaux. Le panneau supérieur offre une table saillante, dont l'encadrement est décoré de palmes et de feuilles alternées. Le panneau central, le plus grand des trois, porte un médaillon ovale, contenant une couronne de feuilles de chêne chargées de glands. Le panneau inférieur est carré; il est rempli par un médaillon circulaire accosté de rameaux de laurier en sautoir. Les deux panneaux du haut sont séparés par un bandeau orné de boucles. Dans la partie supérieure de chaque vantail est sculptée une guirlande de fleurs, dont les extrémités sont accrochées à des consoles. La porte est couronnée par une corniche formée d'un tore de feuilles de laurier. L'imposte est occupée par une espèce de table protégée par un fronton triangulaire sans base. Sur l'intrados du fronton sont assis deux anges, vêtus d'une simple

draperie flottante et tenant une guirlande de fleurs.

Les travées, qui accusent extérieurement les chapelles latérales, possèdent chacune une baie cintrée pourvue d'un cadre à crossettes, à l'exception de la dernière qui est remplie par une table saillante. Au-dessus de cette travée est installée une petite construction carrée, avec pilastres d'angle et fenêtres en plein cintre. La façade, sur la rue Saint-Louis en l'Ile, est terminée par une balustrade à jour. Les travées accusant extérieurement la nef sont percées d'une baie plein cintre et épaulées par des contreforts en forme de consoles renversées.

TRANSEPT.

Il comporte un rez-de-chaussée construit sur le prolongement des murs des chapelles latérales et un premier étage, élevé, en arrière-plan, au-dessus des bas côtés et de la nef. Le rez-de-chaussée est flanqué de deux larges pieds-droits encadrés de pilastres; il est divisé par des piliers en trois parties d'inégale largeur. La partie centrale, la plus large des trois, est occupée tout entière par une arcade aveugle en plein cintre, et chacune des deux autres parties présente une baie cintrée simulée dont la clef et le couronnement ne sont qu'épannelés. Le premier étage est surmonté d'une corniche; ses quatre faces sont ajourées d'une baie cintrée, avec chambranle rectangulaire et console en guise de clef. Ces baies sont pratiquées au-dessus d'un soubassement, sur lequel viennent s'appuyer des espèces de consoles renversées placées aux quatre angles.

CHEVET.

Le chevet se divise en cinq travées séparées par des piliers. Dans la première travée de droite est ménagée une porte, couronnée d'un fronton triangulaire au-dessus duquel se trouve une baie rectangulaire. La travée centrale fait une légère saillie; elle est percée d'une fenêtre à plein cintre; les deux autres offrent chacune une baie cintrée avec chambranle à crossettes.

INTÉRIEUR.

L'église Saint-Louis en l'Ile est disposée intérieurement en forme de croix latine; la grande nef est flanquée de bas côtés qui pourtournent le chœur et desservent des chapelles latérales et absidales. L'architecture de l'édifice est d'ordre corinthien. Les moulures et les ornements sont dorés.

VESTIBULE.

Il est de forme rectangulaire et recouvert d'une voûte en anse de panier. Au fond s'ouvre une grande porte en chêne à deux vantaux.

Au-dessus de la porte :

La Sainte Famille. — Toile circulaire. — Diam. 1m,25. — École française. — Dix-neuvième siècle.

La Vierge est assise de profil et à gauche de la composition, un livre ouvert sur ses genoux; elle enlace de son bras gauche la taille de l'Enfant Jésus et attache sur lui un regard plein d'amour. Le divin Enfant est debout et de face, la main droite levée vers le ciel et le coude gauche appuyé sur le genou de sa mère. La Vierge a une jupe bleue, une robe jaune dont on n'aperçoit que le bout des manches, un corsage rouge pâle et un long voile violet, dont l'extrémité est roulée autour de son cou. Le Christ a la poitrine découverte et les reins couverts d'une draperie blanche; au-dessus de sa tête brille une auréole. Saint Joseph est à droite et de trois quarts, la main gauche posée sur un établi et les yeux fixés sur Jésus; il porte une tunique violette, dont les manches sont retroussées, et sa figure est encadrée d'une épaisse barbe noire. Tous trois sont représentés à mi-corps.

Mur de gauche :

Le Sacré-Cœur. — Toile. — H. 1m,85. — L. 1m,15. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Le Christ, vu de face, écarte ses vêtements et montre son cœur. Il est vêtu d'une tunique rouge et d'un manteau bleu. Dans la partie supérieure de la composition planent des têtes de chérubins au milieu de nuages lumineux.

Mur de droite :

Saint Louis de Gonzague recevant les hommages des jeunes clercs de Saint-Louis en l'Ile. — Toile. — 1m,83. — L. 1m,16. — Par BODEM (ANDRÉ-JOSEPH).

Trois jeunes clercs sont en adoration devant saint Louis de Gonzague qui leur apparaît, agenouillé sur des nuages, au-dessus d'un autel, une tige de lis à la main et la tête couronnée de fleurs. L'un des clercs est prosterné, les mains jointes. Un autre est debout, la tête baissée et les bras croisés sur

la poitrine. Du dernier, on ne voit que la tête. L'autel est en partie caché par les nuages. Sur l'une des marches qui le précèdent sont posés une couronne royale, un crâne humain et une discipline.

Signé à droite, dans l'angle inférieur de la toile : Bodem.

Cette toile avait été exécutée pour la chapelle du petit Séminaire de l'église Saint-Louis; elle a figuré au Salon de 1827, sous le nº 99.

Le vestibule s'ouvre sur la nef par un arc en anse de panier encadré de pilastres. Il est relié, à droite et à gauche, aux pieds-droits de la première travée des collatéraux par des parties cintrées également limitées par des pilastres, et couronné par un entablement dont la frise est chargée de croix et d'arabesques dorées. Les écoinçons sont occupés par des palmes peintes en blanc sur un fond d'or. L'arcade offre, en guise de clef, une grande coquille accompagnée d'instruments de musique et de feuilles d'acanthe, genre rocaille. Au centre de la coquille se détache la tête couronnée de saint Louis, roi de France. Au-dessous, dans des nuages et des rayons, apparaissent deux têtes de chérubins. Le centre de la corniche fait une légère saillie pour supporter les orgues.

ORGUES.

Les orgues sont simulées; elles ont été installées, en 1888, aux frais de l'abbé Bossuet, pour masquer la nudité du pignon. Le buffet primitif, réparé et augmenté par Cliquot, avait disparu lors de la Révolution. Les petites orgues se composent de trois groupes de tuyaux. Le groupe du milieu est encadré de colonnes peintes en imitation de marbre rouge et dominé par un entablement et un fronton interrompu par un piédouche portant une boule crucifère. Ce groupe repose sur un soubassement, dont les lignes se raccordent à celles de la balustrade à jour servant de clôture à la tribune. Au centre du soubassement est figurée une couronne d'épines accostée d'une branche de chêne et d'un roseau; la couronne contient une fleur de lis. Les deux groupes latéraux sont placés sous une arcade en plein cintre pratiquée entre deux pilastres supportant un entablement complet; ils sont reliés au groupe précédent par deux consoles renversées formant ailerons.

Les grandes orgues comprennent deux parties superposées. La partie inférieure se divise en trois travées composées d'arcades plein cintre dont la clef est décorée d'un écusson; elle est limitée par des piliers et couronnée par une balustrade à jour. A l'aplomb des piliers se dresse un petit piédestal sur lequel est posée une statuette en bois représentant un ange sonnant de la trompette. La partie supérieure présente deux arcades plein cintre correspondant à la travée centrale de la partie inférieure. Elle est épaulée par deux piliers, surmontée d'un fronton triangulaire et accostée de deux grandes consoles renversées en guise d'ailerons. Toute la boiserie est en bois blanc peint en chêne.

CHAPELLE DES FONTS BAPTISMAUX.

Cette chapelle est installée à gauche du vestibule, dans le prolongement du collatéral. Elle est élevée de deux marches au-dessus du niveau du sol de la nef. Au centre se trouve une cuve baptismale, d'une seule pièce de marbre rouge veiné de blanc. La cuve est de forme ovoïdale; elle est supportée par un piédouche de même forme accosté de quatre consoles.

Les murs de la chapelle sont revêtus d'un haut lambris en chêne, à panneaux moulurés et rehaussés de filets d'or. Huit de ces panneaux renferment, dans un cadre en bois doré, des peintures dont les sujets sont tirés de la vie de la Vierge et de celle de Jésus-Christ. Au-dessous des cadres sont représentés des rinceaux en or formant cul-de-lampe.

A gauche :

L'Annonciation. — Peinture sur bois. — H. 0m,50. — L. 0m,42. — École flamande. — Fin du seizième siècle.

La Vierge est agenouillée à droite, les bras croisés sur la poitrine et les yeux baissés. Elle a une robe rouge pâle, enrichie de dessins d'or, et un manteau bleu rehaussé d'une bordure d'or ; ses cheveux flottent dans son dos. Au-dessus de sa tête brille une auréole. Devant elle est placé un pupitre sur lequel est ouvert un livre. A sa gauche est dressée une tente conique, faite d'étoffe grenat et surmontée d'un toit doré d'où pend un lambrequin vert. Cette tente abrite un lit. L'archange Gabriel, debout sur des nuages, à gauche de la composition, bénit la Vierge et lui présente un sceptre, autour duquel s'enroule une banderole rouge pâle. L'envoyé céleste porte une tunique, un vêtement de dessus rose fendu sur les côtés et une écharpe bleue. De chaque côté de lui planent des têtes de chérubins, accompagnées de la colombe symbolisant le Saint-Esprit. Au-dessus de lui est repré-

senté à mi-corps, et porté sur des nuages, Dieu le Père, drapé de rouge, bénissant de la main droite, la main gauche appuyée sur un monde.

L'Adoration des Bergers. — Peinture sur bois. — H. 0m,50. — L. 0m,79.— Ecole flamande. — Fin du seizième siècle.

L'Enfant Jésus est couché au milieu de la composition sur une draperie foncée, les mains jointes et la tête nimbée. La Vierge est agenouillée à droite, et saint Joseph à gauche. La Vierge a les mains jointes; elle est vêtue d'une robe et d'un manteau blancs brochés d'or; ses cheveux sont dénoués et tombent sur ses épaules. Saint Joseph présente un cierge allumé; il a une tunique blanche recouverte d'un manteau de pourpre à capuchon. Aux pieds du divin Enfant sont prosternés des anges, dont plusieurs portent les instruments de la Passion. En face de lui se tient un berger. Celui-ci joint les mains et serre une houlette sous le bras gauche. Il a une courte tunique vert pâle et des hauts-de-chausses grenat; sa tête est coiffée d'un chapeau rond de feutre noir. Au fond se trouve un appentis abritant une étable. Au sommet, sont groupés les anges dont quelques-uns jouent de la musique, tandis que deux autres déroulent un phylactère, sur lequel on lit :

GLORIA IN ALTISSIMIS
DEO ET IN TERRA PAX
HOMINIBUS BONE
VOLUNTATIS.

Au fond :

L'Adoration des Mages. — Peinture sur bois. — H. 0m,50. — L. 0m,39. — École flamande. — Fin du seizième siècle.

La Vierge est assise à droite, l'enfant Jésus sur ses genoux. Elle a une robe rouge à dessins d'or, une ceinture noire et un manteau rose bordé de perles et de pierres précieuses; ses cheveux flottent dans son dos, et sa tête est ceinte d'une couronne d'or. Saint Joseph est représenté derrière la Vierge, enveloppé dans un manteau rouge, les bras croisés sur le dossier d'un siége. Un peu en arrière et au centre, des anges musiciens. Jésus est nu; il tient un globe dans une main et pose l'autre sur la tête d'un roi mage, vieillard à longue barbe blanche, prosterné devant lui, les bras croisés sur la poitrine, en tunique verte ornée de bandes d'argent placées horizontalement, vêtement de dessus rouge et manteau rose à pèlerine de fourrure. A ses genoux sont déposés une couronne et un vase d'or. Un deuxième roi mage, debout derrière le précédent, s'incline en soulevant le couvercle d'une coupe remplie de monnaie; il a une couronne d'or sur la tête, une tunique d'étoffe foncée, un vêtement de dessus gris à bordure d'or, une ceinture rouge et un manteau vert bordé de perles et doublé de marron. Un peu en arrière survient le roi nègre, une coupe d'or à la main. Celui-ci porte des pendants d'oreilles; il est couvert d'une cuirasse à bandelettes teinte en lilas et d'un manteau de pourpre; sur sa tête est posée une couronne. Tout à fait à gauche, plusieurs autres personnages de la suite des rois dont on n'aperçoit que la tête. Derrière eux, des chevaux tenus par des esclaves. Fond de verdure.

La Circoncision. — Peinture sur bois.— H. 0m,50. — L. 0m,42. — École flamande. — Fin du seizième siècle.

Le vieillard Siméon, en manteau grenat et capuchon jaune relevé sur la tête, est assis au centre de la composition et présente l'Enfant Jésus que le grand prêtre se dispose à circoncire. Celui-ci est assis à gauche, une mitre sur la tête, en tunique verte et chape marron clair. Deux petits anges, dont l'un est vêtu de bleu et l'autre de vert, tiennent un bassin d'or au-dessous du divin Enfant. Saint Joseph, drapé dans un manteau rouge, est placé un peu en arrière; il est accompagné de quatre anges portant des cierges. Les anges portent une tunique fendue sur les côtés et deux écharpes croisées sur la poitrine. On remarque au deuxième plan un personnage en chape violette, un livre à la main et récitant des prières. Derrière lui sont deux autres personnages vêtus de rouge, dont le haut du corps seul est visible. Des fleurs occupent le sommet de la composition.

La Tentation. — Peinture sur bois. — H. 0m,50. — L. 0m,39. — École flamande. —Fin du seizième siècle.

Jésus, en tunique rose et manteau rouge pâle, ordonne au démon de s'éloigner. Celui-ci est représenté sous les traits d'un animal fantastique ailé et armé de cornes; il a une tunique jaune dentelée et offre une bourse au Christ, derrière lequel se trouvent, au milieu de nuages, de petits anges réunis par groupes. La plupart de ces anges ont les mains jointes.

Guérison de l'aveugle de Jéricho. — Peinture sur bois. — H. 0m,50. — L. 0m,42. — École flamande. — Fin du seizième siècle.

Jésus, en tunique blanche et manteau rouge, s'avance en imposant les mains à un aveugle assis à droite, les mains tendues en avant, dans l'attitude de la prière. L'aveugle est vêtu de gris; sa tête est protégée par un chapeau rond, et ses yeux sont cachés sous un bandeau; à son côté pend une besace; près de lui est posé un bâton. Le Sauveur est escorté de ses apôtres. A droite se pressent des curieux dont le regard marque la surprise. Parmi eux, on distingue une femme en robe rouge pâle, manteau vert, collerette et béguin blancs, qui porte un panier et une boîte au lait. Dieu le Père est assis dans la partie supérieure de la composition, la main droite tendue vers son Fils. Derrière lui sont assis plusieurs saints.

Au-dessus du lambris se trouve un grand motif d'architecture comportant une arcade en plein cintre flanquée de pilastres cannelés supportant un fronton triangulaire.

Dans l'arcade :

Le Baptême du Christ. — Toile cintrée. — H. 3m,50. — L. 2m,06. — Par Stella (Jacques).

Jésus est debout au milieu des eaux du Jourdain, la tête légèrement inclinée sur l'épaule droite, les bras croisés sur la poitrine, les reins protégés par une draperie blanche. Saint Jean est agenouillé de profil à sa gauche, sur une pierre, et verse sur sa tête l'eau qu'il a puisée dans une coquille. Le Précurseur porte une peau de mouton autour de la taille et une draperie de pourpre nouée sur l'épaule gauche, rejetée en arrière et ramenée sur les genoux; il tient un bâton dans la main gauche. Derrière le Christ sont prosternés quatre anges. Le premier a une tunique jaune retenue par un ruban bleu et présente une draperie rose. Le deuxième, qui est à peine visible, est en tunique vert pâle et en manteau bleu. Les deux autres sont placés derrière, les yeux levés vers le ciel. L'un a une tunique rose, et l'autre une tunique bleu pâle. On aperçoit au fond, à droite, trois hommes dont deux s'apprêtent à se baigner dans le fleuve. Au-dessus du Christ, se trouvent deux groupes d'anges, et au sommet, la colombe symbolisant le Saint-Esprit et planant au milieu de rayons. Le groupe de gauche se compose de deux anges, un grand et un petit. Le premier, en tunique bleue, est agenouillé sur des nuages; le deuxième est nu et s'appuie sur les nuages. Le second groupe comprend trois anges, un grand et deux petits. Le premier est drapé de vert pâle; il met la main gauche sur son cœur et écarte le bras droit, dans l'attitude de l'adoration. Les deux autres sont nus.

Signé sur la pierre : Stella *fecit,* 1645.

Ce tableau de F. Stella est vraisemblablement celui qui, d'après d'Argenville (édit. de 1778, p. 279), décorait le maître-autel de Saint-Germain-le-Vieux.

Mur de droite, dans les panneaux du lambris.

Entrée de Jésus à Jérusalem. — Peinture sur bois. — H. 0m,50. — L. 0m,42. École flamande. — Fin du seizième siècle.

Le Christ est représenté de profil et monté sur un âne; il tient la bride de sa monture d'une main et de l'autre bénit la foule qui accourt au-devant de lui. Sur le dos de l'âne est jetée une draperie rose. Le Sauveur est couvert d'une tunique grise; il est suivi de ses disciples qui agitent des palmes. Deux habitants de la ville étendent une draperie à terre. Le premier a une tunique rose pâle, une culotte verte et des bottes jaunes; la draperie est blanche. Le deuxième est vêtu de vert; la draperie est marron. Survient un troisième habitant, portant une draperie blanche à raies brunes. En arrière-plan, la foule. Un jeune homme monte sur un palmier et cueille des branches qu'il jette à deux de ses camarades. Au fond, à droite, une arcade. Au-dessus du Christ sont groupés des anges musiciens. Au-dessus de la foule se développe un large phylactère avec cette inscription :

Benedictus qui venit in nomine
Domini hosanna in excelsis.

Jésus reniant sa Mère. — Peinture sur bois. — H. 0m,50. — L. 0m,39. — École flamande. — Fin du seizième siècle.

Le Christ s'avance de face au milieu d'un parterre de fleurs; il pose une main sur son cœur et de l'autre semble écarter sa Mère qui est agenouillée, les mains jointes et les yeux remplis de larmes. Jésus est vêtu d'une tunique rose pâle tombant en plis droits; sa tête est surmontée d'une auréole. La Vierge a une robe rouge pâle, une espèce de béguin blanc

et un manteau bleu relevé sur la tête en guise de voile. Derrière elle se tiennent six femmes voilées qui s'inclinent dans l'attitude de la surprise et de la douleur. La première porte une robe rouge et un corsage d'or à rinceaux noirs. La deuxième a une robe rose, un béguin blanc et un voile vert. Ces deux femmes croisent les mains. Des trois suivantes, on ne voit que la tête. La dernière est couverte d'une robe vert feuille morte ; elle met la main gauche sur son cœur. Au sommet de la composition planent quatre anges joignant les mains.

Les huit panneaux peints qui décorent la chapelle des Fonts baptismaux ont été donnés par M. l'abbé Bossuet, ancien curé de la paroisse. Ils semblent provenir d'une main flamande et se rattacher aux dernières années du seizième siècle.

CHAPELLE DU CALVAIRE.

Cette chapelle est installée dans le prolongement du collatéral de droite ; la partie inférieure de ses murs est dissimulée sous un haut lambris de bois blanc peint en imitation de chêne. Le lambris de gauche est percé d'une petite porte donnant accès dans un couloir aboutissant à la salle des catéchismes.

Au-dessus de la porte :

La Vierge. — Statue en stuc peint. — H. 1m,22. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Drapée et voilée, elle a les bras pendants, les mains jointes et les yeux levés vers le ciel.

Mur de droite :

Saint Jean. — Statue en stuc peint. — H. 1m,22. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Il est drapé ; son bras droit est pendant et sa main gauche est posée sur son cœur.

Mur du fond :

Au-dessus du lambris se dresse un grand motif d'architecture en chêne, composé de deux pilastres cannelés d'ordre corinthien, d'un entablement complet et d'un fronton triangulaire. Entre les pilastres se développe une arcade en plein cintre, au centre de laquelle se détache :

Le Christ en croix. — Statue en stuc blanc. — H. 1m,53. — Attribué à Sarazin (Jacques).

Le Christ est appliqué sur une croix d'acajou plein.

COULOIR CONDUISANT DE LA NEF A LA CHAPELLE DES CATÉCHISMES.

Au-dessus de la porte :

M. l'abbé Bossuet (Louis-Auguste-Napoléon), curé de Saint-Louis en l'Ile, de 1864 *à* 1888. — Toile. — H. 1m,35. — L. 0m,95. — Par mademoiselle Faraguet (H.). — Vers 1878.

Il est debout et de trois quarts, le bras droit appuyé sur un socle, son bréviaire à la main, la main gauche sur sa poitrine et tenant sa barrette. Sa tête est coiffée d'une calotte, et il porte un rabat noir, une soutane, un rochet, une mosette et une étole grenat ornée d'arabesques d'or. Au fond, une draperie relevée et laissant voir une colonne.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur de la toile : H. Faraguet.

Mur de gauche.

M. Aubry (Jacques-Thomas), curé de Saint-Louis en l'Ile de 1759 *à* 1785. — Toile. — H. 0m,94. — L. 0m,71. — École française. — Dix-huitième siècle.

Il est à mi-corps, en rabat noir, manteau bleu doublé d'hermine et pèlerine d'hermine, la main droite posée sur la tranche d'une Bible placée sur une table. Au fond, une draperie rouge.

M. Guillaume (Pierre), curé de l'église Saint-Louis en l'Ile de 1751 *à* 1759. — Pastel. — H. 0m,64. — L. 0m,52. — École française. — Dix-huitième siècle.

Il est représenté à mi-corps, de trois quarts, en soutane, rabat noir et rochet, un livre dans les mains.

Entre ces deux tableaux, sur une bibliothèque :

Saint Vincent de Paul. — Buste. — Terre cuite. — H. 0m,48. — Par Huber (N.).

Le Saint a la tête légèrement inclinée à droite et couverte d'une calotte. Il a une robe à col rabattu serrée à la taille par une corde et un manteau à large collet.

Signé à gauche, sur le piédouche : N. Huber.

Mur de droite :

M. Hubault-Malmaison, curé de l'église Saint-Louis en l'Ile, de 1821 *à* 1864.

— Toile. — H. 0m,58. — L. 0m,44. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Il est à mi-corps, presque de face, en soutane et rabat. Sa tête est coiffée d'une calotte.

Messire P. L. Bossu, curé de l'église Saint-Paul en 1791. — Toile. — H. 0m,21. — L. 0m,25. — École française. — Dix-huitième siècle.

Il est à mi-corps, de face, la tête légèrement penchée sur la poitrine, en soutane, rochet, mosette et étole rouge pâle brochée d'or.

Ce portrait a été donné à l'église Saint-Louis en l'Ile comme étant celui d'un ancien curé de la paroisse.

M. Jacques-Robert-Corentin Coroller, curé de Saint-Louis en l'Ile, de 1785 *à* 1821. — Toile. — H. 0m,63. — L. 0m,52. — Par Dubois (Alex.).

De trois quarts et la tête tournée à gauche, il porte une soutane, un rochet, une aumusse et une étole brochée d'or.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur de la toile : Alex. Dubois *fecit,* 1809.

CHAPELLE DES CATÉCHISMES.

Les murs sont revêtus, dans toute leur hauteur, de peintures dont les sujets sont tirés de la vie de saint Louis.

Mur à gauche en entrant, du côté du collatéral de droite :

Saint Louis recevant les avis de la reine Blanche. — Toile. — H. 2m,10. — L. 4m,54. — Par M. Jourdan (C.).

La Reine est assise, de profil, sur un siège en chêne, la main droite tendue vers son fils, la main gauche tenant un livre qui est placé sur ses genoux. Elle a une jupe bleue fleurdelisée, une robe rose et un corsage jaune enrichi d'une bordure de pierres précieuses. Dans son dos retombe un voile de gaze blanche que retient une couronne royale. A sa droite se dresse une table recouverte d'un tapis rouge; sur cette table se trouvent un crucifix et deux chandeliers allumés et posés sur une pile de livres contre laquelle est appuyée une Bible ouverte. Saint Louis est agenouillé de profil sur un coussin rouge, les bras tendus vers sa mère; il est vêtu d'une tunique bleue fleurdelisée, et sa tête est surmontée d'une auréole. Le siège de la Reine a la forme de la cathédra antique ; le dossier est tendu d'étoffe rouge parsemée de fleurs de lis d'or. A droite de la composition est un pupitre, de style ogival, muni d'une espèce de retable orné de deux figures peintes, au-dessus desquelles est sculpté un écusson. Sur ce pupitre est ouvert un livre. Derrière est pratiquée une porte. Le mur est peint en gris avec un semis d'étoiles d'or et de croix grecques bleues. Au centre est ménagée une baie rectangulaire.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur de la toile : C. Jourdan. — Dtion de Chevalier, peintre, 1879.

Mur de droite, en entrant :

Saint Louis rendant la justice sous le chêne de Vincennes. — Toile. — H. 2m,10. — L. 2m,80. — Par M. Jourdan.

Louis IX est assis, de face, sous un chêne, un sceptre dans la main droite et la main gauche posée sur ses genoux. Il semble adresser de vifs reproches à un seigneur qui est debout devant lui, les yeux baissés à terre et que lui désigne une jeune femme du peuple agenouillée à ses pieds. Près de cette femme est assis un petit enfant. Derrière le monarque se tient un conseiller dont les yeux sont fixés sur le coupable. Saint Louis porte une tunique jaune foncé et un manteau bleu fleurdelisé et doublé de fourrure ; à son cou est passé un riche collier de pierres précieuses ; sa tête est ceinte de la couronne royale et entourée d'une auréole. Le seigneur tient une hallebarde dans la main droite et tend la main gauche vers le souverain ; il est couvert d'un manteau rouge pâle doublé de peau et d'une tunique verte, ornée d'un écusson brodé et serrée à la taille par une ceinture d'or enrichie de pierreries ; à son côté pend une épée. La femme est vêtue d'un corsage rouge et d'une jupe d'étoffe foncée ; ses cheveux flottent en désordre sur ses épaules, et ses pieds sont nus. L'enfant a une chemisette. Le conseiller a une tunique rose pâle et une espèce de chasuble rouge bordée de jaune. Au fond, la campagne ; dans le lointain, le donjon de Vincennes.

Non signé.

Saint Louis lavant les pieds aux pauvres. — Toile. — H. 2m,10. — L. 3m,05. — Par M. Jourdan.

Le saint roi est agenouillé de profil et à droite de la composition. En face de lui est

assis sur un banc un pauvre, qu'il regarde avec bienveillance et dont il se dispose à tremper le pied dans un bassin. Une religieuse, placée un peu en arrière, présente une serviette dépliée. Derrière le Roi se trouve un prélat dont les mains sont jointes; à ses pieds est déposée une cruche en grès. Louis IX est couvert d'une tunique jaune ocre et d'un manteau bleu, fleurdelisé et doublé d'hermine ; sa tête est nimbée. Le pauvre a les épaules protégées par un manteau gris et les reins ceints d'une draperie blanche ; ses cheveux sont incultes et recouvrent son front et son cou. La religieuse a une robe grise; sa tête est coiffée d'un béguin. Le prélat porte une mitre d'or et une chape rouge rehaussée d'ornements dorés. Derrière le pauvre sont assis deux autres malheureux, un vieillard et un jeune homme. Le premier est assis presque de dos, la main droite appuyée sur le banc, les yeux tournés vers le Roi, qu'il regarde avec respect et reconnaissance ; il a une tunique grise et un manteau rouge roulé autour des reins. Le second est debout ; il a une tunique rose pâle et un manteau gris dont il soulève le pan de sa main droite ; de longs cheveux blond ardent retombent sur son dos. Au fond, des colonnes.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur de la toile : C. JOURDAN, PEINTRE. D^{tion} DE CHEVALIER, PEINTRE. 1879.

Mur du fond, en face la porte d'entrée :

Saint Louis donnant les règlements des corporations ouvrières. — Toile. — H. 2^{m},10. — L. 3^{m},36. — Par JOURDAN.

Saint Louis, même costume que dans la deuxième composition, est assis de trois quarts et à droite. Il tient un sceptre d'une main et de l'autre tend un parchemin à un ouvrier joaillier agenouillé, qui lui présente une ceinture enrichie de pierres précieuses. Cet homme est vêtu d'une tunique blanche à col rabattu, d'un vêtement de dessus rose et d'un manteau vert pâle doublé de fourrure. Près de lui se trouve un ciboire d'argent finement ciselé. Derrière lui sont deux autres ouvriers debout de chaque côté d'une table. L'un appuie la main droite sur une pioche et tient une règle dans la main gauche ; il a une tunique marron et un vêtement de dessus jaune foncé à col rabattu ; sur son bras est posé un manteau gris. Le second ouvrier tient un vase qu'il examine avec attention ; il porte une tunique verte et une ceinture de cuir. La table est recouverte d'un tapis rouge parsemé de fleurs de lis ; sur cette table est déposée la maquette de la Sainte-Chapelle. A droite, près du siège royal, sont deux moines, dont l'un tient le modèle en plâtre d'un monument. Derrière eux se dresse un petit bahut, sur lequel sont rangés un coffret, un plat d'étain et une cruche en grès. Au fond, à gauche, s'ouvrent deux baies ogivales à meneaux. Par l'une d'elles, on aperçoit la flèche de la Sainte-Chapelle. A droite, s'élèvent des colonnes.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur de la toile : C. JOURDAN, PEINTRE. — D^{tion} DE CHEVALIER, PEINTRE, 1879.

Saint Louis refusant la couronne qui lui est offerte par les Turcs. — Toile. — H. 2^{m},10. — L. 3^{m},43. — Par JOURDAN.

Le Saint est debout au milieu de la composition et repousse les insignes de la royauté que lui présente un émir agenouillé devant lui. Le monarque a une tunique blanche ornée d'une croix d'or, une ceinture de cuir, à laquelle est suspendue une épée, et un manteau bleu fleurdelisé, doublé d'hermine et rejeté en arrière ; sa tête est couronnée et entourée d'une auréole. L'émir est enveloppé dans un burnous blanc et coiffé d'un turban ; il porte un coussin grenat sur lequel sont déposés un glaive et un casque surmonté d'une couronne d'or. Près de lui se tiennent un second émir et un soldat sarrasin, accompagné d'un esclave nègre. Le premier est drapé dans un burnous et couvert d'un turban ; il croise les bras sur sa poitrine. Le second a la tête protégée par un casque d'acier sous lequel pend une espèce de voile de gaze bleue ; il est vêtu d'une tunique vert feuille morte et serre une épée dans la main gauche ; son geste trahit l'étonnement. L'esclave porte un turban et un burnous. Un guerrier français, placé à gauche de la composition et au premier plan, appuie la main droite sur la garde de son épée dont la pointe est en terre et tient ses yeux attachés sur le premier émir. Il porte un casque orné d'un lambrequin rouge, une courte tunique rose dentelée et des hauts-de-chausses bruns. A ses pieds sont jetés un casque, un gantelet, une épée et un bouclier. Derrière le Roi se trouve un moine, qui se penche en avant dans l'attitude de la surprise. Il est en partie caché par une table recouverte d'un tapis rouge sur laquelle est déposé un Évangile. En arrière-plan apparaît la tête d'un prélat qui s'éloigne. On aperçoit au fond, à gauche, la tente royale qui est

entr'ouverte. A droite se profilent les toits d'une ville avec ses dômes et ses minarets.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur de la toile : C. Jourdan. — D^tion^ Chevalier, peintre, 1879.

Contre le mur qui sépare la chapelle des Catéchismes de la chapelle de la Communion :

Mort de saint Louis. — Toile. — H. 2m,10. — L. 3m,53. — Par Jourdan.

Saint Louis, vêtu d'une tunique bleue, est assis sur un lit, au milieu de la composition, la tête ceinte d'une auréole, un crucifix dans une main et une chapelet dans l'autre. Un religieux, au crâne à demi chauve, en robe grise et chape d'or, lui présente une hostie de la main droite et tient un ciboire dans la main gauche. Au pied du lit est un prie-Dieu tendu d'étoffe bleue sur lequel sont posés un plateau, une aiguière et une coupe renversée. Ces divers objets sont en or. Près du prie-Dieu se trouve un moine, en robe blanche et manteau noir, qui récite les prières des agonisants, en tenant une croix dans le bras droit. En avant du lit est agenouillé, la tête baissée et les mains jointes, un vieillard aux longs cheveux blancs, vêtu d'une tunique rose et d'un manteau jaune clair. A sa droite est un tabouret sur lequel sont posés le manteau de saint Louis, son sceptre et sa couronne. Philippe le Hardi pose une main sur le chevet du lit et appuie l'autre sur une table en attachant sur son père des yeux remplis de larmes. Le jeune prince porte des cuissards, une cotte de mailles, une tunique blanche ornée d'une croix bleue et une ceinture bleue bordée d'or. La table est recouverte d'un tapis rouge sur lequel sont placés deux livres. Deux serviteurs sont debout de chaque côté du Roi. L'un joint les mains et baisse la tête; l'autre contemple son maître avec douleur. Tout à fait à droite se dresse une espèce de piédestal portant plusieurs livres, dont un est ouvert. On aperçoit au fond une tente, dont les toiles sont relevées. Au lointain, des rochers.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur de la toile : C. Jourdan. — D^tion^ de Chevalier, peintre, 1879.

NEF.

La nef se compose de trois travées et communique avec les collatéraux par des arcades à plein cintre, offrant, en guise de clef, une console accompagnée d'une guirlande. Les écoinçons sont remplis par des rinceaux peints en grisaille sur fond d'or. Entre les arcades viennent s'ajuster des pilastres corinthiens portant des cannelures et des rudentures feintes et rehaussées d'or. Au-dessus règne un entablement complet. Dans la frise courent des rinceaux au milieu desquels sont représentés des médaillons de forme ovale renfermant des attributs religieux. La corniche fait une forte saillie; elle est soutenue par des modillons entre lequels sont sculptés des caissons à rosaces. La nef est recouverte d'une voûte en berceau, renforcée, au droit des pilastres, par des arcs doubleaux ornés de caissons contenant des entrelacs et des rosaces alternés. Elle est éclairée par trois baies en plein cintre formant pénétration dans la voûte. Les fenêtres sont surmontées d'une archivolte pourvue d'une console en guise de clef. Les archivoltes sont chargées de feuilles d'acanthe. Les pieds-droits des baies reposent sur des consoles ornées de triglyphes. Entre ces consoles se détache un cadre rectangulaire au milieu duquel sont sculptés une main de justice et un sceptre croisés et attachés à une patère par un nœud de ruban. Tous les ornements sont dorés. Contre les deux premiers pilastres sont accrochés de petits cadres, en bronze ciselé et doré, renfermant des peintures sur cuivre.

Contre le premier pilastre de gauche :

Saint Matthieu. — Peinture sur cuivre. — H. 0m,24. — L. 0m,17. — École française. — Dix-septième siècle.

Le Saint est représenté en tunique bleue et manteau violet, la figure encadrée d'une barbe épaisse, la tête légèrement baissée, une équerre de charpentier dans une main et un livre dans l'autre.

Contre le deuxième pilastre :

Saint Jacques. — Peinture sur cuivre. — H. 0m,24. — L. 0m,17. — École française. — Dix-septième siècle.

Saint Jacques, dont la barbe et les cheveux sont blancs, a le corps presque de face, la tête baissée et tournée à droite; il est vêtu d'une tunique bleu clair et d'un manteau jaune ocre qui est entr'ouvert. Sa main droite tient un couteau, et sa main gauche un livre.

Contre le troisième pilier est adossée la chaire à prêcher; elle n'offre rien de remarquable.

Contre le premier pilastre de droite ;

Saint Jude. — Peinture sur cuivre. — H. $0^m,24$. — L. $0^m,17$. — École française. — Dix-septième siècle.

Saint Jude porte une tunique vert feuille morte, dont le col est légèrement ouvert, et un manteau lilas passé sur l'épaule gauche. Il serre une hache d'une main et tient dans l'autre un livre, sur lequel il a les yeux fixés.

Contre le deuxième pilastre :

Saint Simon. — Peinture sur cuivre. — H. $0^m,24$. — L. $0^m,17$. — École française. — Dix-septième siècle.

Le Saint est de face et penche légèrement la tête à gauche en croisant les bras sur la poitrine, dans l'attitude de la souffrance. Il tient dans le bras droit une scie, instrument de son supplice. Sa tunique est brune et son manteau rouge pâle.

Les figures qui précèdent sont représentées à mi-corps. Elles ont été offertes à l'église par M. l'abbé Bossuet.

BAS COTÉS.

Ils s'ouvrent sur la nef et sur les chapelles latérales par des arcades en plein cintre et sont recouverts de voûtes d'arête.

BAS COTÉ DE GAUCHE.

Première travée.

Au-dessus de la porte d'entrée latérale :

La dernière communion de saint Louis. Toile. — H. 5 mètres. — L. $3^m,60$. — Par Doyen (Gabriel-François).

Le saint roi est agenouillé à droite sur un coussin, en avant de son fauteuil, la chemise entr'ouverte, les genoux protégés par un manteau bleu fleurdelisé et doublé d'hermine ; à son cou est suspendue une croix. Geoffroy de Beaulieu, son confesseur, lui présente une hostie d'une main et tient un ciboire dans l'autre. Ce religieux porte une robe blanche, un petit manteau jaune doublé de rose et une étole grenat. Le siège est élevé de deux marches sur lesquelles est jeté un tapis gris à effilés jaunes. Le coussin est d'étoffe bleue ornée de fleurs de lis. Philippe le Hardi se baisse et ramène les plis du manteau de son père sur la jambe gauche de celui-ci. Le jeune prince est cuirassé ; ses épaules sont recouvertes d'un manteau de pourpre. A droite est agenouillée une femme, en robe rouge et manteau jaune, la tête dans les mains et les mains croisées sur un tabouret. Sur le dossier du siège royal est appuyé un personnage, drapé de rouge, qui semble adresser la parole à un page, vêtu de bleu et tenant un plateau d'argent. Derrière le prélat sont agenouillés deux enfants de chœur, en robe jaune et surplis blanc ; l'un porte un cierge et l'autre un évangile. En arrière-plan, à droite, se dresse un lit ; au milieu retombe une draperie de pourpre. On aperçoit au fond le tronc d'un palmier et des guerriers groupés autour d'un dais rouge frangé d'or. A l'horizon s'élèvent des montagnes.

Non signé.

Cette toile a figuré au Salon de 1773 sous le n° 25. Elle avait été commandée pour le maître-autel de la chapelle de l'École militaire. Donnée sous l'Empire à l'église Saint-Eustache, elle a été placée depuis peu à l'église Saint-Louis en l'Ile.

Deuxième travée.

Contre le pilier qui sépare la première travée de la seconde est scellé un petit bénitier de marbre blanc provenant de l'ancien couvent des Carmélites de Chaillot, ainsi que l'indique l'inscription suivante gravée en lettres rouges sur une petite plaque de marbre blanc fixée au-dessus :

BÉNITIER
DU COUVENT DES CARMÉLITES
DE CHAILLOT.
SOUVENIR DE LA PÉNITENCE
DE SOEUR LOUISE DE LA MISÉRICORDE
1675.

Ce bénitier est surmonté d'une tête de chérubin aux ailes déployées.

BAS COTÉ DROIT.

Au-dessus d'une boiserie en chêne faisant pendant à la porte d'entrée :

Saint Louis faisant ensevelir les morts après la destruction de Sidon par les Infidèles. — Toile cintrée. — H. $5^m,10$. — L. $3^m,50$. — Par Vauthier (Jules-Antoine).

Le saint roi, debout au bord d'une fosse, tient un coin du linceul sur lequel est étendu le cadavre d'un homme, qu'il montre à ses soldats groupés à sa gauche. Un fossoyeur porte le cadavre sur les épaules et se dispose à le descendre dans le trou creusé pour le recevoir. Le monarque a la tête ceinte d'une couronne d'or enrichie de pierres précieuses ; il est recouvert d'un manteau bleu rehaussé d'une large bordure d'or et agrafé sur l'épaule droite. Son manteau est légèrement relevé et

laisse voir des brassards. Le fossoyeur a une tunique verte et un manteau de pourpre. Un prélat, revêtu de ses habits sacerdotaux et la tête coiffée d'une mitre, bénit le défunt. Il est accompagné de son clergé et d'enfants de chœur portant des cierges. A droite de la composition sont placés plusieurs guerriers cuirassés et casqués, les uns assis et les autres debout. L'un d'eux met son mouchoir devant son nez; un autre tient un étendard blanc, orné d'une croix d'or. Derrière saint Louis, se trouve un page vêtu de violet et portant des lances. En avant, au premier plan, gît le corps d'un soldat. Au fond, la ville.

Non signé.

Cette toile a été exposée au Salon de 1822 (nº 1312).

Les quatorze bas-reliefs des stations du Chemin de la Croix sont en terre cuite. Ils ont été modelés par Duseigneur (Bernard-Jean).

CHAPELLES LATÉRALES.

La première travée de gauche est occupée par le vestibule, et la première travée de droite par la chapelle des Catéchismes, dont nous avons donné la description plus haut.

Toutes les chapelles sont élevées de deux marches et limitées par une grille composée de barreaux terminés par un culot et d'une frise ornée de croix grecques. La partie inférieure de leurs murs est revêtue d'un lambris, et la partie supérieure recouverte de peintures, à l'exception du mur du fond qui est percé d'une fenêtre. Les chapelles sont surmontées d'une voûte en plein cintre.

CHAPELLES LATÉRALES DE GAUCHE.

Deuxième travée:

CHAPELLE DU TOMBEAU.

Le lambris est en chêne; il comporte trois rangs de panneaux superposés. Les panneaux du milieu servent d'encadrement à des plaques de marbre noir. L'autel est en pierre et placé sous la fenêtre. La table est soutenue latéralement par deux pieds-droits et au centre par deux colonnettes ioniques au fût de marbre noir et au chapiteau de pierre.

Sous l'autel formant tombeau :

Le Christ mort. — Statue. — Plâtre. — Longueur 2m,08. — Par Olive (Antoine).

Le Christ a les reins protégés par une draperie, et il est étendu sur un linceul dont l'extrémité, roulée en guise de traversin, sert à soutenir sa tête. Sa main droite est posée sur son cœur, et son bras gauche est allongé.

Non signé.

Le tabernacle est rectangulaire. La porte est en cuivre doré et s'ouvre entre deux colonnettes ioniques.

Sur la porte :

Mater dolorosa. — Peinture sur cuivre. — H. 0m,16. — L. 0m,12. — École flamande. — Fin du seizième ou commencement du dix-septième siècle.

La Vierge est assise et soutient le corps de son Fils. Elle a une robe marron pâle et un voile blanc. Sur ses genoux est jeté un manteau noir. Le Christ porte une draperie autour des reins. De chaque côté de la Vierge est prosterné un ange ailé tenant un cierge allumé dans une main et posant l'autre sur son cœur. L'ange de gauche a une tunique blanche et un manteau grenat fendu sur les côtés; l'ange de droite est vêtu d'une robe vert foncé et d'un manteau jaune. Tous deux ont des ailes violettes.

Cette peinture a été donnée par M. l'abbé Bossuet.

Le retable de l'autel est divisé en trois parties par des pilastres supportant une corniche. Les deux parties latérales renferment une plaque de marbre noir, veiné de blanc. La partie centrale s'arrondit en forme de fronton circulaire et contient un médaillon de marbre blanc encadré d'oves et surmonté d'une croix.

Dans ce médaillon :

La Vierge. — Bas-relief. — Marbre. — Diam. 0m,56. — École française. — Fin du dix-huitième siècle.

Elle est représentée drapée et voilée, le corps de face, la tête de profil et légèrement inclinée à droite, les yeux levés vers le ciel, les bras croisés sur la poitrine.

De chaque côté de l'autel se dresse un piédestal en pierre.

Sur le piédestal de gauche :

Un Ange agenouillé. — Statue. — Pierre. — H. 1m,10. — Par Seurre (Charles-Marie-Émile).

Il est agenouillé sur un coussin et présente une couronne d'épines. Son front est ceint d'un bandeau.

Non signé.

Sur le piédestal de droite :

Un Ange agenouillé. — Statue. — Pierre. — H. 1^m,10. — Par Seurre (Charles-Marie-Émile).

Il est agenouillé sur un coussin, les mains jointes et tenant les trois clous de la Passion. Les coussins sont posés sur un tabouret supporté par quatre griffes de lion ornées de feuilles d'acanthe.

Non signé.

Les deux statues ci-dessus ont été commandées en 1845 et terminées seulement en 1856.

Les plaques de marbre placées de chaque côté de l'autel portent les inscriptions suivantes, gravées en lettres d'or :

Plaque de gauche :

MISSA IN PERPETVVM FUNDATA
PRO ANIMABVS
WITOLDI PRINCIPIS CZARTORYSKI
XIV NOVEMBRIS
ET MARIAE AMPARO MUNOZ
COMITISSAE VISTA ALEGRE
CONJVGIS PRIN. LADISLAI CZARTORYSKI

Plaque de droite :

MISSA IN PERPETVVM FVNDATA
PRO ANIMABVS
ADAMI GEORGII PRIN. CZARTORYSKI
XV JVLII
EJVSDEMQUE CONJVGIS
ANNAE PRINCIPISSAE SAPIEHA
XXIV DECEMBRIS

Mur de gauche, au-dessus du lambris :

La mort chrétienne. — Peinture à la cire. H. 3^m,50. — L. 1^m,90. — Par Maison (Pierre-Eugène).

Un vieillard est étendu sur un lit, la tête posée sur un coussin vert, les yeux levés vers le ciel, la poitrine nue, les genoux protégés par un drap sur lequel est jetée une couverture jaune pâle, le bras droit pendant, la paume de la main en dehors, la main gauche sur la poitrine.

Un prélat, au crâne à demi chauve et à la barbe blanche, l'oint de la main droite et porte dans la main gauche un petit plat en cuivre. Il a une robe blanche, une chape rouge et un pallium autour du cou. Deux enfants de chœur l'accompagnent, l'un présentant une cassette et l'autre une croix. Au chevet du lit se tiennent la femme et la fille du moribond. La première, penchée vers son mari, lui prend la main et rajuste son oreiller; elle a une robe blanche et un voile rouge. La seconde, dont on ne voit que la tête, s'appuie sur sa mère et porte le pan de son voile à ses yeux; elle a une robe gris pâle et un voile jaune clair. Au fond se dressent deux colonnes cannelées. Au sommet de la composition, sur un ciel d'azur, se détache le vieillard enveloppé dans son linceul, la tête ceinte d'une auréole; il est escorté de deux anges habillés de blanc dont l'un lui montre le ciel tandis que l'autre lui offre une couronne.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur de la toile : Eug. Maison 1865.

Salon de 1866 (n° 1291).

Mur de droite :

Le saint sacrifice de la messe pour le soulagement et la délivrance des âmes du Purgatoire. — Toile. — H. 3^m,50. — L. 1^m,90. — Par Maison (Pierre-Eugène).

Un prélat, en surplis, soutane et chape noires, un pallium autour du cou, est face à l'autel et élève au-dessus de sa tête un calice entouré de rayons. Derrière lui est agenouillé tête baissée, en surplis et ceinture noire, un enfant de chœur, vu de dos, qui agite une sonnette et tient un cierge. A gauche sont prosternées deux femmes accompagnées d'une petite fille. L'une d'elles, drapée et voilée de brun, a les bras écartés, les mains ouvertes, et les yeux fixés sur le calice. La seconde, drapée d'étoffe sombre, a la face contre terre, les bras allongés et les mains jointes. La petite fille, vêtue de blanc, croise les mains et tourne les yeux vers le ciel; des cheveux blonds retombent dans son cou. A droite sont agenouillés un homme et une femme, les mains jointes. L'homme est représenté de trois quarts, drapé de marron, le regard attaché sur le calice. La femme est drapée et voilée de gris; elle incline la tête. De derrière l'autel s'élèvent des flammes, au milieu desquelles s'agitent des hommes et des femmes à demi nus implorant la miséricorde divine. Au sommet de la composition est assis de face sur des nuages Jésus-Christ, en tunique bleue et manteau de pourpre, les bras écartés, une couronne dans chaque main. A la droite du Sauveur et à ses pieds planent deux jeunes filles en blanc qui se tiennent par la main et tendent les bras vers lui. A sa gauche sont groupés un homme portant un enfant et une femme joignant les mains. Tous trois sont vêtus de blanc.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur de la toile : Eug. Maison 1865.

Salon de 1866 (n° 1292).

Troisième travée :

CHAPELLE SAINT-JOSEPH, AUTREFOIS SAINT-LOUIS DE GONZAGUE.

L'autel est installé contre le mur de droite qui sépare la troisième travée du transept. Il ne mérite aucune mention spéciale. Dans la porte du tabernacle est encastré un émail de Limoges représentant :

La Sainte Famille. — Émail. — H. 0^m,12. — L. 0^m,15. — École française. — Dix-septième siècle.

La Vierge est assise à droite, l'Enfant Jésus sur ses genoux. Elle a une robe verte, un corsage rose, un manteau bleu et un voile blanc. Le divin Enfant tend la main pour saisir une grappe de raisin que lui offre Saint Joseph debout et de face, en tunique brune et manteau violet, la main gauche posée sur une équerre de charpentier. Au premier plan est déposée une corbeille remplie de fruits.

Offert par M. l'abbé Bossuet.

A gauche du tabernacle :

Un Évêque. — Statuette. — Bois peint. — H. 0^m,65. — École française. — Dix-septième siècle.

Le prélat, debout sur un chapiteau, bénit de la main droite et tient un évangile dans la main gauche. Il porte un rochet à effilés et une chape, retenue sous le menton par une pierre précieuse taillée en losange. Sa tête est mitrée ; le pan droit de sa chape est relevé et ramené sur le côté gauche.

A droite :

Saint Joachim et la Vierge. — Groupe. — Bois peint. — H. 0^m,63. — École française. — Dix-septième siècle.

Saint Joachim tient la main droite de la Vierge et lui montre le ciel. Il a une tunique serrée à la taille par une ceinture et un manteau agrafé sous le menton. Son crâne est à demi chauve, et sa figure est encadrée d'une barbe épaisse. La Vierge met la main gauche sur son cœur et lève les yeux vers son père. Sa robe est serrée à la taille par une ceinture.

Au-dessus de l'autel :

La Fuite en Egypte. — Toile. — H. 1^m,59. — L. 1^m,88. — École française. — Dix-huitième siècle.

La Vierge et saint Joseph marchent dans la campagne accompagnés de l'Enfant Jésus. La Vierge a une robe lilas pâle, une ceinture rose, un manteau bleu et un voile jaune. Elle tient Jésus par la main et semble lui adresser la parole. Le divin Enfant porte une tunique rose, une ceinture jaune foncé et un manteau à raies jaunes et bleues noué sous le menton et rejeté en arrière ; il a un petit bâton à la main et lève les yeux vers le ciel. Saint Joseph touche de l'index de la main droite l'épaule de Jésus et lui présente une fleur de lis. Il a une tunique d'étoffe foncée et un manteau jaune ocre. Au fond, la campagne. Au sommet plane la colombe symbolisant le Saint-Esprit. Le ciel est nuageux.

Au-dessus :

Saint Louis de Gonzague. — Toile cintrée par le haut. — H. 3^m,50. — L. 1^m,80. — Par PATROIS (ISIDORE) 1870. — Date de la commande.

Le Saint est vu de dos et prosterné dans un temple, le regard attaché sur saint Joseph, agenouillé au sommet de la composition et à gauche, la main droite sur son genou, un bâton dans la main gauche. Saint Louis porte une soutane et un surplis ; il présente une tige de lis et une couronne. Saint Joseph a une tunique bleue et un manteau jaune. Un ange, vêtu de rose, montre à Louis de Gonzague le ciel d'une main et de l'autre lui indique le chemin qu'il doit suivre. La Vierge, en robe foncée et voile blanc, est assise derrière saint Joseph, l'Enfant Jésus sur ses genoux. A gauche, au premier plan, est placé un prie-Dieu sur lequel est déposé un crucifix ; au pied du prie-Dieu, un livre. La partie supérieure de la composition est occupée par des nuages qui cachent les colonnes du temple. Au lointain et en haut, des pyramides.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur de la toile : I. PATROIS.

Mur du fond :

Le lambris comporte cinq panneaux encadrés de petits pilastres cannelés d'ordre dorique et surmontés d'un entablement complet. Le panneau central présente une niche en plein cintre abritant un groupe en plâtre, de production industrielle, représentant Saint Joseph et l'Enfant Jésus.

Premier panneau, en partant de l'autel :

Une sainte Religieuse. — Peinture sur bois sur fond doré. — H. 1^m,30. — L. 0^m,41. — École italienne. — Commencement du seizième siècle.

Elle est représentée le corps de face, la tête de trois quarts et lisant, en robe blanche,

guimpe, manteau et voile d'étoffe noire, une tige de lis dans une main et un livre dans l'autre.

Deuxième panneau :

Saint Paul. — Peinture sur bois. — H. $1^{m},30$. — L. $0^{m},41$. — École italienne. — Seizième siècle.

Le Saint est de face, en tunique verte et manteau rouge pâle ; il a une épée dans une main et un livre dans l'autre. Sa barbe retombe en pointe sur sa poitrine.

Quatrième panneau :

Saint Pierre. — Peinture sur bois. — H. $1^{m},30$. — L. $0^{m},41$. — École italienne. — Seizième siècle.

De face, en tunique vert foncé et manteau jaune ocre doublé d'écarlate, il présente deux clefs et tient un livre. Sa barbe et ses cheveux sont blancs.

Cinquième panneau :

Un Saint Ermite. — Peinture sur bois. — H. $1^{m},30$. — L. $0^{m},41$. — École italienne. — Commencement du seizième siècle.

Le Saint est vêtu d'une courte tunique de paille tressée et d'un manteau de pourpre qui laisse voir ses jambes nues. Il s'avance vers la droite, appuie une main sur son cœur et tient un chapelet dans l'autre. Sa barbe est blond foncé.

Ces quatre peintures sur bois ont été offertes à la paroisse par M. l'abbé Bossuet.

Mur de gauche :

Le lambris qui recouvre ce mur est divisé en trois panneaux. Le panneau central est occupé par une inscription moderne peinte en lettres d'or et surmontée d'un écusson aux armes du chevalier d'Hérouval.

L'inscription est ainsi conçue :

HIC JACET IMMORTALI VIR MEMORIA
DIGNUS
DD. ANTONIUS UYON
D'HÉROUVAL EQUES
REGI A CONSILIIS ET IN SUPREMA RATIONUM
CURIA AUDITOR GENERIS SPLENDORE APUD
VELIOCASSES
CLARUS
PIETATE, INNOCENTIA AC DOCTRINA
COMMENDABILIS QUI OBSTRUSA VETERUM AUCTORUM
MONUMENTA MULTO LABORE
INVESTIGAVIT
SEDULA CURA CONGESSIT
SAGACI JUDICIO INDAGAVIT
BENIGNA LIBERALITATE COMMUNICAVIT
GLORIAM QUIPPE MERERI POTIUS DUCENS
QUAM CONSEQUI
ALIENIS SERVIRE COMMODIS QUAM PROPRIIS
REM ORNARE PUBLICAM QUAM PRIVATAM
AUGERE
SUB BENE MULTORUM HUJUS OEVI
SCRIPTORUM NOMINE
RECONDITIORIS ANTIQUITATIS THESAURIS
AETATEM NOSTRAM LOCUPLETAVIT
NATUS XVIII KAL. OCTOB. INCARN. VERB.
MDCIV
OBIIT III KALEND. MAII
MDCLXXXIX

Panneau de gauche :

Quatre personnages, un père et ses trois fils. — Peinture sur bois. — H. $1^{m},36$. — L. $0^{m},46$. — École française sous l'influence de l'école flamande. — Dix-septième siècle.

Le père est agenouillé, de profil, les mains jointes, devant un prie-Dieu recouvert d'un drap de pourpre sur lequel est ouvert un livre d'heures. L'aîné de ses fils est placé à sa droite dans la même attitude que lui; ses deux autres fils sont un peu en arrière et debout. Tous ont une robe noire et une large collerette. La collerette du père n'est qu'empesée; celles des fils sont ornées de dentelles. Fond de paysage.

Panneau de droite :

Une mère et ses trois filles. — Peinture sur bois. — H. $1^{m},36$. — L. $0^{m},46$. — École française sous l'influence de l'école flamande. — Dix-septième siècle.

La mère est agenouillée de profil, devant un prie-Dieu semblable au précédent. Une de ses filles est à sa droite dans la même attitude qu'elle; les deux autres sont debout. Toutes ont une robe noire, une collerette et des manchettes de dentelle. La mère porte une coiffure de tulle; les filles ont la tête nue. Au cou de ces dernières est suspendue une chaîne d'or, terminée par une croix ou un médaillon. Fond de paysage.

Ces deux peintures sur bois ont été offertes par M. l'abbé Bossuet.

Au-dessus :

Les pèlerins d'Emmaüs. — Toile. — H. $1^{m},03$. — L. $1^{m},71$. — École vénitienne. — Commencement du dix-septième siècle.

Jésus-Christ est assis de face devant une

table et rompt un pain qu'il se dispose à partager entre trois de ses disciples également assis, deux à sa droite et le troisième à sa gauche. Le Sauveur est vêtu d'un manteau vert pâle et d'une tunique rose fermée sous le menton par une riche agrafe. Le premier disciple de droite est représenté de profil, le coude droit sur la table; il a une tunique rouge et une pèlerine marron; sa figure est encadrée d'une épaisse barbe brune. Le deuxième disciple, vieillard à la barbe blanche et au crâne à demi nu, est de face et porte un costume semblable à celui du précédent; on ne voit qu'une partie de son corps. Le troisième est de profil; sa tête est coiffée d'un large chapeau de feutre, et ses épaules sont protégées par une pèlerine foncée. Il met la main droite sur son cœur et appuie la gauche sur la table. Près de lui est posé un bâton. La table est recouverte d'une nappe sur laquelle sont déposés un plat, un verre, un couteau et deux petits pains. Au fond, un mur percé de deux baies par lesquelles on aperçoit la campagne.

Au-dessus :

Saint Pierre et saint Jean guérissant un paralytique à la porte du temple. — Toile plein cintre. — H. 3m,50. — L. 2m,06. — Par Van Loo (Charles-André, dit Carle).

Saint Pierre tient la main d'un paralytique et lui montre le ciel. Le prince des apôtres a une tunique bleu clair et un manteau jaune foncé dont le pan droit est relevé sur son bras gauche. L'infirme est assis de profil, à droite de la composition, sur la première marche d'un temple, le front ceint d'un bandeau, le torse à demi couvert par une draperie grise. Il cherche à se relever en s'aidant de la main gauche qu'il pose à plat sur la marche; près de lui sont posées ses béquilles. Saint Jean est à gauche de saint Pierre; il joint les mains et lève les yeux vers le ciel dont il semble invoquer l'intervention en faveur du paralytique; sa tunique est rouge pâle, et son manteau vert clair. A droite de saint Pierre et en avant se trouve une femme, dont l'attitude marque l'étonnement. Celle-ci a un corsage rouge, qui laisse apercevoir le bout de sa chemise, un jupon gris et un foulard blanc, retenu par un ruban bleu. En arrière-plan, à gauche, sont groupés trois personnages dont le haut du corps seul est visible. Le premier porte une tunique bleu pâle; il tourne la tête à gauche. Le deuxième est de profil; il est coiffé d'un turban. Le troisième est de face; un jeune homme s'avance vers lui, un long bâton à la main. Au fond, le porche du temple.

Non signé.

Cette toile a figuré au Salon de 1742 (nº 16). — Commandée pour l'église Saint-Pierre des Arcis où d'Argenville la signale encore en 1778, elle fut donnée sous l'Empire à l'église Saint-Eustache : elle a été placée dans l'église Saint-Louis en l'Ile dans ces dernières années.

CHAPELLES LATÉRALES DE DROITE.

Première travée :

Cette travée est occupée par la chapelle des catéchismes décrite plus haut.

Deuxième travée :

CHAPELLE DE LA COMMUNION.

Cette chapelle se divise en deux parties; la première partie correspond exactement aux autres chapelles latérales, et sert, pour ainsi dire, de vestibule. La deuxième partie est construite hors œuvre. Cette chapelle a été construite vers 1724, et la première pierre en a été posée par M. d'Argenson, lieutenant de police. La première partie est limitée, de chaque côté, par des pilastres qui supportent les arcs doubleaux d'une voûte en berceau. Ces arcs ont reçu une décoration identique avec ceux de la nef. La partie inférieure des murs est dissimulée sous un haut lambris peint en imitation de chêne et divisé en trois panneaux surmontés d'une corniche à denticules. Au-dessus se développe une arcade aveugle en plein cintre formant pénétration dans la voûte.

Mur de gauche :

Premier panneau du lambris :

Tête de Saint. — Buste. — Bois. — H. 0m,47. — École française. — Dix-septième siècle.

Il est représenté drapé, les yeux tournés vers le ciel. Sa figure est encadrée d'une épaisse barbe frisée.

Deuxième panneau :

Le Christ déposé. — Toile. — H. 0m,95. — L. 0m,88. — École française. — Dix-septième siècle.

Le Christ est étendu à terre sur un linceul, les reins couverts d'une draperie blanche, la tête légèrement inclinée à droite, le bras droit allongé perpendiculairement à son corps, le bras gauche soutenu par saint Jean, qui est agenouillé à ses pieds et se dispose à le recouvrir de son linceul. Un second

disciple, dont le crâne est nu et la barbe blanche, est placé à la tête du Sauveur; il tient une des extrémités du linceul en regardant les soldats qui s'éloignent. Saint Jean a une tunique vert clair, une ceinture vert foncé et un manteau de pourpre. L'autre disciple est vêtu d'une tunique rouge, dont les manches sont retroussées. La Vierge est représentée debout au pied de la croix, au milieu de la composition, les bras pendants, les yeux levés vers le ciel, dans l'attitude de la douleur et de la résignation. Elle a une robe bleu clair, un fichu jaune et un manteau bleu foncé relevé sur sa tête. Sainte Madeleine est prosternée à sa droite, les cheveux épars, en robe gris pâle sans manches. Elle porte à ses yeux une draperie blanche. Près d'elle se tient une sainte femme drapée et voilée de noir qui porte également une draperie à ses yeux. Aux pieds du Messie se trouve un plat de cuivre sur lequel est déposée une éponge.

Troisième panneau :

Tête de Sainte. — Buste. — Bois. — H. 0m,44. — École française. — Dix-septième siècle.

Elle a une robe serrée à la taille par une large ceinture et un manteau passé sur son épaule gauche. Ses cheveux retombent en boucles dans son dos.

Les deux bustes précédents ont été donnés à l'église par M. l'abbé Bossuet; ils sont placés chacun sur une console.

Au-dessus du lambris, dans l'arcade :

La manne au désert. — Toile plein cintre. — H. 5 mètres. — L. 2m,35. — Par BONNEGRACE (CHARLES-ADOLPHE).

Moïse est représenté au milieu de la composition et un peu en arrière-plan, debout sur un quartier de rocher, le front armé de rayons, le bras droit levé vers le ciel, le bras gauche pendant; il s'adresse à ses compagnons et les invite à rendre grâce à Dieu. Sa tunique est verte et son manteau rouge cerise. Derrière lui est un personnage en tunique bleue et manteau gris relevé sur la tête, qui a les mains jointes et les yeux levés vers le ciel. Autour du rocher sont groupés les Hébreux qui l'ont suivi dans le désert. Une jeune femme, en robe jaune clair sans manches, est assise de profil sur une draperie blanche, la poitrine à demi nue, le bras gauche tendu en avant, le bras droit passé autour de la taille d'un enfant nouveau-né, à qui elle donne le sein. Elle est soutenue par un vieillard, en tunique rouge pâle et manteau bleu, qui est agenouillé derrière elle, le bras gauche tendu vers Moïse. Un homme, dont la poitrine est à demi protégée par une draperie rouge, met un genou en terre en regardant la jeune femme et en ramassant de la manne, dont il remplit un vase de cuivre. A droite est agenouillée une mère, qui tient son fils d'une main et lui montre le ciel de l'autre ; elle a une robe marron, un manteau bleu clair et un voile blanc. L'enfant est vêtu d'une petite tunique rose ; il croise les mains. Un peu en arrière se trouve un Hébreu, debout, drapé de brun clair, la main droite sur son cœur, le bras gauche pendant. A gauche, en arrière-plan, est prosternée, de profil, une jeune fille, en robe bleu pâle, qui présente son manteau pour recueillir la manne. Derrière elle sont un jeune homme, vêtu de marron foncé, les mains jointes, et un homme, drapé de bleu pâle, les bras levés vers le ciel. Au fond, des montagnes.

Signé à droite, dans l'angle inférieur de la toile : C. BONNEGRACE.

Cette toile est inscrite au catalogue du Salon de 1864 sous le n° 200.

Mur de droite.

Premier panneau du lambris.

Buste de Sainte. — Buste. — Bois. — H. 0m,44. — École française. — Dix-septième siècle.

Sa tunique est serrée à la taille par une ceinture et attachée par une agrafe sous le menton. Son manteau est jeté sur l'épaule droite. Ses cheveux sont ramenés et roulés derrière sa tête.

Deuxième panneau :

Saint Jérôme. — Toile. — H. 0m,95. — L. 0m,88. — École italienne. — Dix-septième siècle.

Le Saint est à demi agenouillé dans une grotte et tient un crucifix dans les mains qu'il appuie sur un quartier de roche recouvert d'une draperie rouge. Autour de ses reins est roulée une draperie vert-pâle. Il tourne la tête en arrière, dans l'attitude de la frayeur. Son crâne est nu, et sur sa poitrine retombe une longue barbe inculte. Au sommet de la composition et à gauche plane un ange, en tunique bleu pâle et manteau rouge, qui sonne de la trompette.

Troisième panneau :

Buste de saint. — Buste. — Bois. — H. 0m,47. — École française. — Dix-septième siècle.

Il est drapé et porte toute sa barbe.

Les deux bustes qui précèdent ont été don-

nés par M. l'abbé Bossuet; ils sont placés sur une console.

Au-dessus du lambris, dans l'arcade :

Prédication de Jésus-Christ. — Toile cintrée. — H. 5 mètres. — L. 2m,35. — Par Chazal (Charles-Camille).

Le Christ est debout et de profil, à gauche, sur un quartier de rocher, au bord du lac de Génésareth, les mains sur son cœur. Il est vêtu d'une tunique rose pâle et d'un manteau bleu clair. Deux de ses disciples l'accompagnent. Le premier a une tunique violette et un manteau gris dont il relève les pans. Le second est couvert d'une tunique blanche; il a le bras droit replié sur sa poitrine et soulève les plis de son manteau de la main gauche. Tous deux ont les yeux tournés vers le Messie. Au pied du rocher se balance une barque, portant un homme et une jeune femme. L'homme est agenouillé en avant de l'embarcation, qu'il cherche à amarrer; il a le torse nu et les reins ceints d'une draperie verte. La femme est assise de profil, le regard attaché sur le Christ, son enfant dans le bras droit, la main gauche posée sur le rebord de la barque; elle a une robe blanche à larges manches, un manteau bleu et un foulard jaune ocre. L'enfant est endormi; ses reins sont protégés par une draperie blanche. La barque est peinte en marron et en rouge. Un jeune pêcheur, vu de dos, est debout dans l'eau, son filet à la main, en courte tunique grise, et la tête coiffée d'une calotte rouge. Un homme, placé un peu en arrière et à droite, les mains appuyées sur un bâton, écoute avec recueillement les paroles du Christ; il est enveloppé dans un manteau, marron et sa tête est couverte d'une étoffe à raies jaunes et noires. On aperçoit, en arrière-plan, plusieurs autres barques montées par cinq hommes, qui tous ont les yeux fixés sur le Messie. L'un d'eux est un jeune homme, en tunique jaune pâle bordée de lilas, dont la tête est protégée par un foulard bleu pâle et qui appuie la main droite sur la vergue abaissée de sa barque. Un nègre, en tunique rose, pousse l'embarcation vers le rivage à l'aide d'une longue perche. Des trois autres on ne voit que le haut du corps. Toutes les voiles sont à demi repliées.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur de la toile : Cam. Chazal, 1863.

Salon de 1863 (n° 383).

La deuxième partie de la chapelle de la Communion est terminée en hémicycle. Le lambris qui recouvre la partie inférieure de ses murs se raccorde à celui de la première partie. De chaque côté sont pratiquées deux portes en chêne, à panneaux simplement moulurés. Ces portes sont surmontées d'une corniche soutenue par quatre consoles ornées de triglyphes. Les deux baies qui éclairent cette seconde partie sont en plein cintre et font pénétration dans une voûte de forme semi-elliptique que supporte un arc doubleau placé dans l'axe et coupé perpendiculairement par un soffite. L'arc doubleau et le soffite ont reçu la même décoration que les arcs doubleaux ci-dessus décrits. Les quatre pénétrations présentent chacune un groupe de trois têtes de chérubins planant au milieu de nuages et de rayons.

Mur de gauche.

Entre les deux pilastres :

Sainte Thérèse. — Toile. — H. 1 mètre. — L. 0m,50. — Ecole espagnole. — Dix-septième siècle.

La Sainte est revêtue de l'habit de son Ordre. Elle lève les yeux vers le ciel et présente un crucifix et une tige de lis. Au-dessus de sa tête brille une auréole.

Au-dessous :

Ecce homo. — Toile. — H. 0m,28. — L. 0m,41. — École italienne. — Pastiche moderne, d'après un maître vénitien de l'école de Mantegna.

Le Christ est placé au centre de la composition, debout et de face, la tête couronnée d'épines et légèrement inclinée à droite, les yeux à demi clos, une draperie blanche autour des reins. Cette figure semble empruntée au Giovanni Bellini de la galerie Brera à Milan [1]. La Vierge, en robe rouge cerise et manteau bleu relevé sur la tête, soutient le bras droit de son Fils et pose la main gauche sur son épaule en le contemplant avec douleur. A sa droite est représentée sainte Catherine, de trois quarts, les cheveux épars sur les épaules, en robe violet foncé et manteau de pourpre, les yeux baissés et une palme à la main. Devant elle est posée une roue brisée. Près d'elle est placé un saint, à longue barbe, qui penche la tête sur sa poitrine et tient une croix; il a une tunique rose et un manteau vert. A gauche du Christ se trouvent un personnage, à l'épaisse chevelure rousse, sainte Madeleine et saint Marc. Le premier porte une tunique bleu pâle, décolletée et bordée d'or, et un manteau gris rejeté en arrière,

[1] N° 284 du Catalogue de 1882.

ramené autour de la taille et relevé sur le bras gauche. Sainte Madeleine a une robe verte rehaussée d'une bordure d'or et un long manteau de pourpre; ses cheveux flottent dans son dos. Elle présente un vase à parfums d'une main et relève les plis de son manteau de l'autre. Saint Marc porte une riche tunique jaune enrichie d'une bordure de pierres précieuses, un manteau vert foncé, une pansière et une culotte rouge bordée de vert; il a une palme dans la main droite et pose sa main gauche sur la tête d'un lion. Tous ces personnages sont représentés à mi-corps. Ciel bleu très vénitien.

Les deux toiles qui précèdent ont été offertes à la paroisse par M. l'abbé Bossuet.

Au-dessus du lambris, sous la fenêtre :

Apparition de saint Grégoire à saint Martin. — Toile. — H. 2m,20. — L. 1m,30. — École française. — Dix-huitième siècle.

Saint Martin, étendu sur un lit de repos, se réveille en sursaut à la voix de saint Grégoire, vers lequel il étend le bras, dans l'attitude de la frayeur, et pose le pied droit sur un tabouret qu'il renverse. Il a une cuirasse de cuir jaune, une tunique bleu clair et un manteau lilas. A la tête du lit se dresse une petite table ronde soutenue par des griffes de lion dorées. Sur cette table est jetée une draperie de pourpre sur laquelle est déposé un casque orné de plumes blanches. Saint Grégoire semble planer au-dessus de saint Martin, au milieu de nuages. Il est coiffé d'une mitre et porte une robe blanche et une chape jaune brochée d'or et doublée de rose. Derrière lui se trouve un ange, drapé de bleu pâle, qui montre le ciel et tient un glaive. Un second ange, placé à droite, porte sa crosse épiscopale. De cet ange, on ne voit que la tête. A gauche s'élèvent des colonnes, contre lesquelles sont suspendus un bouclier et une épée richement ciselée. Ces colonnes sont en partie cachées par une draperie foncée.

Le Repos de la sainte Famille. — Toile. H. 2m,35. — L. 1m,90. — École de Mignard.

La Vierge est assise de profil, à gauche de la composition, le coude droit appuyé sur un socle, et soulève la draperie dont est recouvert l'Enfant Jésus, assis sur ses genoux. Elle a une jupe bleu foncé, un corsage violet et un voile marron. A ses pieds est agenouillé, sur un coussin grenat, un petit ange ailé vêtu de jaune et couronné de fleurs, qui offre au divin Enfant un panier rempli de fruits. Saint Joseph est représenté à droite, debout et de trois quarts, les bras croisés sur le socle d'une pyramide et les yeux attachés sur le Christ. Il a une tunique violet foncé et un manteau marron clair. Au pied de la pyramide, une fleur. Derrière saint Joseph apparaît la tête d'un âne. On aperçoit, en arrière-plan et à gauche, les jambes d'une statue posée sur un socle. Près de la statue se dresse un palmier. Au fond, une montagne.

Louis XIII recevant la communion des mains de saint François de Sales. — Toile. — H. 2 mètres. — L. 1m,45. — École de Simon Vouet.

Le Roi est soutenu par deux serviteurs et agenouillé à droite et de profil sous un baldaquin de pourpre, les mains jointes et tendues vers saint François de Sales. Il est vêtu d'une tunique blanche, et ses reins sont couverts d'un manteau bleu clair. L'un des serviteurs est debout derrière le monarque; le second est agenouillé à sa droite. Celui-ci porte une courte tunique brune, et celui-là est drapé de gris; ses bras sont nus. Un troisième serviteur, drapé de jaune, est prosterné au premier plan et à droite. Saint François de Sales s'avance, un ciboire à la main; il a une soutane noire, un rochet de dentelle, une mosette lilas pâle doublée de rouge et une étole grenat. Un enfant de chœur l'accompagne, un cierge allumé à la main. Au fond est une table recouverte d'un tapis rouge. Sur cette table est accoudée, les mains jointes, une femme à genoux et priant. Des têtes de chérubins planent au sommet de la composition, au milieu de nuages se détachant sur un fond lumineux.

Mur de droite. Entre les deux portes :

Sainte Thérèse. — Toile. — H. 1 mètre. — L. 0m,50. — École espagnole. — Dix-septième siècle.

La Sainte, revêtue de l'habit de son Ordre, est agenouillée de trois quarts, les yeux levés vers le ciel, dans une attitude extatique. Un ange, drapé de rouge, plane au-dessus d'elle et lui perce la poitrine d'un dard. Derrière elle se trouve un second ange, au torse nu, qui détourne la tête en joignant les mains. Le Christ est représenté au sommet de la composition, porté sur des nuages, vêtu d'une draperie rouge flottante et les bras écartés. Devant lui plane une colombe.

Au-dessous :

La Déposition. — Peinture sur bois. — H. 0m,27. — L. 0m,36. — École italienne. — Seizième siècle.

La Vierge, en robe d'or et manteau vert

relevé sur sa tête, soutient dans ses bras le cadavre de son Fils, qui est étendu sur un linceul. Un ange, en tunique blanche et manteau de pourpre bordé de noir et d'or, se prosterne en soutenant la tête du Messie. Sainte Madeleine est agenouillée à droite, un livre et une cassolette d'or à la main ; elle a une robe jaune clair, un corsage rouge pâle sans manches et un manteau marron. Au premier plan, à gauche, sont déposés une couronne d'épines, un crâne et des os humains. En arrière-plan se dressent trois croix ; contre celle du milieu sont appliquées deux échelles. Au fond se déroule la campagne.

Au-dessus :

Dernière communion de saint Louis. — Toile. — H. 2m,60. — L. 3m,20. — Par SCHEFFER (ARY), 1823. — Date de la commande.

Saint Louis est agenouillé à droite au pied de son lit, le corps de trois quarts, la tête de profil, le bras gauche pendant et le bras droit tendu vers son confesseur, Geoffroy de Beaulieu, qui s'approche de lui, une hostie dans une main et un calice dans l'autre. Il est couvert d'une chemise, et ses reins sont protégés par une couverture grise ; sa tête est ceinte d'une auréole. Un serviteur soutient son bras droit, et un soldat son bras gauche. Le premier est debout; il a une tunique d'étoffe foncée, un vêtement de dessus marron clair aux manches fendues et une espèce de pèlerine de fourrure sur les épaules. Le deuxième est agenouillé ; il porte une tunique violette et un manteau vert foncé orné d'une croix rouge. Le religieux est en robe gris pâle, rochet et étole grenat. Deux femmes retirées un peu à l'écart se tiennent par la main en pleurant. L'une appuie sa tête sur l'épaule de l'autre. La première a une robe rouge, et la deuxième une robe d'étoffe sombre ; toutes deux ont un voile blanc. On aperçoit à gauche le haut du corps de plusieurs guerriers agenouillés et priant. A droite se dresse un lit.

Non signé.

La partie en hémicycle est élevée de deux marches et close par une grille en fer ; elle est limitée par deux pilastres supportant un entablement dont la corniche est à modillons. Les pilastres et l'entablement sont feints. Au centre de la coupole se détache, au milieu de nuages et de rayons, un agneau pascal couché sur le livre des Sept Sceaux. Dans les nuages planent des têtes de chérubins, dont deux soutiennent le livre.

L'autel est installé au fond de l'hémicycle. Il est en marbre rouge et blanc et affecte la forme d'un sarcophage. Le tabernacle est en marbre blanc. Sa face principale est légèrement cintrée ; elle est flanquée de deux pilastres et surmontée d'une corniche. Les pilastres sont en marbre rouge et blanc.

La porte est décorée d'un bas-relief représentant :

Le Christ en croix. — Bas-relief. — Cuivre ciselé et doré. — H. 0m,40. — L. 0m,27. — École française. — Dix-huitième siècle.

Au centre se dresse la croix sur laquelle le Christ est attaché. A gauche de la croix sont groupées la Vierge, la Madeleine et deux saintes femmes ; à droite, saint Jean et deux disciples. La Vierge a la tête inclinée sur la poitrine et les mains jointes ; elle est drapée et voilée. Sainte Madeleine relève les plis de son manteau et porte un linge à ses yeux ; elle a une riche robe, rehaussée d'une large bordure, et ses épaules sont couvertes d'un manteau. Les saintes femmes sont drapées et voilées et baissent la tête; elles sont à peine visibles. Saint Jean met la main droite sur son cœur et tient son regard attaché sur le Maître; il est vêtu d'une tunique serrée à la taille et d'un manteau roulé autour des reins. On n'aperçoit qu'une partie du corps des deux autres disciples. Le premier montre le Christ d'une main et soulève les plis de sa draperie de l'autre. Le second écarte les bras et contemple le Sauveur avec tristesse. Au pied de la croix, un crâne humain. De chaque côté de la tête de Jésus-Christ, sont groupés, au milieu de nuages, des hommes et des femmes à demi nus qui implorent le Ciel. Au-dessus du groupe de gauche, le soleil ; au-dessus du groupe de droite, la lune.

Au-dessus de l'autel :

Les Pèlerins d'Emmaüs. — Toile. — H. 2m,90. — L. 2m,20. — Par COYPEL (CHARLES-ANTOINE).

La table est dressée au milieu de la composition. Jésus est assis à droite et de trois quarts, le pied gauche posé sur un tabouret et les yeux levés vers le ciel; il bénit le pain qu'il doit offrir à ses disciples. Sa tête est nimbée ; ses joues sont couvertes d'une barbe naissante; ses cheveux sont blonds et tombent sur ses épaules. Il a une tunique rouge pâle et un manteau bleu, retenu sur la poitrine par un cordon de même couleur. Le pan droit de son manteau est relevé sur ses genoux. Ses pieds sont chaussés de sandales. Les pèlerins sont placés, l'un en face de lui et l'autre à sa

droite. Le premier, dont les cheveux et la barbe sont roux, est assis de profil, les jambes croisées, les mains appuyées sur le dossier de son siège qui est tourné de côté; il porte une tunique vert foncé à collet et une culotte de pourpre. Le second, vieillard aux cheveux et à la barbe incultes, est accoudé de face, les mains jointes; il regarde le Messie avec surprise et bonheur. Sa tunique est vert foncé et son manteau gris. Sur la table sont rangés trois couverts en étain et trois couteaux. Au premier plan sont déposées deux cruches en grès, dans un bassin de cuivre. Un peu en arrière survient un jeune serviteur, qui apporte un plat et s'arrête à la vue du Christ. Il est vêtu d'une tunique blanche aux manches retroussées; autour de sa taille est roulée une ceinture bleue; sur son épaule gauche est jetée une serviette. De chaque côté est disposée une draperie grenat, doublée de rouge pâle. Ces draperies sont relevées et découvrent un mur blanc, percé d'un œil-de-bœuf.

Signé à droite, dans l'angle inférieur de la toile: C. Coypel, 1746.

Cette toile, qui était primitivement de forme ovale, a figuré au Salon de 1746 (n° 2 *bis*); elle provient de l'église Saint-Louis du Louvre où d'Argenville la signale encore en 1778; elle a été donnée à Saint-Louis en l'Ile par M. Dehémant de Saint-Félix.

A gauche de l'autel :

La Résurrection du Christ. — Toile. — H. 3m,05. — L. 1m,43. — Par Peyron (Jean-François-Pierre).

Le Christ s'élève au-dessus de son tombeau, dans un ciel lumineux, le bras droit écarté, le bras gauche levé en l'air, les yeux tournés vers le ciel; la poitrine nue, une draperie blanche passée sur l'épaule gauche et roulée autour des reins. A sa droite et à ses pieds plane un ange vêtu de rouge, qui porte dans ses bras le couvercle du tombeau. A terre sont couchés deux soldats, qui se réveillent en sursaut. Le premier met la main gauche devant ses yeux; il est cuirassé, casqué et enveloppé dans un manteau de pourpre. Le second, qui est cuirassé et drapé de vert, cherche à saisir son bouclier et son glaive. Contre le tombeau et au fond sont appuyées une enseigne romaine et des lances.

Signé à droite, dans l'angle inférieur de la toile : P. Peyron, 1784.

Au-dessus :

Deux têtes d'anges. — Peinture sur bois. — H. 0m,22. — L. 0m,35. — École italienne. — Copie moderne.

L'ange de gauche est représenté le corps de face et la tête de trois quarts, les yeux baissés et à demi clos, en tunique rouge pâle et manteau vert foncé, enrichi d'une bordure d'or et retenu sur la poitrine par une agrafe ornée d'une pierre précieuse. L'ange de droite est de profil, et son regard est tourné vers le ciel. Il porte le même costume que le précédent, mais son manteau est ouvert. Tous deux sont à mi-corps et se détachent sur un fond d'or.

Ce panneau, qui a été offert à la paroisse par M. l'abbé Bossuet, est placé au centre d'une espèce de table saillante en bois surmontée d'une corniche; il est entouré de rinceaux peints en or.

A droite :

La Naissance du Christ. — Toile. — H. 3m,05. — L. 1m,43. — Par Perrin (Jean-Charles-Nicaise).

L'Enfant Jésus est couché, au milieu de la composition, sur une draperie blanche posée sur de la paille, la main droite sur son cœur et le bras gauche allongé. La Vierge est agenouillée à gauche, les mains croisées sur la poitrine et la tête baissée, en robe rouge et manteau bleu relevé en forme de voile. Saint Joseph est debout à droite, les mains appuyées sur un bâton et les yeux fixés sur le divin Enfant. Il a une tunique vert foncé et un manteau marron; ses pieds sont chaussés de sandales. Derrière lui sont déposés un bât et un panier d'osier. On aperçoit, au sommet de la composition, et dans la demi-obscurité de la nuit, des bergers qui s'approchent, guidés par un ange.

Signé à droite, dans l'angle inférieur de la toile : Perrin. — 1784.

Une Famille en prière. — Peinture sur bois. — H. 0m,28. — L. 0m,40. — École italienne. — Fin du quinzième siècle.

Une mère et ses quatre filles sont agenouillées de trois quarts, les mains jointes. La mère porte un béguin et un manteau gris tombant en petits plis droits. Celle de ses filles qui est placée près d'elle a un manteau vert pâle et une espèce de capuchon de la même couleur. La deuxième, dont on ne voit que la partie supérieure du corps, est couverte d'un manteau vert feuille morte. La troisième a une robe rouge, et la quatrième une robe verte. Ces trois dernières ont les cheveux tressés et disposés en bandeaux de chaque côté des joues. Toutes ont un manteau bordé de fourrure; elles sont représen-

tées sur un fond d'or. A droite est peint un écusson surmonté d'un lambrequin.

On n'en aperçoit que le coin dextre sur lequel une rose d'or sur champ d'argent.

Ce panneau se détache au centre d'une table saillante semblable à la précédente. Il a été donné par M. l'abbé Bossuet.

Troisième travée :

CHAPELLE DU SACRÉ-COEUR.

Cette chapelle est décorée d'un haut lambris en chêne, dont les panneaux sont encadrés de filets d'or.

L'autel est installé à gauche contre le mur qui sépare cette chapelle du transept. Il est en chêne et encadré de pilastres doriques. La table est soutenue, en avant, par deux colonnettes de même ordre.

Dans le devant d'autel est encastré un bas-relief, peint et doré, représentant :

La Résurrection de Lazare. — Bas-relief. — Marbre. — H. 0m,64. — L. 0m,65. — École française. — Dix-septième siècle.

Le Christ s'avance de profil et impose les mains à Lazare qui sort de son tombeau. Celui-ci a la poitrine nue, la tête et les reins couverts d'un suaire qu'un homme lui enlève. Le Messie est accompagné de trois disciples. Le premier montre le ciel; il porte une courte tunique, une ceinture, une pèlerine et des bottes; sa tête est coiffée d'un haut turban. Le deuxième est vêtu d'une longue tunique à pèlerine dentelée; il caresse sa barbe et détourne les yeux. Le troisième est de profil; on n'aperçoit que sa tête, qui est découverte. En arrière-plan, à gauche, se tiennent trois hommes et deux femmes. Les hommes sont de face; ils ont un turban, une longue tunique et un manteau rejeté dans le dos. L'un d'eux caresse sa barbe, un autre croise les bras sur sa poitrine. Les femmes sont de profil; elles relèvent les plis de leur manteau d'une main et mettent l'autre sur leur cœur. Au fond, à droite, s'élève une rotonde, dont le dôme repose sur des arcades en plein cintre. Au centre se dresse un obélisque, près duquel croît un palmier. On aperçoit à gauche un édifice à arcades, contre lesquelles s'appuient deux têtes de curieux.

Ce bas-relief provient de la collection de M. l'abbé Bossuet. Il est enluminé et doré.

Dans la porte du tabernacle :

La Vierge et saint Jean. — Peinture sur bois. — Fond d'or. — H. 0m,12. — L. 0m,20. — École italienne. — Fin du quinzième siècle.

La Vierge croise les bras sur sa poitrine et incline la tête dans l'attitude de la douleur; elle est vêtue d'une robe rouge et d'un manteau bleu relevé sur sa tête. Saint Jean a les mains jointes et la tête baissée; il est couvert d'une tunique vert pâle et d'un manteau rouge agrafé sous son menton.

Donné par M. l'abbé Bossuet.

Au-dessus de l'autel :

Le Christ et saint Jean. — Toile sur fond d'or. — H. 1m,14. — L. 0m,91. — Par la princesse Blanche d'Orléans.

Jésus, drapé de gris pâle, est assis de face devant une table, la main gauche sur la table, la main droite sur l'épaule de saint Jean, sur lequel il attache son regard. Saint Jean est vêtu de blanc; il appuie sa tête sur la poitrine du Christ et croise les bras. Sur la table, une coupe, un pain et une assiette d'étain.

Signé à droite, dans l'angle inférieur de la toile : Blanche d'Orléans. — 1884.

A gauche de l'autel :

Une Vierge martyre. — Peinture sur bois de forme ogivale. — Fond d'or. — H. 0m,46. — L. 0m,13. — École italienne. — Fin du quinzième siècle.

La Sainte est de face, en robe rose pâle et manteau vert feuille morte orné de dessins et bordé d'or. Elle tient une palme d'une main et de l'autre relève les plis de son manteau.

Au-dessous :

La Vierge et l'enfant Jésus. — Peinture sur bois de forme ovale. — H. 0m,19. — L. 0m,13. — École française. — Dix-septième siècle.

La Vierge, assise de trois quarts, enlace de son bras droit la taille de son Fils, qui est assis sur ses genoux, et lui montre le ciel. Elle a une robe jaune foncé, un manteau rouge vermillon rejeté en arrière et un voile jaune pâle. Le divin Enfant a les mains jointes et les yeux tournés vers le ciel; il porte une chemisette et un petit vêtement bleu.

A droite :

Le Sauveur bénissant le monde. — Peinture sur bois de forme ogivale. — Fond d'or. — H. 0m,46. — L. 0m,13. — École italienne. — Fin du quinzième siècle.

Il est de face, en tunique rouge et man-

teau vert, la main droite levée vers le ciel, l'Évangile dans la main gauche.

Au-dessous :

Mater dolorosa. — Peinture sur bois de forme ovale. — H. 0^m,19. — L. 0^m,13. — École française. — Dix-septième siècle.

La Vierge est représentée voilée de bleu, la tête baissée, les mains jointes et tenant un glaive.

Les quatre peintures précédentes ont été offertes à l'église par M. l'abbé Bossuet.

Au-dessous du lambris :

Le Christ en croix. — Toile. — H. 4^m,25. — L. 2^m,25. — Par DAUBAN (JULES-JOSEPH).

Le Christ est étendu sur la croix, les reins ceints d'une draperie blanche, la tête couronnée d'épines et penchée sur le bras gauche. Un soldat, debout et de profil, à gauche sur un quartier de rocher, lui perce le flanc de sa lance. Ce soldat porte un casque, une cuirasse de cuir brun clair, une culotte vert foncé, un manteau rouge passé sur une épaule et ramené sur ses genoux; à son côté pend un glaive; dans son dos est suspendu un bouclier. La Madeleine est affaissée au pied de la croix qu'elle enlace de ses bras. La Sainte a la tête légèrement renversée en arrière; ses yeux sont clos, et ses cheveux sont ramenés en natte par derrière; elle a une robe bleu très pâle et un manteau marron clair. La Vierge est à droite, les bras pendants, les mains croisées, les yeux rougis par les larmes et attachés sur son Fils. Elle a une espèce de béguin, une robe grise et un manteau bleu relevé sur la tête en guise de capuchon. Près d'elle est une sainte femme, en robe vert foncé et manteau rouge, qui porte les mains à son front et contemple le Messie avec douleur. Le ciel est couvert de nuages.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur de la toile : J. DAUBAN. — 1875.

Mur du fond.

Dans le lambris sont encastrées quatre peintures.

Dans le premier panneau, en partant de l'autel :

Une Sainte. — Peinture sur bois. — Fond d'or. — H. 1^m,33. — L. 0^m,42. — École italienne. — Quinzième siècle.

La Sainte s'avance presque de face, un livre dans une main et une petite bannière dans l'autre. Elle porte des hauts-de-chausses de pourpre, une courte tunique vert olive et un manteau rouge pâle agrafé sur l'épaule droite, bordé d'or et doublé de jaune. Sa tête est surmontée d'une auréole. Au-dessus d'elle planent deux petits anges tenant une couronne d'or.

Deuxième panneau :

Saint Jérôme. — Peinture sur bois. — Fond d'or. — H. 1^m,28. — L. 0^m,42. — École italienne. — Dix-septième siècle.

Le Saint est représenté debout de trois quarts, une pierre dans la main droite et les yeux attachés sur un crucifix qu'il tient dans la main gauche. Ses cheveux sont blancs, et sa figure est encadrée d'une longue barbe. Il est vêtu d'une courte tunique blanche nouée sur l'épaule droite et serrée à la taille par une ceinture verte, et d'un manteau rouge pâle jeté sur l'épaule gauche. A ses pieds est posé le chapeau cardinalice.

Le troisième panneau fait une légère saillie et contient une niche circulaire flanquée de pilastres. La niche abrite une statue en plâtre peint, de production industrielle, représentant le Sacré-Cœur.

Quatrième panneau :

Religieux. — Peinture sur bois. — Fond d'or. — H. 1^m,28. — L. 0^m,42. — École italienne. — Dix-septième siècle.

Le Saint s'avance, les mains croisées sur la poitrine, une croix dans la main droite; il est vêtu d'une robe blanche à capuchon serrée par une corde nouée autour des reins.

Cinquième panneau :

Sainte Claire — Peinture sur bois. — Fond d'or. — H. 1^m,33. — L. 0^m,42. — École italienne. — Quinzième siècle.

La Sainte est représentée de trois quarts, la tête baissée, un ciboire d'or dans la main droite, le bras gauche légèrement replié. Elle porte une jupe blanche enrichie d'une bordure de dentelle d'or, une robe rouge avec col et manchettes de dentelle. De longs cheveux blonds flottent dans son dos. Au-dessus de sa tête brille une auréole. Son costume est celui du quinzième siècle.

Mur de droite faisant face à l'autel.

Le lambris, en cet endroit, est très élevé. Il renferme un haut relief flanqué de niches en plein cintre contenant chacune un buste.

La Mort de la Vierge. — Haut relief. — Bois peint. — H. 0^m,66. — L. 1^m,10. — École flamande. — Seizième siècle.

La Vierge est étendue au centre sur un lit, de profil, les mains croisées, la tête couverte d'un voile, les jambes protégées par une couverture. Près d'elle, le Christ, debout et de face, la bénit de la main droite et porte sur le bras gauche un enfant nu représentant l'âme de la Vierge. Autour du lit, les apôtres dans des attitudes diverses, les uns priant, un livre à la main, les autres joignant les mains. L'un d'eux tire sa barbe avec un mouvement de désespoir. Tous portent une tunique d'argent et un manteau d'or. Le revers de leur manteau est peint en rouge ou en bleu.

Au-dessous, une inscription moderne peinte en lettres d'or sur quatre lignes :

D. O. M.
PHILIPPUS QUINAULT, IN SUPREMA COMPUTORUM CURIA AUDITOR, —
ACADEMIÆ SOCIUS, SCRIPTIS CLARISSIMUS INNUMERIS, —
OBIIT SACROSANCTIS ECCLESIÆ SACRAMENTIS MIRA PIETATE MUNITUS. —
ATQUE HAC IN ECCLESIA SEPULTUS EST XXVI DIE KAL. NOV. ANNO SALUTIS REPARATÆ M.DC.LXXXVIII.

Il s'agit du poète, né à Paris en 1635 et mort en 1688.

Dans la niche de gauche :

Un Empereur romain. — Buste. — Bois. — H. 0^m,36. — École italienne. — Dix-septième siècle.

Il est couvert d'une cuirasse à bandelettes et d'un manteau retenu par une agrafe. Sa tête est nue.

Dans la niche de droite :

Un moine. — Buste. — Bois. — H. 0^m,36. — École italienne. — Dix-septième siècle.

Il porte une robe serrée à la taille par une corde et un capuchon rabattu.

Ces deux bustes ont été donnés par M. l'abbé Bossuet.

Au-dessus du lambris se trouve un grand cadre, dont les angles sont occupés par une coquille renfermant un cœur. Au centre de ce cadre se détache un cœur enflammé, de chaque côté duquel est encastrée une peinture.

A gauche :

Un ange. — Peinture sur cuivre. — H. 0^m,20. — L. 0^m,13. — École italienne. — Seizième siècle.

A mi-corps, de profil, les mains jointes et la tête ceinte d'une auréole, il est vêtu d'une tunique rouge pâle que recouvre presque entièrement un manteau de couleur sombre, bordé d'or et agrafé sous le menton.

A droite :

Un ange. — Peinture sur cuivre. — H. 0^m,20. — L. 0^m,13. — École italienne. — Seizième siècle.

Cet ange est à mi-corps, de profil, les yeux levés vers le ciel et la tête surmontée d'une auréole. Ses cheveux sont dénoués et retombent dans son dos. Il a une riche robe rose pâle et un manteau bleu foncé, bordé de fourrure.

Au-dessus :

Apparition de Jésus-Christ à Marie Alacoque. — Toile. — H. 4^m,25. — L. 2^m,25. — Par DAUBAN (JULES-JOSEPH).

La Sainte, revêtue de l'habit de son Ordre, est agenouillée de profil sur les dalles, les mains jointes et tendues vers le Christ. Le Sauveur est debout sur des nuages, sous une des arcades d'un temple, à gauche de la composition, les bras pendants et les mains ouvertes. De ses plaies et de son cœur partent des rayons d'or. Il est couvert d'une tunique bleu pâle et d'un manteau gris clair. L'arcade s'ouvre sur le chœur de l'église; elle est close par une balustrade en marbre rouge surmontée d'un grillage en bois. On aperçoit au delà un autel également en marbre rouge.

Signé à droite, dans l'angle inférieur de la toile : J. DAUBAN. — 1872.

TRANSEPTS.

A l'intersection de la nef et des transepts s'élève une coupole surbaissée reposant sur quatre pendentifs soutenus par de gros piliers.

Contre le pilier de gauche, du côté de la nef, dans un cadre semblable à ceux qui sont suspendus aux piliers de la nef :

Saint Barthélemy. — Peinture sur cuivre. — H. 0^m,24. — L. 0^m,17. — École française. — Première moitié du dix-septième siècle.

Le Saint est assis de trois quarts et lit; sa barbe est blanche. Il est vêtu d'une tunique violette qui laisse à découvert une partie de sa poitrine et d'un manteau vert feuille morte

qui est passé sur l'épaule gauche et relevé sur ses genoux.

Contre le pilier, du côté du chœur :

Saint Philippe. — Peinture sur cuivre. — H. $0^m,24$. — L. $0^m,17$. — École française. — Première moitié du dix-septième siècle.

Saint Philippe est représenté debout et lisant, une croix dans le bras gauche et la main sur son cœur. Sa barbe et ses cheveux sont grisonnants, et ses cheveux retombent en boucles sur ses épaules. Il a une tunique vert clair et un manteau lilas.

Contre le pilier de droite, du côté de la nef :

Saint Thomas. — Peinture sur cuivre. — H. $0^m,24$. — L. $0^m,17$. — École française. — Première moitié du dix-septième siècle.

Il a le corps de trois quarts, la tête de profil et les yeux levés vers le ciel; sa main droite tient une lance, et sa gauche un livre ouvert. Sa tunique est blanche, et son manteau rouge pâle.

Contre le pilier, du côté du chœur :

Saint Jacques. — Peinture sur cuivre. — H $0^m,24$. — L. $0^m,17$. — École française. — Première moitié du dix-septième siècle.

Le Saint appuie la main gauche sur un bâton noueux et tient dans la main droite un livre et un manuscrit. Il porte une tunique violet foncé et un manteau brun qui est posé sur l'épaule droite.

Les quatre peintures précédentes ont été offertes à l'église par M. l'abbé Bossuet.

La coupole présente une circonférence de trente-trois mètres; elle a été exécutée d'après les dessins de Jacques Doucet, et la première pierre en a été posée par Bertin, maître des requêtes.

Les pendentifs sont occupés par des anges accompagnant un écusson portant les instruments de la Passion. Les écussons se détachent en blanc sur un fond d'or; ils sont suspendus par des nœuds de ruban à un mufle de lion et flanqués de deux palmes croisées. Les mufles de lion viennent interrompre un tore qui limite la coupole. Le centre de celle-ci est marqué par un grand écusson aux armes de France accosté d'ailes, surmonté de la couronne royale et entouré du collier de l'ordre du Saint-Esprit. L'écusson est circonscrit par un médaillon circulaire fond bleu avec treillis d'or. Le reste de la coupole est orné de panneaux en or, contenant alternativement des branches de laurier et des rinceaux encadrant de petits cartouches portant les noms des quatre grands prophètes et des quatre évangélistes.

Dans les bras de la croix sont installées des chapelles construites dans le dix-huitième siècle, et qui s'ouvrent sur les bas côtés par un arc en anse de panier dont les retombées reposent sur des piliers. Les angles de ces chapelles sont élégamment arrondis. Au fond est adossé un autel de marbre jaspé du Languedoc affectant la forme d'un sarcophage. Au-dessus est pratiquée une niche plein cintre, entourée d'un chambranle assez large décoré de panneaux de marbre, au centre desquels sont fixés des ornements en bronze ciselé et doré. Le fond de la niche et les panneaux du chambranle sont en marbre semblable à celui de l'autel; le chambranle est de marbre noir. Des palmes et des couronnes de fleurs, en bronze doré, remplissent les écoinçons. Les niches sont encadrées de pilastres cannelés, supportant un entablement et un fronton triangulaire. Dans le tympan se trouve une couronne de roses, accompagnée d'une tige de lis et d'une branche d'églantier. De chaque côté de l'autel, dans la partie cintrée, est ménagée une fausse porte plein cintre offrant, en guise de clefs, deux têtes de chérubins au milieu de nuages. Ces portes sont en chêne à deux vantaux et à panneaux moulurés et rehaussés d'or. Au-dessus existe une grande table saillante portant un médaillon, genre rocaille, accompagné d'attributs religieux et de fleurs sculptées en bas-relief. Le médaillon est accroché à une patère par un nœud de ruban. L'ensemble des bas-reliefs mesure trois mètres de haut sur un mètre quinze de large. La voûte est ornée de petits panneaux peints formant entrelacs.

TRANSEPT DE GAUCHE.

CHAPELLE SAINTE-GENEVIÈVE.

Dans les panneaux du chambranle de la niche sont fixées des croix grecques.

Dans la niche :

Sainte Geneviève. — Statue. — Plâtre. — H. 2 mètres. — Par La Datte (François).

La patronne de Paris est debout sur des nuages, une houlette dans le bras droit, une corbeille d'osier remplie de pains dans une main et un morceau de pain dans l'autre. Elle appuie sa corbeille sur son genou. Ses che-

veux sont disposés en bandeaux et ramenés sur le derrière de la tête, où les retient un petit voile. Sa robe est enrichie d'une bordure ornée d'effilés; son manteau est agrafé sur sa poitrine et rejeté dans son dos. A ses pieds est couché un agneau.

Signé à droite, sur les nuages : La Datte.

Le piédestal qui la supporte présente assez l'aspect d'une tribune; il est terminé par une coquille en forme de cul-de-lampe. La partie supérieure de ce piédestal ainsi que la coquille sont taillées dans un bloc de marbre semblable à celui de l'autel. La partie inférieure du piédestal est en marbre blanc.

Au-dessus de la porte de gauche, dans le médaillon :

Sainte Geneviève en prière. — Bas-relief. — Pierre. — H. 0m,50. — L. 0m,40. — École française. — Dix-huitième siècle.

La Sainte est drapée et voilée; elle est assise dans la campagne, un livre à la main. Derrière elle est posée une houlette.

Le médaillon est accosté de cierges allumés et de candélabres. Au-dessus se trouve une patène et une couronne de fleurs; au-dessous, une mitre, deux étoles, une croix et une crosse épiscopale. A ces divers attributs se mêlent des palmes et des fleurs.

Au-dessus de la porte de droite, dans le médaillon :

Sainte Geneviève rendant la vue à sa mère. — Bas-relief. — Pierre. — H. 0m,50. — L. 0m,40. — École française. — Dix-huitième siècle.

La Sainte est debout, une houlette dans le bras gauche, et touche les yeux de sa mère qui est agenouillée, les mains sur sa poitrine. Au fond, une chapelle.

Le médaillon est flanqué de deux têtes de chérubins, de deux croix et de cierges allumés. Au-dessus se détache une tiare; au-dessous sont des candélabres, un encensoir et une châsse surmontée d'une tête d'évêque. Le tout est accompagné de palmes et de fleurs.

TRANSEPT DE DROITE.

CHAPELLE DE LA VIERGE.

Le tabernacle est de marbre rouge et de forme rectangulaire. Sa face principale est limitée par deux pilastres dont les chapiteaux, en bronze ciselé et doré, reçoivent un entablement complet.

Sur la porte du tabernacle :

L'Assomption. — Bas-relief. — Cuivre ciselé et doré. — H. 0m,41. — L. 0m,26. — École française. — Dix-neuvième siècle.

La Vierge, drapée et voilée, est debout sur des nuages, les bras écartés et transportée par deux anges. Au milieu des nuages planent des têtes de chérubins.

Les panneaux du chambranle qui encadre la niche sont décorés chacun d'une couronne de laurier contenant une rosace. La voussure de la niche est chargée de couronnes d'églantier renfermant des rosaces.

La partie inférieure de la niche est occupée par un piédestal composé d'une espèce de soubassement d'où se détache un cul-de-lampe supportant une statue représentant :

La Vierge. — Statue. — Plâtre. — H. 2 mètres. — Par La Datte (François).

La Vierge est vêtue d'une robe serrée à la taille et d'un manteau roulé autour des reins; sa tête est voilée. Elle est debout sur des nuages et porte l'Enfant Jésus qui appuie le bras droit sur l'épaule de sa Mère et montre le ciel de la main gauche.

Signé à droite, sur les nuages : La Datte.

Le piédestal est, comme l'autel, de marbre marron veiné de blanc.

Au-dessous de la porte de gauche, dans le médaillon :

L'Annonciation. — Bas-relief. — Pierre. — H. 0m,50. — L. 0m,40. — École française. — Dix-huitième siècle.

L'archange Gabriel tient une tige de lis et montre le ciel à la Vierge qui est agenouillée devant un prie-Dieu sur lequel est ouvert un livre. L'envoyé céleste porte une draperie roulée autour des reins. La Vierge est drapée et voilée.

Le médaillon est soutenu par deux anges, dont l'un présente une fleur de lis. Au-dessus sont sculptées, au milieu de nuages et de rayons, des têtes de chérubins et une couronne royale. Au-dessous est suspendu un encensoir.

Au-dessus de la porte de droite, dans le médaillon :

La Visitation. — Bas-relief. — Pierre. — H. 0m,50. — L. 0m,40. — École française. — Dix-huitième siècle.

La Vierge et sainte Elisabeth se rencontrent dans la campagne et s'embrassent. On aper-

çoit, au fond et à droite, un cheval tenu par un serviteur.

Le médaillon est entouré d'anges et de têtes de chérubins. Au-dessous se croisent deux tiges de lis réunies par une écharpe. Le tout est accompagné de fleurs.

CHŒUR.

Le chœur est élevé de deux marches et comporte cinq travées, dont deux sont droites et trois sensiblement disposées en hémicycle. Il est limité par des grilles en fer. La grille qui le sépare de la nef est établie à hauteur d'appui ; elle se compose de barreaux simples, d'une frise ornée de croix grecques et d'une main courante en cuivre poli. Les grilles placées parallèlement aux bas côtés ont $1^{m},95$ de haut ; elles sont formées de barreaux surmontés d'un culot et d'une frise, également décorée de croix grecques.

Les deux travées de droite sont absolument semblables à celles de la nef. Dans les cartouches de la frise sont peints en or les symboles des Vertus théologales et les années 1864, 1879, 1882 et 1884, dates principales des restaurations de l'église.

Contre le premier pilier de gauche :

Saint André. — Peinture sur cuivre. — H. $0^{m},24$. — L. $0^{m},17$. — École française. — Première moitié du dix-septième siècle.

Le Saint est de trois quarts, en tunique grise et manteau bleu ciel. Il porte la croix, instrument de son supplice. Sa barbe et ses cheveux sont grisonnants.

Contre le deuxième pilier :

Saint Pierre. — Peinture sur cuivre. — H. $0^{m},24$. — L. $0^{m},17$. — École française. — Première moitié du dix-septième siècle.

Le prince des apôtres est représenté le corps de face, la tête de trois quarts, en tunique violette serrée à la taille par une ceinture verte et manteau marron clair jeté sur l'épaule droite. Il tient un livre dans une main et présente des clefs de l'autre.

Contre le premier pilier de droite :

Saint Jean. — Peinture sur cuivre. — H. $0^{m},24$. — L. $0^{m},17$. — École française. — Première moitié du dix-septième siècle.

Saint Jean est de profil et lit. Il a un livre dans la main droite et un grand bâton dans la main gauche. Sa tunique est d'étoffe vert pâle avec une espèce de pèlerine grise ; son manteau est bleu.

Contre le deuxième pilier :

Saint Paul. — Peinture sur cuivre. — H. $0^{m},24$. — L. $0^{m},17$. — École française. — Première moitié du dix-septième siècle.

L'Apôtre des Gentils a le corps de face et la tête légèrement tournée à droite ; il tient un livre ouvert dans une main et appuie l'autre main sur la garde d'une épée dont la pointe est en terre. Sa tunique est verte et son manteau rouge. Sa barbe et ses cheveux sont roux.

Ces quatre peintures proviennent de la collection de M. l'abbé Bossuet.

Les dernières travées du chœur contiennent le sanctuaire. Cette partie de l'édifice est exhaussée de trois marches. Le maître-autel est précédé de trois degrés ; il est en marbre. Le devant est divisé en trois panneaux rectangulaires séparés par des pilastres, dont les fûts sont décorés de chutes de fleurs et de fruits. Les panneaux sont encadrés d'une moulure d'oves. Celui du milieu porte la tiare pontificale accompagnée de deux clefs en sautoir et surmontée d'une colombe. La tiare se détache elle-même au centre d'un médaillon circulaire entouré d'oves. Elle rappelle le souvenir de la visite que le pape Pie VII fit, en 1805, à l'église Saint-Louis en l'Ile. Chacun des écoinçons est rempli par une étoile. Les deux autres panneaux renferment une croix tréflée sculptée au milieu de rayons ; dans chacun de leurs angles est fixée une fleur de lis. Les panneaux sont en marbre violacé, les pilastres en marbre blanc, et les ornements en bronze doré et ciselé. Le stylobate est en marbre gris, et la frise en marbre blanc. Les faces latérales de l'autel sont revêtues d'une plaque de marbre semblable à celui des panneaux. Le tabernacle a reçu la forme d'un temple grec élevé sur un haut soubassement ; il est en carton-pâte doré. Ses colonnes sont cannelées et d'ordre corinthien. La porte est flanquée de deux colonnes accouplées ; elle est surmontée d'une crête composée de palmettes.

Au centre :

Le Christ. — Peinture sur cuivre. — H. $0^{m},24$. — L. $0^{m},16$. — École française. — Première moitié du dix-septième siècle.

Jésus est de face, en tunique violet pâle et manteau bleu. Il montre le ciel d'une main et appuie l'autre sur un monde. Ses joues sont ombragées par une barbe naissante, et ses

cheveux retombent en boucles sur ses épaules.

Offert à la paroisse par M. l'abbé Bossuet.

La façade principale du tabernacle est couronnée par un fronton triangulaire. La frise de l'entablement est ornée de têtes de chérubins reliées entre elles par des guirlandes de fruits; sur l'extrados du fronton sont agenouillés deux anges en adoration. Les façades latérales sont décorées, celle de gauche d'un ciboire d'où sort une croix, celle de droite d'un calice au-dessus duquel se trouve une hostie. La façade postérieure porte, en bas-relief, une figure de saint Jean annonçant la venue du Messie.

Sur la table de l'autel est encastrée une pierre sacrée en marbre, décorée des cinq croix accoutumées. Cette pierre provient de l'autel portatif sur lequel Pie VII, captif à Fontainebleau, célébrait la messe. L'inscription qui suit, gravée sur les bords de la pierre en question, est d'ailleurs explicite sur ce point :

Pius VII, Pontifex magnus
Super hoc altare
Fonte Bellaqueo captivus
Sacra faciebat.

Derrière le maître-autel, au centre :

La Descente de croix. — Haut relief. — Bois doré. — H. 0m,70. — L. 0m,40. — École allemande. — Commencement du seizième siècle.

Le Christ, les reins protégés par une draperie et la tête couronnée d'épines, est enveloppé dans un linceul et déposé à terre par deux hommes. L'un de ces hommes a la tête nue et porte une longue barbe retombant en double pointe sur sa poitrine.

L'autre a la tête coiffée d'une espèce de toque. La Vierge, drapée et voilée, s'agenouille près de son Fils, les mains jointes. Elle est soutenue par saint Jean. Celui-ci a la tête découverte ; il est vêtu d'une tunique serrée à la taille et d'un manteau rejeté en arrière. Au fond se dresse la croix contre laquelle est appuyée une échelle. De chaque côté se trouve une sainte femme. Celle de gauche est drapée et voilée; elle tient un petit sac. Celle de droite soutient la Vierge.

A droite et à gauche de ce bas-relief est scellée une plaque de marbre blanc portant une inscription gravée en lettres d'or et surmontée du monogramme du Christ.

Plaque de gauche :

AD HOC ALTARE
IN HONOREM Sti LVDOVICI CONSECRATVM
PIVS VII P. M.
ASTANTE CONCVRSV FIDELIVM INNVMERABILI
DIE X MARTII ANNO M. D. CCC. V
SACRA FACIEBAT

Plaque de droite :

EODEM DIE
EX FAVORE BENIGNI PONTIFICIS
POPVLVS
AD DEOSCVLATIONEM PEDVM SVÆ SANCTITATIS
LAETANTER
ADMITTEBATUR

L'arcade centrale est occupée par deux anges affrontés, en bois doré, tenant d'une main une couronne royale et de l'autre un cul-de-lampe sur lequel est déposée une châsse en bronze doré contenant des reliques de saint Louis et de sainte Isabelle, sa sœur. La voussure est chargée de petits caissons rectangulaires à rosaces. Les deux travées intermédiaires, à droite et à gauche, sont de forme rectangulaire et surmontées d'un linteau supporté par deux corbeaux ornés d'une tête de chérubin. Au centre du linteau est sculpté un écusson accompagné de branches de laurier, auxquelles viennent s'accrocher les extrémités d'une guirlande d'épis de blé, de feuilles de vigne et de grappes de raisin retombant en feston. Au-dessus existe un grand cadre carré renfermant un médaillon circulaire accosté de rinceaux avec coquilles aux quatre angles.

Dans le médaillon de la travée de gauche :

Moïse. — Peinture murale sur fond d'or imitant la mosaïque. — Diam. 1m,20. — Par Debelle (Alexandre-Joseph-Michel-François). — 1845. — Date de la commande.

Moïse est représenté à mi-corps, de face, le front armé de rayons, en tunique bleue et tenant les tables de la loi.

Non signé.

Dans le médaillon de la travée de droite :

Elie. — Peinture murale sur fond d'or imitant la mosaïque. — Diam. 1m,20. — Par Debelle (Alexandre-Joseph-Michel-François). — 1845. — Date de la commande.

Le prophète a le corps de face, la tête tournée à droite et levée vers le ciel, qu'il semble scruter du regard. Il porte une longue barbe blanche et présente un livre. Sa tunique est verte et presque entièrement cachée par un manteau rouge.

La frise de l'entablement qui couronne les médaillons est chargée d'un écusson entouré de palmes et contenant les trois clous de la Passion. Les clous et l'écusson sont dorés; les clous se détachent sur un fond d'argent.

Non signé.

Sous la travée de gauche :

Saint Pierre. — Statue. — Plâtre. — H. 1m,85. — Par Bra (Théophile-François-Marcel).

Il montre le ciel de la main droite et tient des clefs dans la main gauche. Sa tunique est recouverte d'un manteau qui est passé sur l'épaule gauche, ramené sur ses genoux et relevé sur le bras gauche.

Signé sur le socle, derrière et à gauche : Bra, 1823.

Cette statue a figuré au Salon de 1824 (n° 1776).

Sous la travée de droite :

Saint Paul. — Statue. — Pierre. — H. 1m,85. — Par Bra (Théophile-François-Marcel).

Il a les yeux levés vers le ciel, pose la main droite sur la garde d'une épée dont la pointe est en terre et tient un livre dans la main gauche. Son costume est semblable à celui de saint Pierre.

Signé sur le socle, derrière et à droite : Bra, 1823.

Le modèle de cette statue a figuré au Salon de 1822 (n° 1365).

Le sanctuaire est coiffé d'une demi-coupole elliptique, percée d'une baie close par un vitrail. Cette baie est encadrée de rinceaux et d'arabesques d'or, au centre desquels est peint un médaillon contenant le monogramme de saint Louis sur fond bleu.

Derrière le maître-autel, contre les pieds-droits de l'arcade du fond, sont scellées deux plaques de marbre blanc, de style ogival, provenant des tombeaux de la famille de l'abbé Bossuet.

La plaque de gauche porte l'inscription suivante :

A la mémoire
de soeur Marthe, Anne Biget,
religieuse de la visitation de ste marie,
née a Torraise, Doubs, le 27 octobre 1749,
décédée le 29 mars 1824 a Besançon,
ou pendant 50 ans elle se dévoua
au soulagement des pauvres,
des malades, des blessés et des prisonniers.
Besançon honore son courage et sa vertu,
Napoléon récompense son dévouement.
Elle reçoit des décorations d'honneur du roi
Louis XVIII et du ministre de la guerre
les souverains de prusse, d'autriche et de russie
la décorent de médailles d'or pour les soins
qu'elle donna a leurs soldats prisonniers
hommage de sa nièce madame Brianchon
et de son mari, archte de cette chapelle.

Dans la partie supérieure de la plaque sont peints la croix de l'Ordre des religieuses de la Visitation, ainsi que les insignes et médailles décernés à la Sœur Marthe.

Plaque de droite :

A la mémoire
de marie-thérèse
catherine Billard
veuve Bossuet
décédée le 24 juillet
1834.
A la mémoire
de julie joséphine
baronne de Vellefrey
née de Chateaubrun
décédée le 12 juillet
1843.

Dans la partie supérieure de la plaque se détache une croix grecque ; au-dessus des inscriptions figurent des écussons aux armes de la famille Bossuet (d'azur à trois roues d'or) et de la famille de Vellefrey.

Au-dessus de cette dernière plaque, dans un cadre en chêne :

M. l'abbé Bossuet. — Médaillon. — Bronze. — Diam. 0m,50. — Par Nocq (Henri).

Il est de profil, la tête tournée à droite et coiffée d'une calotte.

En exergue :

L. A. N. Bossuet. — 1806-1888.
Signé : H. Nocq. 88.

BAS COTÉ DU CHOEUR.

Les chapelles sont semblables à celles des bas côtés de la nef.

BAS COTÉ DE GAUCHE.

Première travée :

CHAPELLE DE SAINT DENIS.

L'autel est adossé à droite, contre le mur de refend qui sépare la première travée de la

deuxième. Il est en bois peint en chêne et a la forme d'un sarcophage.

Sur le gradin :

La Descente de croix. — Groupe. — Plâtre peint. — H. 0m,47. — École française. — Dix-septième siècle.

Le Christ est étendu à terre sur un linceul, une draperie roulée autour des reins, les bras allongés le long du corps. La Vierge, soutenue par une sainte femme, le contemple avec douleur. Trois disciples les accompagnent. L'un a le bras droit replié et tient un livre dans la main gauche. L'autre croise les bras sur la poitrine et lève les yeux vers le ciel ; il porte une longue robe serrée à la taille par une ceinture à laquelle est suspendue une aumônière ; ses épaules sont couvertes d'une pèlerine, et sa tête est coiffée d'une toque enrichie de pierres fines; sa barbe est taillée en pointe. A gauche se trouve un personnage au crâne à demi nu, qui porte une longue tunique, une ceinture à laquelle pend une aumônière et une pèlerine à capuchon rabattu ; sa tête est légèrement inclinée à droite ; son bras droit est pendant, son bras gauche est replié, et ses mains sont ouvertes.

Ce groupe semble être un moulage.

Le retable se compose de deux colonnes cannelées et rudentées d'ordre dorique et d'un entablement complet ; il sert d'encadrement à un tableau peint sur toile. Des branches de laurier remplissent les écoinçons.

La toile représente :

Saint Denis prêchant dans les Gaules. — Toile plein cintre. — H. 2m,04. — L. 1m,20. — Par Ducornet (Louis-César-Joseph).

Saint Denis, en tunique noire et manteau jaune pâle, est debout sous le porche d'un temple, la tête nimbée, le bras droit levé vers le ciel, une crosse dans la main gauche. Il est escorté de saint Eleuthère et de saint Rustique. L'un est drapé de gris et l'autre de marron clair. Tous deux croisent les bras et baissent les yeux. Au-dessus de leur tête brille une auréole. Derrière eux apparaissent des têtes de curieux. Du temple, on n'aperçoit que quelques colonnes et une partie de l'entablement. Au pied du porche, à gauche de la composition, se tiennent un homme et une femme vus de dos. L'homme est vêtu d'une tunique blanche, dont les manches sont relevées, et d'un manteau rouge passé sur l'épaule ; il a le bras droit replié et serre un bâton dans la main gauche. La femme est enveloppée dans un manteau marron foncé et pose la main droite sur l'épaule de l'homme. Tous les deux ont le regard attaché sur saint Denis qu'ils semblent écouter attentivement. A droite sont représentés deux hommes et une femme accompagnée de ses deux enfants. Les hommes sont vus de dos. Le premier est agenouillé, la tête appuyée sur ses mains qui sont jointes ; il a pour tout vêtement une draperie d'étoffe sombre roulée autour des reins. Le deuxième est assis et porte une draperie marron qui laisse sa poitrine à découvert. La femme est de trois quarts ; elle est drapée de gris et tient dans ses bras un enfant au maillot à qui elle donne le sein. Le second enfant s'accroche après elle et semble lui adresser la parole. En arrière-plan sont groupés des auditeurs. Un petit garçon, dont les reins sont couverts d'une draperie bleu clair, enlace de ses bras l'une des colonnes du temple. Son père le soutient. Au fond s'élève une terrasse sur laquelle sont rassemblés plusieurs personnages. L'horizon est borné par une montagne. Un rayon de soleil traverse le ciel qui est couvert de nuages et vient éclairer la figure de l'apôtre des Gaules.

Signé à droite, sur le soubassement : C. Ducornet, né sans bras. m.d.ccc.xlv.

Salon de 1846 (n° 569).

Au-dessus :

Les Martyrs ensevelis par Catulle. — Toile cintrée. — H. 3m,50. — L. 2 mètres. — Par Lenepveu (Jules-Eugène). — 1862. — Date de la commande.

Un batelier, en tunique bleue et espèce de veste de peau, cherche à amarrer une barque au fond de laquelle est déposé le corps de l'un des martyrs drapé de gris. Deux hommes, debout sur le rivage, soulèvent le corps de saint Denis, qui est vêtu d'une tunique blanche et d'un manteau de même couleur bordé d'or. Deux femmes s'éloignent en emportant, l'une la tête de saint Denis et l'autre le corps de l'un de ses compagnons. La première a une robe bleue et un voile gris; la seconde est en robe rouge et voile blanc. La tête de saint Denis est coiffée d'une mitre. On aperçoit en arrière-plan un homme creusant une fosse. Fond de paysage.

Signé à droite, dans l'angle inférieur de la toile : J. E. Lenepveu.

Cette toile a été exposée à Vienne en Autriche en 1873.

Le carton de cette composition est au Musée d'Angers. (*Inventaire des richesses d'art. Province. Monuments civils,* t. III, p. 76.)

Mur du fond, sous la fenêtre.

La partie inférieure de ce mur est recouverte d'un lambris divisé en cinq travées par des pilastres doriques sur lesquels vient s'appuyer une corniche. Chaque travée comprend deux panneaux superposés. Les panneaux du bas forment soubassement et sont simplement moulurés. Ceux du haut sont munis d'oreillons avec patères aux quatre angles.

Première travée en partant de l'autel :

Saint François de Paule. — Peinture sur bois. — H. 0m,45. — L. 0m,36. — Peinture sans nationalité, du temps de Louis XIII, reproduisant sans doute une œuvre plus ancienne.

Il est représenté en buste, de profil, la tête recouverte d'un capuchon et les yeux clos.

Au-dessus du Saint se trouve l'inscription suivante, peinte en lettres d'or :

FRANCISCVS A PAVLA A QVO
MINIMORVM ORDO SVMPSIT ORIGINEM

Au-dessous est un triptyque en chêne.

Triptyque factice. Au centre :

Tête de Christ. — Peinture sur bois, de forme ovale. — H. 0m,12. — L. 0m,95. — École française. — Dix-septième siècle.

Le Christ a la tête couronnée d'épines et les yeux levés vers le ciel. Il est vêtu d'une draperie rouge, qui laisse sa poitrine à découvert.

Volet de gauche :

Saint Jérôme. — Peinture sur bois. — H. 0m,12. — L. 0m,06. — École italienne. — Seizième siècle.

Le saint est vêtu d'une tunique noire et d'un manteau de pourpre. Sa tête nimbée est coiffée du chapeau cardinalice et couverte d'une espèce de capuchon de toile blanche formant béguin et guimpe. Il tient un livre dans une main et caresse de l'autre un lion qui se dresse contre lui. A gauche s'élève un tronc d'arbre.

Volet de droite :

Saint Jean-Baptiste. — Peinture sur bois. — H. 0m,12. — L. 0m,06. — École italienne. — Seizième siècle.

Le Précurseur porte une tunique grise et un manteau marron. Il met la main droite sur son cœur et porte un agneau dans le bras gauche. Sa tête est nimbée. A droite, un tronc d'arbre.

Deuxième travée :

Deux femmes de la famille de Bailleul. — Peinture sur bois. — H. 0m,99. — L. 0m,48. — École française. — Premières années du dix-septième siècle.

Devant un large pupitre sont agenouillées, les mains jointes, deux femmes vêtues de blanc. Derrière elles et debout sont représentés la Vierge portant l'Enfant Jésus et saint Antoine. La Vierge a une riche robe bleu pâle, un corsage jaune retenu par deux bretelles dorées, un manteau rose dentelé et un voile blanc. Sur sa tête est posé un diadème. L'Enfant Jésus est nu. Saint Antoine est vêtu d'une tunique rose et d'un manteau vert à capuchon rabattu; sont manteau est orné d'une croix, en forme de T, placée à hauteur de la poitrine. Il penche légèrement la tête en avant, met la main droite sur son cœur et appuie la main gauche sur un bâton. Sa figure est encadrée d'une longue barbe grisonnante et ondulée. A ses pieds, un porc. Fond de paysage.

Volet de retable.

Troisième travée :

Dans cette travée est fixé un écusson aux armes de la famille de Bailleul (d'argent semé d'hermines, chargé en abîme d'un écu de gueules).

Quatrième travée :

Jean de Bailleul et saint Jean-Baptiste. — Peinture sur bois. — H. 0m,99. — L. 0m,48. — École française. — Premières années du dix-septième siècle.

Jean de Bailleul est agenouillé, les mains croisées, devant un prie-Dieu, en soutane et surplis. Derrière lui se trouve, debout et de profil, saint Jean-Baptiste, le torse couvert d'une tunique de peau de mouton. Le Précurseur montre d'une main un livre qu'il tient dans l'autre; sur ce livre est couché un agneau. Fond d'architecture. —A droite, par une ouverture, on aperçoit la scène de « Jésus au jardin des Oliviers ». Le Christ est drapé de violet et agenouillé, les mains jointes, au pied d'un rocher. Au-dessus de ce rocher est prosterné sur des nuages un ange tenant un calice. Trois disciples sont couchés au premier plan. Fond de paysage.

Volet de retable, pendant du volet qui précède.

Dans la partie inférieure de ce panneau, un cartouche contenant l'inscription suivante :

Paindre ma faict Maistre Jehan de Bailleul,
Au nom de Dieu et pour avoir mémoire
Des deux Professe qu'ichy voies a l'oeul,
Tous de Béthune et tous vivans encoire,
Notre bon Dieu les voeulle tous conduire
Tant q(u'i)ly seront en ce val transitoire,
Afin qu'ilz puissent en vertu tant reluire
Que par sa grace les rechoive en sa gloire.

Tout vient de Dieu.

Cinquième travée :

Dans un triptyque :

La Naissance du Christ. — Peinture sur bois. — H. 0m,25. — L. 0m,07. — École flamande sous l'influence italienne. — Scizième siècle.

La Vierge est agenouillée, les mains jointes, devant l'Enfant Jésus, qui est couché à terre sur un peu de paille. Elle est vêtue d'une robe bleue et d'un manteau de même couleur; ses cheveux flottent sur ses épaules. En arrière-plan est installé un appentis, abritant un âne et une vache. Au loin survient un berger, guidé par un ange qui plane au sommet de la composition.

L'Adoration des Mages. — Peinture sur bois. — H. 0m,24. — L. 0m,16. — École flamande, sous l'influence italienne. — Seizième siècle.

La Vierge, même costume que ci-dessus, est assise et présente l'Enfant Jésus. Un des Mages, vieillard à longue barbe blanche, est agenouillé devant elle, une coupe d'or à la main. Il a une tunique marron clair à dessins d'or, fendue sur les côtés, et une pèlerine d'étoffe sombre. A son cou est suspendu un collier d'or. A ses pieds sont posés le couvercle de la coupe, un sceptre et une coiffure rouge entourée d'un cercle d'or. Un roi nègre, placé à gauche de la Vierge et vu de dos, s'incline devant l'Enfant Jésus et lui offre un présent. Il est vêtu d'une tunique vert foncé et d'un manteau rose. A droite, en arrière-plan, se trouve le troisième Mage tenant une coupe et montrant l'étoile qui l'a guidé. Il a une tunique rouge pâle, un justaucorps bleu foncé, des hauts-de-chausses de même couleur et des bottes de cuir jaune; sur sa tête une coiffure enrichie de pierres précieuses. Au deuxième plan s'élèvent deux colonnes chargées de sculptures et supportant les retombées d'arcades en ruine. Fond de paysage.

La Fuite en Égypte. — Peinture sur bois. — H. 0m,25. — L. 0m,07. — École flamande, sous l'influence italienne. — Seizième siècle.

La sainte famille traverse un pont. La Vierge, même costume que ci-dessus, est assise sur un âne et tient dans ses bras l'Enfant Jésus à qui elle donne le sein. A côté d'elle marche saint Joseph drapé de rose. Fond de paysage.

Mur de gauche, en face de l'autel.

La Foi. — Toile. — H. 1 mètre. — L. 1m,90. — Par M. Lenepveu (Jules-Eugène) 1861. — Date de la commande.

La Foi est symbolisée par une femme assise sur des marches, le corps de trois quarts et les yeux tournés vers le ciel, un calice dans une main et une croix dans l'autre. Elle est vêtue d'une robe rouge pâle et d'un manteau bleu doublé de lilas. Les pans de son manteau sont ramenés sur son genou gauche. Sa tête est couverte d'un voile blanc. Sur la marche du haut est ouvert un Évangile; sur la deuxième marche sont déposées des palmes.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur de la toile : J. Lenepveu.

Cette toile a figuré à l'Exposition universelle de Vienne, en 1873.

M. Lenepveu a composé pour cette décoration un carton qui est aujourd'hui au Musée d'Angers (*Inventaire des Richesses d'art.* Province, *Monuments civils,* t. III, p. 76). Ce carton diffère de l'œuvre définitive, mais l'artiste a pris soin de faire savoir à l'auteur de la monographie du Musée d'Angers que le sujet de la peinture qui nous occupe ici est *la Foi* et non *la Religion,* comme on l'a inscrit à tort dans l'inventaire dressé par les soins de la Préfecture de la Seine (*Édifices religieux,* t. I, p. 408).

Au-dessus :

Martyre de saint Denis et de ses compagnons. — Toile cintrée. — H. 3m,50. — L. 2 mètres. — Par M. Lenepveu (Jules-Eugène). — 1862. — Date de la commande.

L'apôtre des Gaules est debout, sous le porche d'un temple; il montre le ciel et présente une croix. Un bourreau, un genou en terre et vu de dos, saisit sa chape et ramasse une corde qui est passée dans l'anneau d'un billot. Un deuxième bourreau, debout et de face, regarde le saint prélat, une hache dans la main droite, la main gauche sur la hanche. Un prêtre des druides lui présente la statuette en or d'une divinité païenne. Le saint porte une tunique blanche, un vêtement de dessus rouge pâle et une chape jaune doublée

de violet; sa tête est coiffée d'une mitre. Les bourreaux ont une culotte de couleur sombre et une courte tunique rouge serrée à la taille par une ceinture à laquelle est suspendu un poignard ; leurs bras et leurs jambes sont nus. Le prêtre est couvert d'un manteau blanc relevé sur sa tête en guise de capuchon. Un deuxième prêtre païen, placé derrière saint Denis, ramasse à terre un vase de bronze. Sur les marches gisent les corps de saint Éleuthère et de saint Rustique. L'un a une tunique jaune pâle, et l'autre une tunique brune; tous deux portent un manteau blanc. A gauche se dressent les colonnes du porche, en avant duquel est placée une statue de marbre représentant Mercure. On aperçoit en arrière-plan des porte-enseigne. Au fond, Montmartre.

Signé à droite, sur le soubassement : J.-E. Lenepveu, 1862.

Le carton de cette composition est au Musée d'Angers (*Inventaire des Richesses d'art.* Province. *Monuments civils,* t. III, p. 77).

Deuxième travée :

CHAPELLE DE LA COMPASSION.

L'autel est adossé contre le mur de refend de droite; il est en bois peint en chêne et a la forme d'un sarcophage. Le devant porte, au centre, un agneau pascal couché sur le livre des sept sceaux et entouré de rayons. L'agneau est d'argent, et les rayons sont d'or.

Sur le gradin, à gauche :

La Vierge. — Statuette. — Bois doré.— H. 0m,38. — École française. — Dix-septième siècle.

La Vierge est drapée et voilée, et sa tête est ceinte d'une couronne ducale. Elle porte l'Enfant Jésus sur son bras droit et avance légèrement le bras gauche en l'arrondissant. Sa main devait tenir primitivement un sceptre ou une tige de lis.

Cette statue est placée sur un piédestal orné de consoles, réunies par des guirlandes de fleurs. Elle a été offerte à l'église par M. l'abbé Bossuet.

A droite :

Ecce homo. — Statuette. — Bois doré. H. 0m,40. — École française. — Dix-septième siècle.

Le Christ a le front meurtri par une couronne d'épines, les bras pendants et les mains liées. Ses cheveux tombent en désordre dans son cou ; ses reins sont protégés par une draperie, et ses épaules sont couvertes d'un manteau.

Donné par M. l'abbé Bossuet.

Au-dessus de l'autel :

La Vierge au pied de la croix. — Toile. H. 2 mèt. — L. 1m,60. — Par Lehmann (Charles-Ernest-Rodolphe-Henri).

La Vierge est affaissée en avant de la croix, les bras pendants, la tête auréolée et inclinée sur l'épaule gauche, les yeux à demi clos et brûlés par les larmes; elle est soutenue par saint Joseph et par une sainte femme, qui sont agenouillés de chaque côté d'elle. Sa robe est rouge pâle; son manteau est bleu, roulé autour des reins et relevé sur sa tête qui est, en outre, coiffée d'un voile bleu ajusté en forme de béguin. Saint Joseph est de face, à sa droite. Il est enveloppé dans un manteau marron foncé, et sa tête est couverte d'une espèce de *taled* jaune pâle à raies bleues. La sainte femme est de profil ; elle se penche à l'oreille de la Vierge et semble lui adresser des paroles réconfortantes; elle a une robe rouge, un manteau marron clair et un voile bleu pâle. Aux genoux de la Vierge sont déposés une couronne d'épines, trois clous ensanglantés, une lance et une éponge fixée au bout d'un long bâton. Au deuxième plan, au centre, se dresse une croix sur laquelle est jetée une draperie. Au pied de la croix sont groupés : sainte Madeleine, une sainte femme et saint Jean. La Madeleine est adossée à la croix, à gauche, de profil, la tête baissée, les yeux remplis de larmes, les cheveux flottants, les bras pendants. Elle porte une robe blanche légèrement décolletée et un manteau bleu doublé de jaune. La sainte femme et saint Jean sont à droite. Saint Jean est appuyé contre la croix, de face, en tunique rouge et manteau vert foncé; il porte le pan de son manteau à ses yeux. La sainte femme est agenouillée, le corps vu de dos, la tête de trois quarts, les yeux fixés sur la Vierge, les mains jointes; elle a une robe vert feuille morte et un foulard jaune et blanc. Le ciel est chargé de nuages.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur de la toile : Henri Lehmann. — 1847.

L'Assomption. — Toile cintrée. — H. 3m,50. — L. 2 mètres. — Par Lehmann (Charles-Ernest-Rodolphe-Henri).

La Vierge s'élève dans les airs, les bras écartés et les yeux tournés vers le ciel. Elle est accompagnée de trois anges, dont deux la

soutiennent tandis que le troisième soulève ses jambes. La Vierge a une robe rose, un manteau bleu clair passé sur l'épaule gauche et un voile blanc. L'ange placé à sa droite est drapé de jaune ocre pâle; l'ange de gauche, de rose clair, et le troisième ange, de violet. Au sommet de la composition planent des têtes de chérubins. Sous les pieds de la Vierge, des montagnes.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur de la toile : Henri Lehmann. — 1849.

Cette toile a figuré au Salon de 1850, sous le n° 1935.

Le lambris qui s'étend le long du mur du fond est en chêne, et s'élève jusqu'au pied de la fenêtre. Il est divisé en cinq travées, comprenant chacune deux panneaux superposés. Les travées sont séparées entre elles par des pilastres d'ordre dorique cannelés dans leur partie supérieure.

Première travée, en partant de l'autel :

Mater dolorosa. — Toile. — H. 0^m,40.— L. 0^m,37. — École française. — Dix-septième siècle.

La Vierge est de face et porte un mouchoir à ses yeux. Elle a une robe bleu pâle, un manteau bleu foncé et un voile jaune ocre. Un ange, de profil, lui montre une couronne d'épines qu'il tient à la main. Cette couronne est déposée sur un linge blanc. L'envoyé céleste est couvert d'une tunique vert olive, attachée sur l'épaule droite par une agrafe ornée d'une pierre précieuse entourée de perles. Ces deux personnages sont à mi-corps.

Don de M. l'abbé Bossuet.

Deuxième travée :

L'Annonciation. — Peinture sur bois.— Fond d'or guilloché. — H. 0^m,37. — — L. 0^m,29. — École italienne. — Imitation de Fra Angelico.

La Vierge est assise dans sa demeure, à gauche de la composition, la tête de profil et légèrement penchée, les mains croisées sur son cœur, un livre ouvert sur les genoux, en robe rose et manteau bleu. Au-dessus de sa tête brille une auréole. L'ange Gabriel, en tunique bleue, se tient à l'entrée de la maison et s'incline en croisant les bras sur sa poitrine. La construction qui abrite la Vierge est en bois; elle est soutenue par des colonnettes et pourvue d'une porte ogivale dont la partie supérieure seule existe. Afin d'en laisser voir l'intérieur, l'artiste n'a représenté que trois de ses côtés. Aux pieds de la Vierge est déposé un vase contenant trois fleurs de lis. Derrière elle s'étend un rideau d'or. Le parquet est recouvert d'un tapis doré et orné de rinceaux. Le sol, en avant de la maison, est dallé.

Offert par M. l'abbé Bossuet.

Troisième travée :

Ce panneau renferme une plaque de marbre blanc circonscrite par un cadre en chêne. La partie supérieure de cette plaque porte un écusson accosté d'un oiseau héraldique et surmonté d'une couronne de marquis.

Au-dessous est gravée cette inscription :

A LA GLOIRE DE DIEU
CI-GÎT
DAME ANNE MADELAINE
DEHÉMANT
VEUVE DE MESSIRE LOUIS-JOSEPH
DE DREUX, COMTE DE NANCRÉ,
LAQUELLE PRÈS AVOIR VÉCU
DANS LA PIÉTÉ
EST DÉCÉDÉE LE 5 JANVIER 1736
AGÉE DE 67 ANS.
Requiescat in pace.

Quatrième travée :

La Sainte Famille.— Peinture sur bois. H. 0^m,39. — L. 0^m,36. — École italienne. — Seizième siècle.

La Vierge, de profil, présente l'Enfant Jésus d'une main et tient un livre de l'autre. Elle a une chemisette légèrement décolletée, une robe rouge à bordure noire rehaussée d'or, un manteau bleu enrichi d'ornements d'or et une espèce de foulard jaune. L'Enfant Jésus est de trois quarts; il a les reins couverts d'une draperie blanche rayée d'or, et bénit de la main droite. Saint Joseph, dont le visage est encadré d'une longue barbe blanche, est placé à droite de la composition; il s'appuie sur un bâton et regarde son divin nourrisson. La Madeleine est à gauche, de profil, la tête baissée et les mains jointes; elle a des cheveux blond ardent et porte une robe à peu près semblable à celle de la Vierge. La Vierge, saint Joseph et la Madeleine sont à mi-corps.

Cette œuvre a été donnée par M. l'abbé Bossuet.

Mur de gauche, en face de l'autel.

La Vierge enfant. — Toile. — H. 1 mètre. — L. 1^m,90. — Par M. Lafond (Alexandre) 1863. — Date de la commande.

La Vierge est couchée dans la campagne, à

l'ombre d'un figuier, la jambe droite repliée sous la gauche qui est allongée; elle est accoudée à terre, et sa tête est appuyée dans ses mains. Sous ses yeux est un livre ouvert. Sa robe est blanche, et son manteau bleu clair. Sa tête est nimbée. L'horizon est borné par une montagne.

Signé à gauche: A. Lafond.

Au-dessus :

La Vierge présente l'Enfant Jésus. — Toile cintrée. — H. 3m,50. — L. 1m,60. — Par Lehmann (Charles-Ernest-Rodolphe-Henri) 1850. — Date de la commande.

La Vierge est assise de face au milieu de la composition, au sommet d'une espèce de perron composé de deux marches, et tient sur ses genoux l'Enfant Jésus, dont les bras sont écartés perpendiculairement à son corps. Elle est vêtue d'une robe rouge dont on ne voit que l'extrémité des manches, d'un manteau bleu et d'un voile blanc, qui recouvre en même temps sa tête et ses épaules. L'Enfant Jésus a la partie inférieure du corps enveloppée dans des langes. A gauche de la Vierge est accoudé saint Joseph, drapé de jaune ocre. A sa droite se trouve un ange dont les mains sont croisées et appuyées sur la première marche; il a une tunique gris pâle passée sur l'épaule droite. Saint Joseph et l'ange, dont on ne voit que le haut du corps, ont les yeux fixés sur un groupe d'hommes et de femmes prosternés aux pieds de la Vierge, de chaque côté de la composition. A gauche sont placés deux femmes, une jeune et une vieille, et deux hommes. La jeune femme est de profil, les mains croisées sur la poitrine, la tête renversée en arrière, le regard tourné vers le ciel. Elle a une jupe vert olive, un corsage jaune foncé et un petit manteau rejeté en arrière. La vieille femme est de trois quarts, les mains jointes, en robe rouge et foulard à raies blanches et jaunes. Les deux hommes sont à peine visibles. L'un d'eux est de profil, la tête baissée, les mains croisées sur le cœur. L'autre est de face. Le groupe de droite se compose de trois hommes, parmi lesquels on distingue un nègre. Le premier homme a les bras écartés et semble invoquer l'intervention de la Vierge; sa barbe et ses cheveux sont grisonnants; il porte une tunique bleue. Le deuxième, vieillard à longue barbe, est drapé de rose et offre un bouquet de fleurs. Le nègre est couvert d'un burnous blanc, rayé de jaune, et coiffé d'un turban blanc. Entre les deux groupes est posé un brûle-parfum en cuivre. Au sommet planent des têtes de chérubins.

Non signé.

Troisième travée :

CHAPELLE DE SAINT-FRANÇOIS DE SALES.

L'autel est placé à droite.

Sur le gradin, à gauche :

La Vierge et l'Enfant Jésus. — Groupe. — Bois peint. — H. 0m,54. — École française. — Dix-septième siècle.

La Vierge, drapée et voilée, tient l'Enfant Jésus sur le bras gauche. Celui-ci est vêtu d'une tunique.

A droite :

Ecce homo. — Statuette. — Bois. — H. 0m,51. — École française. — Seizième siècle.

Le Christ est assis, la tête couronnée d'épines, les mains liées par une grosse corde, un roseau dans la main gauche, les reins ceints d'une draperie.

Ces deux statuettes faisaient partie de la collection de M. l'abbé Bossuet.

Au-dessus de l'autel :

Saint François de Sales donnant à madame de Chantal la constitution de son Ordre. — Toile. — H. 1m,50. — L. 1m,15. — Par Hallé (Noel).

Saint François de Sales est assis de profil, à gauche, et présente un livre ouvert à madame de Chantal qui est agenouillée devant lui, revêtue de l'habit de l'Ordre de la Visitation. Celle-ci tend la main droite pour prendre le livre et met la main gauche sur son cœur. Elle est accompagnée de deux Religieuses également agenouillées, l'une à sa droite et l'autre derrière elle. Le Saint est en soutane, mosette et rochet de dentelle. Le siège sur lequel il est assis est élevé de deux marches, recouvertes d'un tapis rouge, et placé sous un baldaquin jaune ocre.

Non signé.

Cette toile est accompagnée de deux panneaux en chêne, du dix-septième siècle (H. 2m,83, L. 0m,32), représentant des attributs religieux soutenus par un ruban. A ces objets se mêlent des épis de blé, des feuilles de vigne et des grappes de raisin.

Au-dessus :

Saint François de Sales secourant des malheureux dans les montagnes. —

Toile plein cintre. — H. 3m,50. — L. 2 mètres. — Par Jobbé-Duval (Félix) 1862. — Date de la commande.

Saint François, accompagné d'un prêtre, est au milieu de montagnes couvertes de neige. De face et tête nue, il est vêtu d'une soutane et d'une mosette; à son cou est suspendue la croix pastorale. Le prêtre a la tête couverte de son chapeau et joint les mains. Des hommes et des femme se pressent autour d'eux. Trois femmes sont agenouillées aux pieds du saint évêque de Genève. La première lui prend la main en attachant sur lui un regard plein de reconnaissance et de respect; elle a une robe rouge pâle et un manteau noir relevé sur sa tête et roulé autour des reins. La deuxième est une jeune fille qui porte à ses lèvres le pan de la soutane du prélat; elle est vêtue d'une jupe vert olive et d'un corsage décolleté vert foncé retenu par deux bretelles; ses cheveux, blond cendré, sont nattés et rejetés en arrière. La troisième femme présente son enfant. Elle a un jupon rouge et un corsage noir de même forme que celui de la jeune fille. L'enfant a un bonnet rouge. Survient une vieille femme appuyée sur un bâton, en jupe d'étoffe foncée et voile jaune ocre. Un homme s'approche en se découvrant. Il est suivi de deux autres montagnards dont la tête seule est visible. On aperçoit à gauche, derrière le prêtre, deux vieillards, un bâton à la main. A droite s'élève une chaumière.

Signé à droite, dans l'angle inférieur : Jobbé-Duval.

Mur de gauche, en face de l'autel :

La Douceur. — Toile. — H. 1 mètre. — L. 1m,90. — Par Jobbé-Duval. — 1864. — Date de la commande.

Une jeune fille, assise sur une marche, donne à manger à des oiseaux. Elle a un jupon gris pâle et un corsage rouge, garni de jaune, dont les manches sont à demi relevées. Ses cheveux sont blond ardent et retenus par un foulard blanc dont les extrémités sont flottantes. Elle incline la tête à droite vers un des oiseaux qui se pose sur son épaule. Un second oiseau vient se percher sur son autre épaule.

Salon de 1866 (no 1020).

Au-dessus :

Saint François de Sales convertissant les protestants. — Toile cintrée. — H. 3m,50. — L. 2 mètres. — Par Jobbé-Duval (Félix).

Saint François, accompagné d'un jeune prêtre, est dans une des rues de Genève, au pied d'une fontaine élevée de quelques marches. Sa tête est nue, et sur sa soutane est jeté un manteau. Il étend la main droite en avant et pose la gauche sur la tête d'un enfant que sa sœur tient par la main. L'enfant a une tunique vert olive; il tourne les yeux vers le prélat en portant un morceau de pain à sa bouche. La petite fille est vêtue d'une jupe rouge et d'un corsage noir; ses cheveux sont retenus par un ruban bleu. Aux pieds du Saint est assis un petit garçon habillé de gris qui le regarde, les jambes croisées, le bras droit sur son genou et le menton appuyé sur la main gauche. En avant s'avance une femme qui se retourne en jetant sur l'évêque de Genève un regard chargé de colère. Cette femme porte un petit enfant sur le bras droit et tient de la main gauche un second enfant dont les traits marquent l'effroi. Elle a une jupe rouge et un corsage noir décolleté et retenu par des bretelles. Le premier enfant est vêtu de bleu et enveloppé dans une couverture brune; sa tête est coiffée d'un bonnet rouge. Le deuxième enfant a un petit vêtement noir et une collerette blanche. Derrière saint François, un peu en arrière, se trouvent un vieillard et sa fille, qui écoutent ses paroles avec recueillement. Le vieillard a un bâton à la main; il porte une courte tunique grise et un manteau bleu rejeté en arrière. Sa fille, dont on ne voit que la tête, est coiffée d'un capuchon; elle joint les mains. On aperçoit à gauche une femme qui puise de l'eau à la fontaine en regardant le prélat. Une jeune fille s'éloigne, un baquet sur la tête. Au fond, des maisons.

Signé à droite, dans l'angle inférieur : Jobbé-Duval.

Les deux toiles qui précèdent ont figuré à l'Exposition universelle de Vienne de 1873.

Le lambris qui s'étend sous la fenêtre est semblable à celui de la chapelle précédente. Dans les trois panneaux du milieu sont fixées des faïences représentant :

Deuxième travée :

L'Annonciation. — Peinture sur faïence. H. 0m,41. — L. 0m,21. — École italienne. — Dix-septième siècle.

La Vierge, drapée et voilée, est agenouillée à gauche et de face, devant un prie-Dieu, la main droite sur son cœur, le bras gauche pendant, la main ouverte, les yeux baissés. L'archange Gabriel lui montre le ciel. Au centre est posé un vase rempli de fleurs. A gauche se trouve un baldaquin, à droite

s'ouvre une porte. Au sommet plane une colombe entourée de rayons. Le sol est dallé.

Troisième travée :

La Vierge et l'Enfant Jésus. — Peinture sur faïence. — H. 0^m,41. — L. 0^m,21. — École italienne. — Dix-septième siècle.

La Vierge est à mi-corps et de trois quarts, et tient l'Enfant Jésus sur ses genoux.

Cette faïence a appartenu à la duchesse de Berri.

Quatrième travée :

La Sainte Famille. — Peinture sur faïence. — H. 0^m,33. — L. 0^m,33. — Peinture moderne. — Imitation de l'école italienne du dix-septième siècle.

La Vierge, drapée et voilée, est agenouillée de profil et prend l'Enfant Jésus dans ses bras ; saint Joseph est également agenouillé en arrière-plan, de face et les mains croisées sur sa poitrine. De chaque côté s'élève un appentis, abritant, celui de gauche une vache, et celui de droite un âne. On ne voit que la tête de ces animaux. Le sol est dallé et jonché de paille. Au sommet plane un ange présentant un phylactère, sur lequel on lit l'inscription : *Ecce agnus Dei.*

Les trois œuvres précédentes ont été offertes à l'église par M. l'abbé Bossuet.

BAS COTÉS DE DROITE.

Première travée :

CHAPELLE SAINTE-MADELEINE.

L'autel est installé, à gauche, contre le mur qui sépare la première travée de la seconde. Il a la forme d'un sarcophage et repose sur un socle dont la gorge est décorée de canneaux avec feuilles d'acanthe aux quatre angles. Le devant est limité par un cadre d'or ; au centre se détache un médaillon circulaire accompagné de chutes d'épis de blé, de feuilles de vigne et de grappes de raisin. Ce médaillon contient une colombe entourée de rayons. L'autel est en bois blanc peint en chêne ; les ornements qu'il comporte sont dorés, à l'exception de la colombe qui est argentée.

Sur le gradin se trouve un reliquaire, en bois doré, formant tombeau, de style gothique du treizième siècle. Ce reliquaire est un présent de M. l'abbé Bossuet.

A gauche :

Saint Jean. — Statuette. — Plâtre peint. — H. 0^m,48. — École française. — Dix-septième siècle.

Le saint penche la tête à gauche et présente une couronne d'épines ; il porte une espèce de dalmatique.

A droite :

Sainte Madeleine. — Statuette. — Plâtre peint. — H. 0^m,48. — École française. — Dix-septième siècle.

La sainte tient dans la main gauche un vase à parfum dont elle soulève le couvercle de la main droite. Elle est drapée dans un manteau passé sur l'épaule droite et dont le pan est relevé sur le bras gauche. Sa tête est couverte d'un voile dont l'extrémité est roulée autour de sa poitrine. Ses cheveux flottent sur son dos.

Ces deux figures paraissent être des moulages.

Au-dessus, contre le mur, se trouve un motif d'architecture composé de deux montants et d'un entablement dont la corniche repose sur deux consoles. Les montants sont encadrés de moulures décorées de rais de cœur. Ce motif sert d'encadrement à une arcade plein cintre, dont les pieds-droits et la voussure sont chargés de petits caissons à rosaces. Dans les écoinçons se détache un culot qui donne naissance à une feuille d'acanthe disposée en rinceau.

Dans l'arcade :

Jésus-Christ apparaissant à Sainte Madeleine après la résurrection. — Toile. — H. 1^m,42. — L. 0^m,87. — École française. — Fin du dix-septième siècle.

La Madeleine est représentée à gauche, de profil, le genou droit en terre, les bras dirigés vers le Christ qui s'approche les mains tendues en avant, une bêche dans la main gauche. La sainte a une robe jaune clair, un fichu rose à raies bleues et un manteau blanc sur l'épaule gauche. Ses cheveux tombent en boucles sur son dos. A côté d'elle est déposé un petit vase d'argent. Le Christ a la poitrine nue ; il est vêtu d'un manteau blanc, jeté sur l'épaule droite et ramené autour de la taille. Au fond, un jardin.

Au-dessus :

Sainte Madeleine enlevée au ciel. — — Toile cintrée. — H. 3^m,50. — L. 1^m,60. — Par LEFEBVRE (CHARLES).

La sainte est transportée au ciel par trois

anges. Elle est enveloppée dans un linceul et assise sur un paillasson à demi usé, les bras croisés sur sa poitrine, les yeux levés vers le ciel, les cheveux dénoués et flottants. L'un des anges est de face et drapé de vert pâle; il tient le paillasson des deux mains et le soulève pour en faire un dossier à sainte Madeleine. Le deuxième, drapé de lilas pâle, est vu de dos; il passe son bras droit sous le paillasson pour soutenir les jambes de la sainte et écarte son linceul. Ces deux anges ont la poitrine nue. Le troisième, qui est beaucoup plus petit que les précédents, porte une draperie rose roulée autour des reins; il aide le premier. Saint Jean, drapé de rouge, est agenouillé, au sommet de la composition et à droite, aux pieds de Jésus-Christ et de la Vierge auxquels il semble présenter la sainte; derrière lui se trouve un aigle aux ailes éployées. La Vierge est assise, la main gauche sur son cœur. Le Christ est assis près d'elle, drapé de blanc, une croix dans une main et bénissant de l'autre.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur de la toile : Charles Lefebvre 1862.

Le lambris placé sous la fenêtre est identique avec celui de la chapelle précédente. Dans les panneaux sont encastrés des hauts-reliefs représentant:

Première travée, en partant de l'autel :

Ensevelissement d'un Évêque. — Haut relief. — Albâtre. — H. 0m,37. — L. 0m,24. — École française. — Fin du quatorzième siècle.

Deux diacres mettent un évêque en bière. Le prélat, revêtu de ses habits sacerdotaux, mitré et crossé, bénit de la main droite. Un prêtre tient un Évangile ouvert.

Sur une plaque de marbre jaune :

L'abbé Bossuet. — Médaillon. — Marbre. — Diam. 0m,50. — Par M. Coutan (Jules-Félix).

Il est légèrement tourné à gauche.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur de la toile : J. Coutan fecit. 1890.

Au-dessous on lit cette inscription :

A
L. AN. BOSSUET
CURÉ
RESTAURATEUR DE CETTE ÉGLISE
SES PAROISSIENS
ET
SES AMIS
1806-1888.

Deuxième travée :

La Flagellation. — Haut relief. — Albâtre. — H. 0m,42, — L. 0m,27. — École française. — Quatorzième siècle.

Six bourreaux placés, trois à droite et trois à gauche de la composition, flagellent le Christ qui les bénit. Quatre d'entre eux sont un peu en arrière, sur un quartier de rocher. Le premier bourreau tient d'une main l'extrémité de la corde qui entrave le Messie et de l'autre brandit un fouet à lanières; il est coiffé d'une espèce de bonnet phrygien. Les autres bourreaux ont la tête coiffée d'une toque. Tous sont vêtus d'une courte tunique.

Troisième travée :

Le Christ en croix. — Haut relief. — Albâtre. — H. 0m,61. — L. 0m,29. — École française. — Quatorzième siècle.

Le Christ est attaché, au centre de la composition, sur une croix très élevée, la tête inclinée sur l'épaule droite. La Vierge est agenouillée aux pieds de la croix et à gauche, de face et les mains jointes. Elle est drapée et voilée, et soutenue par deux saintes femmes derrière lesquelles se trouve un diacre tenant un évangile dans une main et une palme dans l'autre. A droite sont quatre soldats. L'un serre un sceptre dans la main; les trois autres ont une hallebarde au poing. Le premier est coiffé d'un long bonnet, et les trois autres ont la tête protégée par un casque. Tous sont cuirassés. Un peu en arrière-plan, se dressent deux croix, portant, celle de gauche le bon larron, et celle de droite le mauvais larron. Un ange retire un petit enfant de la bouche du premier, et le démon, sous les traits d'un animal fantastique, retire un crapaud de la bouche du second. L'enfant et le crapaud symbolisent les âmes des deux crucifiés. Près du bon larron se tient Longin, vêtu d'une longue tunique, qui serre une lance dans la main gauche et pose l'index de la main droite sur son œil. Derrière le mauvais larron, plane un ange présentant un calice.

Quatrième travée :

Couronnement de la Vierge. — Haut relief. — Marbre. — H. 0m,42. — L. 0m,26. — École française. — Quatorzième siècle.

La Vierge est assise au milieu de la composition, de face, les mains jointes. Le Christ, debout derrière elle, pose une couronne sur sa tête. De chaque côté, est assis un person-

nage drapé et couronné. L'un joint les mains, et l'autre tient le globe du Monde. Celui-ci représente le Père Éternel, et celui-là personnifie le Saint-Esprit.

Cinquième travée :

Naissance de la Vierge. — Haut relief. — Albâtre. — H. 0m,40. — L. 0m,26. — École française. — Fin du quatorzième siècle.

Sainte Anne est assise à gauche, dans un lit, les yeux attachés sur la jeune Vierge qu'une femme, assise à ses pieds, tient sur ses genoux. L'enfant lui caresse le menton. En face de sainte Anne se trouvent deux femmes, drapées et voilées, qui la regardent en joignant les mains. Une petite servante debout au premier plan fait cuire de la bouillie sur un fourneau. Au-dessus du lit est représenté un évêque dont le corps est entouré d'un phylactère. Ce personnage est en partie brisé.

Tous ces hauts reliefs étaient primitivement peints et dorés, et devaient constituer un retable, dont le centre était le sujet du « Christ sur la Croix ». Ces hauts reliefs faisaient partie de la collection de M. l'abbé Bossuet.

Mur de droite, en face de l'autel :

Sainte Madeleine au désert. — Toile. — H. 1 mètre. — L. 1m,50. — Par Lefebvre (Charles) 1862. — Date de la commande.

La sainte est assise de profil dans une grotte, les cheveux épars et les yeux fixés sur une croix rustique qu'elle serre dans ses mains. Elle a une robe jaune et en manteau brun ; ses bras et ses jambes sont nus. Derrière elle, une tête de mort. Par l'entrée de la grotte, on aperçoit des montagnes.

Non signé.

Au-dessus :

Sainte Madeleine aux pieds de Jésus. — Toile cintrée. — H. 3m,50. — L. 1m,60. — Par Lefebvre (Charles).

Le Christ, en tunique rouge et manteau bleu, est assis à gauche de la composition, sur un lit à la romaine et près d'une table ; il s'adresse à quelques-uns de ses disciples groupés à droite et dont les traits marquent l'indignation. La Madeleine est affaissée aux pieds du Sauveur, les cheveux épars, le front appuyé sur la main droite, la main gauche posée à terre. Elle porte une riche robe blanche qui lui découvre les épaules et un manteau jaune clair. Près d'elle est un vase rempli de parfums. Sur le même lit que Jésus sont assis deux de ses disciples, auxquels il tourne le dos. L'un d'eux, qui désigne la Madeleine au second, est accoudé sur la table. La table est recouverte d'une nappe sur laquelle sont plusieurs couverts. En arrière-plan survient un nègre, portant une amphore sur sa tête. Au fond s'étend un lambris de marbre au-dessus duquel est établie une galerie ajourée, close par une draperie rouge laissant apercevoir une bande de ciel.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur de la toile : Ch. Lefebvre. — 1862.

Deuxième travée :

CHAPELLE SAINT-VINCENT DE PAUL.

L'autel est placé à gauche. Au-dessus, entre deux pilastres supportant un entablement complet :

Saint Vincent de Paul adresse une exhortation à ses Religieuses. — Toile. — H. 2 mètres. — L. 1m,60. — Par Jeanron (Philippe-Auguste). — 1860. — Date de la commande.

Le Saint, en soutane, surplis et étole grenat, est debout et de profil devant un siège, à gauche de la composition, les yeux levés vers le ciel, un crucifix dans la main droite et la main gauche tendue en avant. Devant lui sont trois Sœurs de la Charité, l'une agenouillée et les deux autres debout. La première a les bras écartés et les mains jointes. La deuxième baisse la tête et met la main sur son cœur. La troisième croise les mains et tourne le regard vers le ciel. Au fond, la base d'une colonne et une arcade en partie cachée par une draperie vert olive.

Non signé.

Au-dessus :

Saint Vincent de Paul enlevé au ciel. — Toile cintrée. — H. 3m,50. — L. 1m,60. — Par Jeanron (Philippe-Auguste). — 1860. — Date de la commande.

Le Saint, agenouillé sur un nuage, est de profil, en soutane et manteau noirs, les bras pendants, les mains ouvertes, les yeux fixés vers le ciel, dans une attitude extatique. Il est escorté par des anges. A ses pieds et de chaque côté de la composition sont groupés des prêtres de la Mission, des Sœurs de la Charité, de petits enfants, un homme et une femme. Le groupe de gauche se compose d'une jeune femme, de deux prêtres et d'un homme. La jeune femme est agenouillée, les bras pendants et les mains jointes, en jupon bleu, corsage marron, fichu blanc autour du

cou et voile vert pâle. Le premier prêtre est debout, la tête coiffée d'une calotte et la main droite posée sur la tête d'un enfant vêtu de marron clair. Les deux autres personnages sont à genoux. On ne voit que leur tête. Le groupe de droite comprend deux religieuses et deux petites filles. Toutes quatre sont agenouillées. Les religieuses ont les mains jointes. L'une des petites filles porte un jupon marron foncé, un corsage noir et un tablier blanc. De la seconde, on ne voit que la tête. Entre ces deux groupes est posé à terre un enfant au maillot.

Non signé.

Lambris, sous la fenêtre.

Première travée :

Couronnement de la Vierge. — Haut relief. — Marbre. — H. 0m,41. — L. 0m,26. — École française. — Quatorzième siècle.

La Vierge est debout et de face dans une gloire, les bras repliés et les mains ouvertes, la paume de la main en dehors; elle est vêtue d'un manteau agrafé sur la poitrine et d'une robe tombant en petits plis et serrée à la taille par une ceinture. Elle est escortée de six anges, trois à sa droite et trois à sa gauche. Deux sont assis à ses pieds et tiennent, l'un l'extrémité de sa ceinture, l'autre le pan de son manteau. Deux autres écartent les manches de sa robe. Les deux derniers relèvent ses cheveux et posent une tiare sur sa tête.

Deuxième travée :

La Cène. — Bas-relief. — Marbre. — H. 0m,37. — L. 0m,46. — École française. — Seizième siècle.

Le Christ est assis de face, au centre de la table, le bras droit pendant, le bras gauche replié et les mains ouvertes. Parmi les disciples placés à sa droite, on distingue saint Jean, qui appuie sa tête sur l'épaule du Maître. Un deuxième apôtre, debout, pose la main sur l'épaule du troisième, dont les bras sont croisés sur la table. Le premier des disciples qui se trouvent à la gauche du Sauveur joint les mains et semble écouter ses paroles avec recueillement. Les deux autres causent ensemble. Au nombre des apôtres assis en face de Jésus, on remarque Judas, qui serre une bourse dans la main droite. Celui des apôtres qui est près de lui tient un calice sur ses genoux. De chaque côté du bas-relief se dresse un pilastre cannelé. Au fond se trouve une arcade.

Troisième travée.

Elle est occupée par une plaque de marbre terminée en plein cintre. La partie supérieure renferme un médaillon représentant :

La Vierge. — Médaillon. — Marbre. — Diam. 0m,25. — Attribué à CANOVA.

Elle est drapée et voilée; sa tête est inclinée à droite, et ses yeux sont clos.

Au-dessous, sur une plaque de marbre distincte est gravée, en lettres d'or, l'inscription suivante :

D. O. M.
HIC
AUSPICE MARIA
NON REQUIESCAT
SED REQUIESCIT
IN PACE
CATHARINA DURANT, DOMINI
CÆSARIS PETIT-DESLANDES
REGIS A CONSILIIS ET IN SUPREMA
RATIONUM CURIA CORRECTORIS
VETERANI VIDUA.
IN HAC ECCLESIA SANCTI
LUDOVICI IN INSULA
ANNO SALUTIS NOSTRÆ 1753
DIE VERO JANUARII
DECIMO OCTAVO SEPULTA EST.

Quatrième travée :

Mise au tombeau. — Bas-relief. — Marbre. — H. 0m,38. — L. 0m,47. — École française. — Seizième siècle.

Saint Nicodème et saint Joseph d'Arimathie déposent le Christ dans le tombeau. Une sainte femme met un genou en terre et soulève le bras gauche du Sauveur, contre lequel elle appuie la tête dans l'attitude de la plus profonde douleur. Une deuxième sainte femme soutient la Vierge, qui est debout et de face, les yeux baissés, les bras pendants et les mains jointes. Un apôtre, placé à gauche du bas-relief, tient un sceptre dans une main et pose l'autre sur son cœur. Une troisième sainte femme, debout à droite, et de profil, porte une amphore. A terre, au pied du tombeau, une couronne d'épines et un turban.

Les quatre bas-reliefs qui précèdent ont été donnés par M. l'abbé Bossuet.

Mur de droite, en face de l'autel :

La Charité. — Toile. — H. 1 mètre. — L. 1m,50. — Par JEANRON (PHILIPPE-AUGUSTE). — 1862. — Date de la commande.

Elle est symbolisée par une femme, en manteau bleu et voile blanc, assise au pied d'un mur, un enfant sur chaque bras. L'enfant qu'elle tient sur le bras droit a la partie

inférieure du corps protégée par une draperie verte; l'autre enfant est enveloppé dans une draperie jaune pâle. Tous deux ont une petite chemise; ils appuient la tête sur l'épaule de la Charité. A droite, au deuxième plan, est placé un socle circulaire recouvert d'un tapis rouge à franges. Ce socle supporte un vase monté sur trois pieds. Le socle et le vase sont en pierre. Au fond s'élèvent quelques arbres. L'horizon est borné par une montagne.

Non signé.

Au-dessus :

Saint Vincent de Paul donnant des instructions aux Prêtres de la Mission et aux Sœurs de la Charité. — Toile cintrée. — H. 3m,50. — L. 1m,60. — Par Jeanron (Philippe-Auguste).

Saint Vincent de Paul est adossé contre le pied-droit d'une arcade précédée de deux marches, les bras pendants, les mains ouvertes, en soutane, surplis et étole, la tête coiffée d'une calotte. Trois Sœurs de la Charité sont placées à gauche, et quatre Prêtres de la Mission sont groupés à droite. Deux Sœurs sont agenouillées et une debout. Deux prêtres sont à genoux et deux debout, les mains jointes ou croisées sur la poitrine. Tous portent une calotte et un manteau. Au fond, deux arcades dont le tympan est occupé par une croix sur laquelle est posée une couronne d'épines. Une draperie vert olive dissimule en partie l'arcade de droite, par laquelle on aperçoit un bâtiment recouvert de tuiles.

Non signé.

Troisième travée.

CHAPELLE DE SAINTE-THÉRÈSE.

Au-dessus de l'autel :

Jésus enfant apparaît à sainte Thérèse. — Toile. — H. 1m,95. — L. 1m,15. — Par Lecomte-Vernet (Émile).

L'Enfant Jésus est représenté debout sur les marches d'un escalier, la tête nimbée, en tunique blanche, le bras droit pendant, la main gauche sur son cœur et les yeux tournés vers la Sainte, qui joint les mains dans l'attitude du respect et de l'étonnement. Celle-ci porte une robe marron foncé, un manteau blanc agrafé sous le menton et rejeté en arrière, une guimpe blanche et un voile noir; ses pieds sont nus. Au-dessus de sa tête brille une auréole. L'escalier est installé sous le cloître d'un couvent. Le cloître est de style roman et encadre une cour au fond de laquelle on aperçoit un mur en plein soleil. Au pied de ce mur croissent des lauriers.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur de la toile : E. V. Lecomte. — 1868.

L'artiste a représenté l'intérieur du couvent des Carmélites, habité par la Sainte.

Au-dessus :

Jésus au milieu des Docteurs. — Toile cintrée. — H. 3m,50. — L. 1m,60. — Par Lecomte-Vernet (Émile).

Jésus, en longue tunique bleu pâle, est debout au milieu de la composition, l'index de la main droite levé en l'air, la main gauche appuyée sur le bras d'un siège placé derrière lui, les yeux tournés vers le ciel. Le siège est recouvert d'une draperie bleue. Les Docteurs sont groupés, deux à gauche, trois à droite et trois au fond, dans une tribune de marbre blanc. L'un des Docteurs placés à gauche est assis, de profil, en tunique verte et manteau rouge, la main droite sur son genou, le bras gauche replié sur sa poitrine. Le second relève les plis de son manteau de la main droite et appuie la main gauche sur le rebord de la tribune; il a une tunique jaune orange et un manteau bleu pâle roulé autour des reins. Tous deux ont le regard tourné vers le Christ. A leurs pieds est une corbeille circulaire contenant des manuscrits. Des trois Docteurs de droite, deux sont assis et un debout. Le premier a une tunique jaune ocre et un manteau rouge; il tient sur ses genoux un manuscrit sur lequel il a les yeux fixés. Le deuxième suit avec attention l'argumentation de Jésus; il est vêtu d'une tunique lilas pâle et d'un manteau jaune relevé sur la tête. Le troisième montre le Messie en se retournant en arrière; il semble s'adresser à d'autres de ses collègues qu'on ne voit pas. Sa tunique est blanche et son manteau vert. Des trois Docteurs placés dans la tribune, deux sont assis et un debout. L'un a le bras droit posé sur la tribune et la tête appuyée sur la main gauche; il est drapé de rouge pâle. L'autre a les bras croisés; il est couvert d'un manteau bleu foncé. Le dernier est en tunique bleu clair; il pose la main gauche sur l'épaule du premier et se penche en avant. Au fond s'élèvent des piliers de marbre auxquels est suspendue une draperie vert olive. A gauche s'ouvre une arcade sous laquelle on aperçoit la Vierge et saint Joseph à la recherche de l'Enfant Jésus.

Non signé.

Les trois travées centrales du lambris placé sous la fenêtre encadrent des faïences.

Deuxième travée, en partant de l'autel :

L'Adoration des Mages. — Peinture sur faïence. — H. 0m,26. — L. 0m,20. — École italienne. — Dix-septième siècle.

La Vierge est assise à gauche sur un fût de colonne brisée, en robe jaune et manteau bleu. Elle présente l'Enfant Jésus. Un des Mages, vieillard en tunique jaune et manteau vert, fléchit le genou en mettant la main droite sur son cœur et en offrant un vase de la main gauche. Près de lui est déposée une couronne. Un deuxième Mage, aux cheveux grisonnants, se prosterne en croisant les mains sur sa poitrine; il a une tunique bleue et une pèlerine d'hermine. Sa tête est ceinte d'une couronne d'or. Le Mage nègre, debout et un peu en arrière, montre le Christ à d'autres Mages. Il est enveloppé dans un manteau bleu retenu par une grosse agrafe d'or et sa tête est coiffée d'un turban orné d'une aigrette. Saint Joseph se tient derrière la Vierge, les yeux attachés sur l'Enfant. Au fond, à gauche, s'élève un pan de mur contre lequel est adossé un appentis; à côté se dresse une colonne après laquelle monte un enfant. Au loin et à droite apparaissent les Mages suivis de leurs serviteurs. Au sommet brille une étoile.

Troisième travée :

L'Adoration des Bergers. — Peinture sur faïence. — H. 0m,29. — L. 0m,42. — École italienne. — Dix-septième siècle.

La Vierge, vêtue et voilée de blanc, est assise à gauche de la composition, dans une demeure en ruine, l'Enfant Jésus dans ses bras. Elle se penche vers une vieille femme, drapée et voilée de gris, qui lui présente un panier contenant deux colombes. A sa droite se tient un berger, qui fléchit le genou en s'appuyant sur un bâton. A ses pieds est déposé un agneau dont les pattes sont liées. Une jeune femme, prosternée devant le divin groupe, enlace de son bras gauche la taille de son enfant, qui offre un panier plein d'œufs. Derrière cette femme se trouve un second berger, à la poitrine à demi nue, qui met un genou en terre et porte la main droite à ses yeux en se renversant légèrement en arrière; il tient un bâton dans la main gauche. A ses pieds est un chien. Un peu en arrière s'avancent un homme et une femme. Celle-ci porte sur sa tête une corbeille remplie de fruits. Saint Joseph est assis derrière la Vierge, la main droite sur un bâton, le regard tourné vers la porte d'entrée. Près de lui sont un âne et une vache. L'âne est debout, et la vache couchée. Le mur du fond est divisé en deux travées par des arcades en plein cintre. La travée de gauche est ajourée d'une petite fenêtre rectangulaire munie d'un grillage. La travée de droite est percée d'une porte; à gauche de cette porte existe une brèche par laquelle on aperçoit une étoile.

Quatrième travée :

Une Prédication. — Peinture sur faïence. — H. 0m,26. — L. 0m,19. — École italienne. — Dix-huitième siècle.

Un moine, de l'Ordre de Saint-François, est en chaire, à gauche, un crucifix dans une main, l'autre main posée sur un crâne humain. Sous la chaire sont placés deux hommes. Le premier est assis de face, en habit et culotte jaunes et chemise à jabot, les mains sur les bras de son fauteuil; il tourne la tête à gauche et semble approuver les paroles du prédicateur en regardant le second homme. Celui-ci est debout et derrière le fauteuil; il est vêtu d'un habit bleu. En face de la chaire, à droite, sont assises une mère et ses trois filles, les yeux fixés sur le moine. La mère porte une jupe jaune et un corsage décolleté d'étoffe bleue; elle a les mains dans un manchon. L'une des filles croise les bras; elle a une robe verte. L'autre pose les mains sur ses genoux; sa robe est bleue. La dernière est placée derrière les précédentes, et l'on ne voit que sa tête. Au fond s'étend une balustrade, établie en avant d'une baie rectangulaire à laquelle apparaissent deux têtes d'hommes.

Ces trois faïences ont été données par M. l'abbé Bossuet.

Mur de droite, en face de l'autel :

Saint Jean-Baptiste. — Toile. — H. 1 mètre. — L. 1m,50. — Par LECOMTE-VERNET (ÉMILE).

Le Précurseur est assis de face sur un quartier de rocher, les yeux levés vers le ciel, une croix dans la main droite, la main gauche posée sur le cou d'un agneau dont la tête repose sur ses genoux. Ses reins sont couverts d'une peau de mouton, dont l'une des extrémités est relevée sur son épaule gauche. Autour de la croix s'enroule une banderole. A droite, un palmier.

Signé à droite, dans l'angle inférieur de la toile : ÉMILE LECOMTE. — 1862.

Au-dessus :

Jésus et les petits enfants. — Toile cintrée. — H. 3m,50. — L. 1m,60. — Par LECOMTE-VERNET (ÉMILE).

Le Christ est debout et presque de profil au milieu de la composition, en tunique rose

et manteau jaune ocre passé sur l'épaule gauche. Il montre le ciel d'une main et pose l'autre sur la tête d'un enfant vêtu d'une tunique blanche à larges raies rouge pâle. Devant lui est prosternée une femme qui lui présente ses deux enfants, un garçon et une fille. La mère porte un voile blanc et un manteau marron pâle à raies rouges et bleues. Le petit garçon a les reins protégés par une peau de mouton ; ses cheveux sont blonds et bouclés; il tend les bras vers le Messie. La petite fille joint les mains; on ne voit que le haut de son corps; ses cheveux sont bruns. Derrière ce groupe survient une deuxième femme avec deux enfants. L'un des enfants est dans ses bras; l'autre marche à côté d'elle en s'attachant à sa jupe. Ce dernier est nu. La femme porte une robe rouge, un manteau bleu et un voile blanc. A droite de la composition sont groupés deux femmes et deux disciples du Christ. La première femme, en robe jaune, manteau noir et voile blanc, met un genou en terre et soulève dans ses bras un petit enfant nu. La deuxième femme croise les mains en se penchant vers le Sauveur; elle a une riche robe bleue, des pendants d'oreilles et un voile d'étoffe légère posé sur le derrière de la tête et retenu par un diadème. L'un des apôtres est couvert d'une tunique vert clair et d'un manteau rouge. Le deuxième est un vieillard à la barbe blanche et au crâne à demi chauve, dont on ne voit que la tête. Fond de paysage. Dans le lointain, une ville, derrière laquelle s'étend une chaîne de montagnes.

Signé à droite, dans l'angle inférieur de la toile : Émile Lecomte, 1861.

Salon de 1861. N° 1862.

CHAPELLES DU CHEVET.

Ces chapelles affectent la forme rectangulaire et correspondent exactement à la nef et aux collatéraux. Elles sont reliées aux chapelles des bas côtés du chœur par deux travées cintrées, dont l'une, celle de droite, donne accès à la sacristie, tandis que celle de gauche dessert un escalier de quelques marches aboutissant à la porte pratiquée sur la rue Poulletier. Ces travées sont pourvues d'une baie rectangulaire, entourée d'un chambranle et surmontée d'une corniche.

Au-dessus de la porte de la travée de droite :

Mariage de la Vierge. — Bas-relief. — Terre cuite. — H. 0m,82. — L. 0m,82. — Par Duseigneur (Bernard-Jean).

Le grand prêtre, revêtu de ses habits sacerdotaux, la tête coiffée de la mitre, unit les deux époux. La Vierge porte un long voile flottant sur son dos ; son bras gauche est pendant, et sa main droite est placée dans celle de saint Joseph. Celui-ci relève le pan de son manteau de la main gauche.

Signé : Jean Duseigneur, 1865.

Au-dessus de la porte de la travée de gauche :

Mort de saint Joseph. — Bas-relief. — Terre cuite. — H. 0m,82. — L. 0m,82. — Par Duseigneur (Bernard Jean).

Saint Joseph est étendu sur son lit, les bras croisés sur la poitrine et la tête posée sur les genoux du Christ qui le bénit. Le Sauveur est assis sur le lit même, le pied gauche sur un tabouret. La Vierge est agenouillée au pied du lit, les mains jointes et les yeux baissés.

Signé sur le tabouret : Jean Duseigneur 1865.

CHAPELLE DE BLANCHE DE CASTILLE.

Les pilastres et la voussure de l'arcade sont décorés de panneaux de formes diverses, peints en imitation de marbres de différentes couleurs. La chapelle est recouverte d'une voûte en plein cintre. Les murs sont revêtus d'un lambris en chêne, composé de panneaux superposés et séparés entre eux par des pilastres cannelés dans leur partie supérieure. Les panneaux du bas sont carrés et comportent chacun cinq caissons de formes variées ; le caisson central renferme une rosace. Les panneaux du haut sont terminés en plein cintre. Ces derniers sont creusés en forme de niche et contiennent une figure en bois sculptée en bas-relief et posée sur un cul-de-lampe. Ils sont séparés des précédents par un bandeau, chargé de rinceaux de feuilles d'acanthe et de rameaux de laurier. Au-dessus du lambris règne une corniche ; au droit de chaque pilastre se trouve une palmette.

Panneau de gauche :

Saint Thomas. — Bas-relief. — Bois. H. 0m,54. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Saint Thomas est vêtu d'une tunique tombant à plis droits ; il lève les yeux vers le ciel, porte sa main droite à son front et serre une lance dans la main gauche.

Panneaux du fond :

Saint Simon. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,54. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Il est représenté couvert d'une tunique et d'un manteau, le crâne nu, la figure encadrée d'une barbe épaisse taillée en pointe, les yeux tournés vers le ciel. Il presse contre sa poitrine une longue épée dont la lame a la forme d'une scie.

Saint Jacques. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,54. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Revêtu d'une tunique serrée à la taille et ornée de deux coquilles fixées à hauteur de la poitrine, il porte une barbe et des cheveux frisés, tient un bâton de voyage dans le bras droit et semble montrer la terre de l'index de la main gauche.

Ces trois apôtres sont de face.

Saint André. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,54. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Le Saint porte une longue barbe. Il a le corps de trois quarts et la tête de face, et s'appuie sur la croix en sautoir, instrument de son supplice.

Saint Matthieu. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,54. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Il est de face et serre un livre contre sa poitrine. Sur sa tunique est jeté un manteau dont il relève les pans de la main droite.

Au centre du lambris se dresse une colonnette en bois peinte, en imitation de marbre gris. Sur cette colonnette :

Saint François d'Assise. — Statuette. — Bronze. — H. 0m,82. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Revêtu de l'habit de son Ordre et le capuchon relevé sur la tête, il a les yeux levés vers le ciel, dans une attitude extatique, les bras repliés sur la poitrine et les mains cachées dans ses manches. Sa robe est couverte de pièces et fendue à hauteur de la poitrine pour laisser voir ses stigmates.

Panneaux de droite :

Saint Pierre. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,54. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Il est de face et drapé, une clef dans la main droite pendante, le bras gauche replié sur la poitrine.

Mur de gauche, au-dessus du lambris.

Il est occupé tout entier par un motif d'architecture peint et simulant la pierre. Ce motif se compose d'une niche en plein cintre supportée par deux consoles et surmontée d'une frise et d'un fronton circulaire interrompu par une espèce de flambeau, de chaque côté duquel est assis un ange ailé. La partie supérieure de la niche est remplie par une coquille. Entre les deux consoles existe un bas-relief représentant une guirlande de fleurs dont les extrémités sont accrochées par des rubans à deux patères ; au-dessus de cette guirlande plane une tête de chérubin.

Dans la niche :

La Tempérance. — Peinture en grisaille. — H. 2m,22. — Par NORBLIN (SÉBASTIEN-LOUIS-GUILLAUME).

La Tempérance est personnifiée par une femme tenant une coupe d'une main et une burette de l'autre. Elle se dispose à remplir sa coupe. Ses bras sont nus ; ses cheveux sont tressés et roulés par derrière sa tête ; ses pieds sont chaussés de sandales.

Signé sur le socle : NORBLIN P[t] ANNO M. DCCC. XLV.

Le mur du fond est percé d'une fenêtre close par un vitrail.

Mur de droite.

Ce mur a reçu une décoration identique avec celle du mur de gauche.

Dans la niche :

La Justice. — Peinture en grisaille. — H. 2m,22. — Par NORBLIN (SÉBASTIEN-LOUIS-GUILLAUME).

La Justice est symbolisée par une femme tenant un sceptre dans une main et des balances dans l'autre. Elle porte une tunique, un manteau relevé sur l'épaule gauche et un voile retenu par un diadème.

Deux enfants, assis sur l'extrados du fronton, présentent un glaive et les tables de la Loi.

Non signé.

La voûte comporte trois médaillons circulaires accompagnés de caissons de formes diverses. Le médaillon central, le plus grand des trois, contient une croix grecque sur fond rouge brique ; les deux autres renferment le monogramme de saint Louis sur fond bleu.

CHAPELLE SAINT-LOUIS.

L'autel est installé sous la fenêtre, contre

le mur du fond, et affecte la forme d'un sarcophage; il est en chêne. Le devant est épaulé par deux consoles; il est ajouré et clos par une vitre, enchâssée dans quatre balustres. De chaque côté est sculptée une guirlande composée d'épis de blé et de grappes de raisin. Au-dessus de la guirlande se détache une tête de chérubin aux ailes déployées. En haut et en bas se développe un bandeau orné de bulles. Le tabernacle est rectangulaire et flanqué de deux consoles renversées en guise d'ailerons. Il est coiffé d'un dôme imbriqué, dominé par un piédouche supportant une boule crucifère. Les quatre faces sont encadrées de pilastres d'angle cannelés, d'ordre ionique.

La porte est en plein cintre et décorée d'une peinture :

La naissance du Christ. — Peinture sur cuivre. — H. 0m,20. — L. 0m,14. — École française. — Dix-septième siècle.

Jésus est enveloppé dans un lange et couché dans une crèche remplie de paille. La Vierge met la main droite sur son cœur et découvre le divin Enfant de la main gauche. Elle a une robe rouge, un manteau bleu et un voile blanc. Saint Joseph est assis, un bâton à la main, et contemple le Sauveur avec amour et respect. Il porte une tunique violette et un manteau jaune ocre. Au fond est une étable abritant un âne et une vache.

Donné par M. l'abbé Bossuet.

Le lambris qui dissimule la partie inférieure des murs est en chêne. Il comporte une balustrade formant soubassement et des panneaux moulurés et encadrés de pilastres sur lesquels vient s'appuyer une corniche. Entre le soubassement et les panneaux s'étend une frise chargée de rinceaux.

Dans les panneaux adossés aux murs latéraux sont fixés des cadres renfermant des peintures sur bois.

Panneaux de gauche :

Une Sainte. — Peinture sur bois. — H. 0m,31. — L. 0m,21. — École française. — Dix-septième siècle.

La Sainte est de trois quarts, en robe rouge légèrement décolletée et manteau noir, le tout rehaussé de dessins d'or. Ses cheveux retombent en boucles sur ses épaules et sont recouverts d'un voile blanc sur lequel est posée une couronne d'or. Sa tête est surmontée d'une auréole.

La Vierge. — Peinture sur bois. — Fond d'or. — H. 0m,35. — L. 0m,25. — École italienne. — Quinzième siècle.

Panneaux de droite :

Saint Barthélemy. — Peinture sur bois. — Fond d'or. — H. 0m,34. — L. 0m,25. — École italienne. — Quinzième siècle.

De face et la tête nimbée, il tient un couteau dans une main et un livre dans l'autre. Sa tunique est rouge et son manteau entièrement couvert de semis d'or.

La sainte Face. — Peinture sur bois. — H. 0m,35. — L. 0m,25. — École italienne. — Dix-septième siècle.

Cette tête est accompagnée d'un phylactère portant l'inscription suivante :

Vera expressio vivæ illius imaginis Salvatoris nostri D. N. Jesu Christi quæ Romæ ad. D. Johan. Lateran. conspicitur.

Les quatre panneaux ci-dessus ont été offerts par M. l'abbé Bossuet.

Mur de gauche, au-dessus du lambris :

Saint Louis reçoit la croix des mains du pape Innocent IV. — Peinture murale. — H. 3m,35. — L. 1m,20. — Par Jollivet (Pierre-Jules).

Le Pape est debout devant un siège, de profil et à gauche de la composition; il attache une croix rouge sur le bras droit de saint Louis. Le Roi lève les yeux vers le ciel, serre de la main gauche son épée sur sa poitrine et étend la main droite au-dessus d'un évangile, que présente un enfant de chœur agenouillé, le corps vu de dos et la tête tournée à droite. Le Souverain Pontife est coiffé de la tiare; il porte une robe blanche et une chape de pourpre enrichie de dessins rouge pâle et rehaussée d'une bordure d'or. La chape est retenue sous le menton par une agrafe composée d'un rubis entouré de diamants. Le siège est élevé d'une marche; ses bras sont ornés d'une tête de cheval, et sur le bras droit est jetée une draperie bleue avec croix grecques et effilés jaunes. Saint Louis est vêtu d'une courte tunique bleue fleurdelisée et protégé par une cotte de mailles. Son épée est dans un fourreau de velours bleu. L'enfant de chœur a une tunique blanche à larges manches rehaussées d'une bordure d'or; ses pieds sont chaussés de souliers de pourpre. En arrière-plan et à droite est placée une table recouverte d'un tapis vert. On aperçoit au fond une des travées de la cathédrale de Lyon dans laquelle a lieu la cérémonie. Le sol est tendu d'un tapis rose pâle.

Non signé.

A gauche de la fenêtre :

Saint Louis, prisonnier des Infidèles avec ses frères Alphonse et Charles d'Anjou, les encourage en leur rappelant les souffrances du Christ. — Peinture murale. — H. 3^m,35. — L. 1^m, 20. — Par JOLLIVET (PIERRE-JULES).

Saint Louis est assis presque de face à gauche de la composition, le bras droit appuyé sur une table, l'index de la main gauche levé vers le ciel, les yeux attachés sur l'aîné de ses frères qui est assis en face de lui sur une pierre, les jambes croisées et les bras posés sur ses genoux. Le plus jeune des frères du Roi est adossé, un peu en arrière et à droite, contre une colonne, la main droite soutenant le coude gauche et la tête appuyée sur sa main. Le monarque porte une courte tunique jaune dont la partie supérieure est ornée d'une bordure blanche, un manteau lilas bordé de fourrure noire et des hauts-de-chausses de même couleur que son manteau. Son frère aîné porte une tunique et des hauts-de-chausses de pourpre et un petit vêtement de dessus d'étoffe verte sans manches. Dans la pierre sur laquelle il est assis est scellé un anneau auquel une chaîne est rivée. Charles d'Anjou est vêtu d'une tunique rouge pâle. La table est recouverte d'un tapis rose clair, et dessus est posée une lampe montée sur un pied très élevé. Au fond se trouve une arcade contenant un escalier aboutissant à la porte de la prison.

Non signé.

Mur de droite :

Saint Louis, avant sa seconde croisade, remet l'administration de son royaume entre les mains de Matthieu, abbé de Saint-Denis, et de Simon de Clermont, sieur de Nesle. — Peinture murale. — H. 3^m,35. — L. 1^m,20. — Par JOLLIVET (PIERRE-JULES).

Saint Louis est debout devant un fauteuil, de profil et à droite de la composition ; il présente un parchemin roulé à l'abbé de Saint-Denis et lui montre le sceptre royal qui est placé sur un coussin de velours bleu posé sur un socle. Le siège royal est élevé de deux marches tendues d'étoffe rouge pâle, et ses bras sont terminés par une tête de lion. Sur le bras gauche est jetée une draperie vert olive décorée de croix grecques d'or. L'abbé de Saint-Denis tend la main droite et met la main gauche sur son cœur ; il tient sa crosse dans le bras droit et pose le pied gauche sur la première marche. Simon de Clermont est de trois quarts et à gauche de Matthieu, la main sur la garde de son épée et le regard attaché sur le monarque. Celui-ci porte une longue tunique verte presque entièrement dissimulée sous un vêtement rouge pâle, serré à la taille et orné de deux bandes horizontales de différentes couleurs. Sur ce vêtement est jeté un manteau bleu doublé d'hermine et agrafé sous le menton. La tête du Roi est ceinte d'une couronne, et autour de ses reins est passée une ceinture bleue. Il a des hauts-de-chausses de couleur écarlate et des souliers bleus rayés de jaune. L'abbé de Saint-Denis est revêtu d'un habit de bure. Le sire de Nesle est couvert d'une cotte de mailles et d'une tunique marron foncé ; ses mains sont gantées d'acier ; la poignée de son épée est d'argent, et le fourreau de velours noir. Le fond de la composition est occupé par une arcade romane au delà de laquelle on aperçoit quelques toits se détachant sur des nuages.

Non signé.

A droite se trouve la mention suivante :

LES PEINTURES QUI DÉCORENT CETTE CHAPELLE ONT ÉTÉ EXÉCUTÉES A LA CIRE ET A L'HUILE PAR JOLLIVET, EN L'ANNÉE M. DCCC. XLI.

A droite de la fenêtre :

Mort de saint Louis. — Peinture murale. — H. 3^m,35. — L. 1^m,20. — Par JOLLIVET (PIERRE-JULES).

Saint Louis est couché dans son lit, les yeux clos, la tête ceinte de la couronne royale, les mains jointes, un chapelet autour des poignets. Le lit est élevé d'une marche ; son chevet est de forme ogivale et orné d'arcatures avec pinacles et fleurons. Philippe le Hardi est à droite du lit ; il lève la main droite vers le ciel, dans un geste de désespoir, et presse une épée contre sa poitrine. Sur sa cotte de mailles est passée une courte tunique bleue fleurdelisée et doublée de pourpre. Le second fils du souverain est à gauche, de profil, une main posée sur le lit et le front appuyé dans l'autre main. Il a une cotte de mailles et une tunique rouge pâle ; à son côté pend une épée. Le lit est installé sous un baldaquin à tentures bleues doublées de rouge. Au pied se trouve un meuble transformé en autel et sur lequel se trouve une espèce de gradin de cuivre doré et ciselé. Le meuble est recouvert en partie par une draperie jaune à raies rouges et bleues.

Non signé.

Voûte :

Anges tenant les instruments de la Passion. — Peinture murale. — H. 3m,50. — L. 1m,20. — Par Jolliver (Pierre-Jules).

Deux anges sont placés à gauche et deux à droite. Le premier est de profil, en robe blanche avec ceinture jaune et draperie bleue jetée sur l'épaule gauche. Le deuxième est de face ; il est vêtu d'une tunique jaune. Le troisième est de profil, en tunique marron clair fendue sur les côtés et manteau bleu ; il tient une colonne autour de laquelle il a enroulé son manteau. Le dernier, qui est presque de dos, a une tunique blanche et un manteau rouge pâle ; il présente une couronne d'épines. Au centre de la voûte est représenté le triangle symbolique de la sainte Trinité entouré de rayons. Ces quatre anges se détachent sur un fond d'azur.

Non signé.

Au-dessus de la fenêtre :

Anges et Prophètes. — Peinture murale. — H. 1m,20. — L. 3m,50. — Par Jollivet (Pierre-Jules).

Au centre est déposée une châsse de chaque côté de laquelle est assis un ange tenant une couronne d'épines. L'ange de gauche a une tunique jaune ocre fendue sur les côtés et un manteau rouge pâle ; il met la main droite à plat sur la châsse et y appuie le coude gauche. Ses yeux sont baissés ; ses joues sont encadrées de deux tresses de cheveux ramenées derrière la tête. L'ange de droite est vêtu d'une tunique blanche et d'un manteau bleu ; il incline la tête dans l'attitude de la douleur et pose le bras droit sur la châsse. Celle-ci est ornée d'arcatures abritant des figurines. De chaque côté sont assis deux évangélistes. Saint Marc est représenté à demi couvert par une draperie de pourpre, la tête appuyée sur la main droite qui tient une plume ; son pied droit est posé sur la tête d'un lion couché. Saint Luc est assis sur un bœuf couché, en tunique rouge et manteau gris, le bras droit sur son genou, un style à la main et les yeux fixés sur des tablettes qu'il présente de la main gauche. Des deux autres évangélistes on ne voit qu'une partie du corps. L'un lève les yeux vers le ciel et croise les bras sur des tablettes ; il est drapé de gris ; ses cheveux et sa barbe sont en désordre. L'autre tourne le regard vers le ciel dont il semble vouloir scruter les mystères, et se dispose à écrire. Il est vêtu d'une tunique verte et d'un manteau gris. Fond d'azur.

Non signé.

Les peintures de la chapelle Saint-Louis sont encadrées d'une bordure d'or. Les peintures des murs sont en outre séparées de celles de la voûte par une frise composée d'ornements vert émeraude, jaunes et rouges, se détachant sur un fond vert olive.

Troisième travée :

CHAPELLE SAINTE-ISABELLE.

La décoration de cette chapelle est identique à celle de la chapelle de Blanche de Castille.

Lambris.

A gauche :

Saint Paul. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,54. — École française. — Dix-neuvième siècle.

De face et drapé, il lève l'index de la main droite vers le ciel et pose la main gauche sur la poignée d'une épée dont la pointe est en terre.

Au fond :

Saint Jean. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,54. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Il est de face et pose la main droite sur sa poitrine en tournant les yeux vers le ciel.

Saint Philippe. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,54. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Il est drapé et présente une croix.

Saint Jacques. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,54. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Le saint est représenté de face, les yeux baissés et les mains croisées sur une massue.

Saint Barthélemy. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,54. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Le saint est de trois quarts. Il a les bras repliés sur la poitrine et serre dans la main droite un couteau en forme de yatagan. Son crâne est à demi chauve, et sa barbe est frisée.

Contre le lambris se dresse une colonnette de marbre avec chapiteau en cuivre ciselé :

La Vierge. — Statuette. — Bronze. — H. 0m,95. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Reproduction de la statuette qui domine le meuble offert, en 1878, au pape Pie IX.

A droite :

Saint Jude. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,54. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Drapé et les yeux levés vers le ciel, il a le bras droit pendant et serre quatre flèches dans la main gauche qu'il appuie contre sa poitrine.

Mur de gauche, au-dessus du lambris.

Dans la niche :

La Prudence. — Peinture en grisaille. — H. 2m,22. — Par Norblin.

La Prudence est personnifiée par une femme. Celle-ci se regarde dans un miroir qu'elle tient dans la main gauche et ramène de la main droite les plis de son manteau sur sa tête, derrière laquelle est attachée un masque d'homme. Autour du miroir s'enroule un serpent.

L'un des deux anges assis au pied du flambeau qui surmonte la niche présente un manuscrit, et l'autre un sablier.

Non signé.

Dans la niche de droite :

La Force. — Peinture en grisaille. — H. 2m,22. — Par Norblin.

La Force est représentée sous les traits d'une femme dont la tête est couverte d'une peau de lion et dont les coudes sont appuyés sur un fût de colonne cannelée. Elle est vêtue d'une robe qui laisse à découvert ses bras et ses jambes et d'un manteau qui est passé sur l'épaule gauche et roulé autour des reins.

Signé, sur le socle de la colonne : Norblin, Pt, Anno M.DCCC.XLV.

L'un des anges assis sur le fronton de la niche tient un faisceau de verges, et l'autre un calice.

VITRAUX.

CHAPELLE DU TOMBEAU.

La Résurrection du Christ. — Vitrail. — H. 4m,50. — L. 2m,60. — Par Gérente (Alfred).

Au bas figure cette mention :

CZARTORYSKI. FAMILIA. DEDIT. A. D. M.DCCC.LXVI. Alfred Gérente, pict. vitr.

CHŒUR.

Le Christ en croix, la Vierge et saint Jean. — Vitrail. — H. 5,50. — L. 2m,40. — D'après les cartons de Bézard (Jean-Louis), 1843.

CHAPELLE BLANCHE DE CASTILLE.

Blanche de Castille. — Vitrail. — H. 4m,40. — L. 2m,40. — Par Vigné (Joseph). — D'après les cartons de Jollivet (Pierre-Jules).

On lit cette mention inscrite dans un petit cartouche placé au bas du vitrail : *Donné par la ville de Paris en* 1842.

CHAPELLE SAINT-LOUIS.

Saint Louis. — Vitrail. — H. 5m,50. — L. 2m,40. — Par Vigné. — D'après les cartons de Jollivet.

Dans la bordure, sont traités les dix sujets suivants, tirés de la vie de saint Louis :

Saint Louis recevant le sacrement du baptême à Poissy.

Saint Louis expliquant les Écrits des saints Pères.

Saint Louis recevant la couronne.

Saint Louis lave les pieds des pauvres.

Saint Louis porte la couronne d'épines à la Sainte-Chapelle.

Saint Louis rendant la justice sous un chêne.

Saint Louis pardonnant à ses assassins envoyés par le Vieux de la montagne.

Saint Louis, entouré d'Infidèles, les combat et les met en fuite.

Saint Louis fait rendre les sommes qu'on avait soustraites de sa rançon.

Saint Louis quitte la couronne terrestre pour la couronne céleste.

On lit dans un cartouche placé au bas de la composition :

Donné par la ville de Paris et peint par Jollivet *et* Vigné, *peintres verriers,* 1842.

CHAPELLE SAINTE-ISABELLE.

Sainte Isabelle de France. — Vitrail. — H. 4m,40. — L. 2m,40. — Par Vigné. — D'après le carton de Jollivet.

Un cartouche contient la mention suivante :

Ce vitrail a été peint par Jollivet *et* Vigné *en* 1841. — *Offert par la ville de Paris sur les dessins de* V. Baltard, *architecte.*

Paris, le 1er *décembre* 1887.

L. MICHAUX,

MEMBRE DE LA COMMISSION.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE

NOTA. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *gr.*, graveur; *p.*, peintre; *sc.*, sculpteur; *tap.*, tapissier.

ÉGLISE

DE

SAINT-EUSTACHE

ÉGLISE

DE

SAINT-EUSTACHE

HISTOIRE. — *L'histoire de l'église de Saint-Eustache peut se diviser en trois périodes : l'une qui va du treizième siècle au premier tiers du seizième, l'autre de cette époque au milieu du dix-septième siècle ; la dernière, enfin, qui comprend la seconde moitié du dix-huitième siècle.*

Sur la première, l'on en est réduit aux documents écrits ; ils sont brefs et peu nombreux : un acte de 1213 *nous apprend que, sur la voie de Paris à Montmartre, existait alors une chapelle du titre de Sainte-Agnès, récemment construite ; une autre pièce, de* 1216, *nous révèle qu'à cette date cette chapelle était déjà considérée comme paroisse ; une troisième, enfin, de* 1236, *porte que la chapelle Sainte-Agnès avait changé de titre pour prendre celui de Saint-Eustache. Cet édifice vécut jusqu'au premier tiers du seizième siècle ; il n'en subsiste rien.*

Le 19 *août* 1532, *fut posée la première pierre de l'église actuelle par* JEAN DE LA BARRE, *prévôt de Paris et lieutenant général du gouvernement de cette ville. L'on y travaillait encore dans les dernières années du règne de Louis XIII. L'achèvement de l'édifice demanda donc plus d'un siècle.*

Longtemps attribuée à l'Italien DOMINIQUE DE CORTONE, *dit* LE BOCCADOR, *sous le nom duquel on mettait déjà l'Hôtel de ville de Paris, l'œuvre paraît aujourd'hui pouvoir être revendiquée pour une famille d'architectes français. C'est une église toute française, en effet, par son plan, par la disposition de ses éléments constitutifs, par l'économie de sa structure ; seule, la décoration a sacrifié au goût du jour, qui nous venait d'Italie ; l'édifice se rattache encore au moyen âge, mais il est habillé à la mode de la Renaissance.* PIERRE LEMERCIER, *que l'on voit travailler à l'église Saint-Maclou de Pontoise, aurait fourni les plans et présidé aux premiers travaux de la nouvelle église ; c'est à lui que l'on peut faire honneur de la croisée du transept et des quatre premières travées du chœur du côté du nord. Les dates qui se voient gravées dans diverses parties de l'édifice permettent de suivre l'avancement des travaux : la plus ancienne est celle de* 1534, *inscrite sur le chapiteau d'un pilastre qui sépare à l'extérieur la seconde de la troisième chapelle du chœur ; l'un des grands piliers du transept porte celle de* 1537 ; *un pilastre du portail méridional, celles de* 1539 *et* 1540 ; *la deuxième chapelle du côté nord,* 1541 ; *la troisième,* 1542 ; *la quatrième,* 1545. *Dès* 1536, *l'évêque de Mégare avait déjà pu consacrer plusieurs autels.*

Vers le milieu du seizième siècle, les travaux paraissent s'être ralentis ; ils reprennent en 1578 *sous la direction de* NICOLAS LEMERCIER, *fils de* PIERRE ; *cette date est inscrite sur les trois premiers piliers de la grande nef, côté nord, et celle de* 1580 *à la voûte de la troisième chapelle correspondante du même côté.*

Enfin, le petit-fils par alliance de PIERRE LEMERCIER, CHARLES DAVID, *gendre de* NICOLAS, *continue, au commencement du siècle suivant, l'œuvre souvent interrompue. En* 1620 *s'ouvre une nouvelle série de travaux ; en* 1622, *la nef se trouvait élevée*

jusqu'à la hauteur des voûtes; en 1624, le chœur était continué pour ne se terminer qu'en 1633. En 1638 seulement, la nef tout entière était voûtée. La dernière date que l'on rencontre inscrite est celle de 1640 qui se voit au-dessous de la rose du transept septentrional. Quand, en 1650, Charles David *mourait et était inhumé dans l'église même, l'édifice pouvait être considéré comme terminé dans ses parties essentielles; la façade seule restait inachevée.*

Pendant plus d'un siècle les choses demeurèrent en cet état. Colbert, qui, avec le chancelier Séguier, doit être considéré comme un des grands bienfaiteurs de l'église, avait, rapporte Piganiol de la Force, légué à la fabrique une somme de 40,000 livres « pour faire construire un nouveau portail à la place de l'ancien dont le goût barbare choquait les yeux ». En 1752, les intérêts composés de ce legs ayant produit une somme de 50,000 écus, la regrettable libéralité de Colbert reçut son emploi. Mansart de Jouy *fut chargé d'édifier une façade nouvelle sur la rue du Jour. A cet effet, il fallut commencer par démolir une travée entière de la nef et des bas côtés et les deux chapelles y attenantes : à droite, celle des Fonts baptismaux, entièrement peinte par* Pierre Mignard; *à gauche, celle des Mariages, peinte par* Charles de la Fosse. *La première pierre de la nouvelle construction fut posée le 22 mai 1754 par le duc de Chartres, plus tard duc d'Orléan. Interrompus, faute d'argent, après l'élévation du premier ordre, les travaux ne furent repris qu'en 1772, sous la direction de* Moreau-Desproux, *pour être définitivement abandonnés six ans plus tard, en 1778. Cette seconde façade est demeurée inachevée comme l'était restée celle qu'elle avait prétendu remplacer. Enfin, c'est encore à* Moreau *qu'est imputable l'adjonction, sur le côté sud de l'abside, d'un petit bâtiment parasite dont le rez-de-chaussée devait servir de corps de garde et le premier étage de salle de catéchisme.*

Avec le dix-neuvième siècle s'ouvre pour l'église de Saint-Eustache une ère nouvelle, celle des restaurations : il s'agit en effet non plus de construire, mais de réparer et d'entretenir. Le 16 décembre 1844, un incendie qui avait éclaté dans les grandes orgues avait gravement compromis les voûtes des trois premières travées de la nef et des bas côtés. Cet accident donna lieu à une restauration entière de l'édifice, qui commença en 1845 sous la direction de Victor Baltard, *et fut particulièrement signalée en 1849 par la découverte, dans plusieurs chapelles, d'importantes peintures murales du dix-septième siècle, conservées sous un badigeon du dix-huitième. Ces peintures furent restaurées, et une série de peintures nouvelles vint compléter la décoration murale de toutes les chapelles de la nef et du chœur. Au cours de cette entreprise, l'église Saint-Eustache reçut encore un maître-autel, des orgues et une chaire nouvelle. A la suite des événements de 1871, il fut procédé à certains travaux de réparation, en particulier aux parties extérieures de la chapelle de la Vierge; ils furent dirigés par M.* Radigon. *La restauration du transept méridional s'est dernièrement achevée sous la conduite de M.* Gion, *architecte de la Ville de Paris.*

Au cours des deux derniers siècles, l'église de Saint-Eustache reçut la sépulture d'un grand nombre de personnages illustres, tels que J.-B. Colbert, — dont le tombeau a été rétabli, — l'amiral de Tourville, le duc de la Feuillade, le garde des sceaux d'Armenonville, Voiture, Vaugelas, Furetière, Marie de Gournay, Benserade, La Mothe le Vayer, Charles de la Fosse, etc. Piganiol de la Force, *dans sa* Description de Paris *(t. III), a publié* in extenso *un certain nombre des inscriptions tumulaires qui se voyaient de son temps réparties dans diverses parties de l'église. L'on trouvera dans la nouvelle édition de l'*Histoire de la ville et de tout le diocèse de

Paris, *de l'abbé* Lebeuf, *annotée et continuée par* Hippolyte Cocheris (*t. Ier*, 1863, *p.* 234-242), *la longue liste des personnages qui eurent leurs épitaphes dans le même édifice. Enfin, les* Archives du Musée des Monuments français (Inventaire général des richesses d'art de la France) *fournissent la nomenclature des œuvres d'art qui, recueillies à la fin du siècle dernier par* Alexandre Lenoir, *figurèrent au Musée des Petits-Augustins et furent en partie restituées à l'église, à l'époque de la Restauration.*

Bibliographie :

H. Cocheris (*op. cit.*, t. I, 1863, p. 246-252) donne la liste très complète do tous les documents, tant manuscrits qu'imprimés, relatifs à Saint-Eustache.

Voyez en outre : abbé Gaudreau, *Notice descriptive et historique sur l'église et la paroisse Saint-Eustache*, 1855, in-12.

Abbé Koenig, *Histoire et visite de l'église Saint-Eustache*, 1878, in-8°, avec eaux-fortes par Chauvet.

Inventaire général des œuvres d'art appartenant à la ville de Paris, dressé par le service des Beaux-Arts de la Préfecture de la Seine : *Édifices religieux*, t. 1, 1878, p. 65-109.

Léon Palustre, *la Renaissance en France*, t. II, 1881, p. 129-133.

A. Lamouroux, *Rapport au Conseil municipal de Paris sur un projet de restauration de l'église de Saint-Eustache*, 1895.

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR.

FAÇADE PRINCIPALE.

Cette façade s'étend à l'ouest sur la rue du Jour; elle est restée inachevée. Montée sur un emmarchement de six degrés, elle se compose de deux étages superposés que devaient dominer deux tours. Au rez-de-chaussée est un porche profond divisé longitudinalement par une double série de colonnes jumelles d'ordre dorique et au fond duquel s'ouvre la porte centrale donnant accès dans la grande nef.

Les massifs qui forment de chaque côté la base des tours sont percés chacun d'une porte rectangulaire qu'encadrent deux groupes de colonnes engagées. Une plate-bande décorée de triglyphes et de métopes règne sur toute la longueur de ce portail.

Au premier étage, et correspondant au porche, est une tribune couronnée d'un fronton triangulaire; l'ordre ionique a remplacé ici l'ordre dorique, et des fenêtres ont été ouvertes à la place des portes de l'étage inférieur.

Sur le côté gauche, au nord, s'élève une tour quadrangulaire dont chaque face est percée d'une baie en plein cintre garnie d'abat-son, et surmontée d'un fronton circulaire porté par des colonnes corinthiennes cannelées. Une balustrade couronne horizontalement la plate-forme supérieure.

La tour du midi n'a pas été exécutée. Une gravure publiée en 1754, lors de la pose de la première pierre du portail, montre la façade telle qu'elle aurait dû être après achèvement; des groupes de statues assises devaient surmonter les colonnes accouplées, des statues droites devaient s'élever à l'aplomb des colonnes isolées, et des anges amortir la base de chacune des tours.

FAÇADES LATÉRALES.

A l'exception de la porte du transept, à laquelle conduit une étroite allée venant de la rue Montmartre, toute la façade septentrionale de l'église est enclavée dans des constructions. Elle présente d'ailleurs la même disposition que la façade méridionale, qui seule peut être embrassée dans son ensemble.

Limitée à l'ouest et à l'est par les deux adjonctions du dix-huitième siècle, — le portail occidental inachevé et le corps de garde, — cette façade montre, séparées par le transept, à gauche cinq, et à droite sept travées éclairées chacune par une série de fenêtres superposées qui correspondent aux chapelles latérales, aux bas côtés, au triforium et à la nef centrale.

L'étage inférieur est décoré, entre les fenêtres, de pilastres d'ordre composite, sur lesquels alternent le monogramme de sainte Agnès et le cor de saint Eustache; celui du collatéral est d'un ordre dorique entre le portail et le transept, et d'un ordre ionique entre le transept et la chapelle de la Vierge.

De hauts pinacles rectangulaires se dressent au-dessus et reçoivent la retombée d'arcs-boutants à double volée qui soutiennent la poussée des voûtes de la haute nef. Une triple série de gargouilles conduit, jusqu'au sol, les eaux du grand comble et des combles latéraux. Sur les chapelles, les collatéraux et la nef centrale règne une balustrade continue. A la croisée du transept s'élève un lanternon octogonal à deux étages, reste de

l'ancien clocher abattu en 1833. Un petit campanile octogonal abritant une cloche couronne la chapelle de la Vierge.

La façade de chaque bras du transept présente quatre étages superposés, qu'encadrent deux tourelles dans lesquelles sont placés des escaliers montant du sol au grand comble; ces façades comportent en outre un portail, deux galeries percées de fenêtres, la grande rose, le pignon.

TRANSEPT, BRAS GAUCHE (CÔTÉ NORD).

PORTAIL.

Adossé au trumeau :

Saint Eustache. — Statue. — Pierre. — H. 1m,80. — Par LE VÉEL (ARMAND).

Debout, imberbe, vêtu de sa cuirasse, il tient une palme de la main gauche et ramène le bras droit sur la poitrine.

Signé à gauche : A. LE VÉEL.

Ébrasement de gauche, dans une niche :

Sainte Geneviève. — Statue. — Pierre. — H. 1m,80. — Par PERREY (LÉON-AUGUSTE).

Elle tient d'une main la quenouille et de l'autre le fuseau. A ses pieds, un agneau.

Au-dessous, contre le socle qui la supporte :

La Foi. — Statuette. — Pierre. — H. 0m,30. — Dix-neuvième siècle.

Elle tient un calice.

L'Espérance. — Statuette. — Pierre. — H. 0m,30. — Dix-neuvième siècle.

Elle s'appuie sur une ancre.

Ébrasement de droite, dans une niche :

Saint Denis. — Statue. — Pierre. — H. 1m,80. — Par LEROUX (FRÉDÉRIC-ÉTIENNE).

Le front chauve, le menton barbu, vêtu d'une large draperie, il porte d'une main une palme et tient de l'autre le bâton pastoral.

Signé à droite, sur le socle : E. LEROUX.

Au-dessous, contre le socle qui la supporte :

La Justice. — Statuette. — Pierre. — H. 0m,30. — Dix-neuvième siècle.

Elle tient l'épée et les balances.

La Force. — Statuette. — Pierre. — H. 0m,30. — Dix-neuvième siècle.

Elle porte une colonne dans ses bras.

Au sommet du pignon :

Un cerf agenouillé. — Statue. — Pierre. Dix-neuvième siècle.

Il est vu de face, les jambes repliées sous lui; entre ses bois apparaît la croix, allusion à la conversion de saint Eustache.

TRANSEPT, BRAS DROIT (CÔTÉ SUD).

PORTAIL.

Adossée au trumeau :

La Vierge et l'Enfant Jésus. — Statue. — Pierre. — H. 1m,80. — Par OUDINÉ (EUGÈNE-ANDRÉ).

Couronnée, la tête infléchie sur l'épaule gauche, elle tient une tige de lis de sa main droite. Sur le bras gauche est posé l'Enfant Jésus à demi nu, la main haute et bénissante.

Au-dessous, contre le socle qui supporte la statue :

La Foi. — Statuette. — Pierre. — H. 0m,46. — Dix-neuvième siècle.

Elle porte la croix de la main droite et de la gauche le calice

L'Espérance. — Statuette. — Pierre. — H. 0m,46. — Dix-neuvième siècle.

La tête levée vers le ciel, elle joint les mains.

La Charité. — Statuette. — Pierre. — H. 0m,46. — Dix-neuvième siècle.

Elle porte dans ses bras un enfant qu'elle allaite.

Ébrasement de gauche, dans une niche :

Saint Joachim. — Statue. — Pierre. — H. 1m,80. — Par BOURGEOIS (CHARLES-ARTHUR, BARON).

Vêtu d'un long manteau qui lui couvre la tête et que relève le bras droit, il tient sa barbe de la main gauche.

Sous une niche vide :

La Force. — Bas-relief. — Pierre. — H. 0m,30. — Par THABARD (ADOLPHE-MARTIAL).

Un homme, vêtu d'une peau de lion qui lui couvre la tête, porte une massue sur l'épaule droite.

Signé, en bas, à droite : A. THABARD.

La Prudence. — Bas-relief. — Pierre. — H. 0m,30. — Par THABARD (ADOLPHE-MARTIAL).

Une femme tenant un serpent de la main gauche et un miroir dans la main droite relevée.

Signé en bas, à droite : A. T.

Contre deux culots :

Saint Michel. — Statuette. — Pierre. — H. 0m,22. — Dix-neuvième siècle.

Il pose le pied sur la tête du dragon qu'il transperce de sa lance.

Un Ange. — Statuette. — Pierre. — H. 0m,22. — Dix-neuvième siècle.

Il tient posées sur sa main gauche les tables de la Loi.

Tobie. — Statuette. — Pierre. — H. 0m,22. — Dix-neuvième siècle.

Il s'appuie sur un bâton. A ses pieds, un poisson.

Saint Eustache. — Statuette. — Pierre. — H. 0m,22. — Dix-neuvième siècle.

Le torse cuirassé, il porte la palme et l'épée.

Sainte Anne. — Statuette. — Pierre. — H. 0m,22. — Dix-neuvième siècle.

La sainte est drapée et nimbée ; elle joint les mains.

Un Ange. — Statuette. — Pierre. — H. 0m,22. — Dix-neuvième siècle.

Il tient un encensoir.

Au-dessus, dans une niche :

Un Ange. — Statue. — Pierre. — H. 1m,95. — Par CHATROUSSE (ÉMILE-FRANÇOIS).

Vêtu d'une longue tunique, les cheveux ongs, il porte dans la main gauche une tige de lis.

Ébrasement de droite, dans une niche :

Sainte Anne. — Statue pierre. — H. 1m,80. — Par OTTIN (AUGUSTE-LOUIS-MARIE).

De face, la tête couverte d'un voile, elle tient un livre de la main gauche.

Sous une niche vide :

La Tempérance. — Bas-relief. — Pierre. — H. 0m,30. — Par THABARD (ADOLPHE-MARTIAL).

Elle porte une coupe dans laquelle elle verse de l'eau.

Signé en bas, à droite : A. T.

La Justice. — Bas-relief. — Pierre. — H. 0m,30. — Par THABARD (ADOLPHE-MARTIAL).

De la main droite elle porte l'épée haute et tient les balances de la gauche.

Signé en bas, à droite : A. T.

Contre deux culots :

Trois Anges. — Statuettes. — Pierre. — H. 0m,22. — Dix-neuvième siècle.

L'un souffle dans une trompette, l'autre tient un livre portant l'alpha et l'oméga, le troisième tient une trompette de la main droite.

Sainte Geneviève. — Statuette. — Pierre. — H. 0m,22. — Dix-neuvième siècle.

Drapée et nimbée, elle porte une palme. A ses pieds est un agneau.

Deux Anges. — Statuettes. — Pierre. — H. 0m,22. — Dix-neuvième siècle.

L'un relève sa robe de la main gauche; l'autre porte des fleurs dans ses bras.

Au-dessus, dans une niche :

Un Ange. — Statue. — Pierre. — H. 1m,95. — Par CAPELLARO (CHARLES-ROMAIN).

Les cheveux courts, vêtu de la tunique, il porte un encensoir.

Au sommet du pignon :

Un cerf agenouillé. — Statue. — Pierre. — Dix-neuvième siècle.

Semblable à celui du pignon septentrional.

INTÉRIEUR.

Le plan de l'édifice est celui de la croix latine. La disparition, au siècle dernier, d'une travée avoisinant la façade en a rendu le bras inférieur plus court qu'il ne l'était primitivement. Jusqu'au transept l'on ne compte que cinq travées; le chœur en comprend sept, dont trois droites et quatre autres rayonnantes aboutissant à la chapelle de la Vierge, qui occupe le chevet.

Du revers de la façade occidentale au fond de cette chapelle, l'édifice mesure 88m,48; la distance de l'une à l'autre extrémité du transept est de 42m,74. La largeur des bas côtés est de 6 mètres; la hauteur de la grande voûte de la nef, de 33m,46 sous clef.

Dans la nef comme dans le chœur, les bas côtés sont doubles; sur chacune de leurs travées s'ouvre une chapelle. Les piliers sont polygonaux; sur le massif qui les compose s'applique une décoration de pilastres et de colonnes inspirés avec la plus grande liberté des ordres antiques, qui se superpo-

sent les uns aux autres, et soutiennent la retombée des arcs des voûtes. Ces arcs, ainsi que toutes les baies, sont en plein cintre, à l'exception des cinq arcades du fond du chœur et des cinq fenêtres qui leur correspondent, où le rapprochement des points d'appui a fait adopter l'arc brisé. Les voûtes sont encore toutes gothiques avec leurs arcs en ogives se croisant diagonalement entre les arcs-doubleaux.

Dans la grande nef et dans les chapelles, à ces arcs viennent s'ajouter des arcs supplémentaires, liernes et tiercerons, qui fractionnent l'intrados de la voûte en compartiments nombreux de dispositions variées, et à l'intersection desquels se multiplient les clefs pendantes. Sur la clef de la troisième travée de la nef est sculpté l'écusson du chancelier Séguier.

Sur le revers de la façade, chaque porte est précédée d'un vestibule.

Celui qui est situé en avant de la porte centrale est décoré latéralement, entre deux colones ioniques engagées, d'un grand cartouche portant en relief la trompe de chasse de saint Eustache, entourée des palmes de sainte Agnès. L'ouverture rectangulaire de la porte est couronnée, du côté de la nef, d'un médaillon montrant le monogramme S. E. d'où pend une guirlande de feuillages.

Au-dessus s'élève la tribune de l'orgue, soutenue à chaque extrémité par une triple console dont le culot se termine par une longue guirlande pendante de fleurs et de fruits.

PORTE DONNANT SUR LE BAS CÔTÉ GAUCHE (NORD).

Cette porte est condamnée, et son vestibule sert de magasin.

Au-dessus de cette porte, à l'extérieur est placé :

Moïse frappant le rocher. — Toile cintrée. — H. 3m,10. — L. 2m,58. — Par JOLLAIN (NICOLAS).

Au centre, Moïse, debout sur un tertre, frappe le rocher d'où jaillit une source; autour de lui, groupes d'hommes et de femmes buvant.

Commandé par le Roi et exposé au Salon de 1783 (nº 82), ce tableau décorait autrefois le sanctuaire de l'église. Aliéné pendant la Révolution, il fut racheté et offert au curé de Saint-Eustache en 1808.

A l'intérieur :

Le Martyre de sainte Agnès. — Toile. — H. 3m,10. L. 2m,55. — Copie, d'après le tableau du DOMINIQUIN existant au Musée de Bologne, par CAMINADE (ALEXANDRE-FRANÇOIS).

Au centre, la sainte, vêtue de blanc et drapée de rouge, est tirée en arrière par le bourreau qui lui saisit les cheveux de la main gauche et lui enfonce de la droite une épée dans la gorge. A ses pieds est un agneau. A gauche, groupe de soldats. A droite, groupe de femmes dans l'attitude de l'effroi.

Ce tableau décorait autrefois le sanctuaire de l'église.

PORTE OUVRANT SUR LE BAS CÔTÉ DROIT (SUD).

Elle est précédée d'un tambour dont les panneaux sont garnis de vitraux polychromes, composés de chardons et de lierre.

Au-dessus de cette porte :

A l'extérieur :

L'Adoration des bergers. — Toile cintrée. — H. 3m,10. — L. 2m,58. — Par MÉNAGEOT (FRANÇOIS-GUILLAUME).

A droite, la Vierge, derrière laquelle se tient saint Joseph, découvre l'Enfant et le présente à l'adoration des bergers, agenouillés à gauche; un agneau est aux pieds de la Vierge. Au-dessus volent des anges.

Ce tableau provient de l'ancien couvent des filles de Saint-Chaumont. Il a fait partie du Musée spécial de l'École française à Versailles (nº 151).

A l'intérieur :

Le Martyre de saint Eustache. — Toile. — H. 3 m. — L. 2m,60. — Par VOUET (SIMON).

Sur les marches d'un temple, le saint, à demi affaissé, et seulement couvert d'une draperie blanche, étend ses bras pour repousser les propositions d'un pontife, placé à sa droite; deux bourreaux le soutiennent, un autre au premier plan, vu de dos, l'attend; à gauche, groupe de soldats et de cavaliers; à droite, groupe de femmes qu'écarte un soldat. Dans le fond apparaît la tête du taureau d'airain dans lequel le saint va être enfermé. Au sommet de la toile, un groupe de petits anges apportant des couronnes.

Ce tableau, commandé par le cardinal de Richelieu pour l'église Saint-Eustache, décorait autrefois le maître-autel. Aliéné à l'époque de la Révolution, il fit partie de la collection du cardinal Fesch et appartint ensuite à M. Morel, qui le céda en 1855 à la Ville de Paris.

Sur le revers de la façade, entre la porte du collatéral nord et la porte centrale :

Monument funéraire de Jean-François-Robert Secousse, curé de Saint-Eustache, de 1729 à 1771, inhumé dans l'église.

Ce monument qu'accompagnait une épitaphe aujourd'hui disparue ne se compose plus que d'un médaillon :

Secousse (*Robert*). — Médaillon. — Marbre. — Forme ovale. — H. 1m,20. L. 1 m. — Par Gois (Étienne-Pierre-Adrien).

Le personnage, en costume ecclésiastique, de trois quarts, fait saillie hors d'un médaillon ovale dont une draperie cache le côté droit supérieur; en bas, un livre ouvert.

Ce bas-relief a été racheté en 1806 par le curé de Saint-Eustache.

L'inscription suivante, qui se lisait, peinte sur une planche de bois, au-dessous du bas-relief, n'a pas été rétablie :

« Mre JEAN-FRANÇOIS-ROBERT SECOUSSE,
DOCTEUR DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NAVARRE,
CURÉ DE CETTE ÉGLISE
PENDANT QUARANTE-DEUX ANS,
DOYEN DE MESSIEURS LES CURÉS DE PARIS,
ET BIENFAITEUR DE LA PAROISSE,
DÉCÉDÉ LE 16 AVRIL 1771. »

Sur le revers de la façade, entre la porte du collatéral sud et la porte centrale :

Monument funéraire de François de Chevert (1769), inhumé dans l'église.

Ce monument comporte :

Chevert (*François*), lieutenant général. — Médaillon. — Marbre. — Forme ovale. — H. 0m,80. — L. 0m,75. — Par Maulevaut (F.).

Chevert, à mi-corps, est vu presque de face, coiffé de la perruque et couvert de sa cuirasse que traverse le cordon de Saint-Louis.

Au-dessus du médaillon et gravé dans la pierre, sur lequel il est scellé, est écrit :

1771. Fait par F. Maulevaut.

Au-dessous, sur une table de marbre blanc, est gravée l'épitaphe suivante, attribuée à d'Alembert:

CY-GIT
FRANÇOIS CHEVERT,
COMMANDEUR, [GRAND'CROIX DE L'ORDRE DE SAINT-LOUIS
CHEVALIER DE L'AIGLE BLANC DE POLOGNE,]
GOUVERNEUR DE GIVET ET DE CHARLEMONT,
LIEUTENANT GÉNÉRAL DES ARMÉES [DU ROY.]
SANS AYEUX, SANS FORTUNE, SANS APPUY,
ORPHELIN DÈS L'ENFANCE,
IL ENTRA AU SERVICE A L'AGE DE XI ANS,
IL S'ÉLEVA A FORCE DE MÉRITE
ET CHAQUE GRADE FUT LE PRIX D'UNE ACTION D'ÉCLAT.
LE SEUL TITRE DE MARÉCHAL DE FRANCE
A MANQUÉ NON PAS A SA GLOIRE
MAIS A L'EXEMPLE DE CEUX QUI LE
PRENDRONT POUR MODÈLE.
IL ÉTAIT NÉ A VERDUN SUR MEUSE, LE 2
FÉVRIER 1692. IL MOURUT A PARIS
LE 24 JANVIER 1769.
PRIEZ DIEU POUR LE REPOS DE SON AME.

Les mots mis entre [ ] avaient été grattés à l'époque de la Révolution. Ils ont été rétablis.

Entré au Musée des Monuments français le 1er mars 1794, le médaillon de Chevert y figura sous le n° 402. Il fut rendu à l'église le 15 mars 1817.

BUFFET D'ORGUES.

Le buffet qui surmonte la tribune a été exécuté sur les dessins de Victor Baltard, architecte, par Moisy, ébéniste, pour remplacer celui qu'avait ruiné l'incendie de 1844. L'instrument, l'un des plus renommés de Paris, sort de la maison Ducroquet; il a été inauguré en 1854 et réparé en 1878 par le facteur J. Merklin.

Une galerie formée d'arcades et de colonnes corinthiennes soutient en encorbellement la tuyauterie de la grande montre à l'aide de petites voussures sculptées.

La grande montre compte sept tourelles dont les culots et les lambrequins sont dé-

corés d'une série d'animaux fantastiques sculptés. Des sirènes forment consoles aux deux extrémités. Toute cette ornementation a été exécutée par PYANET et POLLET, sculpteurs ornemanistes.

Au-dessus de la tourelle centrale :

Sainte Cécile. — Statue. — Bois. — H. 2m30. — Par GUILLAUME (JEAN-BAPTISTE-CLAUDE-EUGÈNE).

Elle s'appuie sur la harpe et tient une palme.

Au-dessus de la tourelle de gauche :

Saül. — Statue. — Bois. — H. 1m,50. — Par GUILLAUME (JEAN-BAPTISTE-CLAUDE-EUGÈNE).

Il brandit un javelot.

Au-dessus de la tourelle de droite :

David. — Statue bois. — H. 1m,50. — Par GUILLAUME (JEAN-BAPTISTE-CLAUDE-EUGÈNE).

Il tient une harpe.

NEF.

Dans le quatrième entre-colonnement de gauche, en face de la chaire :

Banc d'œuvre.

Ce grand morceau de menuiserie se compose d'un portique soutenu par quatre colonnes cannelées d'ordre ionique, garnies au tiers de leur hauteur de rudentures et accouplées deux à deux. L'intervalle compris entre chaque groupe de colonnes est occupé par un panneau plein, décoré d'instruments de musique sculptés en relief. La corniche curviligne qui règne au-dessus soutient une voussure circulaire garnie de caissons sculptés et au centre de laquelle s'applique un large écusson.

Sur son extrados est la statue agenouillée de *sainte Agnès glorieuse*, qu'accompagnent trois anges, dont l'un porte la croix, l'autre la couronne, le troisième la palme du martyre.

Une guirlande de fleurs, soutenue au centre par un groupe de têtes d'anges ailés, tombe sur le devant du fronton et se relève latéralement sur ses rampants. De la voussure pend un médaillon ovale encadré de palmes, soutenu par trois grandes figures d'anges, et au milieu duquel est un crucifix en plâtre peint. Des panneaux de menuiserie, portant le monogramme de sainte Agnès, rattachaient primitivement l'édicule aux deux piliers qui l'encadrent. Ils ont été remplacés en 1874 par deux longues tables de marbre rouge sur lesquelles sont gravés en or les noms des curés qui se sont succédé à Saint-Eustache de 1223 à 1858. Deux pots enflammés qui surmontaient autrefois les panneaux ont été conservés et amortissent à droite et à gauche le sommet du monument.

Sur sa face postérieure, du côté du collatéral de gauche se voit, appliqué au revers de la voussure, un cartouche portant un faisceau de licteur passé dans une couronne de laurier, allusion à l'origine patricienne de sainte Agnès. Sur le revers du médaillon central, le monogramme du Christ d'où jaillissent des rayons.

Ce banc d'œuvre fut exécuté par PIERRE LEPAUTRE (1660-1744) sur les dessins de JEAN-SYLVAIN CARTAUD (1675-1758).

Le duc d'Orléans, régent du royaume, contribua à sa construction pour une somme de 20,000 francs.

Dans le quatrième entre-colonnement de droite, en face du banc d'œuvre :

Chaire. — Bois. — H. 8 m. — L. 2 m. — Par PYANET, sculpteur, et MILON, menuisier, sur les dessins de VICTOR BALTARD, architecte, 1850.

Le noyau formant le pied est décoré de six dauphins dont les queues supportent des consoles sur lesquelles posent autant d'aigles, les ailes à demi déployées. La cuve hexagonale a ses angles garnis de balustres engagés sur les trois panneaux de face, avec trois médaillons ovales portant en relief, à mi-corps, la Foi, l'Espérance, la Charité. L'abat-voix, hexagonal, au centre duquel plane le Saint-Esprit, est maintenu par le panneau du fond et par deux colonettes partant de la cuve, et surmontées de gaines d'anges formant consoles. Au-dessus de la plate-forme de l'abat-voix se dresse un édicule dans le style de la Renaissance, composé d'un lanternon hexagonal ajouré, sommé de la croix, que supportent six contreforts à doubles pinacles. Une ouverture pratiquée dans la face du lanternon laisse voir les clefs de saint Pierre et le monogramme S. P. La rampe de l'escalier est formée de panneaux sculptés, repercés à jour, portant une décoration de larges rinceaux continus. Une grille de fonte de fer protège la base de la chaire.

BAS COTÉ GAUCHE.

I. — CHAPELLE DE LA RÉDEMPTION.

En face de la première travée.

Cette chapelle est actuellement fermée par une claire-voie en bois qui date du dix-sep-

tième siècle. Elle sert de magasin pour la lampisterie.

Au centre de la plate-bande qui surmonte l'archivolte extérieure, les armes du duc de Penthièvre, qui possédait autrefois cette chapelle : de France au bâton percé en barre de gueules, timbré de la couronne ducale.

Dans les écoinçons compris entre la plate-bande et l'archivolte :

Deux Anges assis. — Peinture murale, en grisaille sur fond d'or. — H. 2 m. — L. $1^{m},50$. — Par HUGOT (ÉDOUARD-CHARLES), 1849

De profil, les ailes éployées, celui de gauche lève la main, celui de droite tient les mains pendantes sur les genoux.

Paroi de gauche : deux sujets superposés.

En bas :

Adam et Ève chassés du paradis terrestre. — Peinture murale. — H. 2 m. — L. $2^{m},20$. — Par GLAIZE (AUGUSTE-BARTHÉLEMY).

Courbés, vêtus de simples feuillages qui leur ceignent les reins, Ève s'appuyant sur l'épaule d'Adam, ils s'enfuient vers la gauche; à droite, un ange les poursuit armé du glaive enflammé.

En haut :

Le Christ en croix. — Peinture murale. — H. 5 m. — L. $2^{m},20$. — Par GLAIZE (AUGUSTE-BARTHÉLEMY).

Le Christ est attaché sur la croix, de profil à gauche : à ses pieds, la Madeleine agenouillée, la tête et les bras renversés en arrière; dans le fond, sont groupés saint Jean et les saintes femmes. Au-dessus est un groupe d'anges.

Paroi de droite : deux sujets superposés.

En bas :

La Captivité de Babylone. — Peinture murale. — H. 2 m. — L. $2^{m},20$. — Par GLAIZE (AUGUSTE-BARTHÉLEMY).

Un vieillard, le torse nu, les jambes couvertes d'une draperie jaune, est à demi étendu sur le sol ; il tend une main et tient de l'autre un bâton; à gauche, une femme vêtue de blanc, la tête appuyée sur la main gauche, s'incline vers l'épaule du vieillard.

En haut :

La Naissance du Christ. — Peinture murale. — H. 5 m. — L. $2^{m},20$. — Par GLAIZE (AUGUSTE-BARTHÉLEMY).

La Vierge debout, vêtue de rose et drapée de bleu, ayant à sa droite saint Joseph, présente l'Enfant nu à l'adoration des bergers, dont l'un, vu de dos, lui offre un panier d'œufs; un autre, de profil, tend un vase de parfums. Dans le haut, groupe de petits anges.

II. — CHAPELLE DE SAINT-JEAN-BAPTISTE.

Cette chapelle a été successivement dénommée chapelle de Saint-Denis, du Saint-Sacrement, de Notre-Dame des Sept-Douleurs. Elle est située en face de la deuxième travée.

Cette chapelle sert actuellement de baptistère.

Au centre de la plate-bande qui surmonte l'archivolte, les armes des Nicolay, rétablies en souvenir d'une chapelle fondée par cette famille dans l'ancienne église : d'azur au lévrier courant d'argent, accolé de gueules et bouclé d'or.

Dans les écoinçons :

Deux Anges assis. — Peinture murale en grisaille sur fond bleu. — H. 2 m. — L. $1^{m},50$. — Par HUGOT (ÉDOUARD-CHARLES), 1849.

Le visage tourné l'un vers l'autre ; celui de gauche tient un miroir, celui de droite développe un phylactère.

Paroi de gauche : deux sujets superposés.

En bas :

Le Christ donne aux apôtres la mission d'évangéliser le monde. — Peinture murale. — H. 2 m. — L. $2^{m},15$. — Par MARQUIS (PIERRE-CHARLES).

Le Christ, debout au milieu des apôtres, remet les clefs du paradis à saint Pierre agenouillé devant lui.

En haut :

Moïse sur le mont Sinaï. — Peinture murale. — H. $5^{m},15$. — L. $2^{m},15$. — Par MARQUIS (PIERRE-CHARLES), 1852.

Moïse, à genoux, reçoit de Dieu le Père, porté sur des nuages, les tables de la loi.

Paroi du fond, sous la fenêtre :

L'Adoration des mages. — Toile. — H. $1^{m},45$. — L. $3^{m},60$. — Copie, d'après le tableau de RUBENS du Musée de Lyon (n° 234), dont le Musée du Louvre conserve un dessin (n° 579), exécuté par LUC VOSTERMAN pour la planche qu'il grava en 1621.

La Vierge, debout, présente l'Enfant à un mage qui lui baise les pieds; à sa gauche est un second mage dont un enfant soutient la traîne; dans le fond, à gauche, le troisième mage portant des présents; à droite, le bœuf et l'âne.

Paroi de droite : deux sujets superposés.

En bas :

Le Christ à la piscine de Bethsaïde. — Peinture murale. — H. 2m,10. — L. 2m,25. — Par Marquis (Pierre-Charles).

Le Christ, debout, à gauche, apostrophe le paralytique qui est à demi couché, à droite, au bord de la piscine.

Signé, à droite, en bas, sur une marche : Marquis, 1856.

En haut :

Le Baptême du Christ. — Peinture murale. — H. 5m,15. — L. 2m,25. — Par Marquis (Pierre-Charles).

Saint Jean verse l'eau sur la tête du Christ agenouillé à ses pieds au bord du Jourdain ; à droite, un groupe de personnages attendant le baptême; à gauche, une femme portant un enfant.

Au milieu de la chapelle :

Fonts baptismaux en marbre blanc. Vasque ovale montée sur un pied cylindrique. — Dix-neuvième siècle.

III. — CHAPELLE DE NOTRE-DAME DES SEPT-DOULEURS.

En face de la troisième travée :

Au centre de la plate-bande qui surmonte l'archivolte, les armes de Claude Bullion, écartelées au 1er et 4e d'azur, coupé et fascé, ondé d'argent et d'azur de six pièces au lion naissant d'or ; au 2e et 3e d'argent à la bande de gueules accompagné de six coquilles de même en orle.

Dans les écoinçons :

Deux Anges assis. — Peintures murales monochromes sur fond bleu. — H. 2 m. — L. 1m,50. — Par Hugot (Édouard-Charles), 1849.

Celui de gauche tient le manteau et la lance, celui de droite porte dans ses mains l'éponge et le roseau.

Paroi de gauche : deux sujets superposés.

En bas :

La Présentation au Temple. — Peinture murale. — H. 2 m. — L. 2m,30. — Par Riesener (Louis-Antoine-Léon).

La Vierge, vêtue de rose et drapée de bleu, présente au grand prêtre l'Enfant nu ; dans le fond et sur les côtés, groupes d'hommes et de femmes.

En haut :

Le Repos en Égypte. — Peinture murale. — H. 5 m. — L. 2m,30. — Par Riesener (Louis-Antoine-Léon).

La Vierge, vêtue de bleu, assise de face, regarde l'Enfant reposant sur ses genoux ; à gauche, saint Joseph, debout, joint les mains.

Signé à droite, dans l'angle inférieur de la composition : L. Riesener, 1857.

Paroi du fond :

Sur le tablier de l'autel, exécuté en 1868 dans le style de la Renaissance, un bas-relief :

La Mort de saint Joseph. — Pierre en partie dorée. — Dix-neuvième siècle.

Au-dessus :

Vitrail. — Par Champigneulle (Charles).

Huit scènes de la Vie et de la Passion du Christ.

Paroi de droite : deux sujets superposés.

En bas :

Le Christ sur le chemin du Calvaire. — Peinture murale. — H. 2 m. — L 2m,80. — Par Riesener (Louis-Antoine-Léon).

Le Christ est affaisé sous le poids de la croix qu'il porte et que soutient un soldat; derrière lui, un autre soldat écarte la Vierge qu'accompagne saint Jean.

Signé à droite, dans l'angle inférieur de la composition : L. Riesener.

En haut :

Le Christ sur la croix. — Peinture murale. — H. 5 m. — L. 2m,30. — Par Riesener (Louis-Antoine-Léon).

Le Christ en croix, de face; à gauche saint Jean, à droite la Vierge.

IV. — CHAPELLE DE SAINT-JOSEPH.

Cette chapelle a été successivement placée sous les vocables de saint François, de saint Barthélemy et de sainte Monique. Elle est située en face de la travée.

Au centre de la plate-bande qui surmonte l'archivolte, blason des Fiesque et des Strozzi, bordé d'argent et d'azur de six pièces, et d'or

à la fasce de sable chargée de trois croissants tournés d'argent.

Dans les écoinçons :

Deux Anges assis. — Peintures murales en grisaille sur fond bleu. — H. 2 m. — L. 1m,50. — Par GALLAND (PIERRE-VICTOR).

De face, l'un tient un phylactère, l'autre un roseau.

Paroi de gauche : deux sujets superposés. En bas :

Le Christ cheminant avec les pèlerins d'Emmaüs. — Peinture murale. — H. 2 m. — L. 2m,30. — École française du commencement du dix-septième siècle. — Restaurée en 1850 par BASSET (LOUIS).

Le Christ se dirigeant vers la droite converse avec les pèlerins; au second plan, il apparaît à la Madeleine; dans le fond, les saintes femmes.

En haut :

L'Assomption de la Vierge. — Peinture murale. — H. 5 m. — L. 2m,30. — École française du commencement du dix-septième siècle. — Restaurée en 1850 par BASSET (LOUIS).

Les apôtres, disposés en hémicycle, debout ou assis, voient s'élever la Vierge dans un nuage; au premier plan, saint Jean agenouillé, vêtu de blanc, est vu de dos.

Paroi de droite :

La Résurrection du Christ. — Peinture murale. — H. 7 m. — L. 2m,30. — École française du commencement du dix-septième siècle. — Restaurée en 1850 par BASSET (LOUIS).

Le Christ sort du tombeau et s'élève dans le ciel porté par deux anges. Les soldats préposés à sa garde sont renversés.

V. — CHAPELLE DE SAINT-EUSTACHE.

Cette chapelle a été antérieurement placée sous le vocable de saint Jacques et de saint Philippe. Elle ouvre en face de la cinquième travée.

Au centre de la plate-bande qui surmonte l'archivolte, les armes de la famille Le Prêtre : d'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux besants de même et en pointe d'une couronne également d'or.

Dans les écoinçons :

Deux Anges assis. — Peintures murales en grisaille sur fond d'or. — H. 2 m. — L. 1m,50. — Par HUGOT (ÉDOUARD-CHARLES), 1849.

L'un des anges tient un casque; le second porte un bouclier.

Paroi de gauche : deux sujets superposés. En bas :

Vocation de saint Eustache. — Peinture murale. — H. 2 m. — L. 2m,20. — Par LE HÉNAFF (ALPHONSE-FRANÇOIS).

Le saint, dans une forêt, s'agenouille, de face, à l'apparition du cerf portant, entre ses bois, la croix étincelante.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur de la composition : ALPH. LE HÉNAFF, *MDCCLV.*

En haut :

Baptême de saint Eustache. — Peinture murale. — H. 5 m. — L. 2m,20. — Par LE HÉNAFF (ALPHONSE-FRANÇOIS).

Il s'incline devant l'évêque qui lui verse sur la tête l'eau du baptême; à gauche, deux acolytes.

Paroi de droite : deux sujets superposés. En bas :

Exil de saint Eustache. — Peinture murale. — H. 2 m. — L. 2m,28. — Par LE HÉNAFF (ALPHONSE-FRANÇOIS). 1852.

Le saint chemine accompagné de sa femme et de ses deux enfants.

Signé à droite, dans l'angle inférieur de la composition : A. LE H.

En haut :

Martyre de saint Eustache. — Peinture murale. — H. 5 m. — L. 2m,28. — Par LE HÉNAFF (ALPHONSE-FRANÇOIS).

Les yeux et les bras levés au ciel, le saint, escorté de nombreux personnages, descend les degrés d'un escalier au bas duquel se voient le bourreau et un soldat portant une enseigne.

BAS COTÉ DROIT.

I. — CHAPELLE DE LA VILLE DE PARIS OU DES MONUMENTS.

En face de la première travée.

Cette chapelle fut primitivement celle du chancelier Séguier.

Au centre de la frise peinte qui surmonte l'archivolte extérieure, les armes de la Ville de Paris en relief.

Dans les écoinçons compris entre la frise et l'archivolte :

Deux Anges assis. — Peintures murales en grisaille sur fond d'or. — H. 2 m. — L. 1^m,50. — Par GALLAND (PIERRE-VICTOR). 1849.

L'un porte des fruits, l'autre tient une cassette.

La direction oblique donnée au mur de clôture n'a pas laissé la place nécessaire à l'établissement d'un autel.

Paroi du fond : vitrail en verre incolore. Sur la bordure bleue, à filet jaune, est la date 1776.

Au-dessous, inscription gravée en lettres d'or sur une table de marbre noir :

« L'AN MIL SIX CENT TRENTE SEPT, LE VINGT SIXIÈME JOUR D'AVRIL, DEUXIÈME DIMANCHE D'APRÈS PASQUES, CESTE ÉGLISE AYANT ESTÉ REBASTIE DE FONDS EN-COMBLE A ESTÉ DE NOUVEAU DESDIÉE ET CONSACRÉE AVEC LE MAISTRE AUTEL D'ICELLE A L'HONNEUR DE DIEU SOUBZ L'INVOCATION DE LA GLORIEUSE VIERGE MARIE ET DES BIEN HEUREUX MARTIRS SAINCT EUSTACHE ET SAINCTE AGNÈS, ET DE SAINCT LOUIS CONFESSEUR, JADIS ROY DE FRANCE, PAR REVERENDISSIME PÈRE EN DIEU MESSIRE JEAN FRANÇOIS DE GONDY PREMIER ARCHEVESQUE DE PARIS, CONSEILLER DU ROY EN SES CONSEILS, COMMANDEUR DE SES ORDRES ET GRAND MAISTRE DE LA CHAPPELLE DE SA MAJESTÉ, CE REQUERANT VÉNERABLE ET DISCRETTE PERSONNE MAISTRE ESTIENNE TONNELLIER, PREBSTRE, DOCTEUR EN THÉOLOGIE ET CURÉ DE CESTE DICTE EGLISE, AVEC HAULT ET PUISSANT SEIGNEUR MESSIRE PIERRE SEGUIER, CHEVALIER, CHANCELIER DE FRANCE, MONSIEUR MAISTRE GRATIEN MENARDEAU, CONSEILLER DU ROY EN SA COUR DE PARLEMENT, HONORABLES HOMMES JEAN BACHELIER ET CHARLES GOURLIN, MARCHANDS BOURGEOIS DE PARIS, AU NOM ET COMME MARGUILLIERS DE L'OEUVRE ET FABRIQUE D'ICELLE ÉGLISE, ET A LEDIT SIEUR ARCHEVESQUE DONNÉ INDULGENCE EN LA FORME ORDINAIRE DE L'EGLISE A TOUS CEULS ET CELLES QUI VISITERONT ANNUELLEMENT LADICTE ÉGLISE LE DEUXIÈME DIMANCHE D'APRÈS PASQUES, JOUR ET FESTE DE DÉDICACE D'ICELLE. »

Une seconde inscription, placée au-dessous, rappelle que la précédente a été retrouvée et rétablie en 1810.

A droite, une inscription sur une table de marbre rouge :

SOUVENIRS HISTORIQUES

ÉGLISE PAROISSIALE DES SS. INNOCENTS
FONDÉE EN 1150, ÉRIGÉE EN PAROISSE EN 1225, BATIE
SUR LE TERRITOIRE DE CHAMPEAUX,
ENTRE LA FONTAINE ET LA RUE S. DENIS,
SOUS LE VOCABLE DE S. RICHARD, INNOCENT MARTYR :
PLUS TARD, DES SS. MARTYRS, ENFANTS DE BETHLÉEM;
ELLE SUBSISTA JUSQU'EN 1790.
DEPUIS, SON TERRITOIRE FORMÉ DE 3 RUES
FUT ENCLAVÉ DANS LA PAROISSE S.-EUSTACHE.

ÉGLISE PAROISSIALE ET COLLÉGIALE DE SAINT-HONORÉ.

FONDÉE EN 1204, RUE DES PETITS-CHAMPS,
AU LIEU DIT AUJOURD'HUI CLOÎTRE St-HONORÉ.
SOUS LE VOCABLE DE CE SAINT ÉVÊQUE D'AMIENS,
LA COMPAGNIE DES BOULANGERS DE PARIS
Y CÉLÉBRAIT SES FÊTES PATRONALES;
ELLE SUBSISTA JUSQU'EN 1790.
DEPUIS, SON TERRITOIRE RESTREINT AU D^t-CLOÎTRE
FUT ENCLAVÉ DANS LA PAROISSE S.-EUSTACHE.

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-EUSTACHE.

DE 1846 A 1854, RESTAURATION GÉNÉRALE DE L'ARCHITECTURE ET DES PEINTURES DÉCOUVERTES SOUS LE BADIGEON DANS SIX CHAPELLES. DÉCORATION DE TOUTES LES AUTRES CHAPELLES DE L'ÉGLISE, PAR L'ADMINISTRATION MUNICIPALE. CONSTRUCTION DU MAITRE AUTEL ET DE LA CHAIRE, ET REMPLACEMENT DES ANCIENNES ORGUES INCENDIÉES EN 1844, EXÉCUTION DE NOUVELLES ORGUES PAR L'ADMIN. MUNICIP. ET LA FABRIQUE. SOUS LA DIRECTION DE M. Vor BALTARD, ARCHIT. M. Ls GAUDREAU ÉTANT CURÉ.

II. — CHAPELLE DU CALVAIRE.

Cette chapelle a porté d'abord le titre de chapelle de Saint-Pierre, puis de Saint-Simon. Elle est située en face de la deuxième travée.

Cette chapelle appartenait autrefois aux comtes de Castille.

Au centre de la plate-bande qui surmonte l'archivolte extérieure : les armes de Castille, d'azur, au château d'or donjonué de trois pièces également d'or.

Dans les écoinçons :

Deux Anges assis. — Peintures murales en grisaille sur fond bleu. — H. 2 m. — L. 1m,50. — Par GALLAND (PIERRE-VICTOR).

L'un porte les clous, l'autre la couronne d'épines.

Paroi de gauche :

Un Ange debout. — Statue. — Pierre. — H. 1m,75. — Par SCHROEDER (LOUIS).

Les ailes pendantes, la tête relevée, il soutient un pli de son manteau de ses deux mains réunies sur la poitrine.

Signé sur le socle, à gauche : SCHROEDER, 1860.

Paroi du fond.

Au-dessus de l'autel :

Le Christ en croix. — Statue, carton-pâte, peint au naturel. — H. 2 m.

Deux Anges adorateurs agenouillés. — Statues, carton-pâte, peint au naturel. — H. 1m,25.

Vêtus de bleu, l'un, à gauche, joint les mains, l'autre, à droite, les porte en croix sur sa poitrine.

Souvenir d'une mission prêchée en 1825.

Au-dessus : Vitrail :

Les saints protecteurs du Tiers Ordre. — Par CHAMPIGNEULLE (CHARLES). — 1893.

Divisé verticalement en quatre compartiments par trois meneaux, ce vitrail présente horizontalement deux sujets superposés. En bas : saint Louis, saint François d'Assise, saint Antoine de Padoue, sainte Élisabeth de Hongrie, patrons des frères et des sœurs du Tiers Ordre; puis Jeanne d'Arc, et enfin le cardinal Richard, archevêque de Paris. — Au-dessus : le Christ et la Vierge sur un trône, entourés d'anges. Dans les ajours, le blason des Franciscains soutenu par des anges.

Signé à droite, dans l'angle inférieur de la composition : CH. CHAMPIGNEULLE.

III. — CHAPELLE DE SAINTE-CÉCILE.

Elle est située en face de la troisième travée. Elle s'est appelée autrefois chapelle de Saint-Claude.

Au centre de la plate-bande qui surmonte l'archivolte : les armes de la famille de Montescot : de gueules à trois rochers d'argent.

Dans les écoinçons :

Deux Anges assis. — Peinture murale en grisaille sur fond d'or. — H. 2 m. — L. 1m,50. — Par GALLAND (PIERRE-VICTOR), 1849.

L'un tient un livre ouvert, l'autre une harpe.

Paroi de gauche, au-dessus de l'autel :

Sainte Cécile et son frère Tiburce qu'elle a converti. — Toile. — H. 1m,30. — L. 1 m. — Par BRUNEL-ROCQUE (LÉON).

Ils sont agenouillés devant un ange qui les couronne.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur de la toile : Brunel-Rocqve, p^{bat} *anno* 1858.

Au-dessus du retable de l'autel :

Sainte Cécile. — Statue — Pierre. — H. 1m,65. — Par Froget (Pierre-Marie).

Elle tient une palme de la main droite et un livre de la gauche.

Signé à gauche, sur le socle : P. Froget.

Sous la naissance de la voûte :

Sainte Cécile et saint Léonard. — Peinture murale. — H. 1m,40. — L. 0m,80. — École française du commencement du dix-septième siècle. Restaurée en 1855, par Basset (Louis).

Ils sont debout; sainte Cécile porte l'épée, symbole de son martyre; saint Léonard tient un livre.

Sur la paroi du fond : une plaque de marbre rouge rappelant que J.-P. Rameau, décédé en 1764, a été inhumé dans l'église de Saint-Eustache.

IV. — chapelle des ss. innocents.

Cette chapelle a été autrefois connue sous le vocable de sainte Monique, puis de saint Joseph. Elle ouvre en face de la quatrième travée.

Au centre de la plate-bande qui surmonte l'archivolte, les armes de la famille de Chantereau : d'azur à deux lévriers passants d'argent, écartelé d'argent au lion de sable.

Dans les écoinçons :

Deux Anges assis. — Peintures murales en grisaille sur fond bleu. — H. 2 m. — L. 1m,50. — Par Galland (Pierre-Victor), 1849.

L'un des anges appuie les deux mains sur le cintre de l'arc; le second tient une tige de lis.

Paroi de gauche, au-dessus de l'autel :

Le Mariage de la Vierge. — Groupe. — Pierre. — H. 2 m. — L. 1m,40. — Par Triqueti (Henri-Joseph-François, baron de).

Sous un édicule couronné par un fronton, la Vierge et saint Joseph, debout devant le grand prêtre.

Signé à droite, sur la tranche du socle : H. de Triqueti.

Au-dessus :

Deux Anges agenouillés devant l'Arche d'alliance. — Peinture murale. — H. 2 m. — L. 1m,90. — Par Barre (Désiré-Albert).

De chaque côté de l'autel devant lequel brûle l'encens, sont agenouillés deux anges présentant, le premier des fleurs, le second une couronne.

Paroi de droite :

Le Songe de saint Joseph. — Peinture murale. — H. 4 m. — L. 1m,15. — Commencée par D.-A. Barre et terminée par Gourlier.

Le saint est endormi sur son établi; un ange lui apparaît portant le lis.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur de la composition : Gourlier, 1855.

Au-dessus, et séparé par un cartouche :

David. — Peinture murale. — H. 3m,10. — L. 1m,15. — Commencée par D.-A. Barre et terminée par Gourlier.

David est debout. Il porte une robe bleue et un manteau lilas; il s'appuie sur une harpe.

Signé à gauche : Gourlier, 1855.

Paroi du fond : trois inscriptions gravées sur marbre rouge, commémoratives de la fondation de la chapelle par la famille de Chantereau en 1588, et des sépultures de la famille Le Champlouis et du comte C.-E. de Sareus.

V. — chapelle des ames du purgatoire.

Cette chapelle s'est autrefois appelée chapelle du Saint-Sépulcre. Elle est située en face de la cinquième travée.

Au centre de la plate-bande qui surmonte l'archivolte, les armes de la famille de Gentiau : de gueules à trois fasces vivrées d'argent et à la bande semée de France brochant sur le tout.

Dans les écoinçons :

Deux Anges assis. — Peintures murales en grisaille sur fond d'or. — H. 2 m. — L. 1m,50. — Par Hugot (Édouard-Charles), 1849.

Celui de gauche agite une clochette et tient une ceinture; celui de droite s'appuie sur une urne et tient des clefs.

Paroi de gauche, au-dessus de l'autel :

Ecce homo. — Haut relief. — Pierre. — H. 2m,50. — L. 2 m. — Par Étex (Antoine).

Le Christ debout est accompagné de deux anges. Le torse et les pieds nus, les jambes couvertes d'une draperie, les mains tombantes; il est adossé à une colonne sur laquelle est inscrit : *Ecce homo*.

Signé sur le socle de la colonne : Etex, 1857.

Au-dessus :

Le Père Éternel. — Peinture murale. — H. 3 m. — L. 2m,30. — Par MAGIMEL (ALBERT).

Il est à mi-corps, sortant d'une nuée et accompagné de deux anges.

Paroi de droite :

Jésus descendant aux limbes. — Peinture murale. — H. 5 m. — L. 2m,40. — Par MAGIMEL (ALBERT).

Le Christ, porté sur un nuage et accompagné de Moïse et de David, étend les bras en signe de compassion vers Adam et Ève et leur descendance qui l'implorent.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur de la composition : MAGIMEL, 1855.

L'Agneau mystique. — Peinture murale. — H. 2 m. — L. 2m,40. — Par MAGIMEL (ALBERT), 1855.

Sur un autel, accosté de deux anges, repose l'Agneau sans tache.

Sur le sol et portée sur un socle rectangulaire :

La Résignation. — Statue. — Marbre. — H. 1 m. — Par CHATROUSSE (ÉMILE-FRANÇOIS).

Une femme affaissée tenant la croix qu'elle embrasse.

Signé à gauche, sur le socle : E. CHATROUSSE.

TRANSEPT.

A la croisée du transept, la voûte, en forme d'étoile, porte à son centre une clef pendante de 9 mètres de longueur où sont représentés deux anges supportant une croix. Dans les bras de la croix est passée une couronne d'épines.

COTÉ GAUCHE.

Adossé à l'angle de la sixième chapelle du bas côté et du bras gauche du transept :

Bénitier. — Groupe. — Plâtre. — H. 2m,50, — L. 1m,20. — Par BION (EUGÈNE), 1834.

Le pape Alexandre II distribuant de l'eau bénite. Deux anges, debout, entourent le souverain pontife, assis sur un trône que surmonte la croix. Le socle est formé par un groupe de réprouvés qui soutiennent la coquille contenant l'eau bénite.

Signé sur le socle, à droite : EUGÈNE BION, 1834.

Paroi de gauche (côté de la nef) :

Dans la partie inférieure de cette paroi, comme dans celle qui lui fait face, a été reproduite une disposition architecturale du seizième siècle, existant dans la paroi orientale du bras droit du transept, et qui servait autrefois de retable à un autel consacré à sainte Véronique.

Sur un soubassement, décoré d'une frise sculptée, s'ouvre une niche couronnée par un arc en anse de panier que surmonte une corniche; au-dessus, trois niches juxtaposées surmontées chacune d'un haut dais repercé à jour; sous chaque cul-de-lampe correspondant, une couronne encadre un emblème se rapportant à la figure qu'il supporte. Toute cette décoration architecturale est peinte et dorée.

Frise du soubassement comprenant :

1° *Le Christ apparaît à la Vierge.* — Bas-relief. — Pierre. — H. 0m,20. — L. 0m,30. — Par FRISON (BARTHÉLEMY).

Le Christ est debout, à droite, accompagné par un ange qui tient une palme; la Vierge, agenouillée, lève les mains vers lui; un ange la soutient.

2° *Vocation de saint Pierre.* — Bas-relief. — Pierre. — H. 0m,20. — L. 0m,30. — Par FRISON (BARTHÉLEMY).

Le Christ, debout, vu de face, étend la main; à gauche, saint Pierre et deux apôtres sortent de la barque et marquent, par un geste, leur admiration.

3° *Résurrection de Lazare.* — Bas-relief. — Pierre. — H. 0m,20. — L. 0m,30. — Par FRISON (BARTHÉLEMY).

Le Christ étend la main vers Lazare qui soulève son suaire; à gauche, deux femmes frappées de stupeur.

4° *Entrée du Christ à Jérusalem.* — Bas-relief. — Pierre. — H. 0m,20. — L. 0m,30. — Par FRISON (BARTHÉLEMY).

Monté sur une ânesse, le Christ s'avance suivi de ses disciples; une femme agenouillée présente son enfant; un homme étend une draperie sous ses pas.

5° *Deux Anges.* — Bas-relief. — Pierre.

— H. 0m,20. — L. 0m,20. — Par Frison (Barthélemy).

A chaque extrémité de ce bas-relief, un petit ange, debout, étend les bras et soutient une guirlande.

Sous l'arc :

David, roi, prophète. — Bas-relief. — Terre cuite émaillée en blanc sur fond bleu. — H. 1m,20. — L. 1 m. — Par Devers (J...).

David, debout, joue de la harpe : à ses côtés, deux petits anges nus chantent en développant au-dessus de leurs têtes des phylactères. Au second plan, les patriarches et les prophètes.

Signé à gauche, sur le socle : J. Devers fecit, 1858.

Sous les niches :

Saint Barthélemy. — Statue. — Pierre. — H. 1m,10. — Par Crauk (Gustave-Adolphe-Désiré).

Il est représenté debout, les bras croisés sur la poitrine; il tient de la main gauche un couperet.

Saint Matthieu. — Statue. — Pierre. — H. 1m,10. — Par Crauk (Gustave-Adolphe-Désiré).

Le front chauve, la barbe longue, il développe un phylactère.

Saint Jacques le Mineur. — Statue. — Pierre. — H. 1m,10. — Par Crauk (Gustave-Adolphe-Désiré).

Debout, le saint appuie les deux mains sur un bâton de pèlerin.

Au-dessus :

Saint Luc. — Peinture murale. — H. 4 m. — L. 1m,80. — Par Signol (Émile).

Il est vêtu de rouge et drapé de blanc. Derrière lui, le bœuf accroupi.

Signé à droite, dans l'angle inférieur de la composition : Signol.

Paroi du fond :

Porte nord.

Elle est divisée en deux baies munies chacune d'un tambour.

Entre les deux tambours, adossée au trumeau, montée sur une colonnette et surmontée d'un dais :

Sainte Agnès. — Statue. — Pierre. — H. 1m,80. — Par Delaplanche (Eugène).

Elle tient une palme et porte dans ses bras croisés un agneau.

Signé à droite, sur le socle : E. Delaplanche.

De chaque côté de la porte, décoration murale peinte figurant une draperie verte à ornements d'or.

A gauche de la porte :

La Force. — Peinture murale, médaillon circulaire sur fond d'or. — Diam. 1m,75. — Par Signol (Émile).

Assise, vêtue de rouge et drapée de blanc, elle porte une palme de la main droite et étend le bras gauche. Dans le fond, à gauche, une colonne; à droite, est représenté un lion accroupi.

Au-dessus :

La Vierge sur le chemin du Calvaire. — Peinture murale. — H. 4 m. — L. 2m,90. — Par Signol (Émile).

La Vierge, vêtue de bleu, s'affaisse dans les bras de saint Jean, vêtu de rouge, qui la soutient. Les saintes femmes les accompagnent au dernier plan; le Christ, portant sa croix, gravit à genoux la montée du Calvaire; un garde le frappe.

Signé à droite, dans l'angle inférieur de la composition : Signol, 1856.

A droite de la porte :

La Prudence. — Peinture murale, médaillon circulaire sur fond d'or. — Diam. 1m,75. — Par Signol (Émile).

Assise, vêtue de blanc, elle écrit sous l'inspiration du Saint-Esprit figuré par une colombe ; à sa gauche, un serpent s'enroulant autour d'une colonne; à droite, une ruche.

Signé à droite, dans l'angle inférieur de la composition : Signol.

Au-dessus :

Le Christ sur la croix. — Peinture murale. — H. 4 m. — L. 2m,90. — Par Signol (Émile).

A droite, la Vierge, debout, tient embrassés les pieds du Christ; la Madeleine, vue de dos, affaissée sur le sol, se soutient du bras droit et porte le gauche à sa tête. Saint Jean, à gauche, lève les yeux au ciel; il a les bras croisés sur la poitrine.

Signé à droite, dans l'angle inférieur de la composition : Signol.

La fenêtre qui forme tympan au-dessus de la porte est occupée par un vitrail. (Voir ci-après.) Cette fenêtre est entourée par un encadrement d'architecture peint et doré, formé de deux pilastres latéraux supportant une frise sur laquelle se lit :

PAX HOMINIBUS BONAE VOLUNTATIS

Dans les écoinçons, ornementations de rinceaux sur fond d'or ; des frises d'arabesques et de rinceaux sur fond d'or couronnent et séparent les compositions peintes.

Paroi de droite (côté du chœur) :

Même disposition architecturale que sur la paroi de gauche.

Frise du soubassement comprenant :

1° *Le Christ en jardinier apparaissant à la Madeleine.* — Bas-relief. — Pierre. — H. 0m,20. — L. 0m,40. — École française. — Seizième siècle.

Dans l'enclos d'un jardin, le Christ, appuyé sur une bêche, étend la main vers Madeleine agenouillée à ses pieds.

2° *Les saintes femmes au tombeau.* — Bas-relief. — Pierre. — H. 0m,20. — L. 0m,60. — École française. — Seizième siècle.

L'ange, assis sur le couvercle relevé du sarcophage, apostrophe Marthe et Madeleine debout à droite.

3° *Les Disciples d'Emmaüs.* — Bas-relief. — Pierre. — H. 0m,20. — L. 0m,30. — École française. — Seizième siècle.

Le Christ, de face, la main haute, est assis entre les deux pèlerins.

4° *Deux Anges.* — Bas-relief. — Pierre. — H. 0m,20. — L. 0m,20. — École française. — Seizième siècle.

A chaque extrémité du bas-relief est un petit ange ; celui de gauche porte une colonne; celui de droite soutient une guirlande de feuillage.

Sous l'arc :

Sainte Cécile, martyre. — Bas-relief. — Terre cuite émaillée en blanc sur fond bleu. — H. 1m,20. — L. 1 m. — Par Devers (J.).

Debout, couronnée de fleurs, elle tient un phylactère étendu. A ses côtés, deux anges ; au second plan, chœur des anges, des archanges et des dominations.

Signé sur la plinthe : J. Devers fecit, anno 1858.

Sous les niches :

Saint Simon. — Statue. — Pierre. — H. 1m,10. — Par Husson (Honoré-Jean-Aristide), 1857.

Des deux mains relevées sur la poitrine, il tient une croix embrassée.

Saint Jude. — Statue. — Pierre. — H. 1m,10. — Par Husson (Honoré-Jean-Aristide).

La main gauche est relevée sur la poitrine; la droite pendante porte un volumen.

Saint Mathias. — Statue. — Pierre. — H. 1m,10. — Par Husson (Honoré-Jean-Aristide).

Le bras gauche relevé, il tient une lance le long de son côté droit.

Au-dessus :

Saint Matthieu. — Peinture murale. — H. 4 m. — L. 1m,80. — Par Signol (Émile), 1856.

Vêtu de rouge, drapé de jaune, il est vu de profil à droite ; à sa droite, l'ange.

COTÉ DROIT.

Paroi de droite (côté de la nef).

Même disposition architecturale que sur les parois du bras gauche.

Frise du soubassement comprenant :

1° *L'Annonciation.* — Bas-relief. — Pierre. — H. 0m,20. — L. 0m,30. — Par Cotte (Narcisse), 1860.

A gauche, la Vierge est agenouillée devant un prie-Dieu ; l'Ange s'incline devant elle en lui présentant un lis.

2° *L'Adoration des mages.* — Bas-relief. — Pierre. — H. 0m,20. — L. 0m,30. — Par Cotte (Narcisse), 1860.

La Vierge, assise à gauche, tient sur ses genoux l'Enfant nu. Derrière elle, saint Joseph debout ; trois mages, coiffés de turbans, se prosternent à droite.

3° *L'Ensevelissement du Christ.* — Bas-relief. — Pierre. — H. 0m,20. — L. 0m,35. — Par Cotte (Narcisse), 1860.

Le Christ est étendu sur un linceul dont Nicodème et Joseph d'Arimathie, accroupis, tiennent les extrémités. Au second plan, la Vierge agenouillée.

4° *Le Couronnement de la Vierge.* — Bas-relief. — Pierre. — H. 0m,20. — L. 0m,25. — Par COTTE (NARCISSE), 1860.

La Vierge s'incline à gauche devant le Christ assis qui la couronne.

5° *Deux Anges.* — Bas-relief. — Pierre. — H. 0m,20. — L. 0m,20. — Par COTTE (NARCISSE), 1860.

Ils portent l'un et l'autre des guirlandes de fleurs.

Sous l'arc :

Saint Grégoire le Grand. — Bas-relief. — Terre cuite émaillée en blanc sur fond bleu. — H. 1m,20. — L. 1 m. — Par DEVERS (J.), 1859.

La tiare en tête, vêtu des habits pontificaux, il tient la crosse de la main droite et porte la main gauche relevée. A ses côtés, deux enfants étendent des phylactères. Au second plan, des moines chantant.

Signé sur la plinthe : DEVERS, FECIT ANNO 1859.

Sous les niches :

Saint André. — Statue. — Pierre. — H. 1m,10. — Par DE BAY (JEAN-BAPTISTE-JOSEPH), 1857.

Le saint, la main droite ramenée sur la poitrine, tient un volume dans la gauche qui est pendante.

Saint Philippe. — Statue. — Pierre. — H. 1m,10. — Par DE BAY (JEAN-BAPTISTE-JOSEPH), 1857.

La tête baissée, il tient les deux mains réunies et pendantes dans l'attitude de la méditation.

Saint Thomas. — Statue. — Pierre. — H. 1m,10. — Par DE BAY (JEAN-BAPTISTE-JOSEPH), 1857.

Il tient la main droite relevée; un rouleau est dans la main gauche, qui est ramenée sur la poitrine.

Au-dessus :

Saint Jean. — Peinture murale. — H. 4 m. — L. 1m,80. — Par SIGNOL (ÉMILE).

Vêtu de vert clair, drapé de rouge; il soutient de la main gauche le rouleau sur lequel il écrit; à ses côtés, l'aigle.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur de la composition : SIGNOL.

Paroi du fond :

Porte sud.

Elle est séparée en deux baies par un trumeau. Contre ce trumeau s'applique une colonnette du seizième siècle portant un culot cylindrique qui abrite sous cinq petites niches autant de statuettes de saints, et qui sert de socle à :

Saint Jean. — Statue. — Pierre. — H. 1m,80. — École française. — Fin du quatorzième siècle.

Le saint, de face, porte la main droite haute et tient un livre de la gauche.

Cette statue est demeurée, pendant de longues années, cachée derrière un tambour détruit en 1859.

De chaque côté de la porte, la partie inférieure de la paroi est décorée par une peinture murale figurant une draperie verte à ornements d'or.

A gauche de la porte :

La Tempérance. — Peinture murale, médaillon circulaire sur fond d'or. — Diam. 1m,75. — Par SIGNOL (ÉMILE), 1856.

Assise, vêtue de vert, elle tient le mors de la main gauche et de la droite fait le geste d'apaiser.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur de la composition : SIGNOL.

Au-dessus :

Le Christ porté au tombeau. — Peinture murale. — H. 4 m. — L. 2m,90. — Par SIGNOL (ÉMILE).

Nicodème et saint Jean d'Arimathie portent vers le tombeau le corps du Christ présenté de face. Derrière, marchent la Vierge, la Madeleine en pleurs et sainte Marthe portant un vase; deux femmes vêtues de blanc éclairent le cortège avec des torches.

Signé à droite, dans l'angle inférieur de la composition : SIGNOL.

A droite de la porte :

La Justice. — Peinture murale, médaillon circulaire sur fond d'or. — Diamètre 1m,75. — Par SIGNOL (ÉMILE).

Assise vêtue de rouge et drapée de blanc, elle tient le livre de la Loi, l'épée et les balances.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur de la composition : SIGNOL.

Au-dessus :

La Résurrection du Christ. — Peinture murale. — H. 4 m. — L. 2^{m},90. — Par SIGNOL (ÉMILE).

Le Christ vêtu de blanc, portant l'étendard de la main droite, s'élance hors du tombeau; au-dessous, soldats renversés, endormis et frappés de stupeur.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur de la composition : SIGNOL.

La fenêtre qui forme tympan au-dessus de la porte est occupée par un vitrail. (Voir ci-après.)

La décoration picturale de cette paroi est analogue à celle du bras gauche du transept.

Sur la frise couronnant la fenêtre, l'inscription :

GLORIA IN EXCELSIS DEO.

Paroi de gauche (côté du chœur) :

La décoration architecturale de cette paroi appartenait autrefois au retable d'un autel consacré à sainte Véronique. Elle date du seizième siècle, et a servi de modèle pour la décoration des trois autres parois du transept.

Frise du soubassement comprenant :

1° *Le Christ guérit l'aveugle-né.* — — Bas-relief. — Pierre. — H. 0^{m},20. — L. 0^{m},30. — Par TRAVAUX (PIERRE), 1860.

Vu de profil à gauche, le Christ appose les mains sur les yeux de l'aveugle qui est assis devant lui ; à gauche et à droite, un homme debout.

2° *Le Sermon sur la montagne.* — Bas-relief. — Pierre. — H. 0^{m},20. — L. 0^{m},60. — Par TRAVAUX (PIERRE), 1860.

Le Christ, assis de face au centre de la composition, harangue des hommes et des femmes assis, couchés, accroupis ou debout, qui l'entourent.

3° *La Multiplication des pains.* — Bas-relief. — Pierre. — H. 0^{m},20. — L. 0^{m},30. — Par TRAVAUX (PIERRE), 1860.

Assis de face, le Christ prend, dans une corbeille que lui présente un homme à gauche, du pain qu'il distribue à un groupe d'hommes et de femmes à droite.

4° *Deux Anges.* — Bas-reliefs. — Pierre. — H. 0^{m},20. — L. 0^{m},20. — Par TRAVAUX (PIERRE), 1860.

L'un porte une croix, l'autre une guirlande de feuillages.

Sous l'arc :

Saint Ambroise, docteur. — Bas-relief. — Terre cuite émaillée en blanc sur fond bleu. — H. 1^{m},20. — L. 0^{m},30. — Par DEVERS (J.).

Vêtu des habits épiscopaux, il tient la crosse et étend la main droite. A ses côtés sont deux anges agenouillés ; au second plan, se pressent des hommes et des femmes debout.

Signé sur la plinthe : DEVERS FECIT, ANNO 1858.

Saint Pierre. — Statue. — Pierre. — H. 1^{m},10. — Par DE BAY (JEAN-BAPTISTE-JOSEPH), 1857.

La main gauche ramenée sur la poitrine et cachée sous un pli du vêtement, le saint porte les clefs dans sa main droite qui est pendante.

Saint Jacques. — Statue. — Pierre. — H. 1^{m},10. — Par DE BAY (JEAN-BAPTISTE-JOSEPH), 1857.

Il s'appuie de la main droite sur un bâton et de la gauche soutient un pli de son manteau.

Saint Jean. — Statue. — Pierre. — H. 1^{m},10. — Par DE BAY (JEAN-BAPTISTE-JOSEPH), 1857.

Imberbe, la tête relevée, les bras croisés sur la poitrine, il tient le calice de la main droite.

Au-dessus :

Saint Marc. — Peinture murale. — H. 4 m. — L. 1^{m},80. — Par SIGNOL (ÉMILE).

Vêtu de vert foncé et drapé de rose, l'évangéliste tient un volumen ; à ses pieds est le lion.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur de la composition : SIGNOL.

CHŒUR.

Entre les piliers de l'arc triomphal, le chœur est fermé par une grille basse qui sert de table de communion; elle est en fer forgé, en partie doré, et composée de panneaux rectangulaires dont le motif central est formé par une croix grecque.

Le chœur est séparé de ses bas côtés par une clôture de pierre sculptée et repercée à jour, formant bahut continu entre les piliers, et interrompue à la hauteur de la troisième travée, au nord et au sud, par une grille à double vantail, en bronze, fondue par CALLA.

MAITRE-AUTEL.

Il occupe l'extrémité du chœur, en avant des deux piliers qui en ferment le fond.

Il a remplacé l'ancien maître-autel, détruit à la fin du siècle dernier, dont Jacques Sarasin avait modelé des figures de bronze et dont Simon Vouet avait peint les tableaux. Sur le devant de l'autel était un bas-relief de pierre attribué à Daniel de Volterre, représentant le Christ au tombeau, qui, après avoir passé par le Musée des monuments français (n° 144), figure aujourd'hui au Musée du Louvre (n° 40).

Le maître-autel actuel est entièrement en marbre blanc rehaussé d'or. Il a été exécuté sur les dessins de Victor Baltard.

La face antérieure du tombeau porte une décoration sculptée : au centre, dans un médaillon, l'agneau, symbole du Christ : de chaque côté, un panneau rectangulaire montrant six croix inscrites dans des couronnes, superposées trois par trois, symboles des Apôtres; des épis les séparent, et des ceps de vigne les entourent. A gauche de ce panneau, l'ange et le lion; à droite, le bœuf et l'aigle, symboles des évangélistes; au-dessous de ces quatre bas-reliefs, des médaillons portant le taureau du martyre de saint Eustache et le glaive du martyre de sainte Agnès, et un groupe de palmes et de lis.

Le retable est formé de quatre gradins de marbre sur lesquels s'étage le luminaire; à chaque extrémité, deux torchères de marbre, décorées chacune de quatre gaines à têtes d'anges, alternant avec autant de petites colonnettes engagées.

Au centre du retable se dresse un tabernacle, s'ouvrant en bas par une porte de bronze doré qu'encadrent deux figures d'anges paraissant soulever des draperies. Au-dessus du tabernacle monte un édicule quadrangulaire en forme de ciborium, supporté par quatre colonnettes corinthiennes soutenant autant d'arcades en plein cintre; sur la plate-forme de ce premier étage s'en élève un second, composé d'une petite coupole portée sur quatre colonnettes, encadrée de pinacles et surmontée d'une croix.

STALLES.

De chaque côté du chœur se développe une double rangée de stalles hautes et basses, les premières au nombre de dix-sept, les secondes au nombre de quatorze, ces dernières étant coupées par deux passages. Les miséricordes des unes et des autres sont soutenues alternativement par une tête d'ange et un culot feuillagé. Les dossiers des stalles hautes ont reçu un couronnement moderne composé d'une accolade, au centre de laquelle est, entouré de rinceaux, un médaillon ovale chargé du monogrammes S. E.

Ces stalles proviennent de l'ancien couvent des religieuses chanoinesses de Picpus. Elles furent acquises en 1795 pour la somme de 5,000 francs.

Entre la double rangée des stalles, un dallage de marbres de couleur a remplacé, en 1869, l'ancien pavage de pierre. Au centre de la composition, une inscription circulaire entoure le monogramme S. E. :

† A. D. MDCCCLXIX. SIMON. PAROCHO. FABRICA. S. EUSTACHII. SUIS. IMPENSIS. HVJVSCE. CHORI. PAVIMENTUM. E. LAPIDEO. MARMOREUM. INSTAURARI. CURAVIT.

BAS COTÉ GAUCHE.

ENTRÉE DE LA SACRISTIE.

C'était autrefois la chapelle des Ménardeau, dont les armes se voient au centre de la plate-bande qui surmonte l'archivolte : d'azur à trois têtes de licorne d'or. Elle servait de vestibule aux Charniers.

Dans les écoinçons :

Deux Anges assis. — Peintures murales en grisaille sur fond d'or. — H. 2 m. — L. 1m,50. — Par Hugot (Édouard-Charles), 1849.

L'un tient un encensoir, l'autre une étole.

La baie circonscrivant l'entrée de l'ancienne chapelle est tout entière fermée par une menuiserie de la fin du dix-huitième siècle. Dans le bas est percée la porte qui donne accès dans la sacristie; au-dessus, une tribune établie en 1778 pour la duchesse d'Orléans. Entre la corniche qui couronne la porte et la tribune, deux écussons, dont les reliefs ont été grattés, sont posés sur un manteau ducal que soutiennent deux cornes d'abondance. Deux consoles saillantes portent la tribune : sur son bahut, une couronne en relief entoure un écusson qui a été gratté. Enfin, trois petits pilastres divisent verticalement la baie de la tribune et soutiennent son tympan circulaire qui s'applique sous l'intrados de l'archivolte.

I. — CHAPELLE DE SAINT-LOUIS.

Autrefois dénommée chapelle de la Sainte-Trinité, elle est située en face du second entre-colonnement.

Au centre de la plate-bande qui surmonte

l'archivolte extérieure, les armes de la famille de Guillaume Roillart : de gueules à la fasce d'argent, accompagné de trois M à l'antique couronnés d'or.

Dans les écoinçons :

Deux Anges assis. — Peintures murales polychromes sur fond d'or. — H. 2 m. — L. 1m,50. — Par Hugot (Édouard-Charles), 1849.

A gauche, la robe rouge et le torse bleu, un ange tient le sceptre et la couronne royale; à droite, l'ange est vêtu de rouge, il tient dans ses mains la couronne d'épines et l'étendard.

Paroi de gauche :

Deux sujets superposés, en bas :

Consécration de la Sainte-Chapelle par saint Louis. — Peinture murale. — H. 3m,30. — L. 2m,20. — Par Barrias (Félix), 1851.

Un évêque, en habits sacerdotaux, présente la couronne d'épines que vient de lui remettre saint Louis, revêtu du costume royal et agenouillé devant le pontife ; à gauche, une princesse avec un enfant; à droite est un groupe de religieux et de laïques.

En haut :

Saint Louis secourant les pestiférés. — Peinture murale. — H. 2m,50. — L. 2m,20. — Par Barrias (Félix), 1851.

Saint Louis, debout à droite, est représenté s'avançant vers les pestiférés qui se soulèvent à son approche.

Paroi du fond : Vitrail.

L'Éducation de saint Louis. — Par Champigneulle fils.

Au fond, sur un trône que surmonte un dais, Blanche de Castille; au centre, le jeune roi assis; à ses côtés un Franciscain paraît lui expliquer l'enseignement que lui donne un Dominicain placé en face de lui. A droite, au premier plan, un chevalier et une femme. A gauche, au dernier plan, deux écuyers et leurs chevaux; fond de paysage où se voit le donjon de Vincennes. Au-dessus de la composition, trois anges portant l'épée, le sceptre et la couronne. Dans les lobes, anges au milieu de nuages.

Signé à droite dans la partie inférieure de la composition : Ch. Champigneulle fils, de Paris.

Paroi de droite :

Au-dessus de l'autel et formant retable :

Saint Louis en prière. — Toile. — H. 1m,53. — L. 1m,26. — Copie. — École française. — Dix-huitième siècle.

Vêtu du manteau royal, les mains croisées sur la poitrine, il est agenouillé devant le crucifix.

Au-dessus de l'autel, deux sujets superposés.

En bas :

Mort de saint Louis à Tunis. — Peinture murale. — H. 3m,50. — L. 2m,20. — Par Barrias (Félix), 1851.

Étendu sur un lit et entouré de ses compagnons d'armes et de religieux, le roi de France vient de recevoir la communion des mains d'un évêque, qu'assiste un diacre portant la croix.

En haut :

Glorification de saint Louis. — Peinture murale. — H. 2m,50. — L. 2m,20. — Par Barrias (Félix), 1851.

Saint Louis est enlevé au ciel par les Vertus théologales.

II. — CHAPELLE DE SAINTE-GENEVIÈVE.

Cette chapelle a été successivement placée sous les vocables de saint Jean, de saint Brice et de saint Guillaume.

Au centre de la plate-bande qui surmonte l'archivolte extérieure, se voient les armes de la famille des Brice : d'azur au chevron d'or, chargé de trois croix de gueules, accompagné de trois houppes d'or, deux en chef, une en pointe.

Dans les écoinçons :

Deux Anges assis. — Peintures murales en grisaille sur fond d'or. — H. 2 m. — L. 1m,50. — École française. — Dix-septième siècle. — Restaurées par Hugot (Édouard-Charles), 1849.

L'un porte la houlette, l'autre la quenouille et le fuseau.

Paroi de gauche:

Le Christ. — Médaillon ovale. — Marbre blanc. — H. 0m,50. — L. 0m,35. École française. — Dix-septième siècle.

Jeune, imberbe, les cheveux longs, de profil à droite.

La Vierge. — Médaillon ovale. — Marbre blanc. — H. 0m,50. — L. 0m,35.

— École française. — Dix-septième siècle.

La Vierge a la tête couverte d'un voile ; elle est vue de profil à gauche.

Au-dessus, deux scènes superposées.

En bas :

Saint Germain d'Auxerre et saint Loup prédisant aux parents de sainte Geneviève la destinée de leur fille. — Peinture murale. — H. 3m,50. — L. 2m,20. — Par PICHON (PIERRE-AUGUSTE), 1851.

Les deux saints évêques, en costumes sacerdotaux, bénissent l'enfant que leur présentent ses parents au milieu de nombreux personnages.

En haut :

Sainte Geneviève guérit sa mère aveugle. — Peinture murale. — H. 2m,50. — L. 2m,20. — Par PICHON (PIERRE-AUGUSTE), 1851.

La bergère, que suit un agneau, étend la main vers les yeux de sa mère assise à droite ; à gauche, son père dans l'attitude de l'admiration.

Paroi de droite :

Derrière l'autel, formant retable :

L'Ange et Tobie. — Toile. — H. 2m,20. — L. 1m,20. — Par SANTI DI TITO.

Tobie, de profil, porte le poisson sur le bras gauche et donne la main droite à l'ange qui le guide.

Ce tableau a été déposé à Saint-Eustache sous le premier Empire. Il provient du Musée central.

Au-dessus, deux sujets superposés.

En bas :

Sainte Geneviève distribuant du pain aux pauvres de Paris. — Peinture murale. — H. 3m,50. — L. 2m,20. — Par PICHON (PIERRE-AUGUSTE), 1855.

Vêtue de blanc, la sainte, montée sur trois degrés, présente des pains à un homme et à une femme portant sur son dos un enfant; à droite, un homme agenouillé et un autre tendant les mains.

Signé à droite, sur une marche : A. PICHON, 1855.

En haut :

L'Ange annonce aux bergers la naissance du Messie. — Peinture murale. — H. 2m,50. — L. 2m,20. — École française. — Dix-septième siècle. — Restaurée par PICHON (PIERRE-AUGUSTE).

Les bergers qui sommeillaient sont réveillés et se redressent à l'apparition de l'ange porté sur un nuage.

III. — CHAPELLE DE SAINT-VINCENT DE PAUL.

Cette chapelle a été placée autrefois sous les vocables de sainte Anne, puis de saint Matthieu.

Au centre de la plate-bande qui surmonte l'archivolte extérieure, les armes de la famille de Bourbon : d'or à la bande d'azur chargée de trois annelets au champ d'or.

Dans les écoinçons :

La Religion. — *Saint Louis.* — Peintures murales polychromes. — H. 2 m. — L. 1m,50. — Par GALLAND (PIERRE-VICTOR), 1849.

A gauche, la Religion, debout, vêtue de rouge, drapée de vert, tient le calice; à droite, saint Louis, également debout, en costume royal, la couronne en tête, tient le sceptre et la main de justice.

Paroi de gauche : trois sujets superposés.

En bas :

La Naissance de la Vierge. — Peinture murale. — H. 1m,15. — L. 2m,20. — École de SIMON VOUET.

Dans un cartouche ovale que surmonte une tête de chérubin et qu'accostent deux anges, est représentée la Nativité de la Vierge en camaïeu rouge.

Au milieu :

Sainte Marthe, saint Louis, saint Jean-Baptiste. — Peinture murale. — H. 2 m. — L. 2m,20. — École de SIMON VOUET.

Sous une arcade qu'encadrent latéralement deux draperies vertes relevées, sainte Marthe, les mains jointes, de face, appuie le genou sur la Tarasque ; à gauche, saint Jean-Baptiste, portant la croix et accompagné de l'agneau ; saint Louis, la couronne en tête, le sceptre au poing, vêtu du costume royal du dix-septième siècle.

En haut :

Saint Jean écrivant l'Apocalypse. — Peinture murale. — H. 7m,30. — L. 2m,20. — École de SIMON VOUET.

Saint Jean, assis sur le sol, le regard tourné vers le ciel, paraît écrire sous l'inspiration

d'une vision. A sa gauche, un dragon à sept têtes.

Les trois peintures du dix-septième siècle décrites ci-dessus ont été restaurées, en 1850, par Henry-Auguste-Calitxe-César Serrur.

Paroi de droite :

RETABLE DE L'AUTEL.

Il comporte un fronton tronqué sur les rampants duquel sont assis deux anges, et dont le tympan est occupé par les armes des Monsigot : de gueules au chevron d'argent, en tête trois étoiles d'or, en pointe un lion courant d'or.

Cette décoration date du dix-septième siècle.

Au-dessous :

Saint Vincent de Paul. — Médaillon ovale. — Peinture murale sur fond d'or. — H. 0^m,67. — L. 0^m,45. — Par Serrur (Henry-Auguste-Calixte-César).

Il est représenté en buste, de trois quarts, à droite, nimbé et vêtu du surplis ; les mains, croisées sur la poitrine, tiennent un livre.

Saint François de Sales. — Médaillon ovale. — Peinture murale sur fond d'or. — H. 0^m,67. — L. 0^m,45. — Par Serrur (Henry-Auguste-Calixte-César), 1850.

Le saint est représenté en buste, de trois quarts à gauche, nimbé, les épaules couvertes d'une pèlerine violette ; il tient un livre de la main gauche.

Au-dessus, deux sujets superposés.

En bas :

La Présentation de la Vierge au temple. — Peinture murale. — H. 4 m. — L. 2^m,20. — École de Simon Vouet.

La Vierge, vêtue de blanc, accompagnée de sainte Anne et de saint Joachim, monte les degrés du temple et est reçue par le grand prêtre sous un dais de draperie ; à droite, sur une des marches, est assise la donatrice, de la composition, Anne de Monsigot, dame de Bourlon, avec un enfant.

En haut :

Saint Joachim reçoit l'ordre de consacrer sa fille à Dieu. — Peinture murale. — H. 3 m. — L. 1^m,20. — École de Simon Vouet.

L'ange apparaît à saint Joachim, agenouillé, à droite ; dans le fond, à gauche, rencontre de saint Joachim et sainte Anne à la Porte-Dorée.

Les deux peintures de l'école de Simon Vouet décrites ci-dessus ont été restaurées, en 1850, par Henry-Auguste-Calixte-César Serrur.

La voûte est divisée en huit compartiments :

Huit Anges portant les instruments de la Passion. — Peintures murales. — École française. — L. 5^m,70. — Larg. 2^m,50. — Exécutées en 1634, et restaurées en 1850 par Serrur (Henry-Auguste-Calixte-César).

Quatre anges de grandes proportions, drapés et volant dans des nuages, portent la Croix, la Colonne, la Lance et l'Éponge ; quatre anges plus petits tiennent la Couronne, les Clous et le Marteau.

IV. — CHAPELLE DE SAINTE-MADELEINE.

Au centre de la plate-bande qui surmonte l'archivolte, l'écusson barré de France, en souvenir d'une chapelle du même nom fondée par Charles, comte de Valois, duc d'Angoulême, fils naturel de Charles IX.

Dans les écoinçons :

Deux Anges assis. — Peintures murales en grisaille sur fond d'or. — H. 2 m. — L. 1^m,50. — École française. — Dix-septième siècle.

L'un appuie le bras gauche sur un livre, l'autre tient un aspersoir.

Ces peintures ont été restaurées en 1849, par Pierre-Victor Galland.

Paroi de gauche :

Au-dessus d'un confessionnal en bois sculpté de l'époque de Louis XV :

Le Christ et la Madeleine. — Groupe, terre cuite peinte en couleur de bois. — H. 0^m,80. — Dix-neuvième siècle.

Le Christ, debout, relève son manteau de la main gauche et étend la droite sur la tête de Madeleine agenouillée à ses pieds.

Au-dessus, deux sujets superposés.

En bas :

Le Christ prêchant dans la maison de Marie-Madeleine. — Peinture murale. — H. 3^m,50. — L. 2^m,20. — École française. — Dix-septième siècle.

Monté sur deux degrés, le Christ, debout, portant une robe rose et un manteau bleu ;

à droite et à gauche, groupes de personnages assis et debout.

En haut :

Marie-Madeleine, chez Simon, versant des parfums sur les pieds du Christ. — Peinture murale. — H. 2m,50. — L. 2m,20. — École française. — Dix-septième siècle.

La Madeleine, vêtue de jaune, les pieds nus, accroupie, de profil à droite, presse dans ses mains les pieds du Christ assis à l'extrémité droite d'une table servie, autour de laquelle sont quatre personnages.

Les deux peintures du dix-septième siècle décrites ci-dessus ont été restaurées, en 1850, par L. Basset et Haro.

Paroi du fond :

Au-dessus des boiseries formant lambris sur cette paroi et la précédente, une :

Litre peinte. — Peintures murales. — H. 0m,90. — École française. — Dix-septième siècle. Restaurées, en 1850, par L. Basset et Haro.

Trois médaillons ovales en camaïeu, qu'accostent deux anges jaunes. Dans ces médaillons, des anges assis portant les instruments de la Passion.

Les panneaux inférieurs de la fenêtre, au nombre de quatre, sont pleins et décorés en leur milieu d'un monogramme couronné formé des lettres C. V. A. (Charles de Valois, duc d'Angoulême), peint en or sur fond brun.

Paroi de droite.

Au-dessus de l'autel :

Les Anges au tombeau de sainte Madeleine. — Toile. — H. 1m,80. — L. 1m,50. — Par Besson (Faustin).

Agenouilllés, de profil, les ailes à demi pendantes, ils embrassent la croix en pleurant.

Signé à droite, dans l'angle inférieur de la toile : Faustin Besson, 1850.

Au-dessus, deux sujets superposés.

En bas :

Marie-Madeleine et les saintes femmes au tombeau du Christ. — Peinture murale. — H. 3m,50. — L. 2,m20. — École française. — Dix-septième siècle.

A gauche, le groupe des saintes femmes qui semblent accourir portant des parfums; à droite, vêtu de blanc, les ailes hautes, leur apparaît un ange assis à l'entrée du sépulcre.

En haut :

Marie-Madeleine retirée dans la grotte de la Sainte-Baume, en Provence. — Peinture murale. — H. 2m,50. — L. 2m,20. — École française. — Dix-septième siècle.

Vêtue de rouge, les cheveux blonds épars, la Madeleine est agenouillée devant le crucifix et la tête de mort; de petits anges occupent le sommet de la grotte.

Les deux peintures décrites ci-dessus ont été restaurées, en 1850, par L. Basset et Haro.

Voûte divisée en quatre compartiments :

Anges musiciens dans des nuages. — Peintures murales. — École française. — Dix-septième siècle. — Long. 5m,50. — Larg. 2m,70. — Restaurées en 1850, par L. Basset et Haro.

Drapés et volants, ils portent dans le premier compartiment une guitare et un violon, dans le second une harpe et un triangle, dans le troisième des trompettes. — Le quatrième est occupé par un grand ange descendant du ciel en planant.

V. — CHAPELLE DE SAINT-PIERRE L'EXORCISTE.

(Autrefois Sainte-Catherine.)

Au centre de la plate-bande qui surmonte l'archivolte extérieure, les armes des Nogaret, parties d'argent au noyer de sinople et de gueules à la croix vuidée, cléchée et pommelée d'or; au chef de gueules chargé d'une croix potencée d'argent, et, sur le tout, d'azur à la cloche d'argent bataillée de sable.

Dans les écoinçons.

Deux Anges assis. — Peintures murales, sur fond d'or. — H. 2m,40. — L. 1m,50. — Par Brémond (Jean-François), 1855.

L'un tient une cassette et un caducée, l'autre un livre ouvert et une palme.

Paroi de gauche : deux sujets superposés.
En bas :

Décapitation de saint Pierre. — Peinture murale. — H. 3m,30. — L. 2m,20. — Par Delorme (Pierre-Claude-François), 1851.

Agenouillé de face, ce saint étend les bras; de la main gauche, le bourreau maintient la tête par les cheveux; de la droite, il lève l'épée; dans le fond, groupe de soldats.

En haut :

Un Ange. — Peinture murale. — H. 2m,50. — L. 2m,20. — Par DELORME (PIERRE-CLAUDE-FRANÇOIS), 1851.

Un ange, les ailes déployées, apporte à saint Pierre la couronne et la palme du martyre.

Paroi de droite :

Derrière l'autel, formant retable :

Les Pèlerins d'Emmaüs. — Toile. — H. 2m,05. — L. 1m,85. — Copie d'après RUBENS.

Le Christ, assis, de face, rompt le pain; à droite, un pèlerin, vêtu de noir, de profil, étend les bras dans l'attitude de l'admiration; un autre, à gauche, vêtu de vert, appuie une main sur la table, tournant le dos. Au second plan, une vieille femme, de face, la tête couverte d'un voile blanc disposé en turban, tient un verre.

Provient du Musée central. Ce tableau a été déposé à Saint-Eustache, sous le premier Empire.

Au-dessus, deux sujets superposés.

En bas :

Saint Pierre, en prison, exorcise la fille de son geôlier. — Peinture murale. — H. 3m,50. — L. 2m,20. — Par DELORME (PIERRE-CLAUDE-FRANÇOIS).

Vêtu d'une longue robe blanche, les yeux au ciel, il tend la croix vers une enfant que soutient une femme, à droite; à gauche, un homme accroupi dans l'attitude de l'étonnement.

Signé à droite, dans l'angle inférieur de la composition : DELORME, 1855.

En haut :

Le Christ dans sa gloire. — Peinture murale. — H. 2m,50. — L. 2m,20. — Par DELORME (PIERRE-CLAUDE-FRANÇOIS), 1855.

Le Christ est assis sur des nuages et entouré d'anges.

Voûte divisée en quatre compartiments :

Quatre Anges dans des nuages. — Peintures murales. — L. 5m,50. — L. 2m,70. — Par DELORME (PIERRE-CLAUDE-FRANÇOIS).

Dans les deux grands compartiments, deux grands anges volants : l'un, vêtu de lilas, porte la croix; l'autre, vêtu de jaune, tient la lance et l'éponge; dans les deux petits compartiments deux petits anges à draperies roses portent, l'un des fleurs, l'autre la couronne et le roseau.

VI. — CHAPELLE DE SAINT-LOUIS DE GONZAGUE.

Au centre de la plate-bande qui surmonte l'archivolte, armoiries de Colbert : d'or à la couleuvre d'azur posée en pal.

Dans les écoinçons :

Deux Anges assis. — Peintures murales en grisaille sur fond d'or. — H. 2 m. — L. 1m,50. — École française. — Dix-septième siècle.

L'un tient une couronne, l'autre un rosaire.

Les peintures des écoinçons ont été restaurées, en 1849, par ÉDOUARD-CHARLES HUGOT.

Paroi de gauche : deux sujets superposés.

En bas :

Saint Louis de Gonzague renonce à sa famille et à ses biens. — Peinture murale. — H. 3m,50. — L. 2m,25. — Par BÉZARD (JEAN-LOUIS).

Vêtu du costume du seizième siècle, debout, Louis de Gonzague fait le geste de repousser la couronne placée sur une table; sa famille l'entoure.

En haut :

Première communion de saint Louis de Gonzague. — Peinture murale. — H. 2m,50. — L. 2m,25. — Par BÉZARD (JEAN-LOUIS), 1851.

Agé de douze ans environ, Louis de Gonzague est agenouillé devant saint Charles Borromée, archevêque de Milan, qui lui donne la communion. Il est assisté de deux anges, dont l'un porte le cierge et l'autre un lis.

Paroi de droite : deux sujets superposés.

En bas :

Saint Louis de Gonzague secourant des malades. — Peinture murale. — H. 3m,50. — L. 2m,25. — Par BÉZARD (JEAN-LOUIS).

Debout, les yeux au ciel, il soutient un vieillard; à droite, une femme l'implore; autour de lui, groupe de malades et de mourants.

Signé à gauche dans l'angle inférieur de la composition : J.-L. BÉZARD, *f bat*, 1855.

En haut :

Vision de saint Louis de Gonzague. —

Peinture murale. — H. 2m,50. — L. 2m,10. — Par Bézard (Jean-Louis).

Soutenu par deux anges, il est agenouillé en extase devant le Saint Sacrement.

Voûte divisée en quatre compartiments :

Anges dans des nuages. — Peintures murales. — Long. 5m,50. — Larg. 2m,70. — Par Bézard (Jean-Louis), 1851.

Au centre :

1° Un ange, vêtu de rouge, assis sur un nuage, porte le monogramme du Christ ; de chaque côté un petit ange soutient l'extrémité d'un phylactère où est inscrit : *Ad majorem Dei gloriam.*

2° Deux anges volants, vêtus de bleu, portant sur un phylactère l'inscription : *Gloria in excelsis Deo.*

3° Un ange portant le sceptre et la couronne ; un petit ange nu présentant sur un phylactère l'inscription : *Humilitas.*

4° Un ange portant le calice levé ; un petit ange nu présentant sur un phylactère l'inscription : *Fides.*

Les compositions de Bézard qui décorent cette chapelle ont été gravées par Martinet.

Au centre de la chapelle :

Tombeau de Jean-Baptiste Colbert, contrôleur général des finances, surintendant des bâtiments du Roi, secrétaire et ministre d'État.

Tel qu'il nous est parvenu, ce tombeau se compose d'un sarcophage en marbre noir, monté sur deux gaines curvilignes en bronze doré, à têtes et griffes de lions, qui reposent elles-mêmes sur deux dés rectangulaires en pierre, au centre desquels se voit le monogramme J.-B.-C. encadré par une couronne de laurier. Sur le couvercle du sarcophage est agenouillé Colbert, tourné vers la droite, coiffé de la perruque et vêtu du costume de cour que recouvre en partie le grand manteau de l'ordre du Saint-Esprit, dont il porte au cou le collier. Les mains, réunies dans l'attitude de la prière, se dirigeaient vers un livre d'heures que soutenait autrefois un ange qui a disparu. De chaque côté du monument, une statue de femme assise, de grandeur naturelle, est montée sur un socle circulaire : à gauche, l'Abondance, la tête haute et le regard tourné vers Colbert ; le bras gauche ramène vers le visage une draperie ; le droit s'infléchit vers les genoux entre lesquels reposent des fleurs, des fruits et des pièces de monnaie ; à droite, la Fidélité, tout entière drapée dans un long voile qui laisse le visage découvert et qu'elle écarte de la main droite qui tient des clefs ; la gauche, posée sur le genou, porte un sceau. A ses pieds est un chien. Sur la panse du sarcophage, l'inscription :

JEAN-BAPTISTE COLBERT
MINISTRE D'ÉTAT, MORT EN 1683.

La composition de ce monument est due à Charles Le Brun. Antoine Coyzevox a sculpté la statue de Colbert (signée sur le coussin : A. Coyzevox F. — H. 1m,45) et celle de l'Abondance (H. 1m,60) ; Jean-Baptiste Tuby, la statue de la Fidélité. Cet artiste était aussi l'auteur de la figure d'ange qui accompagnait primitivement la statue de Colbert. Autrefois, le monument était surmonté d'une grande arcade dont les pieds-droits portaient des cartouches et inscriptions de bronze qui ont disparu, et dont Piganiol de la Force (*Descript. hist. de la ville de Paris*, etc., t. III, p. 181, pl.) nous a conservé la disposition.

Recueilli par Alexandre Lenoir, pour le Musée des Monuments français, où il entra le 25 février 1794, et où il figura sous le n° 200, le tombeau de Colbert fut rendu à l'église Saint-Eustache le 15 mars 1817.

La grille, en fer forgé, en partie dorée, de l'époque de Louis XVI, qui ferme l'entrée de la chapelle, garnissait autrefois le sommet de l'escalier conduisant à la crypte de Sainte-Agnès.

BAS COTÉ DROIT.

I. — CHAPELLE DU SACRÉ-COEUR

Cette chapelle a été autrefois placée sous le vocable des rois mages, puis de saint Jean-Baptiste.

Au centre de la plate-bande qui surmonte l'archivolte, les armes de la famille de Puysieux : de gueules à la bande d'or chargées d'une traînée de cinq barillets de sable.

Dans les écoinçons :

Deux Anges assis. — Peintures murales en grisaille sur fond d'or. — H. 2 m. — L. 1m,50. — Par Hugot (Édouard-Charles), 1849.

L'un, de face, laisse tomber des fleurs de ses deux mains levées ; l'autre de profil, à droite.

Paroi de gauche :

Le Sacré-Cœur. — Toile. — H. 1m,55. — L. 1m,05. — Par Humbert (Ferdinand), 1868.

Debout jusqu'à mi-jambes, vêtu d'une draperie gris bleu relevée sur l'épaule droite et qui laisse voir le torse à demi nu, le Christ montre de la main droite son cœur enflammé; le bras gauche est pendant.

L'Adoration du Cœur de Jésus. — Peinture murale. — H. 5m,85. — L. 2 m. — Par LARIVIÈRE (CHARLES-PHILIPPE DE).

Le Christ, debout sur un nuage, apparaît montrant son cœur entr'ouvert d'où s'échappent des rayons. Autour de lui sont groupés Clément XIII, Marie Alacoque, le Père La Colombière et Mgr de Belzunce. Au premier plan, une femme est représentée pleurant son enfant mort.

Paroi du fond, au-dessus de l'autel :

Vitrail. — Arabesques de couleur, par GSELL et LAURENT, 1866.

Paroi de droite :

Le Cœur de Marie. — Peinture murale. H. 5m,85. — L. 2 m. — Par LARIVIÈRE (CHARLES-PHILIPPE DE).

La Vierge, portée sur un nuage, le cœur percé d'un glaive, tend les bras vers les malades qui l'implorent.

Signé à droite, dans l'angle inférieur de la composition : P. LARIVIÈRE, 1855.

A la voûte, séparée en quatre compartiments :

Groupes d'Anges. — Peinture murale. — Long. 5m,50. — Larg. 2m,20. — Par LARIVIÈRE (CHARLES-PHILIPPE DE).

Dans les deux grands compartiments, deux anges vêtus de soie sont en adoration devant le cœur rayonnant qu'entoure la couronne; deux autres soutiennent un phylactère portant l'inscription suivante : *Sicut dilexit me pater, ego dilexi vos.* — Dans les deux petits compartiments, deux anges portent le calice; deux autres se tiennent embrassés.

II. — CHAPELLE DE SAINTE-AGNÈS.

Cette chapelle a été autrefois placée sous le vocable de sainte Marguerite, puis de saint Joseph.

Au centre de la plate-bande qui surmonte l'archivolte, les armes des familles de Rouillé et Lecoulteux de Cantelou : de gueules, au chef d'or chargé de trois merlettes de gueules, accompagné de trois mains dextres d'or, celle de pointe appuyée sur un croissant de même ; et au chevron de gueules accompagné de trois trèfles de sinople.

Dans les écoinçons :

Deux Anges assis. — Peintures murales, polychromes sur fond d'or. — H. 2 m. — L. 1m,50. — Par GOUBERT (E.), 1849.

A gauche, de profil, vêtu de bleu, un ange tient une couronne de feuillage ; à droite, vêtu de rose, un autre ange porte une branche de laurier.

Paroi de gauche, au-dessus de l'autel :

L'Ensevelissement du Christ. — Toile. — H. 1m,12. — L. 1m,47. — Par GIORDANO (LUCA).

Le Christ, sur un linceul, est soutenu par Nicodème et saint Joseph d'Arimathie ; à ses pieds, la Vierge et la Madeleine.

Ce tableau, déposé à Saint-Eustache, sous le premier Empire, provient du Musée Central.

Vœu de sainte Agnès. — Peinture murale. — H. 5m,85. — L. 1m,45. — Par VAUCHELET (AUGUSTE-THÉOPHILE).

La sainte, agenouillée, est accompagnée de trois anges; au-dessus, le Christ soutenu par des anges.

Paroi du fond :

Vitrail. — Ornements polychromes sur fond blanc dans le style de la Renaissance. — Par LAFAYE (PROSPER), 1868-1869.

Paroi de droite :

Martyre de sainte Agnès. — Peinture murale. — H. 5m,85. — L. 1m,45. — Par VAUCHELET (AUGUSTE-THÉOPHILE).

La flamme se détourne du bûcher de la sainte et renverse un bourreau, tandis qu'un autre s'apprête à l'égorger ; au sommet, un ange lui apporte la couronne et la palme du martyre.

Signé à droite, dans l'angle inférieur de la composition : T. VAUCHELET.

A la voûte, divisée en quatre compartiments :

Quatre groupes d'Anges. — Peintures murales. — H. 3m,50. — L. 2m,28. — Par VAUCHELET (AUGUSTE-THÉOPHILE), 1850-1852.

Au milieu des nuages blancs sur fond bleu, de petits angelots tiennent l'agneau, la couronne et la palme ; d'autres portent un phylactère sur lequel est inscrit : *Santa Agnes;* d'autres encore, des bouquets et des fleurs.

III. — CHAPELLE DE SAINTE-ANNE.

Cette chapelle a été successivement placée sous les vocables de Notre-Dame de Pitié, de saint André, de saint Hubert et de saint Jacques.

Au centre de la plate-bande qui surmonte l'archivolte, les armes de J.-B. Machault : d'argent à trois têtes de corbeau de sable arrachées de gueules.

Dans les écoinçons :

Deux Anges assis. — Peintures murales en grisaille sur fond d'or. — H. 2 m. — L. 2m,50. — Par GALLAND (PIERRE-VICTOR), 1849.

L'un, de face, étend le bras gauche et tient un coffret ; l'autre, de profil, la tête couverte d'un voile, porte un rameau.

Paroi de gauche ; au-dessus de l'autel :

L'Éducation de la Vierge. — Toile. — H. 1m,60. — L. 1m,10. — Par LEMAN (JACQUES-EDMOND), 1861.

La Vierge enfant, debout, de profil, lit dans un livre que tient sur ses genoux sainte Anne assise.

Sainte Anne consacre sa fille à Dieu. — Peinture murale. — H. 5m,85. — L. 1m,30. — Par LAZERGES (JEAN-RAYMOND-HIPPOLYTE).

Sainte Anne, debout, présente la Vierge ; au-dessus, un ange, dans un nuage, tend vers Dieu le Père un vase d'encens ; en bas, deux enfants de chœur sèment des fleurs.

Signé à droite : HIPPOLYTE LAZERGES.

Paroi du fond :

Vitrail. — Ornements polychromes sur fond blanc, dans le style de la Renaissance, par LAFAYE (PROSPER), 1868-1869.

Paroi de droite :

Mort de sainte Anne. — Peinture murale. — H. 5m,85. — L. 1m,45. — Par LAZERGES (JEAN-RAYMOND-HIPPOLYTE), 1855.

La sainte est étendue sur un lit ; un ange reçoit son âme.

Signé à droite : HIPPOLYTE LAZERGES, 1855.

A la voûte, divisée en quatre compartiments :

Quatre groupes d'Anges. — Peintures murales. — L. 5m,50. — L. 2m,20. — Par LAZERGES (JEAN-RAYMOND-HIPPOLYTE).

Sur un fond de nuages gris, de petits angelots portent des fleurs, des couronnes et un phylactère où est inscrit : *Sancta Anna.*

IV. — CHAPELLE DES SAINTS-ANGES.

Cette chapelle a été successivement placée sous les vocables de sainte Lucrèce et de sainte Radegonde.

Au centre de la plate-bande qui surmonte l'archivolte, les armoiries des familles Duval et Lesecq : d'azur au chevron d'or accompagné de trois fers de lance ; et d'or au chevron de gueules accompagné en tête de deux glands de sinople et en pointe d'une hure de sanglier de sable arrachée de gueules.

Dans les écoinçons :

Deux Anges assis. — Peintures murales polychromes sur fond d'or. — H. 2 m. — L. 1m,50. — École française. — Dix-septième siècle.

L'un, vêtu de jaune et de blanc, joint les mains ; l'autre, vêtu de vert, appuie la main droite sur le cintre de l'arc.

Ces peintures ont été restaurées par GALLAND (PIERRE-VICTOR), en 1849.

Paroi de gauche, au-dessus de l'autel :

Trois Anges dans l'attitude de l'adoration. — Toile. — H. 1m,65. — — L. 1 m. — Par CAMBON (HENRI-JOSEPH-ARMAND).

Signé à gauche, dans l'angle inférieur de la toile : A. CAMBON, 1866.

Le Christ apparaît à sainte Lucrèce et sainte Radegonde. — Peinture murale. — H. 5m,85. — L. 1m,60. — — École française. — Milieu du dix-septième siècle. — Restaurée par CORNU (SÉBASTIEN-MELCHIOR), en 1850.

Les deux saintes sont portées sur des nuages ; au-dessus d'elles, le Christ dans une gloire. Dans la partie inférieure de la composition, quatre donateurs agenouillés, dans le costume de l'époque de Louis XIII, à savoir les trois fils et le petit-fils de Tristan Duval, seigneur de Fontenay et de Mareuil.

Au-dessous d'eux sont peints leurs blasons, qui sont ceux que l'on voit au centre de la plate-bande surmontant l'archivolte de la chapelle.

Paroi du fond :

Fenêtre à trois meneaux, vitres incolores

à bordure bleue, sur laquelle se lit la date 1777.

Paroi de droite :

Chute des Anges rebelles. — Peinture murale. — H. 5^m,85. — L. 1^m,60. — École française. — Milieu du dix-septième siècle. — Restaurée par CORNU (SÉBASTIEN-MELCHIOR), en 1850.

Le Père éternel, dans des nuages, assisté des anges fidèles, précipite les anges rebelles du haut du ciel.

A la voûte, divisée en quatre compartiments :

Groupe d'Anges. — Peinture murale. — Long. 5^m,50. — Larg. 2^m,20. — Milieu du dix-septième siècle. — Restaurée par CORNU (SÉBASTIEN-MELCHIOR), en 1850.

Dans trois des compartiments, un petit ange, nu, se joue dans les nuages ; dans le quatrième, trois têtes ailées.

C'est dans la chapelle des Saints-Anges qu'eut lieu, en 1849, la première découverte des peintures murales qui décoraient autrefois l'église. Cette découverte fit rechercher et retrouver d'autres peintures analogues dans d'autres chapelles, et fut le point de départ du projet, aujourd'hui réalisé, de restaurer toutes les peintures anciennes et de compléter par des peintures nouvelles la décoration totale de l'édifice.

Une inscription, peinte en lettres d'or sur la paroi de droite, relate le fait :

LES PEINTURES DE CETTE CHAPELLE
EXÉCUTÉES VERS LE MILIEU
DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE
ET RETROUVÉES SOUS LE BADIGEON
EN MDCCCXLIX
ONT ÉTÉ RESTAURÉES PAR LES SOINS
DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE
DE LA VILLE DE PARIS
EN MDCCCL.

Les parties ornementales, restaurées par SÉCHAN, ont servi de modèle pour la décoration des autres chapelles.

V. — CHAPELLE DE SAINT-ANDRÉ.

Au centre de la plate-bande qui surmonte l'archivolte, les armes de la Communauté des peintres et sculpteurs, à laquelle appartenait la chapelle : d'azur à trois écussons d'argent séparés par le lis royal d'or.

Dans les écoinçons :

Deux Anges àssis. — Peintures murales en grisaille sur fond d'or. — H. 2 m. — L. 1^m,50. — Par HUGOT (ÉDOUARD-CHARLES), 1849.

L'un s'appuie sur une trompette; l'autre soutient deux colonnes.

Paroi de gauche, au-dessus de l'autel :

La Vocation de saint André. — Toile cintrée. — H. 2^m,20. — L. 1 m. — Par RIGO (JULES-ALFRED-VINCENT).

Le saint est agenouillé à droite devant le Christ qui le bénit; à gauche, un de ses compagnons l'exhorte.

Signé à droite, dans l'angle inférieur de la toile : J. RIGO.

Glorification de saint André. — Peinture murale. — H. 5^m,85. — L. 2^m,30. — Par PILS (ISIDORE-ALEXANDRE-AUGUSTIN).

Le saint est enlevé au ciel par des anges.

Paroi de droite; au-dessus d'un confessionnal de l'époque de Louis XV :

Martyre de saint André. — Peinture murale. — H. 5^m,85. — L. 1^m,80. — Par PILS (ISIDORE-ALEXANDRE-AUGUSTIN).

Le saint est attaché sur la croix; au-dessus de lui, trois anges portant les instruments et la palme de son martyre ; au premier plan, un cavalier tenant les aigles romaines.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur de la composition : I. PILS, 1854.

Voûte divisée en quatre compartiments :

Quatre groupes d'Anges. — Peintures murales. — Long. 5^m,50. — Larg. 2^m,20. — Par PILS (ISIDORE-ALEXANDRE-AUGUSTIN), 1854.

Dans les grands compartiments, deux anges portent un cartouche où est inscrit : *S. Andreas;* deux autres pleurent. Dans les petits, les uns portent le manteau et la couronne du martyr; les autres soufflent dans des trompettes.

PORTE DE LA MISÉRICORDE.

Cette porte est située en face du sixième entre-colonnement.

On a pratiqué cette porte au siècle dernier, dans une chapelle placée sous le triple vocable de Notre-Dame de Bonne-Délivrance, de saint Christophe et de saint Léonard. Cette chapelle avait été élevée par le cardinal de Richelieu, dont les armes, retrouvées sous le badigeon, ont été rétablies au centre de la

plate-bande qui surmonte l'archivolte : d'argent à trois chevrons superposés de gueules. Le nom actuel donné à la porte lui vient des sujets qui y sont peints, les œuvres de la Miséricorde.

Dans les écoinçons :

Deux Anges assis. — Peintures murales polychromes sur fond d'or. — H. 2 m. — L. 1m,50. — Par HUGOT (ÉDOUARD-CHARLES).

L'un, vu de profil à gauche, vêtu de rouge et de bleu, verse le contenu d'un flacon; l'autre, de face, vêtu de bleu et de blanc, tient un plat des deux mains.

Paroi de gauche : deux sujets superposés. En bas :

Visite aux prisonniers. — Peinture murale. — H. 3 m. — L. 2m,30. — Commencée par DAMERY (EUGÈNE-JEAN) (1850-1853) et terminée par BIENNOURY (VICTOR-FRANÇOIS-ÉLOI).

En haut :

Aumônes aux pauvres. — Peinture murale. — H. 2m,85. — L. 2m,30. — Commencée par DAMERY (EUGÈNE-JEAN) (1850-1854), et terminée par BIENNOURY (VICTOR-FRANÇOIS-ÉLOI).

Sur les degrés d'un escalier, une femme se penche pour donner à boire à un malheureux; à droite, une autre distribue du pain; à gauche, une troisième vêt un enfant.

Sous une voûte, dont l'ouverture est garnie de barreaux et qu'éclaire une torche, est couché, à gauche, un prisonnier à demi nu, que visitent deux personnages.

Paroi du fond ; elle est garnie par un tambour.

Au-dessous du bahut de la fenêtre qui le surmonte, une inscription latine, rappelant les œuvres de Miséricorde, est peinte sur un cartouche rectangulaire accosté à chaque extrémité d'une figure d'ange peinte en grisaille.

Paroi de droite ; deux sujets superposés. En bas :

Soins donnés aux malades. — Peinture murale. — H. 3 m. — L. 2m,30. — Par DAMERY (EUGÈNE-JEAN).

Deux hommes relèvent un blessé qu'ils vont placer sur une civière à gauche.

En haut :

Ensevelissement des malheureux. — Peinture murale. — H. 2m,85. — L. 2m,30. — Par DAMERY (EUGÈNE-JEAN).

Au premier plan, à gauche, trois malheureux s'appuyant sur des bâtons; au second plan, à droite, s'avance un convoi funèbre sortant d'une église.

Signé sur le bahut qui sépare cette composition de la précédente : E. DAMERY, MDCCCLIII.

Voûte séparée en quatre compartiments :

Quatre Anges. — Peintures murales. — Long. 5m,50. — Larg. 2m,20. — Commencées par DAMERY (EUGÈNE-JEAN) (1850-1853) et terminées par BIENNOURY (VICTOR-FRANÇOIS-ÉLOI).

Dans chaque compartiment est un petit angelot nu et nimbé portant, l'un une bride et un mors, le second un miroir, le troisième une balance et des fers, le dernier un rameau de laurier.

ENTRÉE DE LA CHAPELLE DES CATÉCHISMES.

Cette entrée est placée en face du septième entre-colonnement.

Une chapelle, sous le vocable de saint-Michel, s'élevait primitivement en face du septième entre-colonnement du chœur. Elle fut possédée jusqu'en 1602 par les ducs d'Orléans, dont les armes fleurdelisées, au lambel d'argent, se voient au centre de la plate-bande qui surmonte l'archivolte. Au dix-huitième siècle, la paroi de fond fut percée, et l'on construisit, derrière, une grande chapelle qui, après avoir servi de sacristie et de salle du Trésor, sert actuellement aux catéchismes.

Dans les écoinçons :

Deux Anges assis. — Peintures murales en grisaille sur fond d'or. — H. 2 m. — L. 1m,50. — Par GALLAND (PIERRE-VICTOR), 1849.

L'un pose le bras gauche sur le cintre de l'arc et relève le bras droit; l'autre ramène le bras droit sur l'épaule gauche et tient le bras gauche pendant.

L'entrée de la chapelle est fermée par une grille en fer forgé, en partie doré, de l'époque de Louis XVI, portant le monogramme S. E. Un escalier, de onze marches, à double révolution, garni d'une balustrade de pierre, conduit à un palier sur lequel s'ouvre la porte de la chapelle.

Paroi de gauche, deux sujets superposés. En bas :

Jésus parmi les docteurs. — Peinture murale. — H. 3^m,15. — L. 2^m,45. — Par SIGNOL (ÉMILE).

Jésus enfant, vêtu de rose, debout sur quatre degrés, discute avec les docteurs ; l'un d'eux à gauche, est adossé à une colonne ; un autre, à droite, est assis, et il écrit.

En haut :

La Théologie. — Peinture murale. — H. 2^m,50. — L. 2^m,45. — Par SIGNOL (ÉMILE).

Elle est représentée assise, de face, entre un ostensoir et un calice.

Signé à droite, dans l'angle inférieur de la composition : SIGNOL.

Paroi du fond.

A gauche de la porte :

Sainte Catherine. — Peinture murale. — H. 2^m,10. — L. 1 m. — Par SIGNOL (ÉMILE).

Dans un encadrement peint, formant niche, de profil, à droite, la sainte s'appuie d'une main sur la roue de son martyre et tient la palme dans l'autre main.

A droite de la porte :

Sainte Ursule. — Peinture murale. — H. 2^m,10. — L. 1 m. — Par SIGNOL (ÉMILE).

De profil, à gauche, les yeux au ciel, de ses deux mains jointes tombant sur la poitrine, la sainte tient une palme basse.

Au-dessus de la porte :

La Vierge et deux Anges adorateurs. — Peintures murales. — H. 1^m,60. — L. 4^m,80. — Par SIGNOL (ÉMILE), 1850-1852.

Dans un médaillon circulaire à fond d'or, la Vierge, à mi-corps, présente l'Enfant qui étend les bras. Dans deux écoinçons latéraux, deux anges, également sur fond d'or, dont l'un croise les mains sur la poitrine et l'autre porte un encensoir.

Paroi de droite : deux sujets superposés.

En bas :

Jésus bénissant les enfants. — Peinture murale. — H. 3^m,15. — L. 2^m,45. — Par SIGNOL (ÉMILE), 1850-1852.

Le Christ de profil, à gauche, accompagné de deux apôtres, bénit un enfant que lui tend une femme agenouillée ; au premier plan, et dans la même attitude, une petite fille vêtue de blanc ; au second plan, une femme portant un enfant dans ses bras.

En haut :

La Charité. — Peinture murale. — H. 5^m,60. — L. 2^m,45. — Par SIGNOL (ÉMILE), 1850-1852.

La Charité, assise, tient deux enfants sur ses genoux.

A la voûte, percée par une ouverture surmontée d'un lanternon :

Les quatre Évangélistes. — Peintures murales. — H. 5^m,40. — L. 2^m,60. — Par SIGNOL (EMILE), 1850-1852.

Ils sont soutenus par des anges au milieu des nuages.

CHAPELLE DE LA VIERGE.

Elle est de forme circulaire et s'ouvre au centre du collatéral du chœur par une haute et large arcade en plein cintre. L'élévation de sa voûte est égale à celle des bas côtés. Primitivement éclairée par deux séries de fenêtres superposées, elle ne l'est plus aujourd'hui que par les fenêtres hautes, la construction de la chapelle des catéchismes qui lui est contiguë ayant masqué les fenêtres basses du côté droit, et le désir de la symétrie ayant fait également murer celles des deux autres côtés.

La chapelle est entièrement couverte de peintures murales ; la partie décorative a été exécutée par CHARLES SÉCHAN en 1856, et partiellement reprise et complétée par Alexandre DENUELLE en 1875.

A l'entrée, sur les murs latéraux, sont figurés les symboles de la Vierge tirés de ses Litanies.

Sur des colonnes de marbre noir, à bases et chapiteaux de marbre blanc :

A gauche :

L'Ange Gabriel. — Statue modèle plâtre doré. — H. 1^m,10. — Par RAMUS (JOSEPH-MARIUS).

Drapé, la main gauche ramenée sur la poitrine, il tient de la droite levée une tige de lis.

A droite :

L'Archange saint Michel terrassant le dragon. — Statue. — Plâtre doré. — H. 1^m,10. — Par RAMUS (JOSEPH-MARIUS), 1856.

Les ailes déployées, il tient la lance de la

main droite relevée, et foule aux pieds le dragon sur lequel pose la pointe de son écu.

La partie inférieure des murs de la chapelle est garnie d'un lambris continu.

Au-dessus :

Paroi de gauche :

La Vierge, étoile des marins. — Peinture murale. — H. 6 m. — L. 5 m. — Par COUTURE (THOMAS), 1851.

Sous un ciel d'orage et sur un rivage battu par la tempête, est un groupe de deux femmes, dont l'une enlace l'autre qui lève les bras dans l'attitude du désespoir et de la supplication. Au second plan, deux anges enlèvent au ciel le corps de deux naufragés.

Paroi du fond :

La Vierge triomphante adorée par les anges. — Peinture murale. — H. 6 m. — L. 5 m. — Par COUTURE (THOMAS), 1851.

Au centre, la Vierge, assise sur un nuage, présente l'Enfant; un cortège d'anges l'entoure : les uns, à gauche, dans l'attitude de l'adoration; les autres, à droite, portant un phylactère et des fleurs. Au premier plan, en bas, deux anges agenouillés, de profil.

Paroi de droite :

La Vierge, consolatrice des affligés. — Peinture murale. — H. 6 m. — L. 5 m. — Par COUTURE (THOMAS), 1851.

A droite, un groupe de malades et d'infirmes, assis, couchés ou debout, sont en prière devant une statue de la Vierge surmontant une colonne placée à gauche, et devant laquelle sont agenouillées trois jeunes filles. Un ange, porté sur des nuages au-dessus du groupe de droite, paraît intercéder en faveur des suppliants.

VITRAUX.

Au-dessus des peintures, les fenêtres, divisées chacune en quatre compartiments par trois meneaux verticaux, sont garnies de vitraux exécutés par THÉVENOT, sur les cartons d'AUGUSTE HESSE.

Fenêtre du milieu :

L'Annonciation. — H. 2m,60. — L. 4m,92.

L'ange Gabriel et la Vierge sont accompagnés de deux anges portant des phylactères.

Fenêtre de gauche :

David. — Saint Jean. — Saint Joachim. — Sainte Anne. — H. 2m,60. — L. 4m,92.

Fenêtre de droite :

Sainte Élisabeth. — Saint Zacharie. — Saint Jean-Baptiste. — Saint Joseph. — H. 2m,60. — L. 4m,92.

Figures en pied, polychromes, dans un encadrement d'architecture en grisaille.

AUTEL.

Le tombeau, de marbre blanc, a la forme d'un sarcophage dont les angles inférieurs s'amortissent en griffes de lion. Sur la face, trois guirlandes de fleurs, au-dessus desquelles sont, au centre, une couronne encadrant le monogramme M A; à droite et à gauche, deux cartouches rectangulaires. Cet autel est de l'époque de Louis XIII.

Derrière l'autel, s'élève un retable moderne, également en marbre blanc. A chaque extrémité un lampadaire de marbre sert de support à un groupe de sept lumières de bronze doré; sur le bahut, sont deux groupes de trois vases de marbre d'où sortent des bouquets de fleurs de lis en bronze doré. Au centre du retable, sur un socle formé de trois figures d'anges, se dresse :

La Vierge et l'Enfant Jésus. — Statue. — Marbre blanc. — H. 2m,50. — Par PIGALLE (JEAN-BAPTISTE).

Légèrement inclinée sur le côté droit, elle tend les deux mains à l'Enfant nu, assis, sur les plis de son manteau.

Le plâtre a figuré au Salon de 1745 sous le n° 160. Le marbre a été exécuté en 1748, pour la chapelle des Invalides d'où il provient. Ce marbre fut acheté en 1804 par l'abbé Bossu, curé de Saint-Eustache.

A gauche de l'autel, au-dessus d'une porte, inscription gravée en or sur une table de marbre noir :

CETTE CHAPELLE A ÉTÉ INAUGURÉE,
DÉCORÉE DE PEINTURES ET ENRICHIE
D'UN NOUVEL AUTEL PAR LES SOINS
DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE
SOUS LE RÈGNE DE S. M. NAPOLÉON III.
LES TRAVAUX TERMINÉS
ONT ÉTÉ INAUGURÉS LE 15 AOUT 1858.

A droite, et faisant pendant à la précédente, une inscription relate que la statue de la Vierge a été bénie le 28 décembre 1804 par le pape Pie VII

VOUTE.

Sa décoration peinte, exécutée par Alexandre Denuelle, figure un velum blanc semé d'étoiles d'or, se détachant sur fond d'azur, et paraissant porté par les arcs qui s'entre-croisent sous l'intrados de la voûte.

La partie inférieure des murs de la chapelle est occupé par un lambris continu, contre lequel ont été rétablies, sur des plaques de marbre noir, les inscriptions commémoratives de la sépulture de quelques personnages qui y furent autrefois inhumés.

A gauche :

— *François de Bastard*, chevalier, seigneur de la Fiffe en Languedoc, ancien premier président de la cour du Parlement de Toulouse, † 1780.

— *Marin Cureau de La Chambre*, médecin ordinaire du Roi, † 1669.

— *Samuel Bernard*, † 1739; *Bonne de Saint-Chamans*, femme de Gabriel Bernard, † 1718; *Gabriel-François Bernard*, † 1718.

A droite :

— *François Fouquet* et *Marie de Bénigne*, sa femme, † 1630.

Une plaque rappelle en outre un legs de 3,200 livres fait, le 23 juin 1631, à la confrérie de Notre-Dame de Bon-Secours, par Mlle Claude Rouillé, religieuse professe de la Visitation.

VITRAUX.

NEF CENTRALE.

Au-dessus du buffet d'orgues :

Grande rose.

Figures et emblème polychromes se rapportant au chant grégorien.

Surface : 22^{m},56. — Par Laurent et Gsell.

Fenêtres hautes.

Ces fenêtres, comme celles du transept, sont garnies d'une vitrerie blanche entourée d'une bordure polychrome d'arabesques, au bas de laquelle se lit plusieurs fois répétée la date 1637.

TRANSEPT

(BRAS GAUCHE DE LA CROIX).

Au-dessus de la porte : le tympan est occupé par un vitrail :

L'Annonciation. — H. 4 m. — L. 4^{m},02. — Par Thévenot, 1843.

La baie est séparée verticalement par deux meneaux. Au centre, un vase d'où sort un lis; à gauche, l'Ange; à droite, la Vierge. Dans le lobe supérieur, le Père éternel.

La galerie du premier étage est éclairée par cinq baies garnies de vitraux, par Thévenot, 1843.

Au centre :

La Trinité. — H. 2^{m},58. — L. 1 m.

Elle est figurée par le Père éternel portant le Saint-Esprit sur sa poitrine et le Christ en croix dans son giron; fond rouge.

A gauche :

Saint Matthieu. — *Saint Marc.* — H. 2^{m},58. — L. 1 m.

En pied, encadrés par un édicule dans le style de la Renaissance; fond bleu.

A droite :

Saint Luc. — *Saint Jean.* — H. 2^{m},58. — L. 1 m.

Même disposition.

La galerie du deuxième étage est éclairée par cinq baies séparées chacune par un meneau et garnies de vitraux :

Ornements polychromes. — H. 1^{m},80. — L. 0^{m},86. — Par Thévenot, 1843.

Fond blanc; dans l'ajour surmontant chaque baie, les Armes de la ville de Paris.

Sur la plate-bande qui surmonte la galerie du deuxième étage, est gravée la date : 1640.

Rose.

Concert d'anges. — Diam. 8^{m},50. — Par Thévenot, 1843.

Au centre, la Vierge et l'Enfant, entourés d'anges adorateurs; dans les lobes extérieurs, anges musiciens.

Autour de la rose, quatre oculus garnis de vitraux aux Armes de la ville de Paris.

TRANSEPT

(BRAS DROIT DE LA CROIX).

Au-dessus de la porte, le tympan est occupé par un vitrail :

La Crèche. — H. 4^{m},12. — L. 4^{m},25. — Par Laurent et Gsell, 1860-1865.

La baie est séparée verticalement par quatre meneaux : l'Enfant est placé entre la Vierge et saint Joseph, et escorté par des anges. Fond bleu.

Dans les deux panneaux latéraux une croix d'orfèvrerie d'où pend un chapelet.

La galerie du premier étage est éclairée par cinq baies garnies de vitraux par LAURENT et GSELL, 1860-1865.

Au centre :

Salomon. — H. 2m,58. — L. 1 m.

A gauche :

Ézéchias. — *David.* — H. 2m,58. — L. 1 m.

A droite :

Osias. — *Jessé.* — H. 2m,58. — L. 1 m.

En pied sur fond blanc.

La galerie du deuxième étage est éclairée par cinq baies à meneaux, garnies de vitraux :

Ornements polychromes. — H. 1m,80. — L. 0m,80. — Par LAURENT et GSELL, 1860-1865.

Rose.

Ornements polychromes. — Diam. 6m,22. — Par LAURENT et GSELL, 1860-1865.

CHOEUR.

Les onze fenêtres du chœur, correspondant à autant de travées, sont garnies de vitraux. Les trois premières, à gauche et à droite, avoisinant le transept, sont divisées verticalement par un meneau; elles présentent chacune deux personnages en pied se détachant, en couleur, sur un fond d'architecture monochrome qui figure une perspective fuyante de galeries, d'ordre corinthien. Les cinq fenêtres du chevet, dépourvues de meneaux, renferment chacune un seul personnage.

Cette série de vitraux porte, plusieurs fois répété, le nom du peintre verrier A. SOULIGNAC. F., et la date de 1631.

Les cartons en ont été attribués à PHILIPPE DE CHAMPAIGNE. Ces onze fenêtres ont été restaurées par PROSPER LAFAYE en 1872.

CÔTÉ GAUCHE.

1re fenêtre, deux compartiments :

Saint Grégoire le Grand. — *Saint Matthieu.* — H. 7m,61. — L. 3m,64.

2e fenêtre, deux compartiments :

Saint Barthélemy. — *Saint Mathias.* — H. 7m,61. — L. 3m,64.

3e fenêtre, deux compartiments :

Saint Jean. — *Saint Jacques le Mineur.* — H. 7m,61. — L. 3m,64.

4e fenêtre :

Saint André. — H. 7m,61. — L. 1m,67.

5e fenêtre :

Saint Pierre. — H. 7m,61. — L. 1m,67.

CÔTÉ DROIT.

1re fenêtre, deux compartiments :

Saint Germain. — *Saint Matthieu.* — H. 7m,61. — L. 3m,64.

2e fenêtre, deux compartiments :

Saint Simon. — *Saint Jude.* — H. 7m,61. — L. 3m,64.

3e fenêtre, deux compartiments :

Saint Thomas. — *Saint Philippe.* — H. 7m,61. — L. 3m,64.

4e fenêtre :

Saint Jacques le Majeur. — H. 7m,61. — L. 1m,67.

5e fenêtre :

Saint Paul. — H. 7m,61. — L. 1m,67.

FENÊTRE DU CHEVET.

Saint Eustache. — H. 7m,64. — L. 1m,67.

Au-dessus, le Christ ressuscité, surmonté des Armes de France.

PETITE SALLE DES CATÉCHISMES.

Cette chapelle ouvre dans la chapelle Saint-Louis de Gonzague (bas côté gauche du chœur).

La Cène. — Toile. — H. 1m,53. — L. 3m,67. — École française. — Dix-septième siècle.

Les apôtres étendus sur un triclinium, à la mode antique, portent leurs mains à leur bouche; le Christ est assis au milieu de la table; au second plan, à droite, Judas est debout.

Mariage de sainte Cécile. — Toile. — H. 2m,20. — L. 1m,40. — Attribuée à DELOBEL (NICOLAS), † 1763.

Elle est agenouillée en face de Valérien, son époux, et lui tient la main ; l'évêque Urbain les bénit.

Conversion de saint Augustin. — Toile. — H. 2m,80. — L. 1m,70. — Par DESCAMPS (GUILLAUME-DÉSIRÉ-JOSEPH).

Saint Augustin, conduit par sainte Monique, s'agenouille devant saint Ambroise, vêtu de ses habits sacerdotaux et assis sur un trône. Ce tableau a été donné à l'église en 1819.

SACRISTIE.

Ouvrant sur la première chapelle du bas côté gauche du chœur.

Crucifix. — Figure en ivoire. — H. 0m,55. — École française. — Dix-huitième siècle.

Le Christ en croix. — Toile. — H. 1m,40. L. 1 m. — Par PALLIÈRE (VINCENT-LÉON), † 1820.

Cadre sculpté en bois doré du dix-huitième siècle.

PRESBYTÈRE.

Il est situé derrière la sacristie, en bordure sur la rue Montmartre.

La Vierge, l'Enfant Jésus et saint Jean. — Toile. — H. 1m,35. — L. 0m,95. École italienne. — Commencement du dix-septième siècle.

La Vierge assise, vêtue de rouge et drapée de bleu, tient l'Enfant qui pose sur ses genoux; à droite, le petit saint Jean.

Le Christ en croix et la Madeleine à ses pieds. — Toile. — H. 2 m. — L. 1m,10. — École française. — Dix-septième siècle.

Sainte Geneviève et saint Germain. — Toile. — H. 2 m. — L. 1m,45. — Ecole française. — Dix-septième siècle.

En bas, dans le coin, à gauche, sont les armoiries du donateur.

Tableau allégorique, ex-voto. — Toile. — H. 2 m. — L. 1m,45. — Par BOINARD (JEAN).

Au centre, le blason royal, couronné de lauriers par des anges et que semblent assaillir divers personnages figurant les calamités, est porté par le Roi et des anges. Dans le ciel, au milieu de nuages, apparaissent Dieu le Père, la Vierge, le Saint-Esprit, des saints et des anges.

Signé en bas, à la suite de l'inscription : JEAN BOINARD, inv. et fe., 1710.

Au-dessous a été repeinte l'inscription suivante :

LA NÉCESSITÉ DU TEMS ET LA PIÉTÉ D'UNE PERSONNE L'ONT PORTÉE A FAIRE CE TABLEAU POUR SERVIR DE MODELLE A UN CHACUN, POUR ESTRE PRÉSENTÉ A LA SAINTE VIERGE, AFIN D'OBTENIR DE DIEU, PAR SON INTERCESSION, LA CONSERVATION EN SANTÉ PARFAITE DU ROY ET DE TOUTE LA FAMILLE ROYALLE, LA PROSPÉRITÉ DE SES ARMES, L'ABONDANCE DANS TOUT SON ROYAUME ET UNE PAIX AVANTAGEUSE ET DE LONGUE DURÉE.

Prédication de saint Vincent de Paul. — Toile. — H. 2m,50. — L. 1m,95. — Par DE TROY (JEAN-FRANÇOIS)? († 1759)

La scène se passe dans une église. Le saint, assis, vêtu d'un surplis et coiffé de la barrette, exhorte une nombreuse assemblée d'hommes et de femmes de diverses conditions; dans le fond du tableau, un portique couronné d'un balcon auquel s'accoudent divers personnages; à droite, un autel surmonté d'un tabernacle.

Ce tableau est une copie ou une réplique réduite d'un tableau qui provient de l'ancienne maison de Saint-Lazare et que conserve l'église Sainte-Marguerite. L'*Inventaire général des richesses d'art de la France* attribue ce dernier tableau au frère JEAN ANDRÉ († 1753); l'*Inventaire des œuvres d'art de la ville de Paris* donne celui de Saint-Eustache à DE TROY.

L'Institution des Enfants trouvés. — Toile. — H. 2m,53. — L. 1m,95. — Par GALLOCHE (LOUIS) († 1761).

A gauche, saint Vincent de Paul, debout, vêtu de noir et recouvert du surplis blanc, la barrette noire à la main, harangue deux dames de qualité assises à droite, qu'accompagne un page; derrière elles deux religieuses debout; dans le fond de la chapelle où se passe la scène sont rangés les enfants trouvés, vêtus de bleu et de blanc.

Ce tableau est une copie ou une réplique réduite du tableau signé LOUIS GALLOCHE, 1732, qui provient de l'ancienne maison de Saint-Lazare et que conserve la chapelle de la Vierge de l'église Sainte-Marguerite.

Saint Jean-Baptiste. — Toile. — H. 1m,82. — L. 1m,22. — Par LEMOINE (FRANÇOIS).

Le saint, jeune, vêtu seulement d'une draperie, est assis dans le désert à côté d'une fontaine.

La Sainte Famille. — Toile cintrée. — H. 2 m. — L. 1m,30. — École française. — Dix-huitième siècle.

La Vierge est vêtue de rose et drapée de bleu; l'Enfant, âgé de douze ans environ, s'appuie sur elle; à droite, saint Joseph.

Martyre de saint André. — Toile cintrée. — H. 2m,30. — L. 1m,12. — École française. — Fin du dix-huitième siècle.

Mort de sainte Monique. — Toile. —

H. 1^m,70. — L. 1^m,42. — Par Pallière (Armand-Julien).

Signé à droite, dans l'angle inférieur de la toile: Armand-Julien Pallière, 1812.

Vue de l'intérieur de l'église Saint-Eustache. — Toile. — H. 0^m,70. — L. 0^m,60.

Cette vue, de fantaisie, paraît faite de divers éléments pris dans l'église et réunis entre eux; on y voit le tombeau de Colbert dans une situation qu'il n'a jamais occupée.

Portrait de M. Léonard de Lamet, curé de Saint-Eustache, de 1678 à 1699. — Toile. — H. 0^m,90. — L. 0^m,72. — Par Rigaud (Hyacinthe).

Il est représenté presque de face, à mi-corps, vêtu de noir, les cheveux longs sortant d'une calotte.

Ce tableau a figuré au Salon de 1704 et a été gravé par Drevet.

Portrait de M. Jean-François-Robert Secousse, curé de Saint-Eustache, de 1699 à 1729. — Toile. — H. 0^m,88. — L. 0^m,72. — Par Rigaud (Hyacinthe).

A mi-corps, de trois quarts, à droite, il porte une courte perruque.

Portrait de M. Bossu, curé de Saint-Eustache, de 1802 à 1828. — Toile. H. 1 m. — L. 0^m,80. — École française. — Commencement du dix-neuvième siècle.

Portrait de M. J.-B. Vitalis, curé de Saint-Eustache, de 1828 à 1832. — Toile. — H. 1^m,47. — L. 1^m,15. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Paris, le 30 *juin* 1900.

P. FRANTZ MARCOU,
Inspecteur général adjoint des monuments historiques.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE

ÉGLISE

DE

SAINT-NICOLAS DES CHAMPS

ÉGLISE

DE

SAINT-NICOLAS DES CHAMPS

Histoire. — *De même que beaucoup d'autres églises de Paris, celle de Saint-Nicolas des Champs commença par être une simple chapelle située à côté et sous la dépendance du prieuré de Saint-Martin, et affectée spécialement au service de la population qui s'était groupée autour du monastère. Comme l'indique le nom qui lui est resté, elle était alors dans la campagne, en dehors de l'enceinte de Paris.*

Quoi qu'en dise une inscription du seizième siècle qui surmonte sa porte méridionale, et qui a confondu l'église Saint-Nicolas avec une chapelle du même titre, existant autrefois dans la cité, le roi Robert ne saurait être considéré comme son fondateur. La première mention qui en soit faite se rencontre dans une bulle du pape Calixte II, qui, en 1119, *cite la* Capella S. Nicolaï prope monasterium S. Martini. *Deux autres bulles d'Innocent II et d'Eugène III, des années* 1142 *et* 1147, *fournissent la même désignation. Dans un acte de Guillaume de Seignelay, évêque de Paris, daté de* 1220, *elle est qualifiée* Ecclesia, *mais il paraît certain que, dès* 1184, *elle était déjà érigée en paroisse.*

De cette primitive église, rien ne subsiste : malgré un agrandissement qui eut lieu probablement en 1399, *l'édifice semble être devenu, au quinzième siècle, insuffisant pour les besoins de la population grandissante, car, en* 1420, *commença une reconstruction totale qui paraît s'être poursuivie jusqu'en* 1480. *C'est de cette époque que datent la façade principale, les sept travées de la nef y attenantes, et la première ligne de bas côtés qui l'accompagne.*

Dès le commencement du siècle suivant, l'église rebâtie était déjà devenue trop petite; l'on prit alors le parti de l'augmenter dans le sens de la largeur, en reportant vers l'extérieur le mur de clôture des chapelles des bas côtés et en faisant sur leur emplacement une seconde ligne de collatéraux, tandis que les chapelles neuves remplaçaient les précédentes détruites. Ce nouvel accroissement de surface ne tarda pas à être lui-même insuffisant; ce fut, cette fois, dans le sens de la longueur que fut cherché l'agrandissement désiré : le chevet fut défoncé, et au bout de la nef du quinzième siècle et de ses collatéraux du commencement du seizième siècle, vint se souder une seconde nef plus longue que la première, avec son cortège de doubles bas côtés et de chapelles, et contrastant entièrement avec la construction antérieure par la nature de ses supports en forme de colonnes et l'ouverture de ses arcades en plein cintre. Une porte fut en même temps percée sur la façade méridionale, pour fournir un dégagement latéral à ce grand vaisseau, à peu près à la hauteur qu'eût occupée le transept. Ces travaux, qui avaient porté la surface de l'église à plus du double de ce qu'elle était auparavant, s'exécutèrent en 1576, *comme en fait foi l'inscription qui surmonte cette porte.*

Le siècle suivant n'apporta à l'église que des adjonctions accessoires : sous Louis XIII furent construits le maître-autel et le buffet de l'orgue; une inscription conservée dans une chapelle du chœur relate, en l'année 1668, *une refonte de cloches et l'exhaussement du beffroi de la tour. Enfin, ce fut à l'époque de Louis XV que les piliers du seizième siècle reçurent cette décoration d'ordres antiques qui vint accuser davantage la disparate déjà existante entre les deux parties juxtaposées de l'édifice.*

L'église Saint-Nicolas avait été mise au nombre des paroisses conservées par la loi du 4 février 1791. *Fermée peu après, elle ne se rouvrit que pour être attribuée par la loi du* 11 *prairial an III au culte théophilanthropique et placée sous l'invocation de l'Hymen. Rendue définitivement au culte catholique, elle fut l'objet d'une restauration générale de* 1823 *à* 1829. *Des travaux de dégagement, entrepris en ces dernières années, et qui ne sont pas encore terminés, ont en partie fait sortir la façade méridionale des constructions parasites qui s'y étaient greffées.*

Au cours des deux derniers siècles, l'église Saint-Nicolas reçut la sépulture de plusieurs personnages illustres, parmi lesquels Guillaume Budé, Pierre Gassendi, dont Germain Brice a rapporté les épitaphes, Henri et Adrien de Valois, Madeleine de Scudéry, Théophile de Viau, Francisque Millet, etc. Plusieurs chapelles conservent encore dans leur dallage de nombreuses épitaphes et inscriptions commémoratives que leur longueur n'a pas permis de reproduire intégralement ci-après. Hippolyte Cocheris en a donné le texte in extenso *dans son édition annotée de l'*Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris, *de l'abbé* Lebeuf (*t. II,* 1864, *p.* 442-457). *L'on trouvera en outre dans le même ouvrage* (*p.* 435-439) *la liste des personnages qui eurent autrefois à Saint-Nicolas des Champs des épitaphes aujourd'hui disparues, et de ceux dont les noms ont été trouvés inscrits sur les cercueils exhumés lors de fouilles pratiquées en* 1861.

BIBLIOGRAPHIE.

H. Cocheris (*op. cit.*, t. II, 1864, p. 458-462) donne la liste des documents manuscrits et imprimés relatifs à l'église Saint-Nicolas des Champs. Voyez en outre :

Inventaire général des œuvres d'art appartenant à la Ville de Paris, dressé par le service des Beaux-Arts de la Préfecture de la Seine, *Édifices religieux*, t. I, 1876, p. 227-252.

Léon Palustre, *la Renaissance en France*, t. II, 1881, p. 134-136.

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR.

FAÇADE PRINCIPALE.

La façade en bordure sur la rue Saint-Martin est placée en biais par rapport à l'axe de l'église; elle présente trois pignons juxtaposés correspondant aux trois divisions intérieures de l'édifice. Au centre, et dominant les deux autres, se dresse le pignon de la grande nef, au pied duquel s'ouvre le portail; au-dessus de ce dernier est une fenêtre en arc brisé divisée par trois meneaux, et dont l'extrados est garni de crochets en feuilles de chou. Au milieu du pignon triangulaire, amorti par un fleuron et cantonné de deux pinacles, est percée une petite rose à quatre lobes, entourée d'une frise circulaire sculptée.

Les deux pignons latéraux, moins élevés que le précédent, se relient à lui par des arcs-boutants; à gauche, trois fenêtres en arc brisé; à droite, deux fenêtres de même forme et dépourvues de meneaux viennent seules rompre l'uniformité de ces deux façades, plates et sans saillies.

A droite et en retraite s'élève le clocher, composé d'une tour quadrangulaire, munie sur trois de ses angles de petits contreforts, et sur son angle avoisinant la nef d'une tourelle hexagonale d'escalier. Deux étages de baies géminées, en tiers-point et garnies d'abat-son, se superposent sur chaque face; une plate-forme, avec balustrade et gargouilles, couronne le sommet de la tour.

PORTAIL.

L'ouverture de la porte est formée par un arc brisé que surmonte une accolade s'amortissant en un culot, et sur les rampants duquel des griffons alternent avec des crosses de feuillages.

Cette porte est encadrée de chaque côté par deux contreforts peu saillants, sur lesquels s'appliquent des niches abritant des statue en pierre.

A gauche :

Saint Jean-Baptiste. — Statue. — Pierre. — H. 1m,35. — Par Desprez (Louis), 1843.

Vêtu d'une peau de mouton que recouvre une draperie; il tient la croix d'une main et bénit de l'autre.

Saint Paul. — Statue. — Pierre. — H. $1^m,35$. — Par DESPREZ (LOUIS), 1843.

La main droite est levée, la gauche est appuyée sur la poignée de l'épée, posée la pointe en terre.

Un Ange. — Statue. — Pierre. — H. $1^m,35$. — Par DESPREZ (LOUIS), 1843.

Vêtu d'une longue robe traînante, il porte un phylactère.

A droite :

Saint Nicolas. — Statue. — Pierre. — H. $1^m,35$. — Par DESPREZ (LOUIS), 1843.

La mitre en tête, vêtu de ses habits sacerdotaux, la main droite haute, il porte de la gauche le bâton pastoral. A ses pieds, les enfants dans le saloir.

Saint Pierre. — Statue. — Pierre. — H. $1^m,35$. — Par DESPREZ (LOUIS), 1843.

Une draperie relevée sur l'épaule gauche, il tient les clefs d'une main et la croix de l'autre.

Un Ange. — Statue. — Pierre. — H. $1^m,35$. — Par DESPREZ (LOUIS), 1843.

Dans la même attitude que le précédent.

Deux statues sont adossées aux pieds-droits de la porte.

Ce sont :

A gauche,

Sainte Geneviève. — Statue. — Pierre. H. $1^m,35$. — Par DESPREZ (LOUIS), 1843.

La tête couverte d'un voile, elle porte un cierge qu'un démon placé sur son épaule s'efforce d'éteindre, tandis qu'un ange le rallume.

A droite,

Sainte Cécile. — Statue. — Pierre. — H. $1^m,35$. — Par DESPREZ (LOUIS), 1843.

Couronnée de roses, elle porte une cithare de ses deux mains.

Dans la voussure qui encadre la porte, sont, de chaque côté, trois petites statuettes d'Anges assis portant les instruments de la Passion, surmontées chacune d'un dais qui sert de support à la statuette placée au-dessus.

L'ouverture de la baie, dont le tympan est garni d'une vitrerie de couleur, est fermée par une :

Porte à deux vantaux. — Bois. — H. 4 m. — L. $3^m,40$. — École française. — Quinzième siècle.

Chaque vantail est orné d'une double série de fenestrages en tiers-points superposés et séparés par une frise formée d'animaux et de feuillages.

FAÇADES LATÉRALES.

La façade septentrionale est entièrement enfermée dans les constructions voisines ; la façade méridionale, bordant la rue Cunin-Gridaine, se dégage peu à peu de celles qui, pendant longtemps, l'ont encombrée. La toiture qui réunit sous un comble commun les bas côtés et les chapelles latérales cache aux yeux celle de la grande nef; elle est couverte en tuiles et percée de pinacles au droit des murs de refend. Les fenêtres des cinq premières chapelles touchant la façade sont couronnées par un arc brisé; un bâtiment parasite s'appuie encore sur le flanc de la sixième; à partir de la septième, et jusqu'à celle du chevet, les baies sont en plein cintre. La porte qui s'ouvre à la hauteur de la huitième travée est la seule partie intéressante de cette façade, dont tout le côté droit est masqué par la saillie des sacristies et d'autres bâtiments appelés à disparaître.

PORTE DE LA FAÇADE MÉRIDIONALE.

Cette porte, qui, comme le relate l'inscription citée ci-dessous, fut terminée en 1576, est inspirée très visiblement d'un projet d'arc de triomphe donné par PHILIBERT DELORME à la page 246 de son *Premier tome de l'Architecture,* paru en 1567. (Cf. une eau-forte de SADOUX reproduisant le portail de Saint-Nicolas dans : Léon Palustre, *la Renaissance en France,* t. II, p. 136.)

De chaque côté de la baie que couronne un arc en plein cintre, deux pilastres cannelés, à chapiteaux d'ordre composite, soutiennent un entablement dont la frise et la corniche sont chargées d'ornements sculptés. Entre ces deux pilastres, une niche, dépourvue de statue, est surmontée d'un cartouche rectangulaire et d'un disque de marbre noir sur lequel pose une guirlande pendante de feuillages. Un fronton triangulaire s'étend au-dessus de l'entablement; dans son tympan, deux petits Anges en ronde bosse sont assis et adossés à un oculus vitré qui en occupe le centre.

Sur l'extrados de l'arc en plein cintre circonscrivant l'ouverture de la porte, sont assis deux Anges en haut relief, dont le style rappelle celui de GERMAIN PILON. Ils sont ailés et vêtus, et tiennent chacun une palme. Entre ces deux figures, un cartouche rectangulaire

saillant encadre une table de marbre noir portant une inscription gravée en lettres d'or qui fait connaître la date de l'agrandissement de l'église à la fin du seizième siècle. Cette table n'est pas celle qui se voyait autrefois. Brisée à l'époque de la Révolution, la table primitive fut remplacée, vers 1835, par une table neuve, et son inscription fut rétablie d'après le texte qu'en avait conservé Du Breul dans son *Théâtre des Antiquités de Paris* :

ANTERIORE TEMPLI HUJUS PARTE A ROBERTO GALL. REG. 37. D.O.M.D.D. JOANN. EVANGEL. NICOL. IN SUBURB. AD REG. ÆDES CONSTR. IN PARROCH. ERECTA : POSTERIOR HÆC POP. URB. TANDEM INEL. ET SUB. MOD. AUCTO S. D. EXTRECEP. ANNO RESTIT. SAL. 1576 SEPT. ID. JUL. HENRICI III GALL. ET POL. REG. 2.

(Au lieu de *inel.*, il faut lire *infl.*, et au lieu de *extrecep.*, *ext. recep.*)

La baie est garnie d'une :

Porte cintrée à deux vantaux, en bois sculpté, de 5 mètres de haut sur 3 mètres de large, de la fin du seizième siècle.

Au sommet, dans la partie cintrée, deux Anges affrontés, vêtus et ailés, sont agenouillés devant un prie-Dieu. Au-dessous, règne une frise formée de rosaces juxtaposées. Au centre des panneaux du milieu, est un torse de femme, de face, dont les bras et les jambes se terminent latéralement en des enroulements de feuillages et d'arabesques. Dans les panneaux inférieurs, séparés des précédents par une frise et les heurtoirs, se voit un masque d'ange entouré par une couronne de roses.

INTÉRIEUR.

L'église, orientée de l'est à l'ouest, présente un grand vaisseau dépourvu de transept, de 90 mètres de longueur sur $34^{m},50$ de largeur. Un double bas côté garni d'une ceinture ininterrompue de chapelles circule autour de la nef centrale. Les travées sont au nombre de seize : les sept premières, appartenant à la construction primitive, sont couronnées par des arcs brisés que portent des piliers fasciculés sans chapiteaux; dans les neuf suivantes, dont six sont droites et trois circulaires, des colonnes, cannelées et à section ovale pour la nef, lisses et à section circulaire pour les bas côtés, remplacent les piliers; l'arc en plein cintre est substitué à l'arc brisé.

Dans toute l'étendue de la nef et des collatéraux, les voûtes sont construites selon la formule gothique et portées par des arcs saillants, doubleaux, diagonaux et formerets; la retombée de ces arcs descend en pénétration sur les piliers pour les premières travées; elle est soutenue, pour les secondes, par des pilastres composites et cannelés montés sur le tailloir des colonnes doriques. Maintenues à une hauteur uniforme dans la nef, les voûtes des collatéraux s'élèvent, dans les bas côtés, à partir du point de jonction de l'ancienne et de la nouvelle construction. A l'exception de deux, qui subsistent encore au rond-point du chœur, toutes les clefs pendantes ont été coupées au siècle dernier.

Les fenêtres sont toutes divisées par des meneaux; leur ouverture correspond à celui des arcades; l'arc brisé règne dans la première partie de la nef, le plein cintre dans la seconde. La vitrerie se compose de simples mises en plombs de verre blanc, avec des restes de bordures polychromes du dix-septième siècle.

Les chapelles sont au nombre de trente-quatre, parmi lesquelles plusieurs sont affectées à l'office de magasins. La chapelle du chevet, consacrée à la Vierge, fait seule saillie sur le pourtour du chœur; la chapelle des Catéchismes comprend les deux premières travées des doubles bas côtés et le revers de la façade, à gauche de la porte d'entrée; la chapelle des Fonts baptismaux occupe, à droite, une seule travée du premier collatéral, entre cette porte et la base de la tour.

Chaque pilier porte profondément gravé sur son fût un numéro d'ordre en chiffres romains; ce numérotage commence par les piliers engagés des chapelles du collatéral de gauche pour se terminer avec le n° XCVII par les piliers isolés de la nef du même côté.

VESTIBULE.

L'intervalle compris entre les deux premiers piliers de la nef centrale est clos par une grande porte de bois qu'encadrent deux petites portes latérales, et dont l'ensemble, formant tambour, détermine à l'entrée de l'église un double vestibule, l'un extérieur, l'autre intérieur.

Le premier, circonscrit entre ce tambour et le portail, est couvert par un plafond en bois sculpté d'un beau travail du dix-septième siècle, et que soutiennent, sur le revers de la façade, deux grandes consoles figurant le torse d'une femme, les ailes éployées, et, sur les côtés, des masques d'hommes appliqués en culs-de-lampe. Au centre du plafond est un gros culot pendant inscrit dans un cercle

mouluré et encadré lui-même dans un rectangle dont les angles intérieurs sont ornés de grosses têtes saillantes de femmes.

Le second vestibule, fermé en arrière par le tambour, est dominé par la tribune de l'orgue et délimité en avant par deux pilastres quadrangulaires d'ordre ionique qui supportent la saillie de cette tribune ajoutée, à la fin du du dix-huitième siècle, sous le buffet du dix-septième.

Le tympan circulaire de la porte centrale du tambour est orné d'un bas-relief où se voient la mitre, la croix et la crosse épiscopales de saint Nicolas; au-dessus des portes latérales, deux médaillons de forme ovale encadrent :

A gauche :

Saint Nicolas. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,80. — École française. — Dix-huitième siècle.

Le saint, à mi-corps, la mitre en tête, porte la crosse de la main gauche.

A droite :

Saint Jean l'Évangéliste. — Bas-relief. — Bois. — H. 0m,80. — École française. — Dix-huitième siècle.

La main appuyée sur le cœur; à sa droite, l'aigle.

BUFFET D'ORGUE.

L'instrument a été construit par le facteur Cliquot. Les grandes tourelles latérales sont soutenues chacune par une cariatide d'homme, au torse nu, et couronnées par un aigle. Au-dessus de la tourelle centrale est la statue de saint Nicolas, vêtu de la chape, coiffé de la mitre, la crosse en main, qu'encadrent deux grandes figures d'anges musiciens.

Des lambrequins, guirlandes de feuillage et masques d'anges garnissent le sommet de la tuyauterie.

La hauteur totale du buffet d'orgue est de 11 mètres, au-dessus de la tribune.

NEF.

BANC D'OEUVRE.

Il occupe la septième travée du côté gauche de la nef. Il se compose d'un simple bahut de bois de chêne formé de panneaux unis délimitant un espace rectangulaire, à l'intérieur duquel sont deux rangs superposés de banquettes.

Exécuté en 1806 par JACOB, il était primitivement surmonté d'un entablement supporté par huit colonnes doriques. En 1856, cet entablement fut déposé, et la partie inférieure fut seule conservée.

CHAIRE.

Elle est adossée au septième pilier, du côté droit de la nef.

La cuve hexagonale est formée de panneaux de chêne sculpté montrant alternativement des têtes de chérubins et des calices d'où s'échappent des rayons. Une partie de ces sculptures a été refaite. L'abat-voix est moderne; hexagonal comme la cuve, il est amorti à ses angles par des têtes d'anges, montées sur des consoles qui se réunissent pour former un couronnement que domine une croix.

Cette chaire, du dix-huitième siècle, a été en partie refaite et complétée par l'architecte BADENIER († vers 1870).

BAS COTÉ GAUCHE.

I. — CHAPELLE DES CATÉCHISMES.

Cette chapelle comprend les deux premières travée du double bas côté de gauche et s'étend jusqu'au revers de la façade.

Au fond de cette chapelle s'élève un autel monumental de l'époque de Louis XIII, de 6m,50 de hauteur, qui provient de l'ancien collège des Grassins. Le retable se compose de deux colonnes corinthiennes cannelées supportant un entablement cintré, décoré de figures d'anges sculptées en ronde bosse et dorées, entre lesquelles est une tête de chérubin ailée. A droite et à gauche, se dresse un grand pilastre à chapiteau doré, décoré sur sa face d'une console dorée destinée à recevoir une statue et d'une tête d'ange également dorée.

Au centre du retable, et enchâssé dans une forte moulure formant cadre :

Le Christ bénissant les petits enfants. — Toile cintrée. — H. 3m,30. — L. 2m,10. — Par HALLÉ (NOEL), 1775.

A gauche, le Christ en tunique rouge, asssis sur un tertre, au pied d'un arbre, étend les mains sur les enfants. Un apôtre, debout, derrière, écarte les femmes qui s'approchent. Au premier plan, une femme, en jupe rouge et coiffe blanche, présente son petit enfant; fond de ciel et de rochers.

Ce tableau provient du maître-autel du collège des Grassins.

Au-dessus de l'entablement du retable, à droite :

Saint Joseph et l'Enfant Jésus. — Statue, pierre peinte en blanc. — H. 1m,45. — École française. — Dix-septième siècle.

Le saint, debout, porte de la main gauche un bouquet de lis et donne la main droite à l'Enfant.

En face de l'autel :

Le Sommeil de l'Enfant Jésus. — Toile. — H. 1m,10. — L. 1m,50. — Copie. — École italienne. — Dix-septième siècle.

A gauche, l'Enfant est étendu, nu, sur un linge blanc que recouvre en partie une draperie rouge; la Vierge, à mi-corps, vêtue de rouge, drapée de blanc, le contemple les mains jointes.

II. — CHAPELLE DU CALVAIRE.

Cette chapelle est placée en face de la cinquième travée.

Paroi du fond :

Le Calvaire. — Groupe. — Plâtre peint en blanc. — H. 1m,50.

Sur un rocher en rocaille s'élève la croix supportant le Christ; au pied, à gauche, la Madeleine, à demi agenouillée; derrière, la Vierge, debout; à droite, saint Jean. Sur un plan, en avant du rocher, deux saintes femmes debout et priant.

Ce Calvaire a été érigé à la suite d'une mission prêchée en 1822.

III. — ANCIENNE CHAPELLE DU SAUVEUR, aujourd'hui sans vocable.

Cette chapelle est placée en face de la sixième travée.

Paroi de gauche :

Ecce Homo. — Peinture sur bois. — H. 1m,60. — L. 1 m. — Copie faite au dix-huitième siècle d'après un tableau de l'École vénitienne.

Au centre, le Christ, demi-nu, les mains liées et tenant un fragment de roseau; à gauche, deux docteurs en robe rouge et en bonnet; à droite, un soldat en armure; dans le fond apparaît la tête d'un quatrième personnage.

Paroi de droite :

Le Christ en croix. — Toile. — H. 1m,40. — L. 1 m. — Copie d'après un tableau de l'École flamande du dix-septième siècle.

Le Christ est attaché à la croix par trois clous; un ange nu pleure au pied de la croix en recueillant le sang dans un calice; au-dessus, dans des nuages, trois anges porteurs de calices.

Ce tableau a été déposé à Saint-Nicolas par le Musée central.

IV. — CHAPELLE DE SAINT-LOUIS.

Cette chapelle est placée en face de la huitième travée.

Paroi de gauche :

Sacre de saint Augustin. — Toile. — H. 1m,80. — L. 2m,20. — Attribuée à SILVESTRE LE JEUNE (LOUIS DE).

A gauche, sur un trône, le prélat consécrateur pose la mitre sur la tête de saint Augustin agenouillé devant lui et soutenu par deux parrains en chape de satin blanc broché d'or. Au premier plan, à gauche, un diacre précédé d'un thuriféraire; à droite, la foule des assistants. La scène se passe dans une église, dont les baies ouvertes dans le fond laissent voir un riche palais.

Ce tableau était primitivement arrondi aux angles supérieurs. Il provient, croit-on, de l'ancien prieuré de Saint-Martin des Champs.

Paroi de droite, au-dessus de l'autel :

Saint Louis distribuant des aumônes. — Toile. — H. 2m,27. — L. 1m,50. — Attribué à STELLA (JACQUES).

A gauche, le roi, debout, en manteau de velours bleu fleurdelisé, remet des pièces d'or à une femme en long voile rose, tenant un enfant. En avant, un groupe de personnages accroupis; à gauche, au fond, des vieillards portant des sacs de monnaie; à droite, groupe de personnages drapés.

Ce tableau provient du couvent des Jacobins de la rue Saint-Honoré.

Paroi de droite :

Au-dessus de l'autel et encastré dans la boiserie d'un retable accosté de deux colonnes corinthiennes :

Saint Étienne allant au martyre. — Toile. — H. 2m,40. — L. 2 m. — Par QUANTIN (MARIE-JULES.)

Au haut de quelques marches, devant le portail d'un temple, le saint, debout, levant le bras gauche au ciel, est entouré par une foule de personnages, dont les uns l'entraînent violemment et le menacent, tandis que d'autres paraissent vouloir le défendre et baisent ses vêtements.

Signé à droite, dans l'angle inférieur de la toile : J. QUANTIN, MDCCCLXI.

Ce tableau a figuré au Salon de 1861 sous le n° 2628.

V. — CHAPELLE DE SAINT-ÉTIENNE.

Cette chapelle est placée en face de la neuvième travée.

Sur la paroi de gauche se voyait, encastré dans une boiserie peinte et dorée :

Saint Étienne portant des secours à une pauvre famille. — Toile. — H. 2m,80. — L. 2m,20. — Par COGNIET (LÉON).

Ce tableau, commandé spécialement pour l'église Saint-Nicolas, avait figuré au Salon de 1827 sous le n° 206. Il a été retiré de l'église en 1889 et est actuellement conservé dans le Dépôt des œuvres d'art appartenant à la Ville de Paris, à Auteuil.

BAS COTÉ DROIT.

I. — CHAPELLE DES FONTS BAPTISMAUX.

Cette chapelle occupe une travée du premier bas côté droit, sur le revers de la façade.

Au centre de la chapelle :

Fonts baptismaux. — Marbre rouge veiné de blanc. — H. 0m,90. — L. 1m,30. — 1648.

Les Fonts se composent d'une cuve ovale décorée de linges suspendus à des acrotères, et montée sur un pied rectangulaire, à la base duquel est deux fois répétée la date de 1648.

Paroi de gauche :

Deux inscriptions :

L'une, en lettres d'or sur plaque de marbre blanc, relate que M. Alexandre-Silvain Javon, décédé le 12 novembre 1843, a légué à l'église Saint-Nicolas une somme de mille francs pour contribuer à la décoration et à l'embellissement de la chapelle des Fonts, et une somme de cinq cents francs pour contribuer à la fondation d'une bibliothèque d'ouvriers.

L'autre, en lettres d'or sur plaque de marbre noir, rappelle la mémoire d'Etienne-Jean-Baptiste Deharambure, ancien marguillier, mort le 28 mars 1847, qui a légué à la Fabrique deux cents francs de rente pour la fondation de messes et la distribution d'aumônes.

Paroi de droite :

Le Baptême du Christ. — Toile. — H. 2m,84. — L. 2m,15. — Attribué à FERRARI (GAUDENZIO).

Saint Jean, debout, à droite, appuyé de la main gauche sur un long bâton, verse sur la tête du Christ l'eau du Jourdain ; à gauche, des anges ailés et vêtus tiennent à la main une tunique blanche et un manteau rouge pour en couvrir le corps du Christ. Le Saint-Esprit sous la forme d'une colombe rayonne au-dessus sous une gloire. Fond de paysage au milieu duquel coule le Jourdain.

Ce tableau est en mauvais état. Il a été déposé par le Musée central sous le premier Empire.

II. — CHAPELLE DES CHARNIERS.

Cette chapelle est placée en face de la deuxième travée.

Elle est actuellement désaffectée, et sert de magasin. Sur sa paroi de gauche est une longue inscription, gravée sur une grande table de marbre noir, relatant la refonte de sept cloches et la fonte d'une huitième par DESPREZ, père et fils, fondeurs du Roi, le 30 octobre 1782, et leur baptême le 21 janvier 1783.

Au bas de cette inscription a été ajoutée la mention suivante :

CETTE ÉGLISE A ÉTÉ RESTAURÉE DE 1823 A 1829 PAR LES SOINS DE M. LE COMTE DE CHABROL DE VOLVIC, PRÉFET DE LA SEINE, DE M. FRASEY, CURÉ, ETC.

III. — CHAPELLE DES AGONISANTS.

Cette chapelle est placée en face de la quatrième travée.

Paroi de gauche :

A la place de l'autel.

Pieta. — Groupe. — Plâtre. — H. 1m,40. — L. 2 m. — Sculpture industrielle.

La Vierge, assise sur un roc, tient sur les genoux le corps étendu du Christ. Elle appuie la main gauche sur la plaie du Sauveur ; sa tête renversée regarde le ciel, son bras droit est étendu.

Ce groupe a été donné en 1876 par une personne de la paroisse.

Au-dessus :

Le Christ portant sa croix. — Toile. — H. 4 m. — L. 3 m. — Par COUTAN (AMABLE-PAUL).

A droite, le Christ, en tunique rouge et manteau bleu, porte la croix sur l'épaule gauche ; le front est ceint de la couronne d'épines, la tête nimbée ; le bras étendu semble bénir les saintes femmes ; la Madeleine s'approche pour embrasser ses genoux. A gauche, la Vierge s'affaisse soutenue par saint Jean. Derrière,

deux soldats armés et un cavalier repoussant le peuple.

Signé à droite, dans l'angle inférieur de la toile : COUTAN, 1827.

Ce tableau a figuré au Salon de 1827, sous le n° 239.

Déposé par la Ville de Paris à l'église de Saint-Nicolas des Champs.

Paroi de droite :

La Cène. — Toile. — H. 5 m. — L. 3 m. — École française. — Commencement du dix-septième siècle.

Dans une haute salle percée d'arcades donnant sur la campagne, le Christ, assis au milieu d'une table autour de laquelle sont réunis les apôtres, bénit le pain qu'il vient de rompre. Saint Jean est endormi sur son cœur.

IV. — CHAPELLE DES AMES DU PURGATOIRE.

Cette chapelle est placée en face de la cinquième travée.

Paroi de gauche :

Saint Grégoire et saint Vital, intercédant auprès de la Vierge en faveur des âmes du Purgatoire. — Toile. — H. 3m,60. — L. 2m,20. — Copie d'après un tableau de SEBASTIANO RICCI conservé dans l'église Saint-Gervais (chapelle de Saint-Benoît Labre).

Dans le haut, la Vierge, assise, tenant l'Enfant nu et debout sur ses genoux, tend la main vers les âmes que les anges viennent délivrer des flammes.

A gauche, le pape saint Grégoire le Grand, en habits pontificaux, à genoux sur un coussin rouge, étend les bras en tournant ses regards vers la Vierge; derrière lui, saint Vital, en armure et drapé dans une cape rouge, tient une hachette de la main gauche et pose la droite sur son cœur. Dans le ciel, des anges enlèvent les âmes délivrées.

Cette copie a été donnée par M. Frasey, curé de Saint-Nicolas de 1823 à 1854.

Paroi du fond :

La fenêtre, sans meneaux, est garnie d'une simple mise en plombs entourée d'une étroite bordure polychrome de fleurs, fruits et attributs, du dix-septième siècle.

Paroi de droite :

Le Christ en agonie au jardin des Olives. — Toile. — H. 4m,80. — L. 3m,40. — Par ROUGET (GEORGES).

Le Christ affaissé sur les genoux, la tête penchée en avant, le corps recouvert d'une tunique rouge, est soutenu par un ange qui tend le bras droit vers le ciel; les apôtres endormis sous des arbres sont étendus à droite, en arrière. Un ange portant le calice descend du haut du ciel, les ailes éployées, et illumine les sombres nuages qui planent sur la scène.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur de la toile : G. ROUGET.

Cette toile a figuré au Salon de 1824, sous le n° 1488.

Déposé par la Ville de Paris en 1824.

Sur le pavage de la chapelle sont encastrées plusieurs pierres tombales en marbre noir signalant la sépulture des membres de la famille de La Briffe.

(Cf. Cocheris, *op. cit.*, II., p. 442-444.)

V. — CHAPELLE DE SAINT-JOSEPH.

Cette chapelle est placée en face de la sixième travée.

Paroi de gauche :

Autel en bois de chêne sculpté, adossé à une boiserie de même, exécuté en 1877, dans le goût de la fin du quinzième siècle, et formant un dais sous lequel se dresse :

Saint Joseph. — Statue. — Bois. — H. 1m,50. — Dix-neuvième siècle. — Par COLET.

Saint Joseph est debout, drapé, tenant de la main droite une branche de lis et de la gauche une équerrre de menuisier.

Paroi du fond :

Fenêtre à deux meneaux garnie d'un vitrail en grisaillle avec bordures de couleur. Dans la baie centrale, trois médaillons polychromes superposés :

Le Mariage de la Vierge.
La Sainte Famille.
La Mort de saint Joseph.
Signé : CH. CHAMPIGNEULLE, de Paris.

Dans la bordure, la date : 19 mars 1898.

Paroi de droite :

La Sainte Famille. — Toile. — H. 4 m. — L. 2m,80. — Par MONCHABLON (XAVIER-ALPHONSE).

Deux anges, les ailes étendues, descendent du ciel lumineux en soutenant l'Enfant Jésus

qu'ils présentent; l'Enfant étend les bras et bénit; à ses pieds un berceau vide autour duquel sont assis, endormis, saint Joseph, sainte Elisabeth, le petit saint Jean qui s'appuie sur la couche, enfin la Sainte Vierge en extase devant la divine apparition. Derrière, des chérubins environnent la gloire de l'Enfant Jésus.

Signé sur la manche du berceau : ALPH. MONCHABLON.

Ce tableau a figuré au Salon de 1875 sous le n° 1488.

VI. — CHAPELLE DE SAINTE-GENEVIÈVE.

Cette chapelle est placée en face de la huitième travée.

Paroi de gauche :

Au-dessus de l'autel, et encastrés dans une boiserie à pilastres ioniques, deux tableaux superposés.

En bas :

Sainte Geneviève gardant les moutons. — Toile. — H. 2m,25. — L. 1m,40. — Par JEAURAT (ÉTIENNE).

La sainte, vêtue et coiffée de blanc, est assise au pied d'un chêne; ses pieds sont nus, les mains jointes sur un livre ouvert sur ses genoux; à sa gauche, sa quenouille et un chien couché; à droite des moutons. Fond de ville et de paysage.

Provenant de l'ancienne église de Saint-André des Arts.

Au-dessus :

Saint Germain bénissant. — Toile cintrée. — H. 1m,50. — L. 1m,70. — Par COLIN (ALEXANDRE-MARIE).

Assis sur un trône de pierre, l'évêque vêtu de ses habits pontificaux tient de la main gauche une crosse et bénit de la droite.

Paroi du fond :

Fenêtre à trois meneaux garnie de vitraux en grisaille encadrés dans une bordure bleue; dans le lobe supérieur, un phylactère porte l'inscription : *Toujours plus haut.*

Paroi de droite :

Sainte Geneviève enfant est bénie par saint Germain accompagné de saint Leu. — Toile. — H. 3m,60. — L. 2m,60. — Par JOUY (JOSEPH-NICOLAS).

La sainte, tout enfant, les cheveux épars, vêtue de blanc, reçoit la bénédiction de l'évêque qui étend les mains sur elle. Saint Leu et des diacres accompagnent saint Germain. A droite, une foule prie et se prosterne.

Signé dans le milieu de la partie inférieure de la composition : J. JOUY, 1842.

Ce tableau a figuré au Salon de 1846, sous le n° 1003.

Déposé par la ville de Paris en 1846.

CHOEUR.

Une simple grille en fer sans aucun caractère sert de démarcation entre le chœur et la nef à la hauteur de la neuvième travée; une clôture en bois plein, ajourée seulement à sa partie supérieure par une série de disques, la sépare latéralement des bas côtés. Il comprend quatre travées avant la partie circulaire.

MAITRE-AUTEL.

Dressé au milieu de la dernière de ces travées, il est adossé à un véritable monument de douze mètres de haut, qui forme un retable à deux faces.

Du côté de la nef, ce retable est composé de deux ordres d'architecture superposés : en bas, quatre colonnes de marbre noir soutiennent un riche entablement, dont la frise porte, au-dessus de chaque chapiteau, une inscription en lettres dorées :

CREDITE. — TIMETE. — SPERATE. — ADORATE.

Au-dessus, un second ordre formé de pilastres et couronné par un fronton triangulaire, va se rétrécissant et est accosté de consoles renversées. Deux portes ménagées de chaque côté de l'autel ont leur linteau décoré de grandes palmes de cuivre doré; elles sont garnies de tentures qui remplacent le vantail de la porte donnant accès sur la partie du retable qui fait face au chevet et ferme le fond de la chapelle dite de la Communion.

La partie médiane du retable est occupée par une grande composition partagée en deux tableaux correspondant aux deux ordres superposés de l'architecture et séparés par l'entablement.

Dans la partie inférieure :

Les Apôtres au tombeau de la Vierge. — Toile. — H. 3 m. — L. 2m,60. — Par VOUET (SIMON).

Les apôtres, groupés à genoux ou debout autour du tombeau, expriment par différentes attitudes leur surprise de le trouver vide. Deux d'entre eux semblent, en levant les yeux au ciel, indiquer la scène qui se termine dans la partie supérieure. Cinq anges sont groupés au milieu des nuages.

Au-dessus :

L'Assomption de la Vierge. — Toile. — H. 2m,50. — L. 2m,60. — Par Vouet (Simon).

La Vierge, en robe rouge et voilée de bleu, s'élève dans le ciel sur un nuage porté par deux anges ; à droite et à gauche des groupes de petits anges lui présentent une palme et une couronne.

De chaque côté de l'autel, au-dessus des portes ménagées dans la décoration architecturale, sont encastrés deux tableaux exécutés pour la décoration du retable.

A gauche :

Saint Jean l'Évangéliste. — Toile. — H. 1m,50. — L. 1m,30. — Par Robin (Jean-Baptiste-Clément), 1775.

La tête renversée en arrière et les yeux tournés vers l'Assomption, saint Jean tient de la main gauche un rouleau déployé et de la droite un style ; à sa droite se distingue un aigle.

A droite :

Saint Nicolas. — Toile. — H. 1m,50. — L. 1m,30. — Par Robin (Jean-Baptiste-Clément), 1775.

Vêtu d'habits épiscopaux, il tient le bâton pastoral de la main gauche et indique le ciel de la droite. La tête est penchée et tournée vers sa gauche.

La décoration du retable est complétée par quatre statues d'*Anges* exécutées en stuc par Jacques Sarazin.

Deux de ces anges (H. 1m,80), placés aux extrémités de la corniche du premier ordre, se penchent, le visage et le geste tournés vers le tableau central ; deux autres (H. 1 m.) assis sur le fronton du second ordre, le corps incliné en avant, portent une couronne qu'ils semblent destiner à la Vierge qui s'élève au milieu du tableau placé au-dessous d'eux.

En avant du maître-autel et adossées aux deux premières travées du chœur, se développent, de chaque côté, deux rangs de stalles, douze hautes et quinze basses, d'un travail fort simple, du dix-huitième siècle.

Sous la deuxième travée du bas côté gauche, est un petit orgue du commencement du dix-neuvième siècle, couronné d'un fronton circulaire que surmonte un cartouche au chiffre S. N. de saint Nicolas, soutenu par deux Anges et surmonté d'une croix.

Sur le sol, devant le maître-autel, une grande plaque de marbre noir porte les noms des curés de Saint-Nicolas qui ont été inhumés dans le chœur.

Cette plaque paraît avoir gardé sa place primitive :

Jean Dupont, mort à 66 ans, 3 novembre 1632.

Nicolas Malingre, 2 mars 1645.

François de Montmignon, mort à 70 ans, 28 octobre 1699.

Philippe-Michel Bonnet, mort à 77 ans, 25 mai 1731.

(Cf. Cocheris, *op. cit.*, II, p. 457.)

CHAPELLE DE LA COMMUNION.

La face postérieure du retable du maître-autel forme le fond d'une chapelle, dite de la Communion, dont la balustrade circonscrivant le rond-point du chœur détermine l'enceinte. Ce contre-retable a été édifié en 1775 sur les dessins de Jacques-Denis Antoine et de J.-B^{te}-Vincent Boulland, architectes, qui ont répété sur cette face postérieure les divisions adoptées pour sa décoration architecturale de la face antérieure, en substituant toutefois des pilastres cannelés aux colonnes du premier ordre.

Au-dessus de l'autel :

Saint Charles Borromée donnant la communion aux pestiférés. — Toile. — H. 3m,50. — L. 2m,60. — Par Godefroy (Joseph-Ferdinand).

Le saint, en costume de cardinal, présente l'hostie à une femme du peuple accroupie et soutenue par un homme. Derrière le saint, un diacre debout portant l'évangile et des enfants de chœur tenant des cierges allumés. A gauche, un sous-diacre en dalmatique bleue portant un dais. La scène se passe dans une basilique ornée de colonnes corinthiennes.

Au-dessus de l'entablement :

Le Père éternel. — Toile. — H. 1m,80. — L. 2m,60. — Par Godefroy (Joseph-Ferdinand).

Il est assis au milieu des nuages, la main gauche appuyée sur le globe, et la droite élevée pour bénir.

Au-dessus de chacune des portes qui communiquent avec le chœur, un médaillon, de forme ovale, sur les bords duquel pend une guirlande de chêne, encadre :

A gauche :

Saint Nicolas. — Bas-relief. — Pierre. — H. 0m,80. — École française. — Dix-huitième siècle.

Le saint, à mi-corps, vêtu de la dalmatique, joint les mains. Une palme est passée dans son bras droit.

A droite :

Saint Jean l'Évangéliste. — Bas-relief. — Pierre. — H. $0^m,80$. — École française. — Dix-huitième siècle.

Il écrit avec un style sur un livre entr'ouvert.

BAS COTÉ GAUCHE.

I. — CHAPELLE DE SAINT-JEAN L'ÉVANGÉLISTE

Cette chapelle est placée en face de la première travée.

Paroi de gauche :

L'Inspiration de saint Jean. — Toile. — H. $3^m,40$. — L. $2^m,35$. — Par JEANRON (PHILIPPE-AUGUSTE).

Le saint, debout, en robe rouge, sur le sommet d'un rocher qui domine la mer, lève les yeux au ciel; il tient un style d'une main et un papyrus de l'autre. Un ange, les bras étendus, semble lui montrer le ciel. Derrière le saint, l'aigle, symbole de l'évangéliste.

Signé sur un rocher, dans la partie inférieure de la composition : JEANRON, 1866.

Paroi de droite :

L'autel fait corps avec une grande boiserie divisée en deux compartiments superposés et décorés chacun d'un tableau.

En bas :

Saint Jean composant l'Apocalypse. — Toile. — H. $1^m,80$. — L. $0^m,98$. — École française. — Fin du dix-septième siècle.

Le saint, de face, enveloppé dans une toge gris jaune recouvrant une tunique verte, étend les bras en levant les yeux au ciel. Il tient une plume de la main droite, un papyrus est déroulé sur ses genoux. A ses pieds, l'aigle, les ailes à demi éployées.

Au-dessus :

La Cène. — Toile. — H. $1^m,75$. — L. $2^m,28$. — Par QUANTIN (MARIE-JULES).

Le Christ, au milieu des disciples, et tenant la main de saint Jean qui appuie la tête sur son épaule, dénonce la trahison de Judas. La table est coudée à angle droit à chacun de ses bouts. Au fond, un mur percé de trois baies, dont l'une est garnie d'un rideau vert; au premier plan, une table ronde portant un vase.

Signé à droite, sur la nappe, dans l'angle inférieur : J. QUANTIN, 1850.

Ce tableau a figuré au Salon de 1850 sous le n° 2554.

Déposé par la Ville de Paris.

II. — CHAPELLE DE SAINT-BRUNO.

Cette chapelle est placée en face de la deuxième travée.

Sur la paroi de gauche existait un tableau représentant :

Saint Bruno refusant les présents de Roger, comte de Calabre. — Toile. — H. 4 m. — L. $2^m,80$. — Par LAURENS (JEAN-PAUL).

Ce tableau, qui figura au Salon de 1874 sous le n° 1094, a été retiré de l'église en 1889. Il est actuellement conservé dans le Dépôt des œuvres d'art appartenant à la Ville de Paris, à Auteuil.

Paroi de droite :

Au-dessus de l'autel, encastré dans une boiserie à pilastres, peinte et dorée :

Le Ravissement de saint Bruno. — Toile. — H. $3^m,40$. — L. $1^m,85$. — Copie agrandie du tableau de LE SUEUR. (Musée du Louvre, n° 547.)

Le saint, dans le costume de son ordre, est enlevé au ciel par deux anges qui le soutiennent les bras élevés. De petits anges ailés s'envolent sur des nuages et suivent l'ascension du saint.

Sur le sol de la chapelle, une dalle de marbre noir signale la sépulture de M. et Mme Thiroux de l'Ailly et de M. Thiroux Dépersennes.

III. — CHAPELLE DE SAINT-VINCENT DE PAUL.

Cette chapelle est placée en face de la troisième travée.

Sur la paroi de gauche, existait un tableau représentant :

Saint Vincent de Paul prenant la place d'un galérien. — Toile. — H. 4 m. — L. $2^m,80$. — Par BONNAT (LÉON).

Ce tableau, exécuté en 1865, figura au Salon de 1866, sous le n° 206. Il a été retiré de l'église en 1889, et est actuellement conservé dans le Dépôt des œuvres d'art appartenant à la Ville de Paris, à Auteuil.

Paroi du fond :

Trois panneaux peints, réunis de manière à former triptyque :

Au centre :

Le Calvaire. — H. $1^m,25$. — L $1^m,35$. — École allemande. — Seizième siècle.

Le Christ est en croix entre les deux lar-

rons; à gauche, Longin, à cheval, vient de lui percer le flanc, la Vierge, évanouie, est secourue par les saintes femmes; à droite, le grand prêtre à cheval, escorté de guerriers; des soldats accroupis jouent aux dés le manteau du Christ. La Madeleine est agenouillée au pied de la croix.

A gauche :

La Montée au Calvaire. — H. 1m,40. — L. 0m,70. — Copie du dix-septième siècle, d'après le tableau de RUBENS, conservé au Musée de Bruxelles sous le n° 405.

Le Christ, succombant sous la croix que soutient Simon, s'affaisse sur le sol; à gauche, sainte Véronique lui essuie la face. La Vierge est derrière elle, assistée par saint Jean. A droite, un homme drapé de rouge pousse le Christ, un soldat cuirassé étend le bras armé de la lance; dans le fond, troupe d'hommes armés et de cavaliers.

A droite :

La Descente de croix. — H. 1m,40. — L. 0m,70. — Copie du dix-septième siècle d'après le tableau de RUBENS, conservé dans la cathédrale d'Anvers.

Le corps du Christ vient d'être détaché de la croix; saint Jean le reçoit, la Madeleine, agenouillée, lui prend le pied; saint Joseph d'Arimathie et Nicodème, montés chacun sur une échelle à gauche et à droite, soutiennent le linceul que tiennent en haut deux hommes appuyés sur les bras de la croix. La Vierge tend les mains pour le recevoir; Marie Salomé est à ses pieds.

Paroi de droite :

Au-dessus de l'autel, une boiserie composée de deux pilastres de forme concave supportant un tympan de forme circulaire abritant :

La Charité. — Bas-relief. — Plâtre peint. — H. 0m,70. — L. 1m,40. — École française. — Fin du dix-huitième siècle.

Une femme assise caressant trois enfants nus.

Les pilastres sont décorés d'ornements en bois doré, d'un beau travail du dix-huitième siècle, représentant des guirlandes de fleurs, coupées par des cartouches ornés d'emblèmes et par les attributs, d'un côté, de la religion juive : le chandelier à sept branches et les tables de la Loi; de l'autre, de la religion chrétienne : l'agneau pascal, l'évangile, le saint sacrement.

Au milieu du retable :

La Charité de saint Vincent de Paul. — — Toile. — H. 1m,90. — L. 1m,40. — Par BRISSET (PIERRE-NICOLAS).

Le saint soutient un mendiant appuyé sur une béquille et le conduit vers une voiture. La scène se passe dans le haut de la rue Saint-Martin; on aperçoit dans le fond le clocher de Saint-Nicolas.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur de la toile : Pre BRISSET, 1856.

Cette chapelle est entièrement pavée de dalles funéraires de différentes dimensions placées dans tous les sens.

On n'en compte pas moins d'une vingtaine, dont on trouvera le texte reproduit *in extenso* dans la nouvelle édition de l'*Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris,* de l'abbé Lebeuf, annotée par Hippolyte Cocheris (t. II, 1864, p. 448-457). Nous citerons seulement l'inscription suivante qui concerne le monument :

EN L'ANNÉE MVCLVIII.
ONT ESTÉ REFONDUS LES SIX CLOCHES QUI
ESTOIENT LORS AU CLOCHER AVECQ AUGMENTAŌN DE DEUX PETITES. LE BEUFROY RESTABLY
ET HAUSSÉ. LE COEUR PAVÉ DE PIERRE DE LIERRE
ET LE CHARNIER REPARÉ ET AUGMENTÉ
ESTANT POUR LORS CURÉ
MESSIRE FRANÇOIS DE MONMIGNON, PRESTRE
ET DOCTEUR EN SORBONNE,
ETC.

IV. — CHAPELLE DE SAINT-JEAN-BAPTISTE.

Cette chapelle est placée en face de la quatrième travée.

Paroi de gauche :

Le Festin d'Hérodiade. — Toile. — H. 1m,50. — L. 2m,80. — Par NORBLIN (SÉBASTIEN-LOUIS-GUILLAUME).

A gauche est dressée une table autour de laquelle sont couchés sur un triclinium, dans le fond, trois personnages, et, à droite, Hérode vêtu de rouge, portant le diadème. Le bourreau dépose dans un plat, sur l'angle de la table, la tête de saint Jean; Hérodiade, debout à côté d'Hérode, couronnée et vêtue de jaune, étend la main vers la tête du saint. Dans le fond, un portique entre les colonnes duquel paraît une femme; à droite, des esclaves portant des urnes.

Paroi de droite :

Sous une niche placée au centre d'un retable du premier Empire formé de deux pilastres ioniques supportant un fronton triangulaire :

Saint Jean-Baptiste. — Statue. — Pierre. — H. 1m,30. — Ecole française. — Dix-neuvième siècle.

Le saint, jeune, imberbe, debout, vêtu d'une peau de mouton, porte la main droite levée et tient de la gauche la croix.

Devant l'autel, sont trois grandes dalles de marbre noir autrefois décorées d'armoiries qui ont été grattées en même temps qu'une partie des inscriptions. Elles recouvrent la sépulture de Louis DE ROCHECHOUART, duc de Mortemart, † 3 avril 1688; de Louis-Victor DE ROCHECHOUART, duc de Vivonne, † 14 septembre 1688; d'Antoinette-Louise DE MESMES, veuve du précédent, † 10 mars 1709. (Cf. Cocheris, *op. cit.*, t. II, p 445.)

V. — CHAPELLE DE SAINT-MICHEL.

Cette chapelle est placée en face de la cinquième travée. — 1re du pourtour.

Paroi de gauche :

Le Retour du jeune Tobie. — Toile. — H. 3m,20. — L. 2m,50. — Par LAVIRON (GABRIEL-JOSEPH-HIPPOLYTE).

A gauche, le jeune Tobie, de profil, vêtu de bleu, le bâton de voyage à la main, un vaste chapeau pendant sur le dos, soutient sur son genou le poisson qu'il vient de rapporter; son père, au centre du tableau, pose une main sur la sienne et étend l'autre vers l'ange, debout à droite.

Paroi de droite :

Au-dessus de l'autel et encastré dans la boiserie du retable :

Saint Michel terrassant le démon. — Toile. — H. 2m,70. — L. 1m,90. — Attribuée à l'un des VAN LOO et imitée d'un tableau de GUIDO RENI.

L'Archange, debout, de face, les ailes éployées, vêtu de bleu et drapé de rouge, pose le pied gauche chaussé du cothurne sur la tête du démon renversé, qu'il maintient par une chaîne dont l'extrémité est dans sa main gauche; de la droite, il lève le glaive.

VI. — CHAPELLE DE LA COMPASSION.

Cette chapelle est placée en face de la sixième travée. — 2e du pourtour.

Paroi de gauche :

Saint Nicolas apaisant la tempête. — Toile, grisaille. — H. 3m,50. — L. 2m,54. — Par PIERRE (JEAN-BAPTISTE).

A gauche, en haut du tableau, le saint, tête nue, assis sur un nuage, tient une crosse d'une main et de l'autre montre le ciel à des naufragés dont la barque va chavirer. L'un d'eux, nu, lutte avec une rame; un second lève les bras au ciel; un autre est en prière; un quatrième étreint le mât dont la voile se déchire.

Ce tableau a figuré au Salon de 1747, sous le n° 54; il provient de l'ancienne église Saint-Sulpice.

Paroi de droite :

Le Christ descendu de la croix. — Toile. — H. 2m,10. — L. 2 m. — École française. — Milieu du dix-septième siècle.

Au centre, la Vierge assise, vêtue de rouge et drapée de bleu, soutient le corps affaissé du Christ qui se présente de face; à gauche, saint Jean, le bras droit du Christ passé sur son épaule; à droite, Madeleine s'avance en rampant sur le sol pour baiser les pieds du Sauveur. Au deuxième plan, à gauche, Nicodème et saint Joseph d'Arimathie; à droite, les saintes femmes portant des parfums.

VII. — CHAPELLE DE SAINTE-CÉCILE.

Cette chapelle est placée en face de la septième travée. — 3e du pourtour.

Paroi de gauche :

Sainte Cécile. — Toile. — H. 3m,80. — L. 2m,60. — Par LANDELLE (CHARLES).

La sainte, nimbée, est debout, les mains élevées et jointes devant un orgue, sur la galerie extérieure d'un monument. Derrière et au-dessous d'elle, deux anges, dont l'un porte une large épée et l'autre une couronne de lis. Dans le ciel, deux anges, assis sur des nuages, jouent des instruments, tandis que deux autres anges, debout, chantent en lisant dans un livre ouvert.

Signé sur une marche, vers la gauche du monogramme de l'artiste : C. L.

Ce tableau a figuré au Salon de 1848 sous le n° 2627.

Paroi de droite :

Dans une niche occupant le centre d'un retable décoré de deux colonnes corinthiennes en avant-corps sur deux pilastres, le tout surmonté d'un fronton :

Sainte Cécile. — Statue. — Plâtre. — H. 1m,80. — Par DIMIER (ABEL).

La sainte, debout, les yeux au ciel, tient de la main droite une petite harpe dont elle touche les cordes de la main gauche.

Cette statue a figuré au Salon de 1827 sous le n° 1106.

Déposé par la Ville de Paris à Saint-Nicolas des Champs, 1827.

VIII. — CHAPELLE DE SAINT-ROCH.

Cette chapelle est placée en face de la huitième travée. — 4e du pourtour.

Paroi de droite :

Au-dessus de l'autel, dans une boiserie à pilastres et fronton:

Saint Roch visité par un ange. — Toile. — H. 2m,25. — L. 1m,75. — Par Simpol ou de Simpol (Claude).

Le saint, assis sous un arbre, les mains jointes, lève la tête et regarde un ange qui, les ailes déployées, lui montre le ciel du doigt. A sa droite, un chien blanc; à gauche, les piliers d'un édifice.

Ce tableau provient de l'ancienne église Saint-Honoré; il a été déposé à Saint-Nicolas, sous le premier Empire, par le Musée central.

BAS COTÉ DROIT.

I. — CHAPELLE DE SAINT-NICOLAS.

Cette chapelle est placée en face de la première travée.

Paroi de gauche :

Au-dessus de l'autel en bois, dans une boiserie à pilastres ioniques du dix-huitième siècle, et séparés par un entablement, deux tableaux superposés :

En bas :

Saint Nicolas ressuscitant de petits enfants. — Toile cintrée. — H. 1m,75. — L. 1m,05. — Par Brongniart (Édouard-Charles-Franklin).

Le saint, en chasuble rouge, la mitre en tête, appuyé sur la crosse, tend la main droite à un petit enfant nu. Trois autres enfants nus sortent du saloir.

Signé à gauche, sur une plinthe : E. Brongniart.

Au-dessus :

L'Adoration de la croix par les enfants. — Toile. — H. 1m,20. — L. 1m,45. — Par Quantin (Marie-Jules).

Deux groupes d'enfants, symétriquement disposés, sont agenouillés sur deux marches de pierre et prient ; au-dessus d'eux apparaît une croix latine dans un nuage lumineux et rayonnant. Sur un cartouche : « *O Crux ave.* »

Signé à droite, dans l'angle inférieur: Jules Quantin, 1848.

Paroi de droite :

La Vierge adorée par saint Charles, saint Georges, saint Louis. — Toile. — H. 3m,80. — L. 2m,50. — École française. — Commencement du dix-septième siècle.

Au milieu du tableau, la Vierge est assise sous une arcade en plein cintre qui domine un autel; elle tient sur ses genoux l'Enfant Jésus nu et bénissant ; à droite et à gauche de l'autel, deux colonnes torses feuillagées devant lesquelles sont groupés deux personnages, de chaque côté : à gauche, un religieux en robe blanche et manteau noir et un personnage dont on ne voit que la tête. A droite, saint Georges, tête nue, en armure, tenant une lance dont la flamme noire est brodée d'une croix grecque blanche fleuronnée. Derrière lui, un personnage, tête nue, barbe et cheveux courts, paraît lui parler à l'oreille. Sur le devant, au pied des marches, à droite, saint Charles, à genoux ; la couronne impériale en tête, il est ceint de l'épée et porte un grand manteau fleurdelisé sur une tunique de satin blanc, recouverte elle-même d'une étoffe rouge brodée d'or. Les pieds sont munis d'éperons ; de la main gauche il tient le sceptre, la main droite est étendue vers la Vierge. A la gauche, saint Louis d'Anjou, vêtu d'une riche chape sur un surplis blanc et agenouillé, tourne les regards vers la Vierge.

Le sceptre que porte saint Charles est celui de Charles V ; l'épée et les éperons sont ceux qui servaient au sacre des rois de France. Ces trois pièces, qui proviennent de l'ancien Trésor de Saint-Denis, sont aujourd'hui conservées au Musée du Louvre, sous les numéros 943, 934, 935-936.

Ce tableau a été déposé à l'église Saint-Nicolas, en 1804, par le Musée central. Il était attribué à Lenain.

II. — CHAPELLE DES SAINTES RELIQUES.

Cette chapelle est placée en face de la deuxième travée.

Paroi de gauche :

La Circoncision. — Toile. — H. 3m,99. — L. 2m,65. — Attribué à Finsonius (Louis).

Sous le porche d'un temple, une foule de fidèles entoure une table recouverte d'une riche tapis oriental. Le grand prêtre, revêtu d'ornements sacerdotaux, circoncit l'enfant qui lui est présenté par la Sainte Vierge. Sainte Anne est agenouillée à droite de la table ; à

gauche est assise une jeune mère en jupe de satin blanc, tenant un enfant. Derrière la Vierge, saint Joseph porte deux pigeons blancs ; à gauche, derrière le grand prêtre, un docteur, la tête couverte d'un turban, et, au-dessus d'un jeune enfant, un personnage, dont la tête est ornée d'une sorte de bonnet blanc, largement échancré, et qui paraît être FINSONIUS lui-même

Ce tableau qui a été gravé en deux feuilles par EGBERT VAN PANDEREN sous le nom de : VINSON (LUDOVICUS), provient du prieuré de Saint-Martin des Champs, dont il décorait le maître-autel. Il était attribué à CLAUDE VIGNON. Retiré du prieuré à la fin du siècle dernier, il passa sous ce nom au Dépôt des Petits Augustins, où sa présence est constatée sous le n° 254, dans l'inventaire dressé par ALEXANDRE LENOIR en 1801.

Paroi de droite :

La Résurrection de Lazare. — Toile. — H. 3m,95. — L. 2m,60. — Par SOUCHON (FRANÇOIS).

En bas, à droite, Lazare, à demi enveloppé dans le suaire et soutenu par deux hommes, sort du tombeau et tend les bras au ciel. A gauche, en haut, le Christ, vêtu de rouge et drapé de bleu, ordonne à Lazare de se lever. A droite, la Vierge domine la scène et joint les mains, en signe d'admiration. Autour d'eux, groupes de personnages.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur de la toile : SOUCHON 1827.

Ce tableau a figuré au Salon de 1827, sous le n° 1538.

Déposé à Saint-Nicolas par la Ville de Paris en 1827.

III. — CHAPELLE DE SAINTE-ANNE.

Cette chapelle est placée en face de la quatrième travée.

Paroi de gauche :

Au-dessus de l'autel, dans une niche ménagée derrière le tabernacle, sous un fronton soutenu par des colonnes ioniques en bois :

Sainte Anne montrant à lire à la Vierge. — Groupe plâtre. — H. 1m,70. — École française — Commencement du dix-neuvième siècle.

Paroi de droite :

L'Éducation de la Vierge. — Toile. — H. 4m,20. — L. 2m,80. — Par DASSY (JEAN-JOSEPH).

Sainte Anne, assise sur un siège de pierre, présente un rouleau déployé à la Vierge ; saint Joseph est debout, accoudé sur le siège. Deux anges relèvent un rideau vert pour laisser le passage à un troisième ange qui descend du ciel en portant une couronne.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur de la toile : DASSY, ROME, 1820.

Ce tableau a figuré au Salon de 1831, sous n° 452.

Déposé à Saint-Nicolas par la Ville de Paris.

Voûte :

Le berceau de la voûte de cette chapelle est divisé en sept compartiments peints sur la muraille et séparés les uns des autres par une décoration d'architecture. Ces peintures, du milieu du dix-septième siècle, avaient été, au siècle dernier, revêtues d'un enduit de chaux, sous lequel elles ont été retrouvées ; le côté de gauche reste encore à dégager ; quatre compartiments sont actuellement visibles :

Au centre, dans un encadrement circulaire :

L'Assomption de la Vierge. — Peinture murale. — Diam. 2m,50. — École française. — Dix-septième siècle.

La Vierge, vêtue de bleu, s'élève dans un ciel lumineux au milieu d'un cortège de petits anges ; d'autres anges, vêtus et ailés, sont assis sur la corniche circulaire qui sert de cadre à la composition.

Voussure de droite, trois compartiments rectangulaires.

Au milieu :

Le Christ apparaît à la Madeleine. — Peinture murale. — H. 2m,60. — L. 3m,60. — École française. — Dix-septième siècle.

Nu et portant seulement un linge autour des reins, le Christ, debout, tient sur l'épaule la croix de résurrection, et étend les bras vers Madeleine qui, agenouillée à sa droite, vêtue de rouge et drapée de bleu, lève le visage et les mains en signe d'admiration.

De chaque côté :

Deux Prophètes. — Peintures murales. — H. 2m,60. — L. 3m,60. — École française. — Dix-septième siècle.

L'un, à gauche, vêtu de rouge, le torse nu, la tête relevée, montre du doigt un livre placé derrière lui.

L'autre, à droite, vêtu de jaune et gris clair, la tête chauve, baissée, écrit sur un livre placé sur ses genoux croisés.

IV. — CHAPELLE DU SAUVEUR.

Cette chapelle est placée en face de la cinquième travée. — 1re du pourtour.

Paroi de gauche :

Au-dessus de l'autel, dans un encadrement de menuiserie :

Le Sauveur. — Toile. — H. 2m,20. — L. 1m,80. — École française — Dix-septième siècle.

Le Christ, vêtu de rouge et drapé de bleu, les bras ouverts, est sur le sommet d'une montagne, entouré d'une gloire de chérubins; à ses pieds, deux anges tiennent un phylactère développé portant ces mots : « *Ego sum via et veritas et vita.* » (S. Jean, ch. XIV.)

Paroi du fond :

La fenêtre, à trois meneaux, est garnie d'une mise en plombs de verre blanc, avec bordure de losanges et disques bleus cerclés de jaune. Dans un lobe, la date de 1810.

V. — CHAPELLE DE LA SAINTE FAMILLE.

Cette chapelle est placée en face de la sixième travée. — 2e du pourtour.

Paroi de gauche :

Au-dessus de l'autel :

La Sainte Famille. — Panneau peint. — H. 1m,90. — L. 1m,20. — École française. — Dix-huitième siècle.

A droite, le Christ, nimbé, est assis sur un siège dans un jardin; il parle à la Vierge et à saint Joseph qui l'écoutent. Des instruments de charpentier gisent sur le sol.

Paroi du fond :

La fenêtre, à trois meneaux, est garnie d'une mise en plombs de verre blanc. Dans un lobe, la date de 1770.

Paroi de droite :

La Sainte Famille. — Panneau peint. — H. 1m,65. — L. 1m,30. — Copie d'un tableau italien du seizième siècle.

La Vierge, assise, tient l'Enfant Jésus sur ses genoux; derrière elle est saint Joseph; à gauche de la Vierge, un docteur, coiffé d'un turban, presse l'Enfant dans ses bras; à droite, sainte Élisabeth présente le petit saint Jean qui tient à la main une petite croix de bois. Derrière elle, un évêque mitré et crossé; à gauche, à côté de saint Joseph, un personnage tenant un papier à la main se baisse pour regarder l'Enfant.

VI. — CHAPELLE DU SACRÉ-CŒUR.

Cette chapelle est placée en face de la septième travée. — 3e du pourtour.

Paroi de gauche :

Au-dessus de l'autel et dans une boiserie moderne :

Le Sacré-Cœur de Jésus. — Toile. — H. 2m,50. — L. 1m,45. — Par VIBERT (JULES-LOUIS-JOSEPH).

Le Christ, debout sur un nuage, la tête nimbée, montre de ses deux mains son cœur doré, surmonté d'une croix et entouré d'une auréole éblouissante.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur de la toile : JULES VIBERT, 1867.

De chaque côté du tabernacle et formant prédelle au-dessous du tableau précédent, une double frise composée d'une succession de dix petits panneaux de bois, disposés sur deux rangs, cinq par cinq :

La Vie et la Passion du Christ. — Vingt panneaux. — Bois peint sur fond or. — H. 0m,160. — L. 0m,135. — École italienne. — Quatorzième siècle.

A gauche du tabernacle :

Rang supérieur :

1° *La Naissance du Christ.*

Sous une excavation formée de rochers que dominent trois anges, est couché l'Enfant emmailloté; à gauche, la Vierge agenouillée; à droite, saint Joseph assis.

2° *L'Adoration des Mages.*

La Vierge, assise à gauche, tient l'Enfant sur ses genoux; à droite, un mage agenouillé et deux autres debout.

3° *La Circoncision.*

Sous un édicule, la Vierge présente l'Enfant au grand-prêtre; à droite se tient saint Joseph; à gauche, sainte Anne.

4° *La Fuite en Égypte.*

La Vierge, montée sur l'âne et tenant l'Enfant dans ses bras, se dirige vers la droite, précédée d'un ange et suivie de saint Joseph.

5° *Jésus au milieu des docteurs.*

Le Christ enfant est assis sur une haute chaire élevée de quatre marches sur lesquelles sont assis, de chaque côté, deux docteurs.

Rang inférieur :

6° *Le Baptême du Christ.*

Le Christ nu est plongé à mi-corps dans le Jourdain, dont deux rochers figurent les rives ; saint Jean, à gauche, lui donne le baptême ; à droite, deux anges présentent des cierges.

7° *La Multiplication des pains.*

Le Christ, de profil, distribue au peuple massé et agenouillé à droite les pains que lui présentent deux anges placés à gauche.

8° *L'Entrée du Christ à Jérusalem.*

Monté sur l'ânesse, il se dirige à droite vers la porte de la ville devant laquelle est un groupe d'hommes ; trois apôtres le suivent.

9° *Le Lavement des pieds.*

A gauche, le Christ s'agenouille devant un groupe de dix apôtres assis à droite. Dans le fond, à gauche, un édicule.

10° *Le Christ au jardin des Oliviers.*

Ce panneau présente deux scènes : en haut, le Christ prie agenouillé sur un rocher ; au premier plan, il admoneste les apôtres, au nombre de onze, couchés et endormis.

A droite du tabernacle :

Rang supérieur :

11° *Le Baiser de Judas.*

Au centre, Judas tient le Christ embrassé ; un groupe d'hommes armés les entoure ; à droite, saint Pierre et Malchus.

12° *Jésus devant Caïphe.*

Le Christ, les mains liées, est conduit par trois soldats devant Caïphe assis à droite sous un édicule.

13° *Jésus à la colonne.*

Au centre, le Christ nu est attaché à la colonne ; à droite et à gauche, un bourreau le flagelle.

14° *Jésus couronné d'épines.*

Au centre, le Christ, de face, placé sur un trône et vêtu d'une robe royale ; à droite, un bourreau lui applique sur le front la couronne d'épines ; trois autres l'insultent.

15° *Jésus devant Pilate.*

Jésus, vêtu de la même robe, est conduit devant Pilate, qui, asssis sur un trône à droite, se lave les mains dans un plateau que lui présente un serviteur.

Rang inférieur :

16° *Le Portement de croix.*

Le Christ debout porte sa croix sur son dos ; à gauche, trois saintes femmes le suivent ; trois soldats le précèdent à droite.

17° *La Crucifixion.*

Le Christ est étendu sur la croix posée sur le sol ; des bourreaux lui enfoncent des clous dans les pieds et les mains ; à gauche, un groupe d'apôtres ; à droite, les saintes femmes.

18° *La Descente de croix.*

A gauche, la Vierge, accompagnée de sainte Marthe, reçoit le corps du Christ que soutient saint Joseph d'Arimathie monté sur une échelle ; à droite, saint Jean, saint Pierre et sainte Madeleine.

19° *La Mise au tombeau.*

La Vierge dépose dans un sarcophage rectangulaire le corps du Christ dont saint Jean baise la main ; au second plan, les saintes femmes, Nicodème et saint Joseph d'Arimathie.

20° *La Résurrection.*

Le Christ, debout, tenant dans la main la croix de résurrection, pose le pied hors du sarcophage qu'entourent les soldats couchés et endormis.

Plusieurs de ces panneaux portent les noms des personnages inscrits en rouge sur le fond d'or.

Paroi du fond :

Fenêtre à trois meneaux garnie de grisailles modernes encadrées dans une bordure rouge et jaune ; dans les lobes, des phylactères portent les inscriptions : *Pax et reconciliatio nostra. Sancte Carole ora pro nobis. Humilitas.*

VOUTE.

Peinture murale du dix-septième siècle.

La partie médiane est occupée par un grand velum tendu, garni sur chacun de ses côtés d'un lambrequin ; au centre se voit encore le Saint-Esprit sous la forme d'une colombe. De chaque côté, dans les voussures, sont deux Anges relevant une courtine verte au-dessus d'un écusson.

VII. — CHAPELLE DE SAINT-MARTIN.

Cette chapelle est placée en face de la huitième travée. — 4e du pourtour.

Paroi de gauche :

Au-dessus de l'autel, au centre d'un encadrement de bois moderne formant retable :

Saint Martin guérissant un lépreux en entrant dans Paris. — Demi-relief. — Pierre. — H. 2m,75. — L. 1m,50. — Dix-neuvième siècle. — Par Verrebout.

A la porte de l'enceinte de Paris, dont la perspective fuyante s'étend dans le fond, est assis un lépreux à demi nu, couvert d'ulcères ;

il tend les mains vers saint Martin qui, vêtu de ses habits sacerdotaux, le bénit. A droite, un moine portant la crosse et un groupe de spectateurs dans l'attitude de l'admiration.

Signé à droite, dans l'angle inférieur de la composition : VERREBOUT, A PARIS.

Paroi du fond :

Contre le lambris garnissant le soubassement de la chapelle, une plaque de marbre noir portant une double inscription moderne gravée en capitales d'or, l'une en latin, l'autre en français, qui est la traduction de la première :

ANNO CIRCITER 384,
APUD PARISIOS VERO, DUM
[STUS MARTINUS] PORTAM CIVITATIS ILLIUS,
MAGNIS SECUM TURBIS EUNTIBUS,
INTROIRET, LEPROSUM, MISERABILI
FACIE, HORRENTIBUS CUNCTIS, OSCULATUS
EST, ATQUE BENEDIXIT, STATIMQUE
OMNI MALO EMUNDATUS EST; POSTERO
DIE, AD ECCLESIAM VENIENS, NITENTI
CUTE, GRATIAS PRO SANITATE QUAM
ACCEPERAT AGEBAT.

Sulpicius Severus
In libro de vita bti Martini

Au-dessus :

Fenêtre à trois meneaux, garnie d'une mise en plombs de verres blancs et verdâtres, avec bordures polychromes.

Paroi de droite :

Sur le lambris de bois qui garnit le soubassement, une inscription moderne peinte en lettres cursives noires :

CETTE CHAPELLE EST DÉDIÉE EN L'HONNEUR DE SAINT MARTIN. LE BAS-RELIEF SUR L'AUTEL, REPRÉSENTE CE SAINT GUÉRISSANT UN LÉPREUX EN ENTRANT DANS PARIS. HENRI Ier, ROI DE FRANCE, FIT BATIR L'ÉGLISE DE SAINT-MARTIN DES CHAMPS, PRÈS LA PORTE DE LA VILLE POUR CONSERVER LA MÉMOIRE DE CE MIRACLE.

Au-dessus :

La Charité de saint Martin. — Toile. — H. 4 m. — L. 2^m,80. — Par MICHEL (ERNEST).

Le saint, à cheval, en costume de guerrier, enlève son manteau dont il coupe la moitié pour la donner à un malheureux grelottant dans la neige. Un aveugle assis et une pauvre femme tenant son enfant assistent à la scène.

Signé à gauche, dans l'angle inférieur de la toile : ERNEST MICHEL, 1873.

Ce tableau a figuré au Salon de 1873, sous le n° 1060.

Déposé à Saint-Nicolas par la Ville de Paris.

CHAPELLE DE LA VIERGE.

Cette chapelle, située au centre du pourtour du chœur, a été prolongée, à la fin du seizième siècle, d'une petite abside saillante destinée à augmenter d'autant la chapelle de la Grande Confrérie de N.-D. de la Miséricorde. La partie absidiale séparée de l'ancienne travée par une grille est réservée au culte.

La voûte de l'une et de l'autre de ces deux chapelles est en étoiles; celle de l'abside ornée d'une clef évidée.

Cinq fenêtres éclairaient primitivement l'abside; les deux fenêtres latérales ont seules été conservées entières; les trois du chevet ont été murées aux trois quarts de leur hauteur pour recevoir une décoration peinte.

Sur les parois de l'ancienne travée :

A gauche :

L'Adoration des bergers. — Toile. — H. 3^m,20. — L. 2^m,60. — Par COYPEL (CHARLES-ANTOINE).

La Vierge, au milieu, montre l'Enfant endormi sur la crèche; saint Joseph est derrière, des bergers, à gauche, en adoration; de la droite s'avance un autre berger. Dans le ciel, des groupes d'anges adorateurs.

Ce tableau, autrefois cintré, provient de l'ancien prieuré de Saint-Martin des Champs.

A droite :

Le Repos en Égypte. — Toile. — H. 3^m,30. — L. 2^m,50. — Par CAMINADE (ALEXANDRE-FRANÇOIS).

La Vierge, arrêtée sous un arbre, tient sur ses genoux l'Enfant Jésus endormi; des anges viennent lui présenter des corbeilles de fruits. A droite, saint Joseph étend une couverture sur le dos de l'âne qui boit. Dans le ciel apparaît un ange portant un bouquet de lis.

Déposé à Saint-Nicolas par la Ville de Paris en 1817.

Au fond de l'abside, est adossé l'autel, en marbre blanc, que surmonte :

La Vierge tenant l'Enfant Jésus. — Groupe. — Marbre. — H. 2 m. — Par DELAISTRE (FRANÇOIS-NICOLAS).

La Vierge, debout, présente l'Enfant monté sur le globe terrestre qu'entoure un serpent.

Signé sur la partie antérieure du socle : DELAISTRE FECIT ANNO 1817.

La maquette en plâtre de cette statue a figuré au Salon de 1787, sous le n° 279; le modèle de la tête seule au Salon de 1789, sous le n° 280. La statue fut exécutée en marbre, sous l'Empire, et déposée à l'église Saint-Nicolas sous la Restauration.

Derrière ce groupe :

Le Couronnement de la Vierge. — Peinture à la cire sur toile marouflée. — H. 5 m. — L. 3 m. — Par Jonvaux.

Sur un fond d'azur à étoiles d'or, et soutenus par des nuages lumineux au milieu desquels sont des têtes de chérubins, deux Anges descendent apportant une couronne de fleurs.

Au-dessus, un groupe d'Anges dans un nuage entourant le monogramme de la Vierge.

Dans une bordure dorée qu'entoure un cadre peint sur toile marouflée, dont la partie supérieure est occupée par un cartouche au monogramme de la Vierge accosté de deux Anges peints en camaïeu :

A gauche :

La Visitation. — Peinture sur toile marouflée. — H. 3 m. — L. 1m,70. — Par Jonvaux. 1857.

La Vierge, vêtue de rouge et drapée de bleu, la tête couverte d'un voile blanc, étend les bras vers sainte Élisabeth vêtue de gris et drapée de jaune; au second plan, saint Joseph et saint Joachim.

Signé à droite, dans l'angle inférieur de la composition : Jonvaux. 1857.

A droite :

L'Annonciation. — Peinture sur toile marouflée. — H. 3 m. — L. 1m,70. — Par Jonvaux.

La Vierge, vêtue de rouge et drapée de bleu, est agenouillée sur un prie-Dieu, de profil; à gauche, un Ange vêtu de blanc lui apparaît porté sur un nuage, tenant un lis à la main.

La partie de la fenêtre laissée libre, à droite et à gauche, au-dessus des deux compositions précédentes est occupée par un vitrail en grisaille, au centre duquel est un emblème des Litanies de la Vierge, sur fond bleu. Les deux grandes fenêtres latérales sont décorées de même, et montrent chacune trois de ces emblèmes superposés.

SACRISTIE.

Sur les murs de la sacristie est accrochée la série des portraits des curés qui se sont succédé dans la paroisse de Saint-Nicolas des Champs, du milieu du dix-septième siècle jusqu'à nos jours. Ils étaient autrefois encastrés dans une boiserie sculptée qui décorait le salon de l'ancien presbytère, détruit lors du percement de la rue Turbigo. Une partie de ces boiseries est encore conservée dans une chapelle servant de magasin, à l'entrée du collatéral nord de la nef.

Nicolas Malingre (?), curé de 1632 à 1645. — Toile. — H. 0m,70. — L. 0m,60. — École française. — Dix-septième siècle.

Il est représenté à mi-corps, en costume de pèlerin, portant le bourdon et la gourde; sur son épaule, la coquille de saint Jacques. Dans le haut, la date : 1632-1645.

Ce saint Jacques (?), dans lequel on a peut-être, après coup, voulu voir le portrait de Nicolas Malingre, ne semble pas avoir fait tout d'abord partie de la série des portraits suivants, qui tous mesurent uniformément 0m,85 de haut sur 0m,95 de large, et présentent les personnages à mi-corps de grandeur naturelle. Le nom de chacun d'eux et les dates de la durée de leur charge sont inscrits sur la toile même.

Jean Obry, curé de 1645 à 1653. — Toile. — École française. — Dix-septième siècle.

Joannes Obry, pastor ab an. 1645 *ad an.* 1653.

Claude Joly, curé de 1653 à 1664. — Toile. — Par Philippe de Champaigne († 1674).

Claude Joly, 1653. Sacré évêque d'Agen le 15 mars 1665.

François de Montmignon, curé de 1664 à 1699. — École française. — Dix-septième siècle.

Franciscus Montmignon, pastor ab an. 1664 *ad an.* 1699.

Ce portrait et le précédent ont figuré sous les nos 251 et 252 à l'Exposition des portraits nationaux au palais du Trocadéro, en 1878.

Philippe-Michel Bonnet, curé de 1699 à 1731. — École française. — Dix-huitième siècle.

Philippus Michael Bonnet, pastor ab an. 1699 *ad an.* 1731.

Nicolas Parquet, curé de 1731 à 1746. — École française. — Dix-huitième siècle.

Nicolaus Parquet, pastor ab an. 1731 *ad an.* 1746.

Jacques de L'Écluse, curé de 1746 à 1767. — École française. — Dix-huitième siècle.

Jacobus de l'Écluse, pastor ab an. 1746 *ad an.* 1767.

Jean-Étienne Parent, curé de 1767 à 1801. — Par Bevalet (Antoine-Germain).

Jean-Étienne Parent, *an.* 1767. M. 14 novembre 1801.

Michel Bruant, curé de 1802 à 1816. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Michel Bruant, depuis le 25 mai 1802 jusqu'au 7 août 1816.

Placide-Bruno Valayer, curé de 1816 à 1823. — Par Mme Auzou (Pauline).

Placide-Bruno Valayer, du 8 octobre 1816 au 10 mai 1823. Évêque de Verdun le 3 février 1833.

Jean-Baptiste Frasey, curé de 1823 à 1854. — Par Vafflard (Pierre-Antoine-Auguste).

J.-Bte Frasey, du 15 mai 1823. Transféré Saint-Gervais.

Pierre Laurentie, curé de 1854 à 1868.

Pierre Laurentie, du 6 juin 1854 au 1er juillet 1868.

Antoine Jourdan, curé de 1868 à 1875.

Antoine Jourdan, du 10 septembre 1868 au 13 août 1875.

Charles Rivié, curé de 1875 à 1889

Charles Rivié, installé le 14 octobre 1875, transféré à Saint-François-Xavier, le 2 juillet 1889.

SACRISTIE.

La sacristie possède un Pied de *cierge pascal* en cuivre repoussé d'un bon travail, datant du dix-huitième siècle. Il mesure 3m,50 de hauteur. La base triangulaire est garnie de têtes d'Anges.

Paris, le 30 *juin* 1900.

P.-FRANTZ MARCOU,
INSPECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT DES MONUMENTS HISTORIQUES.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE

ÉGLISE

DE

SAINT-GEORGES DE LA VILLETTE

ÉGLISE

DE

SAINT-GEORGES DE LA VILLETTE

Histoire. — *L'église de Saint-Georges, en façade sur la rue Bolivar, dans le XIX*e *arrondissement, a été construite sur un terrain donné par Mme Menans, pour servir de centre paroissial à une partie des habitants des paroisses de Saint-Jacques-Saint-Christophe de la Villette et Saint-Jean-Baptiste de Belleville, et de Saint-Joseph, devenues trop populeuses. La construction de l'édifice, commencée en* 1873 *sur les plans de* M. Chauvet, *fut achevée sous les ordres de* M. Alfred Coulomb, *architecte. Le* 30 *mai* 1875, *M. l'abbé Caillebotte changeait son titre d'administrateur contre celui de curé, et quittait la chapelle provisoire de la rue Bourct, où il exerçait le ministère depuis deux ans, pour prendre possession de la nouvelle église. On la plaça sous le vocable de saint Georges en souvenir de* Mgr Georges Darboy, *archevêque de Paris, mis à mort par la Commune de* 1871.

BIBLIOGRAPHIE

La Semaine religieuse de Paris, du 27 juin 1885 : Discours prononcé par M. l'abbé Caron, archidiacre de Sainte-Geneviève, à l'installation de M. l'abbé de la Guibourgère, curé de Saint-Georges.

E. Duplessy, vicaire de la Madeleine, *Paris religieux*. Paris, in-12, 1900.

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR.

FAÇADE PRINCIPALE.

L'église de Saint-Georges offre un mélange de style roman et de style gothique simplifiés et combinés en vue de ne pas dépasser les ressources dont on disposait.

La façade principale comporte une partie centrale accostée de deux ailes qui s'élèvent à la hauteur des voûtes des bas côtés. Dans chaque aile s'ouvre une fenêtre en plein cintre au-dessous d'un oculus.

Dans la partie centrale est pratiquée la porte d'entrée. Dans le tympan semi-circulaire qui la surmonte, sous un fronton triangulaire :

Saint Georges. — Haut relief. — Pierre. L. 2m,10. — H. 1 m. — Par Destreez (Jules-Constant). — 1874.

On lit au-dessous :

D. O. M. IN HONOREM S. GEORGII MARTYRIS.

Plus haut s'ouvre une fenêtre géminée au-dessus de laquelle s'élève la tour carrée d'un clocher, percée sur chacune de ses faces d'une double baie en plein cintre, et couronnée par une pyramide en ardoises.

FAÇADES LATÉRALES ET CHEVET.

Les façades latérales, d'une grande simplicité, accusent les travées des bas côtés et de la nef, les unes et les autres au nombre de huit; en arrière, trois absides à cinq pans terminent la nef principale et les bas côtés. Contre la troisième travée de ces derniers ont été appliqués, à une époque postérieure à la construction première, deux édicules de forme pentagonale qui abritent, celui de gauche la chapelle des Morts, celui de droite la chapelle Saint-Joseph.

INTÉRIEUR.

L'église de Saint-Georges comportait primitivement, en arrière de la première travée formant un vestibule flanqué de deux pièces rectangulaires, une nef et deux bas côtés de sept travées, un chœur rectangulaire terminé par une abside à trois pans et deux absidioles pentagonales correspondant aux bas côtés. Dans la suite on a ajouté, à droite, un second bas côté de cinq travées qui s'ouvrent, par autant de baies vitrées, sur une chapelle de catéchismes qui lui est parallèle; puis, de chaque côté, les deux édicules dont il vient d'être question.

VESTIBULE.

Le vestibule, qui donne entrée dans l'église par une porte médiane et deux tambours latéraux, est flanqué de deux pièces rectangulaires. Celle de gauche, formant deux étages, fait partie du logement du bedeau ; dans celle de droite se trouvent les fonts baptismaux. On entre dans cette dernière par le bas côté auquel elle fait face; ses murailles sont couvertes d'une décoration polychrome. La fenêtre qui s'ouvre sur la façade de l'église contient un vitrail :

Baptême du Christ. — Vitrail. — H. 2m,20. — Par HIRSCH (CHARLES-ÉMILE). — Paris, 1874.

La cuve baptismale, de forme octogone, est supportée par une colonne cylindrique, le tout en marbre.

NEF.

Sous la tribune de l'orgue, disposée en encorbellement, s'ouvre la porte principale. Dans le tympan, de forme ogivale :

Le Bon Samaritain. — Toile marouflée. — H. 1m,50. — Signée : J. GODOU, 1892.

Au-dessous :

VADE ET TU FAC SIMILITER. S

Le buffet d'orgues, en chêne, d'une grande sobriété, a été construit par M. KRYEUBEL, à Paris. L'instrument sort des ateliers d'ABBEY, à Versailles.

Les retombées des sept arcades, légèrement brisées, de la nef, reposent sur les chapiteaux à larges feuilles de piliers cylindriques à bases octogones. Sur les chapiteaux s'élèvent, devant le nu du mur, de longues colonnettes qui portent les doubleaux et les nervures de la voûte haute. Une fenêtre en plein cintre est percée à la partie supérieure de chaque travée. Entre le bas des fenêtres et les arcades basses court une longue frise peinte :

Les quatorze Stations du Chemin de la Croix. — Toile marouflée. — H. 2 m. — L. de chaque station : 4 m. — Par le R. P. VASSEUR, S. J. — 1898.

Chacune des stations est encadrée de deux anges portant des emblèmes et les instruments de la Passion. Sept stations sont représentées sur le mur de gauche, et sept sur celui de droite.

A gauche de la nef, sous la cinquième arcade, est placée la chaire à prêcher, en bois de chêne. La tribune, de forme octogonale, est soutenue par un pilier cylindrique trapu, et l'abat-son porte un clocheton. On accède à la tribune par deux rampes d'escalier. La chaire, ainsi que le banc d'œuvre qui lui fait face, a été faite par M. CRÉAMBILLE.

BAS COTÉS.

Les bas côtés sont recouverts de voûtes d'arête sans nervures, que séparent des doubleaux en plein cintre reposant, d'une part, sur les piliers de la nef, et de l'autre sur des pilastres adossés au mur extérieur.

Les confessionnaux, au nombre de quatre dans le bas côté de gauche et de trois dans celui de droite, sont l'œuvre de M. CRÉAMBILLE.

BAS-COTÉ DE GAUCHE.

Contre la muraille du fond est placée une statue de saint Pierre assis, en terre cuite; le pied droit est en bronze. Cette statue est une reproduction réduite de celle que l'on vénère dans la basilique de Saint-Pierre à Rome. H. 1m,45.

Deuxième travée :

CHAPELLE DES MORTS.

Elle est de forme pentagonale. Les murailles sont polychromées. Au-dessus de l'autel :

Pietà. — Toile. — H. 0m,90. — L. 1m,10. — Provenance inconnue.

A droite de l'entrée sont fixées deux tables de marbre noir portant gravées, en lettres d'or, les inscriptions suivantes :

1° (H. 1m,89. — L. 0m,61.)

A LA MÉMOIRE VÉNÉRÉE
DES CURÉS
DE LA PAROISSE SAINT-GEORGES

—

ALFRED CAILLEBOTTE
CURÉ FONDATEUR 1875-1885
† CURÉ DE N.-D. DE LORETTE 1896

—

LOUIS BARON
CURÉ 1890-1895
† ÉVÊQUE D'ANGERS 1898

—

PRIEZ POUR EUX

—

2° (H. 0m,75. — L. 0m,49.)

*

CETTE CHAPELLE
ÉRIGÉE A LA MÉMOIRE
DES MORTS
A ÉTÉ BÉNITE LE 2 NOVEMBRE 1893

L'AUTEL
DÉDIÉ A NOTRE-DAME DES DOULEURS
A ÉTÉ CONSACRÉ
PAR S. G. Mgr DE FORGES
ÉVÊQUE DE TÉNARIE
LE 13 DÉCEMBRE 1893

—

Septième travée : porte donnant accès dans les dépendances de la sacristie. Au-dessus de la porte :

Jésus et la Samaritaine. — Toile. — H. 1^m,15. — L. 0^m,88. — Signé : LOUIS BAUDERON. 1837.

Au fond du bas côté :

CHAPELLE DU SACRÉ-COEUR.

Cette chapelle, formée de deux travées rectangulaires et de trois travées en hémicycle, et couverte d'une voûte à nervures, est entièrement polychromée. Au-dessus de l'autel :

Le Sacré-Cœur. — Statue. — Terre cuite. — H. 1^m,35. — Par DESTREEZ (JULES-CONSTANT).

BAS COTÉ DE DROITE.

Deuxième travée :

CHAPELLE SAINT-JOSEPH.

Cette chapelle est semblable à la chapelle des Morts, qui lui fait face. Au-dessus de l'autel :

Saint Joseph. — Statue. — Terre cuite. — H. 1^m,35. — Par DESTREEZ (JULES-CONSTANT).

Troisième travée : à la muraille de droite, dans le second bas côté, est adossé un grand crucifix érigé en souvenir de la mission donnée en 1878. Le Christ est en fonte et la croix en bois de chêne.

Au fond du premier bas côté :

CHAPELLE DE LA VIERGE.

Cette chapelle, de même forme que la chapelle du Sacré-Cœur, est également polychromée en entier. Au-dessus de l'autel :

La Vierge. — Statue. — Terre cuite. — H. 1^m,35. — Par DESTREEZ (JULES-(CONSTANT).

Au fond du deuxième bas côté : porte de la sacristie. Au-dessus :

La Vierge et l'Enfant Jésus. — Bas-relief. — Terre cuite moderne peinte en blanc. — D'après A. DELLA ROBBIA. — H. 1^m,35. — L. 1 m.

CHŒUR.

Le chœur comporte cinq travées, dont deux rectangulaires et trois disposées en hémicycle. La division des travées est marquée par des pilastres soutenant, par l'intermédiaire de hautes et minces colonnettes, les retombées des arcs-doubleaux et des nervures de la voûte. Toute la surface est peinte. La peinture décorative est l'œuvre d'ALPHONSE JACQUIER. Au-dessus des deux portes qui s'ouvrent dans la deuxième travée sont représentées : à gauche, les armoiries du pape Pie IX ; à droite, celles du cardinal Guibert, archevêque de Paris. Sur le mur du fond, derrière l'autel, est peinte une gloire encadrant le monogramme JHS.

Sur le mur de la première travée de gauche :

Communion de la Vierge. — Toile marouflée. — H. 4^m,50. — L. 2^m,05.

A la première travée de droite :

L'Éducation de la Vierge. — Toile marouflée. — H. 4^m,50. — L. 2^m,05.

A la troisième travée de gauche :

Jésus apparaissant à la Bienheureuse Marguerite-Marie. — Toile marouflée. — H. 4^m,50. — L. 2^m,50.

A la troisième travée de droite :

La Vierge apparaissant à saint Dominique. — Toile marouflée. — H. 4^m,50. — L. 2^m,50.

Ces peintures ont été exécutées par les soins de la maison Alcan, de Paris, en 1895.

De chaque côté de l'entrée du chœur sont placées sur de massives colonnes en bois deux statues en fonte.

A gauche :

Saint Georges. — Statue. — Fonte bronzée. — H. 1^m,62. — Par LAVERGNE (G.-C.).

A droite :

Saint François Xavier. — Statue. — Fonte bronzée. — H. 1^m,62. — Auteur inconnu. — Fondue à Tusey (Meuse). 1896.

VITRAUX.

NEF.

Dans les fenêtres de la nef sont représentés, à gauche des saints, à droite des saintes, debout sous des édicules de style roman.

A gauche :

Le B. J.-B. de la Salle.
Saint Vincent de Paul.
Saint François de Sales.
Saint Louis.
Saint Nicolas.
Saint Denis.
Saint Gabriel archange.

A droite :

Sainte Anne.
Sainte Catherine.
Sainte Clotilde.
Sainte Geneviève.
Sainte Marguerite.
Sainte Élisabeth.
Sainte Chantal.

Ces vitraux ont été exécutés par M. Lorin, de Chartres.

BAS COTÉS.

Les premières fenêtres du bas côté de gauche sont remplies par des vitraux à dessins géométriques. Dans la fenêtre de la septième travée :

Incrédulité de saint Thomas.

Les larges baies qui mettent le deuxième bas côté de droite en communication avec la chapelle des Catéchismes sont fermées par des portes en menuiserie dont la partie supérieure est remplie par des vitraux en grisaille.

CHAPELLE DES MORTS.

Fenêtre de gauche :

Résurrection de Jésus-Christ.

Fenêtre de droite :

Pietà.

CHAPELLE SAINT-JOSEPH.

Fenêtre de droite :

Mort de saint Joseph.

Fenêtre de gauche :

L'Atelier de Nazareth.

CHAPELLE DU SACRÉ-COEUR.

Fenêtres de gauche : première travée :

La Bienheureuse Marguerite-Marie en prière.

Deuxième travée :

La France offrant au Christ l'église du Sacré-Cœur de Montmartre.

Dans la fenêtre du fond :

1° *Jésus en croix entre la Vierge et saint Jean.*
2° *Le Repas d'Emmaüs.*
3° *Jésus apparaît à la Bienheureuse Marguerite-Marie.*

CHAPELLE DE LA VIERGE.

Fenêtres de droite : première travée :

L'Assomption.

Deuxième travée :

L'Annonciation.

Dans la fenêtre du fond :

1° *Couronnement de la Vierge.*
2° *La Sainte Famille.*
3° *Apparition de la Vierge à Lourdes.*

CHŒUR.

Les sept fenêtres du chœur ont été sensiblement allongées depuis quelques années. Elles renferment des verrières où sont représentés, sous des dais de style roman, des personnages en pied.

Première travée : à gauche :

Saint Ambroise, don de Mgr Langénieux, archevêque de Reims, dont les armes sont au bas.

A droite :

Saint Martin, don et portrait de S. E. le cardinal Guibert, archevêque de Paris, dont les armes sont au bas.

Deuxième travée : à gauche :

Saint Jérôme. Au bas, sur un blason, les initiales M. C. (Martial Caillebotte).

A droite :

Saint Augustin. Au bas, sur un blason, les initiales C. F. (Caillebotte frères).

Dans les trois fenêtres du fond :
Au milieu :

Le Bon Pasteur.

A gauche :

Saint Joseph.

A droite :

Saint Georges. Au bas de ces trois verrières, les armes de Mgr Darboy. Au-dessous, sur une table de marbre blanc, on lit :

CES TROIS VERRIÈRES ONT ÉTÉ OFFERTES PAR Mlle JUSTINE DARBOY EN SOUVENIR DE Mgr GEORGES DARBOY, ARCHEVÊQUE DE PARIS.

Ces verrières ont été faites chez M. Hirsch (Charles-Émile).

CHAPELLE DES CATÉCHISMES.

La chapelle des Catéchismes, construite en 1878 par M. Coulomb, architecte, comporte cinq larges travées communiquant, à gauche, avec l'église par les baies dont il a été déjà question, et éclairées à droite par autant de fenêtres en plein cintre, garnies de vitraux en grisaille. Au-dessus de la porte principale sont percées trois baies hautes et étroites disposées en triplet.

Les nervures de la voûte retombent sur des pilastres à chapiteaux ornés de larges feuillages.

Une absidiole à cinq pans abrite l'autel en pierre provenant de la chapelle que possédait M. Caillebotte, dans sa propriété de Vères, par Mongeron. Il est surmonté de la statue de saint Jean l'Évangéliste.

Toute la surface des murs et de la voûte est couverte d'une décoration polychrome exécutée par Alphonse Jacquier.

SACRISTIE.

La sacristie et ses dépendances se composaient primitivement des deux salles limitées par les absidioles qui terminent les bas côtés et par l'abside principale : derrière cette dernière passe un corridor qui les relie entre elles. Deux autres corridors étroits longeant l'extérieur des bas côtés les mettaient en communication avec l'extérieur par deux portes s'ouvrant à droite et à gauche de la façade principale.

La construction de la chapelle des Morts a modifié la rectitude du corridor de gauche; le deuxième bas côté de droite a été ouvert au détriment de l'autre, lors de la construction de la chapelle des Catéchismes, en 1878.

C'est alors aussi que la sacristie a été augmentée d'une grande salle complétée par des locaux servant de bureaux.

A. Bouillet,
correspondant du comité des sociétés des beaux-arts des départements.

Paris, 1er février 1901.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE

ÉGLISE

DE

L'IMMACULÉE CONCEPTION

ÉGLISE

DE

L'IMMACULÉE CONCEPTION

HISTOIRE. — *L'annexion à Paris des communes suburbaines, en* 1860, *en accroissant d'une partie de la population de Saint-Mandé celle de la paroisse Saint-Éloi, avait rendu l'église de cette dernière à la fois insuffisante et excentrique. Le curé, M. Denys, fit alors construire dans la rue Ruty, sous le vocable de saint Henry, une chapelle auxiliaire qui fut desservie par le clergé de Saint-Éloi jusqu'en* 1874. *A cette dernière époque, le cardinal Guibert, archevêque de Paris, décida qu'une nouvelle église serait construite sous le vocable de l'Immaculée Conception. Les travaux, commencés le* 19 *mars* 1875, *étaient menés activement et terminés le* 29 *septembre de la même année.*

L'érection en paroisse fut accomplie en 1877, *par décret du* 27 *mars et par ordonnance archiépiscopale du* 1er *avril.*

L'église de l'Immaculée Conception avait eu pour architecte M. DELEBARRE DE BAY. *M.* RAULINE *remplissait les fonctions d'inspecteur des travaux.*

BIBLIOGRAPHIE. — *La Semaine religieuse de Paris*, n° du 27 mai 1893. Discours prononcé par M. l'abbé Caron, vicaire général, à l'installation de M. de la Perche à la cure de l'Immaculée Conception.

E. DUPLESSY, vicaire à la Madeleine. *Paris religieux*. Paris, in-12, 1900.

DESCRIPTION.

L'église de l'Immaculée Conception, située dans le XIIe arrondissement, a sa façade en biais sur la rue du Rendez-Vous et sa face latérale gauche en bordure sur la rue Ruty. Le chevet et la face latérale droite sont enclavés dans des constructions particulières.

L'édifice mesure 50 mètres de long sur 18 de large. Il se compose d'une nef de sept travées, précédée d'un porche et flanquée de bas côtés qui s'élargissent au droit de la sixième et de la septième travée pour simuler une sorte de transept. Au delà, la nef se continue par un chœur de trois travées que termine une abside à trois pans ; les bas côtés se continuent chacun par une chapelle couverte d'une voûte pentagonale à nervures.

La construction est conçue dans le style roman.

EXTÉRIEUR.

FAÇADE PRINCIPALE.

La façade accuse nettement les dispositions intérieures de l'église. Aux bas côtés correspondent deux murailles latérales, percées chacune d'une fenêtre surmontée d'une ouverture jumelle et couronnées par les rampants du toit ; la partie centrale, légèrement en saillie, est percée, à sa base, d'une porte dont le tympan en plein cintre est occupé par un bas-relief :

Le Couronnement de la Vierge. — Bas-relief. — Pierre. — H. $1^m,10$. — L. $1^m,95$. — Exécuté à Angers.

Le double rampant qui surmonte le tympan supporte un petit édicule qui abrite une statue de Notre-Dame de Lourdes. Cet édicule cache la base de l'ouverture médiane d'une fenêtre triple au-dessus de laquelle se voit un cadran d'horloge, à la hauteur de la toiture de la voûte haute.

Plus haut, un bandeau marque la naissance du clocher, composé d'une tour carrée surmontée d'une flèche octogone en pierre. Sur chaque face de la tour sont percées trois ouvertures, celle du milieu plus haute que les autres, toutes munies d'abat-son ; à chaque angle se profile une colonnette.

Chacune des quatre faces de la flèche qui

correspondent à celles de la tour est percée d'une baie haute et étroite, abritée par un petit gâble. Sur les quatre angles libres de la tour s'élèvent de petits lanternons carrés ; de semblables lanternons se voient au bas des rampants des toitures de la nef et des bas côtés.

La hauteur totale du clocher est de 37mètres.

FAÇADES LATÉRALES ET CHEVET.

Sauf la première travée des deux façades latérales, construite en pierre de taille, le reste ne présente qu'une muraille unie à deux étages, couverte d'un crépissage sur lequel est simulé un appareil, et percée des fenêtres en plein cintre qui éclairent les bas côtés et la nef haute.

INTÉRIEUR.

La porte principale de l'église donne accès dans une sorte de porche de forme rectangulaire, couvert d'un plancher avec solives apparentes. Une seconde porte, en cintre très surbaissé, est pratiquée dans l'axe de l'église.

Au-dessus du porche est la tribune de l'orgue, dominée elle-même par le clocher.

A droite du porche, une petite salle rectangulaire sert de débarras. Celle qui lui fait pendant à gauche, couverte d'une voûte d'arête à nervures et complètement polychromée, est la chapelle des fonts baptismaux.

La cuve baptismale, en marbre de couleur, est de forme octogonale, portée sur un pied de même matière et de même forme. Le couvercle, en forme de pyramide à huit pans ornés de rinceaux, est en bronze doré. La hauteur totale, avec la croix qui surmonte le couvercle, est de 1 m. 50.

En face de la porte d'entrée est fixé au mur un tableau :

L'Adoration des bergers. — Toile détachée de son cadre et marouflée. — H. $1^{m},80$. — L. $1^{m},28$. — École espagnole. — Fin XVIe siècle.

Sur le mur qui fait face à la fenêtre est scellée une plaque de marbre blanc de $1^{m},75$ de hauteur sur $1^{m},30$ de largeur, surmontée d'une croix, sur laquelle est gravée cette inscription :

A. M. D. G.

—

CETTE ÉGLISE
DÉDIÉE A LA TRÈS SAINTE VIERGE MARIE SOUS
LE VOCABLE
DE
L'IMMACULÉE CONCEPTION
A ÉTÉ BÉNITE PAR S. E. LE CARD. GUIBERT
ARCH. DE PARIS
LE XXIX SEPTEMBRE MDCCCLXXV
A ÉTÉ ÉRIGÉE EN PAROISSE PAR DÉCRET
PRÉSIDENTIEL
LE XXVII MARS MDCCCLXXVII
LES ORGUES ONT ÉTÉ INAUGURÉES LE 31 MARS 1881
LES QUATRE CLOCHES ONT ÉTÉ BÉNITES
PAR S. G. MGR RICHARD ARCH. DE PARIS
LE XXIX SEPTEMBRE MDCCCLXXXVII

—

CURÉS SUCCESSIFS	INSIGNES BIENFAITEURS
ED. OLMER CH. H^re 1875-1893	Mlle MARIE ROLAND-GOSSELIN
E. DE LA PERCHE 1893	Mme Vve HÈME
	Mme Vve STREICHARD
	Mlle MARIE SCHUCK

Toutes les boiseries de l'église, chaire, banc d'œuvre, confessionnaux, stalles et buffet d'orgue, ont été exécutées par M. MOISSERON, à Angers. Le même artiste a construit tous les autels et modelé toutes les statues.

Toute l'orfèvrerie sort de la maison BRUNET, à Paris.

Les peintures décoratives sont l'œuvre d'ALPHONSE JACQUIER.

NEF.

La nef se compose de sept travées, séparées par des piliers cylindriques en pierre, couronnés par des chapiteaux à larges feuillages. Les tailloirs de ces chapiteaux supportent la retombée des arcs en plein cintre qui séparent la nef des bas côtés, les arcs-doubleaux de ces derniers, et par l'intermédiaire d'une console, la base des colonnettes sur lesquelles retombent les arcs-doubleaux et les nervures de la voûte haute. Une baie en plein cintre est percée dans le haut de la muraille de chaque travée.

Au-dessus des arcades de la nef court une décoration peinte formée de rinceaux sur fond d'or. Le reste des murailles offre un dessin d'appareil : sur chaque pierre simulée est figurée une couronne. Les clefs de la voûte et le départ des nervures sont polychromés sur fond d'or.

La tribune de l'orgue, placée au-dessus du porche, s'ouvre sur l'entrée de la grande nef. L'instrument sort des ateliers de M. ABBEY, à Versailles.

La chaire à prêcher, en bois sculpté, occupe la cinquième travée à droite ; elle est de style roman. On y monte par un escalier à double révolution. La cuve, supportée sur une colonnette de forme hexagone, couverte de cannelures et couronnée d'un chapiteau, est ornée de trois panneaux sur lesquels sont

sculptés en relief Moïse, le Christ bénissant et David. Aux angles se dressent, sur des consoles, quatre statuettes en bois représentant saint Ambroise, saint Grégoire, saint Jérôme et saint Augustin, les quatre docteurs de l'Église latine. Le dossier est orné d'une arcature qui encadre une colombe. L'abat-voix est couronné par une balustrade crénelée interrompue par des pinacles qui portent quatre anges : deux soutiennent des banderoles; les deux autres sonnent de la trompette. Au sommet, un édicule à deux étages porte une croix.

Le banc d'œuvre est dominé par une haute arcature à jour de style roman contre laquelle se dresse un crucifix de grande dimension. Au sommet, deux anges tiennent, l'un les tenailles et le manteau, l'autre la couronne d'épines.

BAS COTÉS.

Les cinq premières travées des bas côtés sont couvertes de voûtes d'arêtes sans nervures, séparées par des doubleaux qui retombent, d'un côté sur les piliers de la nef, de l'autre sur des pilastres. Sur les murailles est peint un dessin d'appareil. Une fenêtre en plein cintre s'ouvre à chaque travée.

La sixième et la septième travée, plus larges, forment par leur réunion une chapelle éclairée par deux fenêtres en plein cintre, et couverte d'une voûte à nervures. La chapelle de gauche est dédiée à sainte Anne, celle de droite à saint Louis. Dans la muraille la plus rapprochée du chœur est percée une porte qui donne accès dans la sacristie et ses dépendances, qui contournent complètement le chevet de l'église. Au-dessus de chaque porte est encadré un tableau.

A gauche :

Notre-Dame de Perpétuel Secours. — Panneau. — H. 0m,58. — L. 0m,43.

On lit au-dessous : Mission 1884.

A droite :

Ecce homo. — Panneau. — H. 0m,58. — L. 0m,43.

On lit au-dessus : Pour lui j'ai subi ces opprobres.

Au-dessous : Mon Jésus, miséricorde !

Les portes des salles qui flanquent le porche de l'entrée principale s'ouvrent au fond des bas côtés; dans la première travée, une porte donne accès à l'extérieur.

BAS COTÉ DE GAUCHE.

Des confessionnaux en bois de chêne sont placés sous les fenêtres des seconde, troisième, quatrième et cinquième travées. — H. 2m,50.

CHAPELLE DE SAINTE-ANNE.

Les murailles, complètement polychromées, offrent des dessins d'ornement.

La table d'autel, en pierre, portée par des colonnes en marbre rouge surmontées de chapiteaux dorés, possède un tabernacle au-dessus duquel se dresse la statue de sainte Anne avec la Vierge Marie, sa fille.

BAS COTÉ DE DROITE.

Contre la porte de la salle qui fait pendant à la chapelle des fonts baptismaux, est placée, sur un piédestal en pierre, la statue assise de saint Pierre, tenant les clefs d'une main, bénissant de l'autre. La statue est en terre cuite; les pieds sont en bronze. C'est une réduction de la statue que l'on vénère à Saint-Pierre de Rome. — H. 2m,65.

Des confessionnaux semblables à ceux du bas côté gauche sont adossés au mur des troisième et cinquième travées.

La deuxième et la quatrième travée forment deux chapelles dédiées, la première à sainte Mathilde, la seconde à saint Albert. Chaque autel, formé d'une table en pierre reposant sur trois colonnes de marbre, porte un tabernacle dominé par la statue du saint auquel il est consacré.

CHAPELLE DE SAINT-LOUIS.

La chapelle de Saint-Louis est analogue par sa décoration polychrome à celle de Sainte-Anne.

La statue de saint Louis surmonte le tabernacle de l'autel.

CHŒUR.

Le chœur comporte trois travées droites de chaque côté et trois en hémicycle. Sur le grand arc qui en marque l'entrée est peinte l'inscription :

IN HONOREM
BEATAE MARIAE
VIRGINIS
IMMACULATAE

Les nervures des voûtes, ornées comme celles de la nef, reposent sur les chapiteaux de longues colonnettes qui descendent jusqu'au sol. Huit fenêtres en plein cintre éclairent cette partie de l'édifice. La baie qui devrait être percée dans la travée du fond est remplacée par une niche qui abrite la statue de Notre-Dame de Lourdes. Au-dessus, sont sculptées les armes de Pie IX.

Deux grands sujets sont peints à droite et à gauche, se continuant chacun sur les quatre premières travées.

A gauche :

La Promesse de la Rédemption. — Peinture murale. — H. 2 m. — L. $9^{m},05$. — Par V. Zier.

Dieu annonce à Adam et à Ève le mystère de la Rédemption et leur montre la Vierge immaculée, placée au-dessus de l'autel. Derrière nos premiers parents s'avancent les patriarches et les prophètes de l'ancienne Loi, et enfin saint Joachim, sainte Anne, saint Joseph et saint Jean-Baptiste, le Précurseur.

A droite :

Glorification de l'Immaculée Conception. Peinture murale. — H. 2 m. — L. $9^{m},05$. — Par V. Zier.

Pie IX proclame le dogme de l'Immaculée Conception en présence du Sacré Collège. Viennent ensuite les saints fondateurs d'ordres et les saints qui ont célébré le dogme, suivis des douze apôtres.

MAITRE-AUTEL.

Le maître-autel est en pierre et marbre. Le devant présente cinq niches en plein cintre qui abritent le Christ bénissant et les quatre Évangélistes avec leurs symboles. Une arcature, qui court au-dessus du gradin de l'autel, est interrompue par le tabernacle.

De chaque côté du chœur sont adossées à la muraille trois stalles en chêne, abritées sous un dais continu. Les boiseries qui les continuent font le tour de l'abside ; elles sont percées de chaque côté, à la troisième travée, d'une porte surmontée d'un tympan, qui donne accès dans les sacristies.

CHAPELLES ABSIDALES.

Ces chapelles, construites sur plan pentagonal, sont couvertes de voûtes à nervures retombant sur des consoles. Leurs murailles sont complètement polychromées.

Les autels sont en pierre. Le devant est orné de quatrefeuilles à redans et flanqué de deux arcades portées par des colonnettes en marbre.

La chapelle de gauche est dédiée à saint Joseph ; celle de droite, au Sacré-Cœur.

CHAPELLE DE SAINT-JOSEPH.

Au-dessus de l'autel se dresse la statue de saint Joseph. Au fond de la crédence de gauche est peint un vase avec la légende : VAS SPIRITUALE ; au fond de celle de droite, une fontaine avec ces mots : FONS VITAE.

Sur la muraille de droite qui fait face à la fenêtre qui éclaire la chapelle, on voit :

Le Songe de saint Joseph. — Peinture murale. — H. $1^{m},60$. — L. $1^{m},94$. — Par V. Zier.

Un ange apparaît à saint Joseph pendant son sommeil et lui donne ordre de fuir en Égypte. La Vierge et l'enfant Jésus sont aussi endormis. A droite du tableau est représentée la fuite en Égypte.

Au-dessous : SURGE, ACCIPE PUERUM ET MATREM EJUS ET FUGE.

CHAPELLE DU SACRÉ-COEUR.

La statue de Jésus-Christ montrant son cœur surmonte l'autel. Au fond des crédences sont peints : à gauche, l'arbre de vie : LIGNUM VITAE ; à droite, l'arbre de mort : LIGNUM MORTIS.

Sur la muraille de gauche, en face de la fenêtre, on voit :

Jésus avec les disciples d'Emmaüs. — Peinture murale. — H. $1^{m},60$. — L. $1^{m},95$. — Par V. Zier.

Jésus, en costume de pèlerin, rencontre les deux disciples qui se rendent à Emmaüs et se joint à eux.

Au-dessous : MANE NOBISCUM, QUONIAM ADVESPERASCIT.

VITRAUX.

NEF.

Tous les vitraux de l'église de l'Immaculée-Conception ont été exécutés par M. H. Chabin. Ceux de la nef représentent des saints, debout sous des arcades doubles, reposant de chaque côté sur une colonnette et finissant au milieu par un pendentif commun, au-dessus duquel est tracé le monogramme du saint. On voit :

A gauche :

Saint Vincent de Paul.
Saint Charles Borromée.
Saint Fiacre.
Sainte Geneviève.
Saint Denis.
Saint Paul.
Saint Joachim.

A droite :

Saint François de Sales.
Saint Édouard.
Sainte Radegonde.
Saint Martin.
Saint Jean l'Évangéliste.
Saint Pierre.
Saint Michel.

BAS COTÉ DE GAUCHE.

Toutes les baies du bas côté gauche sont remplies par des vitraux en grisaille. Ces fenêtres ont $2^{m},40$ de hauteur sur 1 m. de largeur.

CHAPELLE DES FONTS BAPTISMAUX.

Dans la fenêtre qui éclaire cette chapelle est représenté :

Le Baptême de Jésus-Christ.

BAS COTÉ DE DROITE.

Les vitraux des 1[re], 3[e] et 5[e] fenêtres du bas côté droit sont en grisaille semblable à celle du bas côté gauche.

Dans la seconde fenêtre sont représentées deux scènes de la vie de saint Albert :

Saint Albert quitte sa famille pour embrasser l'état religieux;

Saint Albert, marchant sur les eaux, sauve des naufragés.

Dans la quatrième fenêtre sont figurées deux scènes de la vie de sainte Mathilde :

Sainte Mathilde enseignant.

Sainte Mathilde faisant l'aumône.

Les vitraux de ces deux fenêtres ont été offerts par M[me] Morice.

CHAPELLE DE SAINTE-ANNE.

1[re] fenêtre : *Le Sacrifice d'Abraham.*
Moïse priant sur la montagne.

2[e] fenêtre : *David jouant de la harpe.*
Isaïe en prières reçoit d'un ange l'inspiration de la prophétie relative à la Vierge, qu'il porte écrite sur un phylactère : ECCE VIRGO CONCIPIET.

CHAPELLE DE SAINT-LOUIS.

1[re] fenêtre : *Sacre de Louis XIII.*
Vœu de Louis XIII.

2[e] fenêtre : *Baptême de Clovis.*
Sacre de Charlemagne.

CHAPELLE DE SAINT-JOSEPH.

Cette chapelle est éclairée par trois baies, percées dans le mur de gauche et remplies par des vitraux où sont représentés les sujets suivants :

Au milieu :

Saint Joseph.

A gauche :

Le Mariage de la Vierge.

A droite :

La Mort de saint Joseph.

Ces vitraux ont été offerts par M. l'abbé Olmer, premier curé de la paroisse.

CHAPELLE DU SACRÉ-COEUR.

Dans les trois baies percées dans le mur de droite, on voit :

Au milieu :

Le Sacré-Cœur de Jésus.

A droite :

L'église du Vœu national à Montmartre et les principaux édifices religieux de Paris.

A gauche :

Saint Jean reposant sur le cœur de Jésus.

Ces vitraux ont été offerts par M[me] Roland-Gosselin.

CHOEUR.

Les huit fenêtres du chœur ont été notablement allongées postérieurement à la construction de l'église.

Chacune des verrières qui les remplissent offre dans trois médaillons superposés les sujets suivants :

Côté gauche :

1[re] fenêtre :

L'Arbre de Jessé.

L'Annonciation.

Rencontre de saint Joachim et de sainte Anne à la porte Dorée.

Armoiries du marquis d'Andigné.

2[e] fenêtre :

La Visitation.

La Nativité de Jésus-Christ.

La Toison d'or.

Armoiries de M[me] la B[ne] Cerise.

3[e] fenêtre :

Présentation de Jésus au Temple.

Jésus parmi les docteurs.

L'Arche d'alliance.

Armoiries du cardinal Langénieux, archevêque de Reims.

4[e] fenêtre :

Agonie de Jésus au jardin des Oliviers.

La Flagellation.

Le Buisson ardent.

Armoiries du cardinal Guibert, archevêque de Paris.

Côté droit :

1[re] fenêtre :

L'Assomption.

Le Couronnement de la Vierge.

La Présentation de la Vierge.

Armoiries.

2[e] fenêtre :

L'Ascension.

La Pentecôte.

Le Mariage de la Vierge.
Armoiries du Mis de Croix.

3e fenêtre :

Jésus en croix.
La Résurrection.
Jésus dans l'atelier de Nazareth.
Armoiries de Mgr de Ségur.

4e fenêtre :

Le Couronnement d'épines.
Jésus rencontre sa mère sur le chemin du Calvaire.
Marie sur son trône, entre saint Michel et saint Gabriel.
Armoiries du cardinal Richard, archevêque de Paris.

Paris, 10 *février* 1901.

[1] Actuellement curé de Saint-Laurent

SACRISTIE.

Les sacristies, composées de deux grandes salles reliées par des dépendances qui servent de passage et de magasins, possèdent des meubles en chêne.

Dans la sacristie des mariages, on voit un tableau représentant :

M. l'abbé Olmer, chanoine honoraire de Paris, premier curé de la paroisse et fondateur de l'église [1]. — Toile. — H. 2m,70. — L. 1m,30. — Par M. DE LA PERCHE.

A. BOUILLET,
CORRESPONDANT DU COMITÉ DES SOCIÉTÉS DES BEAUX ARTS DES DÉPARTEMENTS.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE.

ÉGLISE

DE

SAINT-FRANÇOIS DE SALES

ÉGLISE

DE

SAINT-FRANÇOIS DE SALES

Histoire. — *Lors de l'annexion de* 1860, *la commune des Batignolles, augmentée, depuis* 1830, *d'une partie de la plaine Monceaux, possédait les deux églises de Sainte-Marie et de Saint-Michel, construites, l'une en* 1829, *l'autre en* 1857. *L'augmentation toujours croissante de la population nécessita la construction, en* 1873, *d'une chapelle de secours qui fut érigée en église paroissiale en* 1875. *On la mit sous le vocable de saint François de Sales.*

L'église de Saint-François de Sales a été construite sur les plans de M. Delebarre de Bay.

BIBLIOGRAPHIE

Paris religieux, par M. l'abbé E. Duplessy. Paris, in-12. 1900.

DESCRIPTION

L'édifice porte le n° 6 de la rue Brémontier. Il est engagé complètement dans les constructions voisines, et sa façade seule est dégagée. Il est construit dans le style roman, mélangé d'éléments empruntés au style gothique.

EXTÉRIEUR

FAÇADE PRINCIPALE

Le portail s'ouvre sous un fronton triangulaire que couronne

Saint François de Sales. — Statue. — Terre cuite. — H. 1m,80.

A droite et à gauche, deux fenêtres en plein cintre s'ouvrent sous le rampant du toit des bas-côtés.

Au-dessus de la porte centrale est percée une fenêtre en plein cintre, surmontée du cadran de l'horloge. Plus haut, se détache la tour carrée du clocher, percée sur chaque face d'une triple ouverture, et surmontée d'une flèche à deux pointes.

INTÉRIEUR

L'église de Saint-François de Sales se compose d'une nef de sept travées, terminée par un chœur composé de deux travées rectangulaires et de trois travées en hémicycle ; deux nefs latérales, aussi de sept travées, se terminent par une absidiole de quatre travées dont une rectangulaire, et les trois autres en hémicycle.

En avant de la nef, un vestibule, dans lequel donne accès la porte principale, est flanqué de deux constructions rectangulaires, de la même largeur que les bas-côtés. Celle de gauche contient le logement du bedeau; dans celle de droite, qui s'ouvre directement sur le bas-côté, se trouvent les fonts baptismaux.

FONTS BAPTISMAUX

La chapelle des fonts baptismaux, couverte d'une voûte à nervures, est complètement polychrômée. Au mur de droite :

L'Adoration des Mages. — Toile. — H. 2m,55. — L. 1m,35.

Provenance inconnue.

NEF

La nef est couverte d'une voûte à nervures en plein cintre, retombant, ainsi que les arcs doubleaux, sur des consoles. Une fenêtre en plein cintre est percée dans chaque travée. Les sept arcades ogivales qui s'ouvrent sur les bas-côtés reposent sur des piliers carrés dont les angles sont abattus ; leurs chapiteaux sont ornés de feuillages. La polychrômie, dont les murailles sont couvertes, forme un dessin d'appareil.

Au troisième pilier est adossée la chaire à prêcher en bois. La tribune est de forme

octogonale ; l'unique escalier contourne le pilier. Cette chaire, construite en chêne par M. Moisseron, d'Angers, est d'une grande simplicité.

BAS-COTÉS

Ils sont surmontés de voûtes d'arête sans nervures, séparées par des doubleaux : ces derniers reposent d'une part sur les piliers de la nef, et d'autre part sur des pilastres très saillants appuyés au mur extérieur. A chaque travée s'ouvre une fenêtre en plein cintre.

BAS-COTÉ DE GAUCHE

Contre le mur du fond est placé un calvaire. Sur trois piédestaux en pierre s'élèvent

Le Christ en croix, entre la Vierge et saint Jean. — Statues. — Terre cuite polychrômée. — H. $1^{m},45$ [1].

Au piédestal qui supporte le crucifix et qui a pour amortissement un fronton triangulaire orné de crochets, est fixée une plaque de marbre blanc sur laquelle est gravée, en lettres dorées, l'inscription suivante :

1873-1896
A LA MÉMOIRE DE
J.-B. H. VAN DEN BRULE
CURÉ-FONDATEUR
DE S[t] FRANÇOIS DE SALES
—
FIDÈLES RECONNAISSANTS
PRIEZ POUR LUI

Première travée : porte conduisant à la sacristie.

Contre le mur et sous la fenêtre de la deuxième travée est adossé l'autel dédié à saint Joseph. L'autel est en pierre. Au-dessus :

Saint Joseph. — Statue. — Terre cuite polychrômée. — H. $1^{m},40$.

A chacune des quatre travées qui suivent est adossé un confessionnal en chêne.

Septième travée : porte ouvrant sur la sacristie.

A l'extrémité du bas-côté :

CHAPELLE DE LA VIERGE

Deux statues se dressent en avant de l'entrée :

A gauche :

Notre-Dame de Lourdes. — Statue. — Terre cuite polychrômée. — H. $1^{m},45$.

A droite :

Notre-Dame du Sacré-Cœur. — Statue. — Terre cuite polychrômée. — H. $1^{m},45$.

Cette chapelle se compose d'une première travée rectangulaire et de trois travées en hémicycle. A la voûte, les nervures, au lieu de s'appuyer sur une clef commune, aboutissent contre la bordure d'un oculus qui éclaire faiblement la chapelle.

Au-dessus de l'autel :

Vierge-Mère. — Statue. — Pierre polychrômée. — H. $1^{m},60$. — XVI[e] siècle.

Première travée, muraille de gauche :

La Visitation. — Toile marouflée. — H. $2^{m},60$. — L. $2^{m},15$. — Par Chassevent-Bacque (Adolphe). 1879.

Muraille de droite :

L'Annonciation. — Toile marouflée. — H. $2^{m},60$. — L. $2^{m},15$. — Par Chassevent-Bacque (Adolphe). 1879.

Deuxième travée à droite et à gauche :

Un Ange. — Toile marouflée. — H. $3^{m},30$. — L. $0^{m},90$. Par Chassevent-Bacque (Adolphe). 1879.

On lit au-dessous de l'ange de gauche : PURITAS ET MANSUETUDO ; — au-dessous de celui de droite : ORATIO ET DOLOR.

BAS-COTÉ DE DROITE

Première travée : porte donnant accès dans un long couloir qui longe l'église; il se termine à une extrémité par une porte extérieure à droite de la façade, et à l'autre sur les sacristies qui entourent le chevet et sur la chapelle des catéchismes.

Sous la fenêtre de la deuxième travée est adossé au mur l'autel dédié à sainte Anne. Cet autel est en pierre. Il est flanqué de deux piédestaux qui le dominent et qui portent deux statues polychrômées :

A gauche :

Saint Joachim. — Statue. — Terre cuite polychrômée. — H. $1^{m},38$.

A droite :

Sainte Anne. — Statue. — Terre cuite polychrômée. — H. $1^{m},38$.

A la troisième travée est placé un confessionnal.

Quatrième travée :

Saint Antoine de Padoue. — Statue. —

[1] Toutes les statues de cette église, à l'exception de celle qui s'élève sur l'autel de la Vierge, sont de provenance commerciale.

Terre cuite polychrômée. — H. 1m,40.

Cinquième et sixième travées : deux confessionnaux.

Septième travée : porte ouvrant sur le couloir qui longe l'édifice.

A l'extrémité du bas-côté :

CHAPELLE DU SACRÉ-COEUR

Deux statues se dressent à l'entrée:

A gauche :

Saint François de Sales. — Statue. — Terre cuite polychrômée. — H. 1m,45.

A droite :

Sainte Chantal. — Statue. — Terre cuite polychrômée. — H. 1m,45.

La disposition de cette chapelle reproduit absolument celle de la chapelle de la Vierge, qui lui fait pendant.

Au-dessus de l'autel :

Sacré-Cœur. — Statue. — Terre cuite polychrômée. — H. 1m,60.

Première travée : muraille de gauche :

Jésus percé d'un coup de lance. — Toile marouflée. — H. 2m,60. — L. 2m,15. — Par Daras (Henry). 1881.

Muraille de droite :

L'Incrédulité de saint Thomas. — Toile marouflée. — H. 2m,60. — L. 2m,15. — Par Daras (Henry). 1881.

Deuxième travée de gauche :

Sainte Hélène. — Toile marouflée. — H. 3m,30. — L. 0m,90. — Par Daras (Henry). 1881.

Deuxième travée de droite :

Sainte Véronique. — Toile marouflée. — H. 3m,30. — L. 0m,90. — Par Daras (Henry). 1881.

CHŒUR

Trois travées rectangulaires précèdent trois travées disposées en hémicycle. Les colonnettes qui marquent la séparation des travées montent de fond pour aller recevoir sur leurs chapiteaux les nervures en plein cintre de la voûte. Les murailles sont couvertes d'une peinture décorative exécutée par M. A. Jacquier. Au-dessous des fenêtres, cette peinture simule une arcature qui fait le tour du chœur.

Les fenêtres des trois premières travées sont plus hautes que celles de la nef ; ainsi que ces dernières, elles sont remplies par des grisailles ornées des armoiries des donateurs. Les trois fenêtres de l'hémicycle, plus hautes encore, comportent des vitraux peints.

Aux deux extrémités de la balustrade en pierre qui sépare le chœur de la nef sont placés deux ambons, aussi en pierre, de forme ovoïde, portés chacun sur une colonnette trapue.

De chaque côté du chœur sont appuyées à la muraille quatre stalles surmontées de dais, le tout en chêne sculpté.

Le maître autel est en pierre sculptée, marbre et bronze doré. Les niches qui ornent le tombeau abritent les statuettes du Christ et des quatre Évangélistes. Entre les colonnettes qui supportent le clocheton qui surmonte le tabernacle est placé

Jésus ressuscitant. — Statue. — Terre cuite polychrômée. — H. 1m,15.

Aux deux extrémités, des édicules analogues abritent des reliquaires. Entre ces édicules et le tabernacle se dresse un rétable orné d'arcades qui abritent les statuettes des douze apôtres.

VITRAUX

Tous les vitraux de l'église ont été exécutés dans les ateliers de M. H. Chabin.

FONTS BAPTISMAUX

Dans la fenêtre qui s'ouvre sur la façade de l'église :

Saint François de Sales et sainte Chantal en prières devant la Vierge.

Le Baptême de saint François de Sales.

BAS-CÔTÉS

BAS-COTÉ DE GAUCHE

Deuxième fenêtre :

La mort de saint Joseph.

Au-dessous, les armoiries de saint François de Sales et de sainte Chantal.

Septième fenêtre :

Apparition de la Vierge à Lourdes.

Dans les fenêtres intermédiaires, en commençant par la sixième, sont représentées des scènes de la vie de saint François de Sales, exécutées par M. H. Chabin.

Sixième fenêtre :

Naissance de saint François de Sales.

Saint François de Sales reçoit la tonsure.

Cinquième fenêtre :

Vœu de saint François de Sales.

Quatrième fenêtre :

Visite de saint François de Sales à l'évêque de Genève.

Prédication de saint François de Sales.

Troisième fenêtre :

Sacre de saint François de Sales.

Apostolat de saint François de Sales dans le Chablais.

Première fenêtre :

Saint François de Sales quitte son père.

Conférence de saint François de Sales avec Théodore de Bèze.

BAS-COTÉ DE DROITE

Deuxième fenêtre :

L'Agonie de Jésus-Christ.

La Flagellation de Jésus-Christ.

Au-dessous, les armoiries de saint François de Sales et de sainte Chantal.

Septième fenêtre :

Jésus-Christ montre son sacré-cœur à la Bienheureuse Marguerite-Marie.

Dans les autres fenêtres se continuent les scènes de la vie de saint François de Sales, par

Première fenêtre :

Mort de M. de Boisy, père de saint François de Sales.

Songe de saint François de Sales relatif à l'établissement de l'Ordre de la Visitation.

Troisième fenêtre :

Sainte Chantal vient trouver saint François de Sales.

Saint François de Sales bénit le mariage du fils de sainte Chantal.

Quatrième fenêtre :

Saint François de Sales pose la première pierre du monastère de la Visitation.

Saint François de Sales donne ses chandeliers d'argent à un pauvre.

Cinquième fenêtre :

Saint François de Sales confie la Visitation à saint Vincent de Paul.

Guérison miraculeuse d'un enfant par saint François de Sales.

Sixième fenêtre :

Le jeune Olier est présenté par sa mère à saint François de Sales.

Mort de saint François de Sales.

NEF

Les fenêtres hautes de la nef sont remplies par des vitraux en grisailles, exécutés par M. H. Chabin.

CHŒUR

Les fenêtres des trois premières travées sont remplies par des grisailles. Dans les trois travées de l'hémicycle :

Fenêtre de gauche :

Saint Grégoire. *Saint Jérôme.*
Saint Ambroise. *Saint Augustin.*
Saint Pierre.
Saint Basile. *Saint Jean Chrysostôme.*
Saint Grégoire de Nazianze.
Saint Athanase.

Dans cette verrière et dans la suivante, le personnage qui occupe le milieu est entouré d'une auréole elliptique. Les autres occupent des médaillons circonscrits par les ramifications d'une tige ornée de feuillages.

Fenêtre de droite :

Saint Luc. *Saint Mathieu.*
Saint Jean. *Saint Marc.*
La Vierge Mère.
Isaïe. *Ezéchiel.*
Daniel. *Jérémie.*

Fenêtre du milieu :

Saint Henri. *Saint Charlemagne.*
La Reine du Ciel. *Saint Pierre.*
Saint Denis. *Sainte Geneviève.*
Saint Louis. *Sainte Clotilde.*
Sainte Thérèse. *Saint Vincent de Paul.*
Sainte Chantal. *Saint François de Sales.*

Ces personnages occupent des médaillons entourés par les ramifications d'une tige avec feuillages.

SACRISTIE

La sacristie se compose de plusieurs pièces construites autour du chevet de l'église et communiquant les unes avec les autres. Deux longs corridors, qui longent l'église à droite et à gauche, les mettent en communication avec l'intérieur de l'édifice par plusieurs portes que nous avons signalées, et avec l'extérieur par deux autres portes qui s'ouvrent des deux côtés de la façade.

Au fond et à droite du corridor de droite, s'ouvre une grande salle rectangulaire appelée chapelle de sainte Chantal. Elle sert à la fois pour les réunions de catéchisme et pour faciliter aux fidèles le service religieux, pour lequel l'église principale est insuffisante à cause de son exiguïté.

Au-dessous de l'oculus percé au centre de la coupole qui couronne la chapelle de sainte Chantal, sont disposés quatre médaillons représentant :

Saint François de Sales, après sa mort, pose sa main sur la tête de sainte Chantal. — Peinture en camaïeu, marouflée. — Diam. : 2 m. — Par PERRODIN (AUGUSTE-FRANÇOIS), 1881.

Guérison éclatante de M. de Granieux au contact de la main de sainte Chantal. — Peinture en camaïeu, marouflée. — Diam. : 2 m. — Par PERRODIN (AUGUSTE-FRANÇOIS), 1881.

Saint Vincent de Paul voit monter au ciel l'âme de sainte Chantal, sous la forme d'un globe de feu. — Peinture en camaïeu, marouflée. — Diam. : 2 m. — Par PERRODIN (AUGUSTE-FRANÇOIS), 1881.

Entrevue de sainte Chantal et de saint Vincent de Paul. — Peinture en camaïeu, marouflée. — Diam. : 2 m. — Par PERRODIN (AUGUSTE-FRANÇOIS), 1881.

Les fenêtres sont remplies par des médaillons au nombre de dix-huit, offerts primitivement par les enfants des catéchismes pour orner les fenêtres de l'église. Sur chacun d'eux est représentée une scène de la vie du saint patron du donateur. Ces vitraux, sans valeur artistique, ont été exécutés par H. CHABIN.

Plusieurs projets d'agrandissement ou même de reconstruction de l'église de Saint-François de Sales sont actuellement à l'étude.

Paris, le 15 *février* 1901.

A. BOUILLET,

CORRESPONDANT DU COMITÉ DES SOCIÉTÉS DES BEAUX-ARTS DES DÉPARTEMENTS.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE

ÉGLISE

DE

SAINTE-ANNE DE LA MAISON-BLANCHE

ÉGLISE

DE

SAINTE-ANNE DE LA MAISON-BLANCHE

Histoire. — *L'accroissement considérable de la population du quartier de la Maison-Blanche avait depuis longtemps rendu absolument insuffisante la petite église de Saint-Marcel* (1), *qui s'élevait sur l'avenue d'Italie. Aussi M. l'abbé Miramont, curé de la paroisse, résolut-il d'entreprendre la construction d'une importante église sous le vocable de sainte Anne. La première pierre en fut posée le* 26 *mai* 1894 *par S. Em. le cardinal Richard, archevêque de Paris; il bénit aussi, le* 26 *avril* 1896, *la grande nef, qui depuis cette époque sert au culte paroissial, en attendant l'achèvement de l'édifice. L'église de Saint-Marcel, plus connue sous le nom populaire de chapelle Bréa, a été démolie en* 1898-1899.

L'église de Sainte-Anne se construit sur les plans et sous la direction de M. Bobin, *architecte.*

Bibliographie. E. Duplessy, *Paris religieux*. Paris, 1900, p. 288.

DESCRIPTION

L'église de Sainte-Anne a été conçue dans un style très composite. Son plan comporte une large nef, un long transept et un chœur rectangulaire de même largeur que la nef. Cette dernière est flanquée, de chaque côté, de deux bas-côtés dont le premier seulement se continue au delà du transept pour se terminer, à la hauteur du fond du chevet, par une chapelle semi-circulaire.

La nef seule avec ses bas-côtés est aujourd'hui terminée. On a construit aussi une vaste crypte dont les murailles formeront les substructions du transept et du chœur ; ce dernier sera aligné sur la rue Martin-Bernard.

FAÇADE

La façade est achevée. Elle s'élève obliquement sur la rue de Tolbiac. Elle est percée de trois portes, auxquelles on accède par un emmarchement commun. La porte du milieu, la plus importante, et le tympan en plein cintre qui la surmonte sont encadrés dans un porche formé de colonnes à chapiteaux de style roman fleuri, qui reposent sur un stylobate et supportent un fronton triangulaire en avant d'une voûte en berceau. L'entablement intermédiaire entre les colonnes et le fronton continue à droite et à gauche de ce dernier pour abriter les portes latérales ; une colonne le supporte de chaque côté de ces dernières.

Au-dessus de l'entablement, un oculus est percé dans l'axe de chacune des deux portes. Plus haut, une galerie aveugle, formée de seize arcades en plein cintre, court d'un côté à l'autre de la façade. La partie de la muraille qui surmonte cette galerie est découpée de manière à former un pignon flanqué de deux tours. Dans le pignon est percée une rose. Sur la pointe se dresse:

Sainte Anne désignée par la Vierge à la confiance des chrétiens. — Groupe. — Pierre. H. 3 m. Par Roberton, 1899.

Chaque tour, percée sur chacune de ces trois faces apparentes d'une haute et étroite baie géminée, est élevée sur plan carré et couronnée par une corniche à consoles. Elle porte un clocher octogone, ajouré sur chaque face d'une ouverture en plein cintre; quatre lanternons à jour ménagent la transition du carré à l'octogone à la base de la tourelle.

(1) Elle a été décrite dans le présent ouvrage. (Tome II, p. 89.)

Enfin, sur la toiture de cette dernière, de forme pyramidale à faces courbes, huit colonnettes supportent une pyramide plus petite, dont la pointe est surmontée d'un paratonnerre.

Toutes les parties de cette façade sont en pierre.

ÉLÉVATIONS LATÉRALES

De chaque côté de la façade, une tourelle d'escalier masque en partie le mur de face d'une construction rectangulaire terminant le vestibule de l'église ; derrière cette construction se superposent, avec leurs toitures, les murailles des deux bas-côtés et de la nef haute, percées, la première de quatre baies géminées en plein cintre, la seconde de quatre oculus, et la troisième de quatre fenêtres en plein cintre.

INTÉRIEUR

Les trois portes de la façade donnent accès dans les trois travées du vestibule, correspondant à celles du premier bas-côté et de la nef principale ; il communique avec cette dernière par un grand arc en plein cintre qui supporte la tribune de l'orgue. Les deux extrémités du vestibule s'ouvrent sur deux constructions rectangulaires dont l'une, celle de gauche, contient les fonts baptismaux.

La nef proprement dite forme quatre travées, séparées par de hautes colonnes cylindriques à chapiteaux pseudo-ioniques richement ornés et portant, par l'intermédiaire de fragments d'entablement, les arcs en plein cintre qui s'ouvrent sur le premier bas-côté. Au-dessus de ces arcs, un simple cordon de denticules sert de base à la voûte en berceau, ornée de caissons encadrant chacun une étoile. Quatre baies en plein cintre, ouvertes à la base du berceau, éclairent la nef.

Les deux collatéraux sont voûtés en berceaux perpendiculaires à l'axe de l'édifice.

Le second collatéral s'ouvre sur le premier par quatre arcades en plein cintre reposant sur des colonnes cylindriques à chapiteaux pseudo-romans fleuris. Dans l'espace qui se trouve au-dessus de ces arcs, sont pratiqués quatre œils-de-bœuf. Ce second collatéral, élevé de deux marches, est éclairé par quatre fenêtres géminées en plein cintre. Il forme comme une chapelle continue renfermant actuellement trois autels disposés, deux au-dessous de ceux des fenêtres, et le troisième contre la cloison construite provisoirement à l'entrée du transept dans toute la largeur de l'église. A l'extrémité de la grande nef, on a pratiqué dans cette cloison un enfoncement semi-circulaire dans lequel est placé le maître-autel.

Paris, le 17 février 1901.

A. BOUILLET,

CORRESPONDANT DU COMITÉ DES SOCIÉTÉS DES BEAUX-ARTS DES DÉPARTEMENTS

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE

NOTE

Le premier tome de l'Inventaire des Monuments religieux de Paris renferme 29 monographies; le second en contient 26; le troisième, 26, soit un total de 81 édifices. Deux églises n'ont pas été l'objet d'un inventaire conforme au plan suivi par la Commission depuis son origine. Celle-ci a pensé que si la description des œuvres d'art, d'ailleurs très rares et de peu de valeur, qui récemment encore étaient renfermées dans ces églises, ne pouvait être faite en la forme accoutumée, il y avait lieu, tout au moins, de rappeler brièvement l'origine des églises en question, de mentionner les raisons particulières qui empêchent qu'une monographie leur soit consacrée et de donner la nomenclature des statues ou bas-reliefs qui ont décoré ces monuments. Cette note terminale permettra de clore la série des volumes relatifs aux édifices religieux de Paris, sans qu'on puisse taxer la Commission d'avoir négligé aucune église, si modeste qu'elle fût.

La Commission.

I

ÉGLISE

DE

NOTRE-DAME DE PLAISANCE

Histoire. — *Cette église est de date récente. L'édifice, dépourvu de tout caractère, permet la célébration du culte, mais il est provisoire. Il s'élève sur l'emplacement d'une chapelle de secours dépendant de la paroisse de Saint-Lambert de Vaugirard. Il est situé rue du Texel, n°* 9, *et comprend trois travées dont la première est d'une date antérieure à* 1848 ; *la seconde fut construite en* 1858 *et la troisième en* 1865. *C'est en* 1848 *que la chapelle de secours fut érigée en paroisse* (25 *mars*). *Son premier vocable fut celui de l'Assomption. C'est en* 1860 *qu'on adopta le vocable de Notre-Dame de Plaisance.*

Bibliographie. — *Inventaire général des œuvres d'art appartenant à la Ville de Paris. — Édifices religieux*, t. III, p. 341-351.

DESCRIPTION.

TRAVÉE CENTRALE.

MAITRE-AUTEL.

Assomption de la Vierge. — Toile. — H. 2m,30. — L. 1m,50. — Par Mlle Donais (Thérèse).

Copie du tableau de P. Prud'hon conservé au Musée du Louvre (n° 458. Catal. de Frédéric Villot, édit. de 1874).

A gauche du maître-autel :

La Vierge aux Anges. — Toile. — H. 1m,45. — L. 0m,85. — Par Mlle Dumas (Aimée).

Copie du tableau de Sassoferrato (Giovanni-Battista), conservé au Musée du Louvre sous le titre de : *La Vierge et l'Enfant Jésus* (n° 372. Catal. de Frédéric Villot, édit. de 1873).

Commande de la Ville de Paris.

CHAPELLE DE LA VIERGE.

Sainte Geneviève. — Toile. — H. 1m,50. — L. 1m,05. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Notre-Dame du Mont-Carmel. — Toile. — H. 1m,50. — L. 1m,20. — Par Mlle Donais (Thérèse).

Ce tableau a été offert par un paroissien.

La Vierge et l'Enfant Jésus. — Groupe. — Bois doré. — H. 1 m. — École française. — Dix-septième siècle.

CHAPELLE DU SACRÉ-COEUR.

Saint Joseph. — Toile. — H. 1m,50. — L. 1m,05. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Notre-Dame du Rosaire. — Toile. — H. 1m,50. — L. 1m,20. — Par Mlle Donais (Thérèse). 1867.

Ce tableau a été offert par un paroissien.

CHAPELLE DES CATÉCHISMES.

Cette chapelle est en dehors du périmètre de l'église, derrière la travée de gauche.

Saint Bruno en prière. — Toile. — H. 1 m. — L. 0m,75. — École française. — Dix-neuvième siècle.

La Sainte Famille. — Toile. — H. 1m,10. — L. 1m,85. — École française. — Dix-neuvième siècle.

Abraham. — Toile. — H. 1m,10. — L. 1m,25. — École française. — Dix-neuvième siècle.

II

ÉGLISE

DE

SAINT-PIERRE DE MONTMARTRE

Histoire. — *Une première église, sous le vocable de saint Denis, fut érigée dès le huitième siècle sur le plateau de la butte Montmartre. L'édifice actuel, quoique fort ancien, est de date plus récente. L'abside paraît remonter au onzième siècle. Cette partie du monument est un peu moins élevée que la nef. Elle est divisée en trois corps de bâtiments dont le corps central affecte, à son extrémité, la forme d'un polygone à trois faces. Dans chacune de ces faces est pratiquée une baie ogivale. Intérieurement, des voûtes d'arête posent sur des colonnes à chapiteaux romans. Des colonnettes supportent les arcs-doubleaux. Deux chapelles demi-circulaires, très basses de toit, accostent l'abside à droite et à gauche.*

A dater de 1793, *l'abside a cessé de servir à l'exercice du culte. En* 1890, *cette partie de l'édifice menaçait ruine, et il fallut l'étayer dans un but de sécurité.*

Au douzième siècle, les moines du prieuré de Saint-Martin, possesseurs de l'édifice, avaient cédé l'église de Montmartre à Louis le Gros, sous la clause qu'elle serait transmise à une communauté de Religieuses. Elle fut donnée à des Bénédictines. La dédicace en fut célébrée en 1147 *par le pape Eugène III, en présence de saint Bernard, abbé de Clairvaux. Un incendie détruisit la majeure partie du monument en* 1539. *Lorsque Henri IV eut à lutter contre l'armée de la Ligue, il fit de cette église son quartier général* (1590). *C'est à dater de cette époque que Montmartre devint abbaye royale, les abbesses étant à la nomination du souverain. Le couvent fut restauré sous Louis XIV, et l'église, déjà placée sous le vocable de saint Pierre, servit d'église paroissiale aux habitants du village de Montmartre.*

Rien ne subsiste plus du couvent. L'église seule a survécu, encore a-t-elle été souvent modifiée. Le portail actuel date du dix-septième siècle. Une nef et deux bas

côtés constituent l'édifice. La façade principale donne sur une allée située rue du Mont-Cenis. Un jardin, dénommé « le Calvaire », entoure l'abside. L'ancien cimetière de Montmartre est contigu à ce jardin.

L'église, si délaissée qu'elle ait été, reste cependant un édifice des plus curieux par les vestiges d'architecture qu'elle conserve encore sur divers points; aussi sa disparition totale, souvent discutée, a-t-elle paru regrettable. La Ville de Paris, en ces derniers temps, a décidé de confier sa restauration complète à M. Louis-Charles Sauvageot.

Avant de clore cette notice, rappelons brièvement quelques particularités historiques qui se rattachent au monument. Devenue propriété nationale, l'église de Montmartre servit de station télégraphique en 1793. *C'est là que Claude Chappe obtint d'établir le télégraphe aérien dont il était l'inventeur. Une tour fut construite à cet effet sur les voûtes de l'abside. Peu après, la nef et les collatéraux furent rendus au culte, mais l'abside resta occupée par le service télégraphique. En* 1814, *le* 29 *mars, Napoléon tint conseil dans l'église sur les moyens de défense à opposer aux alliés qui cernaient Paris. Montmartre ayant été annexé à Paris sous le second empire, l'église Saint-Pierre devint la paroisse du quartier des Grandes-Carrières (XVIIIe arrondissement). Les événements dont Montmartre fut le théâtre en* 1871 *sont dans toutes les mémoires. De* 1871 *à* 1891, *on négligea le monument, dont une partie menaça de s'écrouler en* 1891. *Cinq ans plus tard, un pan de mur s'affaissa. Il fallait aviser. Nous avons dit plus haut à quelle résolution la Ville, sous la pression de l'opinion publique, s'est ralliée. L'édifice sera conservé.*

Bibliographie. — A. de Champeaux, *L'art décoratif dans le vieux Paris* (Paris, 1898, in-4°), p. 335.

Albert Lenoir, *Statistique monumentale de Paris (Explication des planches)* (Paris, 1867, in-4°), p. 37-50.

André Narjoux, *Église Saint-Pierre de Montmartre* (Paris, 1898, in-8°). — Même étude avec additions dans le *Bulletin de la Société des architectes diplômés* (livraisons 33 à 35).

Inventaire général des richesses d'art appartenant à la Ville de Paris. Édifices religieux, t. IV, p. 145 à 162.

DESCRIPTION.

L'édifice, étant en reconstruction, se trouve dépouillé des quelques œuvres d'art qui le décoraient voilà quinze ans. Nous signalerons celles qui ont été relevées en 1886.

NEF.

Christ déposé au pied de la croix. — Toile. — H. 2^m^,50. — L. 3^m^,20. — Par un Inconnu.

Saint Pierre reniant Jésus. — Toile. — H. 1^m^,20. — L. 1^m^,85. — Attribué à Barbieri (Giovanni-Francesco), dit le Guerchin.

Légué à l'église de Montmartre en 1859 par M. François Burq.

Jésus condamné. — Toile. — H. 1^m^,50. — L. 1^m^,92. — Par Charon-Lémérillon (Benjamin-Théophile).

Ce tableau a été donné à l'église de Montmartre par M. et Mme H. D.

Jésus couronné d'épines. — Toile — H. 1^m^,50. — L. 1^m^,92. — Par Charon-Lémérillon (Benjamin-Théophile).

Donné par Mme veuve Terpin.

Jésus flagellé. — Toile. — H. 1^m^,50. — L. 1^m^,92. — Par Charon-Lémérillon (Benjamin-Théophile).

Donné par M. et Mme H. D.

Jésus devant Caïphe. — Toile. — H. 1^m^,50. — L. 1^m^,92. — Par Charon-Lémérillon (Benjamin-Théophile).

Donné par Mme veuve Terpin.

Jésus portant sa croix. — Toile. — H. 1^m^,50. — L. 1^m^,92. — Par Charon-Lémérillon (Benjamin-Théophile).

Donné par la Fabrique.

Jésus attaché à la croix. — Toile. — H 1^m^,50. — L. 1^m^,92. — Par Charon-Lémérillon (Benjamin-Théophile).

Donné par la Fabrique.

Jésus en croix. — Toile. — H. 1m,50. — L. 1m,92. — Par CHARON-LÉMÉRILLON (BENJAMIN-THÉOPHILE).

Donné par M. Flamand fils.

Jésus au tombeau. — Toile. — H. 1m,50. — L. 1m,92. — Par CHARON-LÉMÉRILLON (BENJAMIN-THÉOPHILE).

BAS COTÉ GAUCHE.

CHAPELLE DE SAINT-JOSEPH.

Saint Joseph. — Statue. — Plâtre. — H. 1m,80. — Par un INCONNU.

BAS COTÉ DROIT.

CHAPELLE DE LA VIERGE.

La Vierge immaculée. — Statue. — Plâtre. — H. 1m,80. — Par un INCONNU.

CHOEUR.

Saint Denis. — Peinture murale. — H. 2 m. — Par CHAIGNON (ALPHONSE).

Commandé par la Ville de Paris.

Saint Pierre. — Peinture murale. — H. 2 m. — Par CHAIGNON (ALPHONSE).

Commandé par la Ville de Paris.

SACRISTIE

Tête de Christ. — Peinture sur cuivre. — Forme ovale. — H. 0m,55. — L. 0m,45. — École italienne.

Jésus au jardin des Oliviers. — Toile. — H. 5 m. — L. 3m,20. — Par BERTHE (CH.).

Donné par l'auteur.

CHAPELLE DES CATÉCHISMES.

(Construction distincte de l'église.)

Sainte Geneviève. — Toile. — H. 1m,87. — L. 1m,12. — Par Mme DOUX, née LUCILE FOURNIER.

Commandé par la Ville de Paris.

La Visitation de la Vierge. — Toile. — H. 1m,60. — L. 1m,30.

Copie du tableau de LUCIANO SEBASTIANO, dit FRA BASTIANO DEL PIOMBO, conservé au Musée du Louvre (n° 239. Catal. de FRÉDÉRIC VILLOT, édit. de 1873).

La Sainte Famille. — Toile. — H. 1m,60. — L. 1m,30.

Copie du tableau de VANNUCCHI (ANDREA), dit ANDRÉ DEL SARTE, conservé au Musée du Louvre (n° 438. Catal. de FRÉDÉRIC VILLOT, édit. de 1873).

Résurrection de Lazare. — Toile. — H. 1 m. — L. 1m,35.

Copie du tableau de JOUVENET (JEAN), conservé au Musée du Louvre (n° 298. Catal. de FRÉDÉRIC VILLOT, édit. de 1885).

L'Annonciation. — Toile. — H. 2m,81. — L. 1m,65. — Par un INCONNU. — École française.

La Vierge immaculée. — Statue. — Plâtre. — H. 2 m. — Par un INCONNU.

CALVAIRE.

Le « Calvaire de Montmartre », qui jouit d'une réputation quelque peu usurpée si l'on considère la valeur d'art des statues et bas-reliefs qui le composent, est placé dans le jardin attenant à l'église Saint-Pierre.

BAS-RELIEFS.

Ils sont en plâtre, au nombre de sept, et mesurent uniformément : H. 1m,20. — L. 1m,90.

Ils représentent :

1° *Le Christ au jardin des Oliviers.*
2° *Jésus devant Caïphe.*
3° *Jésus flagellé.*
4° *Jésus couronné d'épines.*
5° *Jésus condamné.*
6° *Jésus portant sa croix.*
7° *Jésus mis en croix.*

RONDES BOSSES.

Elles sont également en plâtre, au nombre de trois, et mesurent en hauteur 1m,80.

Jésus entre les deux larrons.

Ces sculptures datent, selon toute vraisemblance, du début du dix-neuvième siècle. L'auteur n'en est pas connu.

HENRY JOUIN,

MEMBRE DE LA COMMISSION DE L'INVENTAIRE DES RICHESSES D'ART DE LA FRANCE.

Paris, le 1er avril 1901.

TABLE

ALPHABÉTIQUE-ANALYTIQUE

TABLE
ALPHABÉTIQUE-ANALYTIQUE

On a imprimé en PETITES CAPITALES tous les noms de personnes, en *italique* les titres de compositions, peintes, sculptées ou dessinées, qui renferment des noms de choses ou plusieurs noms propres, et en romain les noms de lieux.

A

B

BOGOLUBOFF — BOULLAND

C

COULANGES — CUVIER

D

E

ÉLOI — ÉVÊQUE

F

FIACRE — FOURCROY

G

H

HABACUC — HÉRODE

I

IÉNA — JEAN-BAPTISTE

J

JÉSUS-CHRIST

dans : « Fuite en Égypte », toile, par Vignaud, même église, 5; — en croix, toile, par Dulong, d'après Prud'hon, église de Saint-Germain de Charonne : l'original est au musée du Louvre, 12; — couché sur son linceul, toile, par Mlle Hautier, d'après Philippe de Champaigne, même église : l'original est au musée du Louvre, 12; —, figure dans : « Incrédulité de saint Thomas », toile, par un Inconnu, même église, 12; — descendu de la croix, peinture sur bois, par un Inconnu, église de Saint-Denis de la Chapelle, 20; — guérissant un boiteux, toile, attribuée à Restout, même église, 21; — portant sa croix, bas-relief pierre, par Leenhoff, église de Notre-Dame de la Croix de Ménilmontant, 30; — portant sa croix, peinture sur cuivre, par Balze, même église, 31; l'Enfance de —, peinture sur cuivre, par Balze, même église, 32; —, figure dans : « Mort de saint Joseph », peinture sur cuivre, par Balze, même église, 32; — guérissant les malades, toile, par Granger; — dans les limbes, toile, par Delorme, même église, 35; Baptême de —, toile, par Mlle Rousseau, église de Saint-Michel des Batignolles, 40; Présentation de — au Temple, toile, par un Inconnu, même église, 41; — au jardin des Oliviers, toile, par un Inconnu, même église, 42; — au milieu des docteurs, toile, par un Inconnu, même église, 42; le Baptême de —, toile, par un Inconnu, église de Saint-Martin des Marais; la Résurrection de —, toile, d'après Annibal Carrache, même église : l'original est au musée du Louvre, 48; — consolant les Saintes Femmes, toile, par J. Lair, église de Notre-Dame de Bercy; provient de l'église Saint-Ambroise, 57; — guérissant un possédé, toile, par Frosté, même église : provient de l'église de Notre-Dame des Blancs-Manteaux, 57; — guérissant l'aveugle de Jéricho, toile, par Colson, même église, 57; la Résurrection de —, toile, par Perron, même église : provient de l'église de Saint-Ambroise, 57-58; — et la Samaritaine, toile, par un Inconnu, même église, 58; — ressuscitant la fille de Jaïre, toile, par Cazes, même église : provient du musée du Louvre, 58-59; — apparaissant à la Madeleine, toile, par Mlle Pasquion-Quivoron, d'après Le Sueur, église de Saint-Éloi : l'original est au musée du Louvre, 72; Apparition de — sur le mont Thabor, toile, attribuée à J. Restout, même église, 73; — sur la montagne, peinture murale, par E. Sorokine et Brounikoff, église Russe, 81; —, figure dans : « Disciples d'Emmaüs », peinture murale, par Cheremetieff, même église, 81; —, peinture murale, par E. Sorokine, même église, 83; Ascension de —, peinture sur cuivre, par Beidemann, même église, 83; — marchant sur les flots, peinture murale, par Bogoluboff; Ascension de —, peinture sur cuivre, par Beidemann; Entrée de — à Jérusalem, peinture murale, par Brounikoff; —, peinture murale, par Beidemann; la Prédication de — sur le lac de Tibériade, peinture murale, par Bogoluboff, même église, 84, 85; Ascension de —; Naissance de —; Présentation de — au Temple; Baptême de —; — apparaît à ses disciples; Entrée de — à Jérusalem, peintures sur bois, par Dimitrieff, même église, 89; — guérissant l'aveugle de Jéricho, toile, par un Inconnu, temple des Billettes, 98; la Transfiguration de —, toile, d'après Raphaël, même temple : l'original est au musée du Vatican, 98; — et la Samaritaine, toile, par un Inconnu, temple des Billettes, 98; — guérissant les malades, toile, par P. Leroy, église de Saint-Julien-le-Pauvre, 104; — couronnant une jeune fille, peinture murale, par un Inconnu, temple Sainte-Marie, 113; Ascension de —, peinture sur bois, par Vannucci, au musée de Lyon, 140; le Baptême de —, peinture murale, par Caminade, église de Saint-Gervais Saint-Protais, 141-142; Résurrection de —, peinture murale, par Gigoux, même église, 143; —, figure dans : « Mort de la Vierge », bas-relief pierre, par un Inconnu, même église, 143; — devant Caïphe; — insulté; — trahi; — livré; — au jardin des Oliviers; — devant Pilate; — couronné d'épines; — à la colonne; Résurrection de —; Ascension de —; — après sa condamnation; — tombé; — dépouillé; Présentation de — au Temple; — et saint Pierre; — au milieu des docteurs; Baptême de —; l'Apparition de — à Marie-Madeleine; — chez Simon, peintures sur bois et toiles, par un Inconnu, même église, 149-152; — mis en croix, peinture sur bois, par un Inconnu, même église, 151; —, figure dans : « Lavement des pieds », peinture sur bois, par un Inconnu, même église, 151; Présentation de — au Temple, toile, par un Inconnu, même église, 152; — au milieu des docteurs; — au jardin des Oliviers; — couronné d'épines; — portant sa croix, peintures sur bois, par un Inconnu, même église, 157-158; — au

JÉSUS-CHRIST

JUDE — L'AISNÉ

K

L

LERICHE — LOUIS

M

MARIE SALOMÉ — MARTHE

N

O

P

PACIFICATION — PARIS

Q

R

REMY — RIVOLI

ROBBIA — RUBIO

S

SERRE — SORBON

T

U

V

VIEN — VIERGE

VIERGE

W X Y Z

Henry JOUIN,
Archiviste de la Commission.

Paris, le 17 *février* 1901.

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES

PARIS. — TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 1097.

